



**HAL**  
open science

# Les Mystères de l'Ouest : les représentations des bas-fonds portuaires dans l'ouest de la France (XIXe-XXe siècles)

Damien Cailloux

► **To cite this version:**

Damien Cailloux. Les Mystères de l'Ouest : les représentations des bas-fonds portuaires dans l'ouest de la France (XIXe-XXe siècles). Histoire. Université Panthéon-Sorbonne - Paris I, 2016. Français. NNT : 2016PA01H099 . tel-01907926

**HAL Id: tel-01907926**

**<https://theses.hal.science/tel-01907926>**

Submitted on 29 Oct 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITÉ PARIS 1 PANTHÉON-SORBONNE

École doctorale d'Histoire (ED 113)

Centre d'histoire du XIXe siècle (EA 3550)

**Les Mystères de l'Ouest**  
**Les représentations des bas-fonds portuaires dans l'ouest de la France**  
**(XIXe-XXe siècles)**

Thèse pour le doctorat en histoire, présentée par Damien Cailloux  
et soutenue publiquement le 9 septembre 2016

Préparée sous la direction de Dominique Kalifa,  
professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

**Jury :**

M. Alain Cabantous, professeur émérite à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

M. Dominique Kalifa, professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

M. François Ploux, professeur à l'Université de Bretagne-Sud

Mme Marie-Eve Thérenty, professeure à l'Université Paul-Valéry Montpellier 3

## REMERCIEMENTS

Je remercie particulièrement Monsieur Dominique Kalifa pour avoir guidé et suivi mes travaux, pour sa disponibilité, pour l'importance de ses conseils et de ses remarques. Je lui exprime toute ma gratitude.

Je remercie l'ensemble des historiens et chercheurs que j'ai rencontré lors de mes recherches en master puis en thèse, avec lesquels j'ai échangé et qui m'ont aidé à avancer : Stéphane Audouin-Rouzeau, Dominique Belcœil, Nicolas Cochard, Isabelle Emeriau, Annie Fourcaut, Hervé Mazurel, Bernard Michon, Emeline Picard, Anne Rolland, Françoise Taliano-des-Garets, Sylvain Venayre. Je leur exprime toute ma gratitude pour les conseils et les occasions qu'ils m'ont donnés de progresser dans mes travaux.

Je remercie le personnel des archives municipales de Brest, Cherbourg et Nantes ainsi que le personnel du fond régional de la médiathèque municipale de Nantes.

Je remercie également ma directrice d'institut à l'UCO, devenue ma directrice à Saint-Stanislas, Madame Christine Fonteneau, pour ses encouragements pendant mes recherches.

Je remercie mes amis, qui m'ont soutenu pendant ce travail.

Je remercie particulièrement mes parents, Christiane et Daniel Cailloux, pour leur soutien.

# Sommaire

INTRODUCTION. ....	1
CHAPITRE I : L'EMERGENCE DES BAS-FONDS DE L'OUEST. ....	17
1) Les bas-fonds de l'Ouest. ....	17
a) « la pourriture, l'infection, dans les rues » : les lieux de la misère. ....	18
b) « entrons dans la Fosse » : les lieux de la débauche et du crime. ....	25
2) Les traditions constitutives. ....	33
a) « On n'entend parler que d'inconduite parmi vous » : la marginalité du port et des marins. ....	33
b) La vogue du roman maritime : les ports mal famés deviennent objet d'écriture. ....	54
3) Traits singuliers. ....	74
a) Les ports de l'Ouest : de la misère aux bas-fonds. ....	74
b) L'importance du cadre régional et de l'image noire de la province. ....	83
CHAPITRE II : LIEUX DE FIXATION. ....	102
1) Au-delà des villes : les mauvais lieux du rivage. ....	102
a) « la vie sauvage » : les dangers du littoral. ....	103
b) Un monde du dessous, la cale. ....	122
c) Un bas-fond légal en Bretagne : le Bagne de Brest. ....	127
2) La transformation du port en quartier mal famé. ....	136
a) L'ambivalence de la représentation portuaire : « c'est de règle ». ....	137
b) L'errance des marins et la descente dans les lieux mal famés. ....	145
c) Bouges, bordels et garnis. ....	154
3) La condamnation des lieux du crime et de la pauvreté. ....	165
a) « une blessure morale », lieux du crime et du vice. ....	166
b) « Il faut entrer, il faut voir. », les lieux de la pauvreté dénoncés. ....	179

CHAPITRE III : FIGURES. ....	186
1) « L'homme de la mer ». ....	186
a) Dualité de la représentation. ....	188
b) Une « masse confuse de marins ». ....	201
c) Virilité maritime et « secrets des mers ». ....	217
2) Le port et les femmes de mauvaise vie. ....	243
a) La perception des prostituées par la police et la presse. ....	244
b) « Une fille des quais » : la prostituée du port dans la littérature. ....	256
c) L'écriture de l'attente. ....	261
3) Faune portuaire. ....	272
a) Les criminels. ....	274
b) Le pauvre dans l'imaginaire des bas-fonds. ....	286
c) Livrées à l'incurie : l'image des soldats dans les villes portuaires. ....	302
CHAPITRE IV : APPROPRIATION, NOSTALGIE ET MÉMOIRE . ....	313
1) L'appropriation des bas-fonds. ....	313
a) Les similitudes entre ports de l'Ouest et bas-fonds étrangers. ....	313
b) « Les gars de la marine », la marginalité revendiquée. ....	326
2) La disparition des bas-fonds. ....	337
a) L'effacement des mystères de la mer. ....	337
b) La nostalgie des bas-fonds. ....	342
3) Mémoire et persistance des bas-fonds. ....	348
a) La persistance des mystères du port. ....	349
b) La persistance d'un lieu érotique. ....	359
CONCLUSION. ....	371
INVENTAIRE DES SOURCES. ....	377
BIBLIOGRAPHIE. ....	390

## INTRODUCTION

« Dans le port d'Amsterdam  
 Y a des marins qui boivent  
 Et qui boivent et reboivent  
 Et qui reboivent encore  
 Ils boivent à la santé  
 Des putains d'Amsterdam  
 De Hambourg et d'ailleurs  
 Enfin ils boivent aux dames  
 Qui leur donnent leur joli corps  
 Qui leur donnent leur vertu  
 Pour une pièce en or  
 Et quand ils ont bien bu  
 Se plantent le nez au ciel  
 Se mouchent dans les étoiles  
 Et ils pissent comme je pleure  
 Sur les femmes infidèles. »

En 1964, Jacques Brel entonne *Le Port d'Amsterdam* à l'Olympia. La chanson est un succès, que confirme sa postérité. L'univers mis en musique est celui du port mal famé, où les marins se perdent dans l'alcool, achètent la vertu des femmes et s'abandonnent à la débauche. Cette représentation est porteuse de sens. Les ports évoqués, « d'Amsterdam, d'Hambourg, et d'ailleurs », semblent connus de tous et l'imaginaire convoqué par Jacques Brel n'est pas une surprise pour ses auditeurs. Chacun visualise les marins en bordée, violents, alcoolisés, coureurs de filles. Vêtus de l'uniforme rayé, ils ont une femme dans chaque port, fréquentent les bouges et les bordels voisins des quais. Les escales sont le lieu d'amours tarifés, de bagarres, de beuveries. Les ports accueillent ces pratiques. A l'image de ceux évoqués par la chanson de Jacques Brel, ils deviennent des lieux mal famés, de débauche et de violence. De là naît leur représentation comme bas-fonds, définis par la convergence de la misère, du vice et du crime<sup>1</sup>. Ils sont perçus comme l'espace où s'assouvit l'immoralité des matelots et s'exprime leur virilité. Les quais reçoivent ces groupes d'hommes, déambulant, chantant ou s'affrontant. Les ruelles voisines abritent les bars, les maisons closes destinées aux marins. Le succès de la chanson repose sur l'exploitation de cet imaginaire. Il montre

---

1 KALIFA Dominique, *Les Bas-fonds*, Seuil, 2013, p. 11.

l'intérêt pour ces espaces du dessous et la fascination pour le sordide de cet univers. Et il prouve l'existence d'une déviance souvent portée par la débauche, liée à l'univers maritime. Cette déviance se comprend comme l'écart de la norme dominante dans un système social. Elle recouvre alors ici les actes de délinquance<sup>2</sup>, la violence et la transgression sexuelle et renvoie au vice des hommes et des espaces. Écouter ou lire la description des mauvais lieux donne une distanciation qui permet d'associer le frisson de la peur à la sécurité. Les bas-fonds portuaires ainsi définis constituent un « imaginaire social », « un système cohérent, dynamique de représentations du monde social, une sorte de répertoire des figures et des identités collectives dont se dote chaque société à des moments donnés de son histoire<sup>3</sup> ». Lorsque Jacques Brel évoque ces « marins qui meurent, pleins de bière et de drame » dans le port, en 1964, cet univers a déjà une histoire. Il se situe à la croisée de deux imaginaires, antérieurs et indépendants. L'un provient d'une perception de déviance des cités du littoral fréquentées par des marins considérés comme marginaux. Les ports se dotent d'une part d'ombre, suscitent la méfiance et la fascination. Liés à la vie en mer, ils en héritent des caractères spécifiques justifiant les excès et la débauche. L'autre trouve ses origines dans l'image des dessous mal famés des villes, qui « font des hommes féroces parce qu'elles font des hommes corrompus<sup>4</sup>. » La croissance urbaine du XIXe siècle est productrice d'inégalités, constituant le « troisième dessous<sup>5</sup> » des sociétés humaines, objet d'attention et d'écriture au sein des cités. Ces deux caractéristiques définissent les bas-fonds portuaires dont la représentation est l'objet de cette étude.

Le terme bas-fonds relève à l'origine d'une dimension maritime<sup>6</sup>. En 1690, le Dictionnaire d'Antoine Furetière les définit « comme un lieu où il y a peu d'eau, qui est dangereux, où il est aisé d'échouer<sup>7</sup>. » Le vocable se généralise dans sa dimension de lieu malséant, « où il faut être guidé<sup>8</sup> »

2 MARZANO Michela (dir.), *Dictionnaire de la violence*, PUF, 2011, p. 367.

3 BACZKO Bronislaw, *Les imaginaires sociaux. Mémoires et espoirs collectifs*, Payot, 1984, in KALIFA Dominique, *Les Bas-Fonds*, op. cit., p. 20.

4 HUGO Victor, *Les Misérables* [1862], Le livre de poche, 1985, p. 88.

5 *Ibid.*, p. 275.

6 KALIFA Dominique, *Les Bas-Fonds*, op. cit., p. 10.

7 FURETIERE Antoine, *Dictionnaire universel, contenant généralement tous les mots français tant vieux que modernes, et les termes de toutes les sciences et des arts*, La Haye, A. et R. Leers, 1690. Définition : Bas-fonds,

8 *Ibid.*

pour y naviguer. En 1798, le terme s'éloigne de son origine maritime et désigne des « terrains bas et enfoncés » dans le Dictionnaire de l'Académie française<sup>9</sup>. Dans son sens social, l'expression apparaît en 1840<sup>10</sup> et en 1863, Émile Littré la définit comme une « classe d'hommes vils et méprisables ». Ils sont ces « dessous », ces « envers », ces « bas quartiers » qui plongent dans les profondeurs de ce que Balzac appelait la « caverne sociale »<sup>11</sup>. Si à l'origine le terme provient de la mer, il est lié aux mauvais lieux des ports plus tardivement. En 1883, Pierre Loti évoque les « bas-fonds sordides de la ville<sup>12</sup> » de Brest, démontrant l'existence de cet imaginaire au sein des cités portuaires, directement liée à l'univers des bas-fonds. Guy de Maupassant décrit dans *Le Port*, en 1889, les « rues étroites, étoilées de fanaux louches », « ces pavés gras où suintaient des eaux putrides, entre ces murs pleins de chair de femme. »

Les villes de l'Ouest s'inscrivent dans ces représentations. Les années 1830 marquent l'apogée d'une image noire de la Bretagne. Malgré le début des réhabilitations par les auteurs locaux, les récits dénoncent toujours la misère des lieux, notamment les villes du littoral. La préoccupation sociale domine, l'observation se porte sur les maux des villes, la misère et le délabrement, obstacles au progrès. En 1843, dans la réédition du *Dictionnaire historique et géographique de la province de Bretagne*, Ogée compare le port de Nantes et ses quais à Constantinople tout en dénonçant les « ruelles » « vilaines » et « obscures<sup>13</sup> » attenantes. La splendeur côtoie le sordide, la grandeur la bassesse, celle des hommes comme des lieux. Les années 1880, dans le sillage de Pierre Loti, amorcent un tournant dans la perception de ces lieux. L'image déviante du port s'affirme. En 1905, Nantes se voit attribuée le titre de « ville la plus vicieuse de France<sup>14</sup> » par Ludovic Garnica de la Cruz. En 1924, Marc Elder décrit le port de Nantes qui « baignait dans une obscurité pâle », où « la vitre empourprée des cabarets mettait un cordon

9 *Dictionnaire de l'Académie française*, Éditeur Jean Baptiste Coignard, 1798. Définition : Bas-fonds.

10 KALIFA Dominique, *Les Bas-Fonds*, op. cit., p. 12.

11 *Ibid.*, p. 11.

12 LOTI Pierre, *Mon Frère Yves* [1883], Bibliothèque des Classiques, 2001, p. 21.

13 OGÉE, *Dictionnaire historique et géographique de la province de Bretagne*, Tome I, Rennes, Molliex Éditeur, 1843, p. 222.

14 GARNICA DE LA CRUZ Ludovic, *Nantes la Brume*, Librairie Française, 1905, p. 293.



rouge<sup>15</sup>. » L'entre-deux-guerres marque le succès des bas-fonds portuaires. Ils s'effacent après la Seconde Guerre mondiale et les transformations de la topographie des villes. Ne survit alors que leur dimension « mythique<sup>16</sup> ». Le travail entrepris porte sur la période 1830-1930, siècle d'une production culturelle de masse, qui accompagne des changements dans les mentalités. C'est le siècle de l'apparition des bas-fonds, de la fascination pour l'aventure et l'exotisme, de la nostalgie et du romantisme. La littérature témoigne de l'intégration des villes de l'Ouest de la France à l'imaginaire des bas-fonds. L'Ouest se définit entre Le Havre, au Nord, dont l'identité portuaire a déjà été étudiée<sup>17</sup> et La Rochelle, au Sud, présente dans les chansons de marin. Cette région ainsi délimitée présente un ensemble varié de cités. Les grands villes cristallisent l'inquiétude à l'égard des maux urbains qui naissent au XIXe siècle et se poursuivent dans l'entre-deux-guerres. Elles offrent des visages contrastés : Brest, cité militaire détachée de la région qui l'entoure, Nantes, ville commerçante et industrielle, ou Douarnenez et Concarneau, cités plus petites dépendantes de l'activité maritime. Les villes se remarquent par leur importance démographique, leur activité militaire ou commerciale, leur vocation de port de pêche. Leurs spécificités mettent en évidence des distinctions au sein de gens de mer et des différentes catégories sociales qui les composent. La diversité urbaine permet de mieux appréhender les critères définissant la région et ses villes : la présence de soldats, d'un baignade, les difficultés économiques liées à la pêche, ou les problèmes sanitaires. La littérature accorde une place particulière à Nantes, puis à Brest. Dans les récits, elles cohabitent avec les cités du littoral breton et normand dont la place est secondaire : Lorient, Saint-Malo, Cherbourg, La Rochelle, ainsi que les hauts lieux de la pêche : Paimpol et l'ensemble des ports du littoral, parfois évoqués anonymement. Le point commun de ces lieux est leur lien avec la mer. Ils sont fréquentés par les marins qui contribuent à construire l'image de ces cités. Les écrits du XIXe et du XXe siècle témoignent d'une situation réelle, la prédominance des Bretons sur les

---

15 ELDER Marc, *La Maison du Pas-Périlleux* [1924], Nantes, Éditions aux portes du large, 1947, p. 76-77.

16 LE GOÏC Pierre, *Brest en reconstruction. Antimémoire d'une ville*, PUR, 2001, « Brest la mythique », p. 63.

17 COCHARD Nicolas, *Les Marins dans la ville : gens de mer et société urbaine au Havre (1830-1914)*, thèse de doctorat, Université de Caen, 2013.

mers<sup>18</sup>. De leur présence résulte une spécificité maritime. Ces villes existent au sein de régions aux identités respectives fortes. La Normandie se distingue de la Bretagne en occupant dès le début du XIXe siècle une place positive dans l'imaginaire des provinces françaises. Proche du centre parisien, elle présente un visage de prospérité et bénéficie de l'héritage du passé glorieux de Guillaume le Conquérant<sup>19</sup>. Cette dimension historique se retrouve à Nantes et Saint-Malo où le port est l'élément clé de la grandeur de la cité au XVIIIe siècle, par le biais du commerce triangulaire et des courses. Les conséquences du dynamisme économique, la présence des hommes de diverses origines, l'activité des quais, l'architecture des bâtiments définissent ainsi l'image de la cité. C'est ce cadre géographique, un grand Ouest définit entre Le Havre et La Rochelle, qui nourrit l'essentiel du sujet.

La perception bretonne est différente, particulièrement pour les espaces éloignés des grands centres urbains. La région apparaît comme un territoire reculé géographiquement et culturellement, marginal et déviant. L'image noire<sup>20</sup> de la Bretagne persiste pendant le XIXe siècle et influe sur la représentation des cités littorales. Les caractéristiques qui définissent la marginalité bretonne sont multiples. C'est un finistère éloigné du centre qui apparaît distant de la civilisation pour une partie des observateurs du XIXe siècle. Entre terre et mer, elle bénéficie d'une double identité, rurale et littorale. La pauvreté endémique, renforcée par les crises économiques locales, met au jour plusieurs catégories de miséreux : les îliens, les pêcheurs et les habitants les plus précaires du littoral, les catégories sociales les plus basses dans les villes. Il en résulte la persistance d'occurrences négatives dans la représentation des hommes et des lieux. Ils sont alors partiellement décrits comme déviants, dangereux, réceptacles de mœurs barbares. Le climat propre à la région contribue également à une représentation spécifique. Le XIXe siècle se préoccupe du « temps qu'il fait »<sup>21</sup> et l'intègre à la représentation des espaces. Le littoral se visite sous la brume, les villes sous la pluie,

---

18 LE BOUËDEC Gérard, *Les Bretons sur la Mer*, Éditions Ouest France, 1999, p. 7-226.

19 GUILLET François, *Naissance de la Normandie. Genèse et épanouissement d'une image régionale en France, 1750-1850*, Caen, *Annales de Normandie*, 2000, p. 7.

20 BERTHO Catherine, *La Naissance des stéréotypes régionaux en Bretagne au XIXe siècle*, EHESS, 1979.

21 CORBIN Alain (dir.), *La pluie, le soleil, le vent, une histoire du temps qu'il fait*, Aubier, 2013.

avec sa boue, ses pavés mouillés et glissants. Ce constat est partagé par les voyageurs et les écrivains.

Au sein de cet univers, la place des marins est déterminante. La dualité de leur image aboutit à définir l'ambivalence des lieux qu'ils fréquentent. Objet d'attention des auteurs dès la première vague du roman maritime au début du XIXe siècle, ils révèlent les mauvais lieux du port. Mais ils ne sont pas les seuls acteurs. Autour d'eux gravitent un ensemble de figures, qui interfèrent, côtoient, complètent ou s'opposent aux gens de mer. Parmi elles, les femmes occupent une place prédominante. L'image du marin avec une femme dans chaque port est une constante dans leur représentation. La littérature en affirme une vision très duale, où la figure de Pénélope attendant son mari parti en mer s'oppose aux sirènes des quais entraînant les marins dans la perte. Les bas-quartiers s'animent ainsi par la présence des filles des bouges et des prostituées. Figures centrales de la misère et du vice des villes, elles jouent le même rôle dans les ports. Elles sont un objet littéraire mais aussi une préoccupation pour la police, l'administration sanitaire. Ces images très stéréotypées des femmes suscitent un ensemble de représentations, évoluant selon les époques<sup>22</sup>. Elles laissent également la place à de nombreuses nuances, où les femmes des ports affirment leur indépendance et deviennent des actrices, non plus soumises ou passives, mais affranchies et autonomes des bas-fonds.

Les femmes ne sont pas les seules sur la scène des bas-fonds. Ceux-ci abritent la diversité des figures criminelles ou délinquantes, le plus souvent mise en avant par les récits et les faits divers. Souteneurs, apaches, hommes du Milieu, miséreux, soldats en permission sont représentés au sein des villes portuaires. Ils n'en constituent pas le caractère dominant mais contribuent à en définir l'image. Sur les quais, les références aux dockers sont plus rares. Ils semblent assimilés aux ouvriers, à la délinquance de subsistance et aux rixes, sans lien avec l'univers maritime. Pas assez marins, pas assez criminels, ils n'appartiennent ni à la criminalité des villes ni à la débauche des ports.

---

22 CORBIN Alain, *Les Filles de noce. Misère sexuelle et prostitution aux XIXe et XXe siècles*, Aubier, 1978.

L'imaginaire des ports de l'Ouest s'élabore à la croisée de ces représentations. Il répond aux préoccupations des contemporains en retranscrivant leurs inquiétudes. L'univers des lieux mal famés est construit en écho aux problématiques urbaines, dans un contexte de spécificité océane. Leur perception négative contribue à préciser l'image des lieux du dessous. La délinquance, la prostitution et les maisons closes, les lieux de misères sont des aspects tangibles au sein des cités. Déformés, amplifiés ou dénoncés, ils sont la réalité où s'ancre l'imaginaire des bas-fonds portés par la particularité maritime des villes et la présence des gens de mer. Ces territoires sont un objet d'attention littéraire aux XIXe et au XX siècle<sup>23</sup>, ce qui participe à la création de leur image. La diversité des cités et des situations permet de saisir l'ensemble des éléments constitutifs des mauvais lieux du rivage : le port et les bouges des quais, mais aussi les littoraux éloignés, les navires en escales et les bagnes. Les spécificités géographiques de l'Ouest, notamment le climat et l'éloignement pour la Bretagne, contribuent à fixer l'image des bas-fonds. Le vice, la misère et la débauche sont autant les marques des cloaques urbains des grandes villes que la déshérence de territoires abandonnés de la province. Le temps brumeux accentue l'humidité des mauvais lieux. Ces éléments sont la marque des bas-fonds de l'Ouest.

Dans *Les Bas-Fonds*, Dominique Kalifa en a analysé l'histoire. Il étudie la construction de l'imaginaire des quartiers mal famés dans les villes et la culture occidentale, son ouvrage montre les thématiques inhérentes à l'image de ces lieux, le rôle de la littérature dans la mise en forme de cet univers et la chronologie de son évolution. La représentation des bas-fonds devient un objet d'étude pour l'historien. Liée au XIXe siècle, l'expression apparaît en 1840 avant de se répandre et de devenir d'un usage commun dans la seconde moitié du siècle. Elle désigne des villes, accablées par les maux urbains, la misère et le crime. Paris constitue l'archétype de cet univers mais « elle doit vite partager le titre de capitale des bas-fonds avec d'autres villes<sup>24</sup>. » En France comme à l'étranger, de nombreuses cités voient leurs bas quartiers mis au jour. Ce phénomène est porté par les enquêtes

---

23 GONDOLLE Sophie (dir.), *Bretagne et Mer en écriture*, Rennes, PUR, 2008.

24 *Ibid.*, p. 28.

sociales et par la littérature. La vogue des « mystères urbains » contribue à révéler ces bas quartiers dans de nombreuses villes françaises. Le roman d'Eugène Sue « connaît un phénomène d'adaptation sous la forme de romans autochtones réinvestissant le titre original ou le déclinant et transférant une nouvelle intrigue dans les bas-fonds urbains locaux<sup>25</sup>. » Dès 1842, *Les Mystères de Paris* inaugure le genre des mystères urbains<sup>26</sup> et met en scène le crime, la délinquance, les dessous sordides de la capitale. Les maux de la ville deviennent un objet d'attention. Les auteurs comme Victor Hugo dans *Les Misérables* en 1862, s'intéressent à la réalité sociale « d'un monde sous un monde<sup>27</sup> », celui de la marginalité et de la misère. Ce phénomène englobe les cités du littoral, principalement les grandes villes portuaires aux problématiques comparables à celle des grandes capitales comme Paris ou Londres. L'univers des bas-fonds devient un motif courant. Parmi cet ensemble, les villes portuaires occupent une place importante<sup>28</sup>. Elles regroupent celles issues de l'expansion coloniale, celles du Nouveau Monde, mais aussi les cités du littoral français. Elles se distinguent par leurs activités criminelles, la prostitution et la drogue qui gravitent dans les quartiers forcément voisins du port. A Marseille, « la presse et la littérature dès les années 1900, le grand reportage et le cinéma ensuite, ont visité et entretenu la représentation de ces espaces en bas-fonds, soulignant leurs bâtisses vétustes et leurs ruelles, pavées et sinueuses, leur population misérable, illégaliste sinon hors-la-loi<sup>29</sup>. ». L'étude de ces villes se porte sur les activités criminelles qu'elle accueillent. En analysant *Les Bas-Fonds de Londres*<sup>30</sup> Kellow Chesney établit la représentation du crime et de la prostitution dans la capitale anglaise au XIXe siècle. Le rôle de l'imaginaire n'occupe qu'une place mineure dans sa démonstration. Il s'inscrit dans la continuité des analyses des premières décennies du XXe siècle, où les auteurs s'intéressent à la description et à l'étude des faits, contribuant ainsi à construire des

---

25 THERENTY Marie-Ève, « Présentation. Les mystères urbains au prisme de l'identité nationale. », in *Médias 19*, <http://www.medias19.org/index.php?id=15580>

26 KALIFA Dominique, *Les Bas-Fonds*, op. cit., p. 27.

27 *Ibid.*, p. 32.

28 *Ibid.*, p. 28.

29 MONTEL Laurence, « Les vieux quartiers de Marseille au XIXe siècle », Naissance des bas-fonds, *Histoire urbaine*, 2013/1 n° 36, p. 49-72. DOI : 10.3917/rhu.036.0049.

30 CHESNEY Kellow, *Les Bas-Fonds de Londres. Crime et prostitution sous le règne de Victoria* [1970], Texto Tallandier, 2007.

représentations qu'ils n'étudient pas. Le travail de Laurence Montel, *Marseille, capitale du crime*<sup>31</sup> en 2007, établit le croisement entre la réalité de la criminalité organisée, notamment celle du « milieu », étudié par Jérôme Pierrat<sup>32</sup>, et la représentation de la ville. Elle montre la « cristallisation d'un imaginaire », celui de la pègre des bas-fonds dans le Marseille des « années folles<sup>33</sup> ». Si elle est présente, la dimension portuaire n'est pas au cœur de son analyse. L'étude du crime se complète de nombreuses monographies locales ou régionales<sup>34</sup>, incluant la délinquance, la prostitution, la misère, sans mise en avant de leur rôle dans la construction de la perception des villes et de leurs quartiers. L'étude des bas-fonds reste rare et n'intègre pas la dimension maritime des cités. Le lien n'est pas établi entre monde criminel et univers maritime, les bas-fonds portuaires ne sont pas considérés comme espaces particuliers. Cette étude tend à démontrer les mécanismes de leur avènement et les principes déterminants de leur représentation.

Les bas-fonds portuaires se différencient par une autre caractéristique, leur dimension maritime. Celle-ci, liée à la présence de la mer et des marins, affecte leur représentation. L'univers maritime et sa perception est l'objet de nombreuses recherches. En 1988, Alain Corbin souligne dans *Le Territoire du vide*, le rapport entre les sociétés occidentales et la mer, et le passage de la répulsion au désir. Initialement, la mer est un lieu répulsif. Entre 1750 et 1840, la tendance s'inverse et l'Occident connaît « le désir du rivage<sup>35</sup> » étudié par Alain Corbin dans *Le Territoire du vide*. Le port devient objet de fascination et l'« on vient, le long des quais, tout à la fois contempler la grandeur du royaume<sup>36</sup>. » Alain Cabantous analyse l'association entre littoral et qualifications répulsives pour la période 1500 et 1850 en France. Il montre la « longue prégnance des

31 MONTEL Laurence, *Marseille, capitale du crime. Histoire croisée de l'imaginaire de Marseille et de la criminalité organisée (1820-1940)*, thèse, Paris X, 2008.

32 PIERRAT Jérôme, *Une histoire du Milieu, grand banditisme et haute pègre en France de 1850 à nos jours*, Denoël, 2003.

33 MONTEL Laurence, *Marseille, capitale du crime, op. cit.*, p. 736.

34 Par exemple : FERIC Nicolas, *L'Amour vénal en Ille-et-Vilaine : 1870-1914*, mémoire de maîtrise, (dir.) Mlle Sainclivier, Rennes II, 1991 ; GILLOT Isabelle, *Criminalité et délinquance dans l'Arrondissement Malouin sous le Second Empire, 1852-1870*, mémoire de maîtrise, (dir.) C. Geslin, Rennes II, 1999 ; LOMBARDINI Audren, *La criminalité en Loire-Inférieure, 1871-1881, aspects et facteurs*, mémoire de maîtrise, Université de Nantes, 2004 ; PAQUIER Jacques, *La criminalité en Loire-Inférieure, 1891-1914*, mémoire de maîtrise, Université de Nantes, 1977 ; LECOAT, Bernard, *La Prostitution à Brest aux XIXe et XXe siècles*, mémoire de maîtrise, Brest, 1982.

35 CORBIN Alain, *Le Territoire du vide. L'Occident ou le désir du rivage, 1750-1840* [1988], Flammarion, 1990.

36 *Ibid.*, p. 219.

connotations négatives » qui « résultait en partie d'une totale méconnaissance de ce milieu<sup>37</sup>. » Elle est liée à la perception ancienne de la mer, « un milieu par essence hostile à la nature humaine », « porteuse de fantasmes, de terreur<sup>38</sup> ». Alain Cabantous démontre également le fonctionnement des sociétés du littoral et des gens de mer. Avec *Les Citoyens du large*, il décrypte le « fonctionnement des sociétés maritimes » et « leur réalité sociale<sup>39</sup>. » Il s'intéresse aussi à l'image qu'elles renvoient, se livre à un « lecture culturelle<sup>40</sup> » des habitants du rivage et questionne l'acceptation des riverains de la mer par les Français. Son ouvrage *Les Côtes Barbares* étudie la naissance des « histoires surgies de l'océan<sup>41</sup> », déconstruit le mythe des pilliers d'épaves. Les historiens du fait maritime ont observé le groupe des gens de mer et leurs spécificités sociales. Gérard Le Bouëdec consacre ainsi son ouvrage *Les Bretons sur la Mer* au travail et à la vie des différentes catégories sociales qui composent les marins bretons. Au XIXe siècle, le port est un objet d'attention et d'admiration. Ce renversement concerne aussi les navigateurs. La mer gagne ses héros<sup>42</sup>. Cette perception plus positive s'appuie sur un discours qui, au second XVIIIe siècle, « tend à établir des distinctions en valorisant le pêcheur des autres hommes de mer<sup>43</sup>. » Mais les craintes antérieures et les stéréotypes demeurent pendant le XIXe siècle. Ils recouvrent l'ensemble des gens de mer, matelots et populations du littoral, effaçant parfois la mise en avant de la figure du pêcheur. L'évolution vers une représentation méliorative côtoie la persistance de la condamnation et de la méfiance. Le marin reste ce « fauteur de troubles », « libertin », acteur du désordre social, qui « se complaît dans le bruit, le tumulte<sup>44</sup>. » Cette représentation perdure pendant les XIXe et XXe siècle. La mer demeure « l'immense misère », « l'inexorable nuit sociale où la pénalité jette ses damnés<sup>45</sup>. » Seuls des êtres à

---

37 CABANTOUS Alain, LESPAGOL André, PERON Françoise, *Les Français, la terre et la mer, XIIIe-XXe siècle*, Fayard, 2005, p. 391.

38 CORBIN Alain, RICHARD Hélène (dir.), *La mer, terreur et fascination*, BNF / Seuil, 2004, p. 11.

39 CABANTOUS Alain, *Les Citoyens du large. Les identités maritimes en France (XVIIe-XIXe siècle)*, Aubier, 1995, p. 9.

40 CABANTOUS Alain, LESPAGOL André, PERON Françoise, *Les Français, la terre et la mer, op. cit.*, p. 391.

41 CABANTOUS Alain, *Les Côtes Barbares. Pilleurs d'épaves et société littorales en France 1680-1830*, Fayard, 1993, p. 13.

42 CABANTOUS Alain, LESPAGNOL André, PÉRON François, *Les Français, la terre et la mer, op. cit.*, p. 407.

43 *Ibid.*, p. 408.

44 CABANTOUS Alain, *Les Citoyens du large, op. cit.*, p. 52.

45 HUGO Victor, *Les Misérables, op. cit.*, p. 100.

part, les navigateurs, osent la braver. Ils acquièrent de cette audace des vertus, mais aussi des vices. Ports et littoraux voient leur image marquée par cet héritage répulsif. Dans les villes portuaires, Alain Cabantous constate que « la parole grossière, la provocation, l'affrontement servent ici à effrayer le bourgeois, à susciter le trouble dans la rue ou dans le cabaret, à refuser les injonctions des autorités locales<sup>46</sup>. » La perception des marins affecte leur représentation. Par leur présence, ils suscitent la méfiance des observateurs ou des voyageurs. Les agissements des marins révèlent la face cachée de ces cités, les lieux de débauche derrière la grandeur liée à la force économique ou militaire. Sur le littoral, « les littérateurs du rivage s'accordent tous, pendant la première moitié du XIXe siècle, sur l'assimilation étroite de l'homme de la côte avec l'animal indompté, donc terrifiant, pour des individus affaiblis et sans défense<sup>47</sup>. » Jusqu'à la fin du XIXe siècle, les habitants du rivage pâtissent encore de cette image de misérables meurtriers, utilisant la mer pour leurs desseins criminels. Les lieux qu'ils habitent, les villages, les îles, sont les réceptacles de leur immoralité. S'ils n'appartiennent pas à l'univers des bas-fonds, urbains dans leur définition première, ils contribuent à le construire. Les recherches sur l'univers maritime définissent ses spécificités, déconstruisent les clichés qu'il suscite et analysent sa représentation. Elle serviront de base à cette étude.

Mais si l'historiographie détermine les persistances d'une image déviante liée au monde maritime, elle n'aborde pas son passage dans les villes et son lien avec l'imaginaire des bas-fonds. Ce travail étudie l'émergence des bas-fonds portuaires à l'échelle de l'Ouest de la France. Il considère que l'image du port comme lieu de vice et de violence a une histoire qui se construit au XIXe puis dans la première partie du XXe siècle, que cette image intègre pleinement les ports de l'Ouest. Il part du postulat que ceux-ci, tout en s'intégrant dans un imaginaire plus vaste, les bas-fonds portuaires sont un thème autonome, avec leurs propres représentations de mauvais lieux issus à la fois des spécificités locales et de l'imaginaire maritime. Cette recherche répond à un double objectif : approfondir un des aspects de l'imaginaire des ports, comme lieu mal famé, et compléter

---

46 CABANTOUS Alain, *Les Citoyens du large*, op. cit., p. 182.

47 CABANTOUS Alain, *Les Côtes Barbares*, op. cit., p. 248.



l'histoire des bas-fonds, en analysant leur dimension maritime. La démarche suivie tend à démontrer que l'avènement des bas-fonds dépend de quatre logiques concomitantes : les recherches prouvent que l'analyse locale s'inscrit dans une approche globale de la marginalité des villes et des ports. L'émergence des bas-fonds englobe successivement les villes puis les ports. La primauté est celle des grandes cités, qui disposent d'un fleuve ou d'un port, comme Paris et Londres. L'antériorité de ces capitales et de leurs dessous mal famés définit la représentation des bas-fonds portuaires locaux, en déterminant en premier les codes de cet univers. A l'échelle locale, cet imaginaire issu du littoral et de la ruralité recouvre progressivement une dimension urbaine. Initialement les territoires marginaux liés à l'océan ne sont pas ceux des ports. L'attention se déplace pendant le XIX<sup>e</sup> siècle des lieux déviants du littoral jusqu'aux quais des grandes cités et aux rues qui les environnent. Les premiers bas-fonds sont d'abord les rivages lointains et les cales des navires, avant d'intégrer les bouges et les bordels des ruelles du port.

Le processus de cette étude démontre également l'importance des hommes dans la représentation des bas-fonds portuaires. Dans la majorité des sources littéraires, c'est l'image du marin, ses faits et gestes, qui marque la perception des lieux qu'il fréquente, notamment pour les transformer en espaces mal famés. Ces recherches établissent que l'homme de mer devient une figure primordiale des bas-fonds portuaires. Mais l'analyse démontre que ceux-ci existent sans lui. Au sein des villes, la priorité des observateurs locaux demeure la criminalité et dans une moindre mesure la pauvreté. Pour la presse, la police, les mairies, les dessous du port ne sont qu'un aspect des maux urbains. La représentation des bas-fonds portuaires s'élabore à travers des sources diverses. La démarche de recherche suivie consiste à sonder les différents types de sources permettant d'appréhender les diverses représentations des ports : romans maritimes, presse, sources administratives notamment. La littérature en est la principale. C'est elle qui construit l'imaginaire des gens de mer et des lieux qu'ils fréquentent pour l'ensemble de la période. Les grandes villes de l'Ouest en constituent le réceptacle privilégié. Leur étude doit se faire avec la littérature comme

guide, c'est elle qui révèle prioritairement l'existence des bas-fonds d'une cité. Les stéréotypes ainsi écrits trouvent souvent leurs origines dans une réalité bien différente, moins inquiétante et pourtant plus tragique. La délinquance réelle des villes n'est pas le critère déterminant dans la perception des bas-fonds. Elle en constitue un des aspects, et sert parfois de base aux auteurs pour enjoliver ensuite leurs récits et leurs représentations des quartiers concernés.

Le corpus des textes est extrêmement vaste. L'étude des romans maritimes, de récits de voyages ayant pour cadre l'Ouest de la France, permet de croiser les approches et de déterminer des motifs récurrents dans l'écriture des ports et de leurs bas quartiers. L'analyse de ces œuvres autorise le constat de l'interférence des imaginaires. Leur relation d'interdépendance est pour autant difficile à préciser, de même que l'influence qu'elles pouvaient avoir. *Moby Dick* en 1851 semble un précurseur dans la construction de l'univers des bas-fonds portuaires par l'ensemble des éléments qu'il met en scène. Mais sa réussite tardive, sa traduction ultérieure en français, démontrent davantage le succès de ce thème dans l'entre-deux-guerres. L'imaginaire des bas-fonds portuaires se définit initialement comme la culture d'une élite. Il se popularise pendant le XIXe puis le XXe siècle, porté par la démocratisation des livres et des romans feuilletons. Le corpus ainsi étudié se définit par les principaux ouvrages de la littérature de la mer, élaboré par les recherches précédentes<sup>48</sup>. Il intègre les mémoires des XVIIe et XVIIIe siècle, comme ceux de Lesage et Alexandre-Olivier Exquemelin et les principaux auteurs anglais et américains, comme Fenimore Cooper dont le rôle est précurseur, et qui connaissent un succès important en France<sup>49</sup>. Pour la France du XIXe siècle, il repose essentiellement sur les romans maritimes, inaugurés par Eugène Sue "le père du roman maritime français"<sup>50</sup>, et sur les travaux des auteurs spécialisés dans le fait maritime, comme Gabriel de La Landelle ou Édouard Corbière<sup>51</sup>. Pour l'Ouest de la France en général, le corpus étudié se base là encore sur les travaux déjà existants sur la représentation de ces

48 Notamment : BERTUCCIOLI Americo, *Les Origines du roman maritime français*, Livorno, S. Belforte et C. Editori, 1937, p. 37, MONIOT BEAUMON René, *Histoire de la littérature maritime*, La Rochelle, La Découverte, 2008, p. 178.

49 BERTUCCIOLI Americo, *Les Origines du roman maritime français*, op. cit., p. 37.

50 MONIOT BEAUMON René, *Histoire de la littérature maritime*, op. cit., p. 178.

51 CABANTOUS Alain, LESPAGNOL André, PÉRON François, *Les Français, la terre et la mer*, op. cit., p. 419.

espaces<sup>52</sup>. Il intègre les récits de voyages des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècle comme ceux de Jacques Cambry ou Joseph La Vallée<sup>53</sup>, les productions littéraires mettant en avant le pittoresque du territoire comme celles de la Villermarqué, ou à vocation touristique comme le Guide Joanne. A l'échelle des villes, il reprend les travaux des observateurs sociaux comme Ange Guépin et Eugène Bonamy, les romans d'auteurs comme Pierre Loti ou Mac Orlan qui accordent à cette région une place importante dans leurs œuvres ainsi que les auteurs locaux dont les œuvres sont considérées comme fondatrice pour l'image de la ville<sup>54</sup>. La variété des supports permet de déterminer la solidité des éléments de base de cet imaginaire. Le succès des ouvrages, leur postérité, leur vocation pédagogique parfois, comme pour les livres scolaires, se conjuguent pour démontrer l'existence d'une représentation commune des mauvais lieux liés au port. Celle-ci se base sur la permanence de plusieurs motifs. Des traits dominants des bas-fonds, comme la figure des hommes de mer, ne connaissent pas d'évolution sur la période étudiée.

La vision des observateurs sociaux de la vie maritime permet d'en nuancer la portée. Ils déterminent pour autant des caractères généraux, qui s'agglomèrent à ceux issus de la littérature. Les marins sont peu disert sur le sujet. Les témoignages de la vie en mer définissent peu la réalité des ports. Il s'agit souvent d'une vision des élites maritimes, peu probante pour déterminer l'appréhension par les matelots eux-mêmes. La chanson apparaît comme la source la plus convaincante pour saisir leur ressenti. Une étude sélective des chants de marins ne permet pas de caractériser leurs pratiques mais elle démontre que celles-ci sont intégrées par les gens de mer. La mise en parole du port par les navigants prouve qu'ils en intègrent partiellement la perception déviante. L'image joue un rôle très secondaire. Elle contribue essentiellement à souligner les vertus positives de ces lieux. Les textes sont les plus à même de mettre en évidence les dessous des villes.

---

52 BERTHO Catherine *La Naissance des stéréotypes régionaux en Bretagne, op. cit.*, GUILLET François, *Naissance de la Normandie, op. cit.*, Annales de Normandie, 2000, SALOME Karine, *Les îles bretonnes. Une image en construction (1750-1914)*, Rennes, PUR, 2003.

53 BERTHO Catherine, *La Naissance des stéréotypes régionaux en Bretagne, op. cit.*, p. 133.

54 ALLAIN Patrice, « Quai de la Fosse : dérives et des rêves littéraires », *Talents 44, Le magazine des arts et de la culture en Loire-Atlantique*, n° 34, février 1999, p.16-17, LE GOÏC Pierre, *Brest en reconstruction. Antimémoire d'une ville*, Rennes, PUR, 2001, « Brest la mythique », p. 63-100.

Contrairement à la peinture offrant une image globalement méliorative des ports<sup>55</sup>, ils décrivent la misère, le vice et la débauche. Le cinéma s'intéresse également à ces espaces du dessous des villes de l'Ouest. Après la Seconde Guerre mondiale, il participe au développement de la mémoire de cet univers en mettant en scène des thèmes déjà existants, voir disparus.

L'étude de la presse permet d'aborder une autre représentation des villes portuaires. Les faits divers déterminent « les lieux du crime<sup>56</sup> » à l'échelle nationale comme au sein des cités. Ils se développent dans les titres régionaux à partir des années 1880<sup>57</sup> et contribuent à construire l'image des mauvais lieux. Leur analyse permet de comparer les différentes perceptions de ces espaces et de constater les divergences dans les préoccupations. Face à l'univers des bas-fonds portuaires, des marins bagarreurs et dangereux de la littérature, les quotidiens locaux se focalisent sur les formes de délinquance susceptibles de perturber grandement l'ordre de la cité. L'imaginaire des bas-fonds n'est alors utilisé que pour dénoncer une menace envers le centre ville et sa sécurité. La vision de la police et des mairies complète la perception. La correspondance des acteurs municipaux à Cherbourg, Brest, Nantes, démontre les réalités que sont les mauvais lieux des villes et l'importance des inquiétudes. L'étude repose sur les rapports et les courriers échangés entre l'administration municipale, la préfecture et les commissariats locaux. Ils concernent la prostitution, la situation générale des délits locaux, et les observations diverses sur la moralité de la ville. Ces échanges démontrent leur perception de la ville. Les écrits confirment la place peu prégnante des gens de mer dans la délinquance quotidienne<sup>58</sup>. Leur représentation de la cité est dominée par le souci de la réglementation, notamment envers les lieux de prostitution. Il les conduit à accepter la déviance des gens de mer, conséquence normale de leur rôle dans la cité.

L'ensemble de ces éléments détermine la représentation des bas-fonds portuaires dans l'Ouest de la France. Les bas-fonds de l'Ouest émergent au XIXe siècle. Au sein des villes, des lieux

---

55 CABANTOUS Alain, LESPAGNOL André, PÉRON François, *Les Français, la terre et la mer, op. cit.*, p. 441.

56 KALIFA Dominique, *L'Encre et le Sang. Récits de crimes et société à la Belle Époque*, Fayard, 1995, p. 109.

57 MARTIN Marc, *La presse régionale. Des Affiches aux grands quotidiens*, Fayard, 2002, p. 177-188.

58 COCHARD Nicolas, *Les Marins dans la ville, op.cit.*, p. 503.

particuliers, rues, places, quartiers, sont au cœur de leur représentation. Ceux-ci s'inscrivent dans une tradition antérieure, la connotation négative de l'univers maritime. Elle détermine la spécificité du port et du rivage, qui présentent des caractéristiques propres à leur ancrage régional. L'imaginaire des villes est précédé par celui des lieux déviants du littoral et de la vie en mer, espaces du dessous et de la sauvagerie : les côtes, les îles, les bagnes, la cale des navires. La littérature transforme le port en quartier mal famé. Les lieux des bas-fonds, ceux du crime et du vice principalement, sont dénoncés puis condamnés par les observateurs. Le rôle des acteurs est central dans la construction des bas-fonds. L'image du marin déviant et débauché détermine l'identité des lieux. Elle côtoie la figure des femmes, particulièrement des « filles des quais<sup>59</sup> » et des prostituées. Mais les bas-fonds se déterminent aussi par la présence de criminels et de miséreux. Figures centrales des quartiers mal famés, ceux-ci marquent les cités portuaires. Ces mauvais lieux, bien que méprisés, sont également un univers qui revendique sa spécificité et ses codes. La disparition des bas-fonds est annoncée dès l'entre-deux-guerres. L'effacement des mystères de la mer laisse place à la nostalgie des observateurs des ports et de la vie maritime. La mémoire des bas-fonds perdue alors après la Seconde Guerre mondiale, se développant également au-delà de la littérature. L'étude de la construction des bas-fonds portuaires permet alors d'évaluer la persistance de cet univers et de comprendre la permanence de son succès.

---

59 DUPE Gilbert, *Le Bateau à soupe*, La table ronde, 1946, p. 101-102.

## CHAPITRE I

### **L'émergence des bas-fonds de l'Ouest**

L'image des bas-fonds portuaires n'est pas un motif central dans la culture du XIXe siècle. Ils émergent progressivement, s'affranchissant de leurs figures tutélaires, celles de marins déviants et des villes mal famées. Au moment de leur autonomie, dans les années 1880 en France, ils héritent des images antérieures, antiques, médiévales et modernes qui définissent le monde de la mer et les cités littorales comme marginaux. Les bas-fonds correspondent à des lieux. Dès les années 1830, ce sont les espaces de la misère. Les observateurs sociaux, les maires, la littérature, la presse, décrivent ces poches de pauvreté au sein des grandes villes et s'inquiètent de leur présence. Au tournant du XIXe siècle, l'univers des bas-fonds s'affirme. Les faits divers et la littérature relatent l'existence des espaces du crime et de la débauche. Ces deux thématiques contribuent à particulariser les lieux des bas-fonds dans les ports de l'Ouest. La déviance est ici noyée dans une représentation plus large et dominante, l'image noire de la province bretonne, reculée, arriérée et dangereuse. Ces éléments d'interprétation marquent les cités du littoral et leurs habitants. Les mystères urbains intègrent leur univers dans les récits avant que ceux-ci ne prennent leur indépendance pour devenir des thèmes autonomes au sein des romans. C'est dans cette multiplicité d'images que se construit la représentation des bas-fonds portuaires de l'Ouest.

#### **1) Les bas-fonds de l'Ouest.**

De Cherbourg à Nantes, les bas-fonds se trouvent au cœur des grandes villes. Deux thématiques dominent : la misère et le vice. Les lieux de pauvreté sont mis en évidence dès les années 1830. Les observateurs sociaux localisent les quartiers misérables et en précisent les

caractéristiques. La délimitation des espaces du vice est plus tardive. Le succès des faits divers et du thème des bas-fonds porte les journalistes et les romanciers à en reprendre les éléments pour décrire les lieux dangereux et de débauche des villes. A fin du XIXe siècle, ils définissent les endroits mal famés des cités.

**a) « la pourriture, l'infection, dans les rues » : les lieux de la misère.**

« La ville de Brest est en train de justifier mieux que jamais son surnom de « pot de chambre de la France ». Partout c'est la pourriture, l'infection, dans les rues et les coins des places, le long de promenades. Personne ne s'occupe d'empêcher le dépôt d'ordures dans les endroits indus, personne ne s'occupe de faire le nettoyage, personne ne s'occupe davantage des urinoirs publics dont le trop plein déborde sur les trottoirs<sup>1</sup>. »

En 1918, *Le Courrier du Finistère* dénonce la situation de la ville de Brest, envahie par la pourriture. Pour le quotidien, c'est une « ville sale, abandonnée sous tous les rapport<sup>2</sup> ». Au sein des cités de l'Ouest de la France, la presse s'inquiète de l'existence de poches de pauvreté et de leurs conséquences. Elle souligne ces bas-fonds qui se distinguent par le dénuement de leurs habitants, leur délabrement, les risques sanitaires qu'ils représentent pour la ville et sa population. L'article du quotidien brestois révèle une préoccupation partagée par les observateurs sociaux, les municipalités, et reprise dans la littérature. L'étude de ces textes permet de mettre au jour les lieux de pauvreté et de misère. Ils sont une caractéristique des grandes villes. Les récits démontrent principalement leur présence à Saint-Malo, Brest, Lorient et Nantes. Ils existent en parallèle à une image noire des campagnes de l'Ouest, englobant les petites cités de cette région. Dès 1826, Étienne de Jouy dénonce la marginalisation de Recouvrance par les habitants de Brest. Après avoir stigmatisé la population de la classe inférieure, « laide et malsaine », il valorise les habitants du quartier :

« Les habitants de Douric et de Recouvrance, séparés seulement par une rivière sont d'un aspect plus agréable ; leurs formes sont moins disgracieuses, et leurs vêtements ne

<sup>1</sup> *Le Courrier du Finistère*, 25 mai 1918, p. 3.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 3.

portent pas l'empreinte de la misère ; cependant les habitants de Brest les traitent avec une comique supériorité que rien ne me parut autoriser<sup>3</sup>. »

Sa description témoigne de la pauvreté des habitants, même s'il la relativise. Elle démontre surtout le sentiment de supériorité de la part des Brestoises envers leurs voisins de l'autre rive et l'image négative qui les englobe. Recouvrance, quartier de Brest sur la rive droite de la Penfeld, apparaît comme une poche de pauvreté, digne du mépris de ses contemporains.

En 1835, André Guépin et Eugène Bonamy enquêtent dans les bas quartiers nantais, et définissent les « rues riches et rues pauvres<sup>4</sup> ». Leur objectif est de « pénétrer un peu dans l'existence des diverses classes qui composent la population de Nantes<sup>5</sup>. » Pour cela ils veulent étudier « le milieu où chacune d'elles s'agit avec plus ou moins de bonheur. Cherchons à connaître ses logements, sa nourriture, ses joies, ses peines, ses abus, ses privations, et voyons quelle influence ces conditions d'existence peuvent avoir sur la santé<sup>6</sup>. » Leur inquiétude envers les espaces de la pauvreté est liée aux effets qu'ils ont sur les hommes. Les deux médecins enquêtent sur des rues du centre, notamment le quartier du Marchix, la rue des Fumiers et la rue de la Bastille dont l'insalubrité est la cause d'une plus grande mortalité. Les lieux menacent les habitants et présentent des risques pour l'ensemble de la ville. C'est dans cette logique qu'ils veulent les combattre. L'angoisse sanitaire est l'élément principal qui établit l'existence des bas-fonds. Elle est particulièrement présente pendant la première moitié du XIXe siècle et constitue le seul critère déterminant des mauvais lieux des villes de l'Ouest. En 1849, le docteur Bonamy signale au maire de la ville les foyers potentiels d'épidémie de variole et de choléra à Nantes. Il met en évidence un espace circonscrit, habité par les migrants bretons installés en ville<sup>7</sup> :

« Nous devons noter, avant tout, que le lieu choisi par l'épidémie pour son premier siège a été le même en 1832 et en 1849. Le quartier assez circonscrit comprenant la rue de la

3 JOUY Étienne de, *L'Hermite en Province ou observations sur les mœurs et les usages français au commencement du XIXe siècle*, t. VI, Chez Pillet Ainé, 1826, p. 226.

4 GUEPIN André, BONAMY Eugène, *Nantes au XIXe siècle* [1835], Maison des Sciences et de l'Homme, Ange-Guépin, 2000, p. 505.

5 *Ibid.*, p. 454.

6 *Ibid.*, p. 454.

7 *Venir à Nantes avant d'être damné. Migration rurale bas-bretonne vers Nantes XIX-XXe siècle*, Collectif, Morlaix, Skol Vreizh, 2000, p. 49-50.



Piperie, la Grenouillère de Chantenay, le quai d'Aiguillon, les rues de l'Hermitage, Baco, des Perrières, les Garennes, les grands jardins de l'Hermitage, est habité généralement par une population indigente, mal nourrie, mal vêtue, mal logée<sup>8</sup>. »

La crainte envers ces poches de pauvreté se double d'une dimension xénophobe. A Brest, le quartier de Recouvrance se marginalise. Il accueille une importante population d'origine bretonne, constituant presque un groupe indigène au sein d'une ville française<sup>9</sup>. En 1851, la commission nantaise pour l'assainissement des logements insalubres établit un lien direct entre les risques sanitaires et la provenance des habitants. Les lieux d'immigration deviennent les bas-fonds des villes :

« [...] nous devons le reconnaître, nos espérances se décourageraient si les quartiers misérables, dont nous poursuivons l'assainissement, devaient être régulièrement infectés, le mot n'est pas trop fort, par ces invasions de mendiants qui nous viennent des campagnes de Bretagne<sup>10</sup>. »

A Lorient, la municipalité incrimine également le manque d'hygiène de la ville comme cause de l'épidémie de 1851. Elle dénonce « l'usage hideux de verser les déjections urinaires et autres dans les ruisseaux où elles croupissent » qui « font des rues de Lorient de véritables foyers pestilentiels<sup>11</sup>. » En 1855, des lieux se dessinent comme foyers d'infections, « la mort est sélective socialement et géo-socialement » et « la rue de Brest, extra-muros, semble être un vrai mouroir<sup>12</sup>. »

La première moitié du XIXe siècle est marquée par la primauté des quartiers pauvres et des populations « malsaines » dans la construction de bas-fonds qui n'en portent pas encore le nom. La menace sanitaire qu'ils représentent pour la ville en est le critère déterminant. Ces mauvais lieux sont les rues les plus misérables de la ville, celles du centre comme celles des quartiers spécifiques comme Chantenay et le Marchix à Nantes, Recouvrance à Brest, les rues extra-muros à Lorient. Dans la seconde moitié du siècle les références aux quartiers misérables augmentent. Le thème des bas-fonds rencontre le succès avec *Les Mystère de Paris* en 1842 et les romanciers mettent en scène

8 ADLA, 1M1350, Lettre du docteur Bonamy au maire de Nantes, 11 mai 1849.

9 LE GALLO Yves (dir.), *Histoire de Brest*, Toulouse, Privat, 1976, p. 273.

10 Rapport sur les immigrations bretonnes dans la ville de Nantes, par A. Chérot au Maire de la Ville. Cité dans *Venir à Nantes avant d'être damné, op. cit.*, p. 55-57.

11 NIERES Claude, *Histoire de Lorient*, Toulouse, Privat, 1988, p. 191.

12 *Ibid.*, p. 192.

le « troisième dessous » des « sociétés humaines<sup>13</sup> ». Le phénomène, initialement parisien, s'étend aux villes de province. La littérature détermine à son tour les bas-quartiers des villes de l'Ouest. En 1866, quatre ans après *Les Misérables*, Victor Hugo décrit dans *Les Travailleurs de la Mer* une ruelle de Saint-Malo, qui n'existe plus depuis quarante ans :

« C'était une double rangée de maisons de bois penchées les unes vers les autres, et laissant entre elles assez de place pour un ruisseau qu'on appelait la rue. On marchait les jambes écartées des deux côtés de l'eau, en heurtant de la tête ou du coude les maisons de droite et de gauche. Ces vieilles baraques du Moyen Age normand ont des profils presque humains. De mesure à sorcière il n'y a pas loin. Leurs étages rentrants, leurs surplombs, leurs auvents circonflexes et leurs broussailles de ferrailles simulent des lèvres, des mentons, des nez et des sourcils. La lucarne est l'œil, borgne. La joue c'est la muraille, ridée et darteuse. Elles se touchent du front comme si elles complotaient un mauvais coup. Tous ces mots de l'ancienne civilisation, coupe-gorge, coupe-trogne, coupe-gueule, se rattachaient à cette architecture<sup>14</sup>. »

Pour l'auteur, l'histoire des lieux est décisive et la référence au passé est déterminante pour leur singularisation. Ils sont le réceptacle des pratiques anciennes et d'acteurs issus de temps normalement révolus. La description de Saint-Malo construit l'image d'une cité de l'ancien temps, infestée par la pauvreté et les mœurs du Moyen Age. L'habitat est à l'image des hommes qui vivent en ces lieux. L'évocation des agissements de l'ancienne civilisation renvoie à la misère et aux dangers du monde médiéval autant qu'à l'identité de Saint-Malo, cité corsaire bretonne. L'histoire de la ville définit la spécificité de ses bas-fonds. Dans la continuité de l'œuvre de Victor Hugo, la littérature développe l'image de quartiers délaissés. En 1883 à Brest, Pierre Loti confirme l'image misérable du quartier de Recouvrance, situé face au centre de la ville, sur les rives de la Penfeld. Dans *Mon Frère Yves*, Pierre Loti décrit « les premières maisons de Brest et de Recouvrance » « d'où sortaient de petites fumées blanches ; elles criaient leur misère humide et froide, et le vent s'engouffrait partout avec un bruit triste<sup>15</sup>. » Le lieu abrite les marins de l'État et les ouvriers du port<sup>16</sup>, les classes les plus basses des gens de mer brestois<sup>17</sup>. Cette différenciation est exacerbée par

13 HUGO Victor, *Les Misérables*, op. cit., p. 275.

14 HUGO Victor, *Les Travailleurs de la Mer* [1866], Éditions du Seuil, 1963, p. 53.

15 LOTI Pierre, *Mon Frère Yves*, op. cit., p. 21-22.

16 *Ibid.*, p. 275.

17 SEGALÉN Auguste-Pierre, « Souvenirs d'enfance à Recouvrance (1909-1919) » in *Cahiers de l'Iroise (Les)*, n° 92, 1976.

la littérature. A Nantes, René Bazin décrit en 1897 le quartier de Chantenay comme un ramassis de « mesures » où « pullulent » de jeunes enfants :

« C'était un monde étendu et incroyablement peuplé, que limitaient d'un côté la rue de l'Ermitage, de l'autre la ruelle du Roi-Baco. La première ligne de maisons, à peu près régulière, cachait un second plan de cours bâties, de mesures étagées sur l'échine du coteau, entourées de jardins minuscules, défendues par des palissades, et où régnait toujours une odeur de lessive. Les vieux ne manquaient pas, les enfants pullulaient. Il y avait la population ancienne et aristocratique, occupant le quartier depuis un demi-siècle ou même davantage, et les colonies vagabondes que l'huissier lève et relance, comme un limier, de place en place dans le champ de misère des villes, troupe lamentable qui n'a point d'amis, qui n'a pas eu le temps de s'en faire et pas le temps d'en pleurer<sup>18</sup>. »

A partir des années 1860, la littérature définit les lieux des bas-fonds, ceux du centre aussi bien que les quartiers spécifiques des villes. Elle participe au développement de leur représentation en y associant des thèmes propres à cet imaginaire, l'humidité, la paupérisation des hommes, l'abandon et la tristesse. En parallèle, la crainte de la contagion perdure et la presse s'en fait le relais. En 1884, à Nantes, *Le Phare de la Loire* signale « les odeurs infectes » de la ville, rue du Cheval-Blanc : « Il suffit de la traverser, sans même entrer dans les maisons pour sentir les plus malsaines exhalaisons de latrines<sup>19</sup>. » Le quotidien remet en cause la présence d'un dépôt de peaux, quai Penhièvre : « Il y a deux mois, la puanteur répandue dans tout le quartier par ce foyer d'infection devint tellement intolérable que les habitants résolurent d'en finir<sup>20</sup>. » En associant manque d'hygiène et crainte du choléra, la presse dénonce ces foyers d'insalubrité. Journalistes et médecins continuent de s'inquiéter pour les quartiers pauvres : centres de contagion pour l'ensemble de la ville. Cette démarche se poursuit après la Première Guerre mondiale. En 1909, le docteur Alix constate les conséquences sur les habitants, de la vie dans les taudis du quartier de Kéravel dans le centre ville de Brest :

« Anéantis, désespérés, ils prennent vite en dégoût leur foyer misérable et vont demander à l'alcool l'oubli de leur misère. L'alimentation de ces malheureux se réduit à quelques pommes de terre, parce que le salaire va presque en entier à l'assommoir. La

18 BAZIN René, *De toute son âme* [1897], Nantes, Éditions Siloé, 2005, p. 132.

19 *Le Phare de la Loire*, 10 août 1884, p. 2.

20 *Ibid.*

tuberculose arrive et, trouvant un terrain tout préparé, moissonne l'un après l'autre, tous ces dégénérés<sup>21</sup>. »

En réaction, la municipalité entame dans les années 1925-1929, la construction d'un quartier d'habitations ouvrières à Kerigonan. A Lorient, les mesures ciblent les conditions de vie des ouvriers, notamment ceux de l'arsenal<sup>22</sup>. Malgré cela les taudis demeurent à Keravel et Recouvrance<sup>23</sup> au sein de la ville de Brest. Dans le Nantes de l'entre-deux-guerres, les craintes persistent envers les foyers de rougeole ou de dysenterie. Dans *La Lèpre de Nantes*, en 1925 le journaliste Pierre Rocher relativise le danger du quartier du Marchix tout en rappelant la source d'infection qu'il peut représenter :

« N'exagérons rien, mais convenons qu'il y a pire taudis que ceux du Marchix. Le service d'hygiène a pénétré un peu partout et derrière lui l'eau courante. Nous sommes en effet à une époque où se laver est un signe de civilisation. Au 4... de la rue du Marchix, la carte indique que la tuberculose, la rougeole, la dysenterie ont fait des ravages. Le caniveau de la cour est rempli d'immondices. L'eau s'élève de chaque côté en flaques noires<sup>24</sup>. »

En 1924, un quotidien nantais constate qu'au cœur de la ville, il « reste toujours la vieille bicoque avec ses murs lépreux, sa cour sordide, ses draps et autres linges plus ou moins sales qui pendent aux fenêtres<sup>25</sup>. » La misère urbaine, composante de l'imaginaire des bas-fonds, est régulièrement dénoncée par les observateurs sociaux. Elle s'appuie sur la figure du pauvre, objet romanesque mais également cible de l'enquête sociale. Cette dernière se préoccupe également des lieux qui l'abritent, cloaques au cœur des villes et quartiers miséreux. Dans l'entre-deux-guerres, la presse publie les investigations de ces enquêteurs « dans les quartiers les plus tristement réputés de la ville<sup>26</sup> ». A Brest, *La Dépêche*, dévoile dans une série d'articles en 1921 « la misère qui se cache. » Les textes décrivent les habitations et les populations les plus vulnérables, les « mansardes à peine meublées »

21 Cité par LE GALLO Yves (dir.), *Histoire de Brest*, op. cit., p. 306.

22 NIERES Claude, *Histoire de Lorient*, op. cit., p. 190.

23 *Ibid.*

24 ROCHER Pierre, « La lèpre de Nantes », *Le Populaire*, février-avril 1925.

25 *Le Populaire*, 7 avril 1924.

26 ROCHER Pierre, « La lèpre de Nantes », op. cit.

du centre sans forcément préciser leur localisation. Le quotidien distingue le quartier de Recouvrance :

« La misère sévit partout, à Brest et dans ses faubourgs : mais nous signalons spécialement la détresse de Recouvrance... Si l'on veut (c'est pour ceux qui demeureraient sceptiques) si l'on veut toucher du doigt le fond de la souffrance aux formes diverses et infinies, c'est là qu'il faut aller, il faut (en plein jour) s'armer d'une lampe de poche afin de découvrir cette chose sans nom qui sert d'escalier et qui serait plutôt une sorte de casse-cou : il faut entrer dans une salle, basse, noire, qui prend jour sur une espèce de puits que l'on ne peut appeler cour : il faut aller visiter cet enfant malade qui souffre dans un recoin de l'atroce et unique chambre et qui n'a pas d'air parce que, à quelques centimètres de la fenêtre, on trouve la paroi d'un rocher qui suinte de l'eau<sup>27</sup>. »

En décrivant la descente dans les bas-fonds de la misère, l'article reprend des éléments constitutifs de l'imaginaire des cloaques de la pauvreté. Cette description et cette exagération servent leur dénonciation. Elles contribuent à détacher l'importance des bas quartiers de la ville de Brest, associés ici à celui de Recouvrance. En 1925, l'ensemble d'articles intitulé *La Lèpre de Nantes* détermine les taudis de la ville. Le journaliste décrit les lieux de misère du quai de la Fosse, du quartier Chantenay et de ses « Marches de Saint-Anne », surnommé « le grenier des miséreux », du quartier du Marchix. Ces cloaques apparaissent comme des vestiges de l'ancien temps. C'est le cas de la Vallée du Bois-Hardy, aux limites de Nantes :

« C'est là à cinq cents mètres de la rue Chevreuil, dans la vallée tondue du Bois-Hardy, que le « village noir », image trouble et chancelante de cauchemar, assemble en deux camps séparés par un fossé et des ronces, une cinquantaine de baraques. Disjointes, affaissées, construites en planches que les pluies ont pourries, maçonnées de mâchefer creux, couvertes de carton goudronné ou de fer blanc, elles semblent avoir été renversées sur la tourbe du terrain par les tombereaux des boueurs, parmi les détritiques et les immondices de la ville. C'est puénil, misérable, désespérant<sup>28</sup>. »

A la pauvreté est associée l'image d'une contre-société, peuplant ces lieux dangereux et misérables. L'endroit est humide, boueux, rempli d'immondices. L'enquête sociale définit les poches de pauvreté et leur perception comme bas-fonds. Leur évocation se double d'une dimension romantique. Pierre Rocher affirme s'aventurer « ... Dans le Nantes des ruelles, des venelles, des passages, dans le Nantes des bas-fonds épris d'un désespérant romantisme, des gens se sont fait un

27 « La misère à Brest », *La Dépêche*, 30 janvier 1921.

28 ROCHER Pierre, « La lèpre de Nantes », *op. cit.*

trou à la manière des bêtes. » L'extrême misère n'est plus seulement associée à la maladie et à la contagion. La description relève aussi d'une dimension plus poétique. La littérature confirme la vision de ces lieux spécifiques au cœur des deux grandes villes de l'Ouest. En 1943, Gilbert Dupé décrit les habitations sordides du quai de la Fosse :

« [...] en s'arrêtant devant une bâtisse malsaine, pareille à une cave bâtie en hauteur. La porte semblait celle d'un égout. [...] C'était ça l'asile, le repos de la terre. On y devait crever sans air et sans clarté. [...] Ils trébuchaient dans l'escalier, jurant de manquer les marches usées, branlantes dans l'ombre moite qui collait à la peau<sup>29</sup>. »

La vision de l'auteur confirme la localisation et la représentation des lieux de pauvreté, humides et malsains. La fascination pour les bas-fonds entraîne le romancier à en reprendre les codes d'écriture et à développer l'image misérable des quartiers les plus pauvres. Dans l'Ouest de la France, leur existence augmente avec le développement de l'enquête sociale et la croissance des villes. L'inquiétude se déplace des espaces ruraux aux poches de misère des grandes cités. Les dénoncer obéit à des motifs hygiénistes, l'objectif est de sauvegarder la salubrité publique. C'est également une source d'inspiration pour les romanciers qui attire leur lecteur grâce à la fascination que cet univers exerce. L'ensemble de ces sources contribue à déterminer la localisation des endroits les plus misérables. Ceux-ci coexistent avec les lieux du vice et du crime. A la fin du XIXe siècle, le thème devient un motif commercial dans les quotidiens. L'objectif est de capter l'attention du lecteur en présentant la presse comme capable de dévoiler et combattre ces mauvais lieux. La dimension portuaire est quasiment absente malgré la présence de quartiers associés à l'identité maritime de la ville. Misère et débauche des marins sont dénoncées séparément par les observateurs de la vie maritime, souvent extérieurs aux villes bretonnes ou normandes.

#### **b) « entrons dans la Fosse » : les lieux de la débauche et du crime.**

« Ensuite, il hésita devant les paisibles rues bourgeoises. Chercher le matelot en dehors du quartier maritime était inutile. Il était enfoui dans une de ces maisons inquiétantes,

---

29 DUPÉ Gilbert, *La Figure de Proue* [1943], Louviers, Éditions l'Ancre de Marine, 2003, p. 84.

noircies du haut en bas, en ce laciis ténébreux de ruelles et de couloirs aux odeurs de caves pourries<sup>30</sup>. »

En évoquant le quartier maritime de la Fosse à Nantes, l'auteur révèle sa connaissance de lieux spécifiques, réceptacles de la bordée des matelots et de leurs agissements. L'appellation « quartier maritime » recouvre les lieux d'habitation des gens de mer dans les villes, une « portion délimitée d'une ville, caractérisée par des traits économiques, sociaux et/ou culturel propres<sup>31</sup> », en l'occurrence ceux des gens de mer. Dans le sens employé par l'auteur Jacques Henry, l'expression désigne les lieux fréquentés par les marins pour s'y divertir. Les grandes villes de l'Ouest accueillent en leur sein des mauvais lieux se distinguant par le vice et les pratiques criminelles. Pour certains de ces espaces, les références au rôle maritime de la cité se superposent. Sans forcément bénéficier de cette appellation directe, ils deviennent les bas-fonds portuaires de la ville.

L'existence de lieux envahis par le crime et la délinquance est révélée par la presse, portée par le développement des faits divers en province. Leur étude dans l'Ouest de la France démontre que la préoccupation centrale des quotidiens concerne la ville dans son ensemble. Les craintes des journaux locaux se focalisent rarement sur des lieux précis et concernent des espaces indéfinis comme le centre ou les rues. C'est sous le titre « Lorient et son arrondissement » que *Le Phare de Bretagne* relate les « coup de couteau<sup>32</sup> », « ivresse et tapage<sup>33</sup> » que connaît la cité. En 1918, *Le Courrier du Finistère* dénonce la situation de Brest, envahie par le vice :

« « Brest, ville sale », lisions-nous l'autre jour sur les parois de l'un de ces édicules. Oh ! Oui, ville sale, abandonnée sous tous les rapports.

La rue appartient aux filles éhontées, le vice s'y étale en toute liberté, sans aucune retenue. Avec cela les agressions se multiplient même en plein jour. Lundi soir, vers 9 heures place des ports, le second maître Alexandre Morvan était assailli brutalement par quatre apaches, frappé d'un coup de couteau à la cuisse gauche, et précipité dans la douve des fortifications, où il passa la nuit n'ayant pas la force de se relever. Mardi matin, M. Béchu gardien de bureau à la Trésorerie générale sortait de la Banque de France avec 450.00 fr. Rue de la Banque deux individus se précipitèrent sur lui

30 HENRY Jacques, *Jean-François de Nantes* [1928], Nantes, Éditions aux portes du large, 1947, p. 201.

31 CABANTOUS Alain, *Les Citoyens du large. Les identités maritimes en France*, op. cit., p. 97.

32 *Le Phare de Bretagne*, 19 septembre 1900.

33 *Le Phare de Bretagne*, 3 février 1912.

essayant de lui arracher sa sacoche, et ils y seraient parvenus sans l'arrivée d'un sous-officier d'infanterie, qui malheureusement ne put maintenir les malandrins<sup>34</sup>. »

L'article joue sur la relation entre la délinquance et l'état des rues, envahies par la saleté, le crime et l'immoralité. L'existence de ces bas-fonds, qui n'en portent pas le nom, mais qui en ont les caractéristiques, est à l'origine d'actes délictueux. Apaches et malandrins sont les rejets de ces endroits abandonnés des autorités. Les renvois aux lieux mal famés sont réguliers dans la presse. Ces exemples montrent l'utilisation du thème des bas-fonds à des fins anxiogènes. Le nombre d'articles est proportionnel à la taille des villes. Nantes, « métropole » de l'Ouest, est surreprésentée. Le phénomène est beaucoup moins présent dans les plus petites villes du littoral breton où la délinquance n'est pas associée à des espaces spécifiques. L'angoisse, que la description de ces cloaques du vice et de la criminalité doit provoquer chez le lecteur, est liée au sentiment d'invasion du centre de la cité. Plus que des lieux précis, les faits divers décrivent une ville envahie par le crime. En 1924, sous le titre « Lieux mal famés » *L'Écho de la Loire* établit un lien entre développement de la criminalité et bas-fonds de la cité. Le quotidien dénonce les lieux associés à l'armée du crime<sup>35</sup>, liés à ces individus dangereux pour la société, apaches, assassins et autres auteurs de mauvais coups :

« On recherche à Nantes, dans les lieux mal famés, les assassins de l'agent Mainguy. Ainsi s'expriment les journaux, qui ont l'air de tenir pour la chose la plus naturelle du monde, l'existence dans nos métropoles, de bouges, sentines, cloaques, etc., sur la nature desquels il nous serait impossible d'insister. Ces mauvais lieux, les lieux infâmes, remplacent les anciens « asiles de refuges ». Tous ceux qui ont fait un mauvais coup sont sûrs d'y trouver une cachette.

[...] Car, enfin, si toutes les boîtes interlopes étaient bouclées, l'armée du crime perdrait au moins, à cette opération de salut public des endroits trop favorables pour se concentrer, s'abriter et se cacher. Elle y perdrait ses centres de mobilisation<sup>36</sup>. »

Pour le quotidien nantais, les « lieux infâmes » sont une réalité au sein des villes et favorisent la délinquance et les meurtres. Sans employer directement le terme, l'article reconnaît l'existence d'espaces admis comme bas-fonds dans les métropoles. Il fustige les autres journaux qui acceptent

<sup>34</sup> *Le Courrier du Finistère*, 25 mai 1918.

<sup>35</sup> KALIFA Dominique, *L'Encre et le Sang*, op. cit., p. 146.

<sup>36</sup> *L'Écho de la Loire*, 21 octobre 1924, p. 2.



ces quartiers mal famés sans les condamner fortement. En admettant l'existence des ces cloaques, le journaliste reconnaît la spécificité de son quotidien, qui se veut un des seuls à les dénoncer. Les bas-fonds sont les cachettes de l'armée du crime et se doivent d'être éradiqués. A travers la rubrique des faits divers la presse définit les lieux de la délinquance. Il s'agit majoritairement d'espaces indistincts, ceux du centre, présentés comme bas-fonds. La crainte des délits menaçant l'ensemble de la ville domine celle de l'existence de lieux réservés au vice et au crime. Leur représentation est alors associée à la présence des marins et ils deviennent les bas-fonds portuaires de la cité, réceptacles de la débauche et la violence. C'est le quai de la Fosse, à Nantes et ses ruelles perpendiculaires, la rue d'Ancin, la rue des Trois-Matelots, la rue des Marins, qui abritent les maisons closes. C'est le quartier de Recouvrance à Brest, qui accueille les plus pauvres de la ville en même temps que les excès des marins. C'est le quartier des Sept-Saints, dans la même ville, et la rue de Keravel, où se regroupent les bordels et les cabarets, fréquentés par les matelots. Ces espaces se distinguent par l'imaginaire mal famé qu'ils véhiculent. Ces lieux apparaissent dans les écrits comme les bas quartiers de ces cités portuaires à la fin du XIXe siècle et dans la première moitié du XXe siècle. Ce sont les romans qui les constituent, implicitement et explicitement, en bas-fonds. Cette représentation amplifie et déforme leur place dans les villes. Elle accompagne la dualité de la perception du port, constituant parfois le pendant de l'image méliorative de la ville.

L'imaginaire des bas-fonds qui se construit autour de ces espaces correspond à la réalité des lieux, notamment la présence de maisons closes, et s'adapte à leur transformation. A Brest, le quartier des Sept-Saints, îlot insalubre, est une place centrale de la prostitution dans la ville. Sa réfection, dans les dernières années du XIXe siècle, « fit disparaître lacs de ruelles, venelles et escaliers<sup>37</sup>. » Elle participe aussi à modifier la répartition des maisons de tolérance en favorisant les établissements « bien tenus<sup>38</sup> ». Les interventions municipales et l'histoire de la ville contribuent à modeler sa physionomie. A Nantes ce sont les « trois mauvaises ruelles » perpendiculaires au quai

---

37 LE GALLO Yves (dir.), *Histoire de Brest*, op. cit., p. 298.

38 AM Brest, 11159 : Police de la prostitution. Réglementation, correspondance, circulaires ministérielles. 1791-1958, Lettre du commissaire au maire, brouillon.

de la Fosse, au pied des rues de l'Héronnière et du cours Cambronne qui constituent « le pauvre décor urbain du « plaisir »<sup>39</sup> » jusqu'en 1946 et l'abolition de la prostitution réglementée. En 1905, Ludovic Garnica de la Cruz associe la violence au vice et en présente une vision infernale :

« Des ivrognes titubaient et s'affalaient le long des trottoirs. Il marcha devant lui. Les becs de gaz toussotaient des hoquets safran. Au fond d'une rue, les grosses lanternes éclairaient les titres : Maison Girondine, A l'Espérance. Les portes étaient closes. Des ombres frappaient, sournoisement la porte s'entr'ouvrait et se refermait sur eux. [...]

Une bande de matelots hurlant le dépassa. Ils cognèrent, puis s'enfourchèrent dans la maison. L'aspect était lugubre. Une odeur de vice et de mort prenait à la gorge comme du soufre. Ce lui fût aussi la sensation d'être entre ces murs rapprochés, dans quelque cachot affreux, quelque effroyable coupe-gorge. Des mines patibulaires le couvraient de regards hostiles.

Les femmes chuchotaient avec eux. René eut une frayeur atroce. Des frissons lui moitèrent la peau. Ses jambes tremblèrent. Il lui sembla que le ruisseau coulait des pourritures et du sang caillé. Il s'appuya au mur. Un homme vint vers lui. Une nouvelle bande de soldats fit irruption dans la ruelle. Ivres, ils insultèrent l'homme. Il y eut bataille, coups. René profita de la bagarre pour monter la rue, tremblant sous les appels des hôtes de A mon désir, A grand I !... croyant sentir le froid d'un couteau entre les épaules. Il quitta ce quartier maudit de stupre abominablement autorisé.

Les exploiters de la débauche ont planté leurs tentes au même endroit. L'air y est lourd des puanteurs de syphilis, des maladies exotiques apportées par les marins privés de femmes pendant les longues traversées et venant apaiser leur fringale dans d'immondes naufrages en ces puits de tares morales et physiques, de dégénérescence contagieuse<sup>40</sup>. »

La description reprend l'ensemble des caractéristiques des bas-fonds. La scène se passe dans une obscurité seulement vaincue par la lumière des lanternes. L'odeur est celle du vice. Les lieux sont humides, l'eau révèle le danger et le stupre. La présence des marins en bordée révèle la dimension de débauche. Les bandes de soldats et de matelots rendent l'endroit criminel. L'auteur en respecte la topographie mais la symbolique en est inversée. René, le personnage du récit, monte pour s'enfuir et quitter le quartier.

Dans les années 1919-1920 le danger des rues du quai de la Fosse est le reflet partiel de la réalité perçue par les contemporains. Les références au site sont régulières et récurrentes dans la presse, par exemple sous les titres « L'Aggression du Quai de la Fosse<sup>41</sup> » ou « Sur les quais<sup>42</sup> ». Et

39 BODINIER Jean-Louis, BRETEAU Jean et DE LA CASINIERE Nicolas, *Le Quai de la Fosse*, Apogée, 1977, p. 36.

40 GARNICA DE LA CRUZ Ludovic, *Nantes la Brume*, Librairie Française, 1905, p. 168.

41 *Le Populaire*, 26 mars 1924, p. 3.

42 *Le Populaire*, 23 septembre 1924, p. 3.

en 1919, la presse dénonce les environs du lieu, sous le titre « L'Échauffourée de la rue des Trois-Matelots », une des ruelles perpendiculaires « qui déshonore le quai de la Fosse. » Le journal y associe un autre fait divers, intitulé « Encore une agression quai de la Fosse », et en déplore l'insécurité :

« La nuit dernière, pendant plus d'une heure, quatre énergumènes tous plus ivres les uns que les autres, ont révolutionné le quai de la Fosse, arrêtant les passants, les insultant, menaçant même de les frapper et poussant tout le temps de véritables hurlements.

Ceci démontre qu'il y a urgence et urgence absolue à renforcer le service de surveillance dans cette partie de la ville, qui, depuis la disparition des inspecteurs de la brigade de Sûreté générale, démobilisés pour la plupart, tend de plus en plus à redevenir le centre d'action de nos dangereux malandrins<sup>43</sup>. »

La presse contribue à construire le sentiment d'un espace dangereux. Mais cette mise en garde reste rare. Le quai de la Fosse et ses environs ne donnent pas lieu à une dénonciation importante et sont traités comme l'ensemble des scènes de faits divers. Ce constat se retrouve dans la vision des autorités municipales qui ne font pas du quartier une préoccupation essentielle, au-delà de la surveillance des maisons de tolérance. Les rapports de police ne distinguent pas le quai ni les rues voisines<sup>44</sup>. La particularité de ce quai est créée par les romanciers. S'ils relaient une situation existante, la présence des maisons closes ou l'existence de rixes, ils en déforment la réalité. C'est la préoccupation sanitaire qui domine. Les lieux spécifiques dépendent des mutations de la ville, notamment de ceux de la prostitution. A Brest, le quartier des Sept-Saints voit sa représentation évoluée en fonction de sa physionomie et de sa destruction. En 1926, dans le Brest de Pierre Mac Orlan, la présence de ses « amies » est liée à l'histoire de ces lieux :

« D'autres me guettent, dans les ruelles numérotées de Kéravel, dans les petites rues de Recouvrance qui mènent à la Cayenne, et dans ce qui peut rester de visible du vieux quartier des Sept-Saints<sup>45</sup>. »

Pierre Mac Orlan décrit la rue Guyot dans le centre ville, perpendiculaire à la rue de Siam, comme

<sup>43</sup> *Le Populaire*, 21 mai 1919, p. 2.

<sup>44</sup> AM Nantes, 4 M 228 Police administrative. Surveillance de la prostitution : correspondance, affiche. 228 : 1888-1931.

<sup>45</sup> MAC ORLAN Pierre, *Brest* [1946], Terre de Brume, 2009, p. 11.

lieu de plaisirs. Il la présente comme le « quartier réservé » de la ville, successeur implicite de celui des Sept-Saints, disparu :

« La rue Guyot est une rue composée en studios. Quatre maisons étranges, mystérieuses, maritimes et nordiques y constituent un carrefour du plaisir, tel qu'il peut être rêvé pour des hommes du Nord-Ouest. Ceci ne ressemble guère au quartier réservé de Marseille où *Cytheria* illumine de tous ses feux une rue en guirlande de mirliton multicolore qui charme des Napolitains excessifs et trop nerveux. C'est ici le décor naturel qui convient au plaisir de la chair quand la pluie ne se fait pas oublier. Une nuit, j'imagine qu'un remorqueur ivre déhalera une amarre et enchaînera à sa suite, vers un port du Nord, aux eaux sans joie, les quatre bordels de Brest aux hublots fleuris de pots de géraniums<sup>46</sup>. »

L'imaginaire repose autant sur le mystère que sur le contraste. La dimension maritime accentue l'identité de l'endroit. La pluie bretonne renforce son caractère spécifique. La taille de la ville explique leur nombre, et la dimension provinciale et familiale de ces bordels fleuris aux géraniums. Le texte de Pierre Mac Orlan et ses références à Marseille ou à Naples, démontre également l'imbrication des ports de l'Ouest dans un imaginaire plus large des bas-fonds portuaires et la porosité entre ces univers. Ce sont des lieux infernaux autant qu'érotiques. C'est le cas du quai de la Fosse, représenté ainsi en 1928 :

« Le cap sur la rue de l'Héronnière ! La petite bande endimanchée s'en alla vers une accueillante buvette, juste au coin d'une ruelle aux filles. Les couleurs des maisons d'amour faisaient loucher, les femmes en chemise rose, les cuisses nues, au pas des portes, avaient des gestes prometteurs, et pavoisées de sourires peints jusqu'aux oreilles, soufflaient crûment un goût de chair grasse. Comme à un signal tous les pianos et les phonos de la venelle se mirent en route. Et ces bouffées de musique, ces odeurs de femmes, ces corps étalés, charmes au vent, chatouillèrent doucement le désir des mâles<sup>47</sup>. »

La rue de l'Héronnière est située en parallèle du quai et le surplombe. Les axes perpendiculaires accueillent les maisons de tolérance de la ville<sup>48</sup>. L'auteur s'appuie sur une réalité tangible pour transformer le quartier. Il construit l'image d'un lieu érotique, attirant le désir des hommes. Le cadre est celui des venelles, ruelles propres aux bas-fonds. L'odeur, celle du sexe, le bruit, celui d'une musique destinée à attirer les hommes. La rue de l'Héronnière, voisine du quai de la Fosse, n'est

---

46 *Ibid.*, p. 35.

47 JACQUES Henry, *Jean-François de Nantes*, op. cit., p. 22.

48 BODINIER Jean-Louis, BRETEAU Jean, DE LA CASINIERE Nicolas, *Le Quai de la Fosse*, op. cit., p. 39.

plus seulement le réceptacle de la misère sexuelle des marins mais l'endroit réservé de la ville, où des femmes offrent leurs charmes aux hommes. Le sentiment oscille entre répulsion et fascination à l'évocation des chairs grasses offertes en ce lieu. Cette représentation est récurrente dans les évocations des quais nantais. En 1941, dans *L'Ancre de Miséricorde*, Pierre Mac Orlan associe la misère et le vice dans le quartier de Kéravel, dans le centre de Brest. En situant l'action dans le passé, Pierre Mac Orlan accentue la misère des lieux et utilise leur ancienne image en lien avec la proximité du quartier des Sept-Saints, refuge de la prostitution :

« Nous nous dirigeâmes vers Kéravel. La nuit était sombre et la lumière de la ville ne parvenait pas à dissiper l'ombre des murs. Des maisons informes dans la nuit révélaient des rumeurs de mauvais aloi : des voix animées de soldats en goguette. Le rire bête des femmes leur répondait. [...] Il m'est impossible de décrire le décor lugubre de cette rue où le vent s'engouffrait comme dans un tuyau d'orgue. Au-dessus de ma tête, la lanterne grinçait au bout de sa chaîne et sa lueur presque tragique menaçait de s'éteindre à chaque coup de vent qui dispersait les tas d'ordures. Des rats se dispersaient en poussant des cris aigus. Ils étaient si nombreux que les chats immobiles derrière les hautes cheminées se hérissaient, la peur au ventre<sup>49</sup>. »

La dimension de bas-fonds est évidente. Les critères sont toujours les mêmes, la nuit, la bêtise concourant au vice, les hommes en maraude, l'animalité dangereuse qui s'accapare les lieux, autant celle des hommes que des bêtes. La littérature relaie l'existence de ces lieux spécifiques en amplifiant leurs caractéristiques. Le quai de la Fosse à Nantes, Recouvrance et Keravel à Brest sont les deux exemples, deux lieux à l'identité distinctive, liée à l'univers maritime, qui ne voient par leur existence remise en cause pendant le XIXe siècle et l'entre-deux-guerres. La Seconde Guerre mondiale modifie radicalement la physionomie de Brest et la fermeture des maisons closes en 1946, celle des quartiers de prostitution. Les représentations de ces espaces se distinguent par leur permanence et leur importance dans l'image des villes. Au même titre que les lieux insalubres et miséreux, ils sont les bas-fonds des villes de l'Ouest.

---

49 MAC ORLAN Pierre, *L'Ancre de Miséricorde* [1941], Gallimard, 1974, p. 26-27.

## 2) Les traditions constitutives.

La mer, l'espace « d'une catégorie d'hommes peu recommandables qui pour l'appât du gain n'hésitent pas à se plonger dans ce monde incertain et peu recommandable<sup>50</sup> ». Dès l'Antiquité, l'image des gens de mer est négative. La figure du marin, associée à la crainte des océans, est marginalisée. Si celui-ci connaît une « lente promotion sociale<sup>51</sup> », il reste stigmatisé. L'émergence d'images positives, comme le marin sauveteur dans les années 1830<sup>52</sup>, n'efface pas la méfiance qu'il suscite, le danger qu'il véhicule et l'immoralité qui l'accompagne. C'est bien lui la figure centrale d'un univers marin peu recommandable et sa présence détermine la représentation des ports qui l'accueillent. Il rejoint les premiers récits des bas-fonds dont l'origine remonte à la tradition judéo-chrétienne et à l'Antiquité grecque et romaine<sup>53</sup>. Au Moyen Age, c'est l'instabilité, l'éloignement géographique du marin qui inquiètent. Les villes constituent alors le réceptacle de son influence néfaste. A l'époque moderne, le flibustier ou le pirate incarne la dimension inquiétante, mais fascinante de l'homme de mer. Ces représentations diverses obéissent à un fil directeur. Par nature, le marin est déviant et potentiellement dangereux. Son courage, ses valeurs, sa nécessité économique et militaire, atténuent ses travers. Mais sa représentation entre l'Antiquité et la fin de l'époque moderne suit des caractéristiques propres et immuables, qui sont réactivées lors de l'écriture des bas-fonds portuaires au XIXe siècle.

### a) « On n'entend parler que d'inconduite parmi vous<sup>54</sup> » : la marginalité du port et des marins.

Au IVe siècle avant J.-C., Platon envisage dans *Les Lois* la cité d'avenir qui se doit d'être un modèle d'organisation pour favoriser le développement économique, mais aussi moral et intellectuel

---

50 ROUX Michel, *L'imaginaire marin des français. Mythe et géographie de la mer*, L'Harmattan, Maritimes, 1997, p. 134.

51 MOLLAT Michel, *Les Gens de Mer en Atlantique, IXe-XVIe siècles*, Hachette, 1993, p. 89

52 CABANTOUS Alain, LESPAIGNOL André, PÉRON Françoise, *Les Français, la terre et la mer, op. cit.*, p. 408-409.

53 KALIFA Dominique, *Les Bas-Fonds, op. cit.*, p. 70.

54 PAUL, Épître aux Corinthiens, 1Co 5:1-13.

de ses habitants. En prenant l'exemple d'Athènes, le philosophe met en évidence la dualité du port, à la fois source de revenus, mais aussi de corruption pour ses habitants. S'il est conscient de son intérêt économique, il évoque la nécessité de munir la ville « d'un grand sauveur et de législateurs divins pour éviter d'offrir une multitude de mœurs aussi bigarrées que perverses, conséquences naturelles d'une pareille situation<sup>55</sup> ». Le port apparaît comme la porte d'entrée de la perversion morale, l'espace ouvert qui accueille nécessairement les mœurs les plus diverses véhiculées par des gens de toutes les origines, menaçant l'homogénéité morale d'une cité qui se veut idéale. Il s'agit pour lui d'un fait naturel, dont on ne peut que combattre les effets. La perversion accompagne l'ouverture de la cité sur la mer et le port. Pour Platon, l'ambiguïté est insoluble. Le port, ouvert sur la mer, « agrémente la vie de tous les jours<sup>56</sup> », favorise le commerce, les activités, et permet à Athènes de se procurer les ressources nécessaires, notamment le blé<sup>57</sup>. Mais pour l'auteur grec, la mer se révèle en définitive « un voisinage bien saumâtre » et « amer ». La proximité du port n'est pas que nécessaire économiquement pour la cité, elle a des conséquences, de par sa nature et sa fonction, sur les habitants :

« En infectant le territoire de commerce, qu'il soit le fait de grands commerçants ou de distributeurs, et en implantant dans les âmes des mœurs instables et malhonnêtes, cette proximité fait que la cité manque de confiance et d'amitié à l'égard d'elle-même aussi bien qu'à l'égard des autres hommes<sup>58</sup>. »

C'est là, la plus grande tare du port : la menace qu'il représente pour l'équilibre local. Ouvert sur l'extérieur, il est par essence corrupteur. Platon s'en prend aux acteurs de l'activité portuaire, ces « grands commerçants » venus d'ailleurs. Il fustige l'activité du commerçant, qui s'écarte trop du modèle idéal. Asocial, il n'a pas de patrie, on ne peut le rattacher à aucun groupe. Dans le monde grec, la notion de gens de mer connaît une connotation fortement négative<sup>59</sup>. Il est considéré comme

---

55 PLATON, *Les Lois*, IV, 704d.

56 *Ibid.*, IV, 705a.

57 AUSTIN Michel, VIDAL-NAQUET Pierre, *Économie et Société en Grèce Ancienne*, Armand Colin, 2007, p.133-135.

58 PLATON, *Les Lois*, IV, 705a.

59 CORVISIER Jean-Nicolas, *Les Grecs et la mer*, Les Belles Lettres, 2008, p. 309.

un homme sans patrie, un asocial. C'est un étranger, un homme que l'on ne peut rattacher à aucun groupe<sup>60</sup>, qui s'oppose ainsi à l'idéal de la cité close. Pour Platon, l'activité maritime est néfaste, contraire à sa vision de l'homme. Le marin est déviant et ne mérite par les honneurs proportionnels à son utilité à la cité. C'est le cas des rameurs, dont il reconnaît la nécessité, mais qu'il ne veut pas voir valorisés. Si ce sont les artisans du salut militaire, de la victoire, leur nature les exclut de toute reconnaissance :

« Comme le salut a été obtenu grâce à l'habileté du commandant de navire, à celle du maître d'équipage et à celle du chef des rameurs, et en général grâce à cette foule bigarrée d'hommes peu recommandables, il est impossible de conférer correctement aux individus les honneurs qu'ils méritent<sup>61</sup>. »

Cette méfiance s'explique par les caractères moraux qu'il prête aux marins. Gens de peu de valeur et de peu d'éducation, ils ont des sentiments primaires, violents. Ils figurent pour lui comme l'antithèse de l'homme de bien, comme il l'exprime dans *Phèdre* :

« Si quelque homme bien né et bien élevé [...] venant par hasard à nous écouter, [...] nous eût entendus soutenir que les amants s'abandonnent pour des causes légères à de violentes inimitiés, qu'ils tiennent les objets de leur amour sous une tyrannie jalouse et qu'ils leur nuisent, n'eût-il pas cru qu'élevés dans la compagnie des matelots, nous n'avons aucune idée de l'amour des honnêtes gens<sup>62</sup> ? »

Marins et ports apparaissent chez le philosophe comme marginaux et corrupteurs. Cette défiance envers les hommes de mer n'est pas le sentiment du seul Platon, elle est partagée par d'autres auteurs. Archiloque, Aristophane, Plutarque, leur reprochent leur ivrognerie et leur débauche. Ecshyle et Théompompe insistent sur leur grossièreté<sup>63</sup>. Dans son *Histoire Naturelle*, Pline l'Ancien émet des réserves du même ordre<sup>64</sup>. Il exprime l'immensité de la mer, comme limite à la connaissance du globe terrestre, mais accuse ceux qui s'y aventurent de le faire par cupidité, d'être des « hommes avides et insatiables de possessions »<sup>65</sup>. Chez lui, le marin loin d'être motivé par l'aventure, se révèle être un homme ambitieux, aveuglé par la recherche du profit, à la moralité

60 *Ibid.*, p. 309.

61 PLATON, *Les Lois*, 707a-b.

62 PLATON, *Phèdre*, 243c.

63 CORVISIER Nicolas, *Les Grecs et la mer*, op. cit., p. 308.

64 PLINE in ROUX Michel, *L'imaginaire marin des Français*, op. cit., p. 135.

65 PLINE, *Histoire Naturelle de Pline*, Tome premier, Veuve Desaint Librairie, M DCC LXXI, p. 215.



imparfaite. Pline exprime deux idées dominantes chez ses contemporains. La mer est le lieu de l'inconnu et de la peur ; ceux qui s'y aventurent, qui bravent les risques qu'elle représente, le font pour de mauvaises raisons. Espace dangereux, elle est le lieu de la perte, matérielle puis morale. Cette méfiance envers les marins est liée à la crainte de la mer et des océans. C'est un milieu répulsif, caractérisé par la sauvagerie. Les milieux marins n'offrent aucune beauté et sont impropres à la culture<sup>66</sup>. C'est le lieu de résidence des monstres, capables de s'en prendre à l'homme, ce qui explique « la sauvagerie de ceux qui ne vivent que de la mer »<sup>67</sup>. Sur terre, les hommes doivent « subir ce qui vient de la mer »<sup>68</sup>, pirates et bateaux de guerre. Dion Cassius s'inquiète ainsi de l'organisation de la piraterie, de son importance. Il constate l'impuissance de celui qui veut s'y opposer, qui finira « dépouillé par tous »<sup>69</sup>. Pour les auteurs grecs la mer est un instrument de suicide, de mort, de colère divine, implacable et irrévocable<sup>70</sup>. Ce n'est que « mu par l'appât du gain qu'on va sur mer, dans un monde hostile qui n'est fait ni pour les hommes, qui y laissent la vie, ni pour le bois dont on fait les bateaux<sup>71</sup>. » Ainsi s'accumulent les images négatives de la mer et des marins, qui s'incarnent chez les auteurs antiques dans un lieu déjà dénoncé par Platon : le port, interface entre le monde marin et la terre, emplacement civilisé, mais aussi espace de rencontre de populations de diverses cultures. Une caractéristique dominante apparaît, c'est un endroit de débauche. Cette image est une conséquence de la fonction intrinsèque de cet espace, l'accueil et le passage, des marins comme des voyageurs. Dans *Les Ménéchmes*, Plaute décrit l'arrivée à terre et les tentations des courtisanes :

« C'est la coutume des courtisanes, d'envoyer au port quelqu'un de leurs gens pour attendre les vaisseaux étrangers qui arrivent, et pour s'informer du propriétaire et de son nom. Ensuite elles s'en prennent à leur proie, elles s'y attachent, et si elles parviennent à séduire le pauvre homme, il est perdu, quand elles le renvoient chez lui<sup>72</sup>. »

---

66 PLATON, Phédon, 110 a, cité par CORVISIER Nicolas, *Les Grecs et la mer, op. cit.*, p. 350.

67 CORVISIER Nicolas, *Les Grecs et la mer, op. cit.*, p. 354.

68 *Ibid.*, p. 331.

69 SALLES Catherine, *Les Bas-Fonds de l'Antiquité*, Robert Laffont, 1982, p. 169.

70 CORVISIER Nicolas, *Les Grecs et la mer, op. cit.*, p. 111.

71 *Ibid.*, p. 114.

72 PLAUTE, *Les Ménéchmes*, p. 54-55.

Le littoral est l'endroit de la perte, l'arrivée au port correspond à la rencontre avec le vice, incarné par la courtisane. Chez Plaute, la faute morale incombe à la tentatrice, qui profite de la conséquence du séjour en mer, l'éloignement. Symboliquement, le lieu du retour porte toujours les stigmates du voyage en mer : une population marginale, revenant d'un espace dangereux ne peut que se livrer à des pratiques déviantes. Cette image du port comme lieu de débauche perdure pendant l'Antiquité et s'incarne dans la cité portuaire de Corinthe, qui « demeure toujours le symbole de la corruption »<sup>73</sup>. Corinthe regroupe toutes les caractéristiques portuaires, accentuées par son rôle de sanctuaire à Aphrodite. Cette fonction religieuse et la présence de hiérodules<sup>74</sup>, lui donne la réputation de cité des plaisirs faciles, qui perdure sous la domination romaine<sup>75</sup>. Cette thématique se retrouve chez les auteurs anciens, selon deux modalités d'écriture : l'allusion amusée ou la dénonciation du vice. Dans sa *Géographie*, Strabon constate que « les patrons de navires avaient tôt fait de s'y ruiner » et décrit les activités du port par ces proverbes et mots d'esprits :

« De Corinthe le voyage  
Ne peut être le partage  
Du premier venu  
On rapporte même ce mot d'une courtisane : à une femme qui lui reprochait de ne pas aimer travailler et de ne pas toucher à ses laines, elle aurait dit : « Eh bien, telle que tu me vois, j'ai, en ce peu de temps, déjà mené à bien trois entoilages<sup>76</sup>. »

Strabon confirme la réputation du voyage et de l'escale au port de Corinthe comme celle d'un séjour de débauche, fort apprécié des marins, mais aussi des voyageurs. L'auteur ne semble pas s'émouvoir d'une telle situation, et s'amuse même des pratiques des courtisanes en rapportant une allusion grivoise<sup>77</sup>. Mais la débauche portuaire suscite également l'inquiétude et la condamnation morale. C'est à des habitants dont il juge les mœurs dissolues que s'adresse l'apôtre Paul dans son *Épître aux Corinthiens*. Paul fait référence à l'image de la cité portuaire comme celle d'un lieu de débauche

73 SALLES Catherine, *Les Bas-Fonds de l'Antiquité*, op. cit., p. 33.

74 Hiérodoule : serviteur, homme ou femme, attaché au service d'un temple.

75 SALLES Catherine, *Les Bas-Fonds de l'Antiquité*, op. cit., p. 32.

76 STRABON, *Géographie*, VIII, 378-379, t. V, Édition Les Belles Lettres, 1978.

77 *Ibid.*, A ce sujet, note de bas de page de l'auteur : p.236. « Jeu de mots approximatif : entoilage – entôlage. Le double ou même triple sens des mots est à peu près intraduisible dans notre langue. En dehors de l'allusion grivoise qu'elle contient, l'expression signifie : enlever la toile du métier quand le tissage est terminé. A noter que sur le métier antique, l'ensouple du tisserand est disposée verticalement.

et confirme ainsi la permanence de l'image de Corinthe comme espace de perdition morale. Il utilise l'argument de l'inceste pour stigmatiser l'inconduite des habitants :

« On n'entend parler que d'inconduite parmi vous, et d'une inconduite telle qu'il n'en existe pas même chez les païens ; c'est à ce point que l'un de vous vit avec la femme de son père<sup>78</sup> ! »

La démarche de Paul est rédemptrice, il met en garde les Corinthiens contre le péché de fornication, et le recours aux prostituées :

« Ou bien ne savez-vous pas que celui qui s'unit à la prostituée n'est avec elle qu'un seul corps ? »  
« Fuyez la fornication ! Tout péché que l'homme peut commettre est extérieur à son corps ; celui qui fornique, lui, pèche contre son propre corps<sup>79</sup>. »

Par sa démarche qui se veut salvatrice, l'auteur confirme ainsi la perception dissolue de la ville et de ses habitants. Même si l'image de Corinthe ne peut rivaliser avec celle des autres cités, telle Rome perçue comme bas-fonds de l'Antiquité, elle symbolise la cité portuaire antique. La représentation des ports et des marins comme marginaux apparaît dès les écrits des auteurs de l'Antiquité. La fréquentation d'un univers inconnu suscite la méfiance et la propension au crime. C'est aussi le lieu de l'immoralité, provoquée par la présence d'une population à part, les marins. Cette évocation n'est le fait que de quelques auteurs. Mais ils contribuent à forger une référence culturelle, portée en premier lieu par la Bible et les philosophes, qui modifie la vision de leurs successeurs.

Une mer dangereuse, des marins déviants, des ports mal famés. Ce triptyque présent dans l'Antiquité perdure à l'époque médiévale et moderne en se concentrant autour des gens de mer. Méprisés par une population majoritairement terrienne, les navigateurs sont porteurs de la majorité des griefs. Au XI<sup>e</sup> siècle, l'évêque de Laon adresse un poème à Louis le Pieux pour critiquer le désordre social qui règne dans le pays. Inquiet de la gestion des évêchés, il dénonce : « Si, d'aventure, un siège épiscopal est vacant, vite on y intronise un gardien de moutons, un marin, n'importe qui<sup>80</sup>. » Le mépris révèle la réprobation sociale à propos des marins, personnes à part dans

78 PAUL aux Corinthiens, 5:1

79 PAUL aux Corinthiens, 6:16.

80 WACE, Roman de Rou, vers. 5258-5262, cité par M. MOLLAT, *Les Gens de mer en Atlantique, op. cit.*, p. 32-33.

une société majoritairement terrienne<sup>81</sup>. Leur marginalité géographique et sociale favorise les jugements défavorables à leur égard. Eustache Deschamps, au XIVe siècle, dresse dans sa 1310e ballade un portrait moral des mariniers :

« Prince ! Depuis qu'Adam fut né  
Ne fut gens plus désordonnés  
Ni plus déloyaux palatins  
Plus mauvais ni plus faux trouvés  
Entre tous gens éprouvez  
Que sont partout les mariniers<sup>82</sup>. »

Le poète fait référence à une image ancienne des gens de mer qu'il fait remonter aux origines de l'humanité, dénonçant la permanence de leurs défauts. Il souligne leur refus d'organisation et d'ordre ainsi que leur propension à la déloyauté. Il les représente comme dangereux pour une société dont les valeurs principales sont la loyauté et le respect de l'ordre établi. Eustache Deschamps stigmatise aussi leur immoralité, gens « mauvais », forcément coupables de tous les vices, marginaux dans la société. Cette spécificité des gens de mer dans les représentations tient à deux aspects : leur identité maritime et leur appartenance géographique aux espaces littoraux. La vie en mer nourrit la vision du marin par ses contemporains, au même titre qu'elle suscitait déjà l'inquiétude chez les auteurs de l'Antiquité. Pour l'époque médiévale, Brigitte Charles-Lacombe constate que le marin « est celui qui risque la mort sans sépulture » et que cette situation « lui donne une place à part dans l'imaginaire collectif [...] à une époque dominée par le clergé, le marin, impossible à faire rentrer dans des cadres paroissiaux, risque l'exclusion<sup>83</sup>. » Ce lien entre les conditions de la mort et l'identité des navigateurs est une constante de l'imaginaire maritime. En 1643, le jésuite Georges Fournier, considère les circonstances du décès propres à forger le caractère marin :

« Quelle cruauté qu'il faille mourir comme une bête, abandonné de tout le monde dans une telle extrémité, sans avoir aucune attirance pour le salut de son âme et sans être

81 MOLLAT Michel, *Les Gens de mer en Atlantique*, op. cit., p.33 ; Christine BOUSQUET-LABOUERIE, STURMEL Philippe (dir.), *Navires et gens de mer du Moyen Âge à nos jours*, L'Harmattan, 2010, p. 32-43.

82 Cité par MOLLAT Michel, *Les Gens de mer en Atlantique*, op. cit., p. 221.

83 In CHARLES-LACOMBE Brigitte, « L'image des gens de mer dans la littérature narrative et médiévale (XII, XIII, XIV), Du réalisme au fantastique, histoire d'une exclusion. » in VILLAIN-GANDOSSI Christiane et RIETH Eric (dir.), *Pour une histoire du fait maritime. Sources et champ de recherche*, Paris, 2001, p. 260.

armé d'aucun sacrement ? Si toute sorte de mort a de l'horreur en soi, quelle appréhension doit on avoir de celle-cy qui fait mourir éternellement<sup>84</sup> ?»

Mourir sans obtenir le salut de son âme, disparaître sans sépulture, ces éléments sont constitutifs de la vie des marins. Ils marquent leur spécificité vis-à-vis du reste de la société. Cette différence, intégrée par les terriens comme par les marins eux-mêmes, devient un marqueur de leur identité, mais aussi la cause de leur exclusion. Ces conditions de vie et de mort deviennent également des facteurs aggravants dans la pratique de la déviance et différencient les criminels marins. Pour Georges Fournier, leur identité maritime les rapproche directement de l'enfer :

« Ceux qui montent sur mer pour efoumer (écumer), pour être des Forbans et des Pirates, ont une intention bien plus droite d'aller en enfer, que les voleurs qui assiègent les bois et les grands chemins de la terre, car ceux-cy courent hazard d'aller en Paradis par le gibet ; mais les larrons de mer, descendent ordinairement tous vivants dans l'enfer<sup>85</sup>. »

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, une distinction existe entre brigands terriens et marins. Ces derniers officient aux limites de l'enfer, en pleine conscience. Sous la plume du jésuite, forbans et pirates perdent leur identité d'homme pour se rapprocher des créatures infernales. Cette image d'une mer infernale fait partie de la lecture de la mer à l'époque médiévale et moderne. Les représentations sont plurielles et la dimension diabolique n'est pas la seule possible des océans. La mer porte des valeurs contradictoires, révélation de la puissance de Dieu comme « antimonde » qui exclut l'homme<sup>86</sup>. Cette ambiguïté des milieux marins n'est pas toujours mise en évidence. De nombreux auteurs insistent sur l'appartenance au mal des océans et représentent la mer comme « le domaine privilégié de Satan et des puissances infernales<sup>87</sup>. » Shakespeare fait dire à un de ses personnages, qui se jette à l'eau saisi d'effroi lors d'une tempête : « L'enfer est vide et tous les démons sont ici<sup>88</sup>. » La méconnaissance des flots, l'inquiétude que les aléas climatiques occasionnent à cette société terrienne attribuent à la mer une dimension infernale. Rabelais, dans le *Quart Livre*, rappelle cette

84 FOURNIER Georges, *Hydrographie contenant la théorie et la pratique des toutes les parties de le navigation*, Paris, Chez Michel Soly, M DC XLIII, p. 879.

85 *Ibid.*, p. 887.

86 CABANTOUS Alain, *Le Ciel dans la mer*, Fayard, 1990, p. 27-28.

87 DELUMEAU Jean, *La Peur en Occident*, Fayard, 1978, p. 59.

88 SHAKESPEARE William, *La Tempête*, p. 1481, cité par DELUMEAU Jean, *La Peur en Occident*, op. cit., p. 59.

représentation des eaux tumultueuses. L'auteur fait dire à frère Jean : « Je croy que aujourd'huy est l'infeste feste de tous les millions de diables<sup>89</sup>. » Un phénomène visible, la tempête, s'associe à une dimension symbolique, l'ambiguïté maléfique de la mer. Ensemble, ils dessinent une partie de la représentation des océans, espace du mal, fréquenté par des démons. Pour la société terrienne, ceux qui choisissent de le côtoyer ne peuvent qu'en avoir certains attributs. Le marin se voit affecté, plus ou moins fortement par cette dimension infernale de la mer.

La vie en mer n'est pas seulement marquée par la « malignité des flots ». D'autres caractéristiques qui lui sont propres contribuent à renforcer la marginalité de ceux qui la parcourent. Le « caractère malsain des exhalaisons<sup>90</sup> » des océans, l'horreur que le mal de mer représente pour les terriens<sup>91</sup>, la dangerosité du navire, « lieu maléfique par excellence<sup>92</sup> ». A l'ignorance et à la croyance au caractère malin des éléments, constitutifs d'une identité maritime péjorative, se rajoute la méconnaissance de ces espaces éloignés. Les littoraux sont des espaces en marge, excentrés du cœur politique de la France<sup>93</sup>. Cette exposition aux menaces fait dire au poète Wace, dans le *Roman de Brut* :

« N'osoit nul homme demourer as rivages  
A cause des pirates et des écumeurs des mers<sup>94</sup>. »

Délaissés par les hommes, ceux qui y résident doivent alors se confronter à la dureté de la nature et aux conditions de vie<sup>95</sup>.

Éloignés des centres de pouvoir, les rivages sont également à la merci des attaques, que ce soit par les Normands ou les Sarrasins. La crainte de la mer et des littoraux chez les contemporains concourt à attribuer aux gens de mer un rôle à part dans l'imaginaire de l'époque médiévale, puis moderne. Sans être forcément stigmatisés, ils disposent de caractéristiques propres dans les

---

89 RABELAIS François, *Le Quart Livre*, cité par DELUMEAU Jean, *La Peur en Occident*, *op. cit.*, p. 59.

90 CORBIN Alain, *Le Territoire du vide*, *op. cit.*, p. 28.

91 *Ibid.*, p. 28-29.

92 *Ibid.*, p. 27.

93 CABANTOUS Alain, LESPAGNOL André, PÉRON Françoise, *Les Français, la terre, la mer*, *op. cit.*, p. 391.

94 WACE, *Le Roman de Brut*, cité par MOLLAT Michel, *La vie quotidienne des gens de mer en Atlantique*, *op. cit.* p. 24.

95 MOLLAT Michel, *La vie quotidienne des gens de mer en Atlantique*, *op. cit.*, p. 24.

représentations, qui contribuent à forger l'image de leur ambiguïté. Brigitte Charles-Lacombe constate, en analysant l'image des gens de mer dans la littérature médiévale<sup>96</sup>, leur présence régulière en arrière plan du récit. Personnages secondaires de l'aventure, ils peuvent se distinguer pour leurs compétences maritimes et leur statut d'auxiliaires du héros. Mais aussi pour leur rôle d'agresseurs « comme les pirates des *Enfances Rénier* dont les noms « Malvoillant », « Maltirant », en disent long sur leur caractère, les équipages des forbans qui cherchent à dévaliser leurs passagers, ou les capitaines lubriques qui tentent de violer les voyageurs<sup>97</sup>. » La littérature construit cette double image de l'homme de mer. Dangereux pour les autres, son nom, son identité même, déterminent son penchant pour la déviance. Il cumule le goût pour la violence, les richesses obtenues par le vol et la sexualité imposée. La représentation du marin déviant se renforce et devient un thème récurrent de la littérature. Mais c'est aussi un homme courageux, à même de braver les dangers de la mer pour apporter son assistance à l'homme de bien. La mer crée son ambiguïté, dangereux quand il incarne les maux des océans, courageux quand il les affronte. L'affirmation de ses compétences techniques s'accompagne de sa promotion sociale lors des trois derniers siècles du Moyen Âge<sup>98</sup>. Mais il continue à représenter un risque pour la moralité, source d'inquiétude pour un clergé éloigné géographiquement et culturellement de ces gens de mer. La vie en mer est synonyme de distance avec le clergé, et jusqu'au milieu du XIXe siècle, « dans beaucoup de villes portuaires en effet, les structures paroissiales paraissaient singulièrement inadaptées aux besoins et aux visées pastorales<sup>99</sup>. » Au XIVe siècle, un *Manuel de Confesseur* insiste sur la spécificité du monde maritime. Il met en évidence ce qu'il pense être les caractéristiques globales des marins : « Tu dois savoir qu'une plume suffirait à peine pour écrire les péchés dans lesquels ces gens là sont plongés. Telle est en effet, la grandeur de leur malice qu'elle dépasse les noms de tous

---

96 CHARLES-LACOMBE Brigitte, *L'image des gens de mer dans la littérature narrative médiévale*, op. cit.

97 *Enfances Rénier*, v.8984 sq. ; *Fergus*, v.3941 ; *Sone de Nansay*, v.5865 sq. ; *Ami et Amile*, v.2625 sq. Cités par CHARLES-LACOMBE Brigitte, *L'image des gens de mer dans la littérature narrative médiévale*, op. cit., p. 294.

98 CORBIN Alain, RICHARD Hélène (dir.), *La mer, terreur et fascination*, op. cit., p. 122.

99 CABANTOUS Alain, *Les Citoyens du large*, op. cit., p. 132.

les péchés [...] <sup>100</sup> ». L'ouvrage dresse un portrait des marins qui regroupe l'ensemble de leurs caractéristiques : violents et dangereux, voleurs, immoraux :

« Non seulement, ils tuent les clercs et les laïcs quand ils sont à terre, mais en mer, ils se livrent à l'abomination de la piraterie, pillant le bien d'autrui et surtout celui des marchands [...]. En outre, ils sont tous adultères et fornicateurs, car dans toutes les terres et régions où ils vivent, ou bien ils contractent liaison avec diverses femmes, se croyant la chose permise, ou bien ils se livrent à la débauche avec des filles de joie<sup>101</sup>... »

L'amalgame est fait entre envahisseurs sur les littoraux, pirates et gens de mer. Pour ces derniers, la vie en mer entraîne l'adoption des pratiques réprouvées par une société terrienne, inquiète vis-à-vis d'un univers qu'elle méconnaît. Elle occasionne également le vice, conséquence de l'éloignement et du nomadisme, marginal dans une société sédentaire. En 1643, Georges Fournier dans son *Hydrographie contenant la théorie et la pratique de toutes les parties de la navigation*, assure que « On a grand tort de tenir les gens de Mer pour demy barbares<sup>102</sup> » et il pense que « plusieurs qui ont eu iufques à présent telle opinion, s'en départiront après que je les aurai informé de ce qui s'y pratique [...] <sup>103</sup> ». Dans son argumentaire, il revient sur leur réputation de débauchés et assure que « Pour la chasteté, les vices qui ne se nomment point y sont châtiés de mort [...] <sup>104</sup> ». Cette démarche se retrouve chez Pierre Cleirac. Dans son ouvrage *Us et coutumes de la mer*, il dresse une vision positive de la marine nécessaire au royaume de France, et atténue l'image péjorative des marins. L'auteur constate leur aspect négatif et considère « que c'est la condition et l'ordinaire des gens de mer fils de Neptune, d'être à l'abord mal vêtu, de paraître grossier et méprisables aux fils de la Terre<sup>105</sup> », il les excuse par la nécessité de leur tâche et la dureté de leur métier, arguant que « leur excuse sera trouvée légitime si elles n'ont peu s'exhiber autrement, mefmement (de la même façon/de même) pour estre en l'état de pouvoir recevoir la politesse de la correction qu'elles désirent

---

100 MOLLAT Michel, *Les Gens de mer en Atlantique*, op. cit., p. 223.

101 *Ibid.*, p. 223.

102 FOURNIER Georges, *Hydrographie contenant la théorie et la pratique des toutes les parties de la navigation*, op. cit., p. 880.

103 *Ibid.*, p. 880.

104 *Ibid.*, p. 881.

105 CLEIRAC Pierre, *Us et coutumes de la mer*, Bordeaux, Jacques Mongiron Millanges, 1661, p. III.



et demandent<sup>106</sup>. ». L'ouverture de la société à la mer s'accompagne de l'appriivoisement des gens de mer mais les représentations positives restent rares. Leur ambiguïté demeure, engendrée par leur mode de vie risqué et marginal. Alain Cabantous constate qu'ils menacent « en permanence l'ordre de la société<sup>107</sup> ». Il prend l'exemple des habitants de Penmarch, dénoncés comme « si gueux et par-dessus tout si mutins et si portés à la révolte que je ne peux réussir à faire payer les droits de pêcheurie du duché de Penthièvre dans Chappé<sup>108</sup> » par le seigneur local. Cette tendance à l'insoumission rejaillit sur les cités portuaires. Au X<sup>IV</sup>e et X<sup>V</sup>e siècle, « les turbulences de quelques cités portuaires [...] firent beaucoup pour considérer ces gens du port comme des sujets bien difficiles à gouverner<sup>109</sup>. » La ville portuaire inquiète par sa tendance à l'autonomie. Gérard Le Bouëdec constate que la faible emprise de l'État sur les cités littorales contribue à susciter une perception négative. Ainsi, au X<sup>VI</sup>e siècle, La Rochelle est le bastion de la résistance protestante. Base pour les opérations militaires menées sur le littoral voisin, elle représente la menace d'un débarquement anglais<sup>110</sup>. La ville cristallise la méfiance étatique envers ces lieux marginaux que sont les littoraux. Le renversement de tendance s'opère au X<sup>VII</sup>e siècle, avec l'appropriation du littoral par l'État et sa militarisation<sup>111</sup>.

Du XI<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle, la déviance maritime est majoritairement incarnée par les marins. Leur ambiguïté s'affirme avec l'ouverture vers la mer et le besoin de la contrôler. Mais leur représentation reste marquée par trois caractéristiques majeures : la violence, la cupidité et la débauche. Porteurs de ces maux, ils peuvent occasionnellement représenter une menace pour la société. Cette méfiance à leur égard ne rejaillit encore que partiellement sur les ports. C'est bien l'homme de mer qui cristallise les attentions. Littoraux et cités portuaires sont seulement évoqués

---

106 *Ibid.*, p. III et IV.

107 CABANTOUS Alain, LESPAGNOL André, PÉRON François, *Les Français, la terre et la mer, op. cit.*, p. 361.

108 *Ibid.*, p. 361.

109 *Ibid.*, p. 356.

110 LE BOUEDEC Gérard, « L'évolution de la perception des zones côtières du X<sup>V</sup>e au X<sup>XX</sup>e siècle. », p. 30, in CHAUVAUD Frédéric et PERET Jacques, *Terres marines. Études en hommage à Dominique Guillemet*, PUR, 2005, 361 pages.

111 *Ibid.*, p. 30.

pour illustrer les conséquences de leurs actions et ne sont pas encore des acteurs autonomes. Cette image s'inscrit dans la continuité des legs de l'Antiquité et perdure jusqu'au XIXe siècle.

Au tournant de l'époque moderne, des nouvelles figures encouragent l'intérêt pour la malignité des gens de mer. Pirates et flibustiers renouvellent l'image de la déviance maritime<sup>112</sup>. En 1672, Alexandre-Olivier Exquemelin raconte la spécificité de la vie des flibustiers et les traits moraux qui les distinguent de la population terrienne. Il précise la différence des modes de vie et l'incompréhension qu'ils suscitent :

« Quand on leur demande quel plaisir ils prennent à dépenser en si peu de temps et avec tant de prodigalité les richesses qu'ils amassent avec tant d'efforts et de peine, ils vous répondent ingénument : « Exposés comme nous le sommes, à une infinité de dangers, notre destinée est bien différente de celle des autres hommes. Aujourd'hui vivants, demain morts, que nous importe d'amasser et de ménager ? Nous ne comptons que sur le jour que nous vivons, et jamais sur celui que nous avons à vivre. Tout notre soin est plutôt de passer la vie, que d'épargner de quoi la conserver<sup>113</sup>. »

Confronté aux dangers de la mer et de sa profession, le flibustier est conscient de sa proximité avec la mort. Il revendique cette particularité, et un mode de vie qui ne serait pas dominé par la morale, mais par la jouissance immédiate. L'ouvrage du flibustier français Exquemelin, *Histoire des aventuriers qui se sont signalez dans les Indes* publié en 1686 en France, marque le développement d'une littérature flibustière. Au XVIIe et XVIIIe siècle, celle-ci constitue la principale source d'entrée dans l'univers maritime. C'est par son intermédiaire que se dessine le nouveau profil des gens de mer. Ceux-ci portent toujours le poids de leurs héritages culturels, mais ils s'affirment spécifiquement à travers un nouveau personnage : le corsaire, pirate ou flibustier. La déviance et la fascination exercées par les marins, renforcent la dualité de leur image.

Les récits des ces aventuriers des mers modifient les perceptions. Chez Exquemelin, Raveneau de Lussan, Robert Challe ou Le Sage, la publication sous forme de journal rapproche ces

112 Le pirate désigne celui qui, en pillant le navire d'autrui, ne respecte pas le droit de propriété. Le corsaire apparaît à la fin du Moyen Âge, il reçoit une commission d'un pouvoir constitué pour s'emparer des navires. Le flibustier apparaît au XVIe siècle, c'est lui aussi un corsaire. Le terme de boucanier, utilisé dès 1654 provient de « boucan », un terme amérindien désignant l'endroit où l'on faisait fumer la viande. D'après MOREAU Jean-Pierre, *Une histoire des pirates des mers du Sud à Hollywood*, p. 23-25. Très majoritairement, la littérature utilise ces termes comme des synonymes.

113 EXQUEMELIN Alexandre-Olivier, *Les Aventuriers et les Boucaniers d'Amérique*, [1686], Éditions Du Carrefour, 1930, p. 178-179 .

figures de flibustiers d'une société toujours terrienne. La préface du *Journal d'un Voyage fait aux Indes Orientales*, justifie l'édition du récit par ses visées pédagogiques et le fait qu'il soit « tout rempli de vérités extrêmement intéressantes pour certaines gens<sup>114</sup> ». Raveneau de Lussan met en avant la satisfaction « de la découverte d'un pays inconnu » et se flatte que son lecteur y trouve satisfaction<sup>115</sup>. Ces récits ont une fonction éducative. Ils tendent à informer sur la vie en mer, sa dureté et la bravoure nécessaire pour la surmonter. La préface des *Aventuriers et les Boucaniers d'Amérique*, informe les lecteurs qu'« ils connaîtront d'avance tous les pays où ils ont dessein d'aller, et ce qu'ils verront sur les lieux se trouvera entièrement conforme à ce qu'ils en auront lu. Ils apprendront de plus à distinguer ce qui pourra leur être utile ou préjudiciable dans les lieux où ils se trouveront<sup>116</sup>. » Ces journaux de bord rapprochent le lecteur de la figure du pirate ou du corsaire. Ce n'est plus l'étranger, mais quelqu'un de proche, dont on connaît les exploits. Ces flibustiers ont une origine nationale, locale, *a contrario* des pirates barbaresques à l'inquiétante distanciation culturelle et géographique. Raveneau, flibustier, se présente comme « un enfant de Paris<sup>117</sup> » embarquant à Dieppe<sup>118</sup>. Duguay-Trouin, corsaire français, évoque son lieu de naissance, Saint-Malo, au début de ses mémoires<sup>119</sup> et insiste sur l'ancrage malouin de sa famille, négociants, propriétaire de la frégate sur laquelle il embarque<sup>120</sup>. Robert Challe, écrivain fait prisonnier aux Antilles par des pirates, appareille de Port-Louis, en Bretagne<sup>121</sup>. Le contexte d'écriture renforce cet apprivoisement des flibustiers. Ils partent en mer au service de la France et leurs épopées ont une portée nationale. Ces aventuriers des mers ne sont plus des ennemis de l'ordre, mais des hommes dont la marginalité sert le pays. La déviance maritime tournée vers un adversaire devient moins condamnable. Avec les prémices de la littérature flibustière, le regard sur le marin change et l'ambiguïté s'intensifie. Sa

---

114 CHALLE Robert, *Journal d'un Voyage fait aux Indes Orientales*, t. 1, Rouen, Jean Batiste Machuel éditeur, 1750, p. 2.

115 RAVENEAU DE LUSSAN Jacques, *Journal du Voyage fait à la mer du Sud avec les Flibustiers de l'Amérique en 1684*, Jacques LeFebvre, 1705, p. 3.

116 EXQUEMELIN Alexandre-Olivier, *Les Aventuriers et les Boucaniers d'Amérique*, *op. cit.*, p. 6-7.

117 RAVENEAU DE LUSSAN Jacques, *Journal du Voyage*, *op. cit.*, p. I.

118 *Ibid.*, p. IV.

119 DUGUAY-TROUIN René, *Mémoires de Duguay-Trouin : 1689-1715*, Foucault, 1820, p. 1.

120 *Ibid.*, p. 6

121 CHALLE Robert, *Journal d'un Voyage fait aux Indes Orientales*, *op. cit.*, p. 2.

représentation négative est toujours présente. Le flibustier incarne la méfiance envers l'homme de mer, mais il suscite une fascination de plus en plus importante. Son univers n'est plus celui d'une différence morale dangereuse pour la société mais celui de l'aventure et du combat lointain. Guerrier des mers, il devient un objet d'intérêt. Sa marginalité n'est plus repoussoir mais source de curiosité. Autour de cette figure s'agglomèrent plusieurs caractéristiques constitutives de la spécificité maritime et de la dualité des marins. Exotiques et courageux, ils ont également un penchant pour la violence, l'alcool et les femmes. La représentation flibustière du XVII<sup>e</sup> siècle construit l'image du marin comme un voyageur aventurier. Dans son *Journal du Voyage*, Raveneau de Lussan évoque ses « inclinations » « violentes pour les voyages » qui l'amènent à partir en mer. Selon lui « un homme ne devait pas toujours demeurer en une place et que rien ne lui soit mieux que de faire connaissance avec tous ses semblables. La chose est longue et difficile pour la voie de Terre, et je crus que ce serait plutôt fait, et plus sûrement de prendre celle de la Mer<sup>122</sup>. » Aventurier, il découvre des terres lointaines et des cultures exotiques, mises en évidence sous les traits de peuples barbares. Aux environs du Cap, le même flibustier apprend que ce territoire « est habité d'une nation d'Indiens très-cruelle, barbare et sauvage, qui n'a amitié ni société avec aucun autre peuple [...] » et qui « [...] ils mangent indifféremment tous ceux qu'ils peuvent attraper, ils ne craignent que les armes blanches, mais quant aux armes à feu, ils n'en ont nulle appréhension<sup>123</sup>. » L'aventure devient motif littéraire et incite à l'exagération. Ce cadre permet l'émergence d'une caractéristique morale positive des marins, le courage. Ils doivent affronter la dureté et le risque des conditions en mer. Dans ses *Mémoires*, Duguay-Trouin rapporte « une campagne si rude et si orageuse, que je fus [il fut] continuellement incommodé du mal de mer », un équipage qui doit affronter une tempête « pendant une nuit fort obscure » et les risques de la navigation, « l'impétuosité » de l'orage menaçant de les jeter sur des rochers<sup>124</sup>.

La littérature flibustière construit la figure de l'homme de mer combattant et courageux,

---

122 RAVENEAU DE LUSSAN Jacques, *Journal du Voyage*, *op. cit.*, p. 4.

123 *Ibid.*, p. 15-16.

124 DUGUAY-TROUIN René, *Mémoires de Duguay-Trouin : 1689-1715*, *op. cit.*, p. 2-3.

bravant les dangers des océans. Son image se confond avec celle du marin. Le flibustier en est une des composantes, c'est lui qui porte le caractère sauvage et violent. Duguay-Trouin relate comment sa première campagne qui lui « avait fait envisager toutes les horreurs du naufrage, et celles d'un abordage sanglant, ne me [le] rebuta pas<sup>125</sup>. » A cette occasion l'équipage fait nécessairement preuve de courage en attaquant « hardiment » un navire, occasion où le narrateur affirme : « je ne fus pas des derniers à me présenter pour m'élancer à son bord<sup>126</sup>. » Cette thématique est présente chez l'ensemble des auteurs. Si le personnage central se distingue dans le récit, l'équipage est toujours associé à sa témérité. Exquemelin rapporte l'exemple de Pierre le Grand, flibustier natif de Dieppe, qui informant ses hommes de la supériorité militaire d'un navire espagnol, se voit répondre « Tant mieux [...] la prise en sera meilleure.<sup>127</sup> » Ravenau de Lussan valorise également le courage des hommes de mer face à l'adversité :

« [...] je puis dire avec vérité et sans exagération, que c'est une chose surprenante et qui tient du miracle, qu'étant si peu de monde, et montant d'aussi chétifs vaisseaux, qu'étaient les nôtres, nous ayons pu essayer le feu, résister et combattre contre une flotte aussi considérable, en comparaison de la nôtre, pourvue d'aussi bons vaisseaux, et montée d'autant d'hommes, qu'était celle des Espagnols [...]»<sup>128</sup>

L'auteur insiste sur la véracité de son récit pour mettre en évidence le décalage entre l'audace exceptionnelle des flibustiers français et les critères conventionnels de bravoure. L'équipage est représenté comme des êtres à part, recherchant le danger. Mais cette bravoure n'est pas systématiquement positive. La littérature flibustière atténue cette image valorisante en rapportant les raisons de leur bravoure et en y associant leur penchant pour la violence. Dans son récit, Exquemelin décrit leur particularité morale, mais aussi leur avidité, connotée beaucoup plus négativement :

« Comme ils sont braves, déterminés et intrépides, il n'y a ni fatigues ni dangers qui les arrêtent dans leurs courses ; au milieu du combat, ils ne songent qu'aux ennemis et à la victoire, presque toujours pourtant dans l'espoir du gain, et rarement en vue de la gloire<sup>129</sup>. »

---

125 *Ibid.*, p. 5.

126 *Ibid.*, p. 4.

127 EXQUEMELIN Alexandre-Olivier, *Les Aventuriers et les Boucaniers d'Amérique*, op. cit., p. 79.

128 RAVENEAU DE LUSSAN Jacques, *Journal du Voyage*, op. cit., p. 55.

129 *Ibid.*, p. 81.

La recherche du danger ne répond pas à un idéal, mais à la cupidité. Courageux, les hommes de mer apparaissent aussi vénaux, prêts à la violence pour atteindre leurs objectifs. C'est le constat d'Exquemelin, qui rapporte : « Ce qu'il y a de plus précieux dans le monde ne leur coûte qu'à prendre, et quand ils l'ont pris, ils pensent qu'il leur appartient légitimement, et l'emploient aussi mal qu'ils l'ont acquis : puisqu'ils prennent avec violence, et répandent avec profusion<sup>130</sup>. » La violence est au cœur des récits et des exploits des marins flibustiers. Elle est même considérée comme un argument destiné à attirer le lecteur. Dans la préface des *Mémoires du Chevalier de Beauchêne*, le libraire éditeur met en avant l'« [...] esprit brusque et violent<sup>131</sup> » du narrateur et sa proximité avec « [...] une mort qu'il avait impunément affrontée dans les abordages les plus périlleux<sup>132</sup>. » Cette violence, constitutive de l'intérêt que suscite la littérature flibustière, est assumée par les acteurs du récit. Le chevalier, narrateur de ses mémoires, reconnaît en début de récit : « J'étais emporté, violent, toujours prêt à frapper et à payer avec usure les coups que je recevois<sup>133</sup> ». L'aventurier de la mer est porté aux combats, à la violence et revendique au sein des récits cette particularité.

Le Sage, romancier français qui rapporte *Les Aventures de Monsieur Robert Chevalier, dit de Beauchêne, capitaine de flibustiers dans la Nouvelle-France*, l'affirme lors d'un abordage : « nous étions des diables et non des hommes<sup>134</sup> », et en décrit les conséquences : « dès que nous eûmes mis le pied sur leur pont, nous terminâmes cette affaire ; et pour cinq hommes que nous perdîmes encore, ils en eurent plus de soixante d'expédiés, et le reste se rendit<sup>135</sup>. » L'équipage est représenté comme des diables, dont le courage ne sert qu'à la violence lors de leurs activités, en mer comme à terre. Au cœur de leur mode de vie, les pratiques sont volontairement déviantes. Nécessaires pour leurs objectifs, elles sont mises en avant dans les récits et tentent à renforcer cette diabolisation assumée. Ainsi, lors d'une négociation concernant des prisonniers avec les autorités

---

130 *Ibid.*, p. 81.

131 LE SAGE, *Aventures du chevalier de Beauchêne*, Paris, Chez Antoine Augustin Renouard, M DCCC XXL, (1732) p. I.

132 *Ibid.*, p. I.

133 *Ibid.*, p. 3.

134 *Ibid.*, p. 66.

135 *Ibid.*, p. 47.

espagnoles, Raveneau de Lusan évoque la décision d'envoyer « vingt têtes de ces gens dans un canot » et « de menacer si leur représentant ne nous renvoyait nos hommes nous lui ferions porter les têtes de tout ce qui nous restait de prisonnier<sup>136</sup> » .

La violence des flibustiers ne se cantonne pas à la mer. Ils la perpétuent à terre, menaçant l'ordre et les « bourgeois » qui tentent de réguler leurs pratiques. Le Sage rapporte une altercation entre ces derniers et les hommes de mer :

« Là dessus les bourgeois, croyant nous intimider, nous parlèrent de prison, de cachot, de fers ; ce que nous n'eûmes pas sitôt entendu, que nous nous jetâmes sur ces fanfarons, qui firent mine d'abord de se mettre en défense. Nous en couchâmes une douzaine sur le carreau en moins de deux minutes, et le reste s'enfuit. Alors sans perdre de temps, nous prîmes le large, fort satisfaits d'avoir étrillé ces bourgeois<sup>137</sup>. »

Le récit met en avant la supériorité physique de ces hommes, leur refus de l'autorité et leur volonté de s'imposer par la force. Ils revendiquent leur indépendance et leur marginalité dans la société, conscients de la distanciation qu'elle cause vis-à-vis d'un monde en majorité terrien, suspicieux envers les pratiques maritimes.

Les *Mémoires du Chevalier de Beauchêne* rapportent une discussion sur la perception de la vie en mer entre le narrateur et une dame de la haute société :

« Madame de Rémousin, étonnée de me voir, dans un âge si peu avancé, ne respirer que les combats, m'en fit des reproches, en me demandant malicieusement combien j'avois mangé d'Anglois depuis que je courois les mers, ne doutant point que je ne fusse assez inhumain pour suivre la coutume des sauvages, qui disent qu'un ennemi vaincu augmente personnellement leurs provisions de bouche. Je sentis bien que je méritais ce trait railleur, et que j'avois tort en effet de faire des portraits si cruels devant des dames. Mais c'est une règle générale que chacun aime à parler de son état. Je fus pourtant dans la suite un peu plus retenu<sup>138</sup>. »

La violence des abordages est assumée et constitue un objet de fierté, mais elle stigmatise les auteurs. Représentés comme des diables, associés aux sauvages cannibales, les flibustiers symbolisent le naturel déviant des hommes de mer. Les spécificités de leur vie à bord déterminent

136 RAVENEAU DE LUSSAN Jacques, *Journal du Voyage*, op. cit., p. 136.

137 LE SAGE, *Aventures du chevalier de Beauchêne*, op. cit., p. 125.

138 *Ibid.*, p. 53.

une des composantes de l'image des marins. Ils en constituent la part la plus dangereuse et la plus fascinante pour le lecteur.

L'aventure lointaine, la violence, la vie en mer, ne sont pas les seuls caractères qui marginalisent les hommes de mer. Leur prise de risques, la dureté de leur conditions de vie sont associées à l'alcool, aux femmes, à la débauche. La consommation d'alcool est représentée comme une tradition maritime. Exquemelin rapporte les rites effectués en mer lors du passage d'un cap où l' « on boit la quantité de vin ou d'eau-de-vie que l'on a amassée, et on la distribue également à chacun des matelots<sup>139</sup>. » Mais la débauche s'effectue surtout à terre, dans les ports, lieux où alcool, femmes et nourriture sont disponibles à profusion, compensation de l'éloignement, de la privation et du danger. Cette situation est décrite dans *Les Aventuriers et les Boucaniers d'Amérique*, où les marins sont présentés en débauchés :

« Ils firent leur première descente chez les cabaretiers où tout était en joie ; on leur servit d'abord ce qui était utile à leur nourriture et à leur rétablissement, et ils ne furent pas plutôt rétablis qu'ils passèrent du nécessaire au superflu. Ce ne fut plus que tables couvertes de toutes sortes de mets exquis et de vins délicieux. L'ardeur de la débauche jouant alors son jeu dans chaque tête, ils faisaient sauter les verres en l'air à coups de canne, et, renversant les pots et les plats mêlés confusément avec le vin et les débris des verres, laissaient dégénérer le festin en une crapule dégoûtante, où la profusion et le dégât avaient plus de part que le plaisir<sup>140</sup>. »

Le cabaret signifie le retour à terre, la mention du port n'est pas encore explicite, mais c'est le décor des agapes des hommes de mer. C'est le lieu de la dualité : reprendre des forces après un voyage difficile et courageux ; se livrer à la débauche la plus « dégoûtante » conséquence d'une consommation abusive d'alcool. La profusion de ces réjouissances permet d'écrire les comportements crapuleux des marins. « Jeux, bals, cadeaux, querelles, tapages [...]»<sup>141</sup> sont les occupations à terre, la cité portuaire n'étant que le décor discret des fêtes auxquelles se livrent les flibustiers à terre.

L'alcool et les cabarets ne sont pas les seules spécificités du retour au port, ce sont les

139 EXQUEMELIN Alexandre-Olivier, *Les Aventuriers et les Boucaniers d'Amérique*, op. cit., p. 16.

140 *Ibid.*, p. 178.

141 LE SAGE, *Aventures du chevalier de Beauchêne*, op. cit., p. 86.



femmes que les marins recherchent une fois à terre. Aux XVIIe et XVIIIe siècle, la littérature flibustière présente une vision fantasmée des relations entre les femmes et les équipages. Les flibustiers sont essentiellement séducteurs, et c'est ce qui leur permet de satisfaire leurs désirs. L'intérêt qu'ils ont pour les femmes est présenté comme une évidence et l'ambiguïté demeure entre séduction et imposition. C'est le cas du récit d'Exquemelin, qui rapporte que les « femmes indiennes sont accueillantes<sup>142</sup> », mettant ainsi en évidence le charme naturel des marins. Le même auteur, suite au pillage d'une ville, décrit le comportement des flibustiers : « Pour les belles femmes, il ne leur demanda rien, parce qu'elles avaient de quoi payer sans diminuer leurs richesses<sup>143</sup>. » L'ambivalence est évidente entre l'attrait que les femmes de la ville peuvent éprouver envers ces aventuriers des mer et l'imposition de leur présence, comparée ici à une rançon. D'autres évocations, au sein des récits, contribuent à accentuer cette ambiguïté. Raveneau de Lussan évoque les violences imposées aux femmes, mais contrecarrées par le rôle de régulateur du groupe. Avant une attaque, les flibustiers s'imposent des règles, liées à la répartition des parts du butin et condamnent « ceux d'entre nous qui seraient convaincus de lâcheté, de viol, d'ivrognerie, de désobéissances, de larcin [...]»<sup>144</sup>. Le même auteur précise dans la suite de son récit que les flibustiers se fixent des règles et qu'« il y aurait punition pour le viol, la lâcheté et l'ivrognerie<sup>145</sup> ». La volonté de contrôler les actes déviants contribue à donner au lecteur une image duale des flibustiers, capables des plus mauvaises actions, mais enclins à ne pas les commettre. Les mémoires des flibustiers intègrent cette représentation. Dans son ouvrage, Exquemelin prête à un corsaire dénommé Morgan le dialogue suivant, entre lui et une femme d'une ville conquise :

« Il est vrai, lui dit-elle assez doucement, que l'on m'a fait entendre que vos semblables étaient sans humanité et abandonnés à toutes sortes de vices ; je suis convaincue de votre humanité par les bons offices que vous m'avez rendus jusqu'ici [...] et il ne tiendra qu'à vous, en tenant une conduite différente de celle que vous tenez à mon égard, que je ne sois également persuadée de votre vertu, afin que je n'ajoute plus de foi

---

142 EXQUEMELIN Alexandre-Olivier, *Les Aventuriers et les Boucaniers d'Amérique*, op. cit., p. 89.

143 *Ibid.*, p. 224.

144 RAVENEAU DE LUSSAN Jacques, *Journal du Voyage*, op. cit., p. 91.

145 *Ibid.*, p. 228.

aux bruits désavantageux qui courent sur vous et que, détrompée par ma propre expérience, je puisse aussi détromper les autres<sup>146</sup>. »

La servante qui échange avec le corsaire fait référence à l'image déviante de ces hommes, mais considère que celui qui est face à elle peut faire figure d'exception par son « humanité ». Dans la représentation des XVIIe-XVIIIe siècle, si les marins dans leur globalité sont marginaux, l'individualité permet la proximité. Cette image se retrouve chez Raveneau de Lussan, où les protagonistes de son récit dénoncent l'image véhiculée d'eux par des Padres espagnols :

« Ces Padres nous portent une si forte haine qu'ils persuadent aux femmes qui n'ont jamais vue de flibustiers, que nous sommes tout à fait dissemblables d'eux, que nous n'avons pas même la figure d'hommes et que nous mangeons et elles et les petits enfants, ce qui leur fait concevoir pour nous tant d'horreur et d'aversion, qu'elles ne s'en défont que quand elles nous connaissent. Et je puis assurer qu'alors elles ont des sentiments de nous biens différents et nous ont souvent donné des marques d'une passion si violente qu'elle allait quelquefois jusqu'à la folie<sup>147</sup>. »

Les flibustiers reconnaissent leur représentation déshumanisée et répondent par leur charme, et leur succès auprès des femmes. L'image de l'homme de mer se renforce du caractère viril. Certes déviant, ils est néanmoins séducteur. Sa remise en cause de l'ordre établi passe par la séduction. Le Sage rapporte comment lui et son équipage, s'opposent à la bienséance de la société de Saint-Domingue :

« Quand un Espagnol trouvait mauvais que nous donnassions une sérénade à sa femme, et qu'il n'avait pas l'honnêteté de nous ouvrir sa porte, nous montions chez lui par les fenêtres. Il y avait tous les jours quelques pères ou quelques maris qui portoit ses plaintes au gouverneur. D'un autre côté, ceux qui n'avaient ni femmes, ni filles jolies, et qui trouvaient leur compte dans nos dissipations, s'intéressaient et parlaient pour nous<sup>148</sup>. »

D'après l'auteur, le mode de vie des marins n'incommode que des hommes incapables de garder leurs femmes. L'éloignement et l'origine de victimes, espagnoles, suscite l'amusement et la sympathie d'un lecteur français et minimise ainsi la déviance des flibustiers.

146 EXQUEMELIN Alexandre-Olivier, *Les Aventuriers et les Boucaniers d'Amérique*, op. cit., p. 273-274.

147 RAVENEAU DE LUSSAN Jacques, *Journal du Voyage*, op. cit., p. 184.

148 LE SAGE, *Aventures du chevalier de Beauchêne*, op. cit., p. 86.

Le récit de flibuste contribue à développer l'ambiguïté de la représentation des marins. Ils sont à la fois débauchés et séducteurs, valeureux et dangereux. La narration de ces faits d'armes, destinée à une société terrienne, suscite la fascination, mais aussi la crainte et la mise à distance. Cet imaginaire du marin flibustier n'intègre pas encore pleinement les ports, cantonnés en un second plan indistinct. La figure centrale du récit, c'est l'individu. Mais déjà des thématiques antérieures se renouvellent, comme la violence dans les villes maritimes, le cabaret, la séductions des femmes. Elles constituent un héritage dont la littérature maritime s'empare au XIXe siècle, imitée en cela par des villes bretonnes, comme Saint-Malo.

#### **b) La vogue du roman maritime : les ports mal famés deviennent objet d'écriture.**

« Le quartier des docks et les rues avoisinantes, dans toute cité portuaire importante, offrent le spectacle du plus indescriptible et bizarre mélange de races<sup>149</sup>. » En 1851, Ismaël narrateur de *Moby Dick*, constate la spécificité du port et des rues qui l'entourent. Cette particularité est pour lui source d'inquiétude. Avant son embarquement à bord du *Pequod*, il observe, méfiant, la présence, banale en ces lieux, des « pires échantillons des hirsutes équipages de baleiniers qui déambulent dans les rues et qu'on n'y remarque même plus<sup>150</sup> ».

La publication du roman américain *Moby Dick* annonce le succès du roman maritime en Europe. Sa traduction française en 1941 démontre sa postérité et l'importance des thèmes que l'ouvrage véhicule. Le développement de la littérature, maritime « la mer vue du pont d'un navire, voire du haut des mâts<sup>151</sup> », accompagne la représentation du port comme espace mal famé. Le « spectacle indescriptible du port » devient un motif récurrent dans la représentation des villes portuaires. Dans les cent premières pages de *Moby Dick*, le port est perçu comme un lieu de rencontre des marins, dont la présence, sans but précis, inquiète et recouvre les quais et rues voisines. La construction des bas-fonds portuaires est partiellement portée par les auteurs du roman

---

149 MELVILLE Herman, *Moby Dick* [1941] Phébus, 2005, p. 90. La version d'origine date de 1851, la première traduction française, d'une partie de l'œuvre de 1928.

150 *Ibid.*, p. 90.

151 BERTUCCIOLI Americo, *Les Origines du roman maritime français* [1931], Livorno, S. Belforte et C, Editori, 1937, p. 31.

maritime qui inscrivent ces lieux dans la suite logique d'un ensemble plus large, celui de la spécificité des marins. Le port ainsi représenté est un espace déviant, détenteur d'un caractère propre, interface entre société maritime et terrienne.

La littérature de la mer se définit par son objectif : « retenir le lecteur avec un roman qui, de la couverture au dernier mot se passerait sur la mer<sup>152</sup> », elle transpose sur le papier « la fascination émanant de la mer, récréée par l'imagination<sup>153</sup>. » L'influence des auteurs américains comme Fenimore Cooper<sup>154</sup> puis Herman Melville, ou anglais avec Frédérick Marryat et *Le Mishipman aisé* est primordiale. Le succès de Fenimore Cooper au début des années 1830 donne l'impulsion au roman maritime. En France, ce sont Eugène Sue, Édouard Corbière, Auguste Jal, Gabriel de La Landelle, qui contribuent au développement du genre. Les traits principaux de son écriture sont « l'aventure à rebondissement, la narration subjective, la dramaturgie simple, l'imagination débridée, l'exotisme [...]»<sup>155</sup>. Le genre repose sur la dramaturgie de la mer et les situations porteuses d'angoisses<sup>156</sup> comme les tempêtes, les naufrages ou l'abordage. Le récit est marqué par l'errance des navires. Le rythme de l'intrigue est celui de la traversée, le temps où se déroulent les péripéties. Il englobe également le port, l'auberge, les escales, lieux considérés comme les légitimes extensions territoriales du navire<sup>157</sup>. La littérature de la mer est alimentée par le réalisme des conditions de vie des marins, amplifiée par la grandiloquence des auteurs<sup>158</sup>. Les aléas de la vie à bord, comme les engagements, les compensations trouvées dans l'alcool, les bordées à terre, les rapports avec la hiérarchie, les psychoses de la vie dans un espace clos, s'intègrent au récit<sup>159</sup>. Le développement du genre à partir des années 1830<sup>160</sup> s'inscrit dans la continuité des thématiques maritimes existantes. Il

152 VERCEL Roger cité par BROSSE Monique, *La littérature de la mer en France, en Grande-Bretagne et aux États-Unis*, op. cit., p. 91.

153 BROSSE Monique, *La Littérature de la Mer en France, en Grande-Bretagne et aux États-Unis*, op. cit., p. 9.

154 BROSSE Monique, *La Littérature de la Mer en France, en Grande-Bretagne et aux États-Unis*, op. cit., p.32-35 ; CABANTOUS Alain, LESPAGOL André, PERON Françoise, *Les Français, la terre et la mer*, op. cit., p. 417.

155 CABANTOUS Alain, LESPAGOL André, PERON Françoise, *Les Français, la terre et la mer*, op. cit., p. 10.

156 BROSSE Monique, *La Littérature de la Mer en France, en Grande-Bretagne et aux États-Unis*, op. cit., p. 92, p. 274.

157 *Ibid.*, p. 92.

158 *Ibid.*, p. 92.

159 *Ibid.*, p. 93.

160 BERTUCCIOLI Americo, *Les Origines du roman maritime français*, op. cit., BROSSE Monique, *La littérature de la mer en France, en Grande-Bretagne et aux États-Unis*, op. cit., GANNIER Odile, *Le Roman Maritime :*

reprend les codes hérités des romans de flibustes, notamment le danger des océans et la sauvagerie des équipages. Ces motifs déjà en place dans les récits maritimes des siècles précédents, perdurent et sont réactivés et structurés au sein d'un genre littéraire, considéré comme tel à partir des années 1830, à l'image d'Eugène Sue. Inclus dans ces thèmes d'écriture, la symbolique du port, qui représente une pause au sein de la vie en mer et des péripéties de la traversée<sup>161</sup>. Si elle gagne progressivement une autonomie propre, elle est tributaire de la figure centrale du récit maritime, le marin, et de son comportement en mer. C'est lui qui marque le récit, et par conséquence les ports. Identité duale, il brave le danger en même temps qu'il le représente. En 1828, l'auteur américain Fenimore Cooper décrit dans *Le Corsaire Rouge*, la composition d'un équipage :

« Tous avaient déjà fait leur apprentissage, et la vie aventureuse qu'ils avaient toujours menée les rendait propres à l'état terrible qu'ils avaient embrassé. Dirigés par l'esprit qui avait su obtenir et conserver sur eux un ascendant despotique, ils formaient réellement un équipage très dangereux, et auquel (eu égard à leur nombre) il était impossible de résister. Leur commandant sourit de plaisir en voyant l'indifférence ou la joie farouche que la plupart d'entre eux montraient à l'aspect d'un combat. Même les plus novices de la troupe, les waisters les moins aguerris semblaient aussi sûrs de la victoire que ceux dont l'audace était justifiée par leurs nombreux et constants succès<sup>162</sup>. »

L'équipage ainsi décrit par Fenimore Cooper, incarne bien les dangers que peuvent représenter les marins, souriant devant les combats et la mort. Ils sont également à même d'affronter les océans et les risques de navigation, décrits par Eugène Sue dans *Kernok le Pirate* en 1830 :

« Par une nuit de novembre, sombre et froide, le vent du nord-ouest soufflait avec violence, et les longues lames de l'Océan venant se briser sur les bancs de granit qui couvrent la côte de Pempoul, les pointes déchirées de ces rocs, tantôt disparaissaient sous les vagues, tantôt se découpaient en noir sur une écume éblouissante<sup>163</sup>. »

Eugène Sue ouvre son récit sur la description d'une mer hostile à l'homme, cumulant tous les critères de la menace, la nuit, le froid, la violence du vent, les rochers apparentés à des armes. Situation typiquement maritime, la tempête symbolise les dangers de la mer. « Il s'agit

---

*émergence d'un genre en Occident*, PUPS, 2011.

161 GANNIER Odile, *Le Roman Maritime : émergence d'un genre en Occident*, op. cit., p. 308.

162 COOPER Fenimore, *Le Corsaire Rouge*, Paris, Firmin Didot Frères, 1837, p. 62.

163 SUE Eugène, *Kernok le Pirate* [1830], Gallimard, 1983, p. 3.

véritablement d'un passage obligé dans le récit de mer, et son absence donnerait au lecteur exigeant de sérieux doutes sur la véracité du roman qui n'en comporterait pas<sup>164</sup>. » Surmonter les périls transcende l'homme de mer, qui utilise courage et audace, non plus pour vaincre les éléments, mais pour affronter les hommes. Braver la mer implique une promotion du marin<sup>165</sup>, et justifie partiellement son comportement toujours déviant au regard de la norme terrienne. Mais la spécificité des gens de mer ne provient pas seulement des dangers qu'ils bravent. Elle s'écrit aussi via un autre thème du roman maritime, cette « autre face de la mer<sup>166</sup> », les risques que constituent les pirates, corsaires et autres aventuriers des mers constitués en équipage. Accompagnant le succès de la littérature maritime, « l'évocation des atrocités [...] flatte le goût pervers du public pour la violence et le malheur<sup>167</sup>. » La vision de l'équipage de Fenimore Cooper se retrouve chez le romancier français. Dans l'œuvre d'Eugène Sue, *Kernok le Pirate* symbolise la menace que représentent les flibustiers. Durant le récit, des marins espagnols sont victimes des atrocités qu'il perpétue aux commandes de son équipage :

« Alors aussi les cris des Espagnols, garrottés au milieu de cette fournaise ardente, devinrent si atroces, que les pirates, comme malgré eux, poussèrent des hurlements sauvages pour étouffer la voix déchirante de ces malheureux. »

La cruauté et la sauvagerie témoignent de l'inhumanité des pirates. Elles s'exercent contre les navigants espagnols. L'éloignement géographique des victimes permet au lecteur de s'horrifier sans s'impliquer. Il peut frémir à distance de la menace que représentent les pirates. Le récit de piraterie contribue à renforcer l'image déviante et dangereuse des marins. Leurs loisirs sont dans la lignée de leurs pratiques violentes. Le même Kernok, « un peu échauffé par le grog », parie avec un de ses camarades « que d'un coup de pistolet je te fais sauter le couteau que tu tiens à la main<sup>168</sup>. » A travers ces récits se renforce une des facettes de la figure du marin, homme dangereux et immoral.

Le voyage en mer doit donner l'occasion à ces vices de s'exprimer. Les fêtes en mer, seules

---

164 GANNIER Odile, *Le Roman Maritime*, op. cit., p. 260.

165 BROSSE Monique, *La Littérature de la Mer en France, en Grande-Bretagne et aux États-Unis*, op. cit., p. 785.

166 GANNIER Odile, *Le Roman Maritime*, op. cit., p. 220.

167 BROSSE Monique, *La Littérature de la Mer en France, en Grande-Bretagne et aux États-Unis*, op. cit., p. 827.

168 SUE Eugène, *Kernok le Pirate*, op. cit., p. 54.

possibilités d'échapper à un contrôle très strict pendant la traversée, en sont la première opportunité. Dans le roman maritime d'Eugène Sue elles sont l'occasion de mettre en scène la débauche des marins : « L'orgie était alors à son comble. Les matelots s'étaient pris par la main, et tournoyaient avec rapidité tout autour du pont en chantant à tue-tête les refrains les plus obscènes et les plus crapuleux<sup>169</sup>. » L'orgie en mer est l'expression de l'insouciance de l'équipage, mais révèle aussi son obscénité et son immoralité.

En 1832, dans la préface de *La Mer et les Marins*, J. Morlent constate également les conséquences de la vie en mer sur la psyché et le comportement des marins. Son analyse se base sur la thématique récurrente dans les romans maritimes, du danger des traversées. L'écriture des conditions en mer, transforme l'exiguïté du navire en « espace de frustration<sup>170</sup> » et d'incertitude. Ces sentiments s'expriment dans les attitudes des marins, qui s'opposent à l'idéal social :

« Le marin est franc, parce qu'il vit, pour ainsi dire, hors des conventions sociales ; il est insouciant sur l'avenir, parce qu'une vie semée de mille périls lui apprend à ne s'appuyer que sur le présent ; il est prodigue, parce que la conviction qu'il a acquise de la fragilité de la vie, l'invite à en jouir à tout prix ; [...] il est brusque, parce que son rude métier l'exige en quelque sorte, mais il est souvent humain, parce que la brusquerie ne s'allie jamais avec l'hypocrisie<sup>171</sup>. »

La confrontation aux dangers de la mer détermine son rapport à la vie et aux autres. La représentation de l'homme de mer tend à justifier son comportement, lié à l'insouciance de son mode d'existence. Sa brusquerie peut effrayer, mais ne doit pas faire oublier son humanité. Son refus des conventions morales est la conséquence des périls qu'il doit affronter. Son portrait annonce et explique les pratiques des marins, qui se révéleront lors de sa présence à terre, lieu d'expression des ses frustrations.

« Allons, du courage ! un vrai marin, quand il a atteint un certain âge, doit avoir subi une amputation ou quelque chose d'analogue<sup>172</sup>. » Dans *La Vie d'un matelot*, le personnage de Fenimore Cooper exhorte les matelots au courage. L'ouvrage écrit en 1849 et publié en 1887 constitue la

169 SUE Eugène, *Kernok le Pirate*, op. cit., p. 56-57.

170 BROSSE Monique, *La Littérature de la Mer en France, en Grande-Bretagne et aux États-Unis*, op. cit., p. 690.

171 CORBIER Édouard, *La Mer et les marins, Scènes maritimes*, Jules Bréauté, 1833, p. X.

172 COOPER Fenimore, *La Vie d'un matelot*, Limoges, Eugène Ardant et Cie, 1887, p. 109.

synthèse des périls en mer diffusée par les romanciers dans la première moitié du XIXe siècle. L'auteur argumente que les risques de la navigation sont inhérents à la vie en mer, et qu'un marin se doit de les dépasser au péril de son intégrité physique. C'est une des caractéristiques dominantes du roman maritime, l'aventure en mer implique de faire face à des situations extrêmes. Les protagonistes doivent se montrer à la hauteur des menaces du monde maritime qu'ils doivent surmonter. La principale demeurant la mer, particulièrement dangereuse pendant les tempêtes. A la tempête, s'associe la liste des motifs de la « dramaturgie de la mer<sup>173</sup> », qu'ils soient une conséquence de la tempête ou existant indépendamment. Naufrage, opacité du ciel et l'inconnue des jours de brouillard, « mauvaise volonté des objets<sup>174</sup> » comme les voiles, contribuent à construire une vision doloriste<sup>175</sup> de la vie à bord. « Le travail était rude et le temps froid ; mais j'étais endurci à la fatigue et aux intempéries<sup>176</sup> », constate un personnage de Cooper. Prendre la mer implique un travail permanent, souvent dangereux, accompli en affrontant les éléments. Les romans maritimes multiplient les blessures liées à la navigation. « On ne compte, plus dans ces œuvres, les crânes fracassés par une poulie qui tombe, les chutes depuis la grand vergue<sup>177</sup> ». Le matelot ne bénéficie pas d'une reconnaissance proportionnelle à ses conditions de vie précaires, aux dangers qu'il encourt et demeure victime des risques de la profession. Le marin de Cooper, revenant sur sa vie après trente-trois ans passés en mer, est conscient de la misère de son existence. « Depuis cette époque, j'avais couru tous les parages, au péril de ma vie et de ma santé, et j'étais arrivé, après tant d'efforts, à avoir une misérable place sur un bâtiment étranger<sup>178</sup>. » Les difficultés de la vie en mer sont un ressort d'écriture du roman maritime. Dans le récit d'Édouard Corbière, *La Mer et les Marins*, en 1832, le retour à terre représente l'apothéose de la vie du marin. S'adressant au lecteur, il démontre l'importance de ce moment pour les gens de mer :

« [...] vous ne devinerez jamais dans quelle espèce d'enivrement le matelot place son

173 BROSSE Monique, *La Littérature de la Mer*, op. cit., p. 274.

174 *Ibid.*, p. 323.

175 *Ibid.*, p. 274.

176 COOPER Fenimore, *La Vie d'un matelot*, op. cit., p. 113.

177 BROSSE Monique, *La Littérature de la Mer*, op. cit., p. 725.

178 COOPER Fenimore, *La Vie d'un matelot*, op. cit., p. 115.



suprême bonheur ? - Dans le vin ? Direz-vous peut-être. - Non pas exclusivement. - Dans l'amour du sexe ? - Non pas encore exclusivement. - Dans la bonne chère ? - Est-ce qu'il la connaît lui ? Est-ce qu'il la conçoit, cette bonne chère, qui exige presque de l'art et de l'étude ; lui, à qui une ration de biscuit et un morceau de bœuf salé suffisent ? - Vous allez le savoir ; mais, avant tout, donnez-vous la peine de le suivre quand vous le voyez chausser son pantalon blanc, donner un coup de brosse à sa veste toute froissée dans son sac moisi. Il va demander à son officier la permission d'aller à terre. Cette permission, sollicitée le chapeau bas et l'œil baissé, lui est accordée<sup>179</sup>. »

Le « fantasme de la terre<sup>180</sup> » est un autre motif récurrent, généralisé à l'ensemble des gens de mer par la littérature. C'est le point d'orgue d'une traversée, qui représente un passage quasiment obligatoire dans le roman maritime. La permission à terre est ritualisée, ce qui renforce son aspect exceptionnel et l'importance qu'elle recouvre dans la vie en mer. Elle s'inscrit comme l'exutoire des frustrations d'une traversée marquée par les privations et l'inconfort, surpassant les autres attentes des matelots. Son évocation permet à l'auteur d'évoquer les caractéristiques morales des marins et leurs pratiques, leur appétence pour l'alcool, le sexe et la nourriture. La permission à terre révèle les excès des gens de mer. C'est l'espace de rencontre entre eux et la terre. Pour les romanciers, c'est l'occasion d'intégrer la spécificité des marins dans un cadre plus normalisé et de renforcer ainsi leur marginalité. Au paroxysme de la manifestation, ces festivités portées à l'extrême amènent ceux qui s'y livrent à perdre toute humanité. « Mais ce plaisir robuste et carré, à l'œil de satire, au rire de démon, qui hante les tavernes et les tripots, boit et s'enivre, mord et déchire, frappe et tue, puis se roule et se tord au milieu des débris d'un repas grossier en poussant un éclat de rire qui ressemble au râlement d'un chacal<sup>181</sup>. » Le lien entre le marin et le danger se manifeste une fois à terre. Ils festoient pour l'oublier et l'incarnent par leurs débordements. Le port est le lieu de contact entre deux univers. Il devient un lieu de débauche et de déviance par la présence même du matelot en permission. C'est sa représentation qui structure celle du port, bas-fonds de la société maritime. Dans les romans maritimes, le port est initialement la victime par la présence des hommes de mer qui le marquent de leur déviance. Il subit l'arrivée de ces hommes qui le transforme en bas-fonds,

179 CORBIERE Édouard, *La Mer et les Marins*, op. cit., p. 178.

180 GANNIER Odile, *Le Roman maritime*, op. cit., p. 331.

181 SUE Eugène, *Kernok le Pirate*, op. cit., p. 53.

occultant ses autres caractéristiques. Le rituel de la permission à terre, autorisée par les autorités, n'empêche pas celle-ci de s'apparenter à une invasion de la ville portuaire. C'est la description qu'en fait Eugène Sue en 1832 dans *La Salamandre*. Confrontés à un lieutenant inflexible qui « n'accordait que très rarement des permissions pour aller à terre<sup>182</sup> », les matelots échappant à la surveillance de leurs officiers « descendirent par le sabord » et « s'éloignèrent sans faire le plus léger bruit ». Échappant à toute autorité, les marins quittent silencieusement le navire pour envahir le port. Le capitaine du navire, informé de l'expédition de son équipage, prédit à son major « que les couteaux joueront, et qu'il y aura autant de sang que de vin répandu<sup>183</sup> » au port de Saint-Tropez. Conséquence de cette invasion des marins de *La Salamandre*, le port devient dangereux et mal famé :

« Or, tu as vu quelque fois, n'est-ce pas ? Dans une cité, les traces du passage d'une trombe ou d'un ouragan ?

Ce sont des toits brisés, des fenêtres enlevées, des carreaux en poudre, des portes fendues, des volets arrachés qui pendent et se balancent au vent ? Ce sont des débris qui jonchent les rues de pierres amoncelées, de poutres en morceaux.

Et bien ! Tu verras à peu près le même spectacle. Tu apercevras quelque craintive figure de femme qui soulève toute tremblante le pan d'un rideau, et hasarde un coup d'œil dans la rue. Tu verras des enfants plus hardis s'aventurer dehors des maisons, et jeter d'abord un coup d'œil interdit sur ce tableau, puis, le moins peureux, s'approcher et ramasser un chapeau de marin, tout froissé, un long sifflet d'argent, quelques pièces d'or ou une cravate richement brodée. Car *La Salamandre* a passé par là [...] <sup>184</sup> ».

Les marins amènent le danger au cœur du port. Ils symbolisent ce qu'ils redoutent, la tempête. A terre, ils deviennent une menace, au même titre qu'ils pouvaient l'être en mer, ravageant les bâtiments du port et terrorisant une population, femmes et enfants, qui assistent impuissants aux excès des matelots. Les vestiges de leur présence, « pièces d'or » et tissus, cravate « richement brodée » témoignent de l'objectif initial des gens de mer à terre, l'amusement. Les débordements occasionnés transforment les marins en une menace sociale. Le port en devient le lieu d'expression.

En 1835, Bernardin de Saint-Pierre confirme les conséquences des dangers des flots et de l'ingratitude de la navigation envers les gens de mer. Dans *Voyage à l'Île de France*, il se livre à une

182 SUE Eugène, *La Salamandre* [1832], Denoel, 1966, p. 334.

183 *Ibid.*, p. 337.

184 *Ibid.*, p. 334.

observation sur les mœurs des marins et fait preuve de pédagogie envers son lecteur en le prévenant : « Je ne vous parlerai que de l'influence de la mer sur les marins, afin d'inspirer quelque indulgence sur des défauts qui tiennent à leur état<sup>185</sup>. » L'auteur intègre une représentation déjà négative des marins, qui cumulent les défauts. Sa démarche ne vise à pas à déconstruire cette image, mais à en expliquer les causes :

« La promptitude qu'exige la manœuvre, les rend grossiers dans leurs expressions. Comme ils vivent loin de la terre, ils se regardent comme indépendants : ils parlent souvent des princes, des lois et de la religion, avec une liberté égale à leur ignorance<sup>186</sup>. »

Affronter rapidement les dangers de la navigation explique leur grossièreté de langage. Les marins sont aussi forcés d'intégrer l'éloignement et son incertitude. La distance physique implique un recul des valeurs de la civilisation et de ses lois. Loin des églises et des centres du pouvoir, ils en méconnaissent les règles. L'indépendance devient déviance, expliquée sans condamnation excessive, par leur condition de gens de mer. Dans son récit, Bernardin de Saint-Pierre reconnaît la spécificité de cette profession, leur caractère intrépide et généreux, prêt à porter secours. Pour lui, le marin est un homme « brut », « luttant, sans cesse et sans art, avec ses vices et ses vertus, contre ses passions et celles des autres, contre la fortune et les éléments ». En navigant, la confrontation aux hommes, aux éléments et à sa nature même le pousse aux vices « les plus grossiers, comme l'ivrognerie<sup>187</sup> ».

A la fin des années 1930, le roman maritime détermine l'image des hommes de mer et commence à évoquer leur rôle dans les ports. Les récits des périls des océans aboutissent à consacrer la figure du pêcheur vertueux<sup>188</sup> affrontant les dangers de la navigation, autant que celle de l'équipage sauvage, aux pratiques héritées de la piraterie. Cette dualité du marin est une constante de sa représentation dans la période postérieure. La spécificité de la vie en mer permet de justifier l'écriture de la figure du matelot débauché et violent et des scènes de réjouissances

185 BERNARDIN DE SAINT-PIERRE Jacques-Henri, *Voyage à l'Île-de-France*, A. Illiard Éditeur, 1835, p. 26.

186 *Ibid.*, p. 26-27.

187 *Ibid.*, p. 32.

188 CABANTOUS Alain, LESPAGNOL André, PÉRON François, *Les Français, la terre et la mer*, op. cit., p. 418.

orgiaques ou de rixes sanglantes. Elles sont des éléments du récit à même de capter l'intérêt du lecteur. Les ports sont un des lieux propices à l'assouvissement de ses mœurs. Mais ils n'occupent pas encore une place centrale dans les romans. Ils sont des décors secondaires, s'effaçant derrière le navire. Les romanciers se focalisent sur les hommes, qui cristallisent les représentations déviantes. Ceux-ci bénéficient de l'antériorité de l'image du flibustier, du marin prompt au soulèvement et à l'immoralité. L'avènement des mystères urbains signifie le début de la progressive autonomie du port.

En 1842, Eugène Sue commence la publication de son roman feuilleton, *Les Mystères de Paris* :

« Ce début annonce au lecteur qu'il doit assister à de sinistres scènes ; s'il y consent, il pénétrera dans des régions horribles, inconnues ; des types hideux, effrayants, fourmilleront dans ces cloaques impurs comme les reptiles dans les marais<sup>189</sup>. »

Il inaugure ainsi le genre littéraire des mystères urbains<sup>190</sup>. Son récit constitue le « premier succès de masse de la littérature », phénomène médiatique sans précédent en France. C'est aussi « un premier phénomène de globalisation culturelle<sup>191</sup> ». *Les Mystères de Paris* sont la matrice d'un genre qui se développe au XIXe siècle offrant « une place de choix à la représentation des bas-fonds<sup>192</sup> ». Le phénomène s'étend à toutes les villes du monde. Il inclut de fait les villes portuaires, où le port occupe une place centrale ou secondaire dans la cité. Les ports coloniaux et ceux du Nouveau Monde s'intègrent dans cette thématique. Eugène Sue, dans *Les Mystères de Paris*, évoque aussi indirectement l'aspect dangereux des quais. En relatant une vie où il a tué et été au bain portuaire, le Chourineur en assume les conséquences :

« [...] les bourgeois ne veulent jamais employer un forçat, ils ont raison, c'est pas là qu'on couronne des rosières. C'est ce qui m'a toujours empêché de trouver de l'ouvrage ailleurs que sur les ports, à débarquer des trains de bois [...]<sup>193</sup>. »

189 SUE Eugène, *Les Mystères de Paris* [1842], Robert Laffont, 1989, p. 32.

190 KALIFA Dominique, *Les Bas-Fonds*, op. cit., p. 27.

191 « Présentation », *Médias 19* [En ligne], Anthropologies, Les Mystères urbains, mis à jour le : 02/12/2013, URL : <http://www.medias19.org/index.php?id=645>.

192 KALIFA Dominique, *Les Bas-Fonds*, op. cit., p.135.

193 SUE Eugène, *Les Mystères de Paris*, op. cit., p. 173.

Pour le tueur d'Eugène Sue, il est logique que le port soit le seul endroit où il soit accepté. Le lieu est dangereux par le travail qu'il propose et par sa nature d'ouverture sur l'incertitude. Il accueille naturellement une population criminelle qui ne dépareille pas dans cet univers. Le port est un élément secondaire du récit, lié à l'identité déviante des hommes qui le fréquentent. La transposition des mystères urbains aux autres villes lui permet d'accroître son rôle dans les romans. Dans les premières pages des *Mystères de Londres* de Paul Féval, en 1843, un groupe de marins, des trafiquants, plonge directement le lecteur dans les dessous de la capitale anglaise. Les ruelles londoniennes proches de la Tamise constituent ici le décor des bas-fonds londoniens. Leur spécificité est renforcée par la présence des matelots trafiquants, sortant d'un bar après avoir bu « le petit verre de gin pur<sup>194</sup> » :

« [Le capitaine] Paddy rejoignit ses matelots dans une ruelle déserte qui conduit à la Tamise, au bout de Botoh-Lane. Ils longèrent la ruelle dans le plus profond silence et atteignirent un escalier en mauvais état et hors d'usage à cause de la proximité de Custom-House-Stairs (escalier de la douane). Le capitaine jeta tout autour de lui un regard perçant. Rien de suspect ne se montra, faut-il croire, car il fit un signe, et les matelots commencèrent à descendre sans bruit les degrés qui mènent à la rivière<sup>195</sup>. »

Leur propension à la désobéissance et à la malhonnêteté est utilisée pour accentuer le caractère dangereux des actions décrites et des quartiers où elles se déroulent. Le silence, la proximité des douanes, la vigilance des hommes rendent évident le caractère illicite de l'activité du capitaine et de ses hommes. Initialement, les « individus » sont identifiés comme marins par leur costume « qui se rapprochait de celui des marins de la Tamise<sup>196</sup> ». Leurs pratiques comme la consommation d'alcool sont convoquées pour renforcer la particularité de leur caractère. La mer ou le fleuve, justifie également la représentation de la brume. Intitulé « Par le brouillard<sup>197</sup> », le premier chapitre des *Mystères de Londres* s'ouvre sur l'inconnu. L'humidité permet de susciter l'inquiétude en transformant la capitale anglaise en une ville fantomatique. Dans les ruelles londoniennes, « le

---

194 FEVAL Paul, *Les Mystères de Londres* [1843], Achille Fort, 1866, p. 2.

195 *Ibid.*, p. 5.

196 *Ibid.*, p. 2.

197 *Ibid.*, p.1.

brouillard se fait si opaque qu'on voyait à peine devant soi<sup>198</sup> ». Symbole de désespoir, il recouvre la Tamise « comme un linceul<sup>199</sup> ». La brume s'associe à la nuit pour intensifier l'abandon et l'éloignement de l'autorité. Les flots permettent l'assassinat direct, et deviennent complices des assassins. Sur la Tamise, le laird Angus, poursuivant ses filles enlevées par un trafiquant, l'affronte sur son embarcation :

« Angus râlait sourdement. Bob, sans lâcher sa gorge qu'il étranglait entre ses doigts d'acier, lui courba violemment la tête et la précipita contre le banc à plusieurs reprises. Puis il appliqua les reins du laird sur le bord, et lâchant sa gorge, il le souleva par les jambes. Le corps fit bascule et tomba, inerte, dans la Tamise.  
- Cette fois, il ne reviendra pas, grommela Bob en saisissant les avirons pour s'éloigner du lieu du combat<sup>200</sup>. »

L'eau camoufle le corps, et engloutit les preuves. Le fleuve devient complice des criminels, ravivant la dimension infernale des flots. Il offre l'occasion de transposer la thématique de l'abordage dans les mystères urbains. Le combat sur l'eau induit l'imaginaire des flibustiers et des pirates. Les protagonistes se battent au couteau. Bob-Lanterne utilise les caractéristiques de l'embarcation, le banc et le bord, pour défaire son adversaire. La proximité avec l'élément liquide rajoute une dimension angoissante. La victime ne meurt pas directement mais disparaît dans les flots.

Progressivement, l'espace portuaire gagne en autonomie. Il occupe une place grandissante dans les récits, et ses descriptions se développent. Dans la littérature américaine, *Moby Dick* de Melville symbolise l'affranchissement de l'image portuaire vis-à-vis de la figure du marin. Dans le chapitre deux du récit, le narrateur Ismaël arrive au port de New-Bedford. Il arpente cet univers avec ses propres représentations et en reconnaît sa spécificité :

« Je m'en fus donc, empruntant désormais par préférence et par instinct les rues et les venelles les plus voisines de la mer : c'était là, assurément, que se trouvaient les moins chères, sinon les plus réjouissantes des auberges<sup>201</sup>. »

Il admet, et avec lui le lecteur, la spécificité de l'espace portuaire. Marginal, il est marqué par la pauvreté et l'abandon. La description s'attarde initialement sur la misère de ces lieux :

---

198 *Ibid.*, p. 94.

199 *Ibid.*, p. 5

200 *Ibid.*, p. 280.

201 MELVILLE Herman, *Moby Dick*, *op. cit.*, p. 61.

« Sinistres rues ! Que bordaient à droite et à gauche des cubes de noirceur et non point des maisons, avec ici ou là le vacillement d'une errante chandelle semblable à quelque lueur au fond d'un tombeau. A cette heure avancée, en ce dernier jour de la semaine, ces bas quartiers du port étaient déserts ou peu s'en faut<sup>202</sup>. »

Le quartier est situé « [...] non loin des docks, jusqu'à la lueur sourde et à peine distincte d'un falot suspendu à l'extérieur devant une porte<sup>203</sup> ». En parlant des « bas quartier du port », Melville formalise l'existence « d'un monde sous un monde<sup>204</sup> » zone reléguée, déserte, sombre et misérable. Une taverne le « Jet de la Baleine », accueille les hommes au cœur de la misère et renforce l'indigence du lieu :

« [...] avec la sourde lueur de cette misérable lanterne et la solitude du lieu ; avec l'air délabré de la baraque de bois, qui paraissait avoir été transplantée de quelque quartier sinistré par le feu ; avec ce grincement de l'enseigne qui semblait comme marqué du sceau de la pauvreté, c'était bien là le coin rêvé pour un logement à bon compte et la dégustation du café de glands le plus parfait qui fût<sup>205</sup>. »

Le « Jet de la Baleine » fait partie de ces tripots voisins des quais. La précarité économique des matelots les force à la recherche des auberges « les moins chères », où ils peuvent se loger « à bon compte ». Adapté aux marins et à leur mode de vie, le bas quartier portuaire est marqué par la pauvreté et la débauche. La vie en mer implique la recherche de réjouissances. La scène des bas quartiers portuaires, ces rues proches du port, sombres et sinistres, accueille des personnages dont le lecteur a déjà intégré la représentation héritée du marin courageux et inquiétant des premiers temps du roman maritime :

« Ils venaient juste de quitter leur bord et c'était leur première visite à terre. [...] Rien d'étonnant donc, qu'ils missent le cap droit sur la gueule de la baleine - le bar - où le petit vieux Jonas tout ridé était en fonction, versant à la ronde des verres pleins à ras bords<sup>206</sup>. »

Animaux sauvages de retour à terre, ils incarnent un danger latent. Ismaël constate que « L'alcool eut tôt fait de leur monter à la tête, comme il en va à chaque fois et même avec les plus fieffés soiffeurs quand ils viennent de poser pied à terre ; ils se mirent donc à chahuter et à faire un tapage

<sup>202</sup> *Ibid.*, p. 61.

<sup>203</sup> *Ibid.*, p. 61

<sup>204</sup> KALIFA Dominique, *Les Bas-Fonds*, *op. cit.*, p. 31.

<sup>205</sup> MELVILLE Herman, *Moby Dick*, *op. cit.*, p. 62.

<sup>206</sup> *Ibid.*, p. 69.

infernale<sup>207</sup>. ». La présence des marins ravive la marginalité du lieu, le vice se rajoute à la pauvreté. Dans les romans ce sont les acteurs qui déterminent l'identité des lieux. Leur caractère défini antérieurement guide le lecteur dans sa découverte des espaces. Marginaux, ils affectent ainsi les endroits qu'ils fréquentent. De l'ouverture au monde, le port devient un bas-fonds ouvert aux déviants. *Moby Dick* s'inscrit dans la mythologie de la flibuste, réactivée par l'auteur :

« Depuis des temps immémoriaux, les proues malaises des pirates qui se cachent dans les ombres basses des anses et des îlots de Sumatra se jettent à la poursuite des voiliers qui passent dans le détroit, réclamant féroce leur tribut à la pointe de l'épée. A la suite des châtimens sanglants et répétés qu'ils ont reçus par les soins des long-courriers européens armés, ces corsaires ont depuis quelques temps rabattu quelque peu leur audace ; mais il n'empêche que jusque dans nos jours vous entendrez parler, de temps à autre, de navires anglais ou américains qui ont été, dès ces eaux, impitoyablement pris à l'abordage et pillé sans merci<sup>208</sup>. »

L'auteur revendique la représentation antérieure des flibustiers, remontant aux premiers récits de l'époque moderne. Il utilise l'image existante des corsaires et la transpose dans un cadre contemporain. Aujourd'hui comme hier, l'aventurier des mers exerce impitoyablement sa férocité sur les navires, preuve de son immoralité. L'homme de mer, dangereux et inquiétant, bénéficie de l'antériorité de sa représentation. C'est cette image qui guide le lecteur dans la découverte des bas-quartiers maritimes. La description du port par Melville signe la prise d'autonomie du port dans les romans maritimes américains. Son très faible succès ne permet pas d'y voir un modèle, mais il démontre l'ancrage des thématiques urbaines et maritimes. En s'émancipant, le port garde l'héritage des gens de mer. Leur précarité mène à la misère. Leurs conditions de vie les entraînent à la débauche et attirent les dangers. L'espace portuaire recouvre alors les attributs des bas-fonds : la misère, le vice, le crime<sup>209</sup> issus des mystères urbains. Cette thématique se transpose dans le roman maritime au milieu du XIXe siècle. La réciprocité existe, le thème du port s'entremêle aux mystères urbains.

En 1845, *Les Mystères de Rouen* démontrent la rencontre entre l'univers des quais et les bas-

---

207 *Ibid.*, p. 69.

208 *Ibid.*, p. 551.

209 KALIFA Dominique, *Les Bas-Fonds*, *op. cit.*, p. 11.



fonds des villes. Les gardes qui patrouillent dans le Rouen d'Octave Feré sont « gelés et trempés jusqu'à la moelle ». Ils doivent affronter « une de ces nuits sombres comme un tombeau, qui ensevelissent si souvent la brumeuse cité de Rouen, et dans lesquelles pas une des lampes sépulcrales qu'on nomme des réverbères ne jette la moindre lueur<sup>210</sup>. » Les quais sont le lieu de l'abandon, propices à la mort. Frédéric, fiancé éploré, cherche à s'y suicider. Constatant « qu'il n'y avait aucun mouvement sur le port<sup>211</sup> », il pense trouver l'endroit idéal. Délaissé par les hommes de bien, le silence domine. Seuls les bruits du vice sont audibles. Il sort des cabarets « tour à tour, ou par moment tout à la fois, des cris, des chants, des hurlements, des rumeurs, des querelles, l'éclat de meubles brisés, de tasses, de bouteilles broyées par les buveurs<sup>212</sup>. » Les quais, les rues voisines, les établissements mal famés du port mettent en scène les lieux de débauche propre aux bas-fonds. Ils voient leur identité accentuée par la fréquentation des marins. Le rôle de ces hommes comme marqueur de la déviance maritime s'atténue. Le succès rencontré par les descriptions de lieux dans les romans conduit les auteurs à leur accorder une place moins importante. Mais leur image de débauchés reste toujours présente. Les gens de mer rejoignent les marginaux, « les prostituées et les malheureux qui se font leurs protecteurs ». A Rouen, c'est au théâtre du Pont-Neuf, fréquenté « par les soldats, les matelots, les ouvriers du port, les femmes sans aveu des pires clapiers. » L'alcool y est toujours présent. L'homme qui ne peut « absolument pas rester sans avoir quatre litres d'eau-de-vie dans le ventre » sait qu'il trouvera, entre autre, satisfaction à « l'estaminet de la Marine<sup>213</sup> ». Dans cette ville, les quais renferment « plusieurs cafés borgnes dont le nom véritable nous répugne à écrire » :

Dans l'un deux « le sabbat était à son apogée. Il n'y avait pas la plus petite place vacante aux tables de bois, sur lesquelles coulait avec l'écume de la bière, le trop plein de verres d'eau-de-vie, de rhum, de vin, de genièvre, de café. Il semblait que tous les habitués du tapis-franc s'y trouvaient rassemblés. Chacun était resserré le long des murs, pour faire place à une demi douzaine de femmes échevelées, bacchantes étourdies par l'horrible mélange des liquides qu'elles avaient ingurgités sans choix, les uns après les autres,

---

210 FERÉ Octave, *Les Mystères de Rouen* [1845], Rouen, Charles Haulard, 1861, p. 6.

211 *Ibid.*, p. 341.

212 *Ibid.*, p. 272-273.

213 *Ibid.*, p. 41, p. 82.

sinon en même temps ; quêtant le fond d'un verre de trois-six à une table, le restant d'une choppe à une autre, le trop plein d'un gloria ici, la moitié d'un verre de vin ailleurs ; fumant à toutes les pipes, allumant tous les cigares. Donc, on s'était rangé : les malheureux se livraient, en chantant de sales refrains, aux danses, ou, pour mieux dire, aux postures les plus dégoûtantes<sup>214</sup>. »

Les tapis-francs sont présents sur les quais. C'est le lieu de la débauche, du « sabbat » et de la consommation d'alcool. Les hommes les plus « dégoûtants » côtoient les « bacchantes » les plus immorales. Ces présences renvoient à l'imaginaire du roman maritime où les cabarets accueillent les festivités des marins en bordée. Ils sont l'endroit de la rencontre entre l'imaginaire des gens de mer et la classe débauchée des villes. Dans l'écriture des mystères urbains, les cabarets des ports cumulent vices marins et citadins. L'univers se prolonge avec la mise en scène du crime. Les rues des quais et leurs établissements sont également le lieu du danger et de la violence.

Les quais et le port servent aux miséreux, comme aux criminels, pour exercer leurs activités. En marge de la ville, ce sont des espaces propices pour abriter une population déshéritée. Lieux du commerce, ils peuvent également offrir un moyen de subsistance. A Rouen, La bande des Enfants du Soleil, « parias de la civilisation, sauvages au milieu de la société » envahit tous les matins « les quais et les places publiques ». Ils « pullulent », s'offrant « sur les quais, pour rouler les colis ; à l'arrivée des bateaux. » Abandonnée, la rive, en marge du dynamisme des quais permet de les accueillir :

« L'hiver, ils font invasion au Pré-aux-Loups. C'est un long terrain, au bord de la Seine, au bout des quais. Il y a là des dépôts de bois, des baraques en planches où ils trouvent abri, des barques de plaisance qu'on met sens dessus dessous pendant la mauvaise saison : ils s'y glissent et s'y font des nids avec de la paille. Souvent on peut y trouver des débris de leurs repas, des croûtes de pains, des fragments de fromage. Il y a aussi, à l'entrée de l'île Lacroix, à l'endroit du rond-point du pont d'Orléans, des amas de bois appartenant au gouvernement ; ils s'y font, nous dirions presque sous la protection de la sentinelle qui veille sur le pont, une chambre à coucher et a receler<sup>215</sup>. »

Ce terrain « au bout des quais », refuge des enfants miséreux, ravive le thème de la « cour des Miracles », devenu universel grâce à Victor Hugo dans *Notre-Dame de Paris*<sup>216</sup>. « Hôtellerie en

214 *Ibid.*, p. 272.

215 *Ibid.*, p. 246-251.

216 KALIFA Dominique, *Les Bas-Fonds*, *op. cit.*, p. 95.

plein vent » pour les déshérités, il comporte les caractéristiques des bas-fonds, la misère et l'animalité. Au cœur de la cité, c'est l'abandon du rivage qui permet d'en convoquer le motif. Les quais ont une double image en occupant à la fois une place centrale et marginale dans la cité. C'est le lieu d'activités spécifiques, contraignantes et peu propices à l'installation des hommes. Il en résulte des espaces abandonnés, refuges des marginaux, qui renvoient idéalement au motif de la cour des Miracles et à son succès littéraire. Le port contribue également à accentuer le caractère premier des bas-fonds, espace liquide, où l'eau est stagnante et putride<sup>217</sup>. Dans *Les Mystères de New York*, écrit en 1874 par William Cobb, la proximité des quais et du fleuve provoque l'humidité et le dégoût. Sur les bords de l'East River se traîne une « agglomération de rue étroites et fangeuses ». Une de ces rues, Old Slip, en devient même nuisible pour l'homme. A cause de sa « déclivité boueuse, bien habile est le pied qui ne trébuche pas, bien équilibré le corps qui conserve son aplomb<sup>218</sup>. » Près des rives sont regroupés les lieux sinistres, « où ne pénètrent ni l'air ni la lumière », c'est un marécage désolé et délabré. Le bâtiment central du quartier, « pandémonium » de misère, accueillant un groupe « quasi-humain » de miséreux est à l'avenant :

« C'est une espèce de halle, couverte d'un toit d'où le vent et la pluie ont arraché des plaques d'ardoises, mettant à nu la charpente vermoulue. Les murs sont de bois et les planches, mal jointes, semblent déchiquetées comme du papier moisi. La boue s'est amassée contre le pied des montants, à demi-pourris, qui baignent dans des flaques d'eau noire et puante. Une porte, branlante et mal fermée, donne accès à l'intérieur<sup>219</sup>. »

Le bâtiment est à la croisée de la dureté du climat maritime, véhiculée par le fleuve et la ville. Les intempéries avivent la misère et la désolation. Le caractère portuaire permet de convoquer l'aspect liquide des bas-fonds au cœur de la cité. Sur les quais, l'eau est par définition stagnante et symbolise le désespoir. C'est un « flot noirâtre », qui reflète les « teintes plombées » du ciel et invite à « penser à se tuer<sup>220</sup> ». A Manhattan, une ruelle conduisant au dock destiné au charbon, « sinistre » et « jamais visitée par les rayons du soleil » illustre cette collusion entre le port et la criminalité :

---

217 *Ibid.*, p. 38.

218 COBB William, *Les Mystères de New York*, Librairie Sartorius, 1874, p. 41.

219 *Ibid.*, p. 41-42.

220 *Ibid.*, p. 89.

« Cette ruelle sue le crime et le vice. La nuit, on y entend des cris étranges. C'est le coupe-gorge typique. L'Hudson est si proche et ses flots entraînent si loin la victime qu'on y lance ! A peu près au milieu de cette rue - Hubert street - se trouve un établissement qui mérite description.

La maison, noire comme le visage d'un nègre, a deux étages. On y loge à la nuit, à l'heure. On s'y réfugie après une nuit d'ivresse ou de crime. La police ne s'y hasarde pas. C'est une sorte de citadelle de l'infamie. On l'appelle, dans le voisinage la Maison-Rouge, the Red House, appellation qui a un parfum de sang. [...] On y entend des chansons obscènes ou des ballades argotiques incompréhensibles aux non-initiés. Langue à part pour des auditeurs choisis... Choisis dans les bas-fonds d'un peuple de voleurs, de vagabonds ou d'assassins<sup>221</sup>... »

Le lexique liquide des bas-fonds est présent. Le crime est comparé à la sueur, la ruelle à un organisme malade. C'est la proximité avec le quai et l'eau de l'Hudson qui lui donne sa spécificité. Le fleuve permet de faire disparaître les cadavres, la rive n'attire pas l'attention. Cette vocation criminelle des flots attire le peuple des bas-fonds de New York. Elle devient leur repaire, « citadelle de l'infamie », à mi-chemin entre les quais et la ville. Les fonctions pratiques du port justifient son accointance avec le monde du crime et du vice. Mais l'eau joue aussi un rôle symbolique, qui renvoie à sa dimension infernale<sup>222</sup>. Fleuve des morts, l'Hudson, la Tamise, ou la Seine joue le même rôle que le Styx des Enfers classiques. En France « on sait que la Seine charrie presque journallement les cadavres qu'elle ramasse dans ses longs détours », provenant « d'accident, suicides » ou « d'assassinats »<sup>223</sup>. Cette dimension des flots attire une population d'assassins mais aussi de miséreux exploitant la mort et détroussant les cadavres. A Rouen, Brûleux, « pêcheur de noyés », fouille les corps et les repousse à l'eau pour les porter à la morgue et toucher une prime. Cette technique se généralise dans la cité normande : « Le métier se pratique de même quand on découvre les cadavres en aval des limites de Rouen ; seulement on les attache avec une corde, on les remorque jusqu'à la hauteur voulue, et l'on se fait donner la prime<sup>224</sup>. » Dans l'écriture des bas-fonds urbains, portée par les *Mystères*, le port n'occupe pas une place centrale. Ce lieu est lié à l'expérience de la ville, et ce sont les caractéristiques urbaines qui dominent dans leur

<sup>221</sup> *Ibid.*, p. 139-140.

<sup>222</sup> KALIFA Dominique, *Les Bas-Fonds*, *op. cit.*, p. 40.

<sup>223</sup> FERRE Octave, *Les Mystères de Rouen*, *op. cit.*, p. 257.

<sup>224</sup> *Ibid.*, p. 257-258.

représentation. Mais les espaces portuaires sont utilisés ponctuellement pour renforcer un aspect ou une thématique. Les quais sont associés aux trafics, à la débauche et au vice et le fleuve, au désespoir et à la malignité des flots. Les quartiers du port deviennent des points de rapprochement entre la ville et ses bas-fonds. Cette représentation se nourrit du roman maritime. Le lecteur n'est pas surpris de retrouver des marins, consommateurs d'alcool, dans les bouges. Mais le port occupe une place de plus en plus prépondérante. Son importance dans le décor du récit s'affirme et des caractéristiques spécifiques s'accumulent. En 1889, *Le Port* de Guy de Maupassant définit les caractéristiques des bas-fonds portuaires, similaires à celles utilisées par Melville :

« [...] les amis se reformaient en bande, poursuivis par les injures immondes de la fille exaspérée, tandis que d'autres femmes, tout le long de la ruelle, devant eux, sortaient de leurs portes, attirées par le bruit, et lançaient avec des voix enrôlées des appels pleins de promesses. Ils allaient donc de plus en plus allumés, entre les cajoleries et les séductions annoncées par le chœur des portières d'amour de tout le haut de la rue, et les malédictions ignobles lancées contre eux par le chœur d'en bas, par le chœur méprisé des filles désappointées. De temps en temps ils rencontraient une autre bande, des soldats qui marchaient avec un battement de fer sur la jambe, des matelots encore, des bourgeois isolés, des employés de commerce. Partout, s'ouvraient de nouvelles rues étroites, étoilées de fanaux louches. Ils allaient toujours dans ce labyrinthe de bouges, sur ces pavés gras où suintaient des eaux putrides, entre ces murs pleins de chair de femme<sup>225</sup>. »

*Le Port*, de Maupassant, témoigne de l'extension du motif, en France notamment. Dans les années 1880, le port rejoint les bas-fonds. Initialement, il existe au second plan et n'est pas au cœur des récits. La littérature maritime des années 1830 se focalise essentiellement sur la figure du marin. Elle met en avant leurs mœurs et leurs spécificités. La représentation oscille entre la réprobation et la fascination. Elle aboutit à catégoriser partiellement les gens de mer en une classe distincte, aux pratiques marginales. Progressivement, le port devient un élément du décor des mystères urbains. Les quais, l'ouverture sur la mer, la présence de l'eau au cœur de la ville, les hommes qui fréquentent ces espaces sont utilisés ponctuellement pour renforcer la dimension criminelle des lieux et du récit. L'indépendance est la dernière étape. Elle accompagne la mise en récit de la délinquance dans les villes secondaires. L'utilisation du port permet d'intégrer à la fois les éléments

---

225 MAUPASSANT Guy de, *Le Port* [1889], Ollendorff, 1899, p. 284-285.

de la marginalité urbaine et de la déviance maritime. Ces éléments sont propices à l'imaginaire. Le port mal famé est devenu autonome, les bas-fonds portuaires sont maintenant un élément indépendant, qui génère sa propre représentation. Ce n'est plus exclusivement la représentation du marin qui détermine l'identité du lieu mais l'imaginaire du lieu qui renforce la figure du marin. Celle-ci reste pour autant centrale et les bas-fonds portuaires se construisent autour de ses pratiques. Elles constituent la trame de fond pour l'expression de la déviance maritime. Le port demeure le décor d'une scène codifiée, la recherche du plaisir, voire du vice lors du retour à terre. Elle se joue « [...] dans les estaminets, les cafés de bas étage, les ruelles, les guinguettes, et les bals publics<sup>226</sup> » où les marins peuvent se livrer « à tous les excès possibles ». Le matelot « hante les tavernes et les tripots<sup>227</sup> », proches du port et plus commodes d'accès. L'imaginaire du lecteur les associe alors au port et à ses environs.

Dans la variété des ports représentés dans les mystères urbains, certains présentent des caractéristiques communes. Les ports coloniaux d'Afrique, d'Asie, d'Amérique Latine possèdent un caractère propre, marqué par la prédominance de l'exotisme et des notations racistes<sup>228</sup>. En Europe, les ports du Sud, comme Naples, où « la pouillierie est ensoleillée<sup>229</sup> » se teintent d'un univers méditerranéen. A l'inverse, les ports du Nord et de l'Ouest possèdent des aspects identiques. Si les villes sont distinctes, les pratiques et l'univers sont semblables. La proximité avec la mer et les quais jouent un rôle prépondérant dans ces similitudes. Une représentation partiellement commune se dessine alors. Elle n'occupe pas une place majeure dans le récit. L'intrigue et les descriptions évoquent les bas quartiers et les personnages qui s'y confrontent, sans se focaliser sur leur dimension portuaire. Mais en arrière-plan de ces mystères urbains, le port occupe une place régulière, héritée de l'imaginaire construit par le récit maritime. Dans la lignée des caractéristiques produites par le roman maritime, la figure du marin caractérise les lieux, le port et les espaces

---

226 DE LA LANDELLE Gabriel, *Une Haine à bord*, Bruxelles, Melines, Cans et Compagnie, 1843, p. 16.

227 SUE Eugène, *Kernok le Pirate*, *op. cit.*, p. 53.

228 KALIFA Dominique, *Les Bas-Fonds*, *op. cit.*, p.31.

229 MAC ORLAN, *Filles, Ports d'Europe et Père Barbançon* [1932], Gallimard, 1950, p. 23.

voisins. Très loin d'être l'image centrale, il tient un rôle secondaire destiné à renforcer la représentation menaçante des villes.

### **3) Traits singuliers.**

Les lieux définis comme bas-fonds portuaires de l'Ouest s'inscrivent dans la continuité de ces traditions. Ce sont elles qui déterminent leurs représentations. Mais ces ports présentent des particularités. Leur émergence obéit à une chronologie qui lui est propre. Elle trouve ses origines dans les descriptions d'une région misérable avant d'intégrer les ports dans les années 1880 grâce aux auteurs locaux. Leur représentation dépend fortement de celle de la province. Celle-ci, malgré l'infléchissement de son image, demeure lointaine, arriérée, humide et pluvieuse. Ces traits singuliers contribuent à déterminer les bas-fonds de l'Ouest.

#### **a) Les ports de l'Ouest : de la misère aux bas-fonds.**

« les bas-fonds sordides de la ville<sup>230</sup> ». En 1883, Pierre Loti associe dans *Mon Frère Yves* l'univers des bas-fonds et l'Ouest de la France, en l'occurrence la ville de Brest. Cette association se met en place au XIXe siècle, en dépendant d'un cadre général, celui de l'écriture des ports mal famés. Au début du XIXe siècle, les cités portuaires de l'Ouest occupent une place marginale dans le roman maritime. Dans l'imaginaire de la province, la représentation d'une région recluse, à la population déviante, domine. Cette « image noire » englobe l'ensemble de la province sans rupture nette entre population terrienne et maritime. Seuls, les îliens ou les naufrageurs se distinguent. Dans les écrits des voyageurs, les inquiétudes sur le comportement des marins et la tenue des ports transparaissent. Ces notations éparses traduisent une préoccupation réelle, mais secondaire. La vision orientée des auteurs s'attarde sur ces phénomènes dans le but de signaler un frein au progrès ou de vilipender l'Ancien Régime. Il en résulte les premiers éléments déviants propres aux ports

---

230 LOTI Pierre, *Mon Frère Yves* [1883], Bibliothèque des Classiques, 2001, p. 22-23.

bretons dans la littérature. A l'échelle de l'Ouest, ceux-ci sont surreprésentés. La Bretagne est une région intrigante pour les observateurs extérieurs<sup>231</sup>, beaucoup plus que la Normandie, marquée par sa proximité avec Paris<sup>232</sup>. La représentation des ports évolue pendant le XIXe siècle. Elle intègre les apports extérieurs, les images provenant du roman maritime français, américain et anglais et les codes d'écriture issus des mystères urbains. L'image de Brest décrite par Pierre Loti trouve ses origines autant dans les descriptions des cités bretonnes que dans les bas-fonds parisiens, rouennais, londoniens et new-yorkais.

A la fin du XVIIIe siècle, le port attire l'attention des voyageurs et des observateurs de la province. L'intérêt pour le dynamisme qu'il représente n'occulte pas les craintes face au développement urbain. En 1780, pour Louis Desjobert, « la ville de Nantes est une des plus belles du royaume<sup>233</sup> », particulièrement grâce aux maisons sur les quais. Mais il s'inquiète aussi pour l'insalubrité de la ville, la comparant aux maux que connaît Paris :

« Il y a aussi, comme à Paris, d'anciennes rues et bien plus affreuses, entre autres, celle de la Poissonnerie dont les maisons sont hideuses et bâties en bois et de manière que le haut se touche presque, ce qui nuisait autrefois beaucoup au jour et à la salubrité de l'air<sup>234</sup>. »

Les quais ne constituent pas un motif d'inquiétude. Au contraire, l'auteur loue l'architecture qui leur est associée. Les préoccupations sont celles de la croissance urbaine et de ses maux qui deviennent, dans la comparaison avec Paris, un marqueur de progrès. A Brest, c'est le rôle économique du port et de ses aménagements qui est mis en évidence. La vision du quai est initialement positive, il est « marchand, presque toujours couvert de vins, d'eau-de-vie, des objets nécessaires à la consommation ; on y débarque avec facilité. » Mais l'auteur dénonce les défauts d'organisation, obstacles au dynamisme économique :

« [...] Il règne dans le port un embarras, une confusion, une malpropreté que les temps orageux, que la pluie continuelle augmente encore. Les querelles se multiplient sur les

231 BERTHO Catherine, *La naissance des stéréotypes régionaux en Bretagne au XIXe siècle*, op. cit.

232 GUILLET François, *Naissance de la Normandie. Genèse et épanouissement d'une image régionale en France, 1750-1850*, Caen, *Annales de Normandie*, 2000, p. 7.

233 DESJOBERT Louis, *Notes d'un voyage en Bretagne en 1780*, Vannes, Lafolye frères, 1910, p. 43.

234 *Ibid.*, p. 43-44.



cales étroites et serrées. Les bâtiments pressés se touchent ; un incendie en dévorerait la presque totalité<sup>235</sup>. »

L'hygiène devient aussi une préoccupation et le port un foyer de pourrissement. Le voyageur souligne à Brest « la malpropreté générale des quais, où des copeaux de bois pourrissent sans que jamais on les enlève [...]»<sup>236</sup>. A Douarnenez, l'ordre fait défaut, on « laisse jeter sur les quais, dans les rues, les sardines pourries, des saumures corrompues ; il est impossible, même en hiver, de sentir des odeurs plus infectes que celles qu'on respire en approchant de la ville [...]»<sup>237</sup>. Malpropreté, insalubrité et querelles ne sont considérées du point de vue pratique, comme obstacle au développement. Pour les observateurs les ports devraient incarner le dynamisme économique de la province bretonne. Les discours visent à dénoncer l'inefficacité de certains aménagements. Malgré les conséquences économiques de la politique internationale française au tournant du XVIIIe siècle, Brest et Lorient apparaissent encore comme des « villes champignons, qui se désolidarisent de la péninsule<sup>238</sup> ». La modernité de leur développement suscite l'admiration des auteurs et voyageurs. Lors de son *Voyage en France* entre 1787 et 1790, Arthur Young distingue Brest, « ville bien bâtie, avec plusieurs rues régulières et belles », et remarque que son « quai, où il y a plusieurs vaisseaux de ligne, et d'autres navires, a beaucoup de ces mouvements et de cette activité qui animent un port de mer<sup>239</sup> ». A Lorient, c'est l'urbanisme qu'il met en évidence. « La ville est moderne et régulièrement bâtie ; les rues partent en rayons de la porte, et sont croisées par d'autres à angles droits : elles sont larges et bien pavées, avec plusieurs maisons qui ont fort bonne mine ». Ces aménagements sont associés au dynamisme économique de la Compagnie des Indes, avec son port qui contient « tous les vaisseaux et magasins de la compagnie [...]»<sup>240</sup>. La représentation du port se construit dans la dualité, il est le signe du progrès autant que le révélateur de son retard.

En parallèle de cette représentation des ports, les observateurs et les auteurs soucieux du

---

235 *Ibid.*, p. 182.

236 *Ibid.*, p. 205.

237 *Ibid.*, p. 258.

238 CORNETTE Joël, *Histoire de la Bretagne et des Bretons. Des Lumières au XXIe siècle*, Seuil, 2005, p. 58.

239 YOUNG Arthur, *Voyages en France, pendant les années 1787-88-89 et 90*, Chez Buisson, 1794, p. 276.

240 *Ibid.*, p. 279.

modernisme s'alarment du comportement des marins. Leur présence devient un frein supplémentaire au développement économique et à la moralité. En 1794, Jacques Cambry s'inquiète de voir à Brest le nouveau quartier et les bâtiments qui cernent la place d'Arme, contraster avec « les rues étroites, obscures, infectes, toujours couvertes d'un pied d'ordures, qui font de Brest une des villes les plus sales de la République<sup>241</sup> ». Brest, ville militaire se doit d'incarner la République. Les progrès de son urbanisme sont altérés par les ruelles « infectes » et le manque d'hygiène. Pour l'auteur, cette situation s'explique par le comportement des habitants de Brest et de la population de passage, conséquence de son rôle de cité portuaire :

« Le désordre, l'ivresse habituelle des ouvriers, des matelots ; ce mélange de sang que l'Amérique, l'Inde, l'Afrique et l'incroyable dépravation des mœurs ont corrompu, ces excès, suivis d'une misère profonde ; l'absence de toute espèce de tenue, de moralité ; les maladies contagieuses dont les germes renouvelés ne sont jamais anéantis, dégradent au dernier degré l'espèce humaine dans cette commune et dans les campagnes voisines. Quelle forme, quelle pâleur, quel teint livide, quelle maigreur chez ces enfants presque nus, chez ces femmes ivres d'eau-de-vie ! Ajoutez à ces malheureux, cette multitude d'estropiés que la guerre dépose à Brest, et vous aurez l'idée, le tableau le plus vrai de la misère de l'espèce humaine [...]»<sup>242</sup>.

Dans l'analyse de l'auteur ce sont les hommes qui affectent les lieux. Le caractère des matelots est la cause d'une misère humaine néfaste pour la cité. Ivresse, immoralité, excès à terre, Jacques Cambry ne dénonce pas tant les pratiques des marins que leurs conséquences sur Brest et ses environs. A leurs excès, s'ajoute la contagion morale des continents visités lors des traversées. Pour l'auteur, le marin porte en lui les germes de la perversion. Il affecte les femmes et les enfants de la ville. La figure du marin au port inquiète par les répercussions pour l'hygiène et la morale. *Le Voyage dans le Finistère* de Jacques Cambry préfigure les enquêtes sociales sur les villes et les ports, qui se développent au XIXe siècle. Par la présence des marins, les villes bretonnes deviennent également le territoire de l'illicite. A la misère et à l'immoralité se rajoutent les trafics de contrebande. Jacques Cambry constate le passé de Roscoff qui « était devenu l'entrepôt d'un commerce très considérable avec l'anglais. Des vaisseaux interlopes venaient avant la révolution y prendre des vins, des eaux-

241 CAMBRY Jacques, *Voyage dans le Finistère. Voyage d'un conseiller du département chargé de constater l'état moral et statistique du Finistère en 1794* [1836], Éditions du Layeur, 2000, p. 194.

242 *Ibid.*, p. 194-195.

de-vie, du thé, qui s'introduisaient en fraude en Angleterre<sup>243</sup>. » Les faits tiennent plus de la description que de la condamnation. L'auteur ne s'étend pas sur les pratiques de fraude utilisées par les marins. Mais sa description associe le port aux « vaisseaux interlopes » qui viennent y chercher leurs marchandises. La vocation du port l'amène à accueillir des navires interlopes aux activités illégales<sup>244</sup>. Cette dénonciation des mœurs maritimes et de leurs méfaits sur la ville et ses habitants revient régulièrement dans les écrits des observateurs. Pour Lavallée, en 1793, c'est le corps de la Marine Royale, qui sous l'Ancien Régime « régnait en souverain dans cette commune ». Par leur présence, Brest devenait « le séjour moralement le plus détestable pour un homme de bien. » :

« Tout ce que l'insolence peut offrir de plus repoussant, l'immoralité de plus avilissant, le libertinage de plus révoltant, se réunissait pour en écarter l'homme vertueux. Il eût été également dangereux d'y conduire sa femme, ou sa fille, ou son fils : et les vices publics en défendaient l'entrée aux vertus privées<sup>245</sup>. »

Le libertinage et l'immoralité de la Marine Royale menacent la vertu des femmes et des enfants. La dénonciation de la déviance des marins sert la vision politique de l'auteur. Les pratiques considérées comme coutumières des matelots, sont transposées à leurs officiers et dénoncées avec la même vigueur. Les conséquences s'étendent à la ville entière de Brest, devenue mal famée, et à ses habitants, victimes. Cette rhétorique permet à Lavallée, partisan de la République, de dénoncer le vice, souverain sous l'Ancien Régime. La débauche vient de la mer et envahit les villes bretonnes. Cette vision péjorative des espaces portuaires est atténuée par leur rôle économique. A Nantes, Lavallée remarque sur les quais « l'étonnante activité du peuple, le mouvement et l'agitation perpétuelle que nécessitent les armements maritimes, la prodigieuse quantité de ballots, de caisses, de marchandises et d'appareux qui sortent des magasins<sup>246</sup>. » Pour lui, influencé par l'ancienne richesse de la ville, les échanges maritimes causent l'opulence de la cité, remarquable par ses maisons.

---

243 *Ibid.*, p. 117.

244 A ce sujet : FIGEAC-MONTHUS Marguerite et LASTECOUCERES Christophe (dir.), *Territoires de l'illicite : port et îles. De la fraude au contrôle (XVIe-XXe siècles)*, Armand Colin, 2012.

245 L'AVALLÉE Joseph, *Voyage en Bretagne, 1793-1794*, Huelgoat, Éditions Morbran, 1978, p. 52.

246 *Ibid.*, p. 92.

Les cités portuaires présentent deux visages, mis en évidence par les voyageurs pendant le XIXe siècle. La représentation définie à la fin du XVIIIe siècle persiste et se développe. L'image du port s'organise autour de trois éléments : l'intérêt envers les caractéristiques du progrès, le mépris face aux signes de l'archaïsme régional et la crainte envers les agissements des marins, à même de pervertir les lieux. En 1826 Étienne de Jouy décrit les cités du littoral breton. Les monuments, les avancées techniques, suscitent son intérêt et son approbation même s'ils sont représentés comme exceptions. A Morlaix, il distingue les aménagements portuaires : « Le port et les quais de Morlaix sont assez beaux. Le grand port s'étend du sud au nord sur un espace de près de trois lieues, embelli par les plus charmants aspects<sup>247</sup>. » Malgré la valorisation de beaux monuments, il voit dans la cité la confirmation de la misère urbaine bretonne. « Morlaix, à part quelques quartiers, surtout celui du quai, est construit à la bretonne, c'est à dire que ses rues sont malpropres, point alignées, formées par des cahutes, plutôt que par des maisons propres et bien bâties<sup>248</sup>. » Pour l'auteur, l'activité économique et les vestiges historiques ne suffisent pas à civiliser les communes bretonnes. Le manque de développement de la région et le climat breton tempèrent les progrès urbains. Monuments, infrastructures ne distinguent que partiellement les cités de l'Ouest de la fange locale. C'est la cas de la ville de Vannes, « au fond du golfe du Morbihan. » :

« [...] à l'embouchure d'un ruisseau sans nom, sur un terrain inégal et fangeux, rendu encore plus difficile par un pavé rocailleux et humide, en-deçà et au-delà d'un vieux mur dont il ne reste plus qu'une partie, apparaissent plusieurs amas d'édifices ; ils sont divisés comme dans une ville égyptienne par des voies sombres, étroites, sinueuses, et par quelques places publiques plantées d'arbres, dont le naissant ombrage s'élève pour la génération future. On découvre en même temps des mesures séculaires, des ruines et quelques fondations récentes, un port vaseux et des quais nouveaux. Enfin, dominant cette enceinte pittoresque, semblable à un immense rocher noirci par les siècles, et sillonné par la foudre, s'élève pesamment une cathédrale massive dont on a de la peine à trouver les portes, parce que de toutes parts sa base est encaissée par des rues aussi resserrées qu'obscur<sup>249</sup> [...] ».

Les arbres, les fondations récentes et les quais, symboles de modernité, n'éclipsent pas l'urbanisme

---

247 JOUY Étienne de, *L'Hermite en Province ou observations sur les mœurs et les usages français au commencement du XIXe siècle*, t. VI, Chez Pillet Ainé, 1826, p. 201.

248 *Ibid.*, p. 204.

249 *Ibid.*, p. 290-291.

arriéré vannetais. Le pittoresque ne cache pas l'obscurité d'une cité insalubre, criblée de ruines. L'humidité régionale concourt à renforcer la misère qui émane des villes bretonnes. Au sein de cette image noire du tissu urbain breton, seuls les symboles de la modernité de la province se distinguent.

En 1831, Jean-François Brousmiche confirme l'image négative des équipages de passage dans les ports : « Là des marins dépensent dans une journée le produit de toute une campagne<sup>250</sup>. » « Là », c'est le port et ses quais. Ils se distinguent à cause de l'attitude dépensière des matelots de retour à terre. Héritage de la perception antérieure, c'est le comportement des marins qui focalise l'attention. Le lieu existe par leurs excès et leurs conséquences. A Brest, c'est sur les chemins « qui sillonnent Lambézellec » que « marins, soldats et grisette » abondent et où « la gaieté s'épanche. » :

« Du plaisir, voilà ce qu'il leur faut, et ils en auront à leur manière. Après leur repas, après qu'ils auront vidé autant de bouteilles qu'ils en peuvent contenir, qu'ils auront grisé les filles qui leur tiennent tête, vous les verrez briser tout, vous verrez là l'orgie dans toute sa beauté. Bacchantes échevelés, les femmes qui les accompagnent se disputeront leurs baisers lascifs, entonneront des ordures grivoises que tous répéteront en chœur, et saturés de la double ivresse du vin et de l'amour, soyez certains que marins et filles ne sortiront du cabaret que pour se précipiter dans les bouges qui servent d'asyle à ces immondes Phryniens<sup>251</sup>. »

Les faubourgs attirent l'attention par leurs cabarets et leurs bouges, animés par la présence des marins de retour « d'une pénible traversée ». Ils sont le théâtre de l'expression de l'immoralité des marins, leur consommation d'alcool et de femmes, leur violence. Les festivités servent de prétexte au voyageur pour intégrer une scène de bacchanale dans son récit de voyage. Le comportement des gens de mer permet d'utiliser la description des environs de Brest pour légitimer l'écriture d'une scène d'orgie. Le vocabulaire du plaisir, de la sensualité, et les références antiques, sont justifiées auprès du lecteur. Elles ne sont convoquées que dans le but de l'instruire sur les mœurs et la vie dans les faubourgs de la cité du Finistère. Dans son *Voyage dans le Finistère*, Jean-François Brousmiche révèle que « les mœurs ont considérablement dégénérées » dans le canton de Fouesnant, aux environs du port de Concarneau, depuis l'arrivée du vaisseau *Le Vétéran*, poursuivi

---

250 BROUSMICHE Jean-François, *Voyage dans le Finistère en 1829, 1830 et 1831* [1891], Quimper, Morvan, 1977, p. 5.

251 *Ibid.*, p. 5.

par les Anglais. Marins et soldats appelés en renfort se « répandaient dans les communes environnantes » :

« [...] de graves atteintes furent portées par eux à la pureté native de ces femmes qui cédèrent à des séductions qu'elles ignoraient jusqu'alors, qui abandonnèrent leur pudeur toute gracieuse et se livrèrent à cette agaçante coquetterie partagée depuis ce moment du beau sexe de Fouesnant, qui devient de jour en jour cosmopolite, et dont on trouve maintenant des échantillons dans toutes les villes du département<sup>252</sup>. »

Le rapport des matelots aux femmes est mis en accusation. Celles de Concarneau et des environs deviennent victimes de ces pratiques. Elles se transforment en coquettes et séductrices. L'abandon de la pudeur s'opère au contact des hommes venus de l'extérieur, soldats et marins. Et se propage via les ports, dans les communes de Bretagne.

Lieux de l'immoralité, de la misère et des trafics, la spécificité des ports bretons émerge au début du XIXe siècle. Les références à ces thématiques sont éparées et ne traduisent pas une préoccupation importante des auteurs. Pour eux, ce sont les représentations des marins ou de la province qui dominent. Jusqu'aux années 1880, ces thèmes déterminent la représentation des ports. Le cadre régional l'emporte sur l'attention portée aux espaces portuaires. L'image noire de la province est source d'intérêt pour les observateurs et les lecteurs. Malgré sa remise en cause<sup>253</sup> elle continue à marquer la représentation de la Bretagne. La Normandie, bénéficiant d'une image plus positive est reléguée au second plan. L'Ouest, inquiétant et fascinant, s'incarne dans la Bretagne, dans ses villes et son littoral. Cette approche régionaliste se double de l'intérêt envers les hommes de mer. Mais les ports de l'Ouest sont un objet secondaire.

En 1883, *Mon Frère Yves* de Pierre Loti symbolise l'élargissement de la représentation des ports bretons et leur rencontre explicite avec le thème des bas-fonds. A Brest, il décrit les femmes qui attendent le retour de leurs maris partis en mer comme « [...] soutenues déjà par quelque peu d'eau-de-vie, elles font le guet, l'œil moitié égrillard, moitié attendri. [...] Ces vieux marins qu'elles attendent étaient jadis peut-être de braves gabiers durs à la peine ; et puis, gangrenés par les séjours dans Brest et l'ivrognerie, ils ont épousé ces créatures et sont tombés dans les bas-fonds sordides de la ville<sup>254</sup>. » La présence des marins, la misère et la débauche qui leur est associée permet à l'auteur d'employer le terme de « bas-fonds » pour parler de Brest, quarante-trois ans après la première utilisation du terme pour une ville. En 1885, dans *Une Haine à bord*, G. de La Landelle représente Brest « livrée » aux officiers de marine, représentés en troupe ennemie venue saccager la ville. Leur

<sup>252</sup> *Ibid.*, p. 249.

<sup>253</sup> BERTHO Catherine, *La naissance des stéréotypes régionaux en Bretagne au XIXe siècle*, op. cit., p. 386.

<sup>254</sup> LOTI Pierre, *Mon Frère Yves*, op. cit., p. 22-23.

comportement est à l'image de cette représentation, ils « s'attaquaient à tout le monde », réveillant les « paisibles propriétaires », devenant « l'effroi des commères de tous les quartiers<sup>255</sup>. »

La déviance arrive avec le marin. Ses attentes sont précises. L'alcool, les femmes, l'amusement<sup>256</sup>, sont autant de poncifs de la littérature maritime dont les gens de mer entendent profiter une fois rentrés au port. L'apprentissage du large s'associe à ces attentes. Dans une *Haine à bord*, l'élève officier « [...] combat ses ennuis par la recherche du plaisir ; grand dîner, punchs délirants, amours faciles, il ne se refuse rien et se rapproche du matelot en dépensant en deux jours ses appointements du mois ; ensuite il fait des dettes : advienne que pourra<sup>257</sup> ! » Ces mœurs, sont une constante chez les matelots, jugés plus immoraux. Elles affectent aussi les officiers, preuve de leur généralisation.

L'association des ports de l'Ouest à l'imaginaire des bas-fonds émerge plus tardivement dans la littérature à la fin du XIXe siècle, au tournant des années 1880. Leur écriture hérite de nombreuses influences : la perception ancienne du marin, le succès du roman maritime, la vision péjorative de la Bretagne et la vogue des mystères urbains. Elle témoigne aussi d'une évolution des préoccupations, et d'une inquiétude envers les problèmes des villes. Dans la lignée de Pierre Loti, ils gagnent en autonomie dans la littérature. A l'image de New Bedford dans *Moby Dick*, ils s'affranchissent partiellement de la figure tutélaire du marin pour devenir des thématiques indépendantes. Ils deviennent des objets littéraires en eux-mêmes, acteurs à part entière du récit. Ils ne sont plus seulement cantonnés au rôle de ville de départ pour la flibuste ou de port d'accueil anonyme pour des matelots de retour à terre. A partir des années 1880, dans la continuité de Pierre Loti, ils apparaissent et gagent en autonomie dans la littérature. Les quais regroupent les caractéristiques des lieux mal famés. Le lecteur croise la faune portuaire et sa misère, les auberges refuges pour la pègre venue des mers, les bars interlopes et leurs tenanciers. Au moment où Pierre Loti écrit *Mon Frère Yves*, les thématiques sont rassemblées pour permettre la constitution des bas-fonds portuaires à l'échelle de l'Ouest de la France. L'image noire de la Bretagne est toujours présente dans les récits, convoquée par ses détracteurs. Le roman maritime codifie les pratiques déviantes du marin et constitue le port comme figure autonome, reflet terrestre des vices maritimes. Les mystères urbains intègrent les spécificités portuaires à leur récits, notamment les thématiques propres aux cités du Nord et de l'Ouest. Son avènement se fait l'écho des inquiétudes urbaines du XIXe siècle, pauvreté, criminalité et débauche, révélées par les enquêteurs sociaux et les administrateurs, relayées par la presse. Les crises sociales des grandes villes, comme Nantes et Brest, sont propices à l'écriture des lieux mal famés. Dorénavant, les bas-fonds portuaires bretons et

255 DE LA LANDELLE Gabriel, *Une Haine à bord*, op. cit., p.17.

256 BROSSE Monique, *La littérature de la mer en France, en Grande-Bretagne et aux États-Unis*, op. cit., p. 690.

257 DE LA LANDELLE Gabriel, *Une Haine à bord*, op. cit., p. 35.

normands existent, synthèse des legs antérieurs et des thématiques contemporaines. Le thème permet de développer l'identité maritime des villes en y ancrant la déviance des marins. Son utilisation est l'occasion de décrire des lieux du vice et des scènes de débauche à destination d'un lectorat devenu familier de cet univers. Porté par des auteurs comme Pierre Mac Orlan, Marc Elder ou Claude Farrère, il devient un sujet littéraire périphérique, mais récurrent.

Les traditions antérieures au XIXe siècle dans la vision des ports et des marins sont propices au motif de bas-fonds portuaires. Les représentations héritées précisent les déterminants de l'avènement des bas-fonds portuaires. Ils s'ancrent dans des images déjà existantes, porteuses d'un sens ancien pour leurs contemporains. Au sein des cités maritimes, les bas-fonds du XIXe siècle sont l'émanation des vices attribués aux ports et aux marins depuis le XIXe siècle. Avec le succès des bas-fonds urbains, l'image des ports se nourrit de leurs caractéristiques autant qu'elle les complète. Les spécificités de la vie et des cités maritimes présentent les éléments propices aux mystères urbains. L'univers liquide, le tempérament des hommes et leurs pratiques, intègrent la représentation des villes criminelles avant de devenir indépendants, portés par le succès des romans maritimes. Le port mal famé devient un motif général, existant à l'échelle mondiale avant de se centrer sur la Bretagne et la Normandie dans une moindre mesure. Ces régions sont marquées par deux visions concomitantes. L'importance de l'image noire de la province persiste et retient l'attention dans le courant du XIXe siècle. La misère, le danger, voire la débauche, existent par la perception d'un territoire reculé et arriéré avant que l'attention se focalise sur les ports. Les cités mal famées du littoral voisinent des côtes délaissées d'une région marginale. Ce contexte concourt à l'écriture des lieux déviants. Les bas-fonds portuaires de l'Ouest sont marqués par la spécificité du cadre régional.

#### **b) L'importance du cadre régional et de l'image noire de la province.**

En 1718, Piganiol de la Force, dans son *Nouveau voyage de France*, évoque l'activité de course des Malouins, son intérêt pour le royaume et les préjudices qu'elle cause aux étrangers.



Conséquence de cette pratique, les Malouins ont « formé et entretenu un grand nombre de matelots et autres gens de mer, auxquels ils ont procuré par ce moyen une substance avantageuse et se sont par là rendus redoutables à toute l'Europe<sup>258</sup>. » La figure de « redoutable » matelot malouin est cet homme de mer héroïque et dangereux, à l'ambiguïté évocatrice pour le lecteur. Piganiol de la Force utilise cette image dans le cadre d'une étude sur l'économie de Saint-Malo, intégrée dans un projet plus large de description de la France et de la Bretagne. Son œuvre s'inscrit dans un ensemble de récits et d'enquêtes qui construisent, entre le XVIIIe et le XIXe siècle, les stéréotypes régionaux de la Bretagne<sup>259</sup>. Presqu'île en marge de la France, elle suscite l'intérêt d'auteurs qui s'intéressent à sa spécificité et à celle de sa population. « [...] les terreurs superstitieuses ont surtout un grand empire sur les paysans bas-bretons : entourés de mers et de landes arides ; ils vivent isolés, et se créent un monde qu'ils peuplent d'êtres fantastiques<sup>260</sup>. » écrit Étienne de Jouy en 1819, en décrivant le décalage de mentalités propres à la population bretonne. Île géographique et culturelle, la Bretagne se représente comme une région partiellement marginale à la fin du XVIIIe siècle. Marquée par la mer et l'éloignement, sa représentation péjorative englobe ses habitants, ses villes et ses ports. La description des cités bretonnes, et dans une moindre mesure normandes, acquièrent des caractéristiques issues de cette perception de la province. Les cités pâtissent de l'image d'une région reculée, éloignée de la civilisation. L'Ouest de la France se distingue également aux yeux des observateurs par son climat. L'humidité, le brouillard, les intempéries se rajoutent à l'éloignement et à l'abandon pour compléter le portrait des villes et des ports.

« L'image noire<sup>261</sup> » d'une Bretagne déviante, construite au début du XIXe, perdure durant le siècle. Selon les auteurs, les axes d'études varient et se croisent. Les approches sont géographiques, mercantilistes ou physiocratiques. Des *Mémoires* visent à proposer une description raisonnée de la province et veulent l'ouvrir au progrès. L'agriculture, les ports, les villes, les habitants deviennent

258 PIGANOL DE LA FORCE Jean-Aymar, *Nouveau voyage de France*, t. 4, Guillaume Desprez, 1724, p. 494.

259 BERTHO Catherine, *La naissance des stéréotypes régionaux en Bretagne*, op.cit., p. 226.

260 JOUY Étienne de, *L'Hermite en Province*, op. cit., p.164.

261 BERTHO Catherine, *La naissance des stéréotypes régionaux en Bretagne au XIXe siècle*, op. cit, BERTHO Catherine, « L'invention de la Bretagne [Genèse sociale d'un stéréotype] », in : *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 35, novembre 1980, « L'identité » p. 45-62.

objets de descriptions et d'études. A l'échelle de l'Ouest de la France, la Normandie occupe une place différente dans l'imaginaire des provinces, beaucoup plus positive. Proche du centre parisien, ce n'est pas une région reculée. Elle bénéficie de la gloire du passé normand, incarnée par Guillaume le Conquérant, et de la prospérité du foyer industriel dans sa partie haute<sup>262</sup>. La perception péjorative est très majoritairement bretonne. Au sein de cette représentation, deux thèmes offrent des caractéristiques dont héritent les bas-fonds portuaires de l'Ouest. Qualifiée de « sombre XVIIIe siècle<sup>263</sup> », la période moderne en Bretagne est marquée par l'importance de la pauvreté, de l'exode rural et de la présence militaire. La lecture des auteurs s'intéressant à la province révèle une « mosaïque de citations pittoresques<sup>264</sup> » qui constitue une représentation nébuleuse de la Bretagne. L'écrit représente « le mode de diffusion dominant du discours sur la Bretagne<sup>265</sup> ». Les récits de voyages, comme ceux d'Henri Bourde de la Rogerie, Jean-François Brousmiche, Jacques Cambry ou Arthur Young fixent la base d'une image de la province. Pour beaucoup d'auteurs, l'intérêt porté à celle-ci se justifie par sa spécificité. La Bretagne est marginale, sur le plan géographique, économique et culturel, et cette distanciation fausse le regard extérieur. Comme le souligne Joël Cornette, « Les voyageurs, certes sujets aux partis pris et aux exagérations, ont presque tous l'impression de traverser une région sous-développée<sup>266</sup> ». La variété des représentations se teinte d'une connotation péjorative, alimentée par un décalage réel. Que l'objectif soit la dénonciation ou la remédiation, jusqu'en 1835<sup>267</sup>, avec une intensification pendant la période révolutionnaire, les écrits construisent une « image noire » de la Bretagne mise en évidence par Catherine Bertho<sup>268</sup>. Son étude révèle des caractéristiques stigmatisantes pour les lieux et les populations. La recherche du pittoresque et le succès de ce genre littéraire contribuent aux

---

262 GUILLET François, *Naissance de la Normandie*, op. cit., p. 7.

263 CORNETTE Joël, *Histoire de la Bretagne et des Bretons*, op. cit., p. 44.

264 BERTHO Catherine, *La naissance des stéréotypes régionaux en Bretagne*, op. cit., p. 33.

265 *Ibid.*, p. 18.

266 CORNETTE Joël, *Histoire de la Bretagne et des Bretons*, op. cit., p. 50.

267 BERTHO Catherine, *L'invention de la Bretagne*, op. cit., p. 58.

268 BERTHO Catherine, *La naissance des stéréotypes régionaux en Bretagne*, op. cit., p. 289.

exagérations dans la représentation d'une nation bretonne. C'est dans ce cadre, spécifique à cette région, que s'inscrit l'écriture des bas-fonds locaux.

Les auteurs s'intéressent au territoire breton et aux hommes qui l'habitent. Etienne de Jouy constate en 1826 : « Les Bretons, (comme les Basques), conservent une physionomie native : dans toutes les autres provinces du royaume, le temps a effacé ou modifié les mœurs antiques ; les paysans bretons (et les Basques) semblent avoir échappé seuls à cette loi générale<sup>269</sup>. » La spécificité bretonne est une évidence pour la majorité des auteurs, pour qui l'éloignement géographique se traduit sur le corps et les mœurs de la population. Conséquence de cette particularité, une image duale de l'homme breton se dessine. En 1831, pour Jean-François Brousmiche, les hommes du littoral, qui vivent de la pêche sont « braves, aventureux, comme tous les habitants de nos côtes<sup>270</sup> ». Certains d'entre eux bénéficient du basculement du discours sur les gens de mer, entamé dans les années 1730-1740<sup>271</sup>. Pour les observateurs, il existe différents groupes de gens de mer. Le travail, la vie en société, le respect de l'ordre des pêcheurs du littoral sont valorisés<sup>272</sup>. Vertueux et travailleurs, ils sont particulièrement courageux lorsque le lien avec l'océan marque la construction de leur identité. Objet d'horreur et d'admiration, la proximité avec la mer influence la représentation de la vie des hommes<sup>273</sup>. Leurs qualités ne sont pas seulement morales. Par leur identité maritime, les Bretons des littoraux bénéficient d'une image partiellement méliorative où le corps est valorisé par les éléments :

« Comme ceux de toutes les populations maritimes, les hommes sont dans Trégunc d'une taille élevée, ils ont la poitrine large, les jarrets vigoureux ; tout témoigne chez eux d'une force musculaire peu commune. Un ciel de feu, un vent aride les brûlent ; leur teint hâlé donne à leur physionomie un caractère d'énergie très prononcé. Le sang est beau et pur dans ce canton, où l'on voit des femmes dont la carnation est étonnante sur les bords de la mer : leurs formes sont peut-être un peu trop prononcées, mais à l'aspect des femmes de Trégunc, on s'aperçoit que l'on n'est pas éloigné du pays de Fouesnant, où le sexe est si gracieux qu'il est le type du beau dans le Finistère<sup>274</sup>. »

269 JOUY Étienne de, *L'Hermite en Province*, op. cit., p. 160.

270 BROUSMICHE Jean-François, *Voyage dans le Finistère*, op. cit., p. 282.

271 BERTHO Catherine, *La naissance des stéréotypes régionaux en Bretagne*, op. cit., p. 282.

272 CABANTOUS Alain, *Les Citoyens du large. Les identités maritimes en France (XVIIe-XIXe siècle)*, Aubier, 1995, p. 57 et p. 62.

273 BERTHO Catherine, *La naissance des stéréotypes régionaux en Bretagne*, op. cit., p. 360.

274 BROUSMICHE Jean-François, *Voyage dans le Finistère*, op. cit., p. 243.

L'homme marin se dessine, fonction de son appartenance au littoral et à une région de Bretagne. Les femmes bénéficient aussi d'une image positive. Pour les hommes, leur nécessité économique et la dureté des conditions de vie et de travail contribuent à l'élaboration d'une meilleure représentation. Elle perdure au sein des écrits constructeurs de la première image bretonne. Lors de son *Voyage dans le Finistère*, Jean-François Brousmiche constate que « Les hommes de la côte sont d'une taille élevée, leurs épaules sont larges, leurs poitrines fortement musclées ; leur regard, fier et hardi. Presque tous ces derniers se livrent à la pêche ; ils servent sur les navires de l'Etat, ou sur ceux du commerce<sup>275</sup>. »

Pêcheurs comme matelots d'État, les auteurs ne catégorisent pas le type de « l'homme de la côte » Breton. La majorité confond population littorale et terrienne, ne stipulant que l'appartenance urbaine, à un port d'importance. Il en résulte un amalgame des identités, la ruralité se mêlant à la maritimité. « Le paysan d'Audierne est comme celui de toutes les populations maritimes de la Basse-Bretagne, enclin à l'ivrognerie. Il travaille avec ardeur toute la semaine dans l'espérance de se livrer aux charmes du cabaret, à l'intempérance le dimanche [...]»<sup>276</sup>. Cette affirmation révèle l'indifférenciation aux origines et aux habitats. Elle prouve aussi la rapidité du basculement, entre une image positive, d'hommes qui accomplissent leur tâche avec « ardeur », et négative, la pratique de la débauche et de « l'intempérance » en fin de semaine. Les caractères positifs de la population bretonne se voient globalement éclipsés par leurs pratiques avilissantes, héritées de la représentation de la province, reculée et arriérée. Les auteurs ne distinguent pas les marins. Ils les incluent dans la catégorie des « populations maritimes » qui regroupe indistinctement les pêcheurs, les matelots et les habitants du littoral. Ces descriptions sont l'occasion de déshumaniser les habitants, de dresser l'image d'un peuple primitif et sans éducation. A la pointe de l'Armorique, « Les enfants s'y roulent presque nus dans les chemins, ils arrachent à la mer les plus légers débris qu'elle porte à la côte pour alimenter le feu destiné à la cuisson des aliments [...]»<sup>277</sup>. Pour l'auteur, le littoral est une occasion

---

<sup>275</sup> *Ibid.*, p. 292.

<sup>276</sup> *Ibid.*, p. 300.

<sup>277</sup> *Ibid.*, p. 16.

supplémentaire d'accentuer le caractère marginal. La proximité avec les océans, toujours effrayante pour ses contemporains terriens, demeure la constituante d'une image déshumanisée. Habitants du rivage, leurs activités dépendent de la temporalité des océans, de son inversion avec un référent diurne. La confrontation avec la tempête, symbole de l'attrait et de la peur envers le monde marin, dramatise leurs conditions :

« C'est au moment de la tempête, au coup de la pleine mer, dans la plus profonde obscurité, dans les nuits affreuses de l'hiver, que tous les habitants de ces contrées, hommes, femmes, filles, enfants, sont particulièrement occupés. Point de récoltes sans goémon ; et c'est la nuit, surtout qu'ils le ramassent : ils sont nus, sans souliers, sur les pointes des rochers glissants, armés de perches, de long râtaux, et retiennent, étendus sur l'abîme, le présent que la mer apporte, et qu'elle entraînerait sans leurs efforts<sup>278</sup>. »

Représentés dans l'obligation de braver les éléments pour survivre, les habitants du littoral breton perdent leur humanité. Nus, dépendants de la mer et de ses offrandes, ils présentent la vision d'une peuplade primitive et sauvage, qui réjouit autant qu'elle inquiète ses contemporains. L'image bretonne est une figure polymorphe et inégale. La mer peut offrir des vertus bénéfiques, mais contribue aussi à dégrader le caractère physique comme moral. Face à la musculature des hommes, ce sont les femmes dont l'apparence physique est altérée par la proximité avec la mer. Dans le pays du Léon, ce sont « les étrangères qui viennent habiter ces rivages, y perdent en peu de temps leur fraîcheur et leur coloris<sup>279</sup>. » Dégradée par les conditions de vie la femme bretonne souffre prioritairement de son habitat littoral. Le souffle de la mer sur le rivage balaie et avilie son identité. Elle devient l'opposé du modèle de la beauté féminine marquée par la sensibilité, la délicatesse et la peau fine<sup>280</sup>. Hommes et femmes, la figure bretonne est marquée par « l'image noire » de cette province. En bénéficiant des vertus physiques et morales de son isolement, l'homme y perd sa qualité de civilisé, et se voit décrit comme sauvage et arriéré. Dans les textes, cette marginalité peut entraîner la dangerosité. Arriéré, le Breton du littoral devient déviant et par là même, dangereux.

---

278 CAMBRY Jacques, *Voyage dans le Finistère. Voyage d'un conseiller du département chargé de constater l'état moral et statistique du Finistère en 1794* [1836], Éditions du Layeur, 2000, p. 47.

279 *Ibid.*, p. 87.

280 DUBY Georges, PERROT Michelle (dir.), *Histoire des femmes en Occident, IV : le XIXe siècle* [1991], Tempus, 2002, p. 392.

Comme les habitants, les villes constituent un objet d'attention pour les observateurs et les voyageurs. Leurs descriptions oscillent entre l'admiration et le dégoût. « Vannes n'est pas une mauvaise ville, mais sa plus grande beauté consiste dans son port et dans sa promenade<sup>281</sup> », constate Arthur Young. La remarque du voyageur anglais symbolise les deux visions dominantes des villes bretonnes chez les auteurs d'avant 1830<sup>282</sup>. Pour eux, les villes de la province sont globalement « mauvaises », adaptées au mode de vie arriéré d'une population qu'ils représentent écartée de la civilisation. Seuls les éléments symboles de modernité peuvent valoriser à leurs yeux la Bretagne et ses centres urbains. Les principales cités bretonnes, comme Brest et Lorient, qui « matérialisent le mythe du "beau XVIIIe siècle" <sup>283</sup> », bénéficient d'une description globalement meilleure. A l'inverse, les villes secondaires, notamment celles du littoral, se fondent au sein des campagnes fangeuses et arriérées. Il en résulte une image plurielle des villes bretonnes, symboles d'une province reculée, mais pouvant incarner la modernité et le développement. Contribuant à cette représentation, s'entremêlent les critères de la marginalité. Les caractéristiques urbaines se partagent entre l'abandon, l'insalubrité et l'immoralité. Le développement économique des centres urbains eux-mêmes ne permet pas de masquer l'incurie d'une administration locale, décriée par des élites qui la voient incapable d'arracher totalement ses cités phares à la malpropreté générale. L'image noire de la Bretagne est particulièrement présente dans la description des petites cités de la région. Les auteurs s'intéressent à ces communes bretonnes, qui incarnent la misère régionale, et dont le nom même devient source d'amusement au XIXe siècle<sup>284</sup>. Le sentiment de traverser une province désolée et abandonnée perdure lors de l'arrivée en ville. Le manque de développement déjà décrié englobe les villes, présentées comme les héritières d'un Moyen Âge normalement révolu. La malpropreté se conjugue à un agencement lui aussi d'un autre âge pour construire une image noire de la cité. Pour Jacques Cambry, la ville est une cité barbare, conséquence de ses mœurs datées. Il

---

281 YOUNG Arthur, *Voyages en France*, *op. cit.*, p. 281.

282 BERTHO Catherine, *L'invention de la Bretagne*, *op. cit.*, p. 58.

283 CORNETTE Joël, *Histoire de la Bretagne et des Bretons*, *op. cit.*, p. 79.

284 CORBIN Alain, « Paris-Province » in NORA Pierre (dir.), *Les Lieux de mémoire*, t. 3, Les France, vol. 1 : Conflits et partage, Gallimard, 1992.

observe que « Le cimetière est encore placé dans la ville malgré la barbarie si reconnue de cet usage<sup>285</sup>. » Face aux éléments du progrès, unanimement reconnus, la ville bretonne se distingue par des pratiques passéistes, la confinant au rang de cité marginale médiévale, exclue des critères de la civilisation et du progrès. A Saint-Pol-de-Léon, sur le littoral de la Manche, l'auteur s'inquiète des conséquences pour les habitants, de l'absence d'aménagements urbains :

« Par quelle bizarrerie, pendant des siècles, une cité néglige-t-elle d'acquérir, d'établir, quand elle le peut ; tout ce qui doit servir à la salubrité de l'air, à l'utilité de ses habitants ? [...]

Pourquoi des ruisseaux salutaires ne traversent-ils pas, ne lavent-ils pas les rues ? Pourquoi des abreuvoirs, des lavoirs publics, des halles, des marchés commodes et bien entretenus, ne sont-ils pas établis partout, pour la santé des habitants, pour le soulagement du pauvre, pour épargner le temps si précieux ? Resserré dans des rues étroites et malsaines, le peuple devrait avoir à sa portée des promenades, des jardins pour se ranimer, pour se raviver un moment à l'ombre des ormeaux et des chênes. Si des bains publics étaient établis dans la Bretagne, cette affreuse maladie de la peau, si tenace, si contagieuse, disparaîtrait en peu de temps<sup>286</sup>. »

L'énumération de ses inquiétudes lui donne l'occasion de dénoncer l'immobilisme de la province réticente à la modernité. La négligence locale a pour conséquence la malpropreté de la cité bretonne, où les rues ne sont pas nettoyées et l'hygiène absente. Les habitants en deviennent dangereux pour les autres. Ils souffrent d'une maladie particulièrement contagieuse, à même de contaminer le lecteur, qui, voyageur potentiel, se détournera alors de la ville ainsi décrite. C'est le cas du Conquet, commune du littoral finistérien, qui offre l'image d'une cité abandonnée :

« On est frappé de tristesse en entrant au Conquet. Cette ville ne sera bientôt plus qu'une misérable bourgade dont une moitié des maisons sera en ruines et dont l'autre moitié se donnera aux locataires à charge des réparations et du paiement de l'impôt. Continuellement battue des vents, dépouillée de tout abri, la ville du Conquet semble une solitude. Sur trois maisons, c'est à peine si l'on en trouve une qui soit habitable ; la ronce et le lierre couvrent les débris des autres. Le Conquet est, de plus, la ville la plus mal pavée du Finistère<sup>287</sup>. »

Au cœur d'une région encore rurale et arriérée, les villes ont les mêmes traits distinctifs. La dureté du climat et l'absence de développement économique marque la cité, ruinée et revenue à l'état

285 CAMBRY Jacques, *Voyage dans le Finistère*, op. cit., p. 175.

286 *Ibid.*, p. 84.

287 BROUSMICHE Jean-François, *Voyage dans le Finistère*, op. cit., p. 16.

sauvage. Mais le retard de développement n'entraîne pas seulement le déclin physique des villes. La ville bretonne est aussi mal administrée et insalubre. Des rues « où l'on conserve les immondices pour en faire du fumier » ; « l'infection qu'elles répandent » se trouvant aggravée par leur « peu de largeur » et le fait que « le soleil n'apparaît jamais », conséquence d'un agencement inégal et tortueux<sup>288</sup>. Jean-François Brousmiche présente Landerneau, située sur l'embouchure de l'Élorn dans le Finistère, comme l'incarnation urbaine des maux bretons.

A l'insalubrité, se rajoute l'immoralité. La découverte des réputations construites localement, est l'occasion pour Jean-François Brousmiche d'étudier les mœurs de Pont-Aven, sur les bords de la rivière du même nom, jugées dissolues au regard d'un dicton « devenu proverbial » :

« Pontaven, ville sans renom  
Femme sans T...  
Autant de moulins que de maisons ;  
Autant de catins que de chaussons<sup>289</sup>. »

Pour l'auteur, l'existence du dicton prouve que l'immoralité de la ville et de ses femmes est admise par tous. La cité est marquée par deux caractéristiques, la ruralité associée aux moulins, et la débauche de ses femmes assimilées à des prostituées. Démentir partiellement le proverbe donne à l'auteur l'occasion de renforcer le stéréotype sur les pontavenistes aux mœurs dissolues :

« La galanterie du beau sexe est, je crois, un peu usurpée, et le défaut qu'on lui reproche sensiblement exagéré, car il existe dans Pontaven des femmes aux robustes appas, mais peut être pour ne pas faire mentir le proverbe, que celles-là sont étrangères au pays. »

« un peu usurpée », « exagéré », cette défense en demi-teinte des pratiques féminines locales accrédite plus qu'elle ne dément, l'immoralité de la ville et des ses habitantes. Elle est aussi l'occasion de convoquer l'image de la Bretonne à la féminité effacée. « les robustes appas » ne semblent pas pouvoir se conjuguer avec la pureté des mœurs selon Jean-François Brousmiche. La marginalité bretonne recouvre les petites cités de la province, indifférentes à leur identité maritime ou terrienne. C'est le développement, selon les critères des auteurs, qui constitue le marqueur de

---

<sup>288</sup> *Ibid.*, p. 73.

<sup>289</sup> *Ibid.*, p. 240.



différenciation des cités. Les villes bretonnes se ressemblent<sup>290</sup> et le voyageur rencontre « quantité de bourgs, de villages tellement bretons par leur malpropreté<sup>291</sup> » qu'il ne peut s'y arrêter. Ce constat est atténué par l'apparition d'une image positive de la province. Au milieu du XIXe siècle, cette vision ne constitue plus un motif dominant et s'oppose à l'image « plus aimable<sup>292</sup> » de la Bretagne qui se développe à partir des années 1835. Le tourisme, l'évolution des critères esthétiques, la vision méliorative des auteurs conservateurs, atténuent la dureté des représentations initiales. Mais les deux représentations se côtoient jusqu'aux années 1910, où la spécificité bretonne s'étiolle et ne constitue quasiment plus un motif d'écriture, remplacée par le thème du mépris envers la province. Au XIXe siècle, la Bretagne demeure un Finistère loin de la civilisation. Cette dimension ne concerne que les observateurs extérieurs : des voyageurs, enquêteurs, des écrivains de la province. Leurs récits sont marqués par une surreprésentation de la Bretagne, dont l'image demeure toujours plus disputée que celle de la Normandie. Au sein de ces textes, les villes ne recueillent que des notations éparses. La majorité des descriptions se centre sur des particularités plus évidentes, plus frappantes pour le lecteur, comme le comportement des populations littorales. Cette vision, qui demeure essentiellement parisienne, tend à dénoncer la misère des villes de province, d'autant plus grande qu'elle fait écho au faste de la vie parisienne.

En 1835, dans *la France Pittoresque*, Abel Hugo distingue, en Loire-Inférieure, la spécificité de leur caractère « vif, ardent et entreprenant » mais regrette que « Dans les villes [...] les classes inférieures ont de la patience, de l'intelligence et le goût du travail ; mais un défaut général, l'ivrognerie, obscurcit souvent ces bonnes qualités. » En 1839, pour Fortuné du Boisgobey la Bretagne reste cette région peuplée d'une sous société en marge, vivant dans des villes-villages, dessous de la civilisation et de sa modernité. La réputation des villes bretonnes perdure, et les préjugés se transmettent entre voyageurs en direction de l'Ouest. Il le constate pour Vannes. « Vannes, on me l'avait dit, et je ne voulais pas le croire, Vannes est vraiment une sale ville. Ce ne

---

290 JOUY Étienne de, *L'Hermite en Province*, op. cit., p. 262.

291 *Ibid.*, p. 201.

292 BERTHO Catherine, *La naissance des stéréotypes régionaux*, op. cit., p. 432.

sont que des rues infectes qui n'ont d'autre caractère que la laideur<sup>293</sup>. » Ville « laide et infecte » elle symbolise la permanence de la dénonciation d'un urbanisme jugé primitif. A Concarneau, même s'il constate que ce « petit port breton dans toute la force du terme » est « très modifié pourtant par le frottement de la civilisation », il déplore que « dans la ville il n'y a guère que quelques rues forts sales [...]»<sup>294</sup>.

C'est dans un état d'esprit identique que se trouve, en se rendant à Nantes, Bobinard, protagoniste du « Parisien en province » dans l'*Encyclopédie Morale du XIXe siècle*<sup>295</sup> en 1841 :

« [...] en digne Parisien, il eût cru déroger si, à peine installé dans la diligence, il n'avait manifesté une profonde affliction, et fait un appel aux sympathies de ses compagnons de voyage. Dans quelle Sibérie, au milieu de quel peuple sauvage, allaient se flétrir ses plus belles années ! Pour quelle fade et monotone existence on l'arrachait à la vie si pimpante, si variée, si parfumée, si joyeuse, de son bien-aimé Paris ! [...] » « Qu'étaient Orléans, Tours, Angers, sinon de misérables villages, qu'il daignait tout au plus comparer à Vaugirard ou à Montrouge<sup>296</sup> ? »

La mise en avant du développement économique n'empêche pas le regard méprisant sur ces villes de provinces, considérées comme un « misérable trou<sup>297</sup> ».

« Arrivé à Nantes, Bobinard consacra les premiers moments de son séjour à l'examen de la ville et de ses monuments. C'étaient à chaque pas de nouvelles exclamations : que cette rue est étroite et courte ! que cette place est mesquine ! »  
 « Si on le conduisait sur le port, toute cette forêt de mâts lui semblait digne à peine d'être exploitée en bois de chauffage ; [...] à la vue des bateaux à vapeur qui sillonnent la Loire d'Angers à Paimbœuf, il s'écriait : " Qu'est-ce que ces coquilles de noix à côté du bateau à vapeur de Saint-Cloud ? " Et il fut sur le point de se fâcher tout rouge contre quelqu'un qui lui fit observer que ce bateau, l'objet de son admiration, était précisément sorti des chantiers de Nantes, et l'un des plus petits bateaux qui y eussent été construits<sup>298</sup>. »

Du point de vue parisien, l'Ouest de la France reste considéré comme une région « fade et monotone », où réside un peuple encore sauvage. La thématique et l'image de la Bretagne arriérée, construites avant les années 1830 sont encore présentes. La dévalorisation littéraire de la province

293 DU BOISGOBEY Fortuné, *Voyage en Bretagne, op. cit.*, p. 57.

294 *Ibid.*, p. 111-112.

295 MOLERI, « Le Parisien en Province » in LE PRISME, *Encyclopédie Morale du XIXe siècle*, L. Curmer éditeur, 1841, p. 414.

296 *Ibid.*, p. 415.

297 *Ibid.*, p. 415.

298 *Ibid.*, p. 415.

émerge au milieu du XVIIIe siècle. Elle se poursuit au XIXe, où « s'impose toujours le primat de la dérision<sup>299</sup> ». La littérature est l'occasion de dénigrer la région et ses villes, que la vision parisienne catalogue comme de « misérables villages ». Le mépris envers l'abandon de la région se double d'une mise à distance ironique. La région est à la fois sauvage et provinciale. En 1847, Gustave Flaubert partage le sentiment que Moléri prête à son personnage. Pour lui, son *Voyage en Bretagne*, lui donne le sentiment de s'évader « de la vie civilisée » et de rentrer « dans la vie sauvage », au cœur d'une « région primitive<sup>300</sup>. » Auteurs et lecteurs convoquent les codes d'écriture anciens de la province pour constituer leur représentation. La région est toujours « primitive », loin des valeurs de la civilisation. Les références antérieures du lecteur font le reste. Véhiculés par l'écrit, mais aussi par la transmission orale, ravivés par les démentis des années 1830, les codes constitutifs de l'image noire ressurgissent et perdurent. Tout est propice à la dénonciation du caractère des villes et des habitants. A Quimper, c'est l'abattoir qui permet à Gustave Flaubert de comparer la cité des bords de l'Odette à la Babylone de l'antiquité :

« En ce moment, j'ai eu l'idée d'une ville terrible, de quelque ville épouvantable et démesurée, comme serait une Babylone ou une Babel de Cannibales où il y aurait des abattoirs d'hommes ; et j'ai cherché à retrouver quelque chose des agonies humaines, de ces égorgements qui bramaient et sanglotaient. J'ai songé à des troupeaux d'esclaves amenés là, la corde au cou, et noués à des anneaux, pour nourrir des maîtres qui les mangeaient sur des tables d'ivoire, en s'essuyant les lèvres à des nappes de pourpre<sup>301</sup>. »

La présence de l'abattoir, signe d'un archaïsme rural pour Flaubert, devient prétexte pour faire de Quimper « une ville terrible », comparée à la corruption de la Babylone biblique. Elle doit cette identité au comportement de sa société, encore primitive. Les références au cannibalisme, à ces « abattoirs d'hommes » démontrent l'affirmation barbare de cette ville et de ses habitants. Cet argumentaire entre en résonance avec les thématiques antérieures de l'écriture de la Bretagne, transformant ces habitants en une peuplade primitive et dangereuse. La dénonciation du

299 CORBIN Alain, « Paris-Province », *op. cit.*, p. 2861.

300 FLAUBERT Gustave, *Voyage en Bretagne. Par les champs et par les grèves* [1847], Éditions Complexe, 1989, p. 17-20.

301 *Ibid.*, p. 204.

tempérament breton, si elle n'atteint pas les excès et le lyrisme de Flaubert, se perpétue dans les écrits du XIXe siècle et détermine la description des villes.

Au milieu du XIXe siècle, la thématique de la sauvagerie s'atténue. Si elle perdure dans la littérature, elle s'éloigne des villes et se focalise sur les îles et les littoraux. A la fois bretonnes et provinciales, les villes de l'Ouest sont marquées par cette double étiquette : le progrès et la marginalité. Elles restent considérées comme miséreuses et défavorisées, parfois sauvages, lieu de vie d'une sous société encore arriérée aux pratiques déviantes. Progressivement, l'image noire de la Bretagne disparaît, remplacée par la comparaison avec Paris, le « seul théâtre du sacre de la modernité<sup>302</sup>. » Thématique générale, elle englobe l'ensemble des villes de province, parfois considérées comme semblables dans leur médiocrité vis-à-vis de Paris. Ainsi, dans *Fumée d'Opium*, Claude Farrère constate l'abandon d'une de ces villes qu'il situe « je ne sais où, mais en France » où « la rue provinciale était vide<sup>303</sup> ». A la fin du XIXe et au début du XXe siècle, la spécificité de l'identité bretonne s'estompe pour se diluer dans les traits distinctifs de la province. Cette lecture provinciale fait ressortir l'abandon et la misère d'une région mais aussi les comportements de ses habitants. Si elle cible majoritairement la campagne ou le littoral, cette représentation inclue les villes, qui pâtiennent de la comparaison avec Paris. Au XIXe comme au XXe siècle, la capitale reste la référence au niveau culturel et pratiques sociales. Des notations éparses se réfèrent à un statut provincial synonyme d'infériorité, référence implicite au symbole parisien. La ville devient le lieu du déclassement. Auguste Bergot, pour qui « Brest est un gros village<sup>304</sup> » décrit l'abandon des soirées dans la cité du Finistère :

« Dix heures du soir dans une ville de province, que ce soit Romorantin ou Cérans-Foulletourte, cela veut dire des rues vides à peine animées ça et là de quelques passants, de deux agents de police baillant d'ennui et de filles blafardes ou colorées selon les caprices de la mode, ombres quêteuses au détour des venelles<sup>305</sup>. »

Brest est associée à une de ces villes dont le nom même prête à la moquerie, « Cérans-

302 CORBIN Alain, « Paris-Province », *op. cit.*, p. 2872.

303 FARRERE Claude, *Fumée d'opium* [1904], Kailash Éditions, 1996, p. 189.

304 BERGOT Auguste, *Poupée Bretonne*, Brest, Éditions Poésia, 1936, p. 127.

305 *Ibid.*, p. 7.

Fouletourte », ou Landerneau, Brive-la-Gaillarde, Quimper-Coréentin<sup>306</sup>. Ce parallèle permet de rabaisser l'identité de la cité. Ce n'est plus un centre économique ou militaire, mais une ville perdue, éloignée du centre parisien. Elle devient provinciale, « village » loin du progrès. Dans « une ville de province », la nuit n'est pas le temps des festivités. Contrairement à Paris, où les « heures noires » sont appropriées dès la seconde moitié du XIXe siècle par une population en recherche d'amusement<sup>307</sup>, les nuits de Brest sont marquées par l'abandon. Les rues sont « vides », ce qui révèle des prostituées misérables, imprégnées par l'ennui, en quête de trop rares clients. La représentation provinciale démontre l'ennui mais minimise aussi les pratiques considérées comme déviantes. En 1947, dans *Querelle de Brest*, les policiers cherchent un suspect « parmi les tantes connues » et l'auteur constate : « A Brest, il en est peu. Encore qu'un grand port de guerre, Brest demeure une petite ville de province. Les pédérastes avoués - avoués à eux-mêmes - s'y cachent admirablement<sup>308</sup>. » Il établit un parallèle entre le statut de Brest, « petite ville de province », la volonté et la capacité des homosexuels à s'y dissimuler. Ce qui est encore perçu comme une débauche se cache d'autant plus volontairement dans une ville au regard plus dénonciateur. La province reste en retrait, à l'écart des modes et de la vie parisienne. Cette représentation expose et accentue des caractéristiques des bas-fonds. La misère y est plus grande, la prostitution plus visible et plus triste.

Les récits des voyageurs et des observateurs construisent l'image d'une population façonnée par sa condition de vie difficile, notamment par sa proximité avec le littoral. Ils représentent également les villes dont les cités portuaires, comme arriérées, réceptacles de la sauvagerie des habitants. C'est dans l'ensemble de ces éléments propre à la Bretagne que s'inscrit l'écriture des bas-fonds. Au milieu du XIXe siècle se rajoute le thème de la province, vide et ennuyeuse. Ce cadre complète l'écriture des quartiers mal famés, à laquelle se rajoute un caractère singulier : le climat. Au dédain pour la province éloignée se superpose l'humidité des lieux, mise en valeur

---

306 CORBIN Alain, « Paris-Province », *op. cit.*, p. 2851.

307 DELATTRE Simone, *Les Douze heures noires. La nuit à Paris au XIXe siècle*, Albin Michel, 2000, p. 175.

308 GENET Jean, *Querelle de Brest* [1947], Gallimard, 1953, p. 71.

exclusivement dans la littérature. De Gustave Flaubert à Jean Genet, les auteurs décrivent la pluie, le brouillard, le vent fréquent dans les villes de l'Ouest. La présence de l'élément liquide contribue à définir l'image de ces villes et de leurs bas-fonds, pluvieux et brumeux.

De retour à Guingamp, un des personnages de Pierre Loti éprouve « comme la sensation de plonger tout à coup dans ce qu'on appelle, à la campagne : les temps - les temps lointains du passé. Ce silence après Paris ! Ce train de vie tranquille de gens d'un autre monde, allant dans la brume à leurs toutes petites affaires<sup>309</sup> ! » La province est le lieu de la distance physique et culturelle. Un autre monde, où les affaires sont moins importantes. A cet éloignement se rajoute un élément spécifique, la brume. Pierre Loti évoque ici le climat des régions de l'Ouest. Le caractère géographique joue un rôle prédominant. La Bretagne, comme la Normandie, sont ces terres pluvieuses, humides par nature, dans un siècle qui se préoccupe, depuis la fin du XVIIIe, du temps qu'il fait<sup>310</sup>. Proches du littoral, ces régions attirent les intempéries, la brume et la pluie. Emile Souvestre constate que « Brest est la ville de France où il pleut le plus fréquemment, et où règnent les vents les plus violents et les plus continuels [...] »<sup>311</sup>. Voisines de la mer, traversées par ses affluents, les cités de l'Ouest sont propices aux manifestations climatiques et à l'écriture de leurs effets urbains. Elles ravivent les caractéristiques des mauvais lieux. Comme le constate Gustave Flaubert, ce climat du Nord accentue la misère :

« La pauvreté du Midi n'a rien qui attriste, elle se présente à vous pittoresque, colorée, riieuse, insouciant, chauffant ses poux à l'air chaud et dormant sous la treille ; mais celle du Nord, celle qui a froid, celle qui grelotte dans le brouillard et patauge nu-pieds dans la terre grasse, semble toujours humide de pleurs, engourdie, dolente, et méchante comme une bête malade. Ils sont si pauvres ! »<sup>312</sup>

Le brouillard s'associe à la pluie dans l'écriture des provinces de l'Ouest pour marquer les paysages et les villes. A Brest, dans « cette morne Bretagne » « il pleut trois cents jours par an [...] »<sup>313</sup>. La

---

309 LOTI Pierre, *Pêcheur d'Islande* [1886], Jean de Bonnot, 1989, p. 40.

310 CORBIN Alain (dir.), *La pluie, le soleil et le vent, une histoire de la sensibilité au temps qu'il fait*, Aubier, 2013, p. 308.

311 SOUVESTRE Émile, *Le Finistère en 1836*, *op. cit.*, p. 48.

312 FLAUBERT Gustave, *Voyage en Bretagne*, *op. cit.*, p. 199-200.

313 BERGOT Auguste, *Poupée Bretonne*, *op. cit.*, p. 94.

pluie est « désignée comme détestable » au XIXe siècle et toujours « ressentie comme négative » au XXe siècle<sup>314</sup>. Pour Baudelaire, le paysage urbain pluvieux est une composante du spleen. Verlaine l'associe à la brume froide et aux nuages sombres comme un élément du mélancolisme<sup>315</sup>. Pluie comme brouillard causent également l'humidité des villes. Le climat des cités bretonnes se surajoute alors aux traits de la marginalité. Pour Auguste Dupray, dans le centre de Brest, « Les escaliers sont obscurs, ils sentent le moisi, la province<sup>316</sup>. » Provinciaux, les escaliers qui mènent au dessous de la ville, sont également humides. Brest devient une cité reculée du Finistère. L'humidité est le signe de sa déchéance et de son pourrissement. La fréquence des intempéries donne le sentiment au lecteur d'une province désolée. Elles faussent la vision de l'observateur qui ne distingue plus que l'abandon des lieux. Dans le port de Cherbourg, le climat renforce la misère des logements : « Le ciel brumeux et chargé de brouillard de novembre se voilait de plus en plus, et bientôt l'obscurité commença d'envahir ce misérable réduit<sup>317</sup>. » La présence du brouillard provoque l'incertitude. Tout un imaginaire littéraire est associé à cette manifestation climatique « sous la plume des écrivains, dans les romans policiers, les contes fantastiques ou les récits de sciences fictions, violeurs et assassins hantent le brouillard<sup>318</sup>. »

L'humidité provoquée par les intempéries provoque la dimension fangeuse des lieux. C'est le constat que fait Gustave Flaubert en découvrant la Bretagne :

« Notre première étape fut Concarneau que nous vîmes assez mal, car la pluie tombait à torrents, des ruisseaux jaunes coulaient au pied des maisons et, s'engouffraient au trou des parapets du port, se versaient sur les bancs de vase où étaient couchées sur le flanc des barques vides<sup>319</sup>. »

Flaubert ne voit pas Concarneau, dissimulée par la pluie. L'eau ne révèle que la boue des rues qui vient se mêler à la vase. Dans la représentation de l'auteur, la ville comme le port sont embourbés,

---

314 CORBIN Alain (dir.), *La pluie, le soleil et le vent*, op. cit., p. 19-21.

315 *Ibid.*, p. 19.

316 DUPOUY Auguste, *Face au couchant, Brest, la côte et les îles* [1934], Éditions Calligrammes, Ar Voren, 1984. p. 99.

317 SUE Eugène, *La Salamandre*, op. cit., p. 263.

318 CORBIN Alain (dir.), *La pluie, le soleil et le vent*, op. cit., p. 133.

319 FLAUBERT Gustave, *Voyage en Bretagne*, op. cit., p. 221.

dans la vase. Elle symbolise ici la misère de la ville et son mauvais développement. Elle révèle également la débauche, comme à Nantes, sur les quais, où « les buvettes étaient bruyantes ; les chansons giclaient dans la boue éternelle de la chaussée<sup>320</sup>. » Cette évocation de l'humidité stagnante, boueuse accroît la dimension liquide des bas-fonds<sup>321</sup>. Le mauvais temps rend la ville propice au crime. C'est ce que constate le commissaire Maigret en enquêtant à Concarneau. Le port est désert, frappé par une tempête : « le vent s'engouffre dans les rues », « il pleuvait. Les rues étaient pleines d'une boue noire<sup>322</sup>. » Une atmosphère de peur règne sur la ville, accentuée selon lui par ce climat :

« C'était idiot ! Il n'avait jamais vu de pareille chose. Cela rappelait les orages tels qu'on les représente parfois au cinéma. On montre une rue riante, un ciel serein. Puis un nuage glisse en surimpression, cache le soleil. Un vent violent balaie la rue. Éclairage glauque. Volets qui claquent. Tourbillons de poussière. Grandes gouttes d'eau. Et voilà la rue sous une pluie battante, sous un ciel dramatique<sup>323</sup> ! »

L'arrivée du soleil chasse cette perception inquiétante : « Or, il ne faut qu'un rayon de soleil pour transformer Concarneau, car alors les murailles de la vieille ville, lugubres sous la pluie, deviennent d'un blanc joyeux, éclatant<sup>324</sup>. » Avec le beau temps, la cité portuaire perd son caractère sinistre. Le ressenti des habitants change. « la détente était générale. » et pour le commissaire « cela tenait peut-être au temps qui, tout à coup, s'était mis au beau<sup>325</sup>. » Le climat renforce le caractère lugubre d'une ville. L'eau révèle également une dimension infernale, morbide, particulièrement présente sous les intempéries des villes de l'Ouest. Pour Pierre Mac Orlan c'est une caractéristique centrale de la représentation de la province :

« J'ai vécu si longtemps en Bretagne que je ne sais plus très bien où commence la vie et où finit la mort. L'alcool aidant, j'ai cru longtemps dans la pluie d'hiver, entre Lorient et Concarneau, que tous les hommes et moi-même qui vivions devant l'eau trouble et le brouillard aux yeux de poule n'étions que des fantômes destinés à émouvoir une réalité solidement construite par l'imagination<sup>326</sup>. »

320 GARNICA DE LA CRUZ Ludovic, *Nantes la Brume*, Librairie Française, 1905, p. 168.

321 KALIFA Dominique, *Les Bas-Fonds*, *op. cit.*, p. 38.

322 SIMENON Georges, *Le Chien Jaune* [1931], Presses de la Cité, 2011, p. 9-25.

323 SIMENON Georges, *Le Chien Jaune*, *op. cit.*, p. 44.

324 *Ibid.*, p. 125.

325 *Ibid.*, p. 125.

326 MAC ORLAN Pierre, *Sous la lumière froide* [1926], Omnibus, 2004, p. 197.



A la pratique de la consommation d'alcool, l'auteur superpose le climat, la pluie et le brouillard, qui troublent sa vision du réel. Lorient et Concarneau sont hantées par les fantômes. Ils sont le symbole d'une autre société, irréelle et funeste, que connaît le narrateur. L'humidité rejoint l'appartenance au monde de la mort. Les villes ne sont plus des bas-fonds criminels, mais moraux, le lieu d'une perte non plus du corps mais de l'esprit. Les deux visions ne sont pas opposées. Sous la pluie, la dimension infernale peut se conjuguer à la lecture criminelle et sociétale. Henry de Monfreid illustre en 1955 l'aboutissement de cette représentation :

« La rue était déserte dans le jour blême d'un matin d'hiver, rendue plus solitaire encore dans l'isolement d'un brouillard triste mêlé de crachin, un vrai temps de Bretagne où les arbres noirs, les chaumes des masures, les calvaires de granit, et toute la nature s'égouttent lentement et semblent pleurer dans une éternelle mélancolie le rêve nostalgique d'impossibles chimères.

Une usine à gaz dressait de sinistres silhouettes et les branlantes palissades des terrains vagues achevaient la désolation de ce décor de banlieue.

La mer était proche, on la sentait dans des souffles humides et plus tièdes, où l'odeur iodée des algues de la grève se mêlait aux relents de saumure et de goudron du port.

Les nuages bas, venus de l'Atlantique, se traînaient sur les toits de la ville et le vent du large les emportait avec les fumées noires vers les campagnes silencieuses où les vaches ruminent entre les haies.

Une muraille aveugle faisait face aux bâtiments de l'usine, et sa hauteur, perdue dans le brouillard, inquiétait déjà avant même qu'un grand portail en plein cintre n'en eût précisé la nature par des lettres noires de son fronton : « Maison d'Arrêt », et comme un écho le passant semblait entendre : « Laissez ici toute espérance. »

Un chien à poil gris, un fantôme de chien peut-être tant il se confondait dans la grisaille, une pauvre bête efflanquée flairait obstinément sous la porte. Puis après des hésitations, comme à regret, elle s'éloigna la queue basse et disparut dans la brume. Elle allait chercher sa misérable vie dans les poubelles d'alentour avant le passage du tombereau municipal, mais bien vite chaque jour elle revenait reprendre sa faction comme si elle se fût obstinée à demeurer sur la tombe de son maître<sup>327</sup>. »

Le port devient l'interface entre différents univers. Il est à la croisée de la province bretonne isolée, de l'influence maritime, de l'abandon urbain et des bas-fonds organisés par l'État, la prison. Le climat de l'Ouest, ce « vrai temps de Bretagne », détermine les caractéristiques de ces espaces. Marquées par le brouillard, le crachin et le souffle de la mer, elles s'accumulent et complètent la représentation d'un lieu de l'infra-social, humide et désolé. Dans l'écriture d'Henry de Monfreid, les conditions climatiques révèlent la pluralité des formes de l'abandon. Elles affectent la lumière.

---

327 MONFREID Henry de, *Pilleurs d'épaves* [1955], Grasset, 1972, p. 39.

« Blême », elle rend la ville malade. Elle met en évidence la « mélancolie » provenant des « arbres noirs » et des « mesures ». Elle fait ressortir les odeurs, la puanteur de la saumure et du goudron. Sous le brouillard, la ville devient fantomatique. Il donne une dimension infernale à la prison, comparée à l'enfer de Dante. La brume efface là encore la distinction entre les morts et les vivants. Misérable, le chien errant se fond dans le lieu, et doit se contenter d'une demi-vie aux portes de la prison. L'extrait de *Pilleurs d'épaves* établit la fonction du climat, générer l'humidité dans la représentation des bas-fonds. Elle confine le lieu au sordide et en accentue l'abandon. Le brouillard permet, au sein des lieux, l'expression du danger par l'évocation latente du crime. Il permet les transgressions qui « dans la majorité des cas répondent à des pulsions refoulées sous la contrainte de l'éducation ou de la religion mais qui, une fois enveloppées de brouillard, s'expriment sans aucune censure<sup>328</sup>. » Dans son interprétation poétique, il associe le romantisme de la lande à celui de la ville et de ses bas-fonds.

Au même titre que l'Angleterre, Londres particulièrement, l'Écosse, la côte Est des États-Unis, la représentation des villes de l'Ouest de la France est marquée par son climat. Élément secondaire, il permet l'importance du thème de l'humidité. S'il n'en est pas une caractéristique exclusive, il détermine et accentue l'identité de lieux notamment les villes, et les intègre dans le registre des bas-fonds. Pluie et brume se superposent aux éléments de l'identité provinciale. Retard culturel et différence climatique accentuent la marginalité. La misère, le sordide, l'inconnu, le mystère, voire le danger latent des lieux, se greffent à la représentation des villes. Ces éléments, complètent les caractéristiques des bas-fonds. La spécificité provinciale et pluvieuse des villes de l'Ouest rajoute aux ports de la région des traits singuliers dans l'écriture des lieux mal famés.

---

328 ARNODIN-CHEGARAY, « A la poursuite du brouillard », p. 135, in CORBIN Alain (dir.), *La pluie, le soleil, le vent, op. cit.*

## CHAPITRE II

### **Lieux de fixation**

Le quai de la Fosse à Nantes, Kéravel, les Sept-Saints et Recouvrance à Brest, les rues extramuros sordides de Lorient, les vieilles ruelles de Saint-Malo, les lieux de la prostitution, constituent les principaux bas-fonds des villes de l'Ouest tels qu'ils apparaissent au XIXe siècle. Mais au moment de leur avènement, ceux-ci s'intègrent dans un ensemble de représentations plus vastes. Dès le début du XIXe siècle, l'image des villes est occultée par celle des mauvais lieux du rivage. L'image noire de la province contribue à accentuer le caractère déviant des littoraux reculés et des îles. L'univers de la cale, sombre et sordide, suscite l'intérêt des observateurs de la vie maritime. Le bagne, cloaque au sein de la ville, focalise l'attention. Ces territoires sont les premiers bas-fonds de l'Ouest de la France. Liés à l'univers maritime, la définition de leur image accompagne la transformation du port en quartier mal famé. Dans les années 1880, portée par la littérature, sa représentation en acquiert les caractéristiques. Celles-ci se focalisent principalement sur les rues voisines des quais et sur les établissements qu'elles accueillent. Mauvais lieux des cités et poches de pauvreté sont des abcès dénoncés pour le danger qu'ils représentent. Les bas-fonds traduisent ainsi les angoisses de leurs contemporains, qui concernent davantage les villes que les ports.

#### **1) Au-delà des villes : les mauvais lieux du rivage.**

Dans leur définition première, les bas-fonds appartiennent au monde de la ville. A l'échelle de l'Ouest de la France, ils existent dans les grandes cités portuaires ou proches du littoral. Mais les critères des bas-fonds concernent aussi d'autres espaces, liés au monde de la mer. La misère et le crime, plus rarement la débauche, sont associés à des territoires qui ne sont pas forcément urbains, les littoraux, les îles et la cale des navires. Au XIXe siècle, le regard des observateurs se porte sur ces lieux reculés qu'ils imaginent sauvages, sur des peuples insulaires qu'ils pensent barbares, sur

les bagnards de Brest enfermés à l'écart du port, sur des gens de mer que la fonction catalogue comme l'infra-humanité du monde maritime. L'origine de cette vision est antérieure à l'avènement des bas-fonds urbains. Elle provient des traditions dénonçant les dangers du littoral et des hommes qui le fréquentent. C'est la crainte de la mer et l'héritage de l'image noire bretonne qui construisent sa spécificité. Cette représentation s'étiole dans le courant du XIXe siècle. Les progrès techniques rendent l'univers de la mer et de la navigation moins obscur, et les littoraux comme les îles plus accessibles. La valorisation de la Bretagne atténue la dénonciation d'une province misérable. Des nombreux écrits plus positifs voient le jour pour défendre le littoral et ses riverains. Mais la dénonciation de ces mauvais lieux du rivage persiste, de façon éparse des années 1830 à la fin du XIXe siècle, portée par une écriture qui utilise le registre des bas-fonds. L'image des côtes barbares<sup>1</sup> demeure celle d'un littoral dangereux, foyer des superstitions. Elle s'associe à la vision toujours péjorative des îliens, hommes marginaux et dangereux, à l'immoralité manifeste. Le regard se porte sur les caliers, un monde du dessous, héritage de l'interrogation que suscitait la navigation. Le Bagne de Brest, « bas-fonds légal » marque également la représentation de la ville.

#### **a) « la vie sauvage » : les dangers du littoral.**

« [...] nous rentrions dans la vie sauvage ». En 1847, lors de son *Voyage en Bretagne* Gustave Flaubert éprouve le sentiment de découvrir une « région primitive » loin de la « vie civilisée<sup>2</sup> ». L'atténuation de l'image noire bretonne n'empêche pas la persistance d'une vision péjorative. Elle se fixe sur les endroits reculés « où peuvent se voir tous les anciens usages, coutumes, superstitions, particularités et caractéristiques des populations isolées<sup>3</sup> ». Au sein de cet ensemble, le littoral se distingue. Majoritairement son influence est positive, il représente l'ouverture, les échanges et le développement économique. Pour Fortuné du Boisgobey, la terre est

---

1 CABANTOUS Alain, *Les Côtes Barbares. Pilleurs d'épaves et sociétés littorales en France 1680-1830*, Fayard, 1993.

2 FLAUBERT Gustave, *Voyage en Bretagne*, op. cit., p. 17-20.

3 TROLLOPE Adolphus, *Un été en Bretagne. Journal de voyage d'un Anglais en Bretagne pendant l'été 1839* [1840], Éditions du Layeur, 2002, p. 369.

« encore barbare et pauvre », alors que la mer fait bénéficier de « ses richesses, ses débouchés, son commerce<sup>4</sup> ». Mais c'est aussi un lieu réputé pour accueillir « une peuplade avide et brutale<sup>5</sup> », celle des naufrageurs. Au XIXe siècle, leur représentation est devenue « quasiment mythologique », ce sont « des pilliers d'épaves attirant les navires en difficulté vers les roches dévastatrices, grâce aux feux trompeurs qu'ils allumaient alors<sup>6</sup>. » Le succès de cette figure est concomitant à « l'âge d'or des grèves » et à l'obsession du naufrage qui l'accompagne<sup>7</sup>. Le regard se focalise sur ces populations marginales, auréolées de récits légendaires et de coutumes barbares. Leur perception hérite de ces pratiques anciennes. Pour Émile Souvestre, en 1836, « Maintenant encore, c'est un spectacle curieux que celui d'un naufrage de nuit dans ces baies<sup>8</sup>. » Les littoraux reculés portent le poids du mythe des naufrageurs. Cet héritage se structure à la fin du XVIIIe siècle, ravivé par les écrits de Jacques Cambry. Le rivage éloigné devient, par la présence de ces hommes misérables et criminels, un lieu potentiellement dangereux et immoral. Cette vision perdure dans la première moitié du XIXe siècle avant de s'estomper progressivement devant les effets de la modernité. Mais après cette date le littoral reste un objet de condamnations et de moqueries. Les héritages de l'image noire sont repris par des auteurs qui stigmatisent ces lieux et leurs habitants.

En 1794, Jacques Cambry fournit le modèle de « l'impitoyable habitant de ces rives » qui « s'arme de crocs, de cordes, va se cacher dans les rochers pour y saisir ce que la mer transportera sur le rivage ; il attend sa proie, accroupi pour échapper à l'œil des surveillants. Jadis, il assommait le malheureux qui lui tendait les bras, en échappant au courroux des flots, il l'enterrait et le dépouillait sans pitié ; il est plus humain à présent, il accorde la vie, ne tue que rarement, mais il vole [...]<sup>9</sup> ». Dans ses écrits, le rivage breton accueille une population inhumaine, des animaux « accroupis » pour guetter leur « proie ». C'est la caractéristique première de ces populations du

4 DU BOISGOBEY Fortuné, *Voyage en Bretagne* [1839], Rennes, Éditions Ouest France, 2001, p. 217.

5 CABANTOUS Alain, *Les Côtes Barbares*, op. cit., p. 237.

6 *Ibid.*, p. 36.

7 *Ibid.*, p. 326-328.

8 SOUVESTRE Émile, *Les Derniers Bretons*, Charpentier, 1836, p. 123.

9 CAMBRY Jacques, *Voyage dans le Finistère. Voyage d'un conseiller du département chargé de constater l'état moral et statistique du Finistère en 1794* [1836], Éditions du Layeur, 2000, p. 255.

littoral, leur humanité s'estompe de par leurs pratiques et leur mode de prédation. Par leur dénuement et la dureté de leur cadre de vie, ils incarnent les inquiétudes envers une population isolée, réticente au progrès et à l'ordre. Fortuné du Boisgobey explique ainsi « l'effroi qui s'attache » au nom de la baie d'Audierne à la pointe de la Bretagne :

« [...] tout ici est lugubre, tout parle de mort et de deuil : partout le ciel, l'eau et le sable ; [...] J'ai fait plus de deux lieues sans approcher d'un être humain. On voit des têtes qui vous regardent au niveau de la levée de sable et disparaissent à votre approche. Certes j'ai compris la terreur des habitants qui racontent de sanglantes histoires d'assassinats sur ce désert maritime. Il n'y a même pas là pour rappeler quelques idées de la civilisation et d'autorité le pacifique douanier, le fusil sur l'épaule. C'est ici que la mer a vraiment l'air d'une implacable ennemie qui attend une proie [...] <sup>10</sup> ».

Sur ce rivage « on hâte le pas et on se dit qu'heureusement il fait jour <sup>11</sup> ». Ce rivage éloigné et hostile échappe à la civilisation et à son autorité. Propice aux « assassinats », aux crimes, c'est une « baie maudite » où le naufragé se verra confronté « à la rapacité des habitants des côtes <sup>12</sup> ». Les observateurs associent la rudesse du rivage à un tempérament et un comportement déviants. Émile Souvestre, constate que « la vue de ces côtes terribles » a « une grande influence sur le caractère des habitants », leur tempérament « aventureux et sauvages <sup>13</sup> ». Ils sont aussi capables d'utiliser ce paysage à des fins illicites. Les Kernewotes, habitants des grèves ou des montagnes, savent « comment on cache un cadavre dans une lande ou dans une carrière abandonnée <sup>14</sup> ». Pour Jules Michelet, sur les côtes bretonnes, « la nature est atroce, l'homme est atroce, et ils semblent s'entendre <sup>15</sup> ». Les marges du territoire, jugées peu propices à l'habitat ne peuvent qu'abriter une population déviante. La difficulté de sa condition de vie sur ce littoral inhospitalier explique ses pratiques et le recours au pillage :

« Dès que la mer leur jette un pauvre vaisseau, ils courent à la côte, hommes, femmes et enfants ; ils tombent sur cette curée. N'espérez pas arrêter ces loups, ils pilleraient tranquillement sous le feu de la gendarmerie. Encore s'ils attendaient toujours le

<sup>10</sup> DU BOISGOBEY Fortuné, *Voyage en Bretagne*, op. cit., p. 126.

<sup>11</sup> *Ibid.*, p. 126.

<sup>12</sup> *Ibid.*, p. 127.

<sup>13</sup> SOUVESTRE Émile, *Les Derniers Bretons*, op. cit., p. 106.

<sup>14</sup> *Ibid.*, p. 115.

<sup>15</sup> MICHELET Jules, *Tableau de la France : géographie physique, politique et morale* [1875], Éditions Omnibus, 2007, p. 21.

naufnage, mais on assure qu'ils l'ont souvent préparé. Souvent, dit-on, une vache, promenant à ses cornes un fanal mouvant, a mené les vaisseaux sur les écueils. Dieu sait alors quelle scène de nuit ! On en a vu qui, pour arracher une bague au doigt d'une femme qui se noyait, lui coupaient le doigt avec les dents<sup>16</sup>. »

La vision de Michelet constitue, avec celle de Cambry, la seconde confirmation du thème des naufrageurs<sup>17</sup> et contribue à pérenniser la réputation d'un littoral déviant. La population entière est marginalisée, foule de « loups » pillleurs. La société du rivage dans son intégralité est susceptible de piller. « Au premier coup de canon de détresse ; au premier signal, hommes, femmes, enfants, se précipitent vers la mer avec des lanternes et des fascines allumées. On voit courir sur les grèves, descendre le long des promontoires, ces milles clartés qu'accompagnent des cris d'appel bizarres et terribles<sup>18</sup>. » Si « l'image romanesque des naufrageurs se réduit le plus souvent à un clan, ou plus simplement encore, à un couple<sup>19</sup> », l'ensemble de la population riveraine des côtes est enclin au pillage. Elle est réfractaire à l'autorité et au respect des lois, ce n'est « qu'avec le sabre et le mousquet que l'on peut empêcher le pillage<sup>20</sup> ». Dans les environs d'Audierne, « il n'est pas de naufrage où la gendarmerie et la douane ne soient obligés de faire feu<sup>21</sup> ». Tous, y compris les femmes, sont prêts à profiter de la détresse du naufrage et à braver la loi. La femme incarne le paroxysme de l'immoralité. Dans la description de Michelet, il convoque le spectre du cannibalisme pour renforcer son récit. Quarante-deux ans auparavant, Fortuné du Boisgobey relate la même scène dans la baie d'Audierne :

« Un fait est à la connaissance de tout le monde dans Guisseny, et on en a parlé je crois, dans des livres : un navire venant des Antilles, chargé de passagers, se brise sur les rochers de la côte : les cadavres vinrent au rivage : une jeune fille de Guissey qui cherchait quelque butin aperçoit une dame noyée qui avait un brillant au doigt : elle veut l'arracher, le doigt enflé résiste ; elle cherche son couteau, ne le trouve pas et coupe le doigt avec les dents<sup>22</sup>. »

La symbolique d'un peuple barbare, animal, est plus poussée dans cette version du récit. Ici, c'est

16 *Ibid.*, p. 21-22.

17 CABANTOUS Alain, *Les Côtes Barbares*, *op. cit.*, p. 237.

18 SOUVESTRE Émile, *Les Derniers Bretons*, *op. cit.*, p. 123.

19 CABANTOUS Alain, *Les Côtes Barbares*, *op. cit.*, p. 246.

20 SOUVESTRE Émile, *Les Derniers Bretons*, *op. cit.*, p. 122.

21 DU BOISGOBEY Fortuné, *Voyage en Bretagne*, *op. cit.*, p. 128.

22 *Ibid.*, p. 128.

une jeune fille qui commet l'acte. Symbole traditionnel de pureté et de morale, elle déchiquette avec ses dents le cadavre d'une autre femme, noyée, pour récupérer son anneau. La référence à l'anthropophagie est évidente. La violence du contraste avec l'ignominie de l'acte et son naturel pour la jeune fille renforce la condamnation envers cette société du littoral. Les textes des années 1830-1850, s'ils se réfèrent à une pratique ancienne, parfois révolue, dresse le portrait d'hommes d'une société dangereuse et inhumaine. En 1848, dans *Les Bretons* d'Auguste Brizeux, le chant « Les Pilleurs des Côtes » stigmatise cette population. Pour lui c'est une « race cruelle », « Que la mer a rendue aussi féroce qu'elle<sup>23</sup> ». A l'approche d'un naufrage, ils perdent toute morale et s'apparentent à des animaux :

« Semblables à des loups qui vont manger les morts,  
Hommes, femmes, poussant des hurlements de joie,  
Et, comme souteneurs de leurs affreux dessins,  
O profanation ! ils invoquent les Saints <sup>24</sup> ! »

L'accusation d'anthropophagie est toujours présente. Elle s'associe au blasphème et aux actes criminels. Les « malheureux » qui abordent la rive se font tuer par cette « affreuse horde ». La sauvagerie des hommes se mêle au danger du naufrage pour transformer le rivage en un lieu de mort : « La Mort ! La Mort partout ! Ouvrant sa double serre, elle était sur la mer, elle était sur la terre<sup>25</sup>. » La figure du pilleur naufrageur transforme la représentation des sociétés sur ces rivages reculés. Le littoral éloigné, celui de la Bretagne septentrionale, abrite ainsi aux yeux des observateurs une population meurtrière, cruelle et sauvage. Marginalisées géographiquement, ces franges du territoire deviennent le lieu de vie d'une contre-société, encore barbare, rétive au progrès et aux valeurs de la civilisation. Dans les environs d'Audierne, c'est dans des « marécages presque inextricables qu'habite une population aussi farouche que misérable. Là, végété entassée sous d'horribles huttes creusées dans le sol, loges immondes dont ne voudraient pas des cannibales de la Nouvelle-Zélande, une foule d'êtres hâvés, à peine vêtus, couchant sur des litières de jonc humide et

<sup>23</sup> BRIZEUX Auguste, *Les Bretons*, Éditions Paul Masgana, 1848, p. 133.

<sup>24</sup> *Ibid.*, p. 132.

<sup>25</sup> *Ibid.*, p. 138.



dévorant avec avidité des aliments sans nom<sup>26</sup>. » Misère, immoralité expliquent le penchant criminel de ces populations qui transforment les franges isolées du littoral en lieux de l'immonde.

Les doutes sur l'origine du naufrage accentue la dénonciation de ces populations et renforce leur identité criminelle. Dans le texte de Jules Michelet, l'ambiguïté demeure sur l'origine du naufrage et les intentions initiales de ces pilliers. « [...] mais on assure qu'ils l'ont souvent préparé » : les pilliers deviennent naufrageurs, criminels actifs des côtes bretonnes. La figure du naufrageur remonte au texte de Cambry, qui évoque « les temps reculés » où « ils pendaient un fanal à la tête d'une vache, pour attirer les vaisseaux éloignés<sup>27</sup>. » Si l'accusation de naufrageur n'est pas évidente envers les habitants du rivage, ils ont au minimum souhaité l'accident. Pour Fortuné du Boisgobey, un fait caractéristique et « avéré » est que les habitants de la commune de Plouénour-Tréz font des « vœux et des offrandes pour obtenir des bris sur la côte. » S'ils ne sont pas directement des naufrageurs, leur comportement est à ses yeux « effrayant de monstruosité<sup>28</sup> ». En 1867, Gabriel de La Landelle est plus radical dans sa dénonciation. Pour lui les naufrageurs sont des « monstres qui savent parfaitement quel crime ils commettent » et « on ne leur doit aucune indulgence<sup>29</sup> ».

Les notations péjoratives envers cette population des rivages, perdue aux confins du territoire, sont renforcées par l'indétermination de la chronologie. Les récits de naufrageurs appartiennent majoritairement à « un âge indéterminé mais très lointain<sup>30</sup> ». Pour quelques auteurs « l'action reste [...] beaucoup moins lointaine<sup>31</sup> ». A l'image du texte de Jules Michelet, les récits continuent à insinuer la survivance de cette pratique ou son abandon trop tardif. En 1836, Émile Souvestre observe que « sur la côte de Cornouailles, on retrouve encore les sombres traditions du naufrage<sup>32</sup> ». Pour lui, cette pratique est ancienne et date d'« avant la révolution », quand « les

26 DE LA LANDELLE Gabriel, *Le Tableau de la mer. Naufrages et sauvetages*, Librairie Hachette, 1867, p. 29.  
L'auteur se rapporte à des faits de 1835.

27 CAMBRY Jacques, *Voyage dans le Finistère, op. cit.*, p. 256.

28 DU BOISGOBEY Fortuné, *Voyage en Bretagne, op. cit.*, p. 128.

29 DE LA LANDELLE Gabriel, *Le Tableau de la mer. Naufrages et sauvetages, op. cit.*, p. 42.

30 CABANTOUS Alain, *Les Côtes Barbares, op. cit.*, p. 242.

31 *Ibid.*, p. 243.

32 SOUVESTRE Émile, *Les Derniers Bretons, op. cit.*, p. 116.

habitants de la côte allumaient pendant la nuit des feux pour tromper les navires et les attirer sur les récifs<sup>33</sup> ». Mais sa mémoire demeure dans les populations côtières, preuve de leur manque de morale : « La civilisation a fait disparaître des horribles coutumes, mais sans détruire, parmi les populations côtières, la pensée que les débris des naufrages sont leur propriété<sup>34</sup>. » La disparition de cette tradition des naufrageurs n'est pas évidente pour Émile Souvestre. Il laisse ainsi transparaître sa méfiance envers une société reculée qu'il estime imparfaitement civilisée. En 1857, Joséphine Le Borgne de Kerambosquer relate un fait provenant des « coutumes de la vieille Bretagne » « contre lequel, pendant bien du temps se brisèrent les efforts réunis de la civilisation et de l'humanité<sup>35</sup> ». Elle dénonce la pratique de garder les épaves et de piller les morts, en s'appropriant les dépouilles des naufragés. Pour l'auteur, cette pratique s'entremêle à celle des naufrageurs et persiste longtemps en Basse-Bretagne :

« [...] longtemps encore, les paysans des côtes de la Basse-Bretagne regardaient comme leurs proies les navires que les tempêtes faisaient échouer ; ils y couraient la hache à la main, brisant et emportant tout ce qu'ils pouvaient. On les accusa même de faire de faux signaux dans le but d'attirer sur les côtes les navires en détresse<sup>36</sup>. »

La thématique d'une population barbare et inhumaine, progressivement civilisée, est toujours présente. L'ambiguïté demeure entre pilleurs et naufrageurs. Sans citer de sources, le récit revient sur les accusations d'actes criminels et ravive cette image. La chronologie est volontairement imprécise. « Longtemps encore » donne au lecteur le sentiment que cette pratique perdure et l'incite à la condamnation envers une société dont les valeurs de sauvagerie ne semblent pas éradiquées. C'est le constat que fait G. de La Landelle en 1867. Sa description des naufrageurs se base principalement sur des faits antérieurs à 1835, mais il en fait un sujet toujours d'actualité :

« Et pourtant, à l'époque où nous vivons, des vestiges de l'antique barbarie se retrouvent encore dans les mœurs de certains cantons de l'Europe. En Angleterre, en Poméranie, en Espagne, en France même, dans un nombre infiniment restreint, il est vrai, de localités, les habitants ne sont pas seulement des pillards de cargaisons, -

33 *Ibid.*, p. 121.

34 *Ibid.*, p. 122.

35 LE BORGNE DE KERAMBOSQUER Joséphine, *Le Sorcier de la Roche Noire. Légende de Bretagne*, Paris E. Dentu / Nantes A. Guéraud éditeur, 1857, p. 279.

36 *Ibid.*, p. 280.

l'occasion suscite partout des larrons de ce dernier ordre -, mais des naufrageurs provoquant les désastres ou tout au moins se tenant incessamment prêts à en profiter avec une rapacité souvent dangereuse. Ces gens de proie n'ont pas tout à fait disparus de quelques points reculés de notre vieille Armorique, terre qui produit par centaine les pilotes intrépides et les sauveteurs dévoués<sup>37</sup>. »

En 1912, dans *L'Arrestation de Fantômas* de Pierre Souvestre et Marcel Allain, une bande d'apaches originaires de Paris se rend à la pointe de la Bretagne dans le but de « prêter main-forte à une des ces cohortes de naufrageurs qui, quoi qu'on en dise, sont encore très fréquents et merveilleusement organisées sur les côtes inhospitalières de la Bretagne<sup>38</sup> ». Le roman reprend les éléments classiques des récits des naufrageurs : les corps des noyés sont fouillés et détroussés et les « individus sans aveu » du littoral se promènent « agitant des lanternes pour faire croire à la présence des bateaux et amener le navire à se mettre au plein<sup>39</sup> ». Les agissements du criminel Fantômas, commanditaire du naufrage, permettent aux auteurs de raviver et de confirmer l'image d'une terre inhospitalière et de ses habitants pillers d'épaves. Les auteurs font se côtoyer apaches de Belleville, « une demi-douzaine de rôdeurs mal réputés sur la côte<sup>40</sup> » ainsi qu'une « farouche fille d'Ouessant<sup>41</sup> ». La complicité entre le Paris criminel et le littoral breton confirme sa représentation comme bas-fonds à la fin du XIXe siècle. En 1941, Pierre Mac Orlan parle encore des « sinistres naufrageurs de la côte [qui] allumaient inutilement leurs feux perfides<sup>42</sup> ». En 1955, Henry de Monfreid évoque les pratiques superstitieuses des environs de Saint-Guérolé, cette côte où « les pillers d'épaves ne manquent pas » : « On sait même les provoquer quand le Bon Dieu, ou le diable, tarde trop à les donner en pâture aux pauvres gens<sup>43</sup>. » Les insinuations persistent envers les populations du rivage, souvent pillers, parfois naufrageurs. Ces accusations récurrentes font du littoral un lieu anciennement mal famé qui l'est partiellement resté malgré les progrès de la civilisation. L'effacement progressif de la figure du naufrageur devant les avancées de la loi, de la

37 DE LA LANDELLE Gabriel, *Le Tableau de la mer. Naufrage et sauvetages*, op. cit., p. 24-25.

38 SOUVESTRE Pierre, ALLAIN Marcel, *L'Arrestation de Fantômas* [1911], Genève, Edito-Service, 1971, p. 51-52.

39 *Ibid.*, p. 78.

40 *Ibid.*, p. 75

41 *Ibid.*, p. 65.

42 MAC ORLAN Pierre, *L'Ancre de Miséricorde* [1941], Gallimard, 1974, p. 147.

43 MONFREID Henry de, *Pilleurs d'épaves* [1955], Grasset, 1972, p. 36-37.

religion et la mise en avant du sauvetage<sup>44</sup>, n'empêche pas les réminiscences dans la condamnation des populations littorales enclines au pillage. Déjà en 1906, Henry Céard dans *Terrain à vendre au bord de mer* intègre à l'écriture de modernisation du littoral et du tourisme la figure ancestrale des naufrageurs. Il décrit les femmes de Kerahuel, « s'empressant pour attendre le train » et « se ruer sur les voyageurs » afin de leur louer des chambres :

« Dès que la locomotive faisait halte, et que s'ouvraient les portières des compartiments, ensemble, braillant et hurlant, elles vantaient l'excellence de leurs locaux. Au milieu des vocables barbares qu'elles leur donnaient en langue bretonne, des exclamations plus compréhensibles retentissaient : « C'est le seul sur la mer ; c'est le seul à l'entrée de la plage ; c'est le seul auprès du môle » [...]. »

Et les femmes se querellaient entre elles, se jalouaient, s'accusaient réciproquement de mensonge. Les plus sales injures s'échangeaient. Pourtant, les bouches qui les proféraient s'étaient, le matin, ouvertes à l'Eucharistie ; et les plus ordurières des viragos, dévotement, avaient entendu trois messes depuis le lever du soleil.

Comme leurs ancêtres, les naufrageurs se précipitaient jadis sur les épaves jetées à la côte, elles assaillaient les touristes, les débarrassant de leurs paquets et les entraînant par la force des bras et la vigueur de la voix. Elles les emmenaient, ils ne savaient où, là où elles les conduisaient d'un pas lourd et rapide qu'ils avaient peine à suivre<sup>45</sup>. »

La référence aux naufrageurs survit aux améliorations des transports et à l'avènement du tourisme. Pour Henry Céard, la forme change mais ces populations du littoral restent déviantes, une menace pour les gens de passage. La pratique de la langue bretonne confirme leur caractère barbare. Les femmes, garantes supposées de la morale font preuve d'hypocrisie et de tempérament ordurier. L'auteur réactive les pratiques de leurs ancêtres, les naufrageurs, qu'il juge admises par tous. Ici, ce n'est plus une jeune fille qui tranche le doigt d'un cadavre mais des femmes sortant de la messe qui assaillent les touristes pour en tirer profit. La figure de la dénonciation criminelle s'estompe avant de disparaître. La référence demeure mais le danger n'existe plus. A la fin du XIXe siècle, la population du rivage n'est plus l'infra-humanité criminelle qu'elle incarne encore dans la littérature du début du XIXe siècle<sup>46</sup>. L'homme du littoral devient objet de moquerie, source d'amusement plus que de menace. C'est par ce biais que son immoralité est encore évoquée. La dénonciation de la déviance issue de la maritimité s'ancre dans les villes.

44 CABANTOUS Alain, *Les Côtes Barbares*, op. cit., p. 251.

45 CEARD Henry, *Terrain à vendre au bord de mer*, Éditions Fasquelle, 1906, p. 114.

46 CABANTOUS Alain, *Les Côtes Barbares*, op. cit., p. 250.

« Primitifs », « sauvages », « inhumains », dans les premières décennies du XIXe siècle la dénonciation des gens du rivage est encore présente dans les écrits des observateurs. L'écriture des lieux isolés du littoral ravive la représentation d'une population de miséreux obligés de vivre du pillage, criminels à l'occasion et dépourvus de toute moralité. Avec les réminiscences du mythe des naufrageurs, perdure l'image des ces « côtes barbares » qui regroupent des vices, conséquences de l'isolement et de la proximité avec la mer. Pendant les soixante premières années du XIXe siècle, cette déviance occupe un place supérieure à celle observée dans la ville portuaire. Avec le développement des transports, la croissance des villes, l'emprise accrue sur le rivage, la crainte des littoraux s'estompe. Dans les années 1880, le littoral peuplé de pilleurs criminels s'efface devant la déviance portuaire. En parallèle à la persistance de la représentation des pilleurs d'épaves, les îles cristallisent les angoisses envers les marginalités des côtes et de leurs habitants :

« Ces cloaques infects, dans lesquels un enfant s'il y était né, ne pourrait rester deux heures sans courir le risque de mourir asphyxié, n'exercent cependant aucune influence délétère sur la santé des habitants de cette île<sup>47</sup>. »

En 1852, A. Dauvin analyse dans *La France maritime*, l'histoire, la topographie et la moralité des habitants des îles bretonnes, Sein et Ouessant. Son texte révèle la perception d'une population marginale, misérable, capable de transcender son isolement et son dénuement pour acquérir des caractéristiques singulières dont certaines tendent à la déviance. La vision de l'auteur s'inscrit dans la lignée de celles des observateurs antérieurs. Comme le démontre Karine Salomé, les îles bretonnes sont depuis le XVIIIe siècle l'objet d'une « attention croissante<sup>48</sup> » où pointe la préoccupation envers des lieux marginaux, potentiellement menaçants. L'analyse de Karine Salomé démontre que se dessine à cette époque leur image contrastée, où Ouessant se distingue comme une forteresse vertueuse, Sein par sa nature hostile et la barbarie de son peuple, Batz et Bréhat par leur ambivalence<sup>49</sup>. Pendant cette période, les représentants de l'autorité proposent une image inquiétante des insulaires, voisine de celle des habitants du littoral. Au XIXe siècle, le tournant de leur

47 DAUVIN, « Les Îles de Sein et d'Ouessant » in GREHAN Amédée, *La France maritime*, Dutertre, 1855, p. 312.

48 SALOME Karine, *Les Îles bretonnes*, op. cit., p. 19.

49 *Ibid.*, p. 33.

représentation est déjà amorcée et l'image positive de ces territoires insulaires peut s'épanouir. En parallèle de la représentation méliorative de ces territoires et de leurs habitants, persiste l'idée d'un peuple hostile, dangereux. Il détermine des espaces déviants, comparables en vice à celui des villes. Lors de son *Voyage dans le Finistère*, Jean-François Brousmiche dénonce les exagérations de ses contemporains au sujet de l'image vertueuse de ces lieux. Il reconnaît les marins de Sein comme « braves et courageux<sup>50</sup> » mais démontre l'existence de la fourberie chez les habitants d'Ouessant :

« N'allez pas croire, sur la foi de Cambry, à la perfection de l'espèce humaine à Ouessant. La fourberie, l'astuce y règnent comme sur notre continent, et je ne conseillerai à personne d'y laisser son coffre-fort à la garde de chacun ; le lendemain, on pourrait le trouver vide. Le temps n'est plus où l'on trouvait l'objet volé à la corde de la cloche de la paroisse. L'âge d'or a fui d'Ouessant qui est loin de l'utopie rêvée par l'auteur du *Voyage dans le Finistère*. S'il se trouve moins de vices à Ouessant qu'ailleurs, c'est que seulement les occasions d'y être vicieux sont plus rares et qu'il est plus difficile d'y cacher ses défauts. La honte d'être découvert commettant une mauvaise action, produit seule, chez les Ouessantins, l'apparence de la vertu. Dans ce coin du monde que l'on a peint de couleurs si séduisantes, la maladie du siècle, l'égoïsme, s'est aussi introduite, le paradis d'Ouessant ne vaut pas mieux que la grande terre, et, comme sur la grande terre, l'intérêt est le seul mobile qui fasse agir les insulaires<sup>51</sup>. »

Jean-François Brousmiche reproche à Cambry ses exagérations concernant la perfection des insulaires. Il présente les habitants comme voleurs, honteux, égoïstes, à même de constituer une menace pour les biens du voyageur de passage. Par son vice, l'île est comparable au littoral et à ses habitants qui, à la même époque, pâtissent eux-mêmes de l'héritage de la réputation de pillards d'épaves. En 1844, Paul Féval rappelle cette réputation ancienne des populations du littoral et des îles :

« Avant qu'Audierne fut bâti, Ouessant n'avait qu'un village dont les habitants ne valaient guère mieux que ceux de la côte. Ils vivaient de pillage. Quand les naufragés manquaient, ils mettaient à flot leurs barques et rançonnaient les pieux moines de l'île de Sein. Ceux-ci priaient Dieu nuit et jour pour la conversion des païens leurs voisins ; mais les gens d'Ouessant et surtout ceux de la côte ne voulaient point croire à une religion qui commande de secourir les naufragés au lieu de les achever<sup>52</sup>. »

50 BROUSMICHE Jean-François, *Voyage dans le Finistère*, op. cit., p. 305.

51 *Ibid.*, p. 18.

52 FEVAL Paul, *Contes de Bretagne*, Éditions Waille, 1844, p. 178.

L'auteur confirme la similitude entre îliens et naufrageurs du littoral dont l'image persiste pendant le XIXe siècle. Païens, rançonneurs, criminels, les Ouessantins qu'il décrit, confirment la vision donnée au XVIIIe siècle d'un peuple sauvage, rétif à l'autorité. Son récit se situe « Il y a bien longtemps<sup>53</sup> ». En évoquant les îles, cette datation indéterminée donne le sentiment d'une régression dans le temps<sup>54</sup>. Elle produit auprès du lecteur l'impression de découvrir un territoire éloigné géographiquement et temporairement, qui au moment où il lit le récit, a gardé certains traits inquiétants hérités du passé décrit par Paul Féval. Ce sentiment se retrouve dans la description des habitants et de leurs mœurs. Pour Hippolyte Bonnelier, *Les vieilles femmes de l'île de Sein* que le voyageur peut observer, sont l'héritage « de la célébrité du paganisme et des cultes du Moyen Age<sup>55</sup> » réunis dans l'histoire de l'île :

« On peut se représenter cet aréopage de cabalistes couvertes de haillons, flétries, desséchées, brisées par l'âge et la misère, trouvant encore assez de force pour maudire ; cette force-là est convulsive, elle enlaidirait la beauté-elle même ; que l'on juge donc de l'expression de ces figures placées çà et là comme des chouettes sur les pointes inégales des roches<sup>56</sup>. »

L'interprétation de l'auteur au début du XIXe siècle, ancre l'île comme un univers à part, marqué par son absence d'évolutions. Enlaidies, ces femmes menacent les voyageurs par des malédictions païennes. Les territoires insulaires restent perçus comme des poches d'archaïsme, vestiges d'une époque qui se doit d'être révolue. Preuve de ce retard, les habitants vivent dans la misère et le dénuement, dans des cloaques infects et inquiétants. Cette analyse se retrouve dans *La France maritime*. Le nombre de rééditions témoigne du succès de l'ouvrage dirigé par Amédée Gréhan. La dualité dans la représentation des îles au XIXe siècle persiste, véhiculée par une partie des textes les évoquant. L'image noire des territoires insulaires demeure. Par la topographie et la nature de ces espaces, elle est plus localisée et plus spécifique que celle de la Bretagne ou du littoral. Sein, île

---

53 *Ibid.*, p. 173.

54 SALOME Karine, *Les Îles Bretonnes*, *op. cit.*, p. 241.

55 BONNELIER Hippolyte, *Les vieilles femmes de l'île de Sein*, J. Killian, Libraire, 1826, p. 32-33.

56 *Ibid.*, p. 38-39.

perçue dès le XVIII<sup>e</sup> siècle comme plus marginale, cristallise les représentations négatives. A.

Dauvin dénonce les conditions de vie des insulaires :

« On se ferait difficilement une idée des misérables cahottes sous lesquelles ces familles s'abritent pendant les rares instants qu'elles donnent au repos et au sommeil. Le jour n'y pénètre que par une ouverture oblongue de dix-huit pouces de hauteur, ménagée dans l'épaisseur d'une muraille grossièrement maçonnée. Un bahut sur lequel tombe ce faible rayon de lumière, deux coffrets servant de bancs, de grandes armoires sans battants, à plusieurs étages, servants de lits, une marmite, une poêle, un chaudron, quelques écuelles et cuillères de bois, constituent tout le mobilier de ces bouges enfumés et humides, où la pluie filtre de toutes parts, où le vent s'engouffre avec d'épouvantables sifflements<sup>57</sup>. »

La description des conditions de vie misérable confirme le sentiment d'un espace en marge de la civilisation, rétif au progrès, d'un cloaque de l'Ancien Régime. L'ensemble des éléments décrits par l'auteur, un espace sombre, humide, livré aux éléments naturels, où les familles s'entassent, donne l'impression au lecteur de découvrir un habitat inhumain, que seuls peuvent supporter ces insulaires, décrits par A. Dauvin comme « étrangers à toute idée de civilisation<sup>58</sup> ». Son analyse s'étend à la moralité des habitants et au danger que peut représenter ce territoire insulaire. Il inscrit leur marginalité dans la durée et convoque la figure du naufrageur en rappelant qu' « on les appelait autrefois les démons de la mer » et que « leur férocité était proverbiale dans toute la Basse-Bretagne<sup>59</sup> ». L'auteur complète son analyse en confirmant leur propension latente pour le vice :

« Si les vices du continent ne règnent point dans cette île, cette situation morale n'est point le fruit des principes ni de la réflexion ; ce n'est que le résultat nécessaire de toute absence de sensibilité ; de cet état enfin où l'homme n'établit que par un mouvement matériel une différence entre son existence et celle du rocher qu'il habite. La sobriété et la modération n'y sont que la conséquence forcée de la misère<sup>60</sup>. »

L'auteur contredit la vision sur la pureté morale des îliens. Il présente le comportement des habitants modéré par la contrainte du lieu davantage que par un choix de leur part. La misère subie empêche l'expression de leur déviance. Implicitement, ils demeurent une menace potentielle. Ce sentiment est

57 DAUVIN A., in GREHAN Amédée, *La France maritime, op. cit.*, p. 322.

58 *Ibid.*, p. 322.

59 *Ibid.*, p. 322.

60 *Ibid.*, p. 322.



renforcé par l'évocation de leur passé de pilliers d'épaves et sur la persistance de leur réputation de « démons des mers ».

En parallèle de cette vision péjorative, les représentations positives s'intensifient dans la deuxième moitié du XIXe siècle, portées notamment par la figure des sauveteurs héroïques. A cette période, « seule la littérature se risque à contredire le tableau positif et suggère l'existence de peuplades restées sauvages et barbares.<sup>61</sup> » Les observateurs de la vie maritime mettent en avant les vertus de ces populations et dénoncent les exagérations de leurs prédécesseurs. Dans un paradoxe assumé, le démenti donne l'occasion de rappeler les faits et de confirmer, tout en la dénonçant, l'existence de cette image péjorative des îles. En 1897, Charles Le Goffic effectue « Une visite à l'île de Sein<sup>62</sup> » et revient lors de son enquête sur place sur les différentes représentations qui existent du lieu. Il s'entretient et cite M. Le Carguet dans sa description des habitants. Pour lui « on a fort exagéré [...] la misère des Iliens, qui n'est qu'une légende soigneusement entretenue par les intéressés » et ceux-ci sont « quémandeurs par habitude plus que par besoin<sup>63</sup> [...] » Il renchérit sur les visions antérieures de leurs pratiques :

« C'est ainsi que la majorité des écrivains, de Cambry à M. Ardouin-Dumazet, se sont plu à faire des Iliens des êtres de dévouement et de sacrifice, des « héros qui s'ignorent ». Ces prétendus héros sont tout bonnement d'acharnés pilliers d'épaves, et sur ce point, d'ailleurs, les riverains d'Audierne, du Cap et de Penmarch n'ont rien à leur envier. »

Tout en affirmant que ces agissements appartiennent à un temps révolu, et qu'aujourd'hui « ces braves gens se contentent de profiter du naufrage sans le provoquer.<sup>64</sup> » La visite de Charles Le Goffic sur l'île l'amène à rencontrer l'aubergiste du lieu, un dénommé Kernaléguen, originaire de Douarnenez, sur le continent, qui lui dresse un portrait très sombre des habitants. Sa vision est nourrie par leur image négative antérieure :

« Sortis de mer, ils ne feraient pas œuvre de leur petit doigt. Bons marins, peut-être, mais pour le reste !... Fainéants, menteurs, ivrognes. Et filous, Monsieur ! Les

61 SALOME Karine, *Les Îles Bretonnes*, *op. cit.*, p. 258.

62 LE GOFFIC Charles, *Gens de Mer. Sur la Côte*, *op. cit.*, p. 114.

63 *Ibid.*, p. 116.

64 *Ibid.*, p. 117.

premiers temps ils venaient boire à crédit chez moi : j'attends encore leur argent. Il n'y a pas un navire à la côte qu'ils ne se jettent dessus comme des loups. Ils font des simagrées à l'église que c'en est une pitié. Croiriez-vous qu'il n'y en a pas un qui vote pour le gouvernement ? Tenez, Monsieur, voulez-vous que je vous dise, tous ces Iliens, sauf votre respect, c'est des rastaquouères<sup>65</sup>... »

Face à cette vision ambiguë et très sombre des habitants, Charles Le Goffic relève leur confiance en Dieu, la dureté des conditions de vie qu'ils affrontent courageusement et le fait qu'ils sont « d'admirables sauveteurs d'hommes.<sup>66</sup> » La démonstration de leurs qualités ne l'empêche pas de se faire l'écho des vices qui leur sont reprochés. Rastaquouères, quémandeurs, fainéants, anciens pilliers d'épaves, qui n'ont renoncé que partiellement à cette pratique, les propos rapportés renforcent l'ambivalence de la représentation des îles et de leurs habitants. Ces citations permettent à l'auteur d'utiliser des thèmes qui attireront l'attention de son lectorat tout en s'en détachant lui-même. En la nuanciant, il lui offre l'image de terres encore sauvages mais fréquentables grâce aux qualités manifestes qui s'y expriment. A la fin du XIXe siècle, les observateurs de la vie maritime contribuent toujours à véhiculer l'image noire des territoires insulaires. C'est dans la littérature que domine cette représentation, qui devient un jeu littéraire pour l'auteur qui l'utilise. En 1906, dans *Terrain à vendre au bord de mer*, Henry Céard joue avec l'image de lieux hostiles habités par un peuple encore barbare. Il confronte les touristes de son récit aux îles imaginaires de Kioc'h Vor, où ils importent la coutume des Parisiens « de se croire toujours chez eux<sup>67</sup> ». Ceux-ci en reviennent en véhiculant l'image caricaturale d'une terre non accueillante et dangereuse :

« Quelques dames égarées dans l'expédition témoignèrent de leur terreur ; et l'exagérant, prétendirent que, un instant, elles avaient craint d'être violées ! Songez donc, ces naturels de Kioc'h Vor menaient une existence si étrange ! Concevait-on l'idée de pêcheurs se réunissant dans un cabaret unique, faisant leur soupe en commun loin des femmes toutes occupées aux travaux des champs ! Pour comble d'épouvante, ils buvaient des alcools qu'on leur passait par un guichet ! De la sorte, selon la mauvaise humeur et la description de ces passants grognons et fâchés, l'île de Kioc'h Vor, à quelques milles seulement de la côte de France, devenait une île hantée par des barbares plus sauvages et plus cruels que les indigènes des îles Fidji. Quiconque se

---

65 *Ibid.*, p. 137.

66 *Ibid.*, p. 180.

67 CEARD Henry, *Terrain à vendre au bord de mer*, *op. cit.*, p. 62.

risquait à débarquer sur leur territoire, après un voyage d'un jour, revenait admiré comme s'il avait entrepris une longue et périlleuse circumnavigation<sup>68</sup>. »

Henry Céard se moque des superstitions et des croyances à l'égard des îliens tout en alimentant l'image d'une population déviante. Dans son récit il reprend les codes contributifs qui constituent pour les voyageurs leur image noire, l'alcool et le danger. Caricaturé par les touristes, le territoire insulaire devient un lieu barbare, étranger à la civilisation. La mise à distance ironique d'Henry Céard repose sur l'existence de conventions partagées avec son lecteur. Ensemble, ils connaissent l'existence de ces représentations sur les îles et choisissent de se moquer. Mais la vision humoristique ne fonctionne qu'en admettant l'existence de ces éléments et la persistance d'un espace propice à ce genre de propos.

Au XIXe siècle, l'ambivalence dans la représentation des îles demeure. Pendant cette période, elles sont l'objet de l'attention des observateurs, voyageurs et romanciers, au même titre et parfois plus, que les villes. A leur image positive analysée par Karine Salomé, s'associent des éléments qui les transforment en réceptacle du vice et de la misère. Ces caractéristiques barbares s'étiolent dans le courant du XIXe siècle. Démenties et moquées elles sont rappelées et entretenues jusqu'à la fin de la période. Les territoires insulaires restent partiellement des lieux marginaux, vestiges inquiétants de l'anormalité. La spécificité de ces poches insulaires, plus proches, mieux connues, s'estompe définitivement. Mais l'image d'un littoral mal famé persiste à la fin du XIXe siècle, en dépit de l'essor des images positives et du tourisme pendant le siècle<sup>69</sup>. Elle s'inscrit dans la continuité de la représentation d'une Bretagne déviante et arriérée. Cette posture existe dans la littérature, la presse et les chansons. En 1906, Henry Céard décrit une rixe dans la commune de Kerahuel, près de Sarzeau dans le Morbihan :

« Derrière eux, la foule, à mesure devenait moins compacte. A chaque maison, des deux côtés de la rue, les débits de boissons, un à un, engloutissaient les hommes. Ils s'empressaient chez Marie-Bon-Bouillon, emplissaient la boutique de Rose-La-Mal-Peignée, débordaient hors du réduit de Germaine-Face-Peinture. Ils s'entassaient aussi « à Madagascar », et l'alcool, en même temps, se versait à pleins verres chez la Lanlire

68 *Ibid.*, p. 62.

69 BERTHO Catherine, *La naissance des stéréotypes régionaux en Bretagne au XIXe siècle*, op. cit., p. 388.

qui logeait près du quai, et chez le Patagouait dont l'enseigne « à Trousse-Cotillon » était plus rapprochée du village.

Tout à coup de chez « la Taureau », deux pêcheurs, les vêtements arrachés, la tête déjà fendue d'un coup de bouteille, sortirent, sanglants, les bras levés et proférant l'un contre l'autre des menaces de mort. Ils se traitaient de « paysan », injure irréparable parmi les gens de mer. Prêts à s'entre-tuer, les yeux hors des orbites, ils échangeaient des coups de poing qui auraient défoncé des carènes. L'un deux tomba. Alors l'adversaire, dédaignant de frapper un ennemi à terre, le poussa du pied et rentra dans le débit. L'autre sur son dos, resté un instant à demi assommé, après de longs essais, se releva. Et, en brute qui accepte la domination du plus fort, sans chercher sa revanche, titubant, la figure en lambeaux, s'en alla quereller un autre cabaret<sup>70</sup>. »

La description du port de pêche associe l'image noire des habitants et les thèmes des lieux portuaires mal famés. Elle insiste sur la fréquentation des débits de boisson dans lesquels les pêcheurs descendent, l'alcoolisation des hommes, et la violence bestiale dont ils font preuve. Dans cet extrait, la vision négative repose moins sur la débauche que sur l'aspect misérable. Les marins ne sont pas des bagarreurs, mais les représentants d'une population sauvage. La rixe convoque l'image d'un peuple arriéré. Dans *Maison à vendre au bord de mer*, elle est renforcée par la représentation des populations locales, notamment des femmes, que le lecteur imagine être celles des marins :

« Les femmes de Kerahuel, lesquelles crachaient dans leurs mains pour se débarbouiller, le dimanche, ne comprenaient naturellement rien aux exigences de la propreté des citadins. Enseignées par les prêtres qui font de la saleté corporelle un sûr moyen d'obtenir le paradis ; dociles à ce catholicisme sans hygiène proscrivant les soins intimes pour ne pas entretenir le culte de la chair ; elles considéraient les tubs et les lavabos comme des instruments de damnation et jugeaient mal les mœurs des dames assez effrontées pour se vouloir amplement aiguayer tous les matins à leur guise<sup>71</sup>. »

L'ouvrage associe la déviance, la débauche et la misère. Implicitement, l'univers des bas-fonds s'étend vers ce petit port de pêche du littoral breton. Son image est associée au passéisme d'une province et de son peuple. Contemporaine de l'essor du tourisme en Bretagne au milieu du XIXe siècle<sup>72</sup>, cette représentation repose sur l'adéquation entre le mépris pour les lieux mal famés et celui qui concerne la province arriérée, la Bretagne. Ce particularisme subsiste tout au long du XIXe siècle. Il s'exprime également à travers la représentation d'une province superstitieuse, où la

70 CEARD Henry, *Terrain à vendre au bord de mer*, op. cit., p. 18-19.

71 *Ibid.*, p. 111.

72 CORNETTE Joël, *Histoire de la Bretagne et des Bretons. Des Lumières au XXIe siècle*, op. cit., p. 249.

dimension criminelle des lieux se double parfois d'un aspect infernal et diabolique. Le recours à la superstition montre la distance, parfois méprisante, à l'égard de cette croyance. Elle révèle également comment le surnaturel complète la dimension mal famée du littoral breton. Etienne de Jouy rapporte ainsi la description de la tour de Helvin, dans les environs de Vannes :

« [...] habitée par quelques châtelains obscurs, et enfin servant de retraite à des contrebandiers et à des voleurs de grande route. Le passant s'effraie encore à son aspect. Ce n'est plus qu'une grande ruine ; mais, à défaut de malfaiteurs, l'imagination du villageois crédule la peuple de farfadets, de lutins et de revenants<sup>73</sup>. »

Ces lieux ne sont donc pas seulement peuplés de contrebandiers et de voleurs, mais aussi de farfadets et de revenants. Les auteurs dénigrent ainsi la naïveté et la crédulité des villageois. Le mépris dont font preuve ces auteurs ne les empêchent pas de rapporter leurs croyances, contribuant ainsi à diffuser l'image du lieu en question. S'ils notent l'« invraisemblance des ces contes<sup>74</sup> », les écrivains en font une particularité des Bretons chez qui ils « se transmettent d'âge en âge, sans qu'il soit possible de les déraciner.<sup>75</sup> » Le démenti de ces superstitions est l'occasion de renforcer l'image d'une province dangereuse, confrontée à « mille feux sinistres, s'élevant aux environs, égaraient les voyageurs, qui ne retrouvaient leur route qu'après avoir erré bien des heures dans des recherches pénibles et infructueuses.<sup>76</sup> » Contes et croyances s'associent aux marins et au littoral. Adolphe Trollope décrit la Baie des Trépassés à la pointe de la Bretagne et son rôle dans les superstitions des gens de mer : « Les pêcheurs de la côte sont réveillés au milieu de la nuit par quelque pouvoir surnaturel qui leur demande de faire passer un équipage invisible d'âmes dans leur bateau vers l'île sacrée<sup>77</sup>. » La description renforce l'image d'un littoral dangereux et potentiellement criminel. Dans l'ouvrage contemporain *Mes demeures en Bretagne*, Yvon Le Men et Aedo Vargas reviennent sur la place de la mort sur les rivages bretons dans l'œuvre d'Anatole Le Braz :

73 KERATRY Auguste, *Les derniers des Beaumanoir ou la Tour d'Helvin*, Librairie de Charles Gosselin, 1824, p. 297-298.

74 LE BORGNE DE KERAMBOSQUER Joséphine, *Le Sorcier de la Roche Noire*, *op. cit.*, p. 40.

75 *Ibid.*, p. 39.

76 *Ibid.*, p. 40.

77 TROLLOPE Adolphe, *Un été en Bretagne*, *op. cit.*, p. 385.

« Un homme, qui avait réussi à s'agripper à un rocher, appela toute la nuit. Les voisins entendirent les cris du désespéré mais, dans ses hurlements crurent reconnaître la voix de l'Ankou, le serviteur de la mort dont Le Braz s'est fait le biographe. Ils restèrent terrés dans leur chaumière. A bout de fatigue l'homme ami de l'écrivain, se noya. Une femme de pêcheur le confirma : « Oh ! Nous entendions bien ses appels ! Mais nous croyions que c'étaient les âmes de l'enfer de Plougrescant qui hurlaient<sup>78</sup>. »

Le mépris envers ces croyances est l'occasion pour les auteurs de transmettre l'image d'un littoral mauvais marqué par l'enfer et par les revenants. Les superstitions renforcent la marginalité des lieux.

Le dédain envers les populations locales repose également sur la description de pratiques immorales. L'alcool, la débauche des jeunes filles et l'infidélité des femmes leur sont associés. La chanson *Les Filles de Camaret* illustre ce phénomène. Sa postérité est révélatrice de son succès. L'auteur serait Laurent Tailhade<sup>79</sup>, poète libertaire désirant se venger des Camaretois qui ont manifesté contre sa présence suite à ses écrits défavorables aux Bretons<sup>80</sup>. Dans ses textes, il présente Camaret et ses environs attardés et dangereux :

« Les gavroches locaux, mendiants têtus et sournois, braillent à tue-tête, pour désobliger les Parisiens, une adaptation de *Viens Poupoule* sur le mariage de M. Pelletan. Les voix sont ignobles, rogomeuses, comme il convient à la descendance d'un peuple ivrogne, abruti d'alcool depuis les temps les plus incertains. [...] La laideur, caractéristique du christianisme, brille ici d'un éclat incontesté. Faces vultueuses, lèvres pendantes, fronts opiniâtres d'où suinte le trop plein de liqueurs fortes comme l'eau que transudent les parois d'une grotte. Combien d'efforts avant d'arracher la Bretagne au cabaret qui la dégrade, à l'Église qui la pervertit. [...] <sup>81</sup> »

Pour dénoncer la Bretagne et son cléricisme il associe la représentation des bas-fonds à l'image noire de la province. Gavroche provient des *Misérables*, et les « faces vultueuses » de la cour des Miracles de Victor Hugo. Comparés au christianisme, les cabarets sont ces lieux de perdition décrits par Émile Zola. Dans sa diatribe chantée en représailles, Laurent Tailhade reprendrait une chanson populaire déjà existante<sup>82</sup>. Il lui adjoint des éléments spécifiques à Camaret et au littoral breton. Les

78 BER PIRIOU Yann, *Anatole Le Braz, au-delà de la légende*, cité par LE MEN Yvon, VARGAS AEDO Alejandro, *Mes demeures en Bretagne*, Éditions Naïve, 2012, p. 51.

79 « Les Dessous des Filles de Camaret », *Le Télégramme*, 2 février 2009, <http://www.letelegramme.fr/local/finistere-sud/chateaulin-carhaix/crozon/crozon/chanson-les-dessous-des-filles-de-camaret-09-02-2009-242338.php>

80 *La Dépêche de Brest*, 31 août 1903, p. 2.

81 Propos repris par *La Dépêche de Brest*, 31 août 1903, p. 2.

82 Référence : <http://xavier.hubaut.info/paillardes/camaret.htm>

couplets se moquent des habitants, de leur mode de vie, de leur religion et du comportement des élus. L'auteur utilise les caractères des gens de mer pour fustiger les pratiques des Camaretois. *Les Filles de Camaret* partagent des codes de représentation des bas-fonds portuaires. Les paroles insistent sur l'immoralité des populations locales, causée par le charme des marins :

« Les filles de Camaret se disent toute vierges  
 Mais quand elles sont dans mon lit  
 Elles préfèrent tenir mon vit  
 Qu'un cierge

Fillette de Camaret, où est ton pucelage ?  
 Il s'en est allé sur l'eau  
 Avec un beau matelot  
 Il nage »

L'auteur casse l'image de dévotion des population littorales en décrivant ces filles dans le lit des matelots. Le troisième couplet évoque l'attente des femmes de pêcheurs :

« Mon mari s'en est allé à la pêche en Espagne  
 Il m'a laissé sans un sou  
 Mais avec mon petit trou  
 J'en gagne »

Objet de l'opprobre de l'auteur, les Camarétoises deviennent des prostituées, de simples filles des quais.

### **b) Un monde du dessous, la cale.**

En 1841, G. de La Landelle évoque le parcours d'un novice qui s'aventure de nuit dans la cale du navire comme « une descente au sombre royaume.<sup>83</sup> » Dans cette partie du navire, par nature obscure et humide, il cherche à rencontrer les caliers, intronisés oracles par les coutumes du bord. G. de La Landelle décrit ainsi les caliers et leur contremaître qui « forment encore un peuple à part, une division de sombres cyclopes qui suent nuit et jour dans les abîmes obscurs de la cale, et qu'on

<sup>83</sup> DE LA LANDELLE Gabriel, « L'équipage, les matelots » in GREHAN Amédée, *La France maritime*, Éditions Dutertre, 1841, p. 331.

ne voit presque jamais apparaître sur le pont.<sup>84</sup> » Cet espace n'entretient aucun lien avec la ville, il est purement maritime. Ses acteurs n'appartiennent pas au monde du crime et ne se distinguent pas par leur misère ou leur débauche. Mais la cale, selon G. de La Landelle apparaît pourtant comme un monde du dessous, une société à part au sein de celle des gens de mer. C'est un lieu obscur et humide, qui dans ses écrits devient un monde à part, marginal et déviant. C'est l'espace de prédilection d'une contre-société à la dimension proche du diabolique. « Abîme » du navire, la cale est représentée comme un lieu où se retrouvent les caractéristiques de l'eau et de sa dimension infernale, mais aussi du sale et du difforme<sup>85</sup>. La cale appartient au monde des bas-fonds, elle en présente les caractères et contribue à associer imaginaire de la mer et de la déviance.

Le « royaume » des caliers émerge dans la littérature maritime grâce aux écrits de G. de La Landelle. Ce thème s'intègre au sein des productions plus techniques<sup>86</sup> destinées à familiariser le lecteur avec l'univers des gens de mer. En 1841, *L'Encyclopédie Morale du dix-neuvième de Le Prisme*<sup>87</sup>, *La France maritime* d'Amédée Grehan<sup>88</sup> la même année, et *Le Tableau de la Mer, Les Marins*, de G. de La Landelle<sup>89</sup>, intègrent les caliers, au sein de l'univers des océans. La thématique des caliers n'occupe pas une place comparable à celle des naufrageurs ou des îliens dans la littérature. C'est un aspect secondaire de la représentation de la vie maritime. Mais par la particularité de ses codes d'écriture, il contribue à considérer ses acteurs comme une catégorie sociale à part, une humanité marginale vivant dans des lieux spécifiques.

Le calier est cet homme qui travaille et vit au fond de la cale. Cette « Ville peuplée d'un peuple à part ; car les caliers qui l'habitent ne paraissent que très rarement sur le pont, sont voués aux travaux les plus pénibles, et arrangent leur existence au milieu de ces ténèbres éternelles.<sup>90</sup> » Ils

---

84 *Ibid.*, p. 330.

85 KALIFA Dominique, *Les Bas-Fonds*, *op. cit.*, p. 40-41-42.

86 CABANTOUS Alain, LESPAGNOL André, PÉRON François, *Les Français, la terre et la mer*, *op. cit.*, p. 418-419.

87 DE LA LANDELLE Gabriel, « Les fêtes à bord. Le passage de la ligne. », in LE PRISME, *Encyclopédie Morale du dix-neuvième*, L. Curmer éditeur, 1841, p. 316,

88 DE LA LANDELLE Gabriel, « L'équipage, les matelots. », in GREHAN Amédée, *La France maritime*, *op. cit.*, p. 330.

89 DE LA LANDELLE Gabriel, *Le Tableau de la Mer. Les Marins*, 1865.

90 SUE Eugène, *La Salamandre*, *op. cit.*, p. 118.



demeurent dans l'espace le plus reulé du navire, insalubre et humide, « foyer de maladies scorbutiques.<sup>91</sup> » Son rôle est prédominant, de par la taille de ces bâtiments, dans les vaisseaux et les frégates<sup>92</sup>. C'est son aspect physique, principalement la couleur de sa peau, qui le distingue de l'ensemble des marins : « Leurs membres musclés, leurs dos voûtés, leur teint pâle et leur mise négligée les font distinguer au premier coup d'œil.<sup>93</sup> » Le calier est l'antithèse du stéréotype du matelot au teint halé par la vie en mer. Voûté, la mise négligée, il s'oppose à l'image de domination des océans que représente le marin sur le pont. Son humanité s'efface devant les conséquences de ses conditions de vie. Il s'offre aux regards « tout nu, la tête blanche, le corps noir, les mains couleur de sang.<sup>94</sup> » La littérature permet de convoquer des souvenirs d'une « époque » indéterminée où les marins voyaient alors « des caliers jaunes comme des momies d'Égypte, qui, en trois ans de campagne, n'avaient jamais suris de leur ténébreuse.<sup>95</sup> » Ils appartiennent aux ténèbres, identité paradoxale dans un monde exposé aux éléments et au soleil. Par leur aspect physique, ils viennent du monde des morts plus que des vivants. La spécificité de son identité attire à lui les superstitions. Aux yeux des marins, sa réclusion dans la cale leur attribue une dimension surnaturelle dont G. de La Landelle se fait l'écho :

« [...] il est assez naturel que son absolue réclusion, son isolement volontaire, sa voix rauque, rarement entendue comme clameur souterraine, son extérieur repoussant, et ses sauvages allures, fissent impression sur les esprits des équipages. On admettra facilement que le peuple matelot, toujours épris du merveilleux, ait accordé volontiers des connaissances cabalistiques à un homme inconnu, logé dans un espace mouvant, rude et farouche entre les plus farouches et les plus rudes, vivant au milieu des rats maudits et des chats qu'il prenait et prend encore sous sa protection spéciale, remuant les entrailles du vaisseau avec un bruit confus de chaînes, et fournissant à la minute tout ce qu'on le sommait de donner, comme les démons de toutes les légendes populaires. La cale est l'enfer du navire, ainsi que les hunes en sont l'olymp<sup>96</sup>. »

Sa marginalité géographique et l'emprise du lieu sur son physique conditionnent l'image du calier pour lui donner une dimension quasiment démoniaque. La cale devient l'Enfer antique du navire.

91 GREHAN Amédée, *La France maritime, op. cit.*, p. 330.

92 *Ibid.*, p. 330.

93 *Ibid.*, p. 330.

94 DE LA LANDELLE Gabriel, *Le Tableau de la Mer. Les Marins*, 1865, p. 416.

95 *Ibid.*, p. 413.

96 *Ibid.*, p. 414-415.

Lors des fêtes à bord, la cale est le domaine de Pluton. Les marins « descendent au fond du Tartare » « pour rendre visite aux puissances infernales<sup>97</sup> ». Les conditions d'existence du calier prennent une dimension symbolique. Les rats et les chats ne sont plus des éléments naturels du navire mais le bestiaire démoniaque de cet « enfer » sous le navire. Le récit de la descente du novice dans la cale lui permet d'entendre « les chats qui miaulaient et reniaient sur un air de damnation<sup>98</sup> ». Les poulies elles-mêmes, instrument de base dans un navire « tournaient et valsaient à la façon du sabbat<sup>99</sup> ». Le calier est un homme qui aboie « pire qu'un loup-garou.<sup>100</sup> » Démons, rats, chiens, sabbat, la représentation de la cale se teinte de références diaboliques. Elle devient un syncrétisme entre l'Enfer antique et le lieu d'expression de la sorcellerie. A l'époque où l'océan est apprivoisé par les sociétés occidentales, la cale décrite par G. de La Landelle est le dernier lieu qui rappelle sa dimension infernale. Le calier acquiert son identité en combattant ces animaux. « Chouf », « calier » dans *L'Invraisemblable ratière* de Claude Farrère, chasse les rats et réitère « sept fois par semaine, indéfiniment, - infailliblement ! un exploit dont Bas-de-Cuir eût été jaloux !<sup>101</sup> »

Acteur central de cet univers, le calier est représenté comme faisant partie d'une société parallèle, consciente de sa spécificité. G. de La Landelle constate : « Être soumis à la loi commune, voilà son supplice.<sup>102</sup> » « Insubordonné », il n'est pourtant pas représenté comme un groupe déviant. Le mythe marin d'un calier proche des enfers n'empêche pas de le considérer comme un travailleur laborieux et infatigable. Son insubordination épisodique ne fait pas de lui une menace pour la société navigante. C'est un homme de l'ombre, refusant la norme qui le révélerait à la lumière :

« Dans son séjour, il obéit avec zèle à son contremaître, on n'a rien à lui reprocher ; mais dès qu'on exige qu'il sorte de sa tanière, dès qu'on veut qu'il prenne part aux mouvements généraux, et surtout qu'il se présente aux inspections et aux exercices du fusil, qu'il réponde aux appels, qu'il montre au grand jour sa face blême et cadavéreuse, il devient intraitable. C'est un fantôme qu'on évoque en plein soleil.

97 DE LA LANDELLE Gabriel, « Les fêtes à bord. Le passage de la ligne. », in LE PRISME, *Encyclopédie Morale du dix-neuvième, op. cit.*, p. 316,

98 GREHAN Amédée, *La France maritime, op. cit.*, p. 330-332.

99 *Ibid.*, p. 332.

100 *Ibid.*, p. 330.

101 FARRERE Claude, *Dix-Sept Histoires de Marins*, Ernest Flammarion Éditeur, 1914. *L'invraisemblable ratière*, p. 36-37.

102 DE LA LANDELLE Gabriel, *Le Tableau de la Mer. Les Marins*, 1865, p. 413.

Impatient d'une pareille torture, souvent alors, il se refuse à l'ordre donné, se cache dans son repaire et ne cède que relancé par le capitaine d'armes<sup>103</sup>. »

La cale est un lieu à part dans le navire, approprié par une caste différente, consciente de sa particularité et qui la revendique. Son identité humaine est altérée et porte en elle une dimension diabolique. L'écriture de ce lieu accentue la fascination et l'effroi pour l'univers maritime. La description de cette société à part dans la vie en mer, a pour objectif de véhiculer les fantasmes. Elle ravive les legs ancestraux qui transformaient la mer en un espace à part, dangereux et souvent mortel. Les caliers sont la transposition dans la marine du XIXe siècle, de certains traits du flibustier mythologique issu de l'époque moderne. Mais la représentation de cette société du dessous des navires se veut rassurante. Elle reflète le progrès, la modernisation des transports, l'assainissement physique et moral de la cale. G. de La Landelle rapporte comment les améliorations techniques apportent une plus grande salubrité dans les cales, mais diminuent le prestige de ces « divinités sous-marines<sup>104</sup> » :

« Que les temps ont changé ! [...] on a soumis ses habitants [de la cale] à un régime sage et conforme aux principes de l'hygiène et d'une bonne discipline [...] »  
 [Le calier] « a perdu son prestige traditionnel. Un matelot inquiet ne vient plus à la dérobee lui apporter son quart de vin pour se faire dire la bonne aventure ; les vieux quartiers-mâtres ne consultent plus sur les changements de temps le seul homme du bord qui n'entrevoit le ciel que verticalement par une étroite ouverture. Une des plus étranges superstitions maritimes a cédé à l'ordonnance sur le service intérieur à bord. Le calier a cessé d'être devin depuis qu'il est assujetti aux consignes générales<sup>105</sup>. »

Hygiène et discipline, la société à part aux relents diaboliques disparaît. Le navire devient entièrement le lieu de la normalité et du contrôle. Mais la formulation exclamative indique le regret que l'auteur veut faire partager. Il renvoie à l'attrait que ces superstitions maritimes pouvaient exercer. Le « prestige » perdu est celui d'un lieu dont l'imaginaire revêtait une forte connotation fantastique. Dépossédé de ses pouvoirs divinatoires, le marin n'est plus qu'un homme cherchant à échapper aux « consignes générales » et à l'autorité. Dans la littérature maritime, la cale est le

---

103 *Ibid.*, p. 413.

104 DE LA LANDELLE Gabriel, *Le Tableau de la Mer. Les Marins*, op. cit., p. 414.

105 GREHAN Amédée, *La France maritime*, op. cit., p. 331.

dernier espace de l'infra-social à bord des navires, qui s'efface dans les années 1860. Dorénavant, l'écriture des bas-fonds marins ne passe plus par le fantastique.

### c) Un bas-fond légal en Bretagne : le Bagne de Brest.

« Les condamnés les plus intrépides l'ont avoué : quelqu'un endurci que l'on soit, il est impossible de se défendre d'une vive émotion au premier aspect de ce lieu de misère<sup>106</sup>. » C'est ainsi qu'en 1828 Vidocq évoque son arrivée au Bagne de Brest vingt ans plus tôt. Ouvert depuis 1749, le bagne fait partie d'une des multiples initiatives de développement du port brestois et vise à occuper les condamnés en les intégrant dans l'économie locale<sup>107</sup>. La condamnation aux travaux forcés, « signifiait, dans la tradition populaire, le début d'une existence faite de souffrance où la brutalité côtoyait chaque jour la cruauté.<sup>108</sup> » L'amélioration des conditions de vie du forçat<sup>109</sup> n'atténue pas cette représentation, un lieu violent, de misère pour une population de criminels. Plus que les détails de son fonctionnement, c'est son image qui marque celle de la ville. « Le bagne et ses pensionnaires ont toujours exercé un attrait particulier sur les visiteurs. Rares sont [...] les voyageurs qui, de passage à Brest [...] ne se rendent pas au Bagne afin d'y côtoyer le monde marginal des condamnés [...]»<sup>110</sup> » Entre 1797 et 1858, l'institution marque la ville portuaire de son empreinte. Pour Ogée, ingénieur géographe, « ce qui contribue à donner au port de Brest un aspect encore plus sévère, c'est le grand nombre de forçats que l'on y rencontre à chaque pas.<sup>111</sup> » Jules Michelet affirme « J'y sens partout l'effort, et l'air du bagne et la chaîne du forçat.<sup>112</sup> » Structure fixe et permanente, ses murs et les hommes qu'elle abrite sont indissociables de la représentation de Brest dans les premières décennies du XIXe siècle. Le bagne est le lieu d'un tourisme des bas-fonds qui voit les auteurs

106 VIDOCQ, *Mémoire de Vidocq*, Tenon, 1828, p. 241 .

107 JOANNIC-STETA Frédérique, *Le bagne de Brest. Naissance d'une institution carcérale au siècle des Lumières*, PUR, 2000, p. 273.

108 CEMON Geneviève, CARRIERE Bruno, « Être forçat à Brest au XIXe siècle » in *Cahiers de l'Iroise (Les)*, n° 107, 1980.

109 *Ibid.*

110 HENWOOD Annie, HENWOOD Philippe, « Le bagne haut lieu du tourisme brestois : impression d'une voyageuse en 1840 », in *Cahiers de l'Iroise (Les)*, n° 107, 1980.

111 OGÉE, *Dictionnaire historique et géographique de la province de Bretagne*, *op. cit.*, p. 122.

112 MICHELET Jules, *Tableau de la France*, *op. cit.*, p. 21.

exprimer leur fascination ou leur dégoût pour ce monde criminel. Le récit de visite du lieu n'est pas codifié et les voyageurs se contentent d'observer en spectateurs la vie du bagne. De cette observation se dessine le portrait du Bagne de Brest, bas-fonds légal au cœur de la ville.

Initialement, les évocations du bagne sont positives. En 1752, Mignot de Montigny constate que le Bagne de Brest « est le plus bel édifice, le plus vaste, le plus propre et le mieux entendu qu'on ait encore fait dans ce genre. La hauteur de ses longues galeries et l'avantageuse distribution d'un grand nombre de fontaines rendent le lieu plus propre et plus sain que la plupart des maisons religieuses.<sup>113</sup> » Il représente la modernité dans l'enfermement des criminels. Les « galériens » sont employés « à élargir les quais au long du port » et deviennent le symbole du développement de la ville. Les années révolutionnaires marquent un tournant dans la perception du bagne. D'édifice modèle, il devient le lieu de l'immoralité et de l'injustice des gouvernants. Joseph Lavallée, apôtre des idées républicaines dénonce la gestion du lieu héritée de l'Ancien Régime :

« La loi prononce et détermine les peines, mais l'indifférence excusable de la société pour les criminels, mais l'avidité de leurs gardiens, mais l'inhumanité de ceux qui les gouvernent ne font pas le supplice à la taille du condamné [...] <sup>114</sup> »

En s'intéressant au bagne, l'auteur remet en cause « l'inhumanité » de sa gouvernance. Sans excuser les criminels, le regard des observateurs se concentre sur les bagnards et leurs conditions de vie. L'écriture du « supplice du condamné » construit l'image du bagne. Il devient cet « affreux château de Brest, où l'on vit l'innocent à côté du coupable, plongé dans des cachots affreux, dans des réduits infects, mangé de rats et de vermines.<sup>115</sup> » Le bagne devient le lieu de l'infect, des criminels et de la vermine. Avant l'emploi du terme, le Bagne de Brest se constitue en un de ces « lieux de l'autorité, véritables bas-fonds légaux qui concentrent contre leur gré les marginaux de toutes sortes [...] <sup>116</sup> » La production littéraire sur le bagne construit sa représentation autour des trois thèmes des bas-fonds.

---

<sup>113</sup> BOURDE DE LA ROGERIE, *Le Voyage de Mignot de Montigny*, op. cit., p. 275.

<sup>114</sup> LAVALLEE Joseph, *Voyage en Bretagne*, op. cit., p. 48.

<sup>115</sup> CAMBRY Jacques, *Voyage dans le Finistère*, op. cit., p. 207.

<sup>116</sup> KALIFA Dominique, *Les Bas-Fonds*, op. cit., p. 32.

La misère du lieu et des forçats est dénoncée par les observateurs. Le récit d'un voyage à Brest est l'occasion de contempler le « spectacle » du « beau port » où « une seule chose est pénible à voir », « c'est que tous les travaux sont exécutés, par des forçats, presque tous enchaînés et dans un état de misère qui navre le cœur.<sup>117</sup> » La visite du bain permet d'appréhender directement les conditions de vie des bagnards, dans une salle où « quelqu'uns étaient assis ou couchés, dans l'oisiveté, tous dans un état de malpropreté et de misère ; beaucoup ayant l'air souffrant, ils se tiennent sur des lits de camp en bois, comme ils sont en grand nombre, on respire une fort mauvaise odeur [...]»<sup>118</sup> » Le bain est un lieu de misère, marqué par les promiscuités des hommes, la saleté et la puanteur de la prison<sup>119</sup>. La condamnation du lieu justifie la description de la misère et de l'incarcération. La critique est l'occasion de s'intéresser au corps supplicié, victime de la détention :

« A... pendant cent trente jours de détention dans une fosse de six pieds de long sur quatre de hauteur, n'eut de rapport avec les hommes que par les cris d'un malheureux qui, pendant une léthargie, avait eu les mollets, les cuisses, les seins entièrement rongés des rats : il ne sortit de cet état de mort que quand les nerfs voisins du cœur, furent tirillés par leurs dents déchirantes<sup>120</sup>. »

Le bain est le monde des rats, animaux emblématiques du bestiaire des bas-fonds. L'isolement éloigne les bagnards de l'humanité et les rapproche de la mort. Mais ce qui fascine principalement les voyageurs, c'est la rencontre, le contact direct avec l'homme criminel. Son physique, son animalité fascine Gustave Flaubert qui décrit Ambroise, « un magnifique nègre de près de six pieds de haut » :

« Il a une peau luisante d'un noir uni, avec un reflet bleu d'acier, une taille mince, vigoureuse comme celle d'un tigre, et des dents si blanches qu'elles en font presque peur. Roi du bain par le droit du muscle, on le redoute, on l'admire ; sa réputation d'hercule lui fait un devoir d'essayer les arrivants, et jusqu'à présent ces épreuves ont toutes tourné à sa gloire. Il ploie des barres de fer sur son genou, lève trois hommes au bout du poing, en renverse huit en écartant les bras, et quotidiennement mange triple portion, car il a un appétit démesuré, des appétits de toute nature, une constitution

117 Relation de son voyage à Brest par Victoire Frémy in HENWOOD Annie et Philippe, *Le bain haut-lieu du tourisme brestois*, op. cit., p. 164.

118 *Ibid.*, p. 165.

119 CORBIN Alain, *Le Miasme et la Jonquille* [1986], Flammarion, 2008 p. 214. « Le détenu qui croupit dans sa fange demeure un thème inépuisable ».

120 CAMBRY Jacques, *Voyage dans le Finistère*, op. cit., p. 207.

héroïque. Son mignon est un jeune arabe dont il est jaloux à la fureur et qui lui reste fidèle dans la crainte de mourir<sup>121</sup>. »

La couleur de la peau, sa force physique, l'animalité de l'homme attire le regard de l'auteur. Il correspond au « portrait de l'homme en criminel<sup>122</sup> », à une époque où « émergent les premiers discours ordonnés sur le corps sexué de l'homme », « autour du corps dénudé et souffrant de l'homme supplicié<sup>123</sup>. » Flaubert est plongé dans le monde de la virilité criminelle, où la violence a force de loi. Par la présence du mignon d'Ambroise, l'homosexualité est présente dans la description. Le bain devient un lieu qui abrite la déviance sexuelle et la débauche. La présence des bagnards suscite l'immoralité au sein même de la ville de Brest. Ils sont les acteurs d'une séduction violente ou tarifée, pratiquée dans les serres du Jardin Botanique dans le récit de Flaubert :

« Les jeudis, jour d'entrées publiques, Ambroise y reçoit ses maîtresses derrière les caisses d'oranger, et il en a plusieurs, plus qu'il n'en veut. Il sait, en effet, s'en procurer, soit par ses séductions, soit par sa force ou par son argent dont il porte habituellement quantité sur lui et qu'il jette royalement dès qu'il s'agit de réjouir sa peau noire. Aussi est-il fort couru d'une certaine classe de dames, et peut-être que les gens qui l'on mis là n'ont jamais été si forts aimés<sup>124</sup>. »

Flaubert transforme les forçats en objet de convoitise sexuelle. Leur portrait est un mélange de séduction, de violence et de corruption. Le condamné devient « l'objet du regard avide du public<sup>125</sup> ». Il incarne la fascination pour la virilité du bagnard omniprésente dans ce bas-fonds légal. L'érotisme des corps n'est pas le seul trait qui attire les visiteurs. Les forçats, leur mode de vie sont un objet de curiosité pour les touristes. La description du bain se teinte de pittoresque, mêlant visiteur et bagnards :

« La grille s'ouvre : aussitôt il se fait une rumeur dans la vaste salle ; les têtes se dressent, les petits étalages surgissent de tous côtés ; les courtiers sortent des rangs et viennent offrir les ouvrages en paille, les bagues, les cocos sculptés, les chaînes en cheveux... La charité commande et la prudence conseille d'acheter quelques objets... Les étrangers sont généralement très avides de ces visites... Les femmes surtout y

121 FLAUBERT Gustave, *Voyage en Bretagne*, *op. cit.*, p. 270.

122 KALIFA Dominique, « Virilités criminelles ? », in CORBIN Alain, COURTINE Jean-Jacques, VIGARELLO Georges, *Histoire de la Virilité*, Seuil, 2011, p. 250.

123 DOBELBOWER Nicholas, « Univers carcéral et sexualité masculine sous la Restauration », in *Hommes et masculinités de 1789 à nos jours*, Autrement, 2007, p. 42-53

124 FLAUBERT Gustave, *Voyage en Bretagne*, *op. cit.*, p. 274.

125 DOBELBOWER Nicholas, « Univers carcéral et sexualité masculine sous la Restauration », *op. cit.*, p. 3.

mettent une curiosité souvent indiscreète : elles s'arrêtent à chaque pas pour regarder, toucher, interroger, demandant aux condamnés eux-mêmes des explications, marchandant comme dans les magasins de mode, avec une lenteur, une indécision qui font quelquefois frissonner ceux qui les accompagnent ; car elles s'adressent souvent, sans le savoir, aux plus grands criminels<sup>126</sup>. »

Dans les récits sur Brest, la vie au bagne est objet de curiosité. Cette visite est l'écho d'une situation réelle. Le bagne est un lieu ouvert « où les Brestois peuvent se rendre, notamment pour acheter la production des forçats.<sup>127</sup> ». L'échange avec les condamnés permet d'évoquer le frisson de la fréquentation des criminels. En entrant dans la salle du bagne, le visiteur donne le sentiment de se confronter au danger. La prudence est nécessaire dans le commerce avec les bagnards qui restent une menace au sein de la représentation du lieu. Ils portent le danger dans la ville. Leur présence est constante dans les descriptions de Brest, qui accueille alors en son sein une société criminelle :

« Un vif sentiment de répulsion et de crainte s'empare toujours de l'étranger à la vue de ces habits couleur de sang, au bruit de ces chaînes qui résonnent si lugubrement sur le pavé des quais ; et cependant on veut lire sur ces figures flétries quelques traces des passions qui les ont animées ; on cherche à entendre une de ces voix qui ont prononcé autrefois de terribles paroles de colère et de meurtre : car tel est l'homme ! Il aime ce qui est étrange, ce qui le remue, ce qui l'épouvante ; on va voir les forçats comme ces bêtes féroces en cage dont les rugissements causent un effroi mêlé d'intérêt et de curiosité<sup>128</sup>. »

Le rôle économique des bagnards justifie leur présence sur les quais. Ils sont au contact de la société, ce qui impressionne les visiteurs. Avec eux, les bas-fonds se répandent dans la ville. Condamnés, ils sont une menace latente. Les contemporains voient en eux des parias<sup>129</sup>, mise à distance accentuée par leurs habits et la chaîne qu'ils portent. Couleur « sang » et bruit « lugubre » ancrent ces hommes dans une humanité épouvantable. Le bagnard représente à la fois la crainte envers la déviance, mais aussi la fascination pour la nature de l'homme criminel. Par leur présence, le bagne devient le réceptacle « de tous les crimes, et, pour les naturels vicieux, plutôt une école de

---

126 FLAUBERT Gustave, *Voyage en Bretagne*, op. cit., p. 274.

127 JOANNIC-STETA Frédérique, *Le bagne de Brest. Naissance d'une institution carcérale au siècle des Lumières*, op. cit., p. 273.

128 FLAUBERT Gustave, *Voyage en Bretagne*, op. cit., p. 273.

129 JOANNIC-STETA Frédérique, *Le bagne de Brest*, op. cit., p. 316.



démoralisation qu'un lieu de punition et d'expiation.<sup>130</sup> » Dans la perception du bagne, c'est un foyer de corruption, où se commet des « horreurs abominables » et « que la surveillance la plus active est impuissante à empêcher. » Les condamnés à Brest sont « ce qu'il y a en France de plus perversi, de plus abject, la lie, la sentine de la société [...] ». Au sein de la cité, et plus largement des villes portuaires de l'Ouest, son écriture est l'occasion de mettre en scène l'existence d'une contre-société criminelle, perverse et hiérarchisée. Le descriptif d'Abel Hugo dresse le portrait d'un monde organisé. Les salles du bagne sont « des cours pour le crime » et « l'échange de toutes les connaissances perverses et dépravées.<sup>131</sup> » Ce groupe menace la ville et l'ordre. « Malgré la police sévère du bagne, malgré les gardes et les agents nombreux qui circulent jour et nuit dans les salles, on y parvient à préparer des vêtements pour la désertion ; on y fabrique de fausses clefs, de faux passeports, des lettres de change, et même de la fausse monnaie<sup>132</sup>. » Le monde criminel peut envahir la ville, s'échapper de son carcan légal. Il s'impose comme contre-société, interne au bagne, avec ses règles et ses lois :

« Ces lois créées au sein du crime, au foyer toujours ardent de la corruption, contiennent quelques dispositions qui au premier abord paraîtraient inspirées par des sentiments d'humanité, mais qui, bien examinées, ont toujours le crime pour but : tels sont les secours accordés à ceux qui désertent, et qui, en retour, procurent du dehors des moyens d'évasion. Toutes ces dispositions sont suivies avec la plus stricte exactitude et la plus grande fidélité. Il est vrai que les peines sont terribles et inévitables. Des espèces de juges prononcent les peines, et celles qu'ils infligent sont exécutées. La mort est une des peines les plus communes : tel homme qui semble périr à la fatigue, par accident, écrasé sous un quartier de roc ; tel autre qui tombe à l'eau et se noie, ne fait que subir le jugement prononcé contre lui. Les chefs du bagne et leurs agents connaissent bien les causes de ces morts inattendues ; mais il est impossible d'atteindre les coupables. Un garde-chiourme devient-il l'objet de la haine des forçats, le centurie tire qui l'assassinera. Celui que le sort désigne doit accomplir sa mission et se dévouer. Il ne peut échapper à la mort, car s'il balance il périra lui-même<sup>133</sup>. »

Le Bagne de Brest abrite un monde organisé, contre-société des bas-fonds<sup>134</sup>. Il est le reflet de la société. Ses « espèces de juges » et leur pouvoir de vie ou de mort sont une parodie des agents de

130 HUGO Abel, *France pittoresque ou description pittoresque, topographique et statistique des départements et colonies de la France, tome second*, Delloye Éditeur, 1835, p. 30.

131 *Ibid.*, p. 31.

132 *Ibid.*, p. 31.

133 *Ibid.*, p. 31.

134 KALIFA Dominique, *Les Bas-Fonds, op. cit.*, p. 61-66.

l'État. L'enfermement provoque l'exclusion quasiment totale de la société. C'est le seul lieu propice à l'existence d'un monde « terrible », violent et criminel, qui échappe à la répression. Le Bagne de Brest est le paroxysme de la représentation du bagne comme bas-fonds légal. Un univers de mort, incontrôlable, qui échappe à la surveillance des gardes-chiourmes et des autorités.

La vision des auteurs déforme la réalité. Espace ouvert sur la ville, les condamnés peuvent le quitter sans escorte et les visiteurs se mêlent aux Brestoïses venus faire leurs emplettes dans la cour du bagne. « On est donc loin de l'image du bagne romantique, sombre endroit de perversion, où les crimes futurs sont préparés par les pires scélérats, tandis que d'autres cherchent leur salut dans la piété et le remords<sup>135</sup>. » Mais c'est cette image d'un bagne, bas-fonds de la ville, qui transparaît dans les écrits des auteurs de passage à Brest. C'est un fait marquant de l'écriture de Brest entre la fin du XVIIIe siècle et les années 1860, suivant la fermeture du bagne. Avant que la dénomination de bas-fonds soit employée, avant que son imaginaire se répande et se codifie, avant que les ports l'intègrent, le Bagne de Brest est représenté comme une antre de la misère, du vice et du crime, à la pointe de la Bretagne. Sa description permet aux auteurs d'évoquer la moralisation des bas-fonds. Ultérieurement la mémoire du bagne et de ses vices perdure dans la littérature du XXe siècle. Mais le Bagne de Brest n'influence pas les autres lieux. Très majoritairement il est observé pour lui-même, un élément indépendant dans la cité. Pour les voyageurs, il constitue une curiosité de la ville, qu'ils se doivent de décrire. Son influence dans la ville reste davantage du domaine de la potentialité que de la réalité. Les auteurs évoquent les dangers que le bagne est susceptible de représenter, sans démontrer de menaces réelles.

Même si c'est lui qui a la prééminence des regards le bagne de Brest n'est pas le seul bas-fonds légal du littoral. La colonie agricole et maritime de Belle-Ile, inaugurée en 1880 et fermée en 1977 se distingue également par son image d'espace violent, liée à l'univers maritime. Elle s'inscrit « dans la pratique des colonies agricoles dont le but est d'enlever « les innocents coupables » « à la corruption de la ville pour les ramener aux principes fondamentaux des « sociétés primitives », la

---

135 JOANNIC-STETA Frédérique, *Le bagne de Brest, op. cit.*, p. 315.

société rurale<sup>136</sup>. » L'endroit se distingue par la dureté de ses conditions. En 1908, *Le Petit Journal* relate l'agression d'un surveillant :

« Au large, quatre jeunes colons se jettent sur le surveillant Burlut qui était à la barre et le frappent à coups d'avirons. Le crâne défoncé, il est pendu à la drisse du mât<sup>137</sup>. »

Le fait divers repose sur la sauvagerie des colons. Elle est accrue dans un contexte de crainte du danger que représente les jeunes criminels, incarné par la figure de l'apache. Le lieu de l'incident, le large, accentue la cruauté de l'agression. Implicitement, le surveillant est victime d'une violence héritée de la piraterie. Dans *Le Petit Journal*, la colonie se définit par l'enfermement des criminels. Mais son image se construit principalement à partir de 1925. Bas-fonds légal, il est dénoncé comme tel, lieu d'une violence encouragée envers ceux qu'il est censé aider. Louis Roubaud, dans *Les Enfants de Caïn* dénonce « cet enfer pavé de bonnes intentions<sup>138</sup> » :

« Les enfants sont directement confiés à des surveillants à peu près illettrés. Toute la connaissance professionnelle de ces gardiens est de savoir fermer une porte ou “passer à tabac” les mauvaises têtes. Ils ont l'esprit et appliquent la discipline militaire. Les pupilles sont pour eux des bêtes fauves qu'il faut dompter en se gardant des morsures<sup>139</sup>. »

Dans les années 1930, « en pleine période de lutte antifasciste et sous le Front populaire, des hommes et des femmes se mobilisent ; ils interpellent le pouvoir pour dénoncer le scandale et demander des réformes<sup>140</sup>. » L'enquête du reporter Roger Vailland, signé sous le nom de Robert François<sup>141</sup>, dans *Paris-Soir* en 1934, dresse le portrait d'un bas-fonds insulaire, lieu de misère, de violence, de désespoir. Conséquence de cette situation, l'état d'esprit des pensionnaires « évoque aussi la brutalité sournoise et la solidarité défiante des bagnards<sup>142</sup>. » La difficulté des conditions de vie est renforcée par la présence de la mer. Le texte associe dureté des gardiens, des bâtiments et

136 DEMETZ Frédéric-Auguste cité par BOURQUIN Jacques, « Une maison de correction », *Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière »* [En ligne], Hors série, 2007.

137 *Le Petit Journal*, 23 août 1908.

138 GARDET Mathias, « Ker Goat/Belle-Île : deux centres mythiques », *Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière »* [En ligne], Numéro 4 | 2002.

139 ROUBAUD Louis, *Les Enfants de Caïn*, Les Cahiers Verts, 1925, p. 210-211.

140 QUINCY-LEFEBVRE Pascale, « Les campagnes de presse : un creuset militant pour l'enfance. L'engagement d'Alexis Danan, reporter à *Paris-Soir* dans les années trente. », *Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière »* [En ligne], 13 | 2011.

141 *Ibid.*

142 *Paris-Soir*, 30 août 1930, p. 3.

celle des océans. L'auteur décrit « l'enceinte aux murs hérissés de culs de bouteilles de la « Maison d'éducation surveillée » qui surplombe le petit port de Palais et dont les toits découpés sont d'un si joli effet quand on les regarde d'un bateau qui approche de la côte<sup>143</sup>. » Ici, la beauté du port accentue la misère de la colonie. Mais la mer constitue également un épreuve supplémentaire pour les résidents :

« Tout cela pourrait être somme toute charmant et bien des adolescents s'amuseraient vraiment de cette vie de colonisateur au cœur de Belle-Ile. Mais il y a aussi la présence obsédante des gardiens, il y a le bruit de la mer qui vient gronder éternellement sur les murs de la « Maison de correction », qui ne cesse ni jour ni nuit son poignant appel à l'aventure et qui n'est pourtant ici que la seconde enceinte et la plus difficile à franchir<sup>144</sup>. »

Conformément à une tradition d'écriture antérieure, la mer est à la fois le lieu de l'aventure et du risque. La comparaison avec le bagne renforce le danger des océans :

« Comme au bagne aussi, les évasions sont fréquentes. En général, elles échouent piteusement parce que l'île n'a que 25 kilomètres de long sur 10 de large et n'offre guère de cachettes. Et il arrive quelquefois aussi que la mer rapporte des cadavres, car les récifs sont très dangereux en cette région de la Bretagne et ne pardonnent pas au marin inexpérimenté qui a volé une barque de pêcheur<sup>145</sup>. »

Par la violence qui y règne et par la difficulté des conditions de vie, la colonie de Belle-Ile, comparée implicitement au bagne, est représentée dans les années 1930 comme un bas-fond légal. La présence de la mer permet à l'enquêteur de dramatiser la situation qu'il veut dénoncer. C'est une caractéristique majeure de la représentation de ce lieu. Par ce biais, l'objectif est de condamner cette institution, de rejoindre « la campagne contre les bagnes pour enfants dans les années trente<sup>146</sup>. »

Côtes barbares, îles sauvages, univers du dessous, bagne, sont les lieux déviants de l'Ouest de la France. Ces espaces sont ainsi représentés avant l'avènement du thème des bas-fonds. Ils en présentent les caractéristiques générales, lieux à part, du vice, du danger et de la misère ; et particulières, l'humidité, l'animalité, la localisation dans les dessous. Dans la première moitié du

143 *Paris-Soir*, 30 août 1930, p. 1.

144 *Ibid.*, p. 3.

145 *Ibid.*, p. 3.

146 QUINCY-LEFEBVRE Pascale, « Les campagnes de presse : un creuset militant pour l'enfance. », *op. cit.*

XIXe siècle, ils sont les vrais bas-fonds de l'Ouest, notamment en Bretagne dont l'image noire accentue les représentations négatives. Ces lieux focalisent l'attention des observateurs de la vie en mer et des régions maritimes. Pour eux, ils occupent une part importante, dominante dans la représentation de la déviance liée à la mer. Naufrageurs, îliens et caliers accaparent les inquiétudes destinées aux lieux marginaux du littoral. Ils représentent une préoccupation supérieure aux maux urbains, notamment ceux des ports. Courant XIXe siècle, ces deux motifs cohabitent. Le thème des lieux mal famés portuaires s'affirme et ces endroits en marge perdent de leur spécificité face aux assauts de la modernité. A la fin du siècle, leur identité déviante s'estompe. Elle est une marque de l'ancien temps, aux limites chronologiques indécises mais dont l'empreinte est toujours présente. Destinés à inquiéter, commémorer, amuser ou se moquer, les legs de la représentation déviante des lieux en marge de l'univers maritime subsistent. Ils disparaissent définitivement dans les années 1930, au moment où le regret envers les transformations de l'univers portuaire s'amorce et occulte leur effacement.

## **2) La transformation du port en quartier mal famé.**

« La promenade le long des quais et des jetées de pierre, qui se perpétuera sous des formes renouvelées, traduit la fascination exercée par une scène sur laquelle se déploient avec une particulière évidence, l'ardeur, l'activité, l'héroïsme et le malheur<sup>147</sup>. »

Depuis le XVIIIe siècle, « la visite du port<sup>148</sup> » est une thématique qui occupe une place grandissante dans les écrits, ceux des voyageurs, des observateurs des cités et de la vie maritime, puis chez les romanciers. L'intérêt pour cet espace relève d'une tendance générale, dans laquelle s'inscrivent les ports de l'Ouest de la France. Leurs caractéristiques existent au regard de celles des ports nationaux et mondiaux. Au XIXe siècle, il cumule vertus positives et traits plus inquiétants. Sa représentation se construit dans la dualité. C'est le lieu de la grandeur architecturale, économique et militaire, de l'ouverture sur la mer, et de l'accueil d'une population marginale, celle des marins.

147 CORBIN Alain, *Le Territoire du vide*, op. cit., p. 213.

148 CORBIN Alain, *Le Territoire du vide*, op. cit., p. 213.

Leurs agissements à terre concourent à définir l'image ambivalente des cités portuaires. Progressivement, les récits accordent une place grandissante aux lieux qui les accueillent. Le port gagne en autonomie, et la mise en scène des lieux du vice qui lui sont associés se développe. A partir des années 1880 en France, la figure portuaire émancipée rencontre celle des bas-fonds. Les bas quartiers des cités maritimes s'affirment dans les récits, avec les caractères du vice et de la débauche. Au yeux des observateurs, ils existent en lien avec le comportement des gens de mer. Leur inconduite à terre révèle ces mauvais lieux, toujours perçus à travers le prisme de l'utilité et de la fascination des contemporains envers cet univers maritime.

**a) L'ambivalence de la représentation portuaire : « c'est de règle ».**

« [...] c'est de règle. Les villes maritimes connaissent leurs excentricités un peu sauvages<sup>149</sup>. »

« C'est de règle » : la débauche et la sauvagerie des matelots sont considérées par leurs contemporains comme anciennes et normales. Les villes maritimes connaissent depuis toujours ces pratiques des gens de mer. Elles sont admises comme un phénomène logique aux yeux des observateurs du XIXe siècle. Le caractère « sauvage » ne donne pas systématiquement lieu à la condamnation. Les cités portuaires se trouvent à la croisée de deux représentations, l'admiration et l'inquiétude. Le port est un objet de fascination, l'éducation classique induit depuis l'époque hellénistique la « beauté monumentale » du port<sup>150</sup> même si celle-ci est atténuée par la crainte suscitée par les marins. Lieu longtemps réprouvé à cause de la présence de ces hommes, son image se valorise progressivement aux époques modernes et contemporaines. Le port devient le lieu du pittoresque mais aussi du développement économique. Il n'est pas une de « ces zones reléguées<sup>151</sup> » caractéristiques des bas-fonds urbains. C'est l'espace de l'activité, de l'ouverture au monde et de sa

---

149 LOTI Pierre, *Mon Frère Yves*, op. cit., p. 142.

150 CORBIN Alain, *Le Territoire du vide*, op. cit., p. 213.

151 KALIFA Dominique, *Les Bas-Fonds*, op. cit., p. 32.

maîtrise. Il permet la rencontre avec une mer idéalisée<sup>152</sup>. Mais l'image positive n'est pas pour autant dominante dans la représentation portuaire. En parallèle, sa perception s'agglomère à l'imaginaire des bas-fonds. Le tournant s'opère au milieu du XIXe siècle. Il ravive les craintes et les legs antérieurs, toujours présents dans l'imaginaire. La valorisation de l'image portuaire se heurte au développement des préoccupations urbaines, aux inquiétudes sur les « villes en crise<sup>153</sup> ». Sa figure est associée aux ruelles sordides et aux bouges, au crime et à la misère. Par sa nature même, lieu d'accueil et de départ, le port présente les caractéristiques des espaces marginaux et mal famés. Son écriture est duale, oscillant entre valorisation et condamnation. Les bas-fonds portuaires deviennent une catégorie ambiguë, comprise entre l'acceptation et la fascination pour le port et l'aversion pour cet univers de débauche et de saleté.

Œuvres littéraires, guides et récits de voyages contribuent à construire l'imaginaire de la ville portuaire. Fonction de la motivation d'écriture, le centre d'attention de ces écrivains des ports varie. Ils s'intéressent à l'imaginaire maritime, au pittoresque du lieu et de ses habitants, à sa fonction commerciale ou militaire. Attirance pour la mer et ses modes de vie, valorisation de la grandeur économique et commerciale, plusieurs images s'assemblent pour construire la représentation des ports au XIXe siècle. Cette mosaïque d'éléments aboutit à une représentation positive de l'espace portuaire. Il devient un lieu d'intérêt et de fascination. « On ne peut rien imaginer de plus beau que la vue du port de Nantes. » Abel Hugo s'émerveille, en 1835, de l'activité issue de la navigation. Urbanisme, mouvement portuaire et intérêt pour la navigation constituent le spectacle portuaire :

« [...] le vaste fleuve sillonné par des navires de tous pays et de toutes dimensions, les îles que ses eaux embrassent, des quais majestueux, ombragés d'arbres, bordés de magnifiques maisons à balcons somptueux, le mouvement continu qu'occasionnent les arrivages, les départs et les travaux de la navigation ; tout cela se présente simultanément aux regards, et compose un panorama qu'on a souvent comparé à la vue de Constantinople<sup>154</sup>. »

152 CABANTOUS Alain, LESPAGNOL André, PÉRON François, *Les Français, la terre et la mer, op. cit.*, p. 439.

153 KALIFA Dominique, *Les Bas-Fonds, op. cit.*, p. 36.

154 HUGO Abel, *La France pittoresque, op. cit.*, p.162.

En 1867, le guide Joanne, *De Paris à Nantes et à Saint-Nazaire par la Loire*, met en avant l'intérêt de Nantes, « assurément une des plus belles villes de France. » Pour l'auteur, ce sont « son étendue, son fleuve, ses rivières, ses quais, ses ports, ses quartiers neufs [...] son activité, son animation, son luxe<sup>155</sup> » qui lui donnent l'apparence d'une capitale. Les quais de la ville sont un centre d'intérêt pour les voyageurs :

« La véritable, la seule promenade de Nantes pour les étrangers est le Quai de la Fosse, qui s'étend sur une longueur de près de 2 km, depuis la Bourse jusqu'à l'extrémité de la ville et qui offre un spectacle toujours varié, toujours intéressant<sup>156</sup>. »

L'activité économique portuaire est à l'origine de la splendeur de la ville. Fleuve et ouverture maritime valorisent l'urbanisme de la cité. Les échanges, les activités de débarquement sont un spectacle pour l'observateur de passage. Les quais deviennent le symbole de ces centres d'intérêt, lieu de « promenade » pour les voyageurs étrangers à la cité. Le guide a une vocation informative pour son lecteur. La présence du port comme objet d'attention démontre la permanence de la pratique de promenade sur les quais dans la deuxième moitié du XIXe siècle. Les grandes villes de l'Ouest, Nantes, et dans une moindre mesure Brest, sont les destinations privilégiées pour admirer la poésie de l'animation portuaire. Depuis le XVIIIe siècle, les chroniques des villes portuaires « mettent l'accent sur la fonction et la richesse économique.<sup>157</sup> » Le développement économique français passe par l'ouverture au monde et au commerce des ports. La puissance nationale implique également un volet militaire, nécessairement portuaire dans un contexte de concurrence et de domination coloniale. Les cités portuaires suscitent l'intérêt par leur histoire et leur rôle stratégique, à l'image de Brest, ville militaire<sup>158</sup> :

« A l'autre bout, c'est Brest, le grand port militaire, la pensée de Richelieu, la main de Louis XIV ; fort, arsenal et bagne, canons et vaisseaux armés et millions, la force de la France entassée au bout de la France [...] <sup>159</sup> »

---

155 JOANNE Adolphe, *De Paris à Nantes et à Saint-Nazaire par la Loire*, Hachette et Cie, 1867, p. 339.

156 *Ibid.*, p. 365.

157 CABANTOUS Alain, LESPAGNOL André, PÉRON François, *Les Français, la terre et la mer*, *op. cit.*, p. 412.

158 LE GALLO Yves (dir.), *Histoire de Brest*, Toulouse, Privat, 1976, p. 219-220.

159 MICHELET Jules, *Tableau de la France*, *op. cit.*, p. 20.



Le port de Brest devient la marque de la puissance militaire française. Il n'est plus le foyer possible de trahison, hanté par la fuite des officiers royaux pendant les années révolutionnaires<sup>160</sup>. C'est « la force de la France » dont Michelet retient initialement la grandeur. La volonté de valoriser les atouts que représentent les villes portuaires dirige son écriture. Elle entraîne l'occultation des conséquences néfastes de la présence d'une population flottante de marins en ces lieux. Violences, virées, prostitution et alcool, ne sont pas une priorité pour des auteurs soucieux de valoriser le potentiel militaire et économique de l'Ouest de la France. Le port est le symbole du développement. Nantes est ainsi décrite comme l'« une de nos principales places de commerce<sup>161</sup> » dans le *Tour de France par deux enfants*. Le prisme économique est régulièrement utilisé par les observateurs. Pour Georges Bruno, ce sont les activités portuaires qui priment dans sa description des ports de Normandie :

« Il y a d'abord Le Havre, qui est après Marseille le port le plus commerçant de toute la France ; plus de six mille vaisseaux y entrent chaque année [...]. Puis nous avons Dieppe, connu pour ses bâtiments de pêche et pour ses bains de mer, Fécamp, Honfleur en face du Havre, Granville, qui occupe plus de quinze cents hommes à la pêche des huîtres et dont les vaisseaux vont à Terre-Neuve pêcher la morue<sup>162</sup>. »

L'attention se porte sur la vie maritime en ces lieux. Dans le port de Paimpol, Pierre Loti décrit « la bénédiction des départs ». Le port est un lieu de dévotion religieuse. Il y est construit l'imitation d'une grotte en rochers « au milieu, parmi des trophées d'ancres, d'avirons et de filets ». Sur les quais, une « procession lente de femmes et de mères, de fiancées et de sœurs, faisait le tour du port<sup>163</sup> » et des navires islandais. Le port devient le lieu de la dévotion, de l'exaltation du travail honnête et du respect de la famille. En 1905, un personnage de Paul Adam, dans *Le Serpent Noir*, constate : « J'ai toujours préféré le spectacle des hommes et de leurs passions à celui des paysages sublimes<sup>164</sup>. » Le port est le lieu de rencontre avec la poésie de la vie maritime et la magie des océans.

160 CABANTOUS Alain, LESPAGNOL André, PÉRON François, *Les Français, la terre et la mer*, op. cit., p. 399.

161 BRUNO Georges, *Le Tour de France par deux enfants*, Belin, 1977, p. 224.

162 *Ibid.*, p. 244.

163 LOTI Pierre, *Pêcheur d'Islande*, op. cit., p. 27.

164 ADAM Paul, *Le Serpent Noir*, Société d'Éditions Littéraires et Artistiques, 1905, p. 89.

« C'était le retour de la pêche. Aux cent mâts des barques ancrées sous la terrasse, se déployaient, se gonflaient les fins tissus bleus des filets à sardines. [...] la rade pleine de cris joyeux. Des pêcheurs s'appelaient, débarquaient, escaladaient les éboulis de rocs, avec leurs paniers de poissons luisants. Aux balcons des maisonnettes roses, pourvues de jardinets, leurs femmes et leurs filles questionnaient sur la pêche. [...] On eût dit que cette flotte de théâtre allait tout à l'heure emmener, vers les îles légendaires, des équipages de sylphes et d'ondines, si la brise soufflait plus dans ces voiles translucides<sup>165</sup>. »

La vie portuaire est perçue à travers le prisme du folklore. Le retour de la pêche rend possible la description des bateaux, de l'animation des quais. Ici aucune évocation de la perversion des marins en virée à terre, mais celle d'une famille accueillante, valorisant le travail. Les pêcheurs jouissent d'une image, globalement plus positive que les matelots,<sup>166</sup> qui inclue les lieux qu'ils fréquentent. Leurs pratiques suscitent l'intérêt des auteurs. A Brest en 1908, *Yvan Gall, le pupille de la marine*, « portait souvent aussi sa vue vers les quais. » Il observe « les vastes magasins ou ateliers », « les arsenaux où étaient accumulés tant de trésors, tant d'instruments de navigation ou de guerre. » La vision des quais est associée à l'imaginaire de l'activité maritime :

« [...] il entrevoyait, par l'imagination surtout, dans les rues éclairées par la lumière du gaz ou par l'électricité, la foule des marins qui circulaient avec leurs familles ; les magasins remplis d'objets exotiques, apportés de tous les coins du monde ; les vitrines, où étaient exposés les brillants uniformes d'officiers, et aussi les simples bérets, le béret à rubans, où est inscrit, en lettres d'or, le nom de l'Austerlitz, tel que celui qu'il portait lui-même<sup>167</sup>. »

La visite des quais occupe aussi une fonction pédagogique, destinée à enseigner la réussite nationale. Ils symbolisent la grandeur de la France sur le plan économique et militaire. Ils sont le lieu de l'ouverture au monde et de l'exotisme, et constituent un motif de valorisation, non de condamnation. Cette thématique s'atténue progressivement au XXe siècle, le motif ne comporte plus l'attrait de la nouveauté. Dans les années 1880, le succès des bas-fonds entraîne les auteurs à greffer leurs caractéristiques aux cités maritimes. Les vertus du port captent le premier regard des voyageurs, écrivains et administrateurs mais sa description est peu à peu gagnée par d'autres

<sup>165</sup> *Ibid.*, p. 89.

<sup>166</sup> CABANTOUS Alain, *Les Citoyens du large*, *op. cit.*, p. 58-60.

<sup>167</sup> COMPAYRE Gabriel, *Yvan Gall, le pupille de la marine*, Paul Delaplane, 1908, p. 39.

représentations. L'évocation positive du lieu est accentuée par la présence des marins. La description du port convoque les héritages antérieurs, notamment ceux des gens de mer, décisifs dans la construction de son image.

Lors de son parcours initiatique à Brest, le jeune Yvan Gall doit cesser son observation pour embarquer. A cette occasion, il constate qu'« il ne restait plus qu'à ramener quelques matelots retardataires, qui s'oubliaient dans les cabarets de Brest, [...] »<sup>168</sup>. Le jeune narrateur évoque l'envers du développement portuaire, les cabarets pour marins à proximité des quais. Ce sont les matelots qui attirent son attention sur ces lieux. Ceux-ci existent et se révèlent par la présence des marins qui sont à l'origine de leur développement et de l'intérêt qu'ils suscitent. Paradoxe des bas quartiers portuaires, ils sont directement liés au développement économique et portuaire. La croissance de la cité et de son port se fait via l'intensification de son rôle économique ou militaire ce qui implique une augmentation du nombre de marins présents dans les lieux. Par leurs pratiques communément admises de débauche, ils focalisent l'attention des observateurs sur les quartiers mal famés. Ceux-ci se révèlent alors aux regards. Ces bas-fonds portuaires inhérents au développement des villes sont ainsi mieux acceptés. La valorisation occulte la déviance et l'aspect pittoresque en atténue les effets. Seules les sources administratives formalisent cette acceptation. Dans la littérature comme dans la presse, la perception du port s'infléchit. Et les bas-fonds portuaires deviennent l'arrière-plan de l'activité maritime, révélés par le retour à terre des marins :

« A présent, ils se trouvaient à Nantes, enfin, les yeux déjà tournés vers les quartiers du port, là où le bon temps les attendait, tenant les plats au chaud, les bouteilles au frais et les filles dans les draps »<sup>169</sup>. »

Les gens de mer sont ici les matelots, dont l'image de débauchés persiste. Les quartiers du port apparaissent avec l'arrivée des marins au long cours. Ce sont des hommes « sans gîte, de pauvres exilés »<sup>170</sup> qui recherchent les plaisirs dans les « bouges » voisins du port. Mais la condamnation de ces pratiques et des lieux associés est ambivalente. La représentation d'un retour à terre plongeant

---

<sup>168</sup> *Ibid.*, p. 43.

<sup>169</sup> DUPE Gilbert, *La Figure de Proue* [1943], Louviers, Éditions l'Ancre de Marine, 2003, p. 79.

<sup>170</sup> LOTI Pierre, *Mon Frère Yves*, *op. cit.*, p. 25.

dans la débauche bénéficie encore de l'image positive des marins. L'arrivée des terre-neuvas<sup>171</sup> à Paimpol est associée au bonheur et aux festivités. « Et, dans le pays, la joie revenait avec eux, et c'était fête chez les épouses, chez les mères : fête aussi dans les cabarets, où les belles filles paimpolaises servent à boire aux pêcheurs.<sup>172</sup> » Les cabarets sont un passage obligé pour le marin de retour à Paimpol. Il y consomme de l'alcool et profite de la proximité des « belles filles », sous-entendu accueillantes. Cette attitude de débauché est mise en évidence mais n'est pas condamnée par l'auteur. Elle est atténuée par les qualités des pêcheurs, courageux et travailleurs, par la joie qu'ils suscitent en revenant auprès de leurs proches, « épouses et mères ». La représentation du port comme lieu de consommation d'alcool et de séduction facile, côtoie sa dimension d'accueil des festivités du retour. Les lieux de débauche n'existent qu'au second plan, masqués par le port incarnant les vertus des gens de mer. Leur apparition obéit à une temporalité propre, liée au rythme des retours et dans une moindre mesure à celui des départs pour de longues traversées. Mais les lieux de débauche sont révélés par la présence des marins en bordée qui avive les bas-fonds portuaires. C'est la description de Brest que fait Pierre Loti, dans *Mon Frère Yves* :

« La ville était remplie de soldats et de matelots qui, la nuit venue, malgré le couvre-feu, menaient leur branle dans Kéravel et les Sept-Saints. Le "Pont Merdou" était devenu le centre des bagarres nocturnes et tous les archers de la ville maudissaient leur besogne. Il avait fallu employer la troupe qui fournissait chaque nuit des patrouilles pour assurer la sécurité des bourgeois et le respect des bonnes mœurs. Des bandes de matelots en veste et larges pantalons blanc rayés de bleu sur le gilet rouge, coiffés d'un petit chapeau noir en cuir bouilli, parcouraient dès la tombée du jour les rues de la ville. Ils se tenaient par le bras et barraient toute la chaussée. Ils étaient devenus la terreur des femmes et des chats. Personne ne voulait plus sortir à la lumière des lanternes ou des torches<sup>173</sup>. »

Les matelots à peine débarqués, portant encore les vêtements révélateurs de leur traversée en mer, arpentent les rues de la ville. A la recherche d'amusement et de débauche, leur présence pervertit les bonnes mœurs. Les rues de la ville qu'ils parcourent ne concernent que des quartiers spécifiques, la rue Kéravel et les Sept-Saints à Brest, à proximité des maisons closes et des estaminets. Ces

171 Terre-neuvas : marins qui partent pour une campagne à Terre-Neuve. Cf. LE BOUEDEC Gérard.

172 LOTI Pierre, *Pêcheur d'Islande*, op. cit., p. 295.

173 LOTI Pierre, *Mon Frère Yves*, op. cit., p. 83.

quartiers deviennent les bas-fonds de Brest. A l'origine, estaminets et bordels attirent les matelots en recherche de réjouissance. A l'immoralité se rajoute le danger que représentent ces gens de mer bagarreurs pour « la sécurité des bourgeois ». Le quartier, par sa proximité avec le port, devient infréquentable par sa débauche et sa violence. Paradoxalement, cette thématique est minorée. Après cette présentation anxiogène des nuits brestoises, le désordre provoqué dans ces quartiers est atténué par l'auteur :

« Pour dire vrai, nous avons un peu l'habitude de ces désordres et nous n'en aimions pas moins ces matelots plus braillards que méchants. La rude discipline du bord se relâchait à terre. Et leurs officiers eux-mêmes se montraient toujours prêts à les défendre contre les autorités de police<sup>174</sup>. »

Les festivités au retour des campagnes sont un phénomène considéré comme habituel. Elles sont liées à l'activité portuaire considérée comme nécessaire pour la ville. La figure des matelots suscite une certaine sympathie qui minimise les conséquences de leurs actions. Leurs comportements sont excusés, ici par la discipline à bord. En arrière-plan de cette mansuétude, apparaît la dureté des conditions de vie et les risques de la mer. Le non-respect de l'autorité est admis par l'auteur, au diapason des officiers de marine considérant comme normal le viol des règles pendant les escales. Le récit de Pierre Loti illustre l'ambiguïté des quartiers portuaires, qui acquièrent ainsi une partie des critères des bas-fonds. A l'origine, le désordre et la débauche qui règnent en ces lieux défient l'autorité comme la morale, et inquiètent les contemporains. Le rôle des acteurs, nécessaire mais difficile, minimise cette condamnation. Les quartiers portuaires deviennent des bas-fonds tolérés et acceptés. Ils sont la scène où se joue régulièrement le spectacle du retour à terre des hommes de mer, envers qui le sentiment varie entre la crainte et la sympathie.

---

174 LOTI Pierre, *Mon Frère Yves*, op. cit., p. 83-84.

## b) L'errance des marins et la descente dans les lieux mal famés.

« [...] une rue sordide attenante au vieux port.<sup>175</sup> » Si le port bénéficie d'une image ambiguë, les lieux attenants sont l'espace du sordide. C'est eux qui sont ce « monde sous un monde<sup>176</sup> » définition première des bas-fonds. C'est une « réalité urbaine » qui n'occupe « cependant pas tout l'espace de la ville. » En parallèle, des bas-fonds légaux leur sont réservés. « [...] les zones reléguées, déprimées, sales, pauvres, perdues, les marges sordides aux ruelles boueuses [...].<sup>177</sup> » La représentation des rues voisines du port correspond à ces caractéristiques. Ce sont les rues proches des quais à Cherbourg, celles perpendiculaires au quai de la Fosse à Nantes, les venelles qui coupent Kéravel à Brest. Le port dans sa globalité bénéficie d'une image partiellement positive. L'observation en détail des lieux qui lui sont associés fait apparaître ces marges sordides. L'éloignement physique des quais, centre du port, les révèle. Espaces en retrait du port, ils dépendent de son activité. L'analyse des représentations portuaires permet de déterminer une typologie des endroits mal famés. Elle recouvre le quai, les ruelles voisines, les quartiers proches et réservés, les bouges qu'ils accueillent. Ils sont marqués par l'univers du port et ses acteurs, les marins. Ils héritent des caractères déviants de l'imaginaire maritime.

La malignité augmente au fur et à mesure de l'éloignement avec le centre névralgique de l'activité portuaire. Tout se passe comme si la distance avec la mer provoquait l'effacement des qualités des hommes de mer. Dans la représentation du port, c'est la personne du marin qui révèle ces mauvais lieux. Des années 1880 jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, des auteurs comme Pierre Loti, Marc Elder, Guillaume Apollinaire, Gilbert Dupé, et Auguste Bergot sont ces écrivains, qui, au sein du roman maritime ayant pour cadre l'Ouest de la France, décrivent l'errance des marins dans les ports. Ils reprennent l'héritage des observateurs des villes comme Fortuné du Boisgobey et

<sup>175</sup> MONFREID Henry de, *Pilleurs d'épaves*, *op. cit.*, p. 35.

<sup>176</sup> GONCOURT Jules et Edmond de, préface à Germinie Lacerteux, Paris, Charpentier, 1864, cité par KALIFA Dominique, *Les Bas-Fonds*, *op. cit.*, p. 32.

<sup>177</sup> KALIFA Dominique, *Les Bas-Fonds*, *op. cit.*, p. 32.

Joseph Lavallée. Conséquence d'un legs commun, les auteurs ne spécifient pas nécessairement la ville d'attache de ces lieux de débauche. La présence des marins suffit à déterminer un caractère identique aux ports. Ce sont eux, qui « en habits de sortie » attirent l'attention « dans tous les ports d'importance<sup>178</sup> ». En débarquant, ils se rendent dans les bas-fonds du port suivant un cheminement décrit par Pierre Loti :

« D'abord ils errèrent, se tenant les uns les autres par le bras, riant à propos de tout, obliquant de droite ou de gauche, - ayant des allures de bêtes captives qu'on vient de lâcher.

Puis ils entrèrent *A la descente des navires* chez Madame Creachcadec. [...] c'était un bouge de la rue de Siam<sup>179</sup>. »

A la descente des navires, suivre le fil de l'errance des marins permet de mettre au jour les bas-fonds portuaires. La dimension festive domine l'image qu'ils donnent, comme le décrit Guy de Maupassant pour le port de Marseille : « Ils se balançaient, s'orientaient, flairant les ruelles qui aboutissent au port, enfiévrés par un appétit d'amour qui avait grandi dans leurs corps pendant leurs derniers soixante-six jours de mer<sup>180</sup>. » L'auteur détermine un modèle général, constant dans le roman maritime. Les romanciers utilisent un ensemble homogène de représentations, partagé par les villes. Les origines des marins constituent le trait d'union entre les différentes cités et démontrent les interférences entre leurs images. A Marseille, matelots corses et bretons profitent de la discrétion ainsi offerte pour se livrer à des pratiques clandestines :

« Cette petite affaire s'était traitée dans un autre bar, le Bar Marius, dans une rue sordide attenante au vieux port où se règlent à l'amiable toutes les permutations clandestines et les engagements discrets<sup>181</sup>. »

En groupe, riant, ils recherchent les lieux de plaisir. « A la descente des navires », le nom évocateur révèle l'objectif de ces marins, à la recherche de plaisirs faciles. L'errance obéit à une codification précise, correspondant conjointement à la topographie des lieux et aux codes de l'écriture. Pour les matelots au long cours, le quai représente le premier contact avec la terre ferme. Symbole de liberté

178 MELVILLE Herman, *Billy Budd matelot* [1924], Éditions Amsterdam, 2004, p. 7.

179 LOTI Pierre, *Mon Frère Yves*, *op. cit.*, p. 25-26.

180 MAUPASSANT Guy de, *Le Port*, *op. cit.*, p. 281.

181 MONFREID Henry de, *Pilleurs d'épaves*, *op. cit.*, p. 35.

après les privations de la traversée, c'est aussi le lieu qui incarne le mieux la splendeur portuaire pour les observateurs. Espace de l'activité, du dynamisme économique, les évocations de sa marginalité sont rares. Ouverts aux regards, à la présence des différentes formes d'autorité ils ne se prêtent que peu au crime ou à la débauche. Le plus souvent apparaît une délinquance liée à la fonction commerciale du lieu. Dans *La Vie d'un matelot*, Fenimore Cooper observe qu' « il y avait sur le quai plusieurs jeunes galopins occupés à voler adroitement de la mélasse dans des tonneaux.<sup>182</sup> » Les quais deviennent le lieu de la petite délinquance, des vols de subsistance. Les sondages réalisés dans les titres régionaux, comme *Le Phare de Bretagne*, *L'Ouest-Éclair*, *Le Courrier du Finistère*, *Le Populaire* et *Le Phare de la Loire*, entre 1890 et 1930, révèlent leur traitement dans les faits divers. C'est le cas à Nantes où la presse locale s'inquiète régulièrement des « Voleurs des quais<sup>183</sup> ». Le quotidien *Le Populaire* dénonce le vol des denrées :

« On sait que nos quais sont encombrés de marchandises diverses, et que des maisons de commerces sont obligées d'avoir des gardiens de nuit pour veiller, soit les céréales, soit les tonneaux de vin ou de rhum, soit d'autres denrées<sup>184</sup>. »

Malgré la présence de cette thématique dans la presse locale, elle reste une composante mineure dans l'imaginaire du port mal famé. Essentiellement, les quais ne symbolisent pas la déviance mais l'ambivalence du port. Ils sont le point de jonction entre deux univers, la splendeur portuaire et le « grouillement » de la « racaille » qui lui est associé :

« Tout le jour une lente poussière poivrée, acre ou sucrée, dérivait sur les quais en travail. Le fleuve coulant d'Est en Ouest, le beau soleil enveloppait dans sa courbe quotidienne les riches façades des hôtels négriers et la racaille des maisons branlantes. En tout temps l'atmosphère était douce, pleine de langueurs, de paresse. La vie merveilleuse grouillait au long du trottoir où s'ouvraient les bouges accueillants : il faisait bon flâner sur le port<sup>185</sup>. »

Les quais symbolisent à la fois la beauté du paysage portuaire et la richesse qu'ils représentent, ici, les maisons des négriers à Nantes. Agglomérat de paresse et d'exotisme, c'est un lieu où il fait bon

---

182 COOPER Fenimore, *La Vie d'un matelot*, op. cit., p. 19.

183 *L'Express de l'Ouest*, 1er février 1919.

184 *Le Populaire*, 28 mars 1919.

185 ELDER Marc, *La Maison du Pas-Périlleux* [1924], Nantes, Éditions aux portes du large, 1947, p. 51.



flâner. Mais la proximité du vice est latente, « racaille » et « bouges » s'ouvrent sur les quais. Très vite, l'errance des matelots les conduit dans ses rues voisines et sordides. L'éloignement du centre portuaire répond à un double objectif et correspond à la topographie réelle. Dans les grandes villes de l'Ouest, il permet de rejoindre les quartiers réservés, les lieux de plaisirs destinés aux marins. Quartier des Sept-Saints à Brest<sup>186</sup> ; rues perpendiculaires au Quai de la Fosse à Nantes<sup>187</sup> ; rues du Vieux-Pont et du Faubourg<sup>188</sup> attenantes au bassin portuaire de Cherbourg ; ces lieux sont tous en retrait du port et des quais. L'éloignement renforce le caractère illégal. Dans toutes les villes, ils permettent d'échapper au regard et à l'ordre. Pour les marins, dont le navire à quai représente le contrôle strict de la vie en mer, la fréquentation des rues voisines est l'occasion d'échapper aux obligations du bord.

Cette inquiétude n'est pas seulement révélée par la littérature. Les riverains des ces rues voisines du port s'émeuvent également de leur mauvaise fréquentation. A Brest, en 1884, les habitants de la rue Suffren, située parallèlement aux quais bordant la Penfeld, écrivent au maire de la ville pour lui exprimer leur agacement envers « les scandales qui se renouvellent chaque nuit. » Ils dénoncent les conséquences de la présence d'un débit dans la rue. « Cette rue est le refuge de tous les vagabonds et filles soumises et la nuit leur rendez-vous est dans un débit n° 20 où elles stationnent<sup>189</sup>. » La présence d'une population flottante à Brest explique l'activité des filles qui « se répandent dans la rue pour faire leur commerce ». C'est le débordement de ces pratiques jugées vicieuses qui inquiète le voisinage et suscite leur réaction. Il n'évoque pas le port ou les quais mais s'inquiète pour leur rue, qui devient ainsi mal famée.

Le danger du port provient bien de ces rues annexes, fréquentées par les marins et par les criminels. Dans son récit/scénario *La Bréhatine*, en 1917, ces espaces en retrait deviennent, pour Guillaume Apollinaire, le lieu du crime et de la perte morale :

186 AM Brest, 114 : Commissariat Central : Rapports : registre de correspondance : 1860-1868. Présentation du quartier des Sept-Saints.

187 La rue d'Ancin, la rue des Trois-Matelots, la rue des Marins. Cf. BODINIER Jean-Louis, BRETEAU Jean, DE LA CASINIERE Nicolas, *Le quai de la Fosse*, Éditions Apogée, 1977.

188 AM Cherbourg, 1 I 38 Maisons de tolérance, femmes publiques An IX-1866, 1869-1879.

189 AD11122 : Débits de boissons Surveillance, contraventions, plaintes et réclamations, correspondance 1794-1973.

« Le port de Nantes. Yvon erre sur les quais. Il est abordé par deux matelots de mauvaise mine. [...] Yvon se laissa entraîner et dans un bouge à matelots, ils assassinèrent pour le voler le capitaine du Saint-Patrick<sup>190</sup>. »

Des quais, lieu de la normalité et de l'activité portuaire, le marin candide se fait « entraîner » dans un bouge voisin. Débauché, l'éloignement du port le plonge dans la criminalité, de marin il devient meurtrier. Dans la littérature, la jonction avec le quai symbolise l'entrée dans les bas-fonds. La rue coupant le quai est composée de « châteaux branlants, des bouges, des maisons borgnes, et le quai, tout à l'alentour, sentait la canaille.<sup>191</sup> » Pour les auteurs de romans maritimes, l'écriture des rues voisines convoque les motifs des bas-fonds au sein de la thématique portuaire. Suivre les marins à terre permet de quitter le quai, trop visible et policé, pour écrire le sordide et l'abandon. En 1936, les marins d'Auguste Bergot s'engagent dans une de ces ruelles caractéristiques des bas-fonds portuaires :

« Ils s'engagèrent dans la rue Suffren, en pente, mal pavée. Des nappes d'eau stagnaient, noires et luisantes, pareilles à des plaques d'acier. Parfois, une enseigne à demi-rouillée se balançait et grinçait dans le vent<sup>192</sup>. »

Le romancier brestois décrit également la rue de Suffren, dans le centre de Brest, parallèle à la Penfeld, déjà source d'inquiétudes pour les habitants du XIXe siècle. Dans le récit de l'auteur, l'inclinaison de la rue permet de donner le sentiment au lecteur d'une descente dans les bas-fonds. Trait commun dans leur localisation, « il s'agit pour l'essentiel d'espace du dessous », un monde souterrain<sup>193</sup>. C'est un paradoxe récurrent dans la représentation de ces quartiers portuaires. Ils ne peuvent matériellement se trouver plus bas que le port et le niveau de la mer. Très souvent, en quittant le quai, le marin ne peut que grimper. Il s'élève dans la ville en y recherchant les bouges. C'est le cas à Brest où la ville surplombe naturellement l'embouchure de la rivière. Pourtant, par le jeu de l'écriture, les auteurs donnent au lecteur l'impression de s'enfoncer dans ce monde du dessous voisin du port. La description laisse toujours la possibilité d'une descente. Le voyageur « descend »

190 APOLLINAIRE Guillaume, BILLY André, *La Bréhatine* [1917], *Archives des Lettres Modernes*, 1971, p. 57.

191 ELDER Marc, *La Maison du Pas-Périlleux*, *op. cit.*, p. 146.

192 BERGOT Auguste, *Poupée Brestoïse*, Brest, Éditions Poésia, 1936, p. 33.

193 KALIFA Dominique, *Les Bas-Fonds*, *op. cit.*, p. 33-34.

dans « les bas quartiers<sup>194</sup> ». Pour Marc Elder, la ruelle du Pas-Périlleux, à Nantes « dévalait<sup>195</sup> » le long des quais. Sans qu'il en soit précisé le sens, cette description donne au lecteur le sentiment de s'enfoncer dans le sordide, dans les bas-fonds. Rue de Suffren, à Brest les marins évitent des « nappes d'eau » stagnantes. L'auteur convoque ici le caractère liquide des bas-fonds. C'est une « eau stagnante, puante, putride [...] qui renvoie au sens initial et maritime des bas-fonds, mais aussi aux représentations classiques des Enfers bordés par le Styx, le fleuve des morts<sup>196</sup> », comme l'analyse Dominique Kalifa. L'humidité règne dans ces rues voisines du port, conséquence indirecte de la proximité de la mer et du climat breton. La présence de l'élément liquide devient le prolongement de la vie en mer. Une mer corrompue, portant les stigmates de la débauche terrienne. « Tous les bars avaient ouvert leurs portes et l'eau ruisselait sur le trottoir, une eau écœurante où surnageaient des paquets de tabac éventrés, des bouchons<sup>197</sup>. » Avec l'eau ruisselante, les gens de mer restent dans leur élément. Mais il est ici perverti par leurs vices, leur consommation de tabac et d'alcool dans des bars que le lecteur devine mal famés. Le bruit accompagne l'humidité. L'« enseigne à demi-rouillée » évoque l'abandon du quartier et sa misère. Elle provoque un grincement causé par le vent, renforçant le caractère isolé du lieu. Les rues voisines du port apparaissent comme des espaces sensibles, leur description fait appel à l'ouïe et à l'odorat du lecteur. Les marges du port deviennent propices aux miasmes et symbolisent l'écart de la modernité. A Vannes, Joseph Lavallée longe un canal qui s'éloigne du port et constate qu'à marée basse il « laisse à découvert une vase noire et infecte, dont l'odeur est aussi insupportable que malsaine, surtout lorsque la chaleur du soleil pendant l'été fait évaporer tous les miasmes qu'elle renferme.<sup>198</sup> » A Nantes, les rues perpendiculaires au quai de la Fosse abritent des bâtisses à leur image, « malsaine, pareille à une cave bâtie en hauteur. La porte semblait celle d'un égout. [...] C'était ça l'asile, le repos de la terre. On y devait crever sans air et sans clarté.<sup>199</sup> » La corruption des lieux se révèle par

194 DU BOISGOBEY Fortuné, *Voyage en Bretagne, op. cit.*, p. 161.

195 ELDER Marc, *La Maison du Pas-Périlleux, op. cit.*, p. 146.

196 KALIFA Dominique, *Les Bas-Fonds, op. cit.*, p. 38.

197 MAC ORLAN Pierre, *Sous la lumière froide* [1926], Omnibus, 2004, p. 171.

198 LAVALLEE Joseph, *Voyage en Bretagne, op. cit.*, p. 67-68.

199 DUPE Gilbert, *La Figure de Proue, op. cit.*, p. 84.

l'odeur, celle d'un égout sans air. De ces rues « sortent des odeurs lourdes, une sorte d'haleines de bouges<sup>200</sup> ». Ces rues dégagent l'odeur des excréments, « les plus tenaces [avec] celles qui émanent du sexe<sup>201</sup> » caractéristiques des bas-fonds. Rues et maisons attenantes sont le lieu de la saleté, du renfermement et de sa puanteur. D'elles émanent les « sécrétions de la misère<sup>202</sup> », qui, si elles ne sont plus perçues comme une source d'infection, caractérisent toujours les classe miséreuses.

Les rues voisines mènent vers les espaces du dessous, où les marins qui s'y aventurent « [...] trébuchaient dans l'escalier, jurant de manquer les marches usées, branlantes dans l'ombre moite qui collait à la peau.<sup>203</sup> » En avançant dans les ruelles, la lumière s'éloigne. Cette situation correspond à une réalité topographique. La majorité des rues considérées comme mal famées sont à l'écart du quai et des grandes artères éclairées, c'est le cas à Brest, Nantes, Cherbourg. Ces rues annexes secondaires sont sombres, la lumière qui y passe révèle les ombres. Leur écriture rejoint une caractéristique importante des bas-fonds, ils sont le lieu de l'obscurité. L'ombre dominante dans l'arrière décor de l'activité portuaire n'est pas le seul révélateur des quartiers mal famés. La nuit accentue le caractère déviant de ces lieux. Simone Delattre en fait l'analyse pour le Paris du XIXe siècle : « Les heures noires sont, pour beaucoup, le moment d'émergence des bas-fonds dont vagabonds et prostituées ne seraient que les habitués les plus visibles, donc les plus inoffensifs.<sup>204</sup> » Le constat est le même pour les grandes villes portuaires. Plusieurs éléments y concourent. La délinquance, le vol, le crime, gagnent en facilité avec la nuit<sup>205</sup>. L'emprise de l'autorité est moins forte la nuit, l'anonymat plus grand. A l'image de la presse parisienne<sup>206</sup>, les journaux locaux se font régulièrement le relais de l'aspect criminogène de la nuit. A partir des années 1880<sup>207</sup>, les faits divers occupent une place dans leurs colonnes et révèlent ponctuellement la crainte que suscite la nuit. En

200 MAUPASSANT Guy de, *Le Port*, p. 282.

201 KALIFA Dominique, *Les Bas-Fonds*, *op. cit.*, p. 45.

202 CORBIN Alain, *Le Miasme et la Jonquille*, *op. cit.*, « La puanteur du pauvre », p. 209-236.

203 DUPE Gilbert, *La Figure de Proue*, *op. cit.*, p. 84.

204 DELATTRE Simone, *Les Douze heures noires*, *op.cit.*, p. 655.

205 *Ibid.*, p. 676.

206 Dans la presse parisienne, à la lecture des faits divers « [...] l'éclairage porté sur la délinquance apache et grand nombre des relations du type « Paris la nuit » ou « Attaques nocturnes » mettent, surtout après 1900, l'accent sur la dangerosité de la voie publique [...] », KALIFA Dominique, *L'Encre et le Sang. Récits de crimes et société à la Belle Époque*, Fayard, 1995, p. 117-118.

207 MARTIN Marc, *La presse régionale. Des Affiches aux grands quotidiens*, Fayard, 2002, p. 177.

1890, *Le Courrier du Finistère*, sous le titre « Brest la Nuit » rend compte de la récurrence des attaques nocturnes :

« Les journaux signalent le renouvellement des attaques nocturnes dans certaines rues, et invitent la police à faire bonne garde. Un veilleur de nuit a été lui-même attaqué samedi soir à 11 h, à l'angle des rues de Siam et d'Aiguillon<sup>208</sup>. »

« Agressions nocturnes<sup>209</sup> », « Tapage nocturne<sup>210</sup> » « Les Noctambules<sup>211</sup> », les délits nocturnes deviennent une thématique régulière mais occasionnelle dans la presse. Les journaux relatent les agressions ou le tapage et incitent à la mise en garde. Mais ces faits divers visent la nuit en général, sans s'attarder sur des lieux précis. Dans les grandes villes, la nuit c'est aussi le temps de la distraction et de la fréquentation de lieux qui leurs sont consacrées<sup>212</sup>. Particulièrement pour des catégories sociales qui lors de leur présence en ville ne recherchent pas le repos, mais l'amusement. Cette quête est renforcée par le caractère irrégulier et éphémère de leurs temps de loisirs. Contrairement aux ouvriers du XIXe siècle, les marins au long cours n'ont accès que ponctuellement aux lieux de consommation d'alcool ou de prostitution. La nuit symbolise le mystère et devient un univers propice à la narration. Aux XIXe et au XXe siècle, la représentation des ports dans la littérature accorde une place récurrente à cette thématique. La nuit, « le port baignait dans une obscurité pâle, mais tout le long des maisons, la vitre empourprée des cabarets mettait un cordon rouge.<sup>213</sup> » La tombée du jour fait place aux lumières du vice :

« Les bouges rougeoyaient le long des quais embrumés d'électricité pâle ; au coin des ruelles dévalant raides entre les masures, des filles plantonnaient sous la lanterne, étoile du matelot errant ; des cohues braillaient en des langues barbares les refrains primitifs dont le mode et le rythme traduisent pareillement, sous toutes latitudes, l'angoisse de l'homme<sup>214</sup>. »

Le passage entre un univers diurne et nocturne renforce l'ambivalence du port. Plus que le jour, la nuit accompagne l'errance du matelot qui s'éloigne des quais pour rejoindre la prostitution des rues

208 *Le Courrier du Finistère*, 8 mars 1890, p. 3.

209 *Le Phare de Bretagne*, 29 septembre 1900, p. 2.

210 *Le Phare de Bretagne*, 5 décembre 1900, p. 2.

211 *Le Phare de Bretagne*, 3 février 1912, p. 2.

212 CABANTOUS Alain, *Histoire de la nuit, XVIIe-XVIIIe siècle*, Fayard, 2009, p. 273.

213 ELDER Marc, *La Maison du Pas-Périlleux*, op. cit., p. 76-77.

214 ELDER Marc, *La Maison du Pas-Périlleux*, op. cit., p. 121.

voisines. Le signe visuel distinctif des maisons closes devient un élément d'écriture. L'évocation de la lumière rougeoyante indique l'érotisme du lieu, dévoyé car seulement destiné à une cohue de « barbares ». Le climat, ici la brume, se conjugue à la nuit et à la couleur du vice pour entretenir le mystère portuaire. Dans la représentation littéraire des bas-fonds, c'est également le temps du danger. C'est la nuit que « se déroulait [...] un drame sanglant<sup>215</sup> » dans la ville de Brest mise en scène par Jean Genet. Univers spécifique, elle obéit à ses propres règles que maîtrise le personnage central du roman :

« Querelle avait apprivoisé la nuit. Il avait su se rendre familières toutes les expressions de l'ombre, peupler les ténèbres des monstres les plus dangereux qu'il portait en lui-même. [...] Maintenant la nuit, sans lui appartenir tout à fait, était soumise<sup>216</sup>. »

La présence d'établissements destinés aux marins dessine la physionomie de ces rues. Elles accueillent des bars, cafés, bouges, à l'aspect souvent identique :

« [...] le rez-de-chaussée fait restaurant et café. On lit sur la devanture : X ou Z, logeur de marins. Quelquefois le nom du logeur est remplacé par une enseigne figurative : Aux enfants de Jean-Bart, au Retour des Antilles, à la Femme sans tête, etc<sup>217</sup>. »

Le nom de ces établissements, parfois directement nommés « A la descente des marins<sup>218</sup> » annonce leur clientèle et leurs objectifs. La lumière distingue les maisons de tolérance dans ces rues « où brillaient, au-dessus des portes, des lanternes en saillie portant des numéros énormes sur leurs verres dépolis et colorés.<sup>219</sup> » Ces lieux constituent la dernière étape de la virée du marin au port, ils en accueillent tous les vices.

---

215 GENET Jean, *Querelle de Brest*, op. cit., p. 207.

216 *Ibid.*, p. 195

217 LE GOFFIC Charles, *Gens de Mer. Sur la Côte*, Armand Colin, 1897, p. 5.

218 BERGOT Auguste, *Au Bar des Trois-Marsouins*, Brest, Poésia, 1957, p. 22.

219 MAUPASSANT Guy de, *Le Port*, op. cit., p. 282.

### c) Bouges, bordels et garnis.

« C'était sa manie de ne s'attacher nulle part et d'explorer ainsi, tour à tour, les hôtels les plus cotés ou les bouges les plus infâmes<sup>220</sup>. » En 1936 Auguste Bergot décrit ainsi le comportement d'un marin lors de ses diverses escales. La description de la bordée des matelots obéit à une règle immuable, la recherche de l'amusement une fois à terre. Parfois le luxe prime, et ils fréquentent les « hôtels les plus cotés ». Souvent, la recherche du plaisir facile domine et les mène aux bouges du port, bordels et bars à marins. Associés aux mœurs des gens de mer, ils sont la dernière étape de la virée maritime et le cœur des bas-fonds portuaires. C'est sur eux que se concentrent les observations. Ces « bouges les plus infâmes » constituent la représentation principale des établissements à marins dans la littérature. Deux visions dominent, celle des romans maritimes ou apparentés et celle de l'administration des villes portuaires. Pour les auteurs de romans maritimes et de récits de voyages ayant pour cadre l'Ouest de la France, comme Pierre Loti, Charles Le Goffic, Auguste Bergeot, Gabriel de La Landelle, Gustave Flaubert, Pierre Mac Orlan, Henry de Monfreid, Gilbert Dupé, Ludovic Garnica de la Cruz, la distinction est faible et la confusion règne dans les écrits entre bars, cafés et maisons de prostitution. Pour eux l'emporte la perception « mal famée » de ces lieux, dernier arrêt dans la descente au sein des bas-fonds portuaires. A l'inverse, les maires, les préfets, la police s'occupent essentiellement du respect de la réglementation<sup>221</sup> et des lois, sans entrer dans des considérations morales ou descriptives.

La représentation littéraire oscille entre la fascination pour un étalage de débauche et la répulsion pour le sordide qui y domine. Ces maisons donnent l'occasion de se confronter directement aux pratiques festives des gens de mer. Elles se révèlent par la présence des marins et leurs activités de débauche, spectacle pour l'homme à la recherche d'émotions. C'est avec eux que « tout se montre et s'étale ». Le regard ne se porte pas uniquement sur les rues, mais se focalise sur les maisons. Dès 1847 Gustave Flaubert décrit un quartier qui : « flambe, il grouille. Les joyeuses maisons vous jettent, quand vous passez, leur bourdonnement et leur lumière. On crie, on danse, on se dispute, on s'amuse.<sup>222</sup> » Les lieux « grouillent » d'une foule indistincte et bestiale, dont la communication ne repose que sur les gestes, festifs ou belliqueux. Une impression de joie et de lumière domine. La dimension bacchanale de ces festivités attire le regard de Gustave Flaubert lors de son voyage. L'importance et la forme de leur débauche fascinent les voyageurs. Ils viennent parfois profiter de la sexualité tarifée de ces lieux. A Nantes, *l'Annuaire Reirum, Indicateur des*

220 BERGOT Auguste, *Poupée Bretonne*, op. cit., p. 24

221 CORBIN Alain, *Les Filles de noce*, Aubier, 1976, Chap. II, « Les Milieux clos du réglementarisme », p. 55.

222 FLAUBERT Gustave, *Voyage en Bretagne*, op. cit., p. 276.

*adresses des maisons de société dites de tolérance*, s'adresse à une « bourgeoisie encanaillée<sup>223</sup> » visitant ces établissements. Mais le « tourisme des bas-fonds » apparaît faiblement dans la littérature, les descriptions des villes, les récits de voyages, et ne peut pas se comparer avec la situation parisienne<sup>224</sup>. La littérature relève peu du témoignage direct. Elle tient plus d'une connaissance admise que de la découverte de l'aventure revendiquée au sein des bas-fonds. La tournée des grands ducs reste une spécificité des capitales, des grandes villes.

Dans la représentation littéraire, le mystère entoure ces lieux à l'érotisme latent qui ne doivent leur connaissance que de réputation. C'est le cas du Café de la Marine dans la ville de Brest, où « A l'abri des rideaux rouges, ce samedi soir, le marché de l'amour se déroulait comme de commode à la Brasserie de la Marine, héritière dans les annales de beuveries brestoises du fameux café La Planche.<sup>225</sup> » L'auteur se base sur la réputation des lieux plus qu'il ne les décrit au lecteur. Il l'invite ainsi à construire sa propre représentation à laquelle il fait directement référence. Ces endroits constituent alors un monde marginal abrité des regards et mystérieux. Autour d'eux se développe oralement un faisceau d'images et de récits constitutifs de leur renommée. L'exotisme du luxe et l'érotisme tarifé qu'ils dégagent suscitent les fantasmes. Mais l'univers du port se structure majoritairement autour d'une débauche misérable. Les pérégrinations des marins les mènent dans des bars marginaux, des maisons closes sordides.

La représentation des bouges des ports de l'Ouest obéit aux mêmes codes d'écriture. Comme pour les rues du port, les textes dessinent un ensemble de représentations communes aux différentes villes portuaires. Leurs caractéristiques ne varient pas, le crime et le vice dominant, associés à la saleté et à la puanteur. Pénétrer dans ces lieux donne le sentiment d'entrer dans un espace distinct, pour une catégorie d'hommes à part, aux mœurs particulières. Le décor contribue à définir cette marginalité, à l'image de la « grande salle du Poisson sec » dans le Rouen de Mac Orlan :

Elle « [...] valait certainement le prix d'un gobelet d'ale ou de stout. Meublée sévèrement, elle alignait des tables en bois entourées de tabourets de paille. Les murs peints en rouge sang de bœuf, un peu comme on pourrait imaginer le parloir d'un

223 BLOYET Dominique, BOISLEVE Jacques, MANSON Jean-Marie, PAJOT Stéphane, SIGOT Jacques, *Nantes, les maisons closes, mémoire d'une ville*, Nantes, Éditions C.M.D, 1997, p. 43-59.

224 KALIFA Dominique, *Les Bas-Fonds*, *op. cit.*, p. 206.

225 BERGOT Auguste, *Poupée Brestoise*, *op. cit.*, p. 89.



ancien exécuter des hautes œuvres, s'ornaient de chromos<sup>226</sup> édités luxueusement par les plus célèbres vendeurs du monde entier<sup>227</sup>. »

L'austérité des meubles révèle son objectif, donner à boire aux consommateurs. Le décor recherché, associé à la précarité, ses « tabourets de paille », montre la volonté de se constituer en un univers distinct. Le « rouge sang » des murs le rend plus agressif, plus violent, adapté à la clientèle. La recherche artistique, les objets aux provenances mondiales révèlent la volonté de signifier les origines cosmopolites des hommes qu'il accueille. A l'image d'Ismaël de Melville dans *Moby Dick*, le passage dans ces lieux peut constituer un rite initiatique pour le narrateur ou le nouveau voyageur en mer. A la Brasserie de la Marine, ce sont des adolescents qui « grimpaient quatre à quatre les escaliers » « avec des gestes excessifs qui sentaient une débauche récente.<sup>228</sup> » Dans le récit que fait G. de La Landelle de son entrée dans les cafés de la Marine en 1862, il est « étourdi » par sa découverte d'un « pareil lieu » :

« Mon ami Auguste et moi ne tardâmes pas à entrer dans le café le plus fréquenté par la marine. Une effroyable fumée de tabac et un tintamarre de voix retentissantes, plus effroyable encore, y attestaient la présence en rade d'une division navale<sup>229</sup>. »

Le narrateur est conscient de la particularité des cafés portuaires. Pour lui, « Le plus bruyant des estaminets parisiens, à ses heures les plus bruyantes, est à l'image du calme plat au prix des soirées tempétueuses des cafés de la marine de Toulon ou de Brest<sup>230</sup> [...] ». Il doit se confronter à une altérité déviante, à un univers aux valeurs inversées. Les cris, le « tintamarre », deviennent la norme au sein d'un groupe fédéré par une appartenance commune à l'univers de la mer. Monde à part, les bars et cafés à marins sont des lieux « effroyables ». La présence des gens de mer construit leur spécificité. Tributaires de leur image et de leurs pratiques, les bars de la marine n'ont pas leur pareil. La comparaison en défaveur de Paris, « ville du crime<sup>231</sup> » permet à l'auteur de renforcer la dimension effroyable des cafés portuaires. La constitution de la clientèle de ces lieux représente une

226 Chromos = chromolithographie : procédé de reproduction en couleur.

227 MAC ORLAN Pierre, *Le Chant de l'équipage* [1918], Omnibus, 2004, p. 64.

228 BERGOT Auguste, *Poupée Brestoise*, *op. cit.*, p. 89.

229 DE LA LANDELLE Gabriel, *Tableau de la mer. La vie navale*, p. 391. La description concerne le port de Toulon.

230 *Ibid.*, p. 391

231 KALIFA Dominique, *Les Bas-Fonds*, *op. cit.*, p. 26-27.

caractéristique majeure. Ce sont les gens du bas dans la hiérarchie maritime, les « navigateurs de basse catégorie<sup>232</sup> » qui les fréquentent en nombre. Le décor que représente la masse des gens de mer en virée est propre aux bas-fonds portuaires. « Foule disparate<sup>233</sup> » et sauvage, elle construit le décor des bouges maritimes. Ils accueillent une clientèle anonyme de marins et de soldats. Gens de passage, ils constituent le caractère de ces lieux et marquent leur identité. Dans les bouges portuaires, leur présence est exceptionnelle, provisoire et festive. Momentanément à terre, en permission, ils viennent en masse remplir des bars où « aucune table n'était libre.<sup>234</sup> » Cette foule crée l'ambiance, le caractère des lieux. Au Bar des Trois Marsouins, à Brest en 1927, ce sont les clients de « cette boîte à soldats et à marins qui enfumaient les salles devenues une étourdissante tabagie et les bombardaient de jurons intrépides.<sup>235</sup> » Pour Henry de Monfreid en 1955, la « salle enfumée<sup>236</sup> » par le tabac répond à la brume de l'extérieur. Elle contribue à l'anonymat et au mystère des lieux. Elle accueille la débauche impersonnelle des hommes qui la provoque. C'est dans ce cadre que « la soirée continua comme à l'ordinaire dans la fumée, les beuveries, les chants et les cris de ces sortes de tavernes populaires.<sup>237</sup> » Chants, cris, jurons des hommes en relâche à terre, constituent le paysage sonore des bouges portuaires. L'air y est vicié. Il sent « la sciure moisie, l'absinthe, et l'aigreur de la bière éventée y ajoutait un ignoble relent de vomissure.<sup>238</sup> » L'odeur est celle du comportement des hommes, de leur consommation d'alcool et de leurs excès. Noyé dans la foule, la fumée et les odeurs nauséabondes, l'individu n'existe pas en soi. Seul le narrateur peut se distinguer dans la description des bars portuaires. Le seul élément distinctif, la voix, ne révèle que les cris, les chants, les jurons. La parole ne marque pas la raison mais la sauvagerie des estaminets du port. La « beuverie » qu'ils abritent parachève de déterminer leurs caractéristiques et révèle le caractère des hommes. La conséquence de leur présence ancre ces lieux dans les bas-fonds :

---

232 MAC ORLAN Pierre, *Le Chant de l'équipage*, op. cit., p. 64.

233 MONFREID Henry de, *Pilleurs d'épaves*, op. cit., p. 70.

234 *Ibid.*, p. 70.

235 BERGOT Auguste, *Au Bar des Trois-Marsouins*, op. cit., p. 8.

236 MONFREID Henry de, *Pilleurs d'épaves*, op. cit., p. 70.

237 BERGOT Auguste, *Au Bar des Trois-Marsouins*, op. cit., p. 26.

238 MONFREID Henry de, *Pilleurs d'épaves*, op. cit., p. 70.

« Des types buvaient, puissamment collés aux tables, d'autres dansaient avec des particulières en chemises. Il n'y manquait même pas l'accordéon qu'un matelot, le torse nu, faisait miauler comme un chat. Tout cela parut magnifique aux deux amis qui s'installèrent dans un coin genopant en vitesse un coup de rhum pour y voir clair parmi les poupées qui rappliquaient<sup>239</sup>. »

Le physique des marins et leur corps « torse nu » avivent la bestialité de l'endroit que la musique contribue à renforcer. La foule en liesse recherche les excès, le rhum et la présence des « poupées ». Le café n'est plus le lieu d'accueil ou de sociabilité, mais l'ancre de sauvages. Ces hommes se distinguent par leurs corps, leurs cris, leur mouvements de danse. L'ensemble construit l'animalité des lieux. Ces bars en arrière-plan du port sont des lieux bestiaux, demeure de la débauche et de la misère morale. Mais dans la représentation des ports, ils ne constituent que l'antichambre du vice.

Le bordel à marins, ultime étape de la bordée, est le symbole littéraire des bas-fonds portuaires. Les récits le déterminent comme le réceptacle des vices au sein du port, un élément récurrent dans la représentation des cités. Initialement, c'est la présence des femmes qui attire l'attention des marins et des observateurs. Dans le second XIXe siècle, la description de ces lieux permet de justifier l'étalage de la chair :

« Dans de grandes salles basses du rez-de-chaussée, des femmes en camisole de nuit sont assises sur des bancs, le long de la muraille blanchie où un quinquet est accroché ; d'autres sur le seuil des portes vous appellent, et leurs têtes animées se détachent sur le fond du bouge éclairé où retentit le choc des verres avec les grosses caresses des hommes du peuple. Ceux qui sont dehors viennent regarder à travers les carreaux ou causent doucement avec quelque égrillarde à moitié nue qui se penche sur leur visage<sup>240</sup>. »

Le « bouge », dont la caractéristique est floue, mais que le lecteur imagine être une maison de tolérance, n'est que le décor où se détache le corps des femmes. C'est le spectacle des débauchées « égrillardes à moitié nues » qui attire le regard. Progressivement, la représentation du bordel gagne en indépendance. Comme la figure des bas-fonds portuaires, elle s'émancipe. La fin du XIXe siècle et surtout l'entre-deux-guerres sont les temps où ce lieu devient plus autonome dans le récit. Il existe

239 DUPE Gilbert, *La Figure de Proue*, op. cit., p. 94.

240 FLAUBERT Gustave, *Voyage en Bretagne*, op. cit., p. 276.

pour lui-même et non plus par la clientèle qu'il accueille. En 1905, Ludovic Garnica de la Cruz livre cette description du port de Nantes, derrière le quai de la Fosse :

« Au fond d'une rue, les grosses lanternes éclairaient les titres : Maison Girondine, A l'Espérance. Les portes étaient closes. Des ombres frappaient, sournoisement la porte s'entr'ouvrait et se refermait sur eux. René continua. Rue des Marins. A un coude de grosses lettres se détachaient : A la Tête Noire. Un gigantesque tableau accroché au dessus de l'entrée servait d'enseigne parlante. C'était une négresse nue jusqu'à mi-corps, pendant des tétons énormes. René grimpa les marches de la rue. Une bande de matelots hurlant le dépassa. Ils cognèrent, puis s'enfourmèrent dans la maison. L'aspect était lugubre. Une odeur de vice et de mort prenait à la gorge comme du soufre. Ce lui fut aussi la sensation d'être entre ces murs rapprochés, dans quelque cachot affreux, quelque effroyable coupe-gorge. Des mines patibulaires le couvraient de regards hostiles<sup>241</sup>. »

L'enfoncement dans les rues voisines, sombres, confronte le narrateur à ces établissements. La Tête Noire, maison de tolérance au n° 4 de la rue des Marins<sup>242</sup>, symbolise les bas-fonds. L'endroit est marqué par le vice, par son odeur même. Il s'y exerce une sexualité de misère. C'est la seule envisageable dans cet endroit lugubre. Elle est destinée à des matelots, comparés à des bêtes, ne cherchant qu'à assouvir leurs besoins physiques. Le lieu est dangereux, c'est un « coupe-gorge » qui sent la mort. La Tête Noire, fait partie de ces établissements destinés aux marins, à une clientèle populaire<sup>243</sup>. Elle vise à « satisfaire tous les exclus et tous les marginaux de la vie sexuelle<sup>244</sup> ». La description du quartier réservé, des maisons de tolérance sordides, accompagne l'avènement des bas-fonds portuaires. Elle en devient une composante récurrente, essentiellement dans les grandes villes. Seules celles-ci connaissent l'existence d'un nombre important de maisons closes ou d'un quartier réservé, propre à l'écriture de cette thématique. Paradoxalement, la finalisation de l'image des bordels au cœur des bas-fonds portuaires a lieu au moment où ces maisons disparaissent. Dans les années d'après-guerre, au lendemain de la loi dite Marthe Richard de 1946 abolissant la prostitution réglementée, les auteurs reviennent sur cette période. En 1947, Jean Genet dans *Querelle de Brest*, évoque les années de l'entre-deux-guerres :

241 GARNICA DE LA CRUZ Ludovic, *Nantes la Brume*, op. cit., p. 168.

242 BODINIER Jean-Louis, BRETEAU Jean, DE LA CASINIÈRE Nicolas, *Le Quai de la Fosse*, op. cit., p. 43.

243 Typologie dans CORBIN Alain, *Les Filles de noce*, op. cit., p. 91-92.

244 CORBIN Alain, *Les Filles de noce*, op. cit., p. 95.

« S'il est le moins élégant des bordels de Brest, où ne vont guère les marins de la Flotte de Guerre capable d'y apporter un peu de grâce et de fraîcheur , "La Féria" est le plus illustre. C'est l'ancre solennel, or et pourpre, où vont se soulager les coloniaux, les gars de la marine marchande et de la fluviale, les dockers. Où les matelots viendraient "baiser" ou "niquer", les dockers et les autres disent : "On s'apporte pour tirer notre chique". La nuit, "La Féria" accordait encore à l'imagination les joies profondes du crime étincelant. On soupçonnait trois ou quatre apaches de guetter dans les pissotières veillant debout, enveloppées de brume, sur le trottoir d'en face. La porte du bordel, quelquefois entrebâillée, laissait des airs de piano mécanique, des copeaux bleus, des serpentins de musique se dérouler dans les ténèbres, s'enrouler autour des poignets et du cou des ouvriers qui ne faisaient que passer. Mais le jour permettait de tirer davantage encore de cette mesure sale, aveugle, grise, ravagée de honte. A la seule vue de sa lanterne et des persiennes tirées, on la croyait pleine de luxe chaud, fait de seins, de hanches laiteuses sous des robes collantes de satin noir, gorgées de gorges, de cristaux, de glaces, de parfums, de champagne, auxquels rêve le matelot dès qu'il entre dans le quartier des bordels<sup>245</sup>. »

Le bordel de Querelle de Brest est une « ancre » destinée aux hommes de basses conditions. L'extérieur présente toutes les caractéristiques des bas-fonds. Les hommes y accèdent de nuit, dans la brume, menacés par la criminalité des apaches. Le jour révèle la saleté, la misère physique et morale. Il répond à la représentation type du matelot en bordée à la recherche de la débauche et du corps des femmes. C'est la dernière étape du marin à terre, et son rêve de plaisir l'enfoncé dans le vice des bas-fonds. L'importance grandissante donnée à la représentation des maisons closes annonce la mémoire et la nostalgie de ces lieux qui se construisent dans la littérature après l'abolition.

En parallèle à la bestialité bacchanale de la foule des gens de mer, les bouges du port sont aussi le lieu de l'abandon et du sordide. Les lumières des festivités éphémères ne cachent pas la perdition que symbolisent ces établissements. L'écriture des marins en escale laisse place à la déprime et à la misère. *Sous la lumière froide* de Mac Orlan, illustre ce second visage des bouges à marins :

« Rien n'est plus déprimant qu'un bar à matelot entre huit heures du matin et onze heures. La clientèle est composée de commerçants très indifférents à la misère, considérée comme un des beaux-arts<sup>246</sup>. »

La misère n'est que rarement associée directement aux bars à matelots. Elle apparaît avec le départ

245 GENET Jean, *Querelle de Brest*, op. cit., p. 27-28.

246 MAC ORLAN Pierre, *Sous la lumière froide*, op. cit., p. 172.

de la foule, la fin de la permission et le retour à bord. La clôture des festivités révèle la déprime des lieux et leur pauvreté. La misère est évoquée de façon indirecte. Elle est morale, constitutive de la solitude et de la précarité économique. Pour les gens de passage, c'est un trait personnel, qui ne se partage pas. Dans les ports, l'aventure dans les bas-fonds de la débauche est collective. La misère se vit individuellement. Seul, l'homme de mer est confronté à la désolation des lieux. La chambre d'hôtel ou de garnis est le lieu de son isolement :

« Il rentra dans sa glaciale chambre d'hôtel qui lui souffla au visage son air confiné où un vague parfum canaille de savonnerie de parfum se mêlait, avec des relents de latrines, à cette indéfinissable « odeur de pauvres gens » qui imprègne les taudis. Cette puanteur humaine le suffoqua comme le souffle même de la misère, cette misère où il lui faudrait vivre<sup>247</sup>. »

La misère des chambres d'hôtels portuaires est une caractéristique dominante dans les ports d'Europe. Mac Orlan la décrit pour Naples, qui représente une dimension universelle où « un lit de fer, une table de toilette en bambou, un fauteuil crasseux et des rideaux lourds de poussière donnaient à cette chambre son caractère et son prix.<sup>248</sup> » La chambre louée dans un port renvoie à la mauvaise réputation des auberges, « ces lieux de tous temps mal famés, bouges à jamais flétris.<sup>249</sup> » C'est l'espace de la solitude. La présence humaine, féminine, est éphémère et se mêle à la puanteur des corps. L'odeur n'est plus celle de la débauche et du lucre, mais celle de la pauvreté. Souvent, cette chambre donne « sur une ruelle infecte », où « le jour n'arrivait que péniblement à travers des carreaux verdâtres au milieu desquels s'élevaient des fonds de bouteilles.<sup>250</sup> » Ces chambres présentent toujours les stigmates de la misère. Elles sont « destinées aux matelots qui attendaient un embarquement avantageux sur un navire de commerce.<sup>251</sup> ». Si les bars et les bordels révèlent la débauche des matelots, la chambre, autre aboutissement du périple à terre en montre la misère.

La consommation d'alcool dans les bars n'est pas la seule pratique associée aux hommes de

247 MONFREID Henry de, *Pilleurs d'épaves*, *op. cit.*, p. 69.

248 MAC ORLAN Pierre, *Filles, Ports d'Europe et Père Barbançon* [1932], Gallimard, 1950, p. 22.

249 PERROT Michelle, *Histoire des chambres*, Seuil, 2009, p. 219.

250 SUE Eugène, *La Salamandre*, *op. cit.*, p. 263.

251 *Ibid.*, p. 263.

mer. Le titre « La Marine française est en danger !<sup>252</sup> » montre le sentiment dominant à la fin du XIXe siècle : les marins sont intoxiqués par la drogue et par l'opium. En 1910, un médecin constate « tous les jeunes officiers fument [...]. Les exceptions ne font que confirmer la règle et bientôt le plus grand nombre des officiers de la marine de l'Etat sera devenu la proie de ce vice oriental si l'on n'y met bon ordre dès à présent. J'ai vu des jeunes enseignes se cloîtrer du matin au soir pour absorber des soixante, quatre-vingts pipes.<sup>253</sup> » *L'Assiette au Beurre* illustre en 1905 la place de l'opium dans la marine française et la compare à l'alcool et au rhum<sup>254</sup>. Claude Farrère revient, en 1920, sur l'opium et son interdiction dans la marine :

« par pure discipline militaire - pour obéir comme il est de mon devoir, aux prohibitions - un peu bizarres - qui ont été prononcées envers mes camarades les officiers de marine. Vous n'ignorez pas qu'on nous interdit en effet avec rigueur la moindre fumerie d'opium, mais qu'on nous permet par contre, et qu'on nous conseille même implicitement toutes les souïeries et toutes les tabagies que nous voulons<sup>255</sup>. »

Les fumeries d'opium appartiennent indiscutablement aux lieux mal famés. A la fin du XIXe siècle, « la drogue rejoint les bas-fonds<sup>256</sup> ». Cette situation se retrouve dans les ports militaires. Ceux « où sont stationnés les corps d'armée concernés, notamment Toulon et dans une moindre mesure Brest, restent fréquemment désignés, au moins jusqu'à la fin des années vingt, comme des foyers d'opiomanie tant civils que militaires<sup>257</sup> ». En 1903, *Le Petit Journal* dénonce le « vice épouvantable de l'opium » et constate : « Cherbourg, Toulon et d'autres villes du littoral méditerranéen, Paris même, possèdent maintenant des fumeries<sup>258</sup>. » En 1910 dans *Fumée d'Opium* « Claude Farrère raconte le délire d'une jeune brestoïse sous l'emprise de l'opium, dans un appartement au quatrième étage du numéro 7 de la rue Thiers, dans un immeuble construit

252 BRAU Jean Louis, *Histoire de la drogue*, Tchou, 1968, p.31, DE TAILLAC Pierre, *Les Paradis artificiels*, Hugo Doc, 2007, p. 154,

253 DE LIEDEKERKE Arnould, *La Belle Époque de l'opium*, Éditions de la Différence, 2001, p. 184.

254 *L'Assiette au Beurre*, 14 octobre 1905.

255 FARRERE Claude, *Fumée d'opium*, op. cit., p. 268.

256 BACHMANN Christian, COPPEL Anne, *Le dragon domestique, deux siècles de relations étranges entre l'Occident et la drogue*, Albin Michel, 1989, p. 126.

257 RETAILLAUD-BAJAC Emmanuelle, *Les paradis perdus. Drogues et usagers de drogues dans la France de l'entre-deux-guerres*, Rennes, PUR, 2009, p. 101.

258 *Le Petit Journal*, 5 juillet 1903 cité par COATIVY Yves, « Brest, la Marine et l'opium », p. 33.

récemment sur les ruines d'un quartier mal famé<sup>259</sup>. » Dans les années 1909-1910, de nombreuses fumeries sont perquisitionnées et fermées notamment à Brest, Toulon et Paris<sup>260</sup>. En 1909, Lebel, commissaire divisionnaire à Nantes, avec le substitut de Brest organisent des recherches sur les fumeries d'opium tenues par les femmes galantes ; onze perquisitions sont positives<sup>261</sup>. En 1913, le procureur général de la cour d'appel de Rennes annonce que « toutes les demi-mondaines qui tenaient les fumeries ont été expulsées de la ville de Brest<sup>262</sup> ». A Nantes, si la drogue est présente dès 1919 comme en témoigne la mort par overdose de Jacques Vaché<sup>263</sup> dans un hôtel luxueux du centre ville, la présence des lieux de consommation n'est pas un sujet abordé par les quotidiens locaux. Pourtant, en 1936, la presse nantaise relate la fermeture d'un « Paradis artificiel », une fumerie au cœur de la ville :

« On découvre à Nantes toute une organisation s'adonnant aux fumeries de l'opium. [...] Une affaire délicate, appelée à un très grave retentissement, non seulement à Nantes, mais dans la région étant donné les noms qui y sont mêlés. L'enquête devrait apprendre en effet, qu'à Nantes il existe des fumeries d'opium, que ces fumeries sont fréquentées par des jeunes gens du meilleur monde et qu'elles sont tenues par des jeunes femmes dont deux sont actuellement arrêtées. L'une de ces femmes, une brune fort jolie exerçait - dit l'enquête - une véritable fascination sur les jeunes hommes dont elle avait fait son habituelle compagnie. C'est une déception amoureuse qui l'avait peu à peu conduite à la pente fatale qui devait l'amener à chercher un oubli dans les paradis artificiels<sup>264</sup>. »

Le récit évoque le luxe et la séduction qu'exerce le lieu sur sa clientèle. S'il s'agit bien de lieu de perte, sa cible, « des jeunes gens du meilleur monde » l'éloigne des matelots de passage. La consommation d'opium demeure une « pratique peu populaire<sup>265</sup> ».

Ce thème est peu repris par les quotidiens et l'évocation des fumeries reste très rare dans la presse. Le constat est identique dans les autres ports de l'Ouest. A Brest, la presse ne traite

259 COATIVY Yves, « Brest, la Marine et l'opium aux XIXe et XXe siècles », *Scènes de crimes à Brest, Cahiers de l'Iroise (Les)*, septembre 2014, p. 32.

260 BACHMANN Christian, COPPEL Anne, *Le dragon domestique, op. cit.*, p. 213.

261 YVOREL Jean-Jacques, *Les poisons de l'esprit. Drogues et drogués au XIXe siècle*, Quai Voltaire, 1992, p. 17-18.

262 COATIVY Yves, « Brest, la Marine et l'opium », *op. cit.*, p. 37.

263 Jeune homme proche d'André Breton, décédé d'une overdose d'opium à l'Hôtel du Commerce. « Suicide ou non, cette fin tragique incarnait dans le Nantes de cette époque le scandale absolu. », LEROUX Émilienne, *Histoire d'une ville et de ses habitants, Nantes de 1914 à 1939, op. cit.*, p. 200.

264 *L'Echo de la Loire*, 15 janvier 1936.

265 YVOREL Jean-Jacques, *La fumerie d'opium en France, op. cit.*, p. 16.



quasiment pas de faits divers concernant l'usage de la drogue. Associée aux festivités des marins, c'est l'ivresse et ses conséquences qui dominent la rubrique. Dans la littérature et dans les journaux la consommation de drogue reste une pratique associée à l'imaginaire des ports étrangers, principalement asiatiques et de ceux du Sud, notamment Toulon ou Marseille<sup>266</sup>. C'est là-bas que les hommes descendent dans les espaces du vice à la recherche de ce qui pourrait satisfaire leurs désirs. C'est à l'étranger qu'il y a interaction entre l'opium et les bas-fonds. La drogue provient des mauvais lieux et pousse les marins à s'y aventurer, ils reviennent marqués par cette pratique exotique.

Caractéristique majeure des bas-fonds portuaires, c'est la présence des hommes qui révèle la dimension mal famée des lieux. Les pratiques des marins s'associent à ces lieux de perdition, décrits par les romanciers. Pour la police, les maires et la presse, la fréquentation des mauvais lieux par les marins constitue le pendant indissociable de l'activité économique portuaire. Ce lien provoque leur acceptation mais détermine également leurs traits principaux. Ils obéissent à une temporalité propre, fréquentés par la foule lors d'une permission à terre ou abandonnés aux plus désolés sans activité. Conséquence de la condition sociale de leur clientèle, ils apparaissent sordides, infâmes, lieux d'une débauche misérable, d'amours basement tarifés. La spécificité de cette clientèle construit aussi la réputation de ces établissements. Réputation qui perdurera avec leur disparition.

La création littéraire des bas-fonds portuaires s'opère dans la dualité. Leur image est inaltérablement marquée par les vertus attribuées aux espaces portuaires par les observateurs, et par la bienveillance mêlée de crainte envers les gens de mer qui les animent. C'est autour d'eux que la littérature codifie les mauvais lieux des cités portuaires. Le récit de leur errance est mise en scène pour entraîner le lecteur dans le vice, la débauche et la misère. Elle révèle les bas quartiers du port dont la représentation intègre à la fois les codes des bas-fonds popularisés au XIXe siècle et ceux de la vie maritime. La littérature travestit la réalité et s'oppose à la vision réglementariste des autorités, encadrant des pratiques sans s'intéresser à l'image des lieux. Elles dénoncent les maisons « fort mal

---

266 COATIVY Yves « Brest, la Marine et l'opium », *op. cit.*, p. 37-38, et RAPIN Ami-Jacques, « La « divine drogue » : l'art de fumer l'opium et son impact en Occident au tournant des XIXe et XXe siècles », *A contrario* 2003/2 (vol. 1), p. 19.

tenues<sup>267</sup> » et se focalisent sur la gestion de ces établissements, le respect des règlements et l'inconduite des résidentes<sup>268</sup>. L'ambivalence de la figure portuaire marque durablement la représentation des mauvais lieux qui lui sont associés. Admis par nécessité, fascinants par l'origine de ceux qui les fréquentent, leur condamnation augmente avec l'éloignement du port et le départ des marins. Lieu de la bordée festive comme celui du désespoir, les bas-fonds portuaires se construisent dans la dualité, oscillant entre répulsion et fascination.

### **3) La condamnation des lieux du crime et de la pauvreté.**

Tout ce qui précède montre que la déviance dans les ports est l'objet de l'attention des contemporains. Observateurs sociaux, enquêteurs, journalistes fait-diversiers, écrivains de la vie en mer, se penchent sur ces lieux de la pauvreté et du vice, réceptacles de la misère. Leurs représentations sont rarement circonscrites aux seuls ports et rues voisines. Ils englobent des quartiers spécifiques, comme Recouvrance à Brest, Chantenay et le Marchix à Nantes, et un centre ville présenté comme menacé dans l'ensemble des cités. Cet espace suscite un ensemble de discours, qui rendent compte des sentiments des contemporains. La condamnation et la dénonciation apparaissent comme les modes d'expression qui traduisent l'angoisse que suscite ces univers. Les préoccupations urbaines, crime et misère, dominent. La dimension maritime en revanche est peu présente. L'attention se focalise sur les nuisances, que constituent pour la ville les actes délinquants. Les condamnations des bouges et des bordels sont très rares. Les textes démontrent l'acceptation des conséquences de la vie maritime, plus qu'ils ne les condamnent. Mais les conditions de vie des marins sont objet d'inquiétude, surtout de la part des observateurs qui s'intéressent à l'ensemble du littoral. Les ports deviennent pour eux la terre d'accueil de lieux de débauche où risquent de se perdre les gens de mer. Ceux-ci deviennent les victimes de mauvais lieux à combattre. Le regard se porte également sur les poches de pauvreté. Foyers pour les plus

<sup>267</sup> AM Brest, 11159 : Police de la prostitution. Réglementation, correspondance, circulaires ministérielles. 1791-1958, 23/10/1883 : Arrêté du maire.

<sup>268</sup> ERIC NICOLAS, *L'Amour vénal en Ille-et-Vilaine : 1870-1914*, mémoire de maîtrise, (dir.) Mlle SAINCLIVIER, 1991, Rennes II.

pauvres, elles sont source de compassion. Les récits insistent sur la fatalité qui frappe les habitants, sans lien avec la dimension portuaire. Ils incarnent pourtant un pan de la représentation des villes de l'Ouest et permettent la comparaison avec d'autres grandes villes. La mise en garde envers ces quartiers permet d'y conduire le lecteur. En alternant proximité et éloignement, le récit de ces maux urbains offre le frisson de l'angoisse. Le vice et le crime sont les thèmes dominants de cette entreprise de condamnation. La compassion envers les plus misérables oscille entre inquiétude et volonté de charité.

**a) « une blessure morale », lieux du crime et du vice.**

« D'instinct, l'on voudrait se saisir d'un bandeau pour l'appliquer sur les yeux de l'enfant et lui dérober la vue, soit d'une affiche, soit d'un étalage, soit encore d'une scène dont nous savons pertinemment qu'ils lui feront une cruelle blessure morale<sup>269</sup>. »

*L'Echo de la Loire* dénonce en 1924 les rues de Nantes et le danger qu'elles représentent pour la moralité publique. La « blessure morale » provient de l'étalage du vice. Associés au crime, ce sont les deux caractéristiques des bas-fonds qui suscitent le plus la réprobation. Ceux-ci sont alors utilisés au sein d'une rhétorique sécuritaire destinée à dénoncer l'existence de lieux mal famés, menace pour la ville et ses habitants, l'inaction des forces de l'ordre. La délinquance n'est pas attribuée à des espaces spécifiques. L'angoisse, que la description de ces cloaques du vice et de la criminalité doit provoquer chez le lecteur, est liée au sentiment d'invasion qu'ils génèrent. Plus que des lieux précis, les faits divers décrivent une ville envahie par le crime. En 1884, c'est une rue centrale de Nantes qui « dans un certain monde [...] du moins pendant la nuit appartient » à ceux « qui ont le droit d'y faire à leur aise tout le vacarme qui leur plaît.<sup>270</sup> » Le danger s'accroît avec le développement du discours sur l'insécurité à la fin du XIXe siècle. En 1919, les rues de la ville sont envahies par le crime qui en chasse les honnêtes gens :

« Décidément il sera impossible de sortir la nuit à Nantes sans être armé d'un revolver ; le petit nombre de policiers ne peut assurer la libre circulation des honnêtes

<sup>269</sup> *L'Echo de la Loire*, 24 janvier 1924, p. 3.

<sup>270</sup> *Le Phare de la Loire*, 23 janvier 1884.

gens dans la ville, et nous demandons que l'autorité prenne des mesures pour assurer la sécurité des personnes qui, pour un motif quelconque, sont obligées de sortir la nuit<sup>271</sup>. »

Suite à « quatre agressions à main armée suivies de vols<sup>272</sup> », le quotidien décrit la ville, la nuit, comme impraticable pour tous ceux qui ne sont pas armés. La nuit devient le temps du crime que la police ne peut enrayer. Les articles dénoncent une délinquance qui doit être à son apogée. *L'Echo de la Loire* décrit Nantes la nuit comme un véritable coupe-gorge :

« Depuis déjà pas mal de temps, l'audace de Messieurs les Apaches n'a plus de bornes. Il ne se passe pas de jours que nous n'ayons à enregistrer leurs exploits. Le soir tombé, ce sont eux qui tiennent le haut du pavé, ce sont eux qui sont les maîtres de la rue. Ils deviennent d'une telle insolence que « L'Echo de la Loire », pour suivre l'actualité, a dû consacrer une rubrique spéciale, sous ce titre bref et suggestif « Nantes la Nuit ». Nantes, la nuit se transforme en un véritable coupe-gorge, en une sorte de forêt de Bondy peuplée d'« aminches », à l'affût des passants attardés<sup>273</sup>. »

L'invasion des apaches se produit la nuit, le temps de l'angoisse et du crime<sup>274</sup>. Elle révèle l'inefficacité des autorités et transforme la ville en lieu infesté de brigands et d'assassins. Les quotidiens déterminent les bas-fonds en fonction du danger, sans délimiter de zones précises. La nuit et la délinquance suffisent ainsi pour qualifier un espace de criminalité. Les lieux spécifiques de la débauche côtoient ces bas-fonds éphémères. Ce sont les cloaques urbains qui soulèvent la réprobation majeure. Ils disent la perversion de l'ordre et le succès de l'immoralité. La peur qu'ils suscitent est à même de faire vendre. Les espaces traditionnels de la débauche, ceux des maisons closes et des cabarets, sont connus et admis, ils ne remettent pas en cause la tranquillité de la ville. C'est leur extension qui révèle l'existence de la notion. En 1907, *Cherbourg Eclair* dénonce l'immoralité dans les trains partant de la gare locale :

« En raison des nombreuses plaintes dirigées contre les personnes voyageant en état d'ivresse. Considérant qu'il est constant que des voyageurs, militaires ou marins le plus souvent, ne conservent pas dans les trains la tenue que les autres voyageurs sont en droit d'attendre d'eux, que les conversations et chansons obscènes, les tenues débraillées et autres actes malpropres sont une cause de gêne pour les familles et les

271 *L'Express de l'Ouest*, 12 août 1919, p. 2.

272 *Ibid.*

273 *L'Echo de la Loire*, 9 octobre 1919, p. 3.

274 DELATTRE Simone, *Les Douze heures noires*, *op. cit.*, p. 655.

personnes qui ont droit au repos et à la tranquillité au cours de voyages souvent fatigants [...]»<sup>275</sup> »

Obscénités et malpropretés sont des préoccupations au cœur du faits divers. Ils permettent de dénoncer les « wagon à désinfecter » où voyagent militaires et marins. Le sentiment d'envahissement conduit la presse à élaborer une rhétorique de l'insécurité et des moyens d'y remédier. Bien plus que l'existence de mauvais lieux permanents de la ville, ils démontrent l'incapacité des autorités à juguler la délinquance et signalent un « malaise de la sécurité publique<sup>276</sup> ».

L'attitude des marins est également dénoncée pour avoir des conséquences néfastes sur l'ensemble de la ville. Leur présence provoque « la licence dont jouissent les filles éhontées qui infestent<sup>277</sup> » les rues de Brest. *Le Courrier du Finistère* se veut le relais des inquiétudes de la population et évoque les mesures prises par les autorités :

« Mais, soit que les agents soient trop peu nombreux, soit qu'ils aient l'ordre de modérer leur zèle, - faute de place peut-être pour loger toutes les délinquantes, - le nettoyage de nos rues et squares est loin d'être complet. Que ne donne-t-on des fouets aux agents chargés de ce soin ? Ça coûterait peu ; et les indésirables aux robes courtes et aux bas en toile d'araignée auraient tôt fait de déguerpir.

D'ailleurs l'arrêté [des autorités militaires] est incomplet. Il traque le sexe faible ; il ne s'occupe pas du sexe fort. Pourquoi ? N'y aurait-il pas moins de polissonnes à courir les rues s'il y avait moins de polissons ? Un polisson, fût-il chamarré d'or, est-il plus respectable qu'une polissonne ?

Nous ne le pensons pas ; ni le préfet maritime de Toulon non plus. Non content de s'en prendre aux uniformes de fantaisie, il ajoute dans un ordre qu'il vient de lancer :

« Le vice-amiral, commandant en chef, préfet maritime, commandant d'armes, a constaté un laisser-aller général dans la tenue en ville des officiers de terre et de mer. Certains jeunes officiers - (n'y a-t-il que des jeunes ?) - inconscients de leur dignité, se promènent et s'affichent en plein jour dans les rues, dans divers lieux publics, avec des femmes galantes, donnant ainsi à leurs subordonnés le plus fâcheux spectacle et leur fournissant un prétexte pour s'abstenir du salut militaire que ceux-ci leur doivent. »

Il importe au plus haut point que ce relâchement général de la tenue, conséquence d'une tolérance regrettable qui n'a même plus l'excuse de l'état de guerre, cesse le plus tôt possible. [...]

Ce que nous disons à l'adresse des militaires s'applique d'ailleurs tout autant aux civils. Aux hommes et aux femmes tarés de se cacher. La rue aux honnêtes gens<sup>278</sup> ! »

275 *Cherbourg Eclair*, 6 février 1907.

276 KALIFA Dominique, *L'Encre et le Sang. Récits de crimes et société à la Belle Époque*, Fayard, 1995.

277 *Le Courrier du Finistère*, 23 août 1919.

278 *Ibid.*

L'article s'inquiète de la présence des filles indésirables dans les espaces publics de la ville. Les mauvais lieux existent pour la presse, seulement par leurs conséquences sur la ville et les honnêtes gens. Le texte confirme le mépris des journalistes envers les prostituées, représentées comme des « indésirables en robes courtes ». Elles sont la cible de la dénonciation, une constante dans les faits divers. Le texte, ce qui est plus rare, accuse directement les marins et les officiers de marine. Leur comportement débauché donne un mauvais exemple aux habitants et à leurs subordonnés. En cautionnant la présence des filles à leurs côtés, ils favorisent l'envahissement des rues. En 1919, la ville connaît une recrudescence de la prostitution liée à la présence des soldats américains. Marins et militaires sont considérés comme responsables.

Pour la presse parisienne, les matelots sont perçus comme la cause première de l'insécurité. Ils gangrènent les lieux qu'ils fréquentent. Ce constat n'est pas celui des titres locaux, ni des polices municipales. En 1907, dans le cadre de son article « Marsouins Apaches » terrorisant le port de Cherbourg, *Le Matin* dénonce l'état des rues causé par le danger qu'ils représentent :

« Les habitants, commerçants, fonctionnaires civils, très irrités déclarent : Les troupes coloniales sont le refuge des apaches parisiens. Quand on les envoie aux colonies, ces jeunes bandits pratiquent librement le pillage, le viol, le chapardage, et ils calment à coups de fusils les indigènes qui ne sont pas contents. Comme on ne les envoie plus guère aux colonies, c'est nous, les « pékins » qu'ils soumettent au même traitement. Nous n'osons plus sortir le soir sans être armés. Cet hiver, le théâtre a subi une crise, parce qu'on redoutait les attaques à la sortie. Les conseillers municipaux font une sorte d'héroïsme civique quand ils assistent à une séance de nuit. [...] En attendant, les patrouilles de marsouins sillonnent Cherbourg jour et nuit, baïonnette au canon, soit pour arrêter les apaches, soit pour les délivrer des postes de police et percer la bedaine aux « crochus<sup>279</sup> »<sup>280</sup>. »

En 1924, *L'Echo de la Loire* déplore le « bilan terrifiant<sup>281</sup> » des crimes impunis à Nantes depuis 1916, dans une région où « les assassins opèrent comme en Forêt de Bondy » :

« Que de fois dans ce journal n'avons-nous pas mis sous les yeux de nos lecteurs la longue et terrifiante liste des crimes ayant entraîné la mort d'hommes qui, en ces

279 D'après le maire de Cherbourg, cité dans l'article, les « crochus » sont les bourgeois normands.

280 *Le Matin*, 21 avril 1907.

281 *L'Echo de la Loire*, 25 mars 1924.

dernières années, sont demeurés impunis à Nantes<sup>282</sup> !»  
 « [...] Mais tant que le sang des pauvres assassinés continuera vainement à crier vengeance à la terre et n'obtiendra pas satisfaction, nous ne cesserons de réclamer justice. C'est un devoir impérieux auquel nous ne faillirons pas<sup>283</sup>. »

L'article constate la création « d'un sentiment de malaise et d'inquiétude » dans l'opinion publique et en appelle à la réaction des pouvoirs publics. Le quotidien profite de l'élaboration de son bilan pour confirmer l'image criminelle des flots :

« Et ce bilan n'est certainement pas complet. La Loire et ses affluents nantais sont devenus, en effet, en ces dernières années, de précieux auxiliaires pour les bandits désireux de se débarrasser de leurs victimes proprement et sans risques. Et ils doivent être rudement nombreux les pauvres gens qui ont été attaqués et jetés à l'eau, et que la police, faute de preuve, a fait passer au compte des accidents et des suicides. O flots, que vous savez de lugubres histoires ! »

L'argumentaire sécuritaire n'est pas directement associé à l'image des bas-fonds. Il est la conséquence de l'accumulation d'articles sur la délinquance et repose sur le sentiment d'invasion du centre, réservé aux honnêtes gens, par le crime. A l'inverse, les faits divers saluant le rôle de la police évoquent « ce monde un peu louche<sup>284</sup> », celui des « milieux interlopes<sup>285</sup> » composé de « maisons suspectes<sup>286</sup> ». Ils se réjouissent de l'arrestation de « tous ceux qui se livrent à des actes délictueux, du modeste voleur au caïd chevronné, trafiquants de femmes et autres éléments tarés qui hantent les milieux spéciaux<sup>287</sup> » de la ville. En 1936, *L'Echo de la Loire* se félicite de l'activité des services de police locaux et des interpellations menées dans « 14 maisons plus ou moins mal famées des petites rues de la Fosse. » :

« Les services de la Police Nantaise poursuivant l'épuration systématique de la ville ont effectué hier matin à la nuit, une large rafle dans les milieux spéciaux de Nantes et notamment dans les coins louches du quartier des quais<sup>288</sup>. »

---

282 *Ibid.*

283 *Ibid.*

284 *L'Echo de la Loire*, 17 septembre 1936.

285 *Le Populaire*, 10 novembre 1936.

286 *L'Echo de la Loire*, 17 septembre 1936.

287 *Le Populaire*, 10 novembre 1936.

288 *L'Echo de la Loire*, 20 septembre 1936.

L'identification géographique des bas-fonds permet surtout à la police de les combattre. Identifiés, ils sont les foyers de la délinquance que les forces de l'ordre peuvent endiguer. C'est lorsqu'elle est perçue hors de contrôle, au-delà des quartiers mal famés, que la criminalité est inquiétante. La logique est identique pour la débauche et la prostitution. Les faits divers dénoncent les lieux qui l'accueillent lorsque les conséquences de l'activité nuisent à l'ordre de la ville. En 1900, suite à une rixe, *Le Courrier du Finistère* dénonce les « mauvais lieux » du vice :

« Quelques heures plus tard, une scène d'un autre genre et aussi triste se passait dans un de ces innombrables cabarets borgnes qui, sous le couvert des « chambres garnis à louer », ne sont que des repaires ouverts à toutes les débauches. Sur la porte, un homme, un ouvrier de Recouvrance encore, faisait une scène d'indignation légitime à sa sœur, une jeune fille de 18 ans qui, obéissant aux conseils pervers d'une camarade perdue, était venue s'échouer dans ce mauvais lieu où elle se croyait à l'abri des recherches indiscretes, au grand désespoir de sa mère, veuve, et sa famille très honorable.

On se demanderait pourquoi la municipalité accorde une si large tolérance à ces asiles de corruption, ouverts à toutes les tentations et à toutes les faiblesses, si ces maisons n'étaient une nécessité logique dans une ville où l'on tolère aux vitrines et dans certaines innommables baraques de la place de la Liberté, les plus manifestes excitations à la débauche<sup>289</sup>. »

L'article reconnaît la nécessité des maisons de tolérance à Brest, mais dénonce leurs conséquences sur la population. La présence des ces repaires de débauche entraîne des scandales. Ce n'est pas l'existence de ces lieux qui est l'objet de l'opprobre de la presse, mais l'influence qu'ils peuvent exercer. Les bas-fonds sont le terreau d'une immoralité contagieuse :

« Qu'on ajoute à cela l'influence délétère d'une littérature pourrie, d'exemples et d'entraînement auxquels on n'impose même pas la nécessité de se cacher, et l'on ne s'étonnera plus que des mères de famille ou des frères aux mains durcis par un travail honnête, aient si souvent à pleurer des larmes d'humiliation et de rage devant la déchéance et le déshonneur d'une sœur ou d'une fille, corrompue avant même d'avoir bien su ce que c'est que la vie<sup>290</sup>. »

Leur présence, associée à une « littérature pourrie », corrompt les jeunes filles. La crainte d'une perversion morale, qui trouve ses bases dans les cabarets et les mauvais lieux, entraîne leur

---

289 *Le Courrier du Finistère*, 14 juillet 1900.

290 *Ibid.*



condamnation. Ce sentiment est partagé par les riverains. En 1899, *Le Phare de la Loire* publie une missive dénonçant l'envahissement du centre ville :

« Monsieur le rédacteur ;

Nous vous prions de vouloir bien insérer dans votre estimable journal la lettre suivante : Nous sommes stupéfaits de voir que dans une ville comme Nantes la police des mœurs ne soit pas exercée d'une façon plus rigoureuse : on laisse librement circuler le soir dans certains quartiers de la ville des filles ou femmes qui accostent hardiment les honnêtes gens en tenant des propos abominables et honteux ; c'est à un tel point que l'on n'ose plus passer dans certaines rues, les quais allant de la Bourse à la Gare d'Orléans par exemple, le pont de la Poissonnerie, la place Bretagne.

Il serait temps que cela finisse ; il serait utile croyons-nous, de faire dresser des contraventions à ces personnes afin que ces faits ne se renouvellent pas.

Nous espérons que des mesures sévères seront prises à cet égard.

Recevez monsieur le Rédacteur, nos sincères salutations.

Un groupe d'amis<sup>291</sup>. »

La lettre dénonce les filles honteuses qui menacent le centre ville et nuisent à la circulation des honnêtes gens. Elle démontre la crainte de l'invasion. Ce sentiment justifie la dénonciation de la passivité des forces de police, relayée par la presse. La lutte contre la prostitution n'est pas un thème présent dans les quotidiens locaux. Tout au plus sont-ils le relais de la venue en conférence de délégués de la Société des Nations,<sup>292</sup> pour déterminer les raisons de son existence et les combattre. Seuls les riverains se font l'écho des nuisances que la débauche peut provoquer. Le plus souvent, ils s'adressent directement aux autorités. Leurs lettres révèlent la représentation qu'ils se font des villes portuaires et des pratiques qu'elles accueillent. Elles montrent aussi la réaction des autorités face à eux. En 1839, à Cherbourg, les habitants d'une ruelle du centre ville, le Dos, proche du bassin du Commerce cœur de la ville portuaire, écrivent au maire de la ville. Ils ne peuvent « résister davantage au bruit qui règne sans cesse dans le passage du Dos [...]»<sup>293</sup> causé par la réunion de filles publiques :

« [...] chaque jour, ce sont de nouvelles scènes de plus en plus scandaleuses. »

« Ces femmes sans pudeur arrêtent à chaque instant avec une étonnante audace les jeunes gens qui ont le malheur de passer devant leur demeure et si elles ne sont pas

291 *Le Phare de la Loire*, 17 février 1899.

292 Par exemple, *Le Populaire* 20 décembre 1924.

293 AM CHERBOURG 1 I 38 Maisons de tolérance, femmes publiques An IX-1866, 1869-1879. 9 novembre 1839. Lettres des habitants du passage le Dos, au maire de la ville.

écoutées, elles vomissent contre eux les plus sales grossièretés. [...] Chose étonnante, tout se fait soit de jour, soit de nuit, sans que personne y vienne au nom de l'ordre public venger la tranquillité troublée et cependant on se demande à quoi sert la police si elle ne paraît dans ces moments.

Chaque jour des soldats, des marins accourent nombreux dans ces hideux repaires de la débauche et de la dépravation [...] <sup>294</sup> »

La lettre dénonce les effets de la présence des femmes, le bruit et les grossièretés. Les riverains déplorent l'inactivité des autorités face à ce « repaire de débauche ». Dans la rue du Faubourg, ils constatent une « nichée de filles publiques, dont l'effronterie dépasse toute expression, cause d'un scandale permanent dans le quartier et fait de cette rue, naguère si passagère, une sorte de cloaque où les honnêtes gens n'osent même plus passer. <sup>295</sup> » Cette situation est provoquée par un « rassemblement de militaires et marins qui encombrant tellement la rue que la circulation devient impossible » et se disputent dans ces « bouges infects ». Ces lettres reposent sur l'association entre les « maisons infâmes <sup>296</sup> » et ceux qui les fréquentent. En 1869, le commissaire de police de l'arrondissement Sud confirme les propos des habitants :

« [...] les maisons publiques du sieur Voydet sont des réceptacles et rendez-vous d'habités fort mal famés. Le sieur Voydet est devenu sourd et idiot et abruti par les excès d'ivrognerie à laquelle il se livre depuis longtemps : sa femme ne vaut pas moins et ces deux êtres à eux seuls par les disputes et les batailles qu'entre eux ils renouvellent chaque jour jettent souvent l'alarme dans le voisinage <sup>297</sup>. »

L'administration, comme les riverains, préconisent l'expulsion de ces individus. La majorité des lettres ne proposent pas de résoudre les problèmes mais de mettre un terme aux nuisances qu'ils produisent. Les habitants de la place de la Divette, à Cherbourg suggèrent le regroupement des prostituées : « Quand donc, à exemples des grandes villes, Cherbourg forcera-t-il toutes ces viles créatures d'habiter le même quartier [...] <sup>298</sup> ». Les plaintes se doublent souvent d'une dénonciation des forces de police. Pour les riverains du quartier des Mielles, le lieu des « maisons de prostitution,

<sup>294</sup> *Ibid.*

<sup>295</sup> AM CHERBOURG 1 I 38 Maisons de tolérance, femmes publiques An IX-1866, 1869-1879. 1er juillet 1877. Pétition des habitants de la rue du Faubourg.

<sup>296</sup> AM CHERBOURG 1 I 38 Maisons de tolérance, femmes publiques An IX-1866, 1869-1879. Lettre du 14 septembre 1869 du commissaire de police Arrondissement Sud au maire. Au sujet d'une pétition des habitants de la rue du Vieux-Pont, voisins des maisons 90 et 55 du sieur Voydet.

<sup>297</sup> *Ibid.*

<sup>298</sup> AM CHERBOURG 1 I 38 Maisons de tolérance, femmes publiques An IX-1866, 1869-1879. Lettre anonyme du 19 juin 1879 au maire de la ville.

est absolument privé depuis longtemps de toute surveillance, [...] pas seulement efficace, mais même réelle, de police.<sup>299</sup> » Ils réclament l'installation d'un poste de police.

Les autorités sont conscientes de la dualité de cette démarche : déplacer les cloaques et fustiger l'inaction de la police. La majorité des missives donne lieu à une réaction des commissaires qui minimisent le problème. Dans le cas du passage du Dos, le commissaire de police constate qu'il n'est « guère possible » d'expulser les prostituées : « journallement on recevrait des demandes semblables de la part de toutes les personnes auprès desquelles ces filles iraient habiter.<sup>300</sup> ». Il précise également que la majorité des habitants du quartier « se félicitent de la tranquillité dont ils jouissent. » Quant à la plainte des habitants de la place de la Divette, « elle n'est pas fondée et le lieu fait l'objet d'une surveillance jusqu'à onze heures du soir<sup>301</sup> » rétorque le commissaire. Les municipalités reconnaissent l'existence de lieux mal famés, de la prostitution, de l'alcool et de la bordée des marins, mais n'y voient qu'un mal indispensable. Ces établissements sont nécessaires aux gens de passage et aux commerçants. On ne se préoccupe donc guère des plaintes des habitants. Ceux-ci anticipent d'ailleurs la passivité des autorités. Lettres et pétitions rivalisent d'arguments pour démontrer les conséquences néfastes de cette présence. Elles dénoncent « [...] des bruits et des risques qui empêchent le repos des habitants et mettent leurs personnes et leurs propriétés en danger<sup>302</sup> » :

« [...] en effet, il n'y a pas de nuit où il ne se fasse un carnage et un tapage abominable dans cette maison, c'est des coups, c'est des injures proférées en pleine rue qui empêchent de dormir [...] [les habitants signataires] [...] qui pour la plupart sont des ouvriers et qui s'ils ne peuvent la nuit se délasser ne peuvent conséquemment se livrer à leurs travaux<sup>303</sup>. »

299 AM AM CHERBOURG 1 I 45 Correspondance du commissaire de police, états des extraits de jugements. Crimes et délits. AN X – 1863. 3 mars 1849. Lettre au conseil municipal.

300 AM CHERBOURG 1 I 38 Maisons de tolérance, femmes publiques An IX-1866, 1869-1879. 9 novembre 1839, Lettres des habitants du passage le Dos, au maire de la ville. En pièce jointe, l'avis du commissaire de police.

301 AM CHERBOURG 1 I 38 Maisons de tolérance, femmes publiques An IX-1866, 1869-1879. Lettre anonyme du 19 juin 1879. En pièce jointe, lettre du commissaire au maire.

302 AM CHERBOURG 1 I 38 Maisons de tolérance, femmes publiques An IX-1866, 1869-1879. Pétition au maire, 8 juin 1878.

303 AM CHERBOURG 1 I 38 Maisons de tolérance, femmes publiques An IX-1866, 1869-1879. 9 novembre 1849. Lettre des habitants au maire, transmise au commissaire de police.

La lettre repose sur l'image du travailleur honnête dont le repos est troublé par des maisons infâmes. Les pétitions tendent à démontrer l'influence de ces endroits sur la cité, les ouvriers et les enfants. Un anonyme dénonce les agissements d'une veuve se livrant au libertinage<sup>304</sup>. Il veut « débarrasser la ville de ce fléau » et explique sa motivation : « c'est l'intérêt que je porte à la jeunesse qui m'a mis la main à la plume. » L'auteur masque un intérêt personnel, une possible rancœur, en se prévalant du rôle de défenseur de la moralité publique et des enfants : « plusieurs pères et familles ont déjà à se plaindre qu'elle a raccroché leurs enfants. » Les riverains associent filles publiques et insécurité générale de la ville pour justifier leur éloignement. Ils déclarent « que leur vie est journellement en danger, tant de jour que de nuit par les mauvaises sociétés en tout genre qu'attire » la prostitution. L'utilisation d'une rhétorique du danger, du crime, renforce leur argumentaire. Accentuer la description des bas-fonds permet de justifier leur condamnation. Les habitants dénoncent également la mauvaise gestion des autorités militaires, toujours dans le but de sensibiliser le conseil municipal à leur cause :

« Serait-ce comme on nous l'a dit que la ville hésiterait à faire les frais d'entretien du poste consenti par l'autorité militaire ?

Nous ne pouvons croire que pour la dépense de quelques chandelles on puisse consentir à laisser à la discrétion des voleurs et des mauvais sujets, un quartier important, populeux, qui contribue [...] aux charges de la ville entière<sup>305</sup>. »

Les arguments du voisinage des bas-fonds n'influencent pas les autorités C'est ce qu'atteste le commissaire central de la ville :

« En somme, la situation agitée et tapageuse, à certains jours du mois, principalement les dimanches, lundis et jours de paie des marins et des ouvriers du port est une conséquence forcée de la situation des 4 maisons de prostitution ci-dessus énumérées et qui se trouvent agglomérées là sur un espace de 200 m carrés environ. Le va-et-vient des marins, militaires et civils, est continuel pendant la plus grande partie des nuits à ces époques et il arrive fréquemment que les militaires, marins ou civils avinés, trouvent la porte fermée, y frappent à grands coups de pieds ou de pierres [...] ; et comme chacune des filles logées dans ce bouge a son souteneur ou son protecteur, il arrive quelque fois que ceux-ci se présentent à la porte et de là quelque fois des rixes et des scandales, sans pour cela que la situation soit plus fâcheuse ou plus alarmante que

304 AM CHERBOURG. 1 I 38 Maisons de tolérance, femmes publiques An IX-1866, 1869-1879. 1832, 29 août : Note du commissaire de police. Informé par une lettre anonyme, existe chez la veuve Leclerc, rue Quai du Bassin.

305 AM CHERBOURG 1 I 45 Correspondance du commissaire de police, états des extraits de jugements. Crimes et délits. AN X – 1863. 3 mars 1849, Lettre au conseil municipal.

dans d'autres localités maritimes, car je n'ai pas encore eu de coups graves à constater<sup>306</sup>. »

La surveillance est nécessaire, mais les mauvais lieux sont inhérents au statut des villes portuaires. Seule la réhabilitation des quartiers ou l'interdiction nationale des maisons sont à même de faire disparaître ces établissements. Leur fréquentation par les marins, et le risque que ces derniers encourent n'est pas un sujet qui intéresse les acteurs locaux. Mais cet aspect se retrouve dans les écrits des observateurs de la vie maritime, dont l'audience est supérieure à celle de la presse locale. Ils fustigent les lieux de perdition qui attendent les marins à terre et leurs conséquences sur les hommes. En 1897, Charles Le Goffic vante les qualités morales du marin et la naïveté dont il peut faire preuve : « Il n'y a généralement pas plus honnête que le marin. Le malheur est que cette honnêteté se double chez beaucoup d'un manque de sens pratique, ou, pour mieux dire d'une candeur surprenante.<sup>307</sup> » Il reconnaît son appétence pour « les plaisirs dont il a été si longtemps sevré et qui s'offrent à lui dès qu'il a pris terre » et confirme la représentation dominante des gens de mer au XIXe siècle. Pour eux, les cabarets, les bouges du port sont des lieux de perdition. Auguste Dupouy s'inquiète de la fréquentation des buvettes qui empoisonnent trop les marins, trop naïfs pour pouvoir refuser l'alcool à terre. La vie en mer devient un idéal de sobriété, gâchée par le retour à terre :

« «Et puis me disait un autre, là-bas il n'y a pas d'alcool ! » Touchant aveu ! Évidemment, ce matelot compte pour rien le boujaron<sup>308</sup> matinal. Mais ce qui lui semble inestimable, c'est d'être arraché, le temps de chaque « marée » à la tentation déprimante des ports, de n'avoir pas à rouler de buvette en buvette, de n'avoir pas à laisser sur chaque comptoir un peu de sa monnaie et de son énergie. Ces grands enfants, incapables quand ils sont à terre de tourner le dos à l'enseigne de l'empoisonneur, sont trop heureux dans leur bateaux : sobriété et confort ! Et quelle tranquillité<sup>309</sup> ! »

L'auteur présente une vision idéalisée de la vie en mer, sobre et confortable, loin de ses dangers et difficultés. Il dénonce les ports comme des lieux déprimants, où les marins perdent énergie,

306 AM CHERBOURG 1 I 38 Maisons de tolérance, femmes publiques An IX-1866, 1869-1879. 12 février 1878, Pétition d'habitants rue du Vieux-Pont. En pièce jointe : note du commissaire central.

307 LE GOFFIC Charles, *Gens de Mer. Sur la Côte*, Armand Colin, 1897, p. 9.

308 Mesure en fer-blanc contenant un seizième de litre pour la distribution des boissons aux marins.

309 DUPOUY Auguste, *Pêcheurs Bretons*, Le Guilvinec, Éditions Le Signor et Puget, 1920, p. 97.

conscience et salaire. Les enseignes des quais sont celles d'empoisonneurs. Pour Auguste Dupouy, « les dangers, ce sont les séjours à terre, dans les ports [...] »<sup>310</sup>. Les équipages peuvent y rester « six ou huit jours à dépenser joyeusement l'argent gagné, buvant, chantant, festoyant [...] organisant le soir des retraites aux lanternes dans les rues du port »<sup>311</sup>. L'auteur reprend les descriptions devenues classiques des bas-fonds portuaires. Il ne les présente pas comme les lieux de l'exutoire des gens de mer, mais comme des pièges qui les pervertissent. Leur débauche est organisée par les hôtes et les tenanciers. Les matelots, courageux et candides, favorisent eux-mêmes leur perte. Ces observateurs contrebalancent autant qu'ils complètent la représentation littéraire des marins au port. Leur intempérance demeure, mais elle est causée par leurs esprits enfantins et la vénalité de ceux qui les poussent dans les bas-fonds. D'hommes en bordée prouvant leur virilité dans l'alcool et au contact des femmes, ils deviennent des victimes. La coexistence de ces deux représentations est liée aux inquiétudes réelles envers les conséquences de leur mode de vie. Leur rôle économique est ainsi menacé par la précarité de leurs conditions et par leur alcoolisme. Ces inquiétudes entraînent les observateurs de la vie maritime à dénoncer les ports comme lieu de perte et à proposer des solutions pour remédier à la déchéance des marins. Pendant la crise sardinière bretonne, Charles Géniaux insiste sur la nécessité de renouveler « l'existence sociale du sardinier »<sup>312</sup> pour abolir l'ivrognerie. L'auteur dénonce les « maisons du bateau », auberges des ports où les marins se retrouvent. Les établissements du port sont la cause de la perte physique et morale d'une population courageuse :

« Le système de la « maison du bateau » qui ouvre un crédit prolongé aux équipages l'incite [le marin] aux dépenses. Il maintient les matelots dans la servitude vis-à-vis des commerçants qui consentent à leur vendre sans être payés immédiatement. La population ignore ainsi la prévoyance. Quant à l'alcoolisme, rien ne le vaincra tant que prospéreront ces « maisons du bateau » qui fournissent à crédit de l'ivresse à ce peuple patient et doux »<sup>313</sup>.

En 1897, Charles Le Goffic se prononce pour l'amélioration des conditions d'accueil à terre.

---

<sup>310</sup> *Ibid.*, p. 111.

<sup>311</sup> *Ibid.*, p. 111-112.

<sup>312</sup> GENIAUX Charles, *La Bretagne vivante*, Honoré Champion Éditeur, 1912, p. 161.

<sup>313</sup> *Ibid.*, p. 169.

Il se félicite de la création de maison du marin<sup>314</sup>, en prenant l'exemple de Dunkerque<sup>315</sup>. Il s'inquiète également de la propagande religieuse et morale qui s'exerce dans ces lieux, notamment sous l'impulsion des anglicans :

« Par ailleurs, on pourrait peut-être se souvenir qu'il reste quelques catholiques parmi nos marins et que les maisons qu'on leur destine auraient plus besoin d'un aumônier que d'un pasteur. [...] Il ne s'agit pas de convertir, ni même d'édifier ces pauvres gens de toutes joies profanes, mais de les assurer contre l'exploitation dont ils font l'objet. C'est à ce prix seulement qu'on verrait disparaître de nos ports « hôtesse » et « marchand d'hommes », et, si le pittoresque y perd, la santé et la bourse de nos marins y gagneront assez pour nous consoler de ce léger désagrément<sup>316</sup>. »

L'auteur insiste sur le rôle des hôtesse et des marchand d'hommes dans la dépravation des marins. Il reconnaît la dimension pittoresque de la bordée, devenue motif littéraire, mais insiste sur le danger qu'elle représente. Le romancier met en avant les vertus morales des maisons, de l'encadrement qu'elles peuvent offrir, à même d'arracher les marins aux bas-fonds portuaires. Auguste Dupouy se félicite également de la présence d'Abris du marins, susceptibles d'accueillir les marins pêcheurs qui font relâche :

« Quand la tempête se déclare au large, il faut bien relâcher où l'on peut. Tant mieux si l'on trouve quelque mareyeur en ce port de refuge ! Tant mieux encore s'il s'y trouve un Abri du marin où l'on puisse réaimer son compas, écrire une lettre, se munir d'onguent, emprunter un outil, faire, sans bourse délier, et même en buvant de la tisane, une partie de cartes ou de dominos ! Mais beaucoup de ports, en particulier ceux de l'est, n'ont pas d'Abri du marin, et tous ont des cabarets. Que faire à terre, loin de chez soi, quand il pleut et qu'il vente, sinon entrer dans ces accueillantes maisons<sup>317</sup> ? »

Conscient des débats sur la perte morale des marins, Auguste Dupouy reconnaît mais relativise la portée des cafés et des auberges. Pour autant, il dénonce l'influence qu'ils peuvent avoir et vante les établissements qui se substituent aux bouges du port.

La tolérance à l'égard de l'inconduite des marins l'emporte très largement sur leur condamnation. Les lieux mal famés du port ne sont pas une préoccupation pour une presse qui admet la particularité des gens de mer. Leur image et ses conséquences restent l'apanage de la littérature. Ces prises en compte de l'alcoolisme et de l'endettement des marins ne sont que

314 Les maisons du marin sont des lieux qui proposent hébergement, repas et embarquement aux gens de mer dans les ports. Elles visent notamment à combattre l'alcoolisme. Elle apparaissent à la fin du XIXe siècle. Celle de Nantes ouvre en 1897.

315 LE GOFFIC Charles, *Gens de Mer. Sur la Côte*, op. cit., p. 19.

316 *Ibid.*, p. 21.

317 DUPOUY Auguste, *Pêcheurs Bretons*, op. cit., p. 153-154.

partielles. Dans la majorité des références aux bas quartiers du port, la fascination, l'acceptation et l'exotisme l'emportent. Le caractère mal famé ne constitue en rien une priorité. Les observateurs du monde naval sont ceux qui dénoncent avec le plus d'acuité les mauvais lieux portuaires, mais en tant que danger pour les hommes qui les fréquentent.

**b) « Il faut entrer, il faut voir. », les lieux de la pauvreté dénoncés.**

La misère urbaine, composante de l'imaginaire des bas-fonds est régulièrement dénoncée par les observateurs sociaux. Médecins, administrateurs et journalistes tendent à combattre la pauvreté et les lieux qui l'incarnent. La description n'est plus le but premier, l'objectif est de dénoncer ces espaces du dénuement.

« Il faut être descendu dans ces allées où l'air est humide et froid comme dans une cave ; il faut avoir senti son pied glisser sur le sol malpropre et avoir craint de tomber dans cette fange, pour se faire une idée du sentiment pénible qu'on éprouve en entrant chez ces misérables ouvriers. [...]

De chaque côté de l'allée, qui est en pente, et par conséquent au-dessous du sol, il y a une chambre sombre, grande, glacée, dont les murs suintent une eau sale ; recevant l'air par une espèce de fenêtre demi-circulaire, qui a deux pieds dans sa plus grande élévation. Entrez, si l'odeur fétide qu'on y respire ne vous fait pas reculer. [...] Et voyez ces trois ou quatre lits mal soutenus et penchés, à cause que la ficelle qui les fixe sur leurs supports vermoulus n'a pas elle-même bien résisté. [...] Aux autres étages les chambres plus sèches, un peu plus aérées, sont également sales et misérables. C'est là, souvent sans feu l'hiver, sans soleil le jour, à la clarté d'une chandelle de résine, le soir, que des hommes travaillent pendant quatorze heures pour un salaire de 15 à 20 sous<sup>318</sup>. »

La description est bien celle d'un bas-fond : la descente dans les dessous de la ville et l'humidité. Associée au manque d'air et au délabrement, elle contribue à définir l'image de la pauvreté, menace pour les hommes qui y vivent. Elle met en cause leur intégrité physique et leur santé. Les deux observateurs se préoccupent des classes les plus pauvres sans intégrer la spécificité de l'activité maritime. Les lieux deviennent un foyer d'infection pour les hommes. Dans ce contexte d'hygiénisme, les cloaques insalubres véhiculent les maladies<sup>319</sup>. Le regard se porte sur l'origine des

318 GUEPIN André, BONAMY Eugène, *Nantes au XIXe siècle* [1835], Maison des Sciences et de l'Homme, Ange-Guépin, 2000, p. 485-486.

319 C'est par exemple le cas à Nantes, Saint-Nazaire, Lorient. Cf. LEROUX Émilienne, *Nantes histoire d'une ville et de ses habitants*, t. 1, p. 209 ; BAUDUZ Paul, DANET Sophie, *1850-1918 Saint-Nazaire, naissance d'une ville*. Montreuil-Bellay, Éditions C.M.D, 1997, p. 81 ; NIERES Claude, *Histoire de Lorient*, Toulouse, Privat, 1988, p. 191.



hommes qui les fréquentent, rendus ici responsables de l'état de délabrement des lieux. En 1854, le docteur Cailleteau, médecin à Nantes, dénonce au préfet la situation sanitaire du quartier Chantenay à Nantes, causée selon lui par la population bretonne qui y réside :

« Des rues et des ruelles étroites sans soleil et presque sans air, des voûtes sombres, des maisons anciennes qui pour la plupart n'ont pas de latrines. Une population de Bretons sale et intempérante, des ordures partout dans les rues, ruelles, dans les escaliers et jusque dans les chambres<sup>320</sup>... »

La dénonciation des lieux révèle le sentiment xénophobe qui s'exprime à l'encontre de la population bretonne immigrée dans la ville<sup>321</sup>. Les progrès de l'hygiène effacent progressivement la peur de la contagion. Persiste cependant la crainte envers les bas-fonds misérables. Le XXe siècle connaît l'augmentation des enquêtes sur la pauvreté, qui concernent à la fois les hommes et les lieux. Il s'agit de dénoncer l'inhumanité des conditions d'existence de ces personnes. La presse de l'entre-deux-guerres multiplie les descriptions de ces poches de pauvreté urbaines. Les journalistes enquêtent dans les « quartiers déshérités » et décrivent leur abandon :

« C'est par une pluvieuse après-midi d'août que nous avons fait une enquête dans le quartier de la Contrie qu'on nous avait signalé comme manquant d'eau et d'éclairage et comme étant tout à fait déshérité au point de vue de l'hygiène. [...] A vrai dire, la plupart de ses rues constituent de véritables cloaques d'immondices. La partie basse de l'avenue Joncours notamment, est tout simplement un foyer d'infection. L'hiver, les eaux s'y écoulent au petit bonheur et s'entassent dans les fondrières où elles forment de petites mares stagnantes et croupissantes. Beaucoup de petits propriétaires de ce quartier édifient dans le jardin des abris en planches mal jointes surmontant un trou creusé en terre. Ce sont là des cabinets d'aisances. Il arrive souvent que les matières de vidanges diluées par les pluies, se mêlent par infiltration aux eaux usées de pluies placées à proximité. [...] il est facile d'imaginer l'impression de morne solitude qui s'en dégage les soirs d'hiver, à partir de 17 h, alors qu'elles sont plongées dans une nuit sinistre et que le vent pousse ses hurlements furieux. [...] Le quartier de la Contrie est un quartier abandonné. L'administration municipale se doit de s'y intéresser d'une façon plus active qu'elle n'a fait jusque ici<sup>322</sup>. »

Comme pour les hommes, la description vise le réalisme. En théorie, l'enquête repose sur l'observation de terrain. Le journaliste veut être celui qui s'aventure dans ce lieu abandonné pour

320 ADLA, 1M1351, 1854 : Rapport du docteur Cailleteau, le 18 août, au préfet. Cité dans *Venir à Nantes avant d'être damné*, *op. cit.*, p.50.

321 ROCHER Pierre, « La lèpre de Nantes », *op. cit.*

322 *L'Echo de la Loire*, 25 août 1924, p. 3.

condamner de visu ces bas-fonds misérables. Mais son observation repose également sur l'imagination. Il anticipe la dimension sinistre du quartier les nuits d'hiver et il convoque les thèmes devenus propres aux bas-fonds depuis leur avènement littéraire : la nuit, l'humidité, l'eau stagnante. Le risque pour l'hygiène publique accroît le danger du lieu. Le reporter veut être celui qui dénonce l'existence des cloaques urbains, face à la passivité des autorités :

« Le taudis est une « lèpre » sociale et il est bon de quitter les généralités pour descendre vers la réalité, celle qui est proche de nous, et devant laquelle chacun doit accepter ses responsabilités.

La lèpre... celle des pierres. Une lèpre sociale aussi hideuse que l'autre avec ses pustules infectieuses, ses squames répugnantes. Ça commence toujours par une tache qui rapidement, s'étend, ronge, dévore.

De la rue, il n'est pas possible de soupçonner le mal, l'horreur. Le visage n'est pas toujours atteint. Il n'y a pas de cliquette pour avertir. Il faut entrer, il faut voir.

Alors on ne sait plus dans quel siècle de misère on s'est brusquement jeté. C'est le huitième cercle de l'enfer, celui que Dante n'avait pas prévu parce qu'il n'aurait pas osé le placer sur terre.

Des hommes, des enfants vivent là ! [...]

Des ivrognes, des repris de justice, des travailleurs, des filles de noce, des mères admirables, tous ceux qui sont la proie de la malchance, du vice, de la pauvreté forment là, pêle-mêle, sous les yeux des gosses qui ajoutent leur innocence à la misère, une seconde humanité pour laquelle il n'y a pas de rédemption.

Et ce sont eux tous, maudits d'un nouvel âge qui parleront, mieux que moi, de la lèpre qui, tôt ou tard, les fera mourir<sup>323</sup>. »

L'objectif est ici de mettre au jour des lieux cachés et inconnus des habitants qui les côtoient. Insoupçonnés, liés à l'enfer, ces cloaques apparaissent comme des vestiges de l'ancien temps. La Vallée du Bois-Hardy, aux limites de Nantes, correspond à cette description :

« Il y a plusieurs années que ça dure. Le vent n'a pas emporté les baraques, alors on en a construit d'autres. C'est vite fait. Les plus difficiles ont battu la terre marécageuse, employé quelques bizets d'agglomérés. Les autres ont pris moins de précaution : l'alentour est riche en boîtes de conserves, en mâchefer, en argile. Dans ce campement vivent des femmes aux mains couleures de terre, aux yeux ivres, des filles qui traînent dans la boue des chaussures trouées souvent, vernies quelquefois, des vieilles à visage ridé comme une figue sèche, au corps secoué de soubresauts, des enfants en haillons, beaux comme des jésus italiens ou rachitiques comme des modèles de clinique, des bébés, enfin, qui dorment les poings fermés, dans des couvertures trempées de pluie.

Les anges de la Bible, envoyés dans la ville maudite, frappaient aux portes pour trouver un Juste.

Là, toutes les portes sont ouvertes. Mais le Juste serait sans doute un révolté, et il n'y a pas de révolte<sup>324</sup>. »

---

323 *Ibid.*

324 *Ibid.*

A la pauvreté est associée l'image d'une contre-société, peuplant ces lieux dangereux et misérables. L'endroit est humide, boueux, rempli d'immondices. L'auteur, Pierre Rocher, revendique la comparaison avec la cour des Miracles hugolienne. Il évoque la « Cour des Quatre Nations » qui « eût pendant bien des années une mauvaise renommée : une cour des Miracles pleine de mauvaises ombres le soir, un refuge aussi.<sup>325</sup> » Le quartier du Marchix est celui « des cours des Miracles, où le soir Quasimodo revient poursuivre l'ombre fuyante d'Esmeralda, le Marchix surgit, au milieu de Nantes, légendaire et romantique.<sup>326</sup> » C'est la face cachée de l'imaginaire portuaire de la ville :

« Car si les quais ont pour eux l'horizon du large et le vent de la mer qui poussa vers l'estacade les bateaux maudits de négriers, le Marchix a été peuplé par l'imagination populaire, de tous les gueux qui se vengent, par la sorcellerie ou le crime<sup>327</sup>... »

L'association entre les bas-fonds et une époque révolue permet de les condamner comme un archaïsme qui n'a plus de raison d'être. C'est l'occasion de saluer le combat contre les cloaques du centre-ville. L'entre-deux-guerres voit se poursuivre le mouvement entamé au XIXe siècle, la pauvreté est repoussée aux marges de la ville, dans les faubourgs<sup>328</sup>. Relater la disparition des quartiers miséreux démontre l'espoir envers la modernisation et le progrès. En 1925, *Le Populaire de Nantes* se félicite de la création de « deux cités nouvelles » qui comprendront cent cinquante logements modèles : « C'est vrai il y a trop de taudis. Mais tout de même les taudis, lèpre de Nantes, lèpre des villes disparaîtront. On les abattra et on construira pour les remplacer des citées élégantes, saines, qui vaudront les hôtels blancs que couvre en mai l'ombre des marronniers en fleurs.<sup>329</sup> » En 1936, *L'Echo de la Loire* se réjouit de l'édification de « deux modernes constructions » remplaçant les « logis sordides » du quartier Chantenay. Le quotidien constate : « Les amateurs du vieux Nantes chercheraient en vain aujourd'hui la pittoresque perspective des plus anciennes mesures de ce quartier.<sup>330</sup> » Face aux travaux, le titre constate : « Le pittoresque s'en

---

325 *Ibid.*

326 *Ibid.*

327 *Ibid.*

328 MERRIMAN John M., *Aux marges de la ville, faubourgs et banlieues en France, 1815-1870*, Seuil, 1994, p. 13-253.

329 *Le Populaire de Nantes*, 8 mai 1925.

330 *L'Echo de la Loire*, 18 juillet 1936.

va de ce coin de Nantes, mais aussi la misère et l'insalubrité.<sup>331</sup> » La presse met en avant la rénovation des cloaques mais elle dénonce également la passivité des autorités et des propriétaires.

Lors de sa « descente dans les taudis », Pierre Rocher s'adresse à l'inspecteur d'hygiène :

« - « Qu'attend-on pour abattre pareille baraque ? »

L'inspecteur hoche la tête.

- « Que voulez-vous, le propriétaire est un de ceux qui ont le plus fait pour rendre ces taudis habitables. »

Et il me désigne, pour preuve, un robinet d'eau courante où des gamins, lassés du ruisseau, se barbouillent le nez<sup>332</sup> ! »

La dimension inquiétante de la pauvreté comme le misérabilisme du récit reposent sur une logique de voyeurisme. Il faut provoquer l'intérêt du lecteur et la vente du quotidien. La description repose sur la descente dans ces poches de pauvreté qui abritent l'extrême misère :

« Dans les mansardes à peine meublées, le jour gris ne peut même pas entrer : les fenêtres trop étroites ne laissent passer ni le soleil, ni aucune clarté du dehors, et les ténèbres reprennent là leur empire dès le milieu de l'après-midi. Le soir, un lumignon fumeux placé dans un recoin de l'unique chambre, balance au plafond des ombres noires : dans le foyer glacé, pas de lumière non plus : le combustible comme le pétrole, coûte trop cher. Il fait froid ; un enfant pleure ; les parents restent muets<sup>333</sup>. »

La presse profite occasionnellement de cette description misérabiliste des lieux pour suppléer la municipalité. Les journalistes se veulent à la fois être ceux qui révèlent, dénoncent et combattent ces poches de pauvreté. *La Dépêche de Brest* associe une souscription à la description du quartier misérable de Recouvrance :

« [...] il faut entrer dans une salle, basse, noire, qui prend jour sur une espèce de puits que l'on ne peut appeler cour : il faut aller visiter cet enfant malade qui souffre dans un recoin de l'atroce et unique chambre et qui n'a pas d'air parce que, à quelques centimètres de la fenêtre, on trouve la paroi d'un rocher qui suinte de l'eau.

Souvent, la mère est seule pour subvenir aux besoins des enfants : le père est mort ou parti ou sans travail. Est-ce que vraiment, il faut s'inquiéter de cela avant de donner, lorsqu'on voit la mort étreindre déjà de pauvres gens : les parents de toute évidence sont malheureux puisqu'il n'y a rien, rien dans la maison. Alors les enfants ? Ont-ils mérité d'être là, changés en martyrs, eux ? Ils sont innocents de tout et il faut les sauver. Il faut penser en conscience à ceux-là : il faut se dire qu'ils attendent la vie sous forme de

331 *L'Echo de la Loire*, 17 avril 1936.

332 ROCHER Pierre, « La lèpre de Nantes », *op. cit.*,

333 *La Dépêche de Brest*, « La misère à Brest », 8 janvier 1921.

charité bien entendue : grâce aux secours déjà reçus, plusieurs sont hors de danger : qui nous aidera dans notre tâche<sup>334</sup> ? »

La presse offre au lecteur le sentiment de pouvoir lutter contre ces cloaques de misère. La récurrence des descriptions ancre ces espaces de la pauvreté dans l'imaginaire des contemporains, culpabilise les habitants qui restent inactifs.

« J'ai fini. J'ai fini non parce que tout est dit. Tout au contraire est encore à dire. Mais c'est assez de misère, de détresse et de honte.

Ceux qui craignent de prendre des responsabilités, ceux pour qui l'ignorance est la meilleure pourvoyeuse de l'égoïsme, ne veulent pas savoir. Ils ferment les yeux.

J'ai vu et j'ai dit tout ce que j'ai vu, pour qu'on sache que le mal dépasse ce qu'on peut prévoir.

Maintenant chaque soir, tous ceux en face de qui je me suis trouvé, tous ceux qui croyaient peut-être naïvement que quelque chose allait changer, me poursuivent comme des mauvaises ombres : les enfants sans langage, ceux qui dorment dans les chiffons, les femmes qui réclament du soleil pour que la tuberculose n'emporte pas leurs petits ; la morte, la morte de quatre-vingt ans qui a préféré, avant la terre du cimetière, la pierre du palier, aux punaises et aux rats qui se disputaient son matelas.

Ce n'est plus à moi de répondre.

La Ville de Nantes a des projets généreux que son budget ne lui a pas encore permis de réaliser.

Mais qu'on ne se tourne pas, en croyant avoir tout fait, vers les crédits municipaux ou nationaux.

Car ce que je puis dire encore à tous ceux-là, que la lèpre des pierres tue un peu plus chaque jour, c'est que dans quelques semaines tout un peuple opulent et tapageur va louer à prix d'or, sur les plages, des villas nouvelles.

Il y a de l'argent lorsque la mode, la fortune, le snobisme sont propriétaires ou locataires.

Il y a de la main-d'œuvre sur les côtes normandes, bretonnes, provençales lorsqu'il s'agit de bâtir à Deauville, à La Baule, à Cannes, à Nice.

S'il ne reste qu'à se mettre d'accord sur le remède, c'est facile ! Il n'y en a qu'un : démolir et reconstruire<sup>335</sup>. »

La plus grande partie de la description est associée aux effets sur la ville. Responsables de la déchéance des plus vulnérables, des enfants, ils doivent être combattus. L'inaction est condamnée par les observateurs, qui fustigent la passivité des plus riches et des autorités. L'existence des bas-fonds devient un argument politique, ciblant le « snobisme » et « l'opulence » de certains.

Dénoncer les lieux de la pauvreté est un thème persistant entre le XIXe siècle et l'entre-deux-guerres. Dans l'Ouest de la France, leur existence augmente avec le développement de

334 *La Dépêche*, « La misère à Brest », 30 janvier 1921.

335 ROCHER Pierre, « La lèpre de Nantes », *op. cit.*

l'enquête sociale et la croissance des villes. L'inquiétude se déplace des espaces ruraux aux poches de misère des grandes cités. Les dénoncer obéit à des motifs hygiénistes, la priorité est de sauvegarder la salubrité publique. A la fin du XIXe siècle, le thème devient un argument commercial dans les quotidiens. L'objectif est de capter l'attention du lecteur en présentant la presse comme capable de dévoiler et combattre ces mauvais lieux.

### CHAPITRE III

#### **Figures**

L'imaginaire des bas-fonds portuaires repose sur les marins « se frottant la panse sur la panse des femmes<sup>1</sup> ». Matelots et femmes de mauvaise vie sont les deux figures centrales de la représentation du port mal famé. Depuis l'Antiquité, l'inconduite des navigants focalise l'attention bien plus que les lieux qu'ils fréquentent. La représentation des ports au XIXe siècle est marquée par cet héritage. L'image des gens de mer se construit en partie autour de celle des femmes. Dans leur perception courante et fantasmée, ils se doivent d'avoir une femme dans chaque port. La fille de mauvaise vie arpentant les quais, attendant l'arrivée des navires pour s'adonner à la débauche, complète et devient l'identité féminine dominante. Elle symbolise le lien direct entre l'univers du port et celui des bas-fonds. C'est deux poncifs de l'imaginaire portuaire sont issus d'un ensemble de représentations bien plus vaste. La figure des marins s'écrit dans l'ambivalence. Les femmes que chantent Jacques Brel sont issues de représentations diverses, mouvantes pendant les XIXe et XXe siècle. Autour d'eux gravitent le « peuple des bas-fonds », issu des « lieux innommables<sup>2</sup> » de la ville entourant le port.

#### **1) « L'homme de la mer ».**

Si les bas-fonds désignent à la fois « des lieux, des individus, des comportements<sup>1</sup> », la catégorie « bas-fonds portuaires » repose essentiellement sur la débauche du marin dans le port. Les bas-fonds portuaires apparaissent dans les textes s'intéressant à ceux qui côtoient les océans. Pour de nombreux observateurs, la mer « s'obstinerait même à provoquer le mal, à révéler ou à accentuer les vices bien plus que les vertus, participant ainsi pleinement à l'édification d'un « homme de la

---

1 BREL Jacques, *Le Port d'Amsterdam*, 1964.

2 KALIFA Dominique, *Les Bas-Fonds*, *op. cit.*, p. 52.

1 *Ibid.*, p. 26.

mer » particulièrement redoutable.<sup>2</sup> » C'est lui qui, de retour à terre, marque les lieux par sa présence et par son comportement. Sa figure est centrale dans la représentation des villes portuaires. Ce sont les gens de mer qui introduisent la débauche maritime à terre. Leur inconduite est constitutive de leur identité. Et c'est l'image du marin déviant qui attire le regard sur les lieux.

Pour Quiequeg, héros de *Moby Dick*, leur présence pervertit les ports. Il voit en eux « des malheureux et des misérables » symboles de la perversité du monde :

« [...] à voir comment les matelots se conduisaient à terre et de quelle façon ils dépensaient leurs soldes de croisière dans l'un comme dans l'autre de ces vieux ports, oui, le pauvre Quiequeg abandonna toute espérance. Ce monde, se dit-il, est tout aussi mauvais, calamiteux et pervers sous toutes les latitudes ; pourquoi changer ? Je mourrai tel que je suis né : païen<sup>3</sup>. »

Mais l'avis du harponneur de *Moby Dick* ne fait pas l'unanimité. Le marin bénéficie d'une image polymorphe. C'est aussi le pêcheur, l'explorateur, le sauveteur courageux. Dans la continuité des héritages antérieurs, son identité est plurielle, oscillant entre l'admiration, la condamnation et l'acceptation. Il existe « de bons et de mauvais gens de mer, que tout, bien sûr, oppose.<sup>4</sup> » Cette diversité des représentations influence directement la vision des ports et leur reconnaissance comme bas-fonds. Les marins qui établissent potentiellement leur caractère mal famé ne sont pas nécessairement déviants. Ils sont parfois dignes d'éloges et offrent un modèle de travail et de vertus. C'est le regard des autres qui crée cette multiplicité des images de l'homme de la mer et de son influence dans les villes. Entre le XIXe siècle et les premières décennies du XXe, la littérature est la première contributrice de cet imaginaire. La pluralité des figures marines présentes à terre est élaborée en grande partie par les auteurs des romans maritimes. La figure du marin accompagne son essor au début du XIXe siècle. Elle est ensuite portée par des auteurs comme Cooper, Conrad et London. Avec *Pêcheur d'Islande* Pierre Loti popularise le matelot héros de la grande pêche. A Brest, *Sous la Lumière Froide* de Pierre Mac Orlan décrit les errements des marins au sein des villes

<sup>2</sup> CABANTOUS Alain, *Les Citoyens du large. Les identités maritimes en France (XVIIe-XIXe siècle)*, Aubier, 1995. p. 119.

<sup>3</sup> MELVILLE Herman, *Moby Dick*, *op. cit.*, p. 122.

<sup>4</sup> CABANTOUS Alain, *Les Citoyens du large, op. cit.*, p. 62.



portuaires. Se dessine alors une image du marin occidental dans la littérature à laquelle s'associe le navigant breton ou normand. Là encore, la figure locale dépend de la construction du motif général. Mais ce thème du retour à terre des gens de mer est une source de préoccupations pour les autorités des grandes villes et pour la presse locale. Ils fournissent une autre vision, libérée des poncifs de la littérature maritime, des hommes de mer une fois à terre. Le rôle du marin dans les ports est lié à la diversité de ses représentations. Son image d'individu déviant repose sur des caractéristiques morales qui lui sont attribuées. Il est alors principalement considéré comme le membre d'un groupe indéterminé, celui que Quiequeg nomme « les matelots », qui prend toute son importance par son regroupement en bandes. Il répond aussi à un portrait physique, un modèle de virilité maritime, utilisé pour décrire son arrivée dans les bas-fonds.

#### **a) Dualité de la représentation.**

Dans *La Salle d'Asile au bord de la mer*, en 1859, Ernest Fouinet oppose deux figures de marins. Tempête, matelot des côtes de la Normandie, « un misérable ivrogne » dont il compare la « conduite détestable à l'excellente conduite de Tranchevent ». Tempête fréquente « les sociétés les plus dangereuses, les dissipateurs les plus corrompus<sup>5</sup> ». Instable, il a quitté « son pays natal, où il était abhorré, puis il se fit matelot-pêcheur dans un port où il était tout à fait inconnu.<sup>6</sup> » Tempête, symbolise le marin déviant, ivrogne, fréquentant d'autres individus dangereux. C'est ce type de marin l'acteur principal des bas-fonds portuaires. Mais sa représentation contraste avec l'excellente conduite de Tranchevent, l'homme de mer courageux et travailleur.

Au XIXe siècle, le regard porté sur les hommes de mer ne s'affranchit pas du poids des héritages. Pour leurs contemporains ils demeurent « une espèce d'êtres bizarres et indéfinissables<sup>7</sup> » dont les observateurs antérieurs dénonçaient déjà l'instabilité, la brutalité, « l'intempérance coupable et meurtrière<sup>8</sup> ». Ce groupe des gens de mer n'est pas homogène. Une partition existe entre

<sup>5</sup> FOUINET Ernest, *La Salle d'Asile au bord de la mer* [1845], Tours, Ad Mame et Cie, 1859.

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 44.

<sup>7</sup> CABANTOUS Alain, *Les Citoyens du large*, *op. cit.*, p. 49.

<sup>8</sup> *Ibid.*, p. 52.

la considération apportée aux pêcheurs, pratiquant une activité régulière, et aux matelots, instables et insoumis<sup>9</sup>. La littérature maritime véhicule ces représentations multiples. Elle décrit l'ambiguïté de leur caractère et offre une acceptation duale de la figure de l'homme de mer. Il peut être le héros des mers courageux ou le travailleur infatigable. Mais il est aussi celui qui introduit le vice dans les ports. Cette diversité des regards et des interprétations construit l'image de l'homme de mer tout au long du XIXe siècle lorsque les romanciers définissent les différents traits moraux des marins, complexifiant ainsi la vision de l'homme de mer. Sa pluralité accompagne les différentes phases du genre littéraire. Par la référence à ses ancêtres flibustiers, le marin demeure cet aventurier courageux, avide de richesses, menaçant autant que fascinant. En l'associant aux figures antérieures, les récits maritimes des années 1830 contribuent à ancrer cette image. Les dangers et les difficultés de la vie en mer, l'intempérance des marins, provoquent l'importance de leurs festivités et de leurs dépenses, justifient leurs excès mais conduisent à leur dénonciation. Pour Eugène Sue, l'équipage de *La Salamandre* est à la fois « solide mais tapageur en diable ». Les conditions de vie de ces hommes passés « au feu et à l'eau » en font des « démons incarnés, mais bons, mais braves<sup>10</sup> ». Une thématique domine, héritage également des visions antérieures, le courage du marin face à la mer. Fenimore Cooper, dans *Le Pilote* en 1824, met en évidence « cet air d'autorité calme et sévère qui est assez habituel aux marins dans les moments d'extrême danger.<sup>11</sup> » Le marin est par sa nature un homme confronté aux aléas d'une mer toujours dangereuse. Il fait preuve du courage nécessaire pour l'affronter. L'océan est pour lui « cette tombe toujours ouverte où descendent chaque année des centaines de marins, victimes de leur courage et de leur rude métier [...].<sup>12</sup> » Le risque de la disparation en mer est au cœur du récit de navigation. En 1828 Fenimore Cooper dresse le portrait d'un équipage flibustier, amalgame de marins de toutes les origines, preuve de la portée universelle du thème :

9 CABANTOUS Alain, LESPAGNOL André, PÉRON François, *Les Français, la terre et la mer, op. cit.*, p. 362.

10 SUE Eugène, *La Salamandre, op. cit.*, p. 33.

11 COOPER Fenimore, *Le Pilote*, Éditions Barba, 1824, p. 39.

12 COMPAYRE Gabriel, *Yvan Gall, le pupille de la marine, op. cit.*, p. 7.

« Tous avaient déjà fait leur apprentissage, et la vie aventureuse qu'ils avaient toujours menée les rendait propres à l'état terrible qu'ils avaient embrassé. Dirigés par l'esprit qui avait su obtenir et conserver sur eux un ascendant despotique, ils formaient réellement un équipage très dangereux, et auquel (eu égard à leur nombre) il était impossible de résister. Leur commandant sourit de plaisir en voyant l'indifférence ou la joie farouche que la plupart d'entre eux montraient à l'aspect d'un combat. Même les plus novices de la troupe, les *waisters* les moins aguerris semblaient aussi sûrs de la victoire que ceux dont l'audace était justifiée par leurs nombreux et constants succès<sup>13</sup>. »

Cet extrait du *Corsaire Rouge* illustre la persistance de la thématique du marin-flibustier au XIXe siècle, portée par le roman maritime américain. La vie en mer est toujours synonyme d'aventure, d'audace et de danger. C'est le nombre, l'importance du groupe qui en fait une menace. Le marin-flibustier devient ce démon dont le comportement est décrit par Eugène Sue en 1830 dans *Kernok le Corsaire* :

« Non, sacrebleu ! Mais ce plaisir robuste et carré, à l'œil de satyre, au rire de démon, qui hante les tavernes et les tripots, boit et s'enivre, mord et déchire, frappe et tue, puis se roule et se tord au milieu des débris d'un repas grossier en poussant un éclat de rire qui ressemble au râlement d'un chacal<sup>14</sup>. »

Le corsaire est cet homme dangereux et instable, menace maritime autant que terrestre. Il reste cet animal sauvage dont la description de la débauche bestiale tend à provoquer la fascination comme l'inquiétude. Dans la représentation des gens de mer, la figure tutélaire du corsaire, ou apparenté, domine. L'ancêtre du marin, c'est le flibustier, il se doit d'en avoir gardé les caractéristiques. Le contact avec la mer justifie un style de vie particulier basé sur l'imprévoyance et le risque d'accidents. Cette brusquerie causée par la mer peut devenir déviance. En revenant sur *La Vie d'un matelot* en 1849 Fenimore Cooper explique la cause des « pernicieux excès » comme conséquence de la vie en mer :

« Mon plus vif désir est que ce tableau des dangers et des fatigues d'un marin puisse inspirer à une grande et utile classe de la société des salutaires réflexions. Cet argent, dont j'ai disposé plus mal que si je l'avais jeté dans la mer, cet argent, employé à de pernicieux excès, aurait pu former un capital qui aurait assuré la tranquillité de mes vieux jours<sup>15</sup>. »

13 COOPER Fenimore, *Le Corsaire Rouge*, Firmin Didot Frères, 1837, p. 63.

14 SUE Eugène, *Kernok le Pirate*, *op. cit.*, p. 53.

15 COOPER Fenimore, *La Vie d'un matelot*, *op. cit.*, p. 129-130.

La spécificité de la vie en mer est une constante dans les récits qui font des hommes de la mer une race à part, distincte de celle des terriens. C'est le constat ainsi dressé par Ernest Fouinet en 1859 :

« C'est une excellente race que celle des matelots et des pêcheurs. La mer forme ces hommes aussi bons que hardis, parce qu'elle les tient sans cesse en présence de grands spectacles qui élèvent l'âme, parce que là, sur les flots, toujours entourés de périls, toujours à la veille, toujours à l'instant de mourir, les marins sentent que leur vie ne doit pas cesser un moment d'être bonne, puisqu'il n'est pas un moment où ils ne puissent être appelés en un clin d'œil à en rendre compte au Ciel. Sans doute tous les hommes sont dans la même position éphémère sous la main de Dieu, mais les matelots plus immédiatement, plus visiblement, en quelque sorte, que les habitants des campagnes et des villes. La mort n'est-elle pas toujours debout sur les vagues de l'Océan<sup>16</sup> ? »

L'omniprésence de l'océan les rapproche de la mort. Ils entretiennent une relation particulière avec elle. Le romancier exprime le sentiment dominant dans la représentation littéraire des gens de mer. Pour lui, cette proximité est bénéfique. Les matelots savent « que leur vie ne doit pas cesser un moment d'être bonne ». En 1865, le *Guide du Touriste et du Baigneur à Saint-Malo* confirme cette particularité des marins et revient sur leur histoire. Il rappelle que « [...] les Malouins furent classés au rang des marins les plus intrépides ; ils devinrent en quelque sorte les zouaves de l'Atlantique ; on les vit, bravant tous les périls, courir sus à l'Anglais, revenir avec de riches captures [...]»<sup>17</sup> En 1865 G. de La Landelle rend hommage à la « simplicité primitive » des matelots :

« Salut à vous, braves gens, hommes généreux et modestes, nobles cœurs, bons matelots ; salut ! » « Comme autrefois, je viens vous regarder, vous écouter, vous admirer, mes pauvres et obscurs amis, vous dont la rude écorce cache tant de sensibilité méconnue, tant de résignation, d'abnégation et de dévouement, tant de grandeur<sup>18</sup> ! »

La vie maritime permet à ses acteurs de cumuler les qualités morales. L'éloignement devient aussi source d'ignorance envers leur mode de vie. La méconnaissance de la société terrienne encourage les exagérations et le sentiment de l'existence d'un groupe particulier. Pour les observateurs et auteurs du XIXe siècle, le caractère des gens de mer, explique, s'il ne justifie pas, les excès de

16 FOUINET Ernest, *La Salle d'Asile au bord de la mer*, op. cit., p. 16.

17 BAZOUGE Jean, *Guide du Touriste et du Baigneur à Saint-Malo*, Saint-Malo et Saint-Servan, édité par les Principaux libraires, 1865, p. 23.

18 DE LA LANDELLE Gabriel, *Le Tableau de la mer. Les Marins*, 1865, p. 343.

comportement. Pour G. de La Landelle, ce sont les océans qui jouent un rôle dans leur recherche du plaisir :

« Les plaisirs des marins, comme leurs fatigues, sont subordonnés à l'état de l'atmosphère, à l'intensité des brises, aux mouvements des flots ; aussi, pour eux, pas de plans prémédités ; dans leur vie incessamment accidentée, tout doit être imprévu, brusque, saccadé, impromptu ; et l'impromptu donne du charme aux plus vulgaires divertissements<sup>19</sup>. »

En 1866 pour Victor Hugo la cohabitation avec les dangers de la mer « produit une rude race d'hommes qu'il faut aimer, les marins.<sup>20</sup> » L'auteur met au jour leur spécificité visible dans les ports : « Regardez-les sur le port, ces matelots, martyrs tranquilles, triomphateurs silencieux, mâles figures ayant dans le regard cette religion qui sort du gouffre.<sup>21</sup> » Ils apparaissent comme des individus à part, bravant la mer et vivant quotidiennement avec la mort. Ces descriptions correspondent alors à la figure du « loup de mer » « ces sortes d'hommes, tout action et expérience<sup>22</sup> », marins endurcis et expérimentés, qui voient « des choses extraordinaires et traversé d'extravagants pays.<sup>23</sup> » Face aux dangers des océans le courage des navigateurs sauveteurs s'oppose à la lâcheté de l'équipage prêt à abandonner les deux héros du *Tour de France par deux Enfants*<sup>24</sup>, en 1877. A l'obéissance aux ordres répond l'intempérance de leur conduite. Leur piété se heurte à la fréquence de leurs pratiques blasphématoires, qui sont analysées comme « la transgression volontaire d'une règle religieuse »,

19 LE PRISME, *Encyclopédie Morale du dix-neuvième*, op. cit., p. 289.

20 HUGO Victor, *Les Travailleurs de la Mer*, op. cit., p. 123.

21 *Ibid.*, p. 123.

22 <http://www.cnrtl.fr/definition/lupeux>, Définition Loup de mer, D'AUREVILLY Jules Barbey, *Mémoires 4*, 1858, p. 99.

23 <http://www.cnrtl.fr/definition/lupeux>, MIRBEAU Octave, *Journal d'une femme de chambre*, 1900, p. 375

24 BRUNO Georges, *Le Tour de France par deux Enfants*, op. cit., p. 252-253. La scène se passe lors d'une tempête et d'un naufrage. Les chaloupes sont insuffisantes pour tout le monde.

« L'un des marins s'approcha du capitaine, et d'une voix brève, hardie, pleine de révolte, en montrant le canot du doigt :  
- Capitaine, dit-il, pas un homme de l'équipage ne montera là-dedans. La chaloupe peut à peine contenir l'équipage habituel du bâtiment ; vous avez pris en surplus le charpentier et ses deux neveux, ils sont de trop, c'est à eux de se servir du canot. Nous, nous avons le droit à la chaloupe.

- Nous ne céderons la chaloupe à personne, répétèrent les autres voix des matelots.

Le capitaine essaye de protester, mais ses paroles furent couvertes par les voix en révolte qui répétaient pour s'encourager : - C'est notre droit, c'est notre droit.

Vieux pilote Guillaume : veut passer Julien aux matelots. Il refuse.

« A travers le bruit terrible de la tempête on entendit pour toute réponse ce cri égoïste et sauvage des matelots : - Qu'il reste alors ! chacun pour soi ! »

mais surtout comme une habitude accompagnant l'effort, démontrant la force et le défi<sup>25</sup>. En 1883 dans *Mon Frère Yves*, Pierre Loti explique la conjonction de ces deux identités :

« A bord, il était le gabier infatigable, toujours à l'ouvrage, toujours vigilant, toujours leste, toujours propre.  
A terre, le marin en bordée, tapageur, ivre, c'était toujours lui ; le matelot qu'on ramassait le matin dans un ruisseau à moitié nu, dépouillé de ses vêtements comme un mort, par les nègres quelquefois, ailleurs par les Indiens ou par les Chinois, c'était encore lui. Lui aussi, le matelot échappé, qui battait les gendarmes ou jouait du couteau contre les alguazils... Tous les genres de sottises lui étaient familiers<sup>26</sup>. »

La vie à bord absorbe toutes les qualités du marin. La terre est à l'inverse le lieu d'expression de son inconduite et de ses vices. Le marin en bordée oublie toutes ses qualités et devient débauché et bagarreur. Pour Loti, le port est le lieu où s'exprime « le sauvage caché qui veille », surtout chez ceux qui ont « roulé la mer. » Cantonnée dans le cadre du port et de la bordée, la déviance est acceptable. Elle suscite même la fascination des auteurs, dans la continuité de l'image des agapes à terre déjà construite. En 1891, dans les *Amours Jaunes*, Tristan Corbière, dont l'œuvre n'est reconnue qu'après sa mort, exprime sa fascination pour la dualité du matelot :

« On ne les connaît pas, ces gens à rudes nœuds.  
Ils ont le mal de mer sur vos planchers à bœufs ;

« A terre - oiseaux palmés - ils sont gauches et veules.  
Ils sont mal culottés comme leurs brûle-gueule,  
Quand le roulis leur manque... ils se sentent rouler :  
A terre, on a beau boire, on ne peut dessoûler ! »

« On ne les connaît pas. - Eux : que leur fait la terre ?...  
Une relâche, avec l'hôpital militaire,  
Des filles, la prison, des horions, du vin...  
Le reste : Eh bien, après ? - Est-ce que c'est marin ? »

« Eh ! Faut-il pas du cœur au ventre quelque part,  
Pour entrer en plein jour là - baigne-lupanar,  
Qu'ils nomment le Cap Horn, dans leur langue hâlée :  
Le Cap Horn, noir séjour de tempête grêlée  
Et se coller en vrac, sans crampe d'estomac,  
De la chair à chiquer - comme un nœud de tabac !  
Jetant leur solde avec leur trop-plein de tendresse,  
A tout vent ; ils vont là comme ils vont à la messe<sup>27</sup>... »

25 CABANTOUS Alain, *Histoire du blasphème en Occident, XIVe-XIXe siècle*, Albin Michel, 1998, p. 193-194.

26 LOTI Pierre, *Mon Frère Yves*, op. cit., p. 43.

27 CORBIÈRE Tristan, *Les Amours Jaunes*. « *Les Matelots* », Léon Vanier, 1891, p. 213-215.

Le poème reprend les risques de la vie en mer et valorise le courage des matelots. Par leur proximité avec les océans, ils sont inadaptés à la vie à terre où leur comportement est « gauche et veule ». Ils forment un groupe, un groupe à part, méconnu par la société. La « relâche » les entraîne dans les activités traditionnelles du marin en bordée, l'alcool, la bagarre, les femmes, et à dépenser leur solde. Tristan Corbière décrit avec indulgence ces activités. Il y voit la marque de leur spécificité et la preuve d'un certain courage. La déviance maritime est ici décrite avec sympathie et compréhension, devenant un élément constitutif de la fascination pour la vie en mer. Le retour reste le moment révélateur des vices des gens de mer. Jack London confirme en 1904 l'image de ces individus dont « tout ce qu'ils désirent, une fois qu'ils sont à terre, c'est de pouvoir s'offrir de la bonne nourriture, des femmes, de l'alcool, c'est tout leur idéal.<sup>28</sup> »

Occasionnellement, la presse évoque les comportements des navigateurs et renforce leur image d'intempérance. « Ceux qui abandonnent le foyer<sup>29</sup> » : c'est sous ces termes que *La Dépêche* de Brest qualifie en 1921 les maris et pères qui quittent leur famille sans donner de nouvelles. Dans une enquête sur la misère à Brest, le quotidien dénonce les conséquences de ces agissements pour les foyers les plus précaires :

« Avant de parler de ceux qui fuient bien loin pour ne plus entendre parler de la femme ni des bambins, il faut d'abord reconnaître qu'ils ne sont pas heureusement la majorité ; la plupart des pères sont à leur poste : ils y souffrent durement quelquefois, mais nous les y trouvons réagissant de leur mieux contre la misère. Mais, il y a les autres... et, en ce moment, ils sont en nombre appréciable : peut être en partant n'ont-ils pas eu l'intention d'abandonner leur famille ? Mais, une fois au loin, entraînés par les circonstances et maîtres de leur salaire, ils ont eu vite fait d'oublier la femme et les marmots ! Combien de malheureuses nous disent à présent : « Je n'ai plus de nouvelles », ou « On ne sait pas où il est... », etc<sup>30</sup>. »

Dans cette analyse, les marins ne sont pas précisément identifiés mais dans une ville maritime le départ en mer est nécessairement une possibilité que connaissent ces hommes « entraînés au loin ». L'absence des gens de mer plonge les femmes dans la pauvreté. L'article en rend responsable le caractère des marins. Profitant de l'éloignement et de leur salaire, ils oublient leurs responsabilités

28 LONDON Jack, *Le Loup des Mers* [1904], *Romans maritimes et exotiques*, Robert Laffont, 1982, p. 158.

29 *La Dépêche*, « La misère à Brest », 14 mars 1921.

30 *Ibid.*

familiales. L'intempérance des époux, le mépris des hommes envers des femmes qu'ils oublient aggravent la précarité. La dénonciation du comportement des marins s'associe à celle de la grande misère et confirme les effets néfastes de leur mode de vie. L'ensemble des textes évoquant les hommes de la mer met en évidence un élément récurrent : la consommation d'alcool et l'ivresse. Le médecin de *La Salamandre* le constate « il n'y a pas grandes ressources à terre ; du vin, du vin, et puis du vin, voilà tout [...] »<sup>31</sup> Il est la conséquence directe et principale de leur recherche du plaisir à terre. Sa consommation annonce le chahut et le tapage des marins :

« L'alcool eut tôt fait de leur monter à la tête, comme il en va à chaque fois et même avec les plus fieffés soiffeurs quand ils viennent de poser pied à terre ; ils se mirent donc à chahuter et à faire un tapage infernal<sup>32</sup>. »

L'image de nombreux navigateurs au long cours est empreinte de l'ivresse dont ils font preuve à terre. La littérature développe la figure des navigateurs ravagés par l'alcool :

« Ils n'étaient visiblement pas sous-alimentés ni intoxiqués par le whisky comme les autres membres de l'équipage qui avaient dépensé les derniers jours de leur paye à boire puis étaient demeurés à mourir de faim sur les quais jusqu'à ce qu'ils aient reçu une avance sur le présent voyage, aussitôt bue, évidemment<sup>33</sup>. »

Les romans maritimes du XIXe siècle et du XXe reprennent les codes de la littérature flibustière et la consommation d'alcool en mer. *La Vie d'un matelot* évoque l'intempérance des marins, y compris pendant l'abordage :

« Plusieurs Anglais s'étaient disséminés dans la cale, et, aidés de quelques-uns de nos gens, ils avaient défoncé deux barils de whiskey. On trouva les vivres et le pain, et tous les matelots, sans distinction de pays, s'assirent pour se régaler. Quelques-uns même se mirent à chanter, et il régna parmi la bande une fraternité aussi complète que s'il se fût agi d'une réjouissance à terre<sup>34</sup>. »

La représentation des marins, après 1830, reste marquée par l'héritage de l'époque moderne et la figure du forban. En 1942 et 1943, le chevalier de Hadoque<sup>35</sup> dans l'œuvre d'Hergé prouve

31 SUE Eugène, *La Salamandre*, op. cit., p. 84.

32 MELVILLE Herman, *Moby Dick*, op. cit., p. 69.

33 LONDON Jack, *Les Mutilés de l'« Elseneur »* [1914], *Romans maritimes et exotiques*, Robert Laffont, 1982, p. 900.

34 *Ibid.*, p.62-63.

35 HERGE, *Le Secret de la Licorne*, 1943.



l'importance de cette filiation. Dans cette continuité, l'alcool devient la marque de l'identité du matelot. La bordée renvoie au groupe et à une atmosphère de compétition virile. Indirectement, est marin celui qui est capable de tenir l'alcool<sup>36</sup>. Les premiers concernés l'affirment à travers les chants. Les écrivains de la Bretagne et de la Normandie intègrent ce motif dans leurs œuvres. Dans le port de Rouen, Pierre Mac Orlan constate que « l'alcoolisme semblait la vertu la plus digne d'être pratiquée par l'équipage de l'*Ange-du-Nord* ». « Dans les conversations entre matelots [...] on ne remarquait que les mots « pinter, pintoche, gobelotter », et les expressions comme : « se noircir la gueule, s'en mettre plein la lampe », etc.<sup>37</sup> ». L'ivresse transforme le langage des marins en un élément distinctif et un argot des ports, comparable à celui des bas-fonds. Pierre Loti évoque une spécificité du marin breton dans son rapport à l'alcool. Il fait référence à une « soulerie dans Brest<sup>38</sup> » où le marin devient « une bête égarée d'alcool<sup>39</sup> ». L'ivresse provoque la bestialité et déshumanise les hommes. L'auteur évoque en parallèle la volonté d'un des protagonistes du roman de ne plus boire, « non pas que ce fût bien mal après tout, et d'ailleurs, c'était la coutume pour les marins bretons.<sup>40</sup> » Pierre Loti induit les conséquences de l'alcool, avilissant les marins. Il renvoie également l'idée de sa consommation comme une coutume propre à la région et à la vie en mer. L'auteur rejoint les observateurs de la vie locale et des conditions d'existence des marins. Charles Géniaux décrit ainsi les sardiniers de Concarneau, Camaret ou Douarnenez partant en mer :

« Ces hommes ont une endurance et une intrépidité extraordinaire. Malheureusement, du samedi soir jusqu'au moment de l'embarcation, ils demandent à l'ivresse l'oubli de leurs souffrances. Le dimanche, leur état d'abrutissement atteint à l'épique. Leurs femmes doivent les arracher au cabaret et les jeter dans leurs barques. L'on voit partir des centaines de bateaux de pêche montés par des hommes ivres. A la barre, les mousses, seuls êtres lucides, conduisent ces milliers d'ivrognes, à travers la nuit sur la mer instable<sup>41</sup>. »

L'auteur établit explicitement le lien entre la consommation d'alcool et la vie en mer. Charles Le Goffic partage cette analyse entre identité des marins, conditions de travail et alcoolisation. Il

36 SOHN Anne-Marie, « *Sois un Homme !* ». *La construction de la masculinité au XIXe siècle*, Seuil, 2009, p. 45.

37 MAC ORLAN Pierre, *Le Chant de l'équipage* [1918], Omnibus, 2004, p. 99.

38 LOTI Pierre, *Mon Frère Yves*, op. cit., p.132.

39 *Ibid.*, p. 189.

40 *Ibid.*, p. 20.

41 GENIAUX Charles, *La Bretagne vivante*, Honoré Champion Éditeur, 1912, p. 77.

s'interroge à propos des terre-neuvas : « [...] on peut se demander s'il trouverait des hommes pour faire un métier pareil sans ce redoutable et souverain anesthésique que l'alcool.<sup>42</sup> »

L'alcool chez les gens de mer n'est pas qu'un motif littéraire, il est également une réalité sociale. Le prolétariat des mers connaît lui aussi la précarité, la misère et l'alcoolisme, comme « nourriture du pauvre<sup>43</sup> ». Les obligations physiologiques de la pêche et du travail à bord font de l'alcool un auxiliaire alimentaire qui excite la force de travail.<sup>44</sup> Avec le développement de la lutte contre l'alcoolisme au tournant des XIXe et XXe siècle,<sup>45</sup> les observateurs sociaux se préoccupent de la consommation régionale. Depuis les travaux du docteur Lunier en 1887,<sup>46</sup> l'analyse s'opère à l'échelle régionale. Pour Henry Joly, c'est ce vice « qui, dans la région septentrionale et dans l'Ouest pousse aux meurtres et aux coups. » Il rapporte que « sur la carte des poursuites pour ivresse, le Finistère est dans la première catégorie [...] »<sup>47</sup> Le docteur Foville, constate dans « De l'alcoolisme en Normandie », *Précis des travaux de l'Académie des Sciences de Rouen, 1877-1878*, une « véritable spécificité<sup>48</sup> » de la région normande. Dans ce contexte, les observateurs ont pour priorité de dénoncer l'alcoolisation des marins bretons ou normands :

« une misère qu'on ne pourra soulager efficacement que si les remèdes proposés tiennent compte des vertus et des défauts du marin armoricain. » [...] « les lois n'auront pas plus d'effet que la religion pour lutter contre l'alcoolisme qui abrutit une partie des pêcheurs. C'est l'existence sociale du sardinier qu'il faut renouveler complètement, si l'on veut abolir l'ivrognerie<sup>49</sup>. »

Cette dénonciation est aussi présente dans la littérature romanesque. Rudyard Kipling évoque « un bateau de plus perdu pour avoir quitté le port tout l'équipage ivre<sup>50</sup> ». Roger Verceel s'en prend au comportement de capitaines « qui ne dessaoulaient pas de toute la campagne et qui ne tenaient pas

---

42 LE GOFFIC Charles, *Gens de Mer. Sur la Côte*, Armand Colin, 1897, p. 203.

43 NOURRISSON Didier, *Le buveur du XIXe siècle*, Albin Michel, 1990, p. 112.

44 *Ibid.*, p.124.

45 *Ibid.*, p. 171.

46 LUNIER, *De la production et de la consommation des boissons alcooliques et de leur influence sur la santé physique et mentale des populations*, 1887, cité par NOURRISSON Didier, *op. cit.*, p. 186.

47 JOLY Henri, *La France criminelle*, Léopold Cerf, 1889, p. 32.

48 Cité par NOURRISSON Didier, *op. cit.*, p. 190.

49 GENIAUX Charles, *La Bretagne vivante*, *op. cit.*, p. 161.

50 KIPLING Rudyard, *Capitaines courageux*, Mercure de France, 1920, p. 100.

debout, même les jours où il fallait changer de mouillage !<sup>51</sup> ». Il leur reproche aussi de donner « de l'eau à boire à l'équipage », preuve du rôle bien admis du vin comme auxiliaire alimentaire chez les matelots. Auguste Dupouy s'inquiète également de « cette plaie de l'alcool » qui « ronge à tout âge » la « race d'hommes de mer<sup>52</sup> » que sont les pêcheurs bretons :

« Ils ont leurs faiblesses, dont la pire n'est que trop connue. Une excitabilité qui semble la revanche des longues patiences, des longs silences, et qui trouve un aliment dans l'alcool. L'alcool, pour beaucoup d'eux, c'est moins un goût dans la bouche qu'un transport au cerveau. Il en est qui ont merveilleusement simplifié le problème de la vie : la solution tient pour eux dans le verre de "raide". Cependant, ne vous y fiez pas : tels de ces pêcheurs peuvent être traités de pochards, de geignards, de gueulars, à l'occasion il se révélera un héros. Jusqu'aux plus gueux, ils ont une noblesse qui s'impose<sup>53</sup>. »

Tout en présentant l'alcool comme une faiblesse, l'auteur associe sa consommation à la valeur des hommes de mer. La condamnation de l'alcoolisme est en demi-teinte et ne doit pas faire oublier leur courage. La littérature insiste sur cette dualité, où « un bon marin » est « sujet à de périodiques excès de boisson, au port.<sup>54</sup> » Ce portrait de l'alcoolique noble et courageux explique la tolérance envers cette pratique au port. Henry de Monfreid présente avec indulgence cette ivresse des pêcheurs :

« Jean-Marie n'était pas un méchant homme mais comme tous les pêcheurs de la côte bretonne, il buvait parfois plus que de raison. Au temps du service à l'État il était souvent en bordée et se faisait régulièrement ramasser par les gendarmes, endormi saoul, perdu au môle d'embarquement où il avait raté la dernière baleinière. »

Sous les traits des auteurs, la souïlerie revêt une dimension pittoresque, voisine de la perception des bordées dans la presse. Eugène Sue décrit ainsi l'ivresse de deux matelots :

« Deux matelots assez ivres, se tenant, comme d'habitude, par la dernière phalange du petit doigt, et se balançant les bras, s'en venaient, chantant à pleine voix, et s'avancant en sens inverse de nos deux promeneurs. C'était plaisir que de voir ces deux bonnes figures, toutes rouges, toutes bouffies de vin et de gaieté, ces larges épaules qui se trémoussaient aux cadences d'une naïve chanson bretonne<sup>55</sup>. »

51 VERCEL Roger, *En dérive* [1931], Omnibus, 2001, p. 38.

52 DUPOUY Auguste, *Face au couchant, Brest, la côte et les îles* [1934], Éditions Calligrammes, Ar Voren, 1984, p. 53.

53 *Ibid.*, p. 58.

54 MASEFIELD John, *La Course au Thé* [1933], Phébus, 1992, p. 18.

55 SUE Eugène, *La vigie de Koat-Vën* [1833], Robert Laffont, 1993, p. 656.

La soulerie prend aussi une dimension folklorique. La présence au port des matelots ivres n'est pas inquiétante, mais amusante. Le marin est cet homme qui n'est pas méchant, débonnaire, ce buveur sympathique dont on peut bien excuser les abus causés par ses conditions de vie. Roger Verceles les associe à l'ivresse des gendarmes pour provoquer l'ironie et la sympathie :

« Aussi fin saouls les uns que les autres, les brasse-carré et les matelots avaient échangé leurs coiffures. [...] Chaque matelot déniché par les gendarmes dans un coin de bar ne manquait jamais d'offrir à boire à ses poursuivants, mais ceux-là y étaient allés largement<sup>56</sup>. »

La presse reprend ce discours de tolérance envers les souleries pendant la bordée. Le « Tapage nocturne » de deux matelots, de « jeunes poivrots<sup>57</sup> » est rapporté sans condamnation excessive. C'est même avec amusement que *Le Phare de Bretagne* raconte la réaction d'un marin « en bordée » qui « fut très surpris de se réveiller mercredi après-midi en gare de Pontivy.<sup>58</sup> » Le fait divers repose sur la dimension humoristique du matelot inconscient se réveillant dans un lieu inconnu.

L'alcool n'est pas la seule pratique associée aux marins. Les ports lointains sont le lieu de découvertes des pratiques étrangères à commencer par l'opium. Dans les années 1900, les autorités et le monde médical s'inquiètent de son développement dans les ports d'Orient. En 1910, un médecin constate que « tous les jeunes officiers fument » et que « bientôt le plus grand nombre des officiers de la marine de l'Etat sera devenu la proie de ce vice oriental si l'on n'y met bon ordre dès à présent<sup>59</sup> ». L'opium apparaît comme un vice des ports étrangers, s'implantant dans les cités françaises :

« L'opium nous est revenu d'Extrême-Orient et s'est implanté dans nos ports par l'intermédiaire d'hommes d'action nullement snobs. Avec la complicité de quelques filles de fausse joie, le personnel tout entier de la marine et des colonies est en train de s'empoisonner<sup>60</sup>. »

La drogue est le poison originaire d'Orient qui pervertit la marine. Les romanciers présentent cet

56 VERCELES Roger, *Ceux de la Galatée* [1949], Omnibus, 2000, p. 859-860.

57 *L'Ouest Eclair*, 19 juin 1927.

58 *Le Phare de Bretagne*, 10 juillet 1907.

59 DE LIEDEKERKE Arnould, *La Belle Époque de l'opium*, Éditions de la Différence, 2001, p. 184. Cité par DE TAILLAC Pierre, *Les Paradis Artificiels. L'imaginaire des drogues de l'opium à l'ecstasy*, Hugo Doc, 2007, p. 40.

60 FANTASIO, « Edens pour marins », 1er juillet 1910, cité par TAILLAC Pierre, *Les Paradis Artificiels, op. cit.*, p. 41.

usage avec une bienveillance plus grande que celle de l'armée. Claude Farrère voit dans sa consommation la conséquence d'une vie de voyages et d'aventures :

« Quoi ? du haschisch, de l'opium, de l'éther ! Enfin, je suppose que beaucoup de choses sont permises aux voyageurs un peu casse-cou, lesquelles choses seraient abominables pour une petite jeune fille... Et on les aime bien, quoi qu'ils fassent, les horribles voyageurs<sup>61</sup> !.. »

La fréquentation des ports étrangers donne l'occasion aux marins de consommer haschich et opium, dont l'usage tient de l'exotisme des ports. *Yvan Gall, le pupille de la marine*, montre les dangers que représente la drogue pour les marins. La fascination que l'opium exerce s'efface derrière la condamnation. Il décrit la consommation de drogue par les Amanites pendant une escale au Tonkin :

« Je ne les imiterai pas, par exemple, dans leur goût pour l'opium, que les Chinois leur vendent, et qui les empoisonne, les tue lentement ; ni pour le bétel, espèce de drogue, qu'ils mâchent avec passion, qui leur noircit les dents et leur défigure le visage. Les Français ne sont pas venus ici pour copier les mauvaises habitudes des indigènes ; ils veulent, au contraire, leur communiquer peu à peu les mœurs d'une civilisation supérieure<sup>62</sup>. »

Le récit présente le goût pour l'opium comme une marque d'infériorité, propre aux populations indigènes dont il accentue l'abrutissement. La drogue est à la fois une spécificité des ports étrangers et un vice qu'il faut combattre. Il avilit les hommes au même titre que l'alcoolisme. Mais l'opium est peu associé aux ports de l'Ouest. C'est une menace qui concerne les marins dans leur généralité et qui ne semble pas constituer un danger majeur pour les marins bretons ou normands.

---

61 FARRERE Claude, *Fumée d'opium* [1904], Kailash Éditions, 1996, p. 140.

62 COMPAYRE Gabriel, *Yvan Gall, le pupille de la marine*, op. cit., p. 220.

**b) Une « masse confuse de marins<sup>63</sup> ».**

Ces comportements, l'ivresse, la violence, associés à leur rapport avec la mer, les distinguent de l'ensemble des hommes. Ils contribuent à construire leur image, en marge de la société. Mais c'est essentiellement en groupe qu'ils pénètrent dans les bas-fonds. En 1910, dans *Les Petites Alliées*, Claude Farrère place ces mots dans la bouche d'une spectatrice du théâtre de Toulon : « - C'est du propre ! Grommelait-elle. - Des matelots, à présent ! Tout à l'heure, ici on coudoiera des apaches !<sup>64</sup> » L'exclamation rédigée par l'officier de marine-écrivain témoigne d'une des représentations dominantes des marins, particulièrement des matelots au long cours. Apparentés aux apaches<sup>65</sup>, rôdeurs des villes, ils sont déviants par nature. Les matelots forment une contre-société, qui s'éloigne des valeurs des habitants civilisés des terres. Le narrateur de *Moby Dick* témoigne de l'inhumanité de ces gens de mer. Ismaël découvre la dimension infernale d'Ackab et de son équipage :

« Tel était donc ce vieil homme impie, ce vieillard à cheveux gris qui pourchassait, le blasphème à la bouche, une baleine de Job tout autour du monde, à la tête d'un équipage en majorité composé de métisses renégats, de réprouvés et de cannibales - dont la valeur morale était encore affaiblie par l'incapacité à y rien changer [...]<sup>66</sup> »

Ackab chez Melville, Lou Larsen chez Conrad ne sont que les capitaines d'une meute dont la description permet d'accumuler les vices. Dans la représentation des gens de mer, c'est l'écriture du nombre qui permet de les constituer en incarnation de la déviance. Ils sont cette « masse confuse de marins », à « la joie grossière<sup>67</sup> » dont parle Fenimore Cooper. Le monde maritime est alors un ramassis de « renégats et de réprouvés ». Le navire devient le lieu d'habitat d'une société vicieuse, déviante. C'est le manque de moralité qui la distingue. L'équipage du *Pequod* est « furieusement

63 COOPER Fenimore, *Le Pilote*, *op. cit.*, p. 52.

64 FARRERE Claude, *Les Petites Alliées*, Librairie Paul Ollendorf, 1910, p. 30.

65 « Sous ce vocable, on a réuni l'escroc, l'escarpe, le rôdeur de barrière, le faquin à poignard, l'homme qui vit en marge de la société, prêt à toutes les besognes pour ne pas accomplir un labeur régulier, le misérable qui crochète une porte ou éventre un passant », *Le Gaulois*, 13 septembre 1907, cité par KALIFA Dominique, *L'Encre et le Sang*, *op. cit.*, p. 153.

66 MELVILLE Herman, *Moby Dick*, *op. cit.*, p. 290-291.

67 COOPER Fenimore, *Le Pilote*, *op. cit.*, p. 52.

païen », « où pas un homme ne se souvient d'avoir eu une mère de la race humaine ! ». La vie en mer altère leur identité humaine, il sont « tous mis bas quelque part par l'océan qui grouille de requins !<sup>68</sup> ». La confiance dans leur capitaine n'est plus du courage mais de l'inconscience. Leur âme même semble possédée par quelque « diabolique magie<sup>69</sup> ». La spécificité morale des gens de mer ne contribue qu'à les perdre. Pour Melville, expliquer leur caractère, « ce serait plonger à de plus abyssales profondeurs que ne peut le faire Ismaël.<sup>70</sup> » Sans le rejoindre directement pour la dimension infernale de l'âme des marins, Jack London remet également en cause l'humanité de ces « bêtes humaines<sup>71</sup> ». Pour lui c'est le comportement de ces groupes d'hommes, de cette meute, qui les stigmatise. Face à la mort, c'est leur rire que l'auteur fait entendre au lecteur :

« un rire grossier et malséant, réaction naturelle de la part de gens grossiers eux-mêmes chez qui toute sensibilité était depuis longtemps émoussée. La présence du cadavre étendu sur le dos, avec ses traits contractés, ne les gênait nullement<sup>72</sup>. »

Grossièreté et absence de sensibilité sont les traits moraux dominants d'une catégorie de gens de mer. La fréquence du danger les déshumanise et les pousse à la cruauté. Elle est « ambiante, inexorable de la mer et des hommes.<sup>73</sup> » C'est la mer qui altère leur comportement et fait d'eux des « bêtes », « L'être humain n'était plus, au milieu d'elle, qu'une fermentation, dénuée d'âme, de la vase et du limon.<sup>74</sup> » Cette absence d'âme est justificatrice de l'écriture des pires comportements qui deviennent caractéristiques des bas-fonds portuaires. Malgré la dualité de leur représentation et la constante des évocations positives, l'image d'une humanité navigante immorale demeure. C'est le groupe que les auteurs distinguent, c'est lui qui représente l'élément perturbateur dans la ville. Le sens de la virée à terre comme révélatrice des mauvais lieux du port repose sur cet agglomérat de matelots sauvages. La réunion accroît leur malignité et accentue la portée de leur débauche :

---

68 *Ibid.*, p. 271.

69 *Ibid.*, p. 290.

70 *Ibid.*, p. 290.

71 LONDON Jack, *Le Loup des Mers*, *op. cit.*, p. 56

72 *Ibid.*, p. 42.

73 *Ibid.*, p. 49.

74 *Ibid.*, p. 49.

« La réunion de l'équipage d'un navire marchand à cette époque offrait un triste spectacle. Les hommes arrivèrent portant sur eux les traces des excès auxquels ils s'étaient livrés à terre : les uns, hébétés et stupides, les autres encore en proie à l'action des liqueurs, d'autres enfin dans cet état que les marins eux-mêmes appellent l'abomination. Notre équipage n'était ni meilleur ni pire que celui de tout autre vaisseau<sup>75</sup>. »

Le regroupement fait le spectacle. Il est inhérent au mode de vie des matelots qui naviguent en équipage et sortent à terre de même. Cette scène est présentée comme propre aux bandes de marins de retour à terre. Les excès sont pour eux un phénomène banal. L'état d'abomination dans lequel ils se trouvent est ce qu'ils incarnent pour le port et l'observateur extérieur. En mer, ils sont une menace pour l'ordre qui y règne. Le récit de leur mutinerie prouve la dangerosité qui leur est assimilée. C'est une révolte, « avec des faibles d'esprit, des imbéciles congénitaux et des criminels<sup>76</sup>. » Au même titre que les figures habituelles des bas-fonds, ils interfèrent dans la société. Héritage des récits de piraterie, le péril qu'ils représentent en mer raisonne en écho de celui qu'ils sont à terre. La mutinerie est la preuve de leur cohésion. Ils sont un groupe avec ses lois, ses règles. Ils peuvent réussir « par quelque subtile chimie de la scélératesse à composer ensemble et à fusionner leurs traîtrises jusqu'alors secrètes et individuelles.<sup>77</sup> » La présence en bande accentue les excès de leur comportement. Elle illustre aussi leur propension au vice et au crime. C'est en groupe que l'équipage représente une menace, qu'il devient criminel. En 1930, dans *Les Mutilés de l'Elseneur* Jack London relate l'arrivée de l'équipage :

« Une bande d'ivrognes, de misérables malheureux, formant le ramassis d'hommes le plus écœurant que j'ai jamais rencontré dans les bas-fonds. Ils étaient en haillons, le visage boursoufflé, couperosé et sale. Ce n'est pas assez de dire qu'ils étaient infâmes : ils étaient vils, dans leur tournure, dans leur langage et dans leur comportement<sup>78</sup>. »

Le groupe des marins porte les marques de la débauche et du vice. Ivrognes au visage couperosé, leur figure témoigne des conséquences des excès commis à terre. Sales, en haillons, leurs habits révèlent l'instabilité de leur condition et la misère dans laquelle il se plaisent. Leur comportement

75 COOPER Fenimore, *La Vie d'un matelot*, op. cit., p. 21-22.

76 LONDON Jack, *Les Mutilés de l'« Elseneur »*, op. cit., p. 1104.

77 MELVILLE Herman, *Moby Dick*, op. cit., p. 380.

78 LONDON Jack, *Les Mutilés de l'« Elseneur »*, op. cit., p. 892.



évoque la menace qu'ils incarnent. Ces marins appartiennent aux bas-fonds. Ils sont le lien entre eux et l'univers maritime.

Le port accueille ces navigants au long cours, hommes instables, absents plusieurs mois, échappant aux vertus civilisatrices de la présence à terre. Un des personnages de *Capitaines courageux* se targue de dire que « Nous n'avons rien de commun avec la foule qui grouille au bout du quai, quand le diable y serait. Nous sommes des pêcheurs, et nous naviguons ensemble depuis six ans et plus.<sup>79</sup> » Le marin breton ou normand s'intègre à cette image. A Brest, Pierre Loti décrit les chants et les cris des matelots : « [...] c'était comme si on y eût lâché des barbares, des bandes échappées de l'ancienne Gaule ; il y avait des scènes de joie qui rappelaient les rudesses primitives.<sup>80</sup> » menaçant la civilisation. Le motif de la bande de marins déviants n'appartient pas en propre aux ports de l'Ouest. C'est un motif général, issu du roman maritime français et américain qui construit la représentation de l'équipage débauché perturbant la ville. Elle fait écho avec la vision locale, émanant des quotidiens régionaux.

L'importance du groupe et de ses agissements nuisibles à terre est en effet une thématique reprise par la presse. Ces évocations sont éparses et irrégulières. Une grande partie des articles est purement informative et concerne les mouvements des navires, les affectations, les activités économiques ou militaires des gens de mer. Le rôle des équipages dans la cité portuaire ne fait l'objet que de textes occasionnels, souvent associés à un fait divers. Ils sont majoritairement considérés comme une catégorie sociale distincte. L'usage du terme « les marins » dans le titre de l'article, ou accolé au nom, suffit au lecteur pour comprendre leur spécificité. En développant leur identité, la presse reprend sensiblement la même dualité dans leur perception, à la fois courageux et néfastes pour l'ordre de la ville. En 1902, ils sont les sauveteurs récompensés lors de la grande assemblée générale annuelle de la Société centrale de sauvetage des naufragés. A cette occasion, *Le Courrier du Finistère* constate :

---

79 KIPLING Rudyard, *Capitaines courageux*, *op. cit.*, p. 29.

80 LOTI Pierre, *Mon Frère Yves*, *op. cit.*, p. 28.

« Une fois de plus les marins bretons ont été à l'honneur, car ils forment l'élite des auteurs des multiples sauvetages accomplis sur le littoral français. Et il ne s'agit pas seulement d'hommes faits : de braves et jeunes enfants sauveteurs des côtes bretonnes reçoivent aussi des prix [...]»<sup>81</sup> »

Si le courage est une de leurs caractéristiques, ils sont aussi ces groupes dont les colonnes des quotidiens relatent les tapages et les excès. C'est le nombre qui leur donne une place plus importante dans l'écriture du faits divers. En bordée dans les rues, ils deviennent les « Marins Tapageurs<sup>82</sup> » ou les « Marins en Goguette<sup>83</sup> ». Associés aux bagarres, à l'alcool et aux rixes, la presse parle d'une « bande de marins<sup>84</sup> » ou de « plusieurs groupes de marins.<sup>85</sup> » Seul, il n'est que le « matelot impétueux<sup>86</sup> » dont la conduite ne remet que partiellement en cause l'ordre de la ville. Ses agissements sont la conséquence de son caractère impétueux hérité de la mer et ne sont pas une menace. C'est l'organisation en groupe qui peut représenter un danger. En 1902, *Le Courrier du Finistère* relate la comparution de la « Bande noire », « toute une bande de marins », devant le conseil de guerre. Après la liste des dix hommes, le titre revient sur leurs activités : « Cette bande de marins, surnommée la bande noire, a terrorisé Brest pendant quelques temps.<sup>87</sup> » L'audience est l'occasion de revenir sur les faits :

« Dans la nuit du 2 au 3 décembre 1901, la « Bande noire », se trouvant « en bordée », allait de cabaret en cabaret, en menant grand bruit. A Recouvrance, les marins firent la rencontre d'un marin réserviste et l'obligèrent à pénétrer dans un débit et à solder les consommations. Quant il sortit du débit, il fut renversé dans le ruisseau et frappé à plusieurs reprises. Deux autres marins réservistes qui passaient, furent également les victimes de ces agresseurs qui mirent tout un quartier en émoi. La « Bande noire » continua tumultueusement sa route et se dirigea vers la rue Suffren, en s'arrêtant toujours pour boire [...] Le quartier maître Vaillant retrace la scène de l'agression et raconte comment, en sortant de fêter la Saint-Eloi avec des camarades, il fut soudainement attaqué, sans provocation aucune, au coin de la rue Suffren, par la « Bande noire »<sup>88</sup>. »

81 *Le Courrier du Finistère*, 10 mai 1902.

82 *Le Phare de Bretagne*, 20 juillet 1907, p. 3.

83 *L'Echo de la Loire*, 7 mai 1924, p. 3.

84 *Le Phare de Bretagne*, 19 janvier 1907, p. 3.

85 *Le Populaire*, 6 avril 1924, p. 2.

86 *Le Phare de Bretagne*, 13 mars 1907, p. 3.

87 *Le Courrier du Finistère*, 1er mars 1902, p. 2.

88 *Le Courrier du Finistère*, 8 mars 1902, p. 3.

La répétition du mot « bande » accentue le sentiment d'avoir à faire à un groupe incontrôlable. Le récit de leur « bordée » permet de nommer leurs agissements : le vol, la consommation d'alcool et la violence. Ils sont ceux qui attaquent « soudainement » les passants. Leur nombre les rend capables de perturber la ville, de mettre « tout un quartier en émoi », et ce nombre est une menace qui donne du corps au fait divers. L'évocation de ces groupes qui parcourent le port fait référence aux attaques des bandes, dénoncées par la presse parisienne à la fin du XIXe siècle<sup>89</sup>. Les récits dans les journaux des débordements de ces matelots restent ponctuels. La presse se focalise essentiellement sur les bandes criminelles quelque soient leurs origines. Le péril majeur reste celui de l'apache, du délinquant.

La logique est la même pour les forces de l'ordre. Individuellement, les marins s'intègrent à la liste des arrestations pour ivresse, rixe ou outrage<sup>90</sup>. Seule la réalité des marins en bande apparaît spécifique à la vision des autorités. Mais le regard porté oscille entre acceptation et résignation. La venue exceptionnelle des marins à terre ne constitue pas un objet de crainte. A Brest, lors de l'arrivée d'un navire en escale, la municipalité se préoccupe essentiellement des fêtes et des cérémonies d'accueil<sup>91</sup>. La venue de l'escadre *Meunier*, en 1925, donne l'occasion au maire de vanter les mérites de l'hospitalité brestoïse :

« Il était intéressant de montrer, tant à la population de notre cité qu'aux visiteurs, chaque jour plus nombreux qui fréquentent notre région ; que la ville de Brest était capable, à l'égal de beaucoup d'autres de rendre plus agréable à tous quelques journées biens choisies<sup>92</sup>. »

La bordée potentielle de matelots en escale n'est pas une inquiétude centrale de la police municipale. Rares sont les références à l'attitude problématique d'un groupe de gens de mer dans les grandes villes. En 1861, le Major Général de la Marine dénonce auprès du commissaire de Brest des agissements des marins descendant du bord :

« Bien que le nombre de marins soit moins considérable aujourd'hui que j'avais

89 KALIFA Dominique, *Crime et culture au XIXe siècle*, Perrin, 2005, p. 242.

90 AM Cherbourg, 1 I 15. Rapports quotidiens de police (1892-1893), janvier 1892.

91 AM Brest, 1195 : Escales d'escadres et de navires. Fêtes et cérémonies d'accueil, organisation, 1890-1959.

92 *Ibid.*, Note à propos des fêtes de Brest les 18-19-20 juillet 1925.

l'honneur de vous adresser plus souvent des réclamations ; je crains qu'ils ne reviennent à reprendre leur ancienne allure de désordre lorsqu'ils quittent leur bord et descendent à terre ; car il ne se passe déjà pas de semaine sans que nous ayons maille à partir avec quelques-uns<sup>93</sup>. »

Sa préoccupation repose sur leurs habitudes de désordres, perçues comme inévitables. C'est la descente dans le port qui en est l'élément central. En quittant le navire, ils échappent à l'autorité du bord et viennent se confronter aux autorités locales, ici militaires. Ces réclamations restent peu fréquentes de la part de autorités militaires, des maires ou de la police. La présence de matelots en grand nombre est plus susceptible de perturber l'ordre dans une localité de petite taille. En 1867 et 1876, le conseil municipal de Plœmeur s'inquiète de la présence de pêcheurs saisonniers, considérés comme « une population à problème.<sup>94</sup> » La nuisance provenant plus du poids que représente ces pêcheurs de passage dans une petite ville que de la violence de leurs agissements.

Les débauches des équipages à terre est une préoccupation des grandes cités portuaires. C'est le lieu qui centralise l'attention, bien plus que les hommes. Les rapports adressés aux commissaires qui évoquent le comportement déviant des marins, le font en croisant l'attitude de la bande et les conséquences pour la ville. En 1927, le chef de la Sûreté rapporte au commissaire central la fréquentation du Café des Petits Matelots :

« Ce débit est uniquement fréquenté par des gens sans aveux, des repris de justice et des marins avinés et tapageurs. Des militaires et des marins indisciplinés s'y sont parfois rencontrés<sup>95</sup>. »

Le rapport évoque un groupe de marins « avinés », « tapageurs » et « indisciplinés » mais cible essentiellement l'établissement qu'ils fréquentent. L'objectif n'est pas de condamner les acteurs, mais de surveiller et contrôler les lieux où ils sont présents. Pour la police, la scène compte plus que les acteurs. Elles tendent à sécuriser les lieux, combattre des pratiques sans cibler les auteurs.

Lorsqu'elles y font référence, les forces de l'ordre admettent l'attitude des marins. Leur

93 AM Brest 114 114 : Commissariat Central : Rapports : registre de correspondance : 1860-1868. Commissaire impérial, 13 février 1861. Lettre de M. le Major Général de la Marine.

94 AM Plœmeur, délibération du conseil, 14 mai 1867 et 13 juin 1876, cité par DUBOIS Xavier, *La Révolution sardinière. Pêcheurs et conserveurs en Bretagne Sud au XIXe siècle*, PUR, 2004, p. 146.

95 AM Brest, 11122 : Débits de boissons - Surveillance, contraventions, plaintes et réclamations, correspondance 1794-1973 ; Rapport "Renseignements confidentiels" Chef de la Sûreté au Commissaire Central, 25/06/1927.

comportement devient une caractéristique de la ville comme le signale le commissaire de police au maire de Brest en 1848 :

« La ville de Brest, par sa population flottante et ses matelots, toujours si remuants, exige plus que toute autre une surveillance active<sup>96</sup>. »

Pour le commissaire, le caractère remuant des matelots est un phénomène admis. C'est la suite logique de leur mode de vie. Acteurs nécessaires à l'économie des villes portuaires, les municipalités se donnent les moyens d'encadrer leurs pratiques et les lieux qu'ils fréquentent en appliquant une politique réglementariste. Le comportement moral ou immoral des marins n'est pas une préoccupation importante. Ce n'est pas la débauche de l'équipage qui les intéresse, mais le lieu où elle s'exerce. En 1931, dans un souci de défendre les maisons de tolérance de Brest, le commissaire de police écrit : « Je ne vois pas un équipage revenant de mer descendant à terre et déambulant dans les rues à la recherche de femmes et ne trouvant pas de maisons closes.<sup>97</sup> » Au sein des bas-fonds portuaires, la priorité n'est pas de juger les acteurs, mais de contrôler les lieux. La thématique du matelot malfaisant envahissant la cité reste l'apanage de la littérature. C'est d'elle que vient la représentation du groupe de sauvages en bordée. C'est elle aussi qui accentue sa particularité physique, remarquable dans les environs du port et contributrice à sa dimension de bas-fonds.

« En mettant le pied sur le rivage, qu'il ne connaît pas encore, il s'informe d'abord à quel prix se boit la bouteille de vin dans le pays, et s'il y a beaucoup de gendarmes. Le vin et les gendarmes, c'est tout ce qui l'intéresse ou le préoccupe ; car il sait qu'il aura affaire à tous deux.

Il boit d'abord ; le reste viendra plus tard. Il chante après avoir bu, c'est la règle ; puis il cherche l'occasion de se donner une peignée, et l'occasion ne tarde guère à lui sourire. Une ribotte à terre est, pour lui, le feu d'artifice d'une belle fête ; les coups de poing en sont le bouquet<sup>98</sup>. »

Au récit de la bordée, Corbière associe des comportements spécifiques, qui sont la norme pour les gens de mer et la déviance pour leurs contemporains. L'alcool, le défi des autorités, la chanson, la

96 AM Brest 113 : Organisation, Fonctionnement des services : correspondance, instruction, rapports. 1836-1947. Brest, 8 mai 1848, commissaire de police au maire de la ville.

97 AM Brest 11159 : Police de la prostitution. Réglementation, correspondance, circulaires ministérielles 1791-1958, 21/02/1931. Rapport sur la fermeture des maisons de tolérance de Brest.

98 CORBIÈRE Édouard, *La Mer et les marins*, op. cit., p. 178-179.

violence, les rixes, deviennent des éléments constitutifs de la représentation des marins dans les ports. En y rajoutant la fréquentation des femmes, ces agissements déterminent la « [...] géographie nocturne du masculin avec ses hauts lieux de prouesse virile : débit de boisson et bordel.<sup>99</sup> » Réalité des cités portuaires ; les marins s'exposent au regard des autorités et des journalistes. Le récit de ces pratiques, enjolivé par la littérature, participe à l'identité de ces hommes et des endroits qu'ils fréquentent, le port et ses mauvais lieux.

« Deux jours de bordée innommable<sup>100</sup> » : la littérature représente ainsi l'attitude des marins au port, débauchés et se complaisant dans l'alcool. Le roman maritime reprend cette thématique entre les années 1830 et 1940. Cooper évoque « les récents excès » des marins, capables d'attirer sur eux « un accès de délire<sup>101</sup> ». Lors des escales, à la remise de leur solde, ils s'empressent « de la dépenser dans les tavernes du port.<sup>102</sup> » L'attente des festivités à terre devient un trait dominant de l'image renvoyée par les marins au long cours. John Masefield résume ainsi en 1933 la vie d'un matelot : « Il supportait un an, deux ans de mer pour huit jours de folie au bout du voyage.<sup>103</sup> » Les auteurs français partagent cette vision de la prodigalité des marins et de leur volonté d'amusement. Eugène Sue décrit leur anticipation de l'ivresse et leur volonté de dépenser la paie gagnée en mer :

« Puis en attendant l'heure de mettre en pratique leur singulière théorie d'amusements, ils en parlaient avec ivresse et joie, se promettant, se jurant de se débarrasser au plus vite de cet or qui les gênait et les troublait dans la manœuvre, disaient-ils, par le son criard qu'il rendait<sup>104</sup>. »

Dépensiers et excessifs complètent les principaux traits de caractère du marin de retour à terre. Roger Verceles évoque le souvenir d'un terre-neuvas qui enflamme un billet de cent francs pour allumer sa pipe et pour qui la stupeur de l'assistance « lui donne pour plus de cent francs de plaisir<sup>105</sup> ». La faible valeur qu'ils accordent à l'argent est un thème récurrent. Leur objectif est

99 SOHN Anne-Marie, « *Sois un homme !* », *op. cit.*, p. 55.

100 VERCEL Roger, *En dérive, op. cit.*, p. 30.

101 COOPER Fenimore, *La Vie d'un matelot, op. cit.*, p. 103.

102 *Ibid.*, p. 111.

103 MASEFIELD John, *La Course au Thé, op. cit.*, 1992, p. 92.

104 SUE Eugène, *La Salamandre, op. cit.*, p.46.

105 VERCEL Roger, *En dérive, op. cit.*, p. 46.

souvent de gaspiller le plus rapidement possible la somme gagnée en mer :

« Ils buvaient à chaque rencontre et, le soir, à la maison, ils constataient pleins d'orgueil, en développant les emplettes : - On en a mangé de l'argent<sup>106</sup> ! »

La dépense est un défi, ils se doivent de dilapider le plus rapidement possible leurs gains dans des plaisirs futiles. La provocation dans le gaspillage devient la marque de leur identité<sup>107</sup>. Ces pratiques nourrissent la littérature de l'Ouest. Marc Elder présente l'apprentissage de l'homme de mer et les compétences qu'il doit acquérir. Il se doit de maîtriser « [...] l'art de manier les dés, les cartes, de fumer la pipe, de préparer le poulet en marinade, outre quelques perfectionnements apportés à mon [son] aptitude à boire sans soif et à faire des dettes.<sup>108</sup> » Le jeu renvoie à l'insouciance des matelots, capables de toute perdre dans un amusement éphémère :

« [...] au commun des hommes l'Océan n'inspire guère que la passion du jeu. Les dés roulent ici sans repos. Notre subrécargue<sup>109</sup> est de première force pour les piper et, si je n'y avait mis bon ordre, il m'eut croqué jusqu'au dernier écu<sup>110</sup>. »

L'imprévoyance des marins, surtout ceux au long cours, est une constante dans leur représentation. Pierre Loti décrit ces matelots qui « au retour de leurs campagnes » « font mille extravagances avec leur argent<sup>111</sup> ». Ces pratiques sont, pour les observateurs et les romanciers, liées à leur moralité et à leur rapport à la mer. Les vertus qui sont les leurs, expliquent la tolérance qui entoure leurs excès. Claude Farrère relate avec amusement les sanctions prises contre le comportement d'un matelot à terre :

« Et des mots exquis ! Trente jours : scandale sur territoire anglais et avoir été ramené sans pantalon par la police civile... Soixante jours dans la nuit qui a suivi le naufrage de la *Dordogne*, ayant été chargé de préparer du vin chaud pour l'équipage, s'est mis en état d'ivresse folle...  
- Il avait le naufrage gai, commandant. - Oui... les matelots sont rigolos, c'est classique<sup>112</sup> ! »

---

106 *Ibid.*, p. 46.

107 SOHN Anne-Marie, « *Sois un homme !* », *op. cit.*, p. 98-99.

108 ELDER Marc, *La Belle Eugénie*, Éditions Pittoresques, 1929, p. 52.

109 Le subrécargue est un officier de marine qui assure, sur un navire, l'exécution des obligations commerciales ou qui dirige les opérations de pêche. Il représente également l'armateur à bord.

110 ELDER Marc, *La Belle Eugénie*, *op. cit.*, p. 52.

111 LOTI Pierre, *Mon Frère Yves*, *op. cit.*, p. 142.

112 FARRÈRE Claude, *Dix-Sept Histoires de Marins. La Crapule*, Ernest Flammarion Éditeur, 1914, p. 42.

La réaction que l'écrivain officier de marine prête au commandant révèle l'indulgence à l'égard des pratiques des marins. Les excès des matelots sont également un thème qui rajoute une dimension pittoresque au récit. Le scandale, la provocation, sont décrits avec une certaine bienveillance par des auteurs qui connaissent la dureté de la vie maritime. Cette mansuétude est partagée par la presse qui évoque leurs comportements festifs de façon occasionnelle et les intègre à la rubrique des faits divers locaux. Elle peut prendre la forme d'un simple récit d'une ivresse sur la voie publique. A l'inverse, les maires et la police se montrent peu diserts sur la question. La majorité des agissements des marins est rangée dans la catégorie de la petite délinquance, sans condamnation de leur part. Au sein des colonnes des faits divers, les journalistes utilisent le même registre que les romanciers. La bordée et ses conséquences est vue avec bienveillance et amusement :

« Des aviateurs dans les nuages »

« Deux marins de l'aviation en état d'ivresse essayèrent de regagner leur caserne mercredi soir. Manifestement, ils avaient du vent dans les haubans et les deux aviateurs s'écrasèrent rue Christine, où il s'endormirent du sommeil de l'ivresse : les agents les relevèrent et les conduisirent au violon<sup>113</sup>. »

L'article de *L'Ouest Eclair* insiste sur la dimension comique des excès des marins que le vocabulaire choisi traite avec humour. Le fait divers amuse autant qu'il informe l'opinion locale. Sans insister sur les troubles causés, il invite à accepter le comportement des deux hommes et de leurs collègues. Presse et littérature se répondent pour faire de la bordée un phénomène toléré et même valorisant ses auteurs.

« Boire, se battre<sup>114</sup> » : la vision de Roger Verceel met en évidence ce qui semble être la suite logique de la bordée des gens de mer : la violence dont ils font preuve dans les rues du port. Pour les romans maritimes du XIXe siècle et de l'entre-deux-guerres, la brutalité des hommes de mer est constitutive de leur identité<sup>115</sup>. Cette représentation littéraire se retrouve dans les récits d'une presse qui s'intéresse moins à l'identité des auteurs qu'à l'effet de leurs actes sur la tranquillité et l'ordre des villes. En 1931, dans *En dérive*, Roger Verceel décrit la brutalité des marins :

113 *L'Ouest Eclair*, 7 mai 1926.

114 VERCEEL Roger, *Rafales*, op. cit., p. 503-504.

115 BROSSE Monique, *La littérature de la mer en France, en Grande-Bretagne et aux États-Unis*, op. cit., p. 729.



« Ils étaient violents, oui, près des coups comme les bouviers, les maquignons, les gendarmes, tous ceux qui doivent faire équilibre à la force des brutes. Ils se battaient parfois, à terre, entre eux, comme à bord contre les voiles, les avirons [...] <sup>116</sup> »

Leur brutalité est le symbole de leur virilité qui permet de les distinguer aux yeux des observateurs extérieurs. Anne-Marie Sohn rapporte les propos d'une douzaine de sous-lieutenants de marine, évacués d'un café concert brestois à cause de leur tapage :

« Vous avez l'aplomb d'empêcher de chanter ainsi les plus inoffensifs. Vous n'en feriez pas autant à des matelots qui s'empresseraient de vous cogner. Vous trouvez que ceux-là ont la pique trop dure. Vous n'osez pas vous y frotter <sup>117</sup>. »

La vigueur des marins est perçue comme un atout professionnel, au même titre que celle des maquignons ou des gendarmes, qui nécessitent aussi le recours à la force physique. Elle devient la marque de leur prestige et fait d'eux des hommes respectés et redoutés <sup>118</sup>. La littérature se fait l'écho de cette fascination pour la force physique des hommes des milieux portuaires tout en insistant sur le danger qu'elle représente. Dans *Pêcheur d'Islande*, Pierre Loti relate l'exploit physique d'un Islandais :

« On lui avait assuré qu'il était très emporté ; qu'étant gris un soir, dans un certain café de Paimpol où les Islandais font leurs fêtes, il avait lancé une grosse table en marbre au travers d'une porte qu'on ne voulait pas lui ouvrir. Tout cela, elle le lui pardonnait : on sait bien comment sont les marins, quelquefois, quand ça les prend <sup>119</sup>... »

L'exploit physique est indéniable. Il rend compte du désir de festoyer des marins, et de leur intempérance. Il dit aussi leur refus des ordres lors du retour à terre. L'Islandais devient potentiellement dangereux, capable par sa force de déjouer les contraintes qui lui sont imposées au port. Cette brutalité est pardonnable et suscite plus le respect que la condamnation. Le pardon attribué aux marins tient à la spécificité de leur tempérament et de la vie en mer. Il renvoie à la dualité de leur représentation, dangereux autant que courageux. La violence des marins s'exprime

<sup>116</sup> VERCEL Roger, *En dérive*, op. cit., p. 44.

<sup>117</sup> Procureur général de la cour impériale de Rennes au garde des Sceaux, 12 mai 1859, BB 1585 cité par SOHN Anne-Marie, « *Sois un homme !* », op. cit., p. 20.

<sup>118</sup> SOHN Anne-Marie, « *Sois un homme !* », op. cit., p. 18-19.

<sup>119</sup> LOTI Pierre, *Pêcheur d'Islande*, op. cit., p. 60.

surtout par et contre les corps, lors des rixes et des bagarres. L'affrontement est partie intégrante de la représentation de leur mœurs :

« Le combat pour les vrais matelots est un plaisir réel, ils trépignent de joie en pensant à l'heure de se peigner d'une manière quelconque. S'agit-il d'un incendie, d'un débarquement en armes, d'une expédition périlleuse, il se présentera toujours trop d'hommes de bonne volonté qui s'élanceront au devant du danger<sup>120</sup>. »

Le combat est inhérent à leur caractère. Habités au danger, ils recherchent la confrontation. La rixe devient l'exutoire pour leur tempérament belliqueux. Cette image s'inscrit dans la continuité des récits antérieurs au XIXe siècle, portée par les abordages en mer et les rixes à terre. Une fois encore, la bande est la forme d'expression de la violence. Roger Verceel écrit le récit d'une bagarre à bord, dans les lignées des scènes de flibuste :

« et l'autre n'a pas pesé lourd ! Il te lui a croché dans le dos, en pleine viande, et il te l'a arraché, foutu dans les pattes des autres, en même temps qu'il vous remettait sur quille !... Je le savais fort, je l'ai vu étaler des sacrés coups, mais jamais aussi vite et aussi bien<sup>121</sup> !... »

Les qualités physiques des marins, force et souplesse, sont mises en évidence par la violence et l'efficacité mises en œuvre dans les affrontements. Le respect qu'ils incitent se transpose alors sur leurs qualités de bagarreurs. La rixe « s'engage [...] dans la ville<sup>122</sup> » dans les rues et les bouges qui accueillent cet étalage de coups. Le cri « A moi, les cap-horniers ! » provoque lors d'une rixe, l'arrivée immédiate des susdits : « A cet appel sacré auquel un matelot ne reste jamais sourd, des fenêtres, des portes s'ouvrirent, projetant des rais de violentes clartés [...]<sup>123</sup> » Les rixes de *Rafales* ont lieu dans un bouge voisin des quais :

« Des chopes voltigèrent, dans un silence subit, qui s'était creusé après les premiers cris, les premières injures. Francis cognait avec une calme méthode, sans gaspiller ses coups, qu'il plaçait dans les faces, sur les crânes, avec une sûreté magistrale. [...] nous ne pouvions oser que de nos pieds et de nos poings, tandis que l'adversaire s'armait de bouteilles, de siphons, de bancs, de tabourets [...] Hérissé et grognant comme un vieux sanglier. Beugard, à deux pas de moi, trouait la meute à coups d'épaule, à coups de tête<sup>124</sup>. »

120 DE LA LANDELLE Gabriel, *Le Tableau de la Mer. Les Marins*, op. cit., p. 364-365.

121 VERCEEL Roger, *Rafales*, op. cit., p. 504.

122 DE LA LANDELLE Gabriel, *Le Tableau de la Mer. Mœurs Maritimes*, Hachette, 1866, p. 9-10.

123 DUPE Gilbert, *La Figure de Proue*, op. cit., p. 97.

124 VERCEEL Roger, *Rafales*, op. cit., p. 501.

Le goût des gens de mer pour les rixes s'exprime dans les bars qu'ils fréquentent. On y fait usage de tout ce qui tombe sous la main, bouteilles et tabourets, ce qui accentue la violence de l'affrontement. L'efficacité des coups donnés témoigne des compétences professionnelles des marins. L'attitude bestiale de l'un d'eux prouve la dimension sauvage de leur caractère.

La confrontation représentée n'est pas seulement physique. Elle est aussi verbale, avec provocation et insultes. Dans les ports, la violence des marins repose sur l'injure. Dans *La Salamandre*, Eugène Sue décrit ce rituel de provocation :

« Toi, vois-tu, dit gravement Giromon ; toi, je prendrai ta robe pour voile de pouïouse ; tes jambes pour mâts ; tes bras pour vergues ; ton corps pour carcasse, et je te f... à l'eau avec six pouces de lame dans le ventre en guise de leste. Attends donc, j'oubliais ; et comme quand tu seras navire c'est ta grosse tête qui servira de figure de l'avant, alors je te baptiserai... le vilain b...<sup>125</sup> »

Le vocabulaire utilisé est lié à la réputation de blasphémateurs des navigateurs<sup>126</sup>. L'alcool, le cabaret, favorisent ces expressions chez les marins. A l'époque moderne, l'utilisation « d'expressions interdites » rend compte d'un effort, d'une contrariété ou d'une démonstration de force<sup>127</sup>. Au XIXe siècle, les insultes et les obscénités témoignent de la même violence verbale. Elles contribuent à la rhétorique de la provocation et annonce le duel entre les hommes, seuls ou en groupes<sup>128</sup>. La rixe n'est pas seulement un échange de paroles et de coups. Le couteau est susceptible d'entrer en scène. Il est pour les gens de mer un marqueur professionnel. C'est une constante des milieux populaires. John Masefield insiste sur son importance symbolique chez les matelots qui sont, dans *La Course au Thé*, obligés d'abandonner leurs couteaux : « Les hommes firent mine de protester parce que leur couteau était l'outil, presque l'insigne de leur profession.<sup>129</sup> » Son usage rajoute une dimension meurtrière aux rixes entre marins. Eugène Sue décrit « une lutte corps à corps, couteau à couteau, morsure à morsure » :

<sup>125</sup> SUE Eugène, *La Salamandre*, op. cit., p. 79.

<sup>126</sup> CABANTOUS Alain, *Histoire du Blasphème*, op. cit., p. 43.

<sup>127</sup> *Ibid.*, p. 193.

<sup>128</sup> GUILLET François, *La mort en face. Histoire du duel de la Révolution à nos jours*, Aubier, 2008, p. 78.-82.

<sup>129</sup> MASEFIELD John, *La Course au Thé*, op. cit., p. 59.

« Silence ! On mord en silence quand on est désarmé ; on égorge en silence, l'on tue en silence et l'on tue beaucoup, car le sang arrose le plancher. Mais pas un cri !  
Et cette masse ivre, ardente, se croise, s'étend, se tord, se roule, tombe et se relève.  
Ongles et dents, tout est bon pourvu que le sang vienne à la peau. Mais pas un cri !  
Silence ! Excepté le bruit des pieds qui s'appuient, lourds, pour lutter; le soupir qu'on étouffe en mourant, le choc du fer, le grincement de deux lames qui se rencontrent sur la même poitrine - car il faisait obscur, une seule lampe restait - Silence ! On n'entend pas un cri<sup>130</sup> ! »

La violence se complète donc avec l'usage du couteau. D'insigne de la profession, il devient l'arme de l'assassin. Il est la propriété de l'égorgeur et celle des hommes de mer. Mais l'usage du fer tuant en silence implique une dimension criminelle. L'héritage de la littérature flibustière est présent dans l'évocation des lames qui se croisent. A l'efficacité du marin dans la bagarre se superpose une dimension bestiale. Les dents et les ongles évoquent la sauvagerie du combat, renvoyant les marins au rang d'animaux.

Dans la ville, la violence des marins est à la fois normale, épique et fascinante. Les récits mettent en avant l'efficacité, mais aussi leur sauvagerie. Dans les romans, les rixes dans les ports contribuent à construire l'image d'un lieu violent et mal famé. Cette figure du matelot bagarreur s'amenuise hors de la sphère romanesque. Simenon évoque la place qu'elle a pour la police :

« Il partit sans l'imperméable et se dirigea vers le commissariat où il n'y avait aux rapports quotidiens qu'une rixe entre matelots scandinaves, deux procès verbaux pour injures aux agents et un vol à l'étalage<sup>131</sup>. »

Rixe entre matelots, injures, vol à l'étalage, la description qu'offre Simenon est proche de celle de la police des villes portuaires. Celle-ci s'oppose à la vision romanesque d'hommes belliqueux. La police n'accorde qu'une importance toute relative aux débordements des marins. Ce sont les délits mineurs qu'ils sont susceptibles de commettre qui occupent les pouvoirs publics<sup>132</sup>. Ces agissements ne sont pas suffisamment importants pour justifier à leurs yeux la tenue d'un discours anxiogène, ou criminaliser leur présence<sup>133</sup>. Seule la presse est à même de développer un discours stigmatisant le

130 SUE Eugène, *La Salamandre*, op. cit., p. 75-76.

131 SIMENON, *L'Âne Rouge* [1933], Presses de la Cité, 2005, p. 15.

132 COCHARD Nicolas, *Les Marins dans la ville : gens de mer et société urbaine au Havre*, op. cit., p. 503.

133 A ce sujet, voir notamment les constats de CHIAPPINI Stéphane, *La Criminalité dans Ouest Eclair de 1899 à 1914*, maîtrise, (dir.) M. TANGUY, Rennes II, 1997, COCHARD Nicolas *Les Marins dans la ville : gens de mer et société urbaine au Havre*, op. cit., GILLOT Isabelle, *Criminalité et délinquance dans l'Arrondissement Malouin*

comportement des marins. En 1902, à partir d'une rixe entre marins et soldats, *Le Courrier du Finistère* dénonce l'insécurité dans les rues de Brest :

« Une bagarre sanglante a eu lieu dans la nuit de dimanche à lundi, vers 1 h 30 du matin, dans la rue Suffren, entre des marins et des soldats de l'infanterie coloniale. [...] Il serait à souhaiter que la rue Suffren - une rue coupe-gorge - fut l'objet d'une surveillance plus rigoureuse et qu'une patrouille fut toujours de permanence dans ce quartier<sup>134</sup>. »

Ce fait divers est l'occasion pour le quotidien de dénoncer le manque de surveillance des rues. La plupart des articles traduit l'inquiétude que suscitent les agressions. Les récits de la violence des marins gradent la condamnation selon la gravité des faits. L'évocation « de la rixe » impliquant « des civils et des marins contre un artilleur colonial<sup>135</sup> » ne suscite que peu l'intérêt des quotidiens. L'intensité de la violence est propice au développement du récit journalistique. *L'Ouest Eclair* rapporte une « Terrible bagarre dans un débit » en Bretagne :

« Une terrible bagarre a éclaté vers 4 heures hier soir au port de commerce, dans un débit de la rue du Chemin-de-Fer dans lequel se trouvaient réunis une vingtaine de matelots de l'État et des marins pêcheurs de Douarnenez. Ils dansaient avec quelques jeunes filles au son d'un piano automatique. A la suite d'une discussion, les marins se divisèrent en deux bandes bien distinctes. Ils commencèrent d'abord par se jeter à la tête les verres et les bouteilles de l'établissement, et un matelot du deuxième dépôt, Alain Le Gallec, 23 ans, atteint d'un coup de bouteille à la tête tomba baignant dans son sang. Au même moment, deux coups de revolver étaient tirés et un marin de la « Marseillaise », François Gonidec, tomba également touché à la figure. Les combattants prirent immédiatement la fuite, abandonnant les deux blessés qui furent conduits à l'hôpital maritime<sup>136</sup>. »

Le fait divers conforte les représentations véhiculées par la littérature. La scène où se déroule les événements est ce débit fréquenté par les voisins, que le lecteur imagine dans une rue proche du port. Les marins sont fidèles à leur réputation en bordée, buvant et dansant avec des filles qu'ils veulent séduire. La bagarre repose sur la rivalité entre bandes de marins. Elle fait appel à tout un armement des bas-fonds, verres brisés, bouteilles cassées, et revolver. La figure des marins est

---

*sous le Second Empire 1852-1870*, maîtrise, (dir.) C. GESLIN, Rennes II, 1999, PAQUIER Jacques, *La criminalité en Loire-Inférieure, 1891-1914*, mémoire de maîtrise, (dir.) Y.H. NOUAILHAT, Université de Nantes, 1977, TRICOT Dominique, *Les crimes dans l'Arrondissement de Saint-Malo, 1816, 1826, 1836*, mémoire de maîtrise, (dir.) J. LEONARD Université de Haute-Bretagne, 1984.

134 *Le Courrier du Finistère*, 14 juin 1902.

135 *Le Phare de Bretagne*, 29 juin 1907, p. 4.

136 *L'Ouest Eclair*, 1er janvier 1912.

propice au récit du fait divers. Elle renvoie à une représentation déjà établie, bien antérieure à celle de l'apache avec qui il partage des codes d'écritures, la bande, l'alcool ou les filles. Mais son apparition reste très limitée dans les quotidiens régionaux, qui dénoncent beaucoup plus les pratiques troublant l'ordre public que les auteurs. Les bagarres entre ces populations flottantes sont considérées comme un phénomène banal, dont l'importance est relativisée dans les colonnes de la presse locale.

« La terre n'a plus rien à m'apprendre : errer de rue en rue, brailler, boire, se battre, je sais le faire maintenant, et je n'en suis pas plus fier !<sup>137</sup> » En 1946, Roger Verceel évoque l'importance des pratiques des matelots en bordée, l'alcool et la violence. Avec la conquête des femmes, elles deviennent les éléments spécifiques des bas-fonds portuaires. Leur récit permet d'attirer l'attention du lecteur, qui connaît la particularité morale des marins. Excusables, ces pratiques sont un élément de la vie maritime, que l'on peut relater et lire sans condamnation morale. Cette tolérance rend possible la fascination envers les gens de mer et l'expression de leur virilité qui en découle. Ces comportements n'occupent qu'une place secondaire dans l'observation de la vie portuaire. Les préoccupations de la police sont celles du contrôle et de l'enfermement. La presse se focalise sur la dimension criminelle des délits et leurs conséquences, sans s'appesantir sur le contexte ou la profession des auteurs. C'est bien la littérature qui construit l'imaginaire de déviance des ports, complétée par la chanson, revendication par les matelots de leurs agissements. Le récit de bordée des marins révèle les bas-fonds, la description de leur conduite en complète l'imaginaire.

### **c) Virilité maritime et « secrets des mers ».**

« Je ne savais que penser de cet homme maigre, au visage durci par la mer et par les traces de sa maladie. On pouvait le prendre aussi bien pour un honnête capitaine au long cours que pour un forban sûr de sa damnation<sup>138</sup>. » L'homme de mer est ce marin décrit par Mac Orlan, dont le

<sup>137</sup> VERCEEL Roger, *Rafales*, *op. cit.*, p. 503-504.

<sup>138</sup> MAC ORLAN Pierre [1941], *L'Ancre de Miséricorde*, Gallimard, 1974, p. 188.

mode de vie marque le corps. L'action des océans sur sa stature et son visage rend indistincte sa description physique. Il ressemble soit à un honnête navigateur, soit à un forban criminel. L'observation issue de *L'Ancre de Miséricorde* témoigne des interprétations autour du physique des gens de mer.

Le corps est un élément qui constitue leur identité et « tout observateur des foules portuaires à quai, dans la ville ou le village, parvenait à reconnaître nombre d'entre eux grâce à d'incontestables indices corporels.<sup>139</sup> » Peau tannée ou hâlée, manière de marcher, défaillance corporelle issue des risques de la navigation constituent les signes d'une distinction<sup>140</sup>. Les vêtements participent également à la construction de cette identité<sup>141</sup>. Le corps et les habits déterminent « [...] le type intégral du matelot, sans nationalité précise comme il est fréquent dans cette émouvante profession.<sup>142</sup> » Il est repris et enjolivé pour aboutir à l'archétype du matelot, honnête autant que forban, déambulant dans les rues du port. Cette image est construite par les récits de voyages et la littérature, qui décrivent ces hommes, à bord des navires, sur les quais. Dans la ville portuaire et ses bas-fonds, c'est son corps, son visage, ses vêtements qui constituent la spécificité de son image. C'est sur cette description que se focalise sa représentation, à la fois physique et morale. C'est l'homme des mers, dont le corps trahit le style de vie. Homme offert aux regards, sa particularité relève de la fascination pour le corps exhibé, parfois marqué. Elle renvoie à un idéal de virilité, celui du matelot fort et courageux. C'est aussi le forban, bandit des mers, dont l'image du corps tient de celle de l'homme criminel. Son physique est inquiétant, il subjugué par sa puissance de mâle et sa vigueur. Au même titre que la vie en mer marque les esprits, elle modèle les corps. Relater les « traces des assauts les plus obstinés du temps », ce n'est pas par souci du romanesque<sup>143</sup>. » La description du corps sculpté par les éléments n'en devient pas moins une marque récurrente de la littérature maritime. Elle présente le corps de ces « vrais matelots », qui ont

---

139 CABANTOUS Alain, *Les Citoyens du large*, op. cit., p. 80.

140 *Ibid.*, p. 80-82.

141 *Ibid.*, p. 87.

142 MAC ORLAN Pierre, *Sous la Lumière froide*, op. cit., p. 173.

143 CABANTOUS Alain, *Les Citoyens du large*, op. cit., p. 80.

« la poitrine dilatée par tout ce vent de la hune<sup>144</sup>. » Leur peau est de couleur bronze, « ayant été marins au long cours et gens fortement passés au hâle de mer<sup>145</sup>. » Le contact des éléments définit l'image d'un physique dont les grands traits ne varient pas entre le XIXe siècle et le début du XXe.

En 1839, Fenimore Cooper décrit un de ces gens de mer :

« Le marin auquel on s'adressait était le patron du canot ; il se leva lentement, et l'on aurait dit qu'il s'élevait en l'air en voyant se dérouler graduellement les nombreux replis de son corps : il avait près de six pieds quand il était debout ; mais sa taille était diminuée par une inclinaison chronique de sa tête et de ses épaules, due à l'habitude de loger sous les traverses d'un entre-pont ; ses proportions étaient loin d'être irréprochables, mais ses mains, énormes et musculeuses, annonçaient une force gigantesque ; il portait une espèce de chapeau rond, en laine brune, qui donnait à sa physionomie un caractère particulier de rudesse et de solennité ; ses traits anguleux, fortement accentués, étaient encadrés de favoris déjà teintés par l'âge<sup>146</sup>. »

Cette représentation n'évolue pas pendant l'entre-deux-guerres. En 1955, Henry de Monfreid dresse un portrait globalement similaire :

« Cet homme était un marin, Yvon Leguéméné. De taille moyenne il semblait grand, peut-être à cause de ce long imperméable flottant sur sa maigreur. Ce n'était pas une maigreur malade mais une absence de graisse et de tissus inutiles, tout étant en muscle chez lui. A considérer sa figure, si la barbe ne l'eût si bien dissimulée, elle eût donné l'impression d'être taillée dans du bois dur. Un nez légèrement aquilin accentuait l'expression d'énergie de son regard direct, un regard parfois dur jusqu'à sembler cruel, quand ses yeux, ordinairement d'un bleu limpide, viraient au gris d'acier. En dépit de ses rides précoces, burinées par les intempéries et les coups de l'adversité, il paraissait plus jeune que ses trente ans, peut-être par la flamme de son regard, son allure dégagée et la souplesse de sa démarche où se devinaient la force et l'agilité du félin<sup>147</sup>. »

Ces deux portraits révèlent les caractéristiques dominantes de la description des gens de mer. Là encore, le marin s'inscrit dans une image plus large, où son identité propre se noie dans celle plus vaste de l'homme de la mer en général. Son corps est marqué, sculpté par les éléments, l'eau et le vent. Sa posture est particulière. Son inclinaison et sa souplesse annoncent une démarche spécifique, féline, reconnaissable à terre. La rudesse de sa physionomie est évidente. Elle va de pair avec la force signifiée par l'importance de ses muscles. L'altération du visage est également un

144 LOTI Pierre, *Mon Frère Yves*, *op. cit.*, p. 123.

145 *Ibid.*, p. 10.

146 COOPER Fenimore, *Le Pilote*, *op. cit.*, p. 2-3.

147 MONFREID Henry de, *Pilleurs d'épaves*, *op. cit.*, p. 41.



marqueur distinctif. Au même titre que l'intérêt porté au visage criminel<sup>148</sup>, l'étude de sa physiologie faciale traduit la spécificité d'une classe sociale<sup>149</sup>. Sous l'action des éléments, le corps du marin est représenté comme constitutif d'un groupe à part, différent du reste des hommes, dont le physique emprunte des caractères à l'animal. Cette différence corporelle est une notion constante dans sa représentation. Pour John Masefield, le regard de Kemble, marin navigant dans *La Course au Thé*, est celui d'un « oiseau de proie », associé à un « bec d'aigle<sup>150</sup> ». Joseph Conrad compare « à une idole » Marlow, personnage d'*Au Cœur des Ténèbres*, qui a « les joues creuses, le teint jaune, le torse droit, un aspect ascétique<sup>151</sup> ». Roger Verceles les identifie à des « bêtes boréales.<sup>152</sup> » Pour Pierre Loti, les matelots « avaient de ces jeux de physiologie que les coureurs de mer ont gardés de l'homme primitif ; des gestes drôles à propos de tout, une mimique excessive, comme les animaux à l'état libre. Tantôt ils se renversaient en arrière, tout cambrés ; tantôt, à force de souplesse naturelle et par habitude de ruse, ils s'écrasaient, en enflant le dos, comme font les grands félins quand ils marchent à la lumière du jour.<sup>153</sup> » La littérature dessine la physiologie du « loup de mer<sup>154</sup> », homme que la vie en mer rend presque animal. La description de ses vêtements continue à renforcer sa particularité. Ces « autres langages du corps », fonctionnels et symboliques, participent à la construction de son identité<sup>155</sup>. Pour le roman maritime et les observateurs extérieurs, ils sont une marque de différence. Rudyard Kipling rapporte que les cirés des marins « avaient un bouquet à eux, particulièrement épais, qui faisait comme un fond aux relents de poisson frit, de graisse brûlée, de peinture, de poivre et de tabac éventé ; et le tout repris par une certaine odeur ambiante de bateau et d'eau salée<sup>156</sup>. » Jack London relate comment le fait d'enfiler les habits du coq transforme un

148 COURTINE Jean-Claude, HAROCHE Claudine, *Histoire du visage, XVIe-XIXe siècle*, Rivages/Histoire, 1988, p. 274.

149 *Ibid.*, p. 273.

150 MASEFIELD John, *La Course au Thé*, *op. cit.*, p. 96.

151 CONRAD Joseph, *Cœur des ténèbres* [1902], *Nouvelles complètes*, Gallimard, 2003, p. 256.

152 VERCELES Roger, *En dérive*, *op. cit.*, p. 27.

153 LOTI Pierre, *Mon Frère Yves*, *op. cit.*, p. 283.

154 Exemple d'emploi du terme notamment chez LONDON Jack, *Les Mutilés de l'« Elsenour »*, *op. cit.*, p. 880 et le titre *Le Loup des Mers* [1904], *Romans maritimes et exotiques*, Robert Laffont, 1982, ou par CONRAD Joseph, *Un sourire de la fortune (Une histoire de port)* [1912], *Nouvelles complètes*, Gallimard, 2003, p. 900.

155 CABANTOUS Alain, *Les Citoyens du large*, *op. cit.*, p. 87.

156 KIPLING Rudyard, *Capitaines courageux*, *op. cit.*, p. 14.

homme :

« [...] une chemise de coton bon marché, au col élimé, et dont le plastron était maculé, me sembla-t-il d'anciennes tâches de sang. Des espadrilles me chaussèrent les pieds. Une combinaison de toile bleue, toute déteinte, avec une jambe plus courte que l'autre de vingt-cinq centimètres au moins, me tint lieu de pantalon. On aurait dit que le diable avait, un jour, tenté d'agripper par là l'âme du coq, et que le morceau de tissu lui était resté dans les griffes. Une casquette de voyou, un veston de coton rayé tout crasseux, dont les manches me venaient à peine au coude, complétèrent mon accoutrement<sup>157</sup>. »

La vocation pratique de l'habit du marin, ici le vêtement du coq, contribue à sa marginalité. L'état des habits, sales et défraîchis, prouve la misère des conditions de vie. Les étoffes revêtues portent les signes du diable. De retour à terre, les attributs vestimentaires des matelots sont une marque supplémentaire de leur marginalité. La chemise rayée distingue les marins, les « simples hommes d'équipage qui participent à la manœuvre.<sup>158</sup> » Les habits se remarquent directement et sont un élément central concomitant à la description de l'aspect physique :

« Un lourd raclement de bottes de mer résonnait dans l'entrée. La porte fut poussée et une équipe de matelots plutôt sales se rua à l'intérieur. Enveloppés dans leurs cabans de quart à longs poils, la tête emmitouflée dans des écharpes de laine ravaudées et déchirées de partout, la barbe raidie de pointes de glace, on eût dit l'irruption d'une bande d'ours du Labrador. Ils venaient juste de quitter leur bord et c'était leur première visite à terre. Rien d'étonnant donc, qu'ils missent le cap droit sur la gueule de la baleine - le bar - où le petit vieux Jonas tout ridé était en fonction, versant à la ronde des verres pleins à ras bords<sup>159</sup>. »

Les habits montrent la saleté, due à la vie en mer. Leur dimension pratique altère l'identité humaine. Dans la description de Melville, les poils du caban se fondent avec ceux de la barbe pour faire ressembler les hommes à des ours et les éloigner ainsi du genre humain. Cette différence du corps et des vêtements devient source d'inquiétude. Elle renforce la dualité dans la représentation du marin. Les marins sont ces individus dont « Doré, dans ses dessins les plus démentiels n'aurait pu imaginer plus horrible pour ses trognes issues de l'enfer.<sup>160</sup> » En 1872, dans *London, a pilgrimage*, Gustave Doré illustre le Londres populaire de la fin du XIXe siècle<sup>161</sup>. Il représente ainsi les cloaques de la

157 LONDON Jack, *Le Loup des Mers*, op. cit., p. 38.

158 PASTOUREAU Michel, *L'étoffe du diable. Une histoire des rayures et des tissus rayés*, Seuil, 1991, p. 111.

159 MELVILLE Herman, *Moby Dick*, op. cit., p. 69.

160 LONDON Jack, *Les Mutilés de l'« Elseneur »*, op. cit., p. 898.

161 DORE Gustave, *London, a pilgrimage*, Grant, 1872.

ville, les mendiants, les chiffonniers, les prostituées, et met en scène les bas-fonds de la capitale britannique. Pour ces hommes, leurs particularités physiques, corps, visages et vêtements en font un objet de crainte. De par ses muscles, sa force et son caractère impétueux, le marin devient une menace, un danger potentiel. Un des matelots de Jack London était « une énorme brute, un véritable gorille, un de ces types répugnants qui cherchent querelle à tout le monde, pour avoir ensuite le plaisir de taper dur.<sup>162</sup> » Leur visage témoigne de leur propension à la brutalité. Le visage d'un marin de Galway « présentait la particularité d'être barré en biais, de l'œil gauche au coin de la bouche, par une balafre pourpre.<sup>163</sup> » Les cicatrices ne sont pas seulement les marques de la dureté de la vie en mer mais reflètent les pratiques auxquelles il se livre, la violence et le couteau. Elles sont le lien entre l'image du marin au XIXe siècle et la perception initiale du flibustier. Les stigmates de la vie en mer et des bagarres n'empêchent pas le corps du marin d'exprimer sa valeur morale. Le marin devient un Hercule inquiétant mais au grand cœur : « Il fallait voir ces bonnes figures brunies, tannées, cicatrisées, basanées, des têtes de fer, des épaules d'Hercule et des cœurs d'enfants intrépides et insoucians, téméraires et bons<sup>164</sup>. » Sa représentation physique oscille entre admiration et répulsion.

Il émane dans l'image des gens de mer l'impression d'une « incomparable virilité ». C'est de la puissance physique qu'elle provient principalement. Le corps sculpté par la mer en est la base. L'affirmation d'une spécificité corporelle, associée aux traits moraux, caractérise les matelots. La virilité marine se définit par le mélange entre « un aspect massif et brutal », une « force presque bestiale », une grande « souplesse de l'esprit » et une « vive intelligence » « à travers ce masque dur.<sup>165</sup> » Dans son acceptation idéale, il se doit d'avoir « les traits durs », les « épaules carrées » et les « formes athlétiques.<sup>166</sup> » Leur virilité s'affirme par les aptitudes physiques, la force et l'agilité, nécessaires en mer. C'est la vie au contact de l'océan qui modèle les corps et renforce la vigueur des

---

162 LONDON Jack, *Contes de mer du Sud* [1911], *Romans maritimes et exotiques*, Robert Laffont, 1982, p. 567.

163 KIPLING Rudyard, *Capitaines courageux*, *op. cit.*, p. 38.

164 SUE Eugène, *La Salamandre*, *op. cit.*, p. 25-26.

165 LONDON Jack, *Le Loup des Mers*, *op. cit.*, p. 42.

166 COOPER Fenimore, *Le Pilote*, *op. cit.*, p. 10.

hommes. Ils s'affirment par leurs prouesses, leur « dextérité insouciant » et « l'audace spontanée qu'ignore toute autre profession [...]»<sup>167</sup> » L'idéal de l'homme de mer correspond à Tarlton, de John Masefield, « un grand et bel homme à la mine facétieuse et qui n'avait pas froid aux yeux. Au port, partout à terre, il devait commettre toutes sortes de fredaines. [...] A la mer c'était un marin adroit et actif, docile et fort, et d'une agilité surprenante.<sup>168</sup> » Mais cet archétype du matelot répond à différentes fonctions selon les auteurs. Les usages de la virilité renvoient à la dualité du caractère des marins. Leur spécificité physique dessine un modèle des gens de mer, fascinant autant qu'inquiétant, qui se transpose dans les ports de l'Ouest. La force du corps en est la caractéristique première, qu'ils soient héroïques ou déviants. La vigueur de ces hommes est ainsi utilisée pour justifier les bienfaits des bains de mer à Saint-Malo :

« En effet, voyez quelle vigueur, en général, possèdent les hommes de mer, ces rudes matelots trempés l'hiver comme l'été par les vagues de l'Océan !... Malgré les fatigues de la profession et les longues nuits glacées qu'il a fallu supporter, voyez, au retour de la campagne de Terre-Neuve, par exemple, voyez descendre sur nos quais malouins ces équipages vigoureux. De jeunes novices, de pauvres petits mousses étaient partis faibles comme des roseaux ; les voici maintenant frais et dispos, prêts à courir à de nouveaux labeurs, à de nouveaux périls sur les chemins de la mer<sup>169</sup>. »

Une navigation de longue durée, ici une campagne de pêche, se doit de marquer les corps. Les observateurs associent les efforts du travail et l'action bénéfique de la mer sur la physiologie. Le matelot devient cet homme « rude », mais « vigoureux », « frais et dispos », surmontant courageusement la rigueur de son travail. Les effets des activités en mer construisent sa virilité qui tient ici de modèle à suivre. Elle est également susceptible de se mettre au service du marin dans le danger qu'il peut représenter. Son affirmation sont les prémices d'un acte violent, déviant :

« Le patron du canot avait fait ses préparatifs de combat avec plus de méthode et de philosophie que ses compagnons. Il avait ôté sa veste, son gilet et sa chemise, sans plus hésiter que s'il se fût trouvé sous le soleil des tropiques. Il sentait qu'il allait avoir besoin de toute la liberté de ses mouvements. Il se tenait debout près de la culasse de sa couleuvrine, et croisait ses bras basanés sur sa poitrine à laquelle le hâle avait communiqué les couleurs du sang. Ses cheveux gris flottaient au gré de la brise, et il

167 MELVILLE Herman, *Moby Dick*, op. cit., p. 332.

168 MASEFIELD John, *La Course au Thé*, op. cit., p. 99-100.

169 BAZOUGE Jean, *Guide du Touriste et du Baigneur à Saint-Malo*, Saint-Malo et Saint-Servan, édité par les principaux libraires, 1865, p. 8.

dominait de la tête tous ceux qui l'entouraient<sup>170</sup>. »

La préparation au combat traduit la conscience de la virilité. En ôtant ses vêtements, l'homme exhibe ses muscles et sa stature, forgés par les éléments. Il étale sa force avant de la démontrer lors de l'affrontement. Elle provient de son physique et de sa capacité à surmonter les intempéries. En présentant son corps, marqué par la mer, le soleil, et dépourvu de vêtements, il affirme son courage et sa virilité. Elle passe par la confrontation au danger, ici la bagarre et le combat. Menaçant, le corps du marin est aussi attirant et reflète les qualités de sa personnalité. Sa virilité devient alors la composante d'une possible séduction. Les années en mer forgent un ensemble de qualités, physiques et morales :

« A sa septième année de mer, c'était un jeune homme de vingt-deux ans, massif, puissant : un mètre soixante-quinze, quatre-vingts kilos. Le large visage d'une aimable franchise, ouvert et souriant, s'éclairait d'yeux bruns très vifs. Pas de barbe, teint mat sous le hâle, cheveux bruns. Excellent marin ; excellent camarade ; ténor d'un certain talent ; linguiste de mérite qui s'attaquait à un nouvel idiome à chaque grand voyage ; auteur enfin d'un petit manuel inédit sur la variation des compas<sup>171</sup>. »

Ici, pas d'évocation de traits déviants mais l'accumulation des vertus positives. L'excellence du marin devient une constituante de sa représentation. La valorisation de son physique et de sa moralité est susceptible d'accompagner sa présence au port et ses pratiques de débauche. Sylvestre, matelot de *Pêcheur d'Islande* symbolise l'image du marin « superbe » en bordée :

« Sylvestre était au quartier de Brest ; - très dépaysé mais très sage ; portant crânement son col bleu ouvert et son bonnet à pompon rouge ; superbe en matelot, avec son allure roulante et sa haute taille ; dans le fond, regrettant toujours sa bonne vieille grand-mère, et resté l'enfant innocent d'autrefois.

Un soir il s'était grisé, avec des pays, parce que c'est l'usage : ils étaient rentrés au quartier, toute une bande se donnant le bras, en chantant à tue-tête<sup>172</sup>. »

La virilité des matelots repose sur la force, la vigueur et la souplesse de leur démarche. Elle exprime autant la capacité à affronter le danger qu'à le représenter. C'est l'écho physique de leur dualité morale et de la fascination qu'exerce l'imaginaire des hommes de mer au long cours. Face à ce

170 COOPER Fenimore, *Le Pilote*, op. cit., p. 27.

171 MASEFIELD John, *La Course au Thé*, op. cit., p. 10.

172 LOTI Pierre, *Pêcheur d'Islande*, op. cit., p. 110.

modèle du marin superbe et excellent, à ce « type intégral » du matelot s'oppose la diversité des portraits véhiculés également par le roman maritime. Et au contraire du modèle du marin viril, la différence physique est aussi source de fascination. A la virilité du « superbe matelot » s'oppose la séduction pour le marin louche :

« Le capitaine Heresa était petit et maigre. Il portait ostensiblement un ventre ballonné, qui lui servait, disait-il, de ceinture de sauvetage. Selon les traditions, tombées en désuétude, des hommes de la mer, il se rasait entièrement le visage, mais se le rasait mal. Sa barbe brune opulente le désespérait en couvrant d'un lavis bleuâtre l'espace compris entre le nez et la lèvre supérieure et la peau de ses joues, naturellement d'un vert olivâtre. Edenté à la suite d'un tas de compromissions dans des établissements interdits au commun des mortels, il séduisait néanmoins les femmes par un je-ne-sais-quoi qui restera toujours un mystère pour le plus subtil des psychologues. Les yeux du capitaine Heresa, en vérité très beaux et expressifs, entraînent peut-être pour beaucoup dans cette stupéfiante aberration. Joaquin Heresa était âgé de quarante ans et prouvait l'originalité de son mauvais goût en arborant des cravates aussi colorées qu'un jeu de pavillons à signaux et des chaussures jaunes d'une nuance beurre frais, définitivement démodées sur toute la surface de la terre<sup>173</sup>. »

Le capitaine Heresa de Mac Orlan présente en inversé les caractéristiques de la virilité maritime. Le corps ne témoigne d'aucune prouesse physique, la peau « olivâtre » s'oppose au teint hâlé par la vie en mer. Les vêtements distinguent le capitaine par leur mauvais goût et n'ont en rien la fonctionnalité de ceux des marins. Il apparaît néanmoins comme bagarreur et séducteur, reprenant là les traits habituels de gens de mer. Sa spécificité physique annonce l'intérêt pour les auteurs envers la faune portuaire, tenanciers et délinquants, criminels embarqués, marqués indirectement par la vie en mer. L'écriture des particularités physiques est le point d'ancrage pour l'évocation du caractère. Si sa création est antérieure, l'imaginaire de l'homme de mer se focalise d'abord autour d'une description. Dans un second temps, l'évocation de son image appelle des particularités morales et comportementales qui sont la base de sa représentation. Le XIXe siècle aboutit à forger l'image du marin viril.

Le corps des marins se distingue également par le tatouage analysé par Jérôme Pierrat et Eric Guillon dans *Les gars de la marine*. Après le retour de l'expédition de Cook en Europe en

---

173 MAC ORLAN Pierre, *Le Chant de l'équipage*, op. cit., p. 69.

1769, son usage se développe. Dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, son image « est définitivement accolée à celle de l'éden polynésien se teintant du même coup d'un mélange d'exotisme et d'érotisme.<sup>174</sup> » Sa pratique se popularise au XIX<sup>e</sup> siècle, « avec le jeu, les filles et la boisson, le piquage devient le passe-temps favori des marins en mal de distraction.<sup>175</sup> ». En France, le tatouage est moins répandu que dans la marine anglaise ou américaine. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, les médecins de marine dénoncent les conséquences de cette pratique pour la santé. Entre 1813 et 1933, les mesures se succèdent pour en limiter l'usage<sup>176</sup>. La pratique est associée à l'univers carcéral et répressif. Mais il constitue une marque propre, un signe distinctif des marins. En 1896, le docteur Guiol constate : « De tout temps les matelots ont été les plus grands amateurs de tatouages : s'incruster dans la peau des images, des noms ou des initiales, telles ont toujours été leurs plus chères distractions pendant les longues traversées<sup>177</sup> [...] » Il garde ses origines exotiques, devient le rappel des ports fréquentés et des campagnes effectuées, se réalise lors des escales dans les ports dont certains s'affirment comme des hauts lieux de l'exercice. Son usage est le signe de rencontres lointaines et le sceau de la marginalité des gens de mer. Le tatouage occupe une faible place dans la littérature au XIX<sup>e</sup> siècle. C'est la littérature médicale et la photographie qui témoignent principalement de son succès<sup>178</sup>, sans lien direct avec l'Ouest de la France. La thèse du docteur Guiol détermine une classification en six groupes : ceux représentant l'amour sous toutes ses formes, obscènes, patriotes ou historiques, maritimes, exprimant le regret, le ressentiment et fantaisistes<sup>179</sup>. A l'image de la pratique elle-même, les thèmes représentés confirment la spécificité des marins. La vie en mer est mise en avant par la représentation de trois-mâts marquant le passage du Cap Horn, des ancres signifiant la traversée de l'océan Atlantique, des cordages autour du cou désignant le matelot de pont<sup>180</sup>. Les tatouages

---

174 PIERRAT Jérôme, GUILLON Eric, *Les gars de la marine*, Éditions Larivière, 2004, p. 8.

175 *Ibid.*, p.15.

176 *Ibid.*, p. 99.

177 GUIOL Octave Louis André, *Du tatouage, le tatouage dans la marine*, thèse pour le doctorat en médecine, Faculté de médecine de Bordeaux, 1896, p. 58.

178 PIERRAT Jérôme, GUILLON Eric, *Les gars de la marine*, *op. cit.*, p. 96. On se référera à la collection de photographies présente dans l'ouvrage.

179 GUIOL Octave, *Le tatouage dans la marine*, *op. cit.*, p. 68.

180 PIERRAT Jérôme, GUILLON Eric, *Les gars de la marine*, *op. cit.*, p. 45.

démontrent alors le sentiment d'appartenance à un univers particulier, le courage de ces hommes mais aussi les difficultés de leur existence. Les phrases « Marine, je te suis venu sans te connaître, je te servirai sans t'aimer, je te quitterai sans regret<sup>181</sup> » ou « la marine sera mon tombeau<sup>182</sup> » sous-entendent la dureté des conditions de vie et de la discipline à bord. Les corps expriment également la proximité avec la mort<sup>183</sup> et la précarité de leur existence : « un cochon et un coq sur le dessus des pieds protègent le marin de la noyade [...], un couple d'hirondelles sur les mains ou sur la poitrine aide le marin à sortir de l'eau en cas de noyade<sup>184</sup>. » Les tatouages témoignent de leur convoitise envers les femmes. Celles-ci sont représentées comme des objets érotiques, souvent mélangés à l'exotisme, dont la transposition sur la peau des matelots<sup>185</sup> affiche leur volonté de s'approprier leurs corps. La représentation féminine dans les tatouages est aussi liée à l'attente. Elles sont le « sailor's dream<sup>186</sup> », « le rêve du marin » pour les matelots américains, qui espèrent qu'elles ne les oublieront pas<sup>187</sup>. Mais cette attente peut déboucher sur l'abandon et la trahison. Inscrites sur la peau, les phrases « Mort aux femmes infidèles<sup>188</sup> » et « L'amour ne donne pas assez de joie en échange des maux et des douleurs qu'il prépare<sup>189</sup> » révèlent les amours malheureux des navigateurs. Il est évident que le tatouage s'intègre à l'imaginaire du port et à la spécificité maritime, et relève directement de l'univers des bas-fonds : « universellement répandu sur toute la terre, [...] il se perd dans les sociétés civilisées.<sup>190</sup> » Ses conséquences sont moins flagrantes que les autres vices des gens de mer que sont l'alcool et les femmes. Les quelques tatoueurs qui exercent en France ne marquent pas autant l'espace des quais et du port que ne le font les bouges et les bordels.

La virilité maritime s'exprime également à travers la sexualité. Le marin est celui qui se doit d'« [...] aller godailler avec les petites poules en chapeau du café de la Marine et celles sans chapeau

---

181 GUIOL Octave, *Le tatouage dans la marine*, op. cit., p.61.

182 *Ibid.*, p. 61.

183 PIERRAT Jérôme, GUILLON Eric, *Les gars de la marine*, op. cit., p. 32- 51.

184 *Ibid.*, p.45.

185 *Ibid.*, p.11-18-21.

186 *Ibid.*, p. 36.

187 « Forget me not », *Ibid.*, p. 55.

188 GUIOL Octave, *Le tatouage dans la marine*, op. cit., p. 61.

189 *Ibid.*, p. 21.

190 *Ibid.*, p. 82.



de Recouvrance.<sup>191</sup> » Dans *Filles d'amour et ports d'Europe*, Pierre Mac Orlan décrit ainsi les activités possibles à Brest dans l'entre-deux-guerres. Les hommes fréquentant la cité portuaire sont susceptibles de faire bombance, de boire et manger à l'excès, avec des femmes que l'on devine aux mœurs légères. « Celles de Recouvrance » sont ces femmes de mauvaise vie, attendant la bordée des matelots. L'homme de mer fréquente ces filles des quais, au cœur des bouges et des bordels. La littérature construit sans discontinuer du début du XIXe siècle à la Seconde Guerre mondiale, l'image du marin à femmes, imposant sa présence par sa virilité comme par son argent<sup>192</sup>. Lors de son retour à terre, le matelot est représenté en homme libre de mœurs, voulant s'appropriier les femmes. Le port devient le lieu d'amours tarifés, de l'exercice de leur virilité qui se forge par l'activité sexuelle. Cette attitude des gens de mer est constante, quasiment universelle dans la vision des cités maritimes. Mac Orlan la présente comme un aspect commun aux ports d'Europe :

« Il ne faut pas juger une ville, même marine, sur l'aspect plus ou moins pittoresque de ses quartiers réservés. Là vivent des hommes et des femmes en marge de leur propre race et qui sont le véritable peuple de ce pays de personne et de tout le monde où la fête éternelle, mais toujours provisoire, allume ses feux et déroule ses images sans âme<sup>193</sup>. »

Cette pratique est associée depuis l'Antiquité à l'image des marins. Les ouvrages des années 1830 marquent la continuité entre les traditions de la littérature flibustière et la représentation de l'inconduite des hommes de mer au XIXe siècle. En 1833, *Le Mousse*, d'Augusta Kernoc, confronte Surcouf et son équipage à l'attente des femmes. Le récit débute à Concarneau avant de se transposer dans les îles. Il met en évidence l'espoir des navigants du retour à terre, « ce paradis du marin », et leur volonté de dépenser l'or gagné : « A vous, propriétaires de cabarets, orfèvres, musiciens ! à vous, filles de couleur, prenez, ramassez, cet or est le vôtre<sup>194</sup>. » La prodigalité des flibustiers est associée à la conquête des femmes. L'annonce de leur présence provoque l'exaltation des hommes, harassés par la dureté de la traversée :

« Des femmes ! Une subite exaltation ranime tous ces squelettes, et dans leur affreuse

---

191 MAC ORLAN, *Filles d'amour et ports d'Europe*, op. cit., p. 56.

192 BROSSE Monique, *La Littérature de la mer*, op.cit., p. 693.

193 MAC ORLAN, *Filles d'amour et ports d'Europe*, op. cit., p. 301.

194 KERNOC Augusta, *Le Mousse*, Bruxelles, Meline, 1833, p. 172-173.

pantomime, on aperçoit comme une vie factice, de ces mouvements artificiels que le galvanisme imprime aux cadavres. Ils s'élancent tous : le plancher du vaisseau gémit sourdement écrasé par cette course tumultueuse ; les malades eux-mêmes se traînent, les moribonds soulèvent leur tête appesantie : vague immense qui roule avec fracas engloutissant ce qui la précède ; malheur aux premiers venus, on le renverse, on les pile aux pieds, on les escalade, la foule déborde<sup>195</sup>. »

Le retour au port signifie la fréquentation des femmes. L'auteur joue dès le titre du chapitre, « Des femmes !!!<sup>196</sup> », avec la similitude entre le cri du retour à terre et l'annonce de la présence féminine. Leur évocation suffit à ressusciter les marins, à galvaniser leurs ardeurs. Et la sauvagerie dont ils font preuve annonce leurs comportements envers elles. Les observateurs confirment ce besoin présenté comme physiologique. En 1836, dans l'ouvrage de Parent-Duchatelet<sup>197</sup>, le docteur Rochard étudie les attitudes de la « population flottante » de la ville de Brest, jugée plus intéressante en raison « du caractère particulier que lui imprime sa population toute spéciale » de marins et de soldats. Il décrit comme évident le lien entre le caractère de ces hommes, issu de leur activité professionnelle, et la fréquentation des prostituées :

« Les marins, qui y entrent pour la plus forte part, rapportent, de leurs campagnes, ce besoin de jouissance de toute nature qu'engendrent les longues privations et l'argent nécessaire pour le satisfaire. Ils sont pour la prostitution, une ressource puissante, qui alimente principalement les maisons de tolérance. Les soldats au contraire, s'adressent de préférence aux filles insoumises. Aussi paient-ils à la syphilis un plus large tribut que les matelots<sup>198</sup>. »

Les gains de la campagne permettent aux hommes de fréquenter des maisons closes. L'amour tarifé devient leur pratique naturelle. En 1883, le docteur Armand Després confirme cette représentation. En étudiant les ports de Marseille, Saint-Malo, Dunkerque, Saint-Nazaire, Le Havre, Sète et Bayonne, il constate « l'absence relative des filles libres dans les grands ports ». Cette prédominance des prostituées travaillant en maison s'explique par « la brutalité des hommes de mer [qui] ne peut en effet être supportée que dans des maisons de tolérance.<sup>199</sup> » L'auteur associe mœurs

195 *Ibid.*, p. 196.

196 *Ibid.*, p. 195.

197 PARENT-DUCHATELET A.-J.-B. (dir.), *De la prostitution dans la ville de Paris : considérée sous le rapport de l'hygiène publique, de la morale, de l'administration ; suivi d'un Précis hygiénique, statistique et administratif sur la prostitution dans les principales villes de l'Europe*, tome II, Baillièrre et fils, 1857.

198 *Ibid.*, p. 418.

199 DESPRÉS Armand, *La prostitution en France, études morales et démographiques*, J.-B. Baillièrre, 1883, p. 17.

des matelots et développement de la prostitution :

« La navigation à vapeur a certainement adouci les habitudes des matelots, et il est probable qu'avec le temps les ports de mer rentreront dans la loi commune, et que la maison de tolérance finira par être battue en brèche, comme dans les villes, par la fille libre<sup>200</sup>. »

Le docteur Després constate que la navigation développe nécessairement les habitudes des marins impatients et brutaux dans leur rapport aux femmes. Pendant le XIXe siècle, la dimension médicale du propos renforce l'image de ces gens de mer obnubilés par la présence féminine lors des escales . Elle accentue aussi leur image d'insatiabilité et de brutalité à l'égard des femmes. Ce constat est partagé par la majorité des observateurs de leurs conditions de vie. G. de La Landelle, officier de Marine, les présente comme des hommes prêts à se perdre physiquement et moralement pour satisfaire leurs besoins physiques :

« Privé par sa carrière même de la société du sexe féminin, le matelot n'a jamais que des amours faciles ; il estime une femme à sa valeur physique, et souvent même s'inquiète peu de la jeunesse et de la beauté. Mais pour une orgie il ne saurait se contenter d'une seule ; il en voudra trois et plus, suivant l'état de ses finances. Précédé d'une vielle ou d'un hautbois, il se fera mener de l'auberge à la guinguette, de la guinguette à la danse jusqu'à ce que, épuisé, il tombe de fatigue au coin de quelques rues obscures<sup>201</sup>. »

Amours faciles, orgie, satisfaction physique : la représentation de la sexualité des gens de mer repose sur leur immoralité. Leur appétence sexuelle les entraînent dans les établissements du port. Bouges et « rues obscures » portent l'empreinte de leurs agissements et de leurs amours difficiles. Le rapport aux femmes passe autant par l'appropriation que par le recours à la prostitution. La littérature présente la pluralité des comportements des gens de mer. Alternativement, ils charment, achètent ou s'imposent auprès des femmes. Il se dessine ainsi quatre représentations principales du marin.

Le discours des observateurs de la vie portuaire rejoint la vision romanesque des matelots. La littérature maritime du XIXe siècle et de l'entre-deux-guerres contribue à développer cette

---

200 *Ibid.*, p. 17.

201 DE LA LANDELLE Gabriel, *Le Tableau de la Mer. Les Marins*, *op. cit.*, p. 365-366.

représentation d'un homme libre, sans engagement, dépensant sa solde au contact des femmes. Pierre Loti décrit l'impétuosité des « jeunes hommes qui, depuis un an, n'avaient pas mis les pieds sur la terre<sup>202</sup> ». Il associe leur impatience à l'argent gagné pendant la campagne. Lors du retour, « leurs poches à tous étaient garnies d'or, et des convoitises terribles bouillonnaient dans leur sang.<sup>203</sup> » La convoitise se porte implicitement sur ce que le port offre au marin fortuné, les plaisirs faciles et la compagnie des femmes. Elle renvoie à la moralité défaillante des gens de mer. L'auteur rochefortais représente les marins comme libres de mœurs et adeptes des amours faciles. Il décrit le comportement d'un pêcheur d'Islande, dans l'ouvrage homonyme :

« [...] on ne lui connaissait point d'engagements ; sans paraître tenir à l'une plus qu'à l'autre, il allait de droite et de gauche, à Lézardrieux aussi bien qu'à Paimpol, auprès des belles qui avaient envie de lui<sup>204</sup>. »

La convoitise des femmes dit aussi le refus de l'engagement. Leur liberté de mœurs, la pratique des amours volages, construisent l'image du marin. Elle est ici renforcée par l'évocation des deux communes fréquentées par le pêcheur de retour d'Islande qui assouvit son intempérance à Lézardrieux comme à Paimpol. Sa débauche est à échelle locale, les deux communes se font face sur les rives du Trieux<sup>205</sup>. *Mon Frère Yves* évoque également le manque de durée dans les relations des marins :

« Quelquefois même ils épousent, en manière de passe-temps, des femmes quelconques pour avoir une occasion de mettre une redingote noire<sup>206</sup>. »

Le mariage est présenté comme un simple passe-temps. Et les gens de mer comme des hommes incapables de s'unir durablement. La relation est éphémère, c'est l'insouciance qui prime, particulièrement chez les marins au long cours. Ce dualisme moral se retrouve dans leurs relations avec les femmes. La recherche de la satisfaction personnelle et immédiate est une constante dans les pratiques des gens de mer. Eugène de Joncquière résume cet imaginaire :

---

202 LOTI Pierre, *Mon Frère Yves*, op. cit., p. 18.

203 *Ibid.*, p. 19-20.

204 LOTI Pierre, *Pêcheur d'Islande*, op. cit., p. 60.

205 Le Trieux, qui se jette dans la Manche.

206 LOTI Pierre, *Mon Frère Yves*, op. cit., p. 142.

« Dès que je touche le rivage,  
 Trouvant un plaisir souverain  
 A faire maint enfantillage,  
 Coupant la queue au mandarin  
 Ou saisissant par le corsage  
 Quelque fillette un peu sauvage  
 Qui réclame et qui fait du train ;  
 Chantant, buvant, riant sans frein,  
 Puis, quand je songe au badinage,  
 Dans tous pays, sur tout terrain [...]»<sup>207</sup> »

Ce libertinage est présenté comme un élément de l'identité des marins. Chez eux, comme chez les lycéens du XIXe siècle s'affirmant en hommes, « faire une femme<sup>208</sup> » est un test de masculinité. Cette pratique contribue au mythe de leurs prouesses physiques amoureuses. *En dérive*, de Roger Verceel, explique que cette réputation de virilité sexuelle interdit à leurs femmes de tromper leurs maris en mer :

« Et bien, savez-vous ce que me répond le mien quand je lui dis ça ? Je suis bien tranquille ! Une femme qui a eu un marin ne veut plus que des marins, et comme ils sont tous partis en même temps<sup>209</sup>... »

Mais cette image d'hommes libres cohabite avec une deuxième représentation, celle d'hommes misérables et violents. Les conditions de vie et la misère sexuelle aboutissent à la pratique d'une sexualité sordide, auprès de femmes qui le sont tout autant.

Le comportement des marins envers les filles des quais est alors celui d' « une sexualité d'attente<sup>210</sup> ». Le narrateur de *Rafales* souhaite connaître l'amour et se remémore les affres de son passé, « les tables empoissées des bars, le fard délayé de sueur des filles, les vomissures et les hoquets d'ivrognes, les mots ignobles<sup>211</sup> [...] ». Il se compare à ses collègues, dont il regrette l'immoralité : « Il ne me manque plus que d'avoir racolé une compagne ignoblement soumise, comme celle que Beugard jetait hier soir sur le trottoir en tas<sup>212</sup> [...] ». Le racolage renvoie à la

207 JONCQUIERES Ernest de, *Poésie d'un marin*, Calmann Lévy, 1911, p. 58, cité par COCHARD Nicolas, *op. cit.*, p. 427.

208 Expression citée par SOHN Anne-Marie, « *Sois un Homme !* », *op. cit.*, p. 168, elle provient d'une brochure : MAYER, *Confessions d'étudiants. Estaminets, bouges et ruisseaux, pour un bohème*, 1860.

209 VERCEL Roger, *En dérive*, *op. cit.*, p. 137.

210 SOHN Anne-Marie, « *Sois un Homme !* », *op. cit.*, p. 176.

211 VERCEL Roger, *Rafales*, *op. cit.*, p. 503.

212 *Ibid.*, p. 503.

descente dans les bordels et à la fréquentation de leurs pensionnaires. La transformation de l'image des prostituées au début XXe siècle modifie celle de la fille des quais. Elles peuvent alors être représentées comme innocentes et victimes de la fatalité. Les femmes deviennent des victimes et les matelots, l'agresseur. *Au Bar des Trois Marsouins*, d'Auguste Bergot « [...] quelques marins diserts jouaient aux cartes avec ferveur. Ils tentaient de lutiner la servante.<sup>213</sup> » Ces hommes veulent s'imposer à une femme qui s'y refuse. Les marins sont comparables aux soldats pour qui la fréquentation des prostituées est également « un droit et un privilège.<sup>214</sup> » Leurs pratiques en deviennent bestiales. La description de Roger Vercelet dans *Rafales*, en 1946, décrit leurs obscénités :

Beuglard, marin, « cet être déchu, répugnant, qui boit, bâfre et fouille, en blasphémant, dans un passé à faire lever le cœur » « entreprit de conter sa chasse de la veille, sa chasse aux femmes. » [...] « ses succès dans les bouges des deux mondes. Ce fut ce qu'on pouvait attendre de lui, bestial. » Un autre homme, Thiriez, a peut-être été pire encore : toute l'obscénité d'un calicot salace et prétentieux a crevé, pendant une heure, en coq-à-l'âne infâmes, en crapuleuses chansons, en anecdotes glanées dans ces bouquins pornographiques, que les libraires spécialisés ne vendent que dans une enveloppe close de cellophane. Il en possède une collection qu'il s'offrit d'ailleurs à me prêter. Il traite les femmes, comme les routiers de jadis, en proies rapidement prises, plus vite oubliées [...] son mépris tranquille m'a semblé plus monstrueux que le cynisme des deux autres<sup>215</sup>. »

La marin devient ce soudard, dont « la luxure eût chaviré à fond la raison<sup>216</sup> ». La chasse renvoie à la possibilité du viol, rendu possible par l'éloignement et la sauvagerie d'un des matelots<sup>217</sup>. Dans *Le Bateau à Soupe*, Le Taureau, matelot mutin et son équipage s'en prennent à la jeune Marie-Douce, symbole de pureté. Le matelot impose sa présence aux femmes, un peu par son charme, essentiellement par l'argent et l'ivresse. Il en résulte une troisième représentation des marins, celles d'hommes charmeurs et bonimenteurs. Dès les années 1830, Jean-François Brousmiche décrit l'attitude des marins dans le port de Brest :

« Après leur repas, après qu'ils auront vidé autant de bouteilles qu'ils en peuvent contenir, qu'ils auront grisé les filles qui leur tiennent tête, vous les verrez briser tout, vous verrez là l'orgie dans toute sa beauté. Bacchantes échevelées, les femmes qui les

213 BERGOT Auguste, *Au Bar des Trois-Marsouins*, op. cit., p. 24.

214 SOHN Anne-Marie, « *Sois un Homme !* », op. cit., p. 176.

215 VERCELET Roger, *Rafales*, op. cit., p. 499.

216 DUPE Gilbert, *Le Bateau à Soupe*, op. cit., p. 199.

217 BROSSE Monique, *La littérature de la mer en France, en Grande-Bretagne et aux États-Unis*, op. cit., p. 846.

accompagnent se disputeront leurs baisers lascifs, entonneront des ordures grivoises que tous répéteront en chœur, et saturés de la double ivresse du vin et de l'amour, soyez certains que marins et filles ne sortiront du cabaret que pour se précipiter dans les bouges qui servent d'asile à ces immondes Phryniens<sup>218</sup>. »

Cette description insiste sur l'intempérance des marins une fois à terre. Leur rapport aux femmes s'exerce toujours grâce à l'argent, mais les hommes n'achètent plus directement leur présence. C'est la consommation d'alcool qui rend ici les filles prêtresses de leurs agapes. L'ivresse provoque l'amour, et l'image des rapports tarifés s'efface au profit des festivités et de l'orgie. Leur caractère, dépensier et grivois, impose leur présence aux femmes. La description est ambiguë, et relève de ce mélange de vice et de charme. Si elles sont des hétaires débauchant les hommes, elles sont aussi ces filles gracieuses, qui s'enflamment devant le charme des marins :

« Mignarde, la jeune fille sourit à de doux propos ; son œil s'anime, s'enflamme ; son corset, qui bondit devient trop étroit pour contenir ses charmes ; le désir, la volupté se peignent dans ses traits<sup>219</sup>. »

La parole du marin suffit à provoquer le désir de la fille séduite. Il n'est pas seulement le débauché achetant une relation physique, mais un homme dont le caractère et la vie aventureuse charment les femmes. Pierre Loti évoque ce choix féminin, qui s'offre au marin une fois au port :

« Yves, lui aussi, songeait un peu à ces femmes qui les attendaient dans Brest, et parmi lesquelles tout à l'heure on pourrait choisir<sup>220</sup>. »

Le choix ne se fait plus nécessairement par la rémunération. L'amour tarifé s'associe au charme des marins, à la fascination qu'ils exercent. Les hommes de mer ne sont plus de simples consommateurs du corps des femmes. Ils deviennent les acteurs d'un jeu de séduction, qui repose sur leur virilité et sur leur prodigalité. Au retour d'Islande, marins et jeunes se rapprochent des filles par leurs flatteries et leurs largesses.

« Au-dedans, des tables alignées pour les buveurs ; des marins se séchant à des flambées fumeuses ; les vieux se contentant avec de l'eau-de-vie, les jeunes courtisant des filles,

218 BROUSMICHE Jean-François, *Voyage dans le Finistère en 1829, 1830 et 1831*, op. cit., p. 5.

219 *Ibid.*

220 LOTI Pierre, *Mon Frère Yves*, op. cit., p. 19.

tous allant jusqu'à l'ivresse, et chantant pour s'étourdir<sup>221</sup>. »

Le récit de Pierre Loti laisse la possibilité d'une séduction galante et non plus tarifée dans les établissements portuaires. En 1926, Mar Orlan reprend cette pratique de la séduction par la parole :

« Jean-François de la Providence se montrait plus délicat dans le choix des femmes destinées à lui manger ses sous. Il se défendait mieux d'ailleurs avec les filles intelligentes, car ses « boniments » n'étaient pas tellement vulgaires<sup>222</sup>. »

Au retour de la campagne d'Islande, dans un bar du port, la fréquentation des filles passe par le dialogue. La figure du marin bonimenteur se dessine. Il est celui qui baratine les filles par ses exploits et ses aventures. Il devient un figure plus positive. La littérature masque ainsi la misère sexuelle des marins pour les présenter comme des baratineurs, exerçant leur virilité. Face cette image, c'est la figure féminine qui cristallise les vices et la condamnation. Les récits démontrent la légèreté de leurs mœurs, ce sont elles qui poussent les hommes à l'immoralité.

Gabriel de La Landelle complète cette image des marins, d'une quatrième représentation, plus romantique :

« Si cependant il lui arrive de devenir amoureux, alors il est d'une folle prodigalité ; il s'ingénie à faire passer sa bonne amie pour sa sœur ou sa cousine, quelquefois pour sa tante ; il lui délègue la plus grosse part de ses appointements, et place une gloriole à se faire ainsi tromper, car il est rare qu'il soit complètement dupe des protestations de la belle.

Enfin, s'il se marie, il est généralement le plus complaisant des hommes, mais, plus que partout ailleurs, il apporte dans l'état du mariage, l'insouciance de son caractère. Il abandonne sa paie et n'entend se donner aucun embarras. Ses fils sont destinés dès le berceau à vivre comme il a vécu ; ses filles, faute de pouvoir marcher sur les traces de leur père, se consacreront uniquement à la classe des matelots, elles seront marchandes, cabaretières, hôtesse ; elles finiront par épouser des marins et donner le jour à des mousses<sup>223</sup>. »

L'auteur évoque la possibilité de sentiments et de l'engagement des marins. Le matelot peut être amoureux, agir pour « sa bonne amie » et non plus pour la satisfaction de ses propres besoins. Cette description contribue à compléter l'image des marins, capables de faire preuve d'amour. Les professions possibles de ses enfants démontrent la place de la fatalité dans la vision de l'homme de

221 LOTI Pierre, *Pêcheur d'Islande*, p. 214.

222 MAC ORLAN Pierre, *Sous la Lumière froide*, op. cit., p. 183.

223 DE LA LANDELLE Gabriel, *Le Tableau de la Mer. Les Marins*, op. cit., p. 366.



mer. Son fils et sa fille sont amenés à suivre le même chemin et à voir leur vie marquée par les océans. La dualité du caractère du matelot persiste dans cette représentation. Elle est portée par son refus initial de l'engagement et par son insouciance dans le mariage. L'atténuation romantique de son image ne diminue pas le caractère frivole du matelot. Les romanciers évoquent la vulnérabilité des hommes de mer dans leur rapport aux femmes. Mac Orlan prête à trois « jeunes garces des quais » le récit du vol « sous la porte d'un matelot ivre mort<sup>224</sup> » :

« A nous trois, nous nous chargions de dépouiller de leur solde les matelots assez niais pour croire que l'amour se trouve entre minuit et le crépuscule de l'aube<sup>225</sup>. »

Leur attitude renvoie indirectement à la richesse des marins lors de leur retour à terre et à leur envie de retrouver une présence féminine après de longs mois d'isolement. La recherche de compagnie les fragilise. Ils deviennent doublement victimes de leur vie en mer, souffrant à la fois des conditions des traversées et de la duplicité des femmes qui exploitent leur recherche d'affection.

Guillaume de La Landelle dresse le portrait de ses *Mœurs maritimes* et des relations entre les femmes et les matelots à travers la figure de l'hôtesse :

« Tout matelot a une hôtesse dans chaque port et ne jure que par elle. L'hôtesse le loge, le nourrit, le soigne s'il est malade, lui fait crédit et lui donne même de l'argent quand il n'en a plus. »

« L'hôtesse éveille le marin à l'aube du jour pour qu'il rejoigne le bord, elle envoie ses enfants observer les canots du navire, et tient son hôte au courant de tout ce qui se passe. Enfin, elle l'attend le soir jusqu'à ce qu'il lui plaise de rentrer au logis, va le chercher dans les rues, et, s'il est reconduit ivre ou blessé, le soigne, le déshabille, le couche comme son propre fils.

S'agit-il d'un branle-bas général, d'une orgie à tout rompre, comme par exemple au congédiement d'un équipage, toutes les femmes du quartier se mettent à l'œuvre. Un repas splendide est préparé. Quand les matelots arrivent, ils trouvent le couvert mis, et quoi qu'ils fassent, sont servis avec un zèle qui ne se dément jamais. Et cependant, que de dénouements tragiques ! Que d'yeux noirs pochés ! Que de coiffes arrachées ! De jupes déchirées à pareille fête ! Quels coups de poings ! - Mais ce sont des marins ! De bons enfants ! À eux permis.

Fréquemment un bal suit le festin : le matelot est prompt en matière de sentiments, la fille des ports confiante. Hé ! Elle est bientôt victime de son abandon : qu'importe ! Huit jours après, elle courra les mêmes dangers avec une ardeur nouvelle, car toutes ces créatures portent à l'extrême l'amour et l'admiration du matelot<sup>226</sup>. »

224 MAC ORLAN Pierre, *Les dés pipés ou Les aventures de Miss Fanny Hill* [1929], Gallimard, 1986, *op. cit.*, p. 65.

225 *Ibid.*, p. 62.

226 DE LA LANDELLE Gabriel, *Mœurs maritimes*, *op. cit.*, p. 9-10.

Elle sont à la fois maternelles et sécurisantes, vénales, séduites par leur charme. Si la littérature développe ce portait, la presse, la police, les maires sont beaucoup moins disert. L'évocation de ces pratiques est occasionnelle, intégrée à la rubrique des faits divers. Seule la dimension pittoresque des faits suscite la publication de leurs exploits. En 1926, *L'Ouest Eclair* publie un texte sur « Un cas curieux de désertion » :

« Georges Farge, marin à Brest, eut l'autorisation d'aller, le soir, dans les concerts et music-halls pour prêter son concours comme musicien. Ce militaire, dont la conduite avait été irréprochable, et qui avait toujours donné entière satisfaction à ses chefs, fit connaissance d'une actrice de music-hall, Georgette Péraud et il rêva d'en faire sa femme. Son père lui opposa un refus formel et il demanda aux autorités maritimes d'envoyer Georges Farge dans une colonie lointaine. Désespéré à l'idée de perdre son amie dont il avait parfait l'éducation tant morale que musicale, Georges Farge se décida à désert<sup>227</sup>. »

L'article relate que sa compagne vit de leçons de piano, « qui la dispensaient de se retrouver dans les milieux où elle avait trop longtemps vécu. » La précarité les oblige à se dénoncer mais il prévoit de se marier avec elle. Georges est condamné à un an de prison avec sursis. L'intérêt du fait divers repose sur l'image pittoresque du marin, la beauté de l'histoire et la spécificité du milieu, l'immoralité des music-halls, d'où provient sa compagne. Le récit valorise l'image du matelot séducteur au grand cœur, sauveteur en mer comme à terre.

A l'exception de quelques cas singuliers, les amours des marins sont rarement évoqués dans la presse. Les quotidiens locaux ne s'intéressent qu'à la violence des gens de mer, très peu à leur rapport aux femmes. La priorité de la police se porte sur l'encadrement de la débauche et la surveillance des lieux de prostitution. Les relations amoureuses ne deviennent une préoccupation que si les marins en sont les victimes. En 1904, le commissaire central de Nantes s'inquiète de la moralité « déplorable » d'un couple tenant un débit de boisson sur le quai de la Fosse, le « Café de Londres » :

« Le débit dit Café de Londres, n'est presque pas fréquenté dans le jour, mais à la nuit on y voit venir de mauvais sujets et surtout des marins étrangers des bateaux amarrés sur le quai de la Fosse, que la domestique Marie-Adélaïde et d'autres filles de joie vont

---

227 *L'Ouest Eclair*, 1er juin 1926.

« racoler » sur le quai. Dans le débit ces matelots sont poussés à la dépense et lorsqu'ils sont ivres sont dépouillés de leur argent. On a vu de ces hommes sortir la nuit de l'établissement en s'écriant qu'ils avaient été volés, ou le donnant à comprendre par signes lorsqu'ils ne pouvaient s'exprimer en français<sup>228</sup>. »

La police s'inquiète de l'entôlage, dont sont victimes les matelots de passage. Elle condamne les auteurs du délit car la présence des marins étrangers est nécessaire à l'activité portuaire et ne doit pas être perturbée. Pour la presse, comme pour la littérature et les observateurs sociaux, la dénonciation se porte sur les femmes et les lieux. Le matelot est à la fois ce séducteur qui brise les cœurs et abandonne les femmes, cet homme vulnérable lors de son retour à terre, et cet individu orgiaque, à même de déchirer les coiffes et les jupes des femmes. De tous ces traits domine la figure positive du séducteur et noceur. Cette prédominance s'explique par l'ancienneté de ces représentations, par la bienveillance envers des hommes dont la vie est rude ainsi que par la fascination pour une virilité maritime, moins martiale que celles des militaires, moins dangereuse que celle des criminels, tout autant fascinante.

Le voyage en mer et les escales dans les ports entraînent les marins à rencontrer des femmes étrangères et des mœurs différentes. La littérature témoigne de l'importance de ces échanges. Navigateurs français, bretons et normands peuplent des récits qui entremêlent univers locaux et internationaux. Les auteurs décrivent des traits caractéristiques des ports lointains. Ils relatent le comportement des marins en terre étrangère et les pratiques qu'ils en ramènent. Le roman maritime met en scène ces rencontres exotiques. Il décrit les matelots au contact des femmes des ports étrangers ou consommant de l'opium. Ces éléments contribuent à intensifier leur marginalité.

L'escale dans un port obéit toujours aux mêmes modalités d'écriture. Elle est le lieu où le marin en bordée cherche à assouvir ses besoins physiques au contact des femmes. Dans l'ouvrage de Paul Adam, une jeune femme du littoral breton, fiancée à un marin, s'inquiète de son comportement lors de ses voyages :

« Était-elle sûre qu'aux escales il n'eût pas lui-même taquiné les mulâtresses des

<sup>228</sup> AM Nantes, 31130 : Demande de renseignements du maire de Nantes au commissaire central concernant des individus sollicitant une réhabilitation (1892-1908).

Antilles ? Et pourquoi siérait-il d'accorder plus d'importance à notre jeu qu'au sien ? Je ne comptais ni plus ni moins qu'une mulâtresse, dans leur vie<sup>229</sup>. »

Elle se préoccupe de l'intempérance des hommes de mer, incapables de tenir leurs engagements sentimentaux. Les « mulâtresses des Antilles » qu'ils rencontrent sont perçues comme des filles exotiques, facilement séduites. Leur lascivité est accentuée par leurs origines. Elles réagissent favorablement aux avances des marins qui en profitent pour les « taquiner » pendant les escales. On les dit livrées en pâture à la satisfaction des marins. Claudes Farrère décrit la légèreté des mœurs des métisses :

« [...] toutes les jeunes mulâtresses sont de petites filles très sages, lesquelles sans doute dorment avec qui leur plaît, - au pluriel - mais n'en n'habitent pas moins, dignement, sous le toit familial. Rien n'est d'ailleurs mieux accepté, ni plus correct, que d'aller sur le tard quérir chez père et mère la demoiselle dont vous avez dessein d'orner pour la nuit votre lit<sup>230</sup>. »

L'auteur décrit l'absence de mœurs « civilisées » des populations en Martinique et dans les îles. Les jeunes filles fréquentent les voyageurs sans retenue, et changent fréquemment de compagnon. Elles le font avec l'assentiment de leur parents, preuve de l'absence de morale des habitants. Ces mulâtresses deviennent des trophées pour les marins. En les séduisant, les occidentaux de passage démontrent leur supériorité. L'origine des femmes est une marque d'exotisme et de fascination. Marc Elder décrit le « spectacle de jeunes corps printaniers, flexibles, chargés déjà de promesse », « qui paraissent d'un ébène plus soyeux » et dont la vision « touche agréablement le regard.<sup>231</sup> » Le marin occidental impose sa domination physique et culturelle. Roger Verceel décrit les femmes esquimaudes « à ce point désarmées contre l'attrait des blancs qu'elles se disputent les vieillards les plus croulants venus d'Europe.<sup>232</sup> » Les marins boulonnais qu'il met en scène profitent de l'éloignement pour conquérir des femmes qui succombent à leurs avances. Leur comportement oscille entre mépris et fascination pour la différence physique. Ils se baignent avec des Norvégiennes :

« [...] et quand ils ont été certains qu'elles ne comprenaient pas le français, elles en ont

229 ADAM Paul, *Le Serpent Noir*, Société d'Éditions Littéraires et Artistiques, 1905, p. 77.

230 FARRERE Claude, *Dix-Sept Histoires de Marins. L'amoureuse transie*, *op. cit.*, p. 50.

231 ELDER Marc, *La Belle Eugénie*, *op. cit.*, p. 75.

232 VERCEEL Roger, *Au large de l'Eden* [1932], Omnibus, 2000, *op. cit.*, p. 271.

entendu de raides, les Norvégiennes ! De vrais dragons, d'ailleurs. Ça cale un mètre quatre-vingt, et quels flotteurs ! Mais dame ! Une peau ! Un sucre<sup>233</sup> ! »

Les escales à l'étranger accentuent donc la représentation de débauchés des gens de mer. Elles montrent l'idéal de virilité qu'ils incarnent, en avilissant les femmes rencontrées, de simples objets de plaisirs. L'éloignement géographique et culturel renforce ce phénomène :

« En Bretagne, ils avaient taquiné leurs femmes avec ces Esquimaudes à qui ils s'étaient vantés de faire bientôt des « politesses », mais les plus jalouses s'étaient rassurées en apprenant que les Groenlandaises se frictionnaient à l'huile de phoque, mâchaient pour l'assouplir, le cuir des bottes<sup>234</sup>. »

La sexualité des marins est un thème constant dans la littérature maritime, entre le XIXe siècle et l'entre-deux-guerres. A la figure dominante du marin godaillant « avec les petites poules » dans les bas quartiers du port s'ajoute cependant une autre image, celle du matelot attiré par les hommes. La littérature évoque l'homosexualité masculine chez les gens de mer. Elle rejoint en cela les inquiétudes des observateurs militaires. En 1905, Jean Bose, auteur antimilitariste publie *Le Vice marin* où il décrit l'homosexualité comme un phénomène très répandu<sup>235</sup>. En 1909, Edward I. Prime Stevenson dans l'ouvrage *Du Similisexualisme dans les armées et de la prostitution homosexuelle*, la présente comme « une condition acquise » dans la marine :

« L'homosexualisme du marin, pour prendre cet exemple, semble être, dans une grande mesure, une condition acquise - inconsciemment acquise. Il y a, dans les détours d'une vie de matelot, de longs voyages où les hommes se trouvent en permanence dans une relation de compagnonnage exclusivement masculine, où le sentiment de solitude, les besoins et la lutte contre les éléments accentuent la proximité des hommes. Il y a, dans cette vie, la nécessaire abstinence de femmes, le célibat commun aux hommes de mer, la tendance à l'idéalisme des marins les plus délicats, le sentiment de vivre dans une relation mystérieuse fondamentale avec la nature elle-même, de n'être que vaguement tenu aux conventions humaines, si cette obligation existe jamais. Toutes ces conditions peuvent bien ne pas engendrer l'amour viril, mais elles le stimulent. On a dit qu'un marin sur deux ou trois était plus ou moins homosexuel. Sans aucun doute les marins critiquent, mollement, les liens homosexuels qu'ils observent en permanence autour d'eux. C'est une sorte de secret des mers. [...] La sexualité du marin, dit-on, le pousse à avoir une femme dans chaque port : rien n'est plus faux que cette idée. Il conviendrait plutôt de dire, quelquefois, une femme dans chaque bateau<sup>236</sup>. »

<sup>233</sup> *Ibid.*, p. 231.

<sup>234</sup> *Ibid.*, p. 210.

<sup>235</sup> REVENIN Régis, *Homosexualité et prostitution masculine à Paris, 1870-1918*, L'Harmattan, 2005, p. 124-137.

<sup>236</sup> PRIME-STEVENSON Edward Irenaëus, *Du Similisexualisme dans les armées et de la prostitution homosexuelle (militaire et civile)* [1909], Quintes-Feuilles, 2003, p. 15-16.

Le journaliste américain reprend les difficultés de la vie des marins ainsi que l'image volage qui leur est associée. Il lie ces caractéristiques à l'homosexualité pratiquée en mer. L'homosexualité des hommes de mer n'est guère mentionnée par les observateurs sociaux. Cela reste « un secret des mers » peu évoqué. La représentation des homosexuels, très dépréciée, associée au vice ou à la trahison<sup>237</sup>, explique ce silence et cette discrétion des marins eux-mêmes. Edward Irenaeus Prime-Stevenson relate les scandales causés par des viols, commis à Brest et à Lorient, par un capitaine de navire et par des prisonniers avec l'assentiment de leurs geôliers, sur des marins<sup>238</sup>. L'opprobre se porte sur l'homosexualité, dans la Marine comme dans l'armée, condamnée socialement<sup>239</sup>.

Malgré le tournant des années vingt dans la perception de l'homosexualité, les préjugés demeurent<sup>240</sup>. La police s'inquiète aussi du développement de la prostitution masculine dans les villes. Le commissaire de Nantes déplore des actes commis « par des individus de mœurs contre nature<sup>241</sup> », mais il ne lie pas la chose à l'identité portuaire de la ville. La surveillance de ces pratiques « contre nature » concerne des lieux précis dans le centre ville : le pont de la Bourse, la place Petite-Hollande, le Cour Saint-André et Saint-Pierre, évoqués seulement dans ces circonstances. On se préoccupe des conséquences morales envers les jeunes du Lycée Clémenceau<sup>242</sup>. Les faits ne concernent en rien les marins, ce sont de jeunes « voyous-apaches<sup>243</sup> » qui sont dénoncés. Dans les romans maritimes les évocations de cette pratique restent rares. En 1883, Pierre Loti dans *Mon Frère Yves*, confirme sa présence dans les mœurs maritimes. L'homosexualité des matelots est latente dans l'ouvrage :

« L'heure qu'Yves affectionnait pour descendre de sa hune et venir rendre visite à ma chambre, c'était le soir au moment surtout où les appels et le branle-bas venaient de finir. Il arrivait tout doucement, sans faire avec ses pieds nus plus de bruit qu'un chat.

237 REVENIN Régis, *Homosexualité et prostitution masculine à Paris*, *op. cit.*, p. 130.

238 PRIME-STEVENSON Edward Irenaeus, *Du Similisexualisme dans les armées et de la prostitution homosexuelle*, *op. cit.*, p. 18 à Brest et p. 130 à Cherbourg.

239 TAMAGNE Florence, *Mauvais genre ? Une histoire des représentations de l'homosexualité*, Éditions de La Martinière, 2001, p. 98-99.

240 *Ibid.*, p. 311.

241 AM Nantes, 4M1746, Lettre du commissaire de police au maire de la ville, 17 avril 1931.

242 AM Nantes, 4M1746 Lettre du 1/12/1924 : commissaire au proviseur du Lycée Clémenceau.

243 AM Nantes 4M176, Lettre du 24 novembre 1924.

[...] Dans ses visites du soir, il lui arrivait de passer en revue mes vêtements de bord et d'y faire des réparations qu'il jugeait mon domestique incapable d'exécuter comme il le convenait<sup>244</sup>. »

L'isolement des marins est propice aux relations homosexuelles. Celles-ci s'accordent bien à leurs caractéristiques physiques et à leur virilité. Pourtant ces pratiques restent un thème secondaire dans la littérature et ne concernent que peu les ports. Francis Carco avec *Jésus-la-Caille* inaugure en 1914 les récits mettant en scène les jeunes voyous équivoques de Montmartre et exprime plus librement l'homosexualité des bas-fonds<sup>245</sup>, cet aspect peu présent dans la représentation des ports mal famés. En 1947, *Querelle de Brest*, de Jean Genet, symbolise la rencontre entre homosexualité masculine et bas-fonds portuaires :

« Au milieu du brouillard, face à la ville, il [le lieutenant] était seul, à l'aise pour imaginer Querelle en bordée, ivre et rieur, chantant avec des filles, avec d'autres gars - des marsouins ou des dockers qu'il avait connus au bout d'un quart d'heure. De temps en temps peut-être quittait-il le café plein de fumée pour les glacis des fortifs. C'est là qu'il tachait le bas de son pantalon. »

Querelle : « Ces taches là c'est rien. C'est les mecs qui me font des pipes. Pendant qu'ils me sucent je les oblige à se branler dans mon froc. Des fois y-z-ont honte, mais je les oblige. »

« Le visage et le corps de Querelle s'évanouissait. Il disparut, marchant à longs pas, fier de son pantalon au bord frangé et des souillures portées à la hauteur des mollets avec une impudeur glorieuse. Il rentra dans le café, buvait du vin rouge, chantait, hurlait et, ressortait pour accorder sa bite à qui se contentait la désirer. Plusieurs fois, à d'autres escales et à celle-ci, le Lieutenant était descendu à terre pour aller rôder dans les quartiers fréquentés des matelots avec l'espoir d'assister aux mystères des bordées, d'apercevoir dans la cohue enfumée et hurlante le visage allumé de Querelle<sup>246</sup>. »

Le récit associe la description très crue de l'homosexualité masculine avec les pratiques des marins, la bordée, l'alcool et les bouges. Le marin est toujours cet homme fier, buvant et fêtant son retour à terre. Les qualités physiques renforcent la perception homoérotique du matelot, à une époque où cette imagerie se développe<sup>247</sup>. Querelle symbolise le pendant homosexuel du marin en bordée dans les bouges. Évocation très directe de la débauche et du vice, l'ouvrage de Jean Genet demeure une exception. Il revendique la place marginale de l'homosexualité dans les bas-fonds portuaires : « Les

244 LOTI Pierre, *Mon Frère Yves*, op. cit., p. 76.

245 KALIFA Dominique, *Les Bas-Fonds*, op. cit., p. 51.

246 GENET Jean, *Querelle de Brest*, op. cit., p. 180.

247 TAMAGNE Florence, *Histoire de l'homosexualité en Europe*, op. cit., p. 310.

pédérastes étaient honnis. Leur évocation dans le bordel serait comparable à l'évocation de Satan dans le chœur d'une basilique.<sup>248</sup> » Pourtant, la figure du marin viril et homosexuel perdue après la guerre, portée par l'adaptation au cinéma de *Querelle de Brest*<sup>249</sup>.

## **2) Le port et les femmes de mauvaise vie.**

Le marin est la figure principale qui anime l'imaginaire portuaire et la bordée des matelots est l'élément révélateur des bas-fonds. A l'intérieur des bouges et des bordels, elle permet la rencontre avec le « peuple des bas-fonds<sup>250</sup> », le groupe des prostituées<sup>251</sup>. Les femmes de mauvaise vie fréquentant les établissements des quais et vendant leurs charmes aux matelots de retour à terre sont omniprésentes dans la littérature. Elles contribuent à définir l'image des « gens de mer tributaires d'amours tarifés », « Don Juan de la géographie », ayant une femme dans chaque port<sup>252</sup>. C'est également une préoccupation majeure pour les maires et commissaires des villes portuaires, soucieux de régler ces pratiques. A l'inverse de la représentation des marins, dont la dualité est affirmée, la majorité de ces filles donne l'image d'un groupe homogène. Elles sont le tout-venant de la prostitution, officiant dans des maisons de bas-étage. Presse et police perçoivent en elles un mal nécessaire qu'il faut encadrer et réguler. Les filles des quais voient leurs figures construites par la littérature qui décrit l'exhibition de leurs chairs<sup>253</sup> dans l'univers des bas-fonds portuaires. Autour de ce groupe, gravite la description des femmes déviantes, qui attendent le marin. Vénales, miséreuses, corruptrices ou corrompues, se constitue ainsi la représentation d'une féminité du dessous liée aux gens de mer, bien éloignée du modèle de Gaud, attendant son marin dans *Pêcheur d'Islande*.

---

248 GENET Jean, *Querelle de Brest, op. cit.*, p. 187.

249 FASSBINDER Rainer Werner, *Querelle*, Gaumont, 1982.

250 KALIFA Dominique, *Les Bas-Fonds, op. cit.*, p. 52.

251 *Ibid.*, p. 55.

252 BROSSE Monique, *La littérature de la mer en France, en Grande-Bretagne et aux États-Unis, op. cit.*, p. 693.

253 KALIFA Dominique, *Les Bas-Fonds, op. cit.*, p. 56.



### a) La perception des prostituées par la police et la presse.

En 1831, le chef de bataillon du Génie basé à Cherbourg écrit au maire de la ville pour lui faire part de son inquiétude à propos de la santé de ses hommes :

« La grande quantité de marins de la 1ère division des équipages de ligne atteints en ce moment de maladies vénériennes, me détermine à vous prier de prendre la mesure que votre sagesse vous suggère pour faire renfermer les filles publiques infestées de cette maladie<sup>254</sup>. »

La préoccupation du militaire révèle ce que les prostituées représentent pour l'armée et les mairies des villes portuaires. Leur présence est admise comme une conséquence de « la grande quantité de marins », militaires et gens de passage dans leurs murs. Elle est liée aux caractéristiques de ces cités, leur développement économique et militaire. L'activité de ces femmes suscite la crainte des maladies vénériennes, inquiétude d'autant plus forte qu'elle touche la force de la nation, ses militaires. Elle est aussi à l'origine de troubles à l'ordre public que les forces de police cherchent à réguler. La prostituée d'une cité portuaire est ainsi représentée comme un mal nécessaire, dont il faut encadrer la présence et les débordements. L'inquiétude face aux conséquences de la présence des filles publiques se retrouve dans les principales villes portuaires. Avec une acuité plus grande dans des villes moyennes comme Brest ou Cherbourg, dont la dépendance à l'activité militaro-portuaire est importante.

Pour la police et la préfecture, le sentiment dominant est que la présence de prostituées est « inévitable<sup>255</sup> ». C'est le constat majoritaire pendant le XIXe siècle et le début du XXe. En 1816, à Cherbourg, le sous-préfet constate : « Je sais qu'il est impossible, et plus impossible encore dans un port de mer, que partout ailleurs de détruire ce mal entièrement.<sup>256</sup> » Et qu'il est récurrent dans « la plupart des villes de garnison.<sup>257</sup> » Les pouvoirs civils et militaires admettent le comportement des

254 AM CHERBOURG, 2 D 109 Correspondance relative à la santé publique, l'instruction publique, la police, les Affaires maritimes, etc 1831, Lettre du 1er mars 1831.

255 AM Brest, 114 : Commissariat Central : Rapports : registre de correspondance : 1860-1868. Commissaire impérial, 13 février 1861, 21/02/1931. Rapport sur la fermeture des maisons de tolérance de Brest.

256 AM Cherbourg, 1 I 38 Maisons de tolérance, femmes publiques An IX-1866, 1869-1879, 14 septembre 1816, Correspondance du sous-préfet au maire.

257 *Ibid.*

hommes de passage et leur recherche des femmes. En 1818, le maire de Brest dresse la situation de sa ville « tout à la fois place de guerre et port d'armement, où se trouvent une multitude d'hommes agités la plupart par des rivalités, par les besoins de l'immoralité [...] »<sup>258</sup>. Les femmes dans les ports sont nécessaires pour assouvir « l'immoralité » des hommes. La pratique des rapports tarifés est considérée comme inévitable pour des gens déracinés, marins et soldats. Les filles sont ces prostituées de la misère, palliant au déracinement des individus. L'existence des maisons closes est justifiée par les « tristes nécessités de la situation »<sup>259</sup> dans ces villes. Ces établissements permettent l'encadrement des filles publiques. Dès la fin du XIXe siècle, les autorités des villes portuaires s'inquiètent de la possibilité de leur suppression. Elles s'interrogent sur le fait qu'elle « [...] soit possible, spécialement, dans les ports de mer, sans danger pour les mœurs publiques et la santé des marins ? »<sup>260</sup>

Jusque dans les années 1930, la présence dans les ports de maisons de tolérance semble « inévitable » pour les autorités. A Brest, les différents services de police des mœurs « [...] sont unanimes à penser qu'il y aurait de sérieux inconvénients, tant au point de vue de la morale publique qu'à celui de la santé des hommes des armées de terre et de mer, à supprimer les maisons de tolérance dans les grands ports de guerre. »<sup>261</sup> Dans la ville, il existe entre 1919 et 1931, six maisons closes où officient entre 55 et 60 femmes<sup>262</sup>. Le rapport du commissaire central en 1931 stipule : « Je ne vois pas un équipage revenant de mer descendant à terre et déambulant dans les rues à la recherche de femmes et ne trouvant pas de maisons closes. »<sup>263</sup> Il craint ainsi la hausse d'une prostitution clandestine. Il estime qu'« Il est possible que dans les villes autres que des villes maritimes on puisse fermer les maisons - je l'ignore. »<sup>264</sup> Le sentiment de la police rejoint l'analyse

258 AM Brest, 11159 : Police de la prostitution. Réglementation, correspondance, circulaires ministérielles. 1791-1958, 16/06/1818 : maire de la Ville.

259 AM Brest, 114 : Commissariat Central : Rapports : registre de correspondance : 1860-1868, mars 1861, Correspondance du maire au directeur du dispensaire.

260 AM Brest, 11159 : Police de la prostitution. Réglementation, correspondance, circulaires ministérielles. 1791-1958, 20/06/1890 Lettre du bourgmestre au maire de Brest.

261 *Ibid.*, Brouillon de la réponse daté du 30 juin 1890.

262 AM Brest, 11159 : Police de la prostitution. Réglementation, correspondance, circulaires ministérielles. 1791-1958, 21/02/1931. Rapport sur la fermeture des maisons de tolérance de Brest.

263 *Ibid.*

264 *Ibid.*

des observateurs sociaux. A Nantes, André Guépin et Eugène Bonamy déplorent la passivité devant la prostitution :

« [...] il peut paraître étrange que la prostitution reste debout sans que personne songe guère à y porter atteinte ; et cela pourtant est assez facile à concevoir. Beaucoup d'individus regardent la prostitution comme une condition d'ordre. C'est, comme ils le disent quelquefois sans trop rougir, une sauve-garde pour leurs familles. Ils ont besoin de prostituées pour conserver l'honneur de leurs filles, comme ils ont besoin de remplaçants pour leurs fils tombés à la conscription<sup>265</sup>. »

La logique qu'ils dénoncent de « sauve-garde pour leurs familles » fonctionne d'autant plus pour des populations sans attache régulière que sont les marins et soldats. Admettre la présence de prostituées dans les villes portuaires est l'opinion dominante de leurs administrateurs. Les filles de joie pour matelots deviennent une préoccupation par les maladies qu'elles peuvent transmettre et le trouble à l'ordre public qu'elles sont susceptibles de représenter. Pour les mairies, au sujet de la présence des prostituées, l'essentiel « dans une ville tout à la fois place de guerre et port d'armement comme Brest [est] de déterminer le mode de surveillance à exercer à l'égard des filles publiques pour autant que possible réprimer le scandale de leur vie licencieuse et arrêter les ravages que la débauche exerce sur la population et plus particulièrement sur les militaires de terre ou de mer.<sup>266</sup> » Réprimer les « scandales » et les « ravages » que causent l'activité de ces filles est primordial. En 1811, la mairie de Cherbourg fait part des « rapports qui lui sont parvenus sur la propagation de la maladie vénérienne parmi les troupes de la garnison [...]»<sup>267</sup> pour justifier le renforcement des contrôles sanitaires. Les conséquences du contact avec les prostituées sur la santé des hommes est une préoccupation centrale qui atteint son paroxysme dans les toutes dernières années du XIXe siècle et la première décennie du XXe siècle<sup>268</sup>. Dès 1816, le chef de Corps de Cherbourg rapporte la « [...] peine qu'ils éprouvent de voir ce fléau faire des progrès parmi leurs soldats.<sup>269</sup> » En 1878, le

265 GUEPIN André, BONAMY Eugène, *op.cit.*, p. 635-636.

266 AM Brest, 1I159 : Police de la prostitution. Réglementation, correspondance, circulaires ministérielles. 1791-1958 27/08/1830 : Arrêté du maire.

267 AM Cherbourg, 1 I 38 : Maisons de tolérance, femmes publiques An IX-1866, 1869-1879, Arrêté du 7 novembre 1811.

268 CORBIN Alain, *Les Filles de noce*, *op. cit.*, p. 386.

269 AM Cherbourg, 1 I 38 : Maisons de tolérance, femmes publiques An IX-1866, 1869-1879, 14 septembre 1816, Lettre du sous-préfet au maire.

préfet de la Manche transmet au maire de la ville une circulaire du ministère de l'Intérieur qui recommande de nouveau des mesures prophylactiques contre la syphilis. Elle insiste sur l'importance de la surveillance des maisons de tolérance et logeurs dans les villes de garnisons et dans les ports militaires et de commerce<sup>270</sup>. En 1931, à Brest, le commissaire central, pour défendre le rôle des maisons de tolérance dans la ville, se réjouit qu'il soit « exceptionnel de constater une syphilis chez un marin, syphilis qui aurait été prise dans les maisons de tolérance à Brest. » C'est une des représentations dominantes de la prostituée des ports. Elle apparaît comme une pourvoyeuse de maladies qu'il faut contrôler afin qu'elle ne puisse corrompre la santé des marins, des militaires en premier lieu. Dans les ports, les prostituées exercent des « ravages » sur la population « et plus particulièrement sur les troupes de terre [...] »<sup>271</sup>. Mais leur présence pose un autre problème, « le scandale qu'occasionne journallement dans les rues, places et promenades publiques, cette réunion de vagabonds et prostituées.<sup>272</sup> » La vie dite licencieuse des filles publiques est accusée de troubler l'ordre public. Aux yeux des autorités, elles se distinguent « à la suite de scènes de scandales qu'elles occasionnent soit avec des marins ou autres.<sup>273</sup> » Ce sont des corruptrices aussi bien physiques que morales qui entraînent les soldats et marins vers la perdition. A Brest le maire de la ville déplore les conséquences de leur présence dans des débits de boissons « fréquentés par soldats et marins » :

« [...] il se produit en outre journallement dans ces débits malfamés des rixes, des vols et des scandales de toute sorte que la police est impuissante à réprimer et qui conduisent journallement de malheureux soldats ou marins devant les conseils de guerre<sup>274</sup>. »

Les prostituées sont considérées comme un danger pour la santé des hommes mais aussi pour leur comportement. Ce sont des femmes scandaleuses, causes d'esclandres de toutes sortes. Pour les mairies, leur attitude s'apparente à celle des criminels. La fille de joie est une menace potentielle.

C'est ainsi qu'elle se distingue au sein de la ville portuaire et qu'elle devient un objet de

---

270 AM Cherbourg, 1 I 38 : Maisons de tolérance, femmes publiques An IX-1866, 1869-1879, Lettre du préfet au maire de la ville.

271 AM Brest, 16/06/1818 : Maire de la Ville.

272 *Ibid.*

273 AM Cherbourg, 9 juillet 1878.

274 AM Brest, 13/03/1902 : Réponse du maire.

préoccupation. Ce sont des femmes qu'il faut « soumettre à une surveillance sévère.<sup>275</sup> » dans la mesure où il n'est pas possible d'éradiquer la pratique. Le XIXe siècle et l'entre-deux-guerres témoignent de la volonté des autorités de contrôler, à défaut de pouvoir les chasser, les prostituées dans la ville. A Cherbourg, en 1811, le maire publie un arrêté qui assujettit les femmes publiques à une visite périodique et au paiement d'une rétribution<sup>276</sup>. En cas de refus de l'une d'elles, il préconise de « l'y contraindre de force.<sup>277</sup> » La même année, le commandant départemental de la Manche écrit au maire pour lui rappeler qu'« il est d'usage qu'une ville où la police est bien faite, les filles publiques sont visitées tous les mois. » Il déplore l'existence d'« obstacles » et l'absence de mesures et donne l'ordre qu'une femme « signalée par deux soldats du régiment qui entrent aujourd'hui à l'hôpital pour maladie vénérienne<sup>278</sup> » soit visitée. En 1816, le sous-préfet correspond avec le maire de Cherbourg au sujet de sa volonté de faire baisser le nombre de femmes publiques en les éloignant. Il s'inquiète du « grand nombre de militaires de la garnison [qui] sont atteints de maladies vénériennes ». Et préconise de « les soumettre à une surveillance sévère », ce qui pourrait permettre de « les détourner de cet infâme métier<sup>279</sup> ». Au milieu du XIXe siècle, l'inscription et les maisons de tolérance apparaissent comme le moyen d'encadrer les filles publiques<sup>280</sup>.

En 1861, le commissaire impérial de Brest donne son avis au maire et au directeur du dispensaire au sujet de l'exploitation d'une de ces maisons. Il s'oppose à l'identité du repreneur qui ne paraît pas dans « des situations convenables » mais donne son accord de principe :

« [...] car, si au contraire on en restreignait le nombre, il serait à craindre qu'un accroissement des filles isolées déjà considérable ne vienne augmenter les difficultés de la surveillance<sup>281</sup>. »

275 AM Cherbourg, 1 I 38 : Maisons de tolérance, femmes publiques An IX-1866, 1869-1879, Lettre du sous-préfet au maire, 14 septembre 1816.

276 AM Cherbourg, AM CHERBOURG 1 I 38 : Maisons de tolérance, femmes publiques An IX-1866, 1869-1879, Arrêté du 7 novembre 1811.

277 *Ibid.*

278 AM Cherbourg, 1 I 38 : Maisons de tolérance, femmes publiques An IX-1866, 1869-1879, Lettre du général de brigade Des Haumont, Commandant départemental de la Manche.

279 AM Cherbourg, 1 I 38 : Maisons de tolérance, femmes publiques An IX-1866, 1869-1879, Lettre du sous-préfet au maire de la ville, 14 septembre 1836.

280 CORBIN Alain, *Les Filles de noce*, *op. cit.*, p. 55-62.

281 AM Brest, 114 : Commissariat Central : Rapports : registre de correspondance : 1860-1868. Lettre du Commissaire impérial au maire de la ville, 9 mars 1861.

La nécessité est d'encadrer la prostitution et de réduire la présence de filles isolées. La fille de joie du port militaire n'est nuisible que si elle est isolée, comme l'exprime le maire de Brest en 1902 :

« [...] je ne puis que constater que dans une cité maritime renfermant en outre une très nombreuse garnison, comme est la ville de Brest, il y a grand intérêt à lutter, par une sage réglementation des maisons de tolérance, contre la prostitution clandestine<sup>282</sup>. »

Cette représentation de la prostituée clandestine dangereuse est partagée par les forces de police de la ville. Le commissaire central s'inquiète du développement du nombre de femmes libres :

« Il existe à Brest un nombre incalculable de femmes qui ne sont et ne peuvent être mises en carte parce qu'elles travaillent, et les mœurs actuelles veulent que la femme agisse comme l'homme, la femme cherche un homme comme l'homme cherche une femme contre cela nous n'y pouvons rien<sup>283</sup>. »

Son rapport dessine l'image de cette prostituée pervertissant les hommes qui inquiète les autorités. Libre, elle n'est pas encartée et échappe ainsi à toute surveillance médicale. Ses mœurs sont aussi condamnables. Potentiellement prédatrice, elle ne fait pas que répondre au besoin des hommes mais le devance. Elle devient la responsable de la débauche des marins et des soldats. En 1817, un colonel de la Légion remercie le maire de Cherbourg de la mise en détention de deux femmes. Il « [...] espère que cet exemple de sévérité retiendra les femmes de cette espèce dans leurs provocations habituelles envers les militaires.<sup>284</sup> » En l'absence de contrôle, les prostituées sont « ces femmes publiques qui infestent la ville [...] »<sup>285</sup> et qui pervertissent les hommes. Pour l'administration des villes, le regard se focalise sur la fille isolée, cette prostituée qui ne respecte pas les règles de l'encartement, celle qui est porteuses de maladies et facteur de troubles. Le contrôle policier dresse ainsi une typologie de filles publiques, définissant l'importance de leur infamie. En 1816, à Cherbourg, sur 56 femmes en observation, les forces de l'ordre déterminent trois grandes catégories<sup>286</sup> : La prostituée « tranquille », ou « entretenue et paisible » qui ne représente plus une

282 AM Brest, 1I159 : Police de la prostitution. Réglementation, correspondance, circulaires ministérielles. 1791-1958, Correspondance du maire, 13 mars 1902.

283 AM Brest, 1I159 : Police de la prostitution. Réglementation, correspondance, circulaires ministérielles. 1791-1958, 21/02/1931. Rapport sur la fermeture des maisons de tolérance de Brest.

284 AM Cherbourg, 1 I 38 : Maisons de tolérance, femmes publiques An IX-1866, 1869-1879, Lettre 14 avril 1817, colonel de la Légion de la Somme au maire.

285 AM Cherbourg, 1 I 38 : Maisons de tolérance, femmes publiques An IX-1866, 1869-1879, Lettre du sous-préfet au maire, 20 novembre 1816.

286 AM Cherbourg, 1 I 38 : Maisons de tolérance, femmes publiques An IX-1866, 1869-1879, Liste des femmes

menace. La « prostituée », surveillée et en activité. Et enfin la « prostituée infâme », voire « infâme et abominable » qui représente le zénith de la corruption physique et morale.

Le facteur aggravant dans la représentation des filles publiques provient de la variété des lieux où elles sont présentes dans la ville. La présence de ces femmes dans des rues centrales, éloignées de quartiers réservés et des maisons closes est problématique pour les autorités. C'est le cas à Nantes, où l'administration de la ville se préoccupe peu des conséquences de la présence de ces filles sur les militaires. Elle s'inquiète de leur visibilité dans le centre, sur les « voies centrales ». En 1934, le commissaire central déclare au *Phare* : « [...] j'ai tenu à organiser un contrôle sévère de la prostitution et je tiendrai la main à ne pas laisser se renouveler certaines scènes qu'il me fut donné de voir, dans les rues du centre le soir...<sup>287</sup> ». La même année, il rédige une note pour lutter contre la présence visible des prostituées dans le centre ville :

« Plusieurs fois déjà, ayant eu l'occasion de passer rue Crébillon, après minuit, j'ai constaté aux abords du carrefour Boileau-Santeuil, la présence de filles soumises qui se livrent au racolage des passants au nez et à la barbe de la police, pourrais-je ajouter, puisque, à quelques pas de là, il y a des gardiens de la Paix, de service Place Royale et Place Graslin<sup>288</sup>. »

Il donne des ordres « [...] pour que les agents de service sur la Place Royale et la Place Crébillon, sans se déranger de l'itinéraire qui, leur est assigné, veillent à ce que sur les places et les rues Crébillon et de la Fosse, les femmes de mœurs légères ne racolent pas et ne stationnent pas<sup>289</sup>. »

La police de Nantes se préoccupe de contrôler l'espace public et de préserver les « passants » du racolage. La condamnation de ces femmes est liée à leur visibilité. C'est en sortant des quartiers communément admis comme bas-fonds qu'elles focalisent les regards. A Brest, l'attention se porte sur la prostituée qui quitte la maison close. Sa présence dans les bars de la ville devient la cause de bagarres et d'incidents. Pour les autorités, il est nécessaire de faire « la police des débits de boisson malfamés que l'on trouve dans certains quartiers et qui sont de véritables maisons de prostitution clandestine. La police a fort à faire pour y réprimer les rixes qui s'y produisent fréquemment entre

---

publiques de la ville de Cherbourg au 1er novembre 1816.

287 ADLA, 4 M 16 Organisation du commissariat central de Nantes (correspondances) 1854-1939, 18/01/1934 : photocopie d'un article du *Phare*.

288 ADLA, 4 M 17 : Notes de Service. 14/05/1934 : Commissaire central Brochet.

289 *Ibid.*

les soldats et marins et dont les bonnes de l'établissement sont souvent le sujet<sup>290</sup>. »

La presse contribue à diffuser la perception d'un monde inférieur, en marge, avec ses propres règles. *L'Ouest Eclair* relate le soutien apporté à la gérante de leur établissement par les « filles publiques, qui vinrent déposer à la barre en sa faveur.<sup>291</sup> » L'article met en avant la solidarité qui existe entre les acteurs des maisons closes. *Le Populaire* relate le sentiment d'immunité dont ils se prévalent. Il prend l'exemple d'un tenancier de maison hospitalière qui « tire deux coups de feu en l'air : pour faire rentrer son chien... au niveau du Quai de la Fosse.<sup>292</sup> » Associée à cette représentation d'un monde à part, les quotidiens locaux banalisent la présence des prostituées et des bordels, considérée comme un phénomène normal dans une grande ville portuaire. A leurs yeux, les incidents et les violences associés aux maisons closes sont un effet logique et ne constitue par un danger pour la ville. Sous le titre « Des coups de pieds, des coups de crocs... un drame », *Le Populaire* relate une rixe dans un établissement du port de Nantes : « Au cours de leur visite, les deux sacrificateurs eurent des difficultés avec les vestales. Des injures furent échangées et bientôt ce fut le scandale.<sup>293</sup> » Les références antiques traduisent la tolérance envers ces « vestales ». La prostitution n'est pas décrite dans sa réalité, mais comme une activité acceptée par les filles, qui assument leur immoralité. Les quotidiens passent sous silence leur misère et la difficulté de leurs conditions de vie. Ils présentent la prostitution comme un recours pour des filles immorales. Sous le titre « Ce n'est pas toujours rose », *Le Populaire* relate une affaire de proxénétisme dans un débit de boisson :

« Un certain nombre de « demoiselles » aux charmes bon marché, qui viennent de défiler devant M. Gobert, commissaire de la Sûreté, sont tombées d'accord pour reconnaître qu'on « rigolait » au café Caillon, dit Café Vannetais, 6, rue Fourcroy. On rigolait même trop... [...] »

Aussi, le sous-brigadier Fonteneau en avait entendu trop long pour ne pas désirer en savoir davantage. Il retrouva aisément la « demoiselle » bavarde. Après quelques réticences, de bonne tradition, elle finit par convenir qu'au café Caillon il s'en passait de drôles, et que la patronne était une roublarde. L'enquête eut vite fait d'établir en

290 AM Brest, 11159 : Police de la prostitution. Réglementation, correspondance, circulaires ministérielles. 1791-1958. Brouillon de la correspondance du 10 septembre 1900.

291 *Ouest Eclair*, 16 avril 1926.

292 *Le Populaire*, 18 février 1924.

293 *Ibid.*



quoi consistait la roublardise de la patronne.

Lorsque Mme Caillon prenait une nouvelle bonne à son service (elle en changeait souvent), elle lui tenait ce langage :

« Ma fille, vous serez seulement logée et nourrie. Vous aurez une gentille petite chambre, et moi, vous savez, j'ai l'esprit large... Votre couvert et votre lit étant assurés, pour le reste vous vous débrouillerez. Ici il y a de quoi faire. »

Il y avait de quoi faire en effet.

Le Café Vannetais est surtout fréquenté par des matelots qui viennent tirer là leur « bordée ». Dès neuf heures, on fermait les volets et jusqu'au matin la fête continuait tapageuse. On cassait des bouteilles, des poings s'abattaient sur la table, on chantait, on roulait sur le plancher.

Les bonnes « à la coule » se débrouillaient trois ou quatre fois dans la journée, et souvent toute la nuit. Les filles ont un vocabulaire très précis pour parler de ces choses. Mme Caillon touchait tantôt plus, tantôt moins, comme l'on dit dans la fable, mais elle se rattrapait sur les consommations. La bouteille de vin blanc se payait deux francs cinquante... en cabinet particulier. Un petit commerce qui vous permet de remplir un bas de laine. Les jours d'affluence, des amies de passage venaient boire l'anis vert au Café Vannetais, et tenter l'occasion. On connaît déjà plusieurs hommes qui n'ont pas fait que servir la chopine. Mme Caillon, qui a vendu son café il y a quelques jours, a déclaré qu'elle ne répondrait aux questions qu'en présence de son avocat. Elle aussi, sans doute, a fait sa petite pelote<sup>294</sup>... »

Le vocabulaire employé, « à la coule », « rigolait », explique son sentiment sur leurs conditions de vie. Il présente leur situation comme inférieure, mais acceptée voire souhaitée par ces demoiselles.

Le fait divers tend à démontrer que la prostitution est une activité rentable pour celles qui s'y adonnent. Il minimise implicitement la situation de ces bonnes qui préfèrent se livrer au commerce de leur corps que de travailler. Ce sentiment est associé à la bordée des marins qui révèle l'infériorité dans laquelle l'auteur tient ces filles. La marginalisation et les moqueries s'accroissent lorsque les prostituées deviennent victimes. Sous le titre « Après l'amour... les coups<sup>295</sup> », *L'Ouest Eclair* relate l'agression d'une fille de joie dans les environs de Cherbourg. L'intitulé ironise sur l'association rapport sexuel-violence, présentée comme inhérent à la condition de ces femmes. Les agressions dont elles sont victimes sont minimisées, signe du peu de considération à leur endroit.

« Un drame... » qui les concerne, c'est « beaucoup de bruit pour rien<sup>296</sup>. » :

« Les passants qui, au hasard de leurs pérégrinations, s'aventurèrent hier après midi du côté de la place de l'Écluse, furent littéralement ameutés par les cris d'une femme hurlant « Au Secours !... » à perdre haleine.

<sup>294</sup> *Le Populaire*, 23 juin 1925.

<sup>295</sup> *Ouest-Eclair*, 29 mai 1927.

<sup>296</sup> *L'Echo de la Loire*, 13 avril 1924.

On devine l'émotion qu'une pareille manifestation suscita sur la foule. Un énorme attroupement se forma aussitôt cependant qu'on courait alerter la police.

- Un drame !... Il s'agit d'un drame ! murmurait-on de toute part.

Heureusement non, mais seulement d'un banal fait divers, d'une scène de coups assez brutale peut-être, mais sans aucun caractère de gravité. Le patron d'une de ces maisons que la loi tolère mais que la morale réprovoque avait quelque peu molesté son amie.

En définitive, quelques coups, mais beaucoup de bruit pour presque rien<sup>297</sup> ! »

« Presque rien » : la dernière formule de l'article résume le statut des prostituées dans les colonnes de la presse. Les coups sont un phénomène banal dans l'univers des maisons closes. Le faits divers confirme le mépris envers ce monde à part, celui du crime et de l'immoralité. La violence exercée sur ces femmes ne mérite ni l'attention ni l'inquiétude de la population locale. Cette distance ironique envers les lieux et leurs pratiques englobent ceux qui les fréquentent. L'honnête homme qui s'y aventure perd son statut de victime innocente. Son aventure suscite les quolibets de la presse locale et l'amusement des rédacteurs. Les formulations goguenardes sont récurrentes dans les récits d'entôlage. Un marin volé a eu « la mauvaise inspiration de co-habiter une nuit avec la trop complaisante demoiselle Audouit, dans un hôtel de la rue Fourcroy.<sup>298</sup> » C'est sous le titre « Les Liaisons dangereuses » qu'un article relate la mésaventure d'un homme, obligé de déposer plainte après sa rencontre avec une femme inconnue à qui il avait payé à boire et offert une paire de sabots. Cette personne « l'ayant entraîné, le soir de la Toussaint, dans un coin sombre de la rue des Halles, s'est élancée sur lui et lui a dérobé son portefeuille [...] Comme on le voit, sa galanterie fut plutôt mal récompensée.<sup>299</sup> » L'amusement des rédacteurs transparait dans le vocabulaire. Les faits divers distinguent la naïveté de la galanterie exercée et le manque de lucidité des victimes. Trop crédules, ils apparaissent comme incapables de s'intégrer dans un monde qu'ils devaient savoir dangereux :

« Un client qui avait passé la nuit dans une de ces chambres, en compagnie d'une Vénus de carrefour, se plaignit, à son réveil, au bureau de police, qu'en échange de l'hospitalité offerte, sa déesse l'avait privé de son porte-monnaie<sup>300</sup>. »

La « Vénus de carrefour » est cette prostituée des bas-fonds, dont seul un homme candide peut

<sup>297</sup> *L'Echo de la Loire*, 7 juillet 1936.

<sup>298</sup> *L'Echo de la Loire*, 11 avril 1924.

<sup>299</sup> *L'Echo de la Loire*, 14 novembre 1924.

<sup>300</sup> *Cherbourg Eclair*, 15 janvier 1907.

croire à l'hospitalité. Le client est aussi victime de son immoralité. Son aventure dans les mauvais lieux ne peut servir qu'à satisfaire son vice. Sous le titre « En bonne fortune », un quotidien nantais relate le vol subi par M. Jouan, « un brave travailleur » « ayant quelque peu fêté Bacchus ». Il rencontre deux couples de jeunes gens, auxquels il avait offert des consommations : « Les jeunes femmes étaient agaçantes ; elles animaient M. Jouan qui ne repoussait pas leurs avances, mais qui battit en retraite quand il s'aperçut de la disparition d'un billet de banque de 100 francs.<sup>301</sup> ». La passivité de M. Jouan devant la séduction de jeunes filles, probablement rencontrées dans un bouge, justifie son statut de victime. Pour la presse, la descente dans les quartiers mal famés doit se faire aux risques et périls de ceux qui s'y aventurent. Les reporters se gaussent de ceux qui échouent dans leur « tournée des Grands Ducs<sup>302</sup> ». C'est sous le titre « Dans les bas-fonds » que *Le Populaire* relate l'arrestation de trois personnes après avoir « entôlé et frappé à coups de rasoir » un homme, Ravily, qui voulait faire « quelque peu la fête » et attiré dans un guet-apens :

« Alors qu'il errait sur la voie publique, il fut abordé par une femme qu'il ne connaissait pas et [...] qui l'emmena 15, rue des Carmes » « On s'assied, on cause. » « Mais tout à coup la lumière s'éteint. Ravily sent aussitôt des mains frôleuses qui fouillent ses poches [...] elle va réussir à subtiliser au candide jeune homme une somme de 150 Fr. »

« Le candide jeune homme ne voulut pas se laisser faire. Il voulut rentrer en possession de l'argent dont on l'avait dépouillé et fit un tapage de tous les diables. Pour le calmer « Tinoche », à son tour, entra en scène : elle se dressa menaçante, dans la nuit, devant l'indigène de Saint-Sébastien, et lui porta au visage deux coups de rasoir<sup>303</sup>. »

Le dénommé Ravily est la victime d'une prostituée. Sa naïveté l'amène à partager la responsabilité du délit avec elle. Pour le journal, sa candeur justifierait presque sa mésaventure. « Indigène de Saint-Sébastien », il est celui qui ne connaît pas la ville et ses mauvais lieux. La méconnaissance des ruraux s'oppose à la maîtrise de l'univers urbain et de ses dessous, par les citadins. L'origine géographique et le statut social renforcent le mépris à l'égard des déboires rencontrés. Un jeune clerc, représentant de la bourgeoisie, victime de mauvaises rencontres, est l'objet sur une demi-colonne des propos ironiques du *Phare de la Loire* :

301 *Le Phare de la Loire*, 18 janvier 1899.

302 KALIFA Dominique, *Les Bas-Fonds*, op. cit., p. 214.

303 *Le Populaire*, 21 janvier 1931.

« Un pas de clerc. »

« Depuis assez longtemps, le jeune secrétaire d'un tabellion qui étale ses panonceaux sur le bord de l'océan, rêvait de mordre aux plaisirs de la grande ville (c'est ainsi qu'en cet endroit Nantes est désigné) [...]. Bref, notre rural se vit bientôt accosté par deux gentes demoiselles [...]

L'une s'absente revient pour prévenir sa compagne de l'arrivée de son frère et conseille au jeune homme de s'enfuir. »

« Ces paroles jetèrent un trouble complet dans les idées du pauvre clerc. Venir à Nantes pour s'amuser et tomber dans une aventure aussi dramatique ! Enfin, il s'enfuit « dans le plus simple appareil de la vertu qu'on vient d'arracher au sommeil. »

« Quant à notre infortuné tabellion en herbe, honteux comme un renard que deux poules auraient pris, il a regagné tristement l'étude aux panonceaux dorés qui scintillent au gai soleil de printemps sur la belle plage vendéenne<sup>304</sup>. »

L'article repose sur le ridicule de la victime provoqué par le charme des femmes. Cet élément est renforcé par son image de rural vendéen, l'équivalent du provincial à l'échelle de la région nantaise. La victime est celui qui s'aventure dans une grande ville dont il ne maîtrise pas les codes. Cette description provoque la mise à distance entre lui et le lecteur. Implicitement, ce dernier se doit d'être capable d'appréhender les risques des bas-fonds.

L'existence des prostituées est considérée comme admise dans les grandes villes, inhérentes à leur caractère portuaire. Pour la presse, les maires et la police, leur présence est considérée comme normale et inévitable et ne constitue pas un motif d'inquiétude. Journalistes et policiers sont loin de se préoccuper de l'existence de ces figures des bas-fonds portuaires dans la mesure où elles restent cantonnées à une place et à un rôle défini. Pour les forces de l'ordre, la seule préoccupation est de maintenir les prostituées dans les dessous de la ville. Dans les ports militaires, la crainte du péril vénérien est dominant dans le rapport entre la police, l'armée et les prostituées. A Nantes, plus commerçante, c'est l'envahissement de l'espace public qui provoque leur réaction. C'est en échappant au contrôle que la fille de joie existe aux yeux des administrateurs et de la presse. En quittant l'ombre des bas-fonds et des maisons closes, elle se place sous la lumière d'une société qui voit alors en elle, maladies, troubles à l'ordre public et à la morale. Les riverains se livrent à la pratique de la dénonciation. La littérature seule transforme son inquiétude en attirance. La figure du

---

304 *Le Populaire*, 21 janvier 1901.

souteneur représente, elle, une plus grande menace.

**b) « Une fille des quais<sup>305</sup> » : la prostituée du port dans la littérature.**

L'image de la prostituée officiant sur les quais ou dans les établissements des rues voisines est un élément central dans la représentation des bas-fonds portuaires. La femme accompagnant les gens de mer était un thème récurrent dans les premiers temps de la littérature maritime au XIXe siècle. Progressivement, ce motif intègre les filles des bouges, des mauvais lieux. La « fille des quais », prostituée au contact direct des marins, devient figure des bas-fonds portuaires.

En 1847, Gustave Flaubert décrit « la bonne fille rousse dont la gorge débraillée s'en va de sa chemise, comme sa chevelure de son bonnet » au bras de quelque matelot, ainsi que « les égrillardes à moitié nue<sup>306</sup> » attendant à l'extérieur des maisons de tolérance. Ces filles sont « le tout-venant de la prostitution qui peuple les bas-fonds<sup>307</sup> », mal habillées, vulgaires et misérables. La prostituée des bouges portuaires apparaît progressivement dans les romans du XIXe siècle. Elle devient un thème littéraire bien longtemps après qu'elle n'ait été une préoccupation pour les municipalités ou les médecins. Son motif s'étend dans les dernières décennies du XIXe siècle. En 1883, dans *Mon Frère Yves*, Pierre Loti dresse le portrait de « celles qui les attendent [les marins] [...] dans la rue des Sept-Saints, déjà sorties sur leur porte et au guet : femmes aux cheveux à la chien peignés sur les sourcils, - à la voix avinée et au geste horrible. » Ces femmes de mauvaise vie ne sont que la transposition dans les ports de l'image de la prostituée des bas-fonds. L'émergence de cette figure dans la littérature romanesque révèle l'angoisse que la prostitution suscite<sup>308</sup>. Les femmes de Pierre Loti sont le reflet portuaire de *Nana* d'Émile Zola, publié en 1880. La fille des quais est la représentation portuaire de la pierreuse des villes, figure dominante de la femme dans les bas-fonds.

305 DUPE Gilbert, *Le Bateau à Soupe*, *op. cit.*, p. 101-102.

306 FLAUBERT Gustave, *Voyage en Bretagne*, *op. cit.*, p. 276.

307 KALIFA Dominique, *Les Bas-Fonds*, *op. cit.*, p. 56.

308 CORBIN Alain, *Les Filles de noce*, *op. cit.*, p. 53.

En 1889, Guy de Maupassant définit le portrait de ces débauchées, remarquables par leur embonpoint, tel qu'il se construit dans les textes de la fin du XIXe siècle :

« Quelquefois, au fond d'un vestibule apparaissait, derrière une seconde porte ouverte soudain et capitonnée de cuir brun, une grosse fille dévêtue, dont les cuisses lourdes et les mollets gras se dessinaient brusquement sous un grossier maillot de coton blanc. Sa jupe courte avait l'air d'une ceinture bouffante ; et la chair molle de sa poitrine, de ses épaules et de ses bras, faisait une tache rose sur un corsage de velours noir bordé d'un galon d'or. Elle appelait de loin : « Venez-vous, jolis garçons ? » et parfois sortait elle-même pour s'accrocher à l'un d'eux et l'attirer vers sa porte, de toute sa force, cramponnée à lui comme une araignée qui traîne une bête plus grosse qu'elle<sup>309</sup>. »

Les prostituées se distinguent par l'étalage de leur chair, molle et lourde. Les vêtements ne servent qu'à faire ressortir la grosseur de leur corps. Elles correspondent au stéréotype de ces femmes voraces, oisives, répondant au goût de la clientèle<sup>310</sup>. Leur attitude, leur agressivité les transforment en prédatrices. Elles sont des « araignées » qui capturent leurs proies. Ce sont elles qui racolent les marins, les attirent physiquement dans la débauche qu'elles proposent. L'image du marin oscille alors entre consommateur et victime, mais la condamnation se pose sur la femme. La prostituée est cette femme au corps gras, cramponnant les marins de passage pour leur imposer une sexualité tarifée et vicieuse. Une relation avec ces hommes, c'est pour obtenir « leur sève, leurs ardeurs contenues, - et leur argent [...]»<sup>311</sup>. Elle pratique une sexualité qui ne vise qu'à satisfaire ceux qui en sont exclus par leur instabilité et leur vie en mer. Non procréatrice, mais rémunérée, elle relève du vice et de la débauche. Les prostituées du port en sont les instigatrices, elles qui guettent les marins pour les racoler et les voler : « C'est qu'ils payent bien, les matelots, le jour du retour, et, en plus de ce qu'ils donnent, il y a surtout ce qu'on leur prend après, quand par bonheur ils sont ivres à point<sup>312</sup>. » Ainsi se constitue la représentation de la fille du port, étalant sa chair pour mieux voler les marins. L'errance à partir des quais entraîne la descente dans leur univers :

« Aux portes, aux fenêtres, les femmes larges, débraillées, fardées, les lèvres trop rouges, l'appelaient. Elles l'entouraient, le touchaient, lui prenaient le bras, le tiraient par son manteau. La plupart, des paquets de chair gonflée, débordantes, d'autres

309 MAUPASSANT Guy de, *Le Port*, op. cit., p. 282-283.

310 CORBIN Alain, *Les Filles de noce*, op. cit., p. 23-24.

311 LOTI Pierre, *Mon Frère Yves*, op. cit., p. 25.

312 *Ibid.*, p. 25.

maigres, phtisiques, les dents jaunes, des voix brûlées d'alcool, sentant mauvais. Il se débattait, les repoussa<sup>313</sup>. »

Les prostituées se fondent dans la description des rues et des bordels voisins du port. Elles sont les principaux personnages de ces mauvais lieux. Si les marins bénéficient de la clémence liée à la dualité de leur représentation, le groupe des prostituées du port appartient tout entier à l'immoralité des bas-fonds. Leur représentation ne reste pourtant pas cantonnée dans cette dénonciation de l'étalage de leurs corps destiné à plonger les marins dans la débauche.

L'image de ces femmes attendant les marins de retour à terre se complique dans la littérature maritime de l'entre-deux-guerres. Cette évolution repose sur la diversification des représentations des prostituées des ports. Pour les auteurs, l'inquiétude n'est plus aussi forte face à la menace sociale qu'elles constituent. La mutation de leur image accompagne le paroxysme de la modalité poétique des bas-fonds dans les années 1920-1930<sup>314</sup>. Il se constitue un ensemble d'images autour de la femme vénale portuaire. Elles sont toujours décrites comme « des garces de port<sup>315</sup> », en « marchandise offerte<sup>316</sup> », « recrépîtes pour faire hésiter même l'appétit [...]»<sup>317</sup> des marins. Et se distinguent par les « allures provocantes d'une fille de joie pour les matelots.<sup>318</sup> » C'est une prostitution de la misère, marquée par le délabrement physique et moral des femmes. Dans *Poupée Brestoïse*, Auguste Bergot évoque :

« Une "entraîneuse" ivre à en voir les tables à l'envers oscillait dans les bras d'un proxénète notoire, et cherchait à tout moment sur le plancher son point probable de chute. Elle tomba, en effet, masse bêlante, avec un fracas de verres brisés et de perles qui roulent<sup>319</sup>. »

L'image de la fille de joie, « tout-venant de la prostitution<sup>320</sup> », officiant dans les ports, perdure dans l'entre-deux-guerres. Mais elle côtoie une appréciation moins négative. De coupable,

313 GARNICA DE LA CRUZ Ludovic, *Nantes la Brume*, op. cit., p. 167.

314 KALIFA Dominique, *Les Bas-Fonds*, op. cit., p. 255.

315 VERCEL Roger, *Rafales*, op. cit., p. 500.

316 *Ibid.*, p. 498.

317 *Ibid.*, p. 498.

318 MAC ORLAN Pierre, *Les dés pipés ou Les aventures de Miss Fanny Hill*, op. cit., p. 68.

319 BERGOT Auguste, *Poupée Brestoïse*, op. cit., p. 31.

320 KALIFA Dominique, *Les Bas-Fonds*, op. cit., p. 310.

la prostituée devient victime de la débauche des marins. Elle n'est plus cette araignée prédatrice ou cette ivrogne qui s'effondre, mais une jeune femme soumise à la sauvagerie des marins. Ceux-ci deviennent des débauchés à la recherche du vice, se préoccupant juste d'assouvir un besoin physique. Ils sont des hommes pour qui la sexualité n'est qu'un acte mécanique, confondant caresse et violence, dans le port londonien décrit par Mac Orlan :

« Les matelots n'essayaient pas de pénétrer plus avant dans l'existence des filles de la Tamise. Ils les possédaient mal, souvent sans plaisir. Et le lendemain ils confondaient les caresses de la femme et les coups de la dernière rixe. Les hommes de la mer ne savaient même pas si ces femmes, très jeunes pour la plupart, pouvaient procréer. Une nuit je puis admirer à mon aise le visage hébété d'un vieux matelot, à qui sa compagne avait dit sa crainte d'avoir un gosse. L'homme paru faire un effort considérable pour assimiler cette supposition. A coup sûr, cela devait lui paraître surnaturel, monstrueux, et comme la conséquence perverse d'une bestialité terrifiante<sup>321</sup>. »

Elles ne sont plus prédatrices, mais victimes d'un destin tragique qui régit leur existence dès leur plus jeune âge. Mac Orlan observe la pauvreté d'une de ces filles et constate que « le ridicule de ses accoutrements mêlé au vent de la mer l'imprégnait de cette étrange poésie patriotique que les misérables de chaque pays créent en maîtres.<sup>322</sup> » Pour lui « la prostitution est souvent liée à la poésie et à l'art par des liens mystérieux.<sup>323</sup> » L'émotion qui en émane est renforcée par la présence de la mer et de son imaginaire. La fille de joie du port devient une victime de la fatalité, qui garde une part de beauté, au sein des venelles sordides. Il le constate à Brest, dans le quartier de Kéravel :

« C'est à Kéravel, derrière l'ancien baignoir, dans ce quartier sillonné de venelles sans nom, simplement numérotées, qu'il faut aller chercher la toute petite fille, à la bouche un peu grande, qui, déjà en bas de soie sales afin de faire saillir ses genoux légèrement cagneux, offre la délicate hypothèse d'une "petite alliée" assez belle<sup>324</sup>. »

La figure de la fille du port se teinte de beauté. Sa présence offre autre chose aux hommes qu'un sexe vénal dans une chair fatiguée. Dans l'entre-deux-guerres, la prostituée symbolise les fantasmes du retour à terre et du port, ce « terminus où viennent s'échouer des destinées misérables et la

321 MAC ORLAN Pierre, *Sous la lumière froide*, op. cit., p. 253.

322 *Ibid.*, p. 234-235.

323 KALIFA Dominique, *Les Bas-Fonds*, op. cit., p. 259.

324 MAC ORLAN Pierre, *Brest* [1946], Terre de brume, 2009, p. 21.



promesse, toujours illusoire du départ et d'une autre vie ailleurs.<sup>325</sup> » Elle est associée à l'espoir, au réconfort, à la désillusion et à l'abandon. Pour les « fillettes » de Brest, la proximité du port signifie l'espoir ambigu d'une vie meilleure :

« A la portée de voix des maisons de tolérance, ces fillettes grandissaient dans l'espoir d'un horizon rigoleur et doré, annoncé par les fumées de l'escadre avant qu'elle ne débarquât à Recouvrance ses hommes de toute condition. [...] Ici, le grand jeu : c'est la mer. Tout va à la mer, aux choses de la mer et aux hommes de la mer. Le bordel sent le bassin de radoub et tout converge vers les uniformes si différents et si associés du gabier et de l'enseigne. L'élan unanime de la population des petites filles des quartiers pauvres se confond avec l'espoir qui fera d'elles des maritimardes, vêtues avec élégance. Elles sont littéraires, mondaines, prêtes à tirer le bambou dans un petit logement discret<sup>326</sup>. »

La mer occupe une place centrale dans la ville mais aussi dans la misère de ses habitantes. Elle est l'espoir d'en sortir. Dans le texte de Mac Orlan, le bordel devient l'équivalent féminin du navire, l'occasion d'appartenir à l'univers des gens de mer. La venue de l'escadre révèle aussi la misère des quartiers pauvres et la tristesse que recouvre l'espoir des petites filles qui y habitent. L'image de la prostituée oscille entre celle de la fillette malheureuse et victime, et de la mondaine à la recherche d'une promotion sociale. Elle n'est plus cette ogresse des bas-fonds avide de matelots innocents. Dans l'entre-deux-guerres le regard des auteurs prend en compte la fatalité dont elles sont victimes et la misère de leur condition.

En parallèle, la prostituée du port est décrite comme objet fantasmatique pour les hommes en escale. Elle est celle qui attend les matelots pour leur apporter le réconfort lors de leur retour à terre. Les marins se font « amarrer » « par des manières sucrées », des « bouteilles de choix et les servantes marie-couche-toi-là !<sup>327</sup> ». Leur corps offre l'espoir de satisfaire leurs désirs d'homme après une longue traversée en mer :

« Les fillettes derrière le comptoir, le corsage ouvert, passaient, les mains humides, de nouvelles bouteilles à ces soifs travaillées par cinq mois de mer. Leur poitrine mouvante montait et descendait sur le désir des hommes en mal de chasteté. Dehors, les gars se séparèrent, les uns ayant déjà choisi leur hôtesse, les autres indécis, plus

325 KALIFA Dominique, *Les Bas-Fonds*, op. cit., p. 261.

326 MAC ORLAN Pierre, *Brest*, op. cit., p. 22.

327 DUPE Gilbert, *La Figure de Proue*, op. cit., p. 79-80

pressés de boire encore que de trouver une chambre<sup>328</sup>. »

Elles sont aussi l'incarnation de l'illusion déçue du retour à terre qui met au jour le sordide et la misère :

« Pour les femmes, le plus simple est encore de se prostituer. Les matelots n'y regardent pas de si près après boire. Entre la fillette un peu grêle et la vieille femme débile il n'y a que la valeur d'une illusion ramenée souvent de très loin, d'au-delà des tropiques. On revient avec un tendre espoir et une jolie perruche caressante, et l'un et l'autre meurent au moment où le matelot atteint les quais de la Tamise où se trouvent les rues malodorantes de la damnation<sup>329</sup>. »

La « femme dans chaque port » est cette prostituée misérable, fillette ou vieille femme. Le retour à terre met les hommes au contact de la déchéance des femmes. La littérature témoigne alors de la réalité d'une prostitution de la misère, dédiée aux populations flottantes, ayant de faibles revenus.

Dans l'entre-deux-guerres, la représentation de la prostituée du port se construit autour de l'attente. Celle des plaisirs et du réconfort aussi bien que de la mort des espoirs et de la « damnation ». L'image de la fille de joie attendant les marins, atténuée la condamnation de sa perception initiale. Incarnation de la misère, elle est à même de procurer le réconfort, de susciter des fantasmes. Ce n'est pas la prostituée des villes patientant sur le pavé, mais une des ces femmes dont la vie dépend du rythme de la mer. Des multiples figures féminines se construisent autour de cette attente des gens de mer. La fille de joie pour matelots se range au côté des femmes « honnêtes » qui guettent le retour des hommes partis en mer, descendantes de Pénélope dans l'imaginaire littéraire. Elles deviennent des figures de la poésie des bas-fonds, leur attente représentant à la fois une lueur d'espoir comme l'action inéluctable de la fatalité<sup>330</sup>. La disparition de la prostituée attendant le marin à la porte de sa maison close suscite le regret.

### c) L'écriture de l'attente.

328 HENRY Jacques, *Jean-François de Nantes* [1928], Nantes, Éditions aux portes du large, 1947, p. 13

329 MAC ORLAN Pierre, *Les dés pipés ou Les aventures de Miss Fanny Hill*, *op. cit.*, p. 98.

330 KALIFA Dominique, *Les Bas-Fonds*, *op. cit.*, p. 259.

Par définition, le port est un lieu de départ et d'arrivée. Le thème du retour des marins est un élément récurrent de la littérature maritime. C'est leur arrivée qui révèle les bouges de la ville, les bas-fonds portuaires. Elle le met aussi au contact des prostituées. Mais la fille de joie attendant le matelot pour le pervertir ou le reconforter selon les regards n'est pas la seule figure féminine dont la représentation dans le port est liée à l'attente des marins. Plusieurs autres images de femmes, dépendantes du retour des marins, cohabitent sur les quais des villages et des villes. Vertueuses comme déviantes, elles constituent le deuxième pan de l'imaginaire de la figure féminine dans le port. L'attente est un thème dominant dans l'écriture des femmes. De cette patience vis-à-vis de l'homme parti en mer résulte une pluralité de représentations. Cette diversité renvoie à la variété des caractères moraux des marins. L'identité féminine devient le reflet de la dualité de leur image. A matelot travailleur et courageux répond la femme fidèle qui implore le ciel pour son retour. Elle est cette bretonne pieuse et patiente qui concentre les vertus d'une région chrétienne et du courage issu de la mer. Ses caractères se manifestent lors de l'attente de son époux :

« Ciel ! A-t-il disparu sous les vagues en courroux ?  
 Erre-t-il égaré sur l'Océan immense ? »  
 « La voix de l'Océan, les éclats du tonnerre,  
 Se mêlent au vent qui mugit. »  
 « Gages d'un pur et chaste amour, ses deux jeunes enfants attendaient son retour. »  
 « Ces anges innocents répandaient mille charmes. [...] »  
 Elle dit, et tous deux d'une voix attendrie,  
 Récitent à genoux l'hymne cher à Marie,  
 Et du couple religieux  
 Les accents, se mêlant au bruit de la tempête,  
 Dont la voix gronde encore au-dessus de sa tête  
 Ainsi qu'un pur encens, s'élèvent vers les cieux<sup>331</sup>. »

La patience et l'intensité de l'espoir créent l'image d'une attente positive. Le poème constitue la représentation de la femme de marin, sainte, confiante dans les cieux pour le retour de son mari égaré sur les océans. Cet idéal de la femme vertueuse constitue un pan de la représentation de l'attente féminine.

Gaud, l'héroïne de Pierre Loti symbolise le rôle de cette figure féminine vertueuse dans le

---

331 LE BRETON DE LA HAIZE V., *Mœurs et coutumes de l'Ancienne Armorique*, Bordeaux, Imprimerie G.M. De Moulins, 1854, p. 42-44.

roman maritime. Son attente vis-à-vis de Yann prouve son courage et sa confiance :

« Cependant les jours passaient. Elle continuait de se mettre en toilette, de prendre un air gai, d'aller sur le port causer avec les autres. Elle disait que c'était tout naturel, ce retard. Est-ce que cela ne se voyait chaque année ? Oh ! D'abord, de si bon marins, et de si bons bateaux<sup>332</sup> ! »

Gaud, comme ses compagnes qui attendent le retour de leur maris, devient l'héritière de Pénélope de *L'Odyssée*. Épouses, mères, sœurs, la littérature représente ces femmes courageuses comme le pendant à terre de matelots qui bravent la mer par nécessité. La proximité avec la mort détermine la noblesse de leur caractère. La dualité du marin façonne l'image du retour au port. Son arrivée n'est pas toujours synonyme de bonheur familial. Le caractère déviant du marin s'exprime lors de l'arrivée à terre. Il est l'occasion de décrire leurs compagnes, miroir de leur immoralité. Elles doivent s'accommoder de leurs vices, l'intempérance et l'alcool. Les femmes de Cancale qui trient les huîtres, « causent » de leurs maris, « de leur " saouleries " surtout, auxquelles elles étaient indulgentes, lorsque les bordées ne nuisaient pas au travail et n'aplatissaient pas trop la bourse.<sup>333</sup> »

La consommation d'alcool lors de leur retour est le spectacle auquel elles doivent assister :

« Elle ne le savait que trop, qu'il ne tenait pas sur quille ; que l'alcool l'avait comme miné du bas ! A force de l'avoir vu saoul et rouler sur des jambes incertaines, elle imaginait trop bien ce qu'avait dû être cette chute [...]»<sup>334</sup> »

Les beuveries liées aux bordées sont décrites avec indulgence. L'épouse peut être cette femme qui patiente pendant une « bordée », s'attendant à voir son mari saoul et titubant. L'attente du mari pendant ces festivités est l'occasion pour les femmes de descendre dans les bas-fonds des villes portuaires. Elle prend alors une dimension plus tragique. La recherche de l'homme aviné pour le ramener au foyer est décrite dans *Mon Frère Yves* :

« [...] sous le froid, sous la pluie, elle s'en allait comme une insensée attendre aux coins des rues, écouter aux portes des bouges où l'on buvait encore, coller sa joue pâlie aux vitres des cabarets<sup>335</sup>. »

332 LOTI Pierre, *Pêcheur d'Islande*, op. cit., p. 296.

333 VERCEL Roger, *La Caravane de Pâques* [1948], Omnibus, 2000, p. 572.

334 *Ibid.*, p. 676.

335 LOTI Pierre, *Mon Frère Yves*, op. cit., p. 183.

Les pratiques de consommation d'alcool prêtées aux gens de mer sont l'occasion de décrire les méfaits de ces excès envers leur famille, ici les épouses. Le cabaret qui attend la bordée des marins devient l'équivalent portuaire de *L'Assommoir* de Zola. L'attente confronte les femmes aux dangers de la mer et à la mort. Elle les confronte également aux vices des marins. Au souhait du retour à terre se superpose celui de la sortie du bouge ou du cabaret.

La description de l'attente est aussi l'occasion de décrire le pittoresque d'une société du littoral encore reculée aux yeux des auteurs. Charles Le Goffic décrit « [...] trois vigiles des morts sur la côte bretonne.<sup>336</sup> ». Leur rôle démontre les dangers du travail sur les océans et la place des femmes dans une région où « le veuvage est presque la règle [...] et les veuves même de vingt ans ne sont point une exception.<sup>337</sup> » :

« Il y avait là trois vieilles îliennes, trois Parques de la mer, presque semblables, quoiqu'elles ne fussent aucunement parentes, mais que l'âge et l'épreuve avaient pétries et comme sculptées, pareillement, fouillant les rides, affaissant la bouche, effilant le nez, plaquant sur les sourcils une sorte de moisissure verdâtre... [...] »  
 « Toutes trois étaient veuves, leurs maris perdus à la mer, et la mer, un à un, leur avait pris encore tous leurs enfants. Elles avaient accepté cette charge effroyable de calamités avec la résignation muette, l'espèce de doux fatalisme qu'on voit aux Bretonnes du littoral [...]<sup>338</sup> »

Pour ces femmes, l'attente a signifié la prise de conscience du veuvage. Elles veillent dorénavant les morts, et subissent les calamités issues de la mer. Ce rôle leur fait perdre leur identité féminine. Elles sont ces corps sculptés qui perdent leurs formes humaines et patientent dans le noir. Leur description renvoie à l'étrangeté de ces populations des îles et du littoral, dont la spécificité voisine la déviance.

L'attente des femmes permet aux auteurs de les décrire comme la cause première de la déviance des matelots. Elles en deviennent responsables, les plongeant dans la débauche. C'est une figure tentatrice, rapace, voire directement menaçante envers les marins. Dans *Mon Frère Yves*, Pierre Loti décrit l'autre visage de la femme attendant son mari :

---

336 LE GOFFIC Charles, *Contes de l'Armor et de l'Argoat* [1897], Terre de Brume, 2004, p. 59.

337 *Ibid.*, p. 78.

338 *Ibid.*, p. 61-62.

« [...] soutenues déjà par quelque peu d'eau-de-vie, elles font le guet, l'œil moitié égrillard, moitié attendri. Ces vieux marins qu'elles attendent étaient jadis peut-être de braves gabiers durs à la peine ; et puis, gangrenés par les séjours dans Brest et l'ivrognerie, ils ont épousé ces créatures et sont tombés dans les bas-fonds sordides de la ville<sup>339</sup>. »

La sainteté de Gaud fait place au vice de ces Brestoises. Elles ont perdu une grande part de leur féminité. Pierre Loti décrit ces créatures des bas-fonds qui attisent les vices des gens de mer. La femme déviante, qui attend le retour des marins pour les pervertir est une autre représentation de l'identité féminine portuaire. C'est elle qui ancre définitivement les marins dans l'immoralité. Si Gaud s'apparente à Pénélope attendant Ulysse, ces femmes sont le pendant urbain des sirènes qui le détournent de son objectif. Son image voisine celle de la prostituée, mais ses contours sont plus flous. Comme elle, son immoralité est manifeste. Mais leur statut est moins affirmé et leur vénalité plus ambiguë. Dans *Le Serpent Noir*, le narrateur veut emmener un de ses amis « en aimable compagnie, dans un bon endroit. Il alléguait qu'il était marié, ce qui fit éclater de rire mes gracieuses Nantaises.<sup>340</sup> » Sa réponse souligne la nature de ces femmes qui se moquent de la fidélité des hommes. Sans être identifiées comme des prostituées, la légèreté de leurs mœurs est une caractéristique dominante dans leur représentation. Elles ne sont pas victimes des hommes. Ce sont elles qui provoquent leur déchéance physique et morale. Oscar, personnage du *Sorcier de la Roche Noire*, est entraîné dans les affres du jeu et de l'endettement dans une ville du littoral breton. L'apparence de ces femmes, « parées d'un luxe extravagant<sup>341</sup> » attire son regard et altère son discernement. Il réalise ensuite leur malignité :

« Et, perdant le souvenir de tout ce qui l'entourait, il lui sembla que tous ces gracieux visages de femmes qu'il avait remarqués étaient devenus hideux ; ces dentelles, ces fleurs lui parurent ternes et sans éclat ; les lumières enfin ne jetaient plus à ses yeux troublés qu'une lueur blafarde, et les hommes qui entouraient la table de jeu où [...] Oscar venait de s'asseoir sans pouvoir s'en défendre, lui parurent autant de démons, s'agitant chacun de différentes manières et faisant de bizarres contorsions<sup>342</sup>. »

339 LOTI Pierre, *Mon Frère Yves*, op. cit., p. 22-23.

340 ADAM Paul, *Le Serpent Noir*, op. cit., p. 17.

341 LE BORGNE DE KERAMBOSQUER Joséphine, *Le Sorcier de la Roche Noire. Légende de Bretagne*, op. cit., p. 103.

342 *Ibid.*, p. 104.

La démarche d'attraction est manifeste. Les attraits féminins, visages et appareils, ne servent qu'à leurrer les marins. Par leur séjour en mer, ils apparaissent naïfs et à la recherche de sentiments. Cette thématique de la corruption par les femmes se construit à propos de l'image positive des hommes de mer. Hommes courageux et moraux, ils sont ainsi tentés et manipulés, bien loin de la recherche de l'assouvissement physique, autre composante de la représentation des marins. La femme du port, si elle n'est pas la cause, est la complice des agissements immoraux. A Nantes, dans *La Belle Eugénie*, un père relate la complicité dans une escroquerie de son fils avec « les débauchés » de la ville :

« C'est mon fils qui a manigancé ce piège vil, de complicité avec une demoiselle Catherine Faraud, dont la réputation n'est que trop bien établie parmi les débauchés de la ville ! Notre vieux commis est circonvenu, attiré dans une orgie, grisé, livré aux charmes de la belle et amené à endosser pour 10 milles écus des billets signés de votre main [...]»<sup>343</sup> »

La littérature contribue à construire l'image des ces sirènes des bas-fonds portuaires, dont l'attente ne vise qu'à attirer les marins pour les pervertir ou les abuser.

La littérature reflète partiellement une situation réelle, qui inquiète la police. Celle-ci se préoccupe de la délinquance des femmes au sein des cités portuaires. Elles sont occasionnellement dénoncées comme incitatrices au vice pour les jeunes filles. Le commissariat central de la ville de Brest met particulièrement en évidence leur rôle, dans les établissements de débits de boisson de mauvaise réputation, de tenancières incitant les mineures à la débauche et encourageant la prostitution. Sans aucun lien avec une figure masculine, ces femmes confirment la vision romanesque de sirènes modernes encourageant le vice des marins. Dénoncées par la police, elles se distinguent par deux caractéristiques. L'absence du mari, en mer ou décédé, les criminalise. Leur autonomie ainsi établie permet la déviance et l'exploitation de la misère dans les ports.

En 1861, le commissaire central renseigne sur le comportement de Jeanne Yvonne Le Bail, épouse d'un matelot Yves Le Bozec. Il dénonce sa « mauvaise vie » et son « comportement

---

<sup>343</sup> ELDER Marc, *La Belle Eugénie*, op. cit., p. 86.

éhonté » :

« En effet, elle est de mœurs très dissolues, car depuis le départ de son mari elle a toujours mené la vie la plus dépravée avec les premiers venus, on l'a remarquée avec des matelots, sur les Glacis, dans les champs et dans les rues, elle les recevait chez elle...

Elle a eu un livre de prétendue logeuse qui lui fût bientôt retiré par faute d'une vie scandaleuse qui ne discontinuait dans son intérieur<sup>344</sup>. »

La profession de son compagnon lui permet une vie scandaleuse. Autonome, elle est représentée comme débauchant les matelots. Elle les recherche dans la ville avant de les conduire chez elle. Ancienne logeuse, elle voulait organiser cette activité pour son profit et satisfaire son immoralité. Le départ en mer est susceptible de causer la précarité de son épouse. La vision du commissaire dénonce le comportement éhonté de la dénommée Jeanne Yvonne Le Bail, sans s'inquiéter de sa situation et de ses conditions de vie. Elle confirme l'image des femmes scandaleuses, dépravant les matelots. La même année, le commissaire s'inquiète de la situation de la famille Pouliguen, notamment de la « mauvaise conduite » de la femme « qui en effet laissait beaucoup à désirer, conséquence sans doute du désœuvrement dans lequel la laissait l'absence de son mari<sup>345</sup> », matelot au service de l'État. Initialement, le commissaire central rapporte l'inquiétude du père pour ses enfants, qui souhaite qu'ils soient confiés à leur grand-mère qui pourrait « sauver ses deux pauvres petites filles encore si jeunes de la vie de misère et de scandale qui leur serait réservée par leur mère de monstrueuse nature<sup>346</sup> ». Le commissaire dénonce le comportement immoral de la femme, suite à la fermeture de son débit de boisson « dont elle faisait un lieu de débauche » :

« Cette femme de mauvaise vie en mœurs quitta la ville avec ses deux enfants et se réfugia dans le premier bouge venue à Lambézellec, où elle continua sa vie scandaleuse de prostitution avec le premier venu, même en présence de ses pauvres enfants qui ne vivent tant bien que mal des secours des voisins charitables, car la monstrueuse mère est constamment en état d'ivresse et ne vit que de prostitution<sup>347</sup>. »

344 AM Brest, 114 : Commissariat Central : Rapports : registre de correspondance : 1860-1868. Commissaire impérial, Lettre du 25 juillet 1861 pour Monsieur le commissaire aux Armements.

345 AM Brest 114 : Commissariat Central : Rapports : registre de correspondance : 1860-1868. 29/11 : Lettre à Monsieur le Vice Amiral Préfet de Marine.

346 AM Brest Commissariat Central : Rapports : registre de correspondance : 1860-1868, 2 juillet 1861, Lettre à Monsieur le Procureur général.

347 *Ibid.*



Au mois de novembre, il revient sur la situation de la famille Pouliguen et se félicite de la « modification de la conduite morale » de la mère. Le commissaire constate que l'action de la police a permis « de chasser certainement d'une vie de misère de si jeunes enfants d'une pauvre famille de marins<sup>348</sup>. » La situation des époux et de leurs enfants témoigne de la misère des gens de mer et de la précarité des femmes de marins. Elle démontre aussi que cette situation les pousse dans la débauche, ici l'alcoolisme et la prostitution. Elles sont alors perçues comme coupables, d'autant plus que leur statut de mère accroît la gravité de leur débauche. La police dénonce aussi l'autonomie qu'elles prennent dans la délinquance et le vice. En voulant tenir un débit de boisson, Jeanne Pouliguen transforme volontairement le lieu en établissement de dépravation. Le fait qu'elle soit à l'origine de la perte des autres renforce la condamnation envers son attitude. L'absence en mer et l'attente fragilisent les femmes, les entraînent dans la prostitution, mais les rend aussi coupables et les criminalisent. Elles deviennent les artisanes de la perte des marins et des jeunes filles. En 1885, le commissaire central expose au maire de la ville les enquêtes et les condamnations envers des débitants de boissons poursuivis pour incitation de mineures à la débauche<sup>349</sup>. Il liste les gérantes condamnées depuis son entrée en fonction. Son énumération ne dit rien de leur entourage et ne précise pas l'échelle des responsabilités, mais il cite les propos qu'elles tenaient aux filles qu'elles recrutaient pour le service dans leur établissement. Il démontre leur rôle central dans la perte de ces jeunes femmes et dans la débauche des hommes, des marins notamment. Il cite une fille qui demande à sa patronne comment font les autres bonnes pour être si bien habillées et se voit répondre « Il faut faire comme elles, prendre un amoureux. Nous partagerons les bénéfices et tu seras bien habillée.<sup>350</sup> » Une dénommée Marie-Louise, âgée de dix-sept ans, témoigne : « Ma patronne me reprochait souvent de ne pas me laisser chiffonner par les hommes qui venaient.<sup>351</sup> »

Face à l'incapacité de sa patronne de lui verser les dix francs par mois initialement promis, une

---

348 AM Brest 114 : Commissariat Central : Rapports : registre de correspondance : 1860-1868. 29/11 : Lettre à Monsieur le Vice Amiral Préfet de Marine.

349 AM Brest 11122 : Débits de boissons Surveillance, contraventions, plaintes et réclamation, correspondance 1794-1973. 1885 (Problème de date, lecture difficile.) : Lettre du commissaire central au maire de la Ville.

350 *Ibid.*

351 *Ibid.*

jeune fille du même âge se voit répondre « Tant pis pour vous, il fallait vous débrouiller avec les marins.<sup>352</sup> » La correspondance du commissaire révèle le rôle des femmes dans les entreprises délictueuses. La vision de la police démontre une situation réelle, l'autonomie qui les criminalise. Elles sont les pourvoyeuses de filles à destination des marins et remplissent ce rôle de leur propre initiative. Ces femmes sont alors à même de mettre au point des stratégies d'évitement face à l'action des forces de l'ordre, de dénigrement envers leur voisinage, pour continuer à mener une activité illégale et jugée immorale.

En 1888, la veuve Seité, préalablement dénoncée pour l'immoralité de son établissement, écrit au maire de la ville de Brest pour plaider sa cause et la probité d'une bonne mineure, « Cette jeune fille dont la moralité et la probité, la conduite, en un mot tout, ne peut être contesté » qu'elle emploie :

« Si elle sert au comptoir ce n'est qu'accidentellement quand je suis occupée aux travaux intérieurs. Elle ne peut donc, Monsieur, être considérée comme bonne de débit car elle fait par sa position purement et simplement le service de domestique et de bonne d'enfant<sup>353</sup>. »

Suite à ce courrier, le maire demande l'avis du commissaire sur la demande de la veuve Seité de pouvoir maintenir cette jeune fille à son service. Il se voit répondre que son établissement « est en très grande partie occupée de filles soumises ou femmes entretenues » et qu'« une domestique mineure ne peut guère être plus mal placée. » La femme Seité cherche à tromper la vigilance de la police pour continuer à abriter des pratiques de prostitution dans son établissement. Veuve, son autonomie la pousse à encourager cette pratique et à mettre en place une stratégie destinée à convaincre de sa fragilité et de sa probité, pour poursuivre son activité délictueuse. Elle devient ainsi une figure indépendante de la débauche à Brest. Dans ce cas, la gérante dénonce son entourage pour sauvegarder son activité. En 1881, la dénommée Le Seaux et sa fille écrivent au commissaire pour dénoncer deux cabaretiers de leur voisinage à Recouvrance, Toudic et Le Goff, qui les

---

<sup>352</sup> *Ibid.*

<sup>353</sup> AM Brest, 1I122 : Débits de boissons Surveillance, contraventions, plaintes et réclamation, correspondance 1794-1973, Lettre du 26 mars 1888 : Lettre pour adjoint au maire. Veuve Seité.

insultent, leur cherchent querelle et présentent leur établissement comme un lieu de prostitution<sup>354</sup>. Elle accusent les clients de leur « adresser des offres qui font rougir et lorsque nous demandons à ces personnes pour qui elles prennent les personnes de notre maison, elles répondent ce n'est pas ça qui a été dit chez Toudic et Le Goff. » La femme Le Seaux met en avant l'absence de son mari, militaire envoyé à Toulon, et constate qu'on « fait venir des marins et des soldats sur la porte pour lui adresser des paroles accompagnées d'offres scandaleuses. » Cette missive répond à une lettre adressée par les habitants du quartier présentant le débit « A la descente des Marins des Côtes du Nord » tenu par la femme Marianne Le Seaux, comme une « sorte de foyer de débauche dont l'immoralité, [...] comparable à celle des maisons de tolérance.<sup>355</sup> » Les signataires, dont les dénommés Toudic et Le Goff, se présentent comme : « Fidèles gardiens, non seulement de notre propre honneur et de celui de nos femmes, mais encore et par dessus tout, de l'innocence de nos enfants en bas âge, de nos jeunes filles en particulier [...]»<sup>356</sup> ». Ils dénoncent la tenue de l'établissement en question :

« le spectacle le plus scandaleux, des scènes de désordre provoquées par les gens tarés et sans aveu qui tiennent le débit en question et par ceux qui ont assez peu de respect d'eux-mêmes pour fréquenter ce bouge infect, scènes dans lesquelles les épithètes les plus grossières sont jetés à la face de nos femmes, de nos enfants et de nos domestiques<sup>357</sup>. »

Le commissaire rajoute un commentaire à leur plainte : il signale qu'il est de « notoriété publique que le débit tenu par la fille Le Seaux et sa mère, femme d'un matelot, est on ne peut plus mal tenu [...] » et qu'elle « est de mœurs douteuses à en juger par son attitude excentrique et la légèreté de son caractère<sup>358</sup> [...] ». L'affaire Le Seaux démontre le rôle des femmes dans le développement d'une prostitution destinée aux matelots. Subissant et profitant de l'absence de leur maris, elles deviennent

---

354 AM Brest, 1I122 : Débits de boissons Surveillance, contraventions, plaintes et réclamations, correspondance 1794-1973. 26 avril 1881, Lettre au commissaire par une femme gérante de débit : au sujet du problème causé par deux cabaretiers, Toudic et Le Goff, rue du Moulin, n° 8 et 10.

355 AM Brest, 1I122 : Débits de boissons Surveillance, contraventions, plaintes et réclamations, correspondance 1794-1973, Lettre au commissaire du 18 avril. Par les commerçants, débitants et habitants de la rue du Moulin à Recouvrance.

356 *Ibid.*

357 *Ibid.*

358 *Ibid.*

des figures délinquantes autonomes. Certaines mettent au point des stratégies de dénonciation et de justification de leurs agissements qui démontrent l'importance de leur rôle. Elles sont à l'origine de ces pratiques, les encouragent, les encadrent et prennent de leur propre initiative les mesures pour les faire perdurer. L'absence et l'attente de leur mari causent autant qu'elle facilitent cette entrée dans la délinquance, qui les amènent à encourager la débauche des marins. Leurs comportements sont d'autant plus dénoncés car ces femmes entraînent d'autres jeunes filles, plus vulnérables, dans la prostitution. L'exemple brestois confirme les figures littéraires des sirènes des quais, organisatrices du vice. Débauchées, voisines de prostituées, ces femmes de mœurs douteuses sont un autre visage de la déviance féminine. Leur image se confond avec celle de ces « femmes rapaces, sans scrupules, et fausses [...]»<sup>359</sup> qui attendent les matelots. Roger Verceel décrit en 1949, l'agissement de ces hôtesse « rapaces » dans le port de Dunkerque, qui « avaient tout lâché pour venir les attendre, dès qu'ils avaient été signalés<sup>360</sup>. » :

Sous l'appellation de « descendre en hôtesse », il s'agit de « se laisser remorquer par une des tenancières qui attendaient sur le quai, de s'en remettre à elle pour attraper, mais là, tout de suite, huit jours de noce où elle fournirait tout, la table, la chambre, l'argent de poche, les compagnes d'une nuit. Puis un matin, elle regardait le gars avec un visage devenu sérieux, des yeux qui ne riaient plus. « Tu me dois assez. Je t'ai trouvé un bon embarquement. » Le marin « abruti de précision, incapable de rien distinguer dans cette traversée embrumée d'alcool qu'avait été le séjour à terre, le matelot se taisait, résigné, sinon convaincu. » « L'hôtesse fournissait encore, comme anesthésique, la ribote du départ, le dernier plaisir de naviguer en travers, comme les crabes, sans calculer la dérive, une dérive que, paternes ou brutaux, les brasse-carré avaient tôt fait d'orienter vers le navire, où le pauvre [homme] embarquait pour un voyage dont il avait déjà mangé l'argent. Il avait une femme, des gosses parfois. Il les avait noyés de tafia, au fond de sa mémoire, pendant huit jours, mais il allait les retrouver au sortir de la longue obscurité de l'ivresse<sup>361</sup>. »

L'attente sur le quai est la cause première de cette corruption dans laquelle l'hôtesse entraîne les marins. Elle est le lien entre eux et l'ensemble des vices du port. Elle les guide dans des lieux et dans des pratiques, les conduit aux prostituées. Son apparence initiale, douce et souriante plonge finalement le marin dans la débauche, l'enferme dans un cercle vicieux alternant travail en mer et

359 CONRAD Joseph, *Au Cœur des Ténèbres*, p. 350.

360 VERCEEL Roger, *Ceux de la Galatée*, op. cit., p. 965.

361 VERCEEL Roger, *Ceux de la Galatée*, op. cit., p. 862-863.

dépenses inconsidérées. Roger Verceel reprend un thème développé au XIXe siècle par les observateurs du monde maritime. Cette figure féminine est le pendant du souteneur que la police dénonce, et de la tenancière de maison close dont elle surveille les pratiques.

L'attente suscite donc d'autres déviances. Dans le roman maritime, elle est l'occasion d'en élargir le registre, au-delà de la prostituée. La prédatrice des quais, dévoyant les marins à leur retour, est un élément secondaire mais récurrent de la représentation des bas-fonds portuaires.

### 3) Faune portuaire.

« Il y a dans toutes les villes, et particulièrement dans les ports de mer, au-dessous de la population, un résidu. Des gens sans aveu, à ce point que souvent la justice elle-même ne parvient pas à leur en arracher un, des écumeurs d'aventures, des chasseurs d'expédients, des chimistes de l'espèce escroc, remettant toujours la vie au creuset, toutes les formes du haillon et toutes les manières de le porter, les fruits secs de l'improbité, les existences en banqueroutes, les consciences qui ont déposé leur bilan, ceux qui ont avorté dans l'escalade et le bris de clôture (car les grands faiseurs d'effractions planent et restent en haut), les ouvriers et les ouvrières du mal, les drôles et les drôlesses, les scrupules déchirés et les coudes percés, les coquins aboutis à l'indigence, les méchants mal récompensés, les vaincus du duel social, les affamés qui ont été les dévorants, les gagne-petit du crime, les gueux, dans la double et lamentable acception du mot ; tel est le personnel. L'intelligence humaine, est là, bestiale. C'est le tas d'ordures des âmes. Cela s'amasse dans un coin, où passe de temps en temps ce coup de balai qu'on nomme une descente de police<sup>362</sup>. »

Dans *Les Travailleurs de la Mer*, Victor Hugo décrit la population de « la Jacressade », un quartier de Saint-Malo. Pour lui, les ports de mer sont propices à la rencontre de ces gens sans aveu, rassemblement de miséreux et criminels, qui complètent, avec les marins et les femmes de mauvaise vie, la faune des bas-fonds portuaires. La vision de Victor Hugo sur le port breton correspond aux cinq familles du peuple des bas-fonds déterminées par Dominique Kalifa. Ce sont les pauvres, les voleurs, les prostituées, les bagnards et les bohémiens<sup>363</sup> qui constituent l'ensemble de cette « végétation humaine<sup>364</sup> ». Ces catégories se retrouvent sensiblement dans les bas-fonds portuaires,

362 HUGO Victor, *Les Travailleurs de la mer*, *op. cit.*, p. 53.

363 KALIFA Dominique, *Les Bas-Fonds*, *op. cit.*, p. 52-60.

364 FREGIER Honoré Antoine, *Des classes dangereuses, de la population dans les grandes villes et des moyens de les rendre meilleures*, Baillières, 1840, p. 52, cité par KALIFA Dominique, *Les Bas-Fonds*, *op. cit.*, p. 52.

mais cette typologie doit jouer avec les spécificités de l'univers maritime.

Dans les ports, ce sont les marins qui focalisent les regards. Ils fréquentent les prostituées dont la présence est un élément central de la représentation. Les soldats constituent le prolongement de la figure du marin. Population flottante, aux caractères et aux pratiques communes, elle appartient aux bas-fonds portuaires. Ils accompagnent les hommes de mer et comme eux, révèlent la déviance du port. Leurs actions, violentes, sont apparentées aux actes délictueux et criminels. Dans les villes de l'Ouest, la crainte que suscite les prisonniers, se retrouve dans la représentation de Brest et de son bagne. Les nomades ne sont pas une préoccupation urbaine centrale et leur image n'est pas associée au monde marin. Les deux catégories restantes s'inscrivent plus nettement dans la représentation des ports mal famés. Préoccupations liées aux contextes économiques et sociaux, elles accompagnent « le temps du paupérisme, de l'urbanisation et de la « question sociale »<sup>365</sup> ». Elles sont associés aux grandes villes de l'Ouest et à leurs évolutions. Les voleurs sont peu présents dans une littérature qui accorde une place plus grande aux marins et à leurs agissements. Ils sont une préoccupation régulière de la presse locale, qui s'intéresse particulièrement aux plus violents. Ce sont les journaux qui construisent grandement l'imaginaire criminel des villes de l'Ouest. Les pauvres sont, eux, un thème présent dans la littérature et révélés surtout dans les enquêtes sociales dans les cités de Nantes et Brest. Ils sont liés à l'écriture des dessous de la ville. Leur misère côtoie la déviance portuaire. Dans la représentation des voleurs et des miséreux, la dimension maritime est très faible. La porosité est rare entre ces acteurs et l'identité portuaire. Ils sont liés aux villes, gravitent autour du port, et contribuent à définir les bas-fonds d'une cité. Pour autant, ils ne structurent pas l'imaginaire des bas-fonds portuaires. Ils en sont un aspect secondaire. Si le marin représente l'entrée de l'homme de mer dans les bas-fonds, indigents, criminels et soldats en permission sont la présence des bas-fonds à proximité de la mer.

---

365 KALIFA Dominique, *Les Bas-Fonds*, *op. cit.*, p. 108.

### a) Les criminels.

En 1843, dans la réédition du *Dictionnaire historique et géographique de la province de Bretagne*, Ogée décrit le lieu-dit du « Pont-de-Terre » à Brest : un « cloaque infect », de « bâtisses habitées par des mendiants », le « repaire de malfaiteurs », un « quartier hideux qui gisait au sein de la Belle ville de Brest comme une plaie honteuse.<sup>366</sup> » A la présence des plus misérables au cœur des cloaques urbains se rajoute celle des malfaiteurs. Voleurs et criminels sont la nation « qui règne sur le peuple des bas-fonds. Ils sont l'incarnation par excellence des « professions » du crime dont ils portent tous les stigmates et les « vices »<sup>367</sup> ».

Ces acteurs centraux dans l'imaginaire des lieux mal famés jouent un rôle secondaire dans celui des villes maritimes. Dans les cités portuaires de l'Ouest de la France, le criminel n'est pas un acteur dominant. Il en marque beaucoup moins sa représentation que peut le faire le marin ou la prostituée. Le criminel est une préoccupation urbaine avant d'être un élément des bas-fonds portuaires. Il n'est présent qu'indirectement dans cet univers, fonction des sources qui véhiculent son image. La littérature et les observateurs urbains accordent une place très faible à ces malfaiteurs. Le criminel occupe un rôle marginal dans les récits maritimes. Jean Genet transforme la rareté du meurtre en composante de l'identité brestoise en constatant : « Les crimes sont à Brest aussi rares qu'ailleurs [...] <sup>368</sup> ». C'est la presse qui construit leur représentation au sein de la ville. Voleurs professionnels, agresseurs-assassins des inconnus, apaches rôdant la nuit, apparaissent dans la rubrique des faits divers de la presse locale au début des années 1900. Ils sont l'émanation des bas-fonds menaçant la cité. La police, elle, s'intéresse à la conséquence condamnable d'une débauche qu'elle tolère : le souteneur, figure noire de la prostitution portuaire. En 1890, *Le Courrier du Finistère* publie : « La police de Brest vient de procéder à sept arrestations de rôdeurs et malfaiteurs, qui la nuit attaquaient les passants. Pour une fois ne ménageons par nos compliments à

---

366 OGÉE, *Dictionnaire historique et géographique de la province de Bretagne*, 1843, Rennes, Molliex Éditeur, p. 120-121.

367 KALIFA Dominique, *Les Bas-Fonds*, op. cit., p. 54.

368 GENET Jean, *Querelle*, op. cit., p. 68.

la police : nous n'en avons pas souvent l'occasion.<sup>369</sup> ». Rôdeurs et malfaiteurs, ce sont ces figures qui incarnent l'inquiétude de la presse pour la criminalité urbaine. Entre 1870 et 1914, la place du fait divers se précise dans les colonnes d'une presse de province qui suit le modèle des quotidiens parisiens<sup>370</sup>. Cette rubrique traite essentiellement les déboires locaux, « menus incidents et petite délinquance<sup>371</sup> ». Elle dessine aussi le portrait d'une « armée du crime », miroir du phénomène parisien. C'est par ce biais que se structure la représentation d'une cité menacée par les agressions et les délits. Les récits décrivent les actions de ces malfaiteurs et construisent l'image de la délinquance urbaine. Les quotidiens de l'Ouest relaient l'importance de la criminalité rurale, supérieure aux méfaits commis dans les agglomérations<sup>372</sup>. Mais c'est la transposition des acteurs des faits divers criminels parisiens qui provoque la crainte. En 1907, *Le Phare de Bretagne* s'inquiète de l'insécurité dans les campagnes :

« Si, pour la lutte contre l'apache, Paris est relativement favorisée et dispose d'une police nombreuse, qu'on parle même d'augmenter, aucune surveillance n'est exercée dans les campagnes. Les gardes-champêtres sont, le plus souvent, des vieillards ou des invalides et représentent fort mal la force mise au service de la loi<sup>373</sup>. »

L'inquiétude pour la délinquance dans les campagnes est le corollaire d'une littérature qui décrivait, jusque dans les dernières années du XIXe siècle, le spectre d'un vagabondage rural. Cette criminalité des campagnes est cependant rarement associée aux notions de récurrence ou d'invasion dans la presse. Elle concerne des faits, des acteurs comme les bohémiens, sans se cristalliser sur des lieux. La ville est, elle, menacée par les rôdeurs et les malfaiteurs. *Le Phare de Bretagne*, comme les autres quotidiens, reprend les thématiques parisiennes. Ici, c'est celle de l'apache, le symbole de la grande criminalité, acteur central des bas-fonds. La reprise de l'armée du crime dans la presse locale traduit une préoccupation urbaine : l'inquiétude face à ces nouvelles formes de criminalité. C'est la description de ces acteurs par la presse à partir des années 1900, qui aboutit à la représentation

---

369 *Le Courrier du Finistère*, 8 novembre 1890.

370 MARTIN Marc, *La presse régionale, op. cit.*, p.183-185.

371 *Ibid.*

372 PICHOT Fabrice, *Les faits divers dans la presse rennaise entre 1870-1873 et 1890-1893. Journal d'Ille et Vilaine – Journal de Rennes*, mémoire de maîtrise, (dir.) J.-F. TANGUY, Rennes II, 1996, p. 33.

373 *Le Phare de Bretagne*, 19 octobre 1907.



d'une ville mal famée. Ces textes sont éparés et leur présence irrégulière. Leur nombre est fonction de l'importance de la ville. Nantes se distingue, suivie dans une moindre mesure, par Brest, Lorient et Saint-Malo.

« Contre les apaches » : en 1907, un quotidien de la Basse-Loire intitule ainsi un article consacré aux chiens policiers à Neuilly. Il conclut : « Et pourquoi la province ne suivrait-elle pas l'exemple ? Ce serait de bonne garde civique et de bonne économie.<sup>374</sup> ». Le choix du terme « apache » et la description de la politique menée, témoignent de l'appropriation de la thématique par une presse dont la ville d'origine ne peut pourtant rivaliser avec Paris au niveau de la criminalité. L'apache apparaît dans les colonnes des quotidiens dans les années 1890 et est popularisé par l'affaire Casque d'Or en janvier 1902. Son usage se répand dans les quotidiens provinciaux à partir de 1903 et s'étirole dans l'entre-deux-guerres. Cette figure renvoie à la peur des groupes criminels, motif récurrent de la rubrique des faits divers. L'usage des titres « Une bande de vauriens<sup>375</sup> », « La Bande Noire<sup>376</sup> », « une bande de jeunes<sup>377</sup> », montre que les quotidiens s'inquiètent de l'existence d'une délinquance organisée menaçant les villes. « Les Apaches<sup>378</sup> » exacerbent ce sentiment d'insécurité provenant de l'existence de bandes délinquantes. Ils sont les membres de « l'armée du crime », et ce terme « permet soudain d'associer toutes les formes de la délinquance urbaine dans un amalgame tenace.<sup>379</sup> » L'apache permet à la presse locale de reprendre les codes qui lui sont associés : l'attaque nocturne, les armes, la violence gratuite. Les colonnes des quotidiens bretons et normands publient régulièrement des récits qui mettent en scène ces acteurs des bas-fonds. En 1890 à Brest, c'est un manœuvre Pierre Le Coz revenant de Paris, qui est « Assailli et dévalisé » :

« Comme il se faisait déjà tard, comme de plus, il ne connaissait guère la ville, et qu'il était sous l'influence de la boisson, Le Coz erra longtemps en quête d'un gîte pour la nuit. Il fût repéré par deux apaches qui se jetèrent sur lui et le dévalisèrent d'une

374 *Le Phare de Bretagne*, 27 avril 1907.

375 *Le Courrier du Finistère*, 28 octobre 1890.

376 *Le Courrier du Finistère*, 31 mai 1902.

377 *Le Populaire*, 16 juillet 1936.

378 *L'Espérance du Peuple*, 1er mai 1907.

379 KALIFA Dominique, *L'Encre et le Sang*, op. cit., p. 146-153.

somme de 48 francs après l'avoir roué de coups<sup>380</sup>. »

L'article renforce l'image de la lâcheté de ces criminels et la crainte de l'attaque nocturne, préoccupation urbaine du XIXe siècle<sup>381</sup>. Les apaches symbolisent l'opposition à l'autorité et aux forces de l'ordre. En 1907, c'est un maréchal des logis qu' « un individu vint l'insulter grossièrement et lui porter un coup de tête à la poitrine. [...] Un des camarades de cet apache vint à la rescousse et frappa à la figure le sous-officier de coups de poing.<sup>382</sup> » En lien avec ces agissements, les quotidiens donnent l'image d'une ville attaquée par les apaches. Sous le titre « Un artilleur attaqué par des Apaches », *Le Phare de Bretagne* précise : « On croyait depuis quelques temps, avoir fini à Lorient avec les apaches, il n'en est rien.<sup>383</sup> » L'apache est ce criminel, en bande, qui menace la ville. La lecture des faits divers donne le sentiment d'une invasion, notamment à Nantes, que l'importance détache des autres villes portuaires. En 1902, *Le Populaire* espère « [...] que les tribunaux purgeront notre ville des Apaches aux petits pieds.<sup>384</sup> ». En 1907, dans un article intitulé « Les Apaches à Nantes<sup>385</sup> », le quotidien souhaite le dénouement d'une affaire d'agression devant les assises, qui mettrait fin à l'envahissement sous-entendu de la cité : « Notre ville serait ainsi purgée de ces nombreux individus dangereux qui sont la terreur de tous. » Le sentiment d'invasion perdue au lendemain de la guerre et se retrouve dans les colonnes du *Phare*, en 1919 :

« Décidément l'audace des apaches n'a plus de bornes. Ils jouent du couteau avec une facilité déconcertante. Depuis quelques mois, plusieurs de nos concitoyens sont tombés sous les coups de ces dangereux malfaiteurs, dont le nombre s'accroît hélas ! chaque jour. Ce qu'il y a de plus navrant c'est que la plupart de ces bandits sont de tout jeunes gens auxquels le travail répugne et qui passent leur temps au cabaret et sur les quais à la recherche d'un mauvais coup à faire<sup>386</sup>. »

Si l'article évoque les quais et les cabarets, le texte représente surtout les apaches comme menaçant l'ensemble de la ville. Originaires des mauvais lieux, ils attirent l'attention des quotidiens par leurs

380 *Le Courrier du Finistère*, 3 septembre 1890.

381 KALIFA Dominique, *Crime et culture au XIXe siècle*, op. cit., p. 235-256.

382 *Le Phare de Bretagne*, 11 septembre 1907.

383 *Le Phare de Bretagne*, 13 novembre 1907.

384 *Le Populaire*, 26 septembre 1902.

385 *Le Populaire*, 8 mai 1907.

386 *Le Phare*, 28 mars 1919.

attaques auprès des « concitoyens » et honnêtes gens. Considérés comme criminels des bas-fond, ils n'apparaissent pourtant dans les journaux que par leur présence dans le centre, en dehors des bas quartiers. Après le succès de cette figure dans les années 1903-1914, la présence du terme diminue mais l'apache perdure dans la presse nantaise pendant l'entre-deux-guerres. Il continue d'incarner la peur des agressions et des bandes. En 1936, *Le Populaire* de Nantes s'inquiète : « Il ne faudrait pas que Nantes devint une ville de nervis... » Dans les environs de la cité, sur les bords de la Loire « des apaches jettent à l'eau un promeneur » ce qui illustre pour le quotidien la présence de bandes délinquantes dans la localité :

« Depuis quelques mois, la charmante localité de Trentemoult, but des promenades dominicales des Nantais, connaît une très mauvaise réputation due aux excentricités, pour ne pas dire plus, d'un certain nombre d'individus qu'il est préférable de ne point qualifier.

On se permet, le dimanche, alors que la foule déambule paisiblement au long des quais, de jeter le désarroi au cœur des promeneurs, de bousculer les hommes, d'insulter les femmes et les enfants etc. etc... Si par hasard quelqu'un ose protester ou même jeter un coup d'œil réprobateur sur les énergumènes, ces derniers n'hésitent pas à employer les grands moyens<sup>387</sup>. »

L'usage du terme traduit toujours la peur de l'envahissement par les bandes délinquantes. C'est le lieu « des promenades dominicales » dont ces individus s'emparent en menaçant les femmes et les enfants. L'importance de la dénonciation est fonction de la tranquillité du lieu et de l'innocence des victimes. La profanation de la morale accentue la condamnation. L'article du *Populaire* présente également la rencontre entre apaches et marins. Un homme agressé par les dits « apaches » est sauvé par des marins qui jettent à l'eau les assaillants :

« Ayant débarqués, les gars de la marine qui sont réputés pour ne guère craindre les bagarres eurent une petite explication avec le groupe d'escarpes. »

« Inutile de dire que les énergumènes firent moins les farauds une fois revenus à terre et ils se laissèrent même infliger une volée de coups de parapluie par les promeneuses présentes. »

« Ce qui prouve combien leur humeur belliqueuse s'était apaisée en face de la vindicte publique et de la courageuse attitude des marins de l'État. »

Le récit confirme l'évocation positive des gens de mer. Leur réputation de bagarreurs est valorisée

---

387 *Le Populaire*, 24 juillet 1936.

puisqu'elle s'oppose à la violence incontrôlée des escarpes. La littérature est susceptible de reprendre cette confrontation et la valorisation de la violence des gens de mer. *Jean-François de Nantes* relate l'affrontement entre matelots et criminels du quai de la Fosse :

« A ce moment, d'une venelle sans feux, six ou sept types en savates s'élancent sans bruit sur les matelots acharnés près de la porte. [...] Les mecs de la Fosse sont agiles, mais les matelots savent y faire. Directs. Trente-six chandelles. Les dents cassent, elles n'étaient pas solides<sup>388</sup>. »

Les matelots n'ont pas un rôle d'agresseurs. Ce sont les « mecs de la Fosse », qui finiront par sortir les couteaux et qui attaquent. Leur image renvoie à celle des apaches, toujours présente dans la presse de l'Ouest au début du XXe siècle. La force et l'habileté des marins servent ici à s'opposer à la délinquance. La criminalité incontrôlable des bandes reste la préoccupation dominante, et supplante les débordements des matelots. L'appellation apache symbolise cette menace même si la récurrence du terme diminue dans l'entre-deux-guerres. La figure du milieu apparaît dans les années 1930. La pègre des années trente, modèle des « nouveaux riches des bas-fonds », n'est que peu évoquée par la presse régionale bretonne et normande. Seuls les quotidiens nantais parlent des « milieux interlopes » de la ville et de la nécessité de l'en épurer :

« La tâche a priori s'avérait assez délicate tant est grande l'adresse de tous ceux qui se livrent à des actes délictueux, du modeste voleur au caïd chevronné trafiquant de femmes et autres éléments tarés qui hantent les milieux spéciaux de notre grande cité<sup>389</sup>. »

La même année, *L'Echo de la Loire* commente pendant trois jours « l'épuration<sup>390</sup> » de la ville par les forces de police. Il termine ses articles par la formule « Nettoyons... Nettoyons...<sup>391</sup> », renvoyant ainsi à l'idée d'une ville envahie et salie par une population criminelle. Le quotidien relate des descentes « dans des maisons suspectes » au sein de « ce monde un peu louche<sup>392</sup> ». Il loue l'efficacité des agents de l'ordre dans cette opération :

« Les services de la Police Nantaise poursuivant l'épuration systématique de la ville ont effectué hier matin à la nuit, une large rafle dans les milieux spéciaux de Nantes

388 HENRY Jacques, *Jean-François de Nantes, op. cit.*, p. 47.

389 *Le Populaire*, 10 novembre 1936.

390 *L'Echo de la Loire*, 17 septembre 1936, p. 3.

391 *L'Echo de la Loire*, 17 septembre 1936 et 18 septembre 1936.

392 *L'Echo de la Loire*, 17 septembre 1936.

et notamment dans les coins louches du quartier des quais [...] 14 maisons plus ou moins mal famées des petites rues de la Fosse<sup>393</sup>. »

La préoccupation des quotidiens reste la sécurité de la ville face à la criminalité de « milieux interlopes ». Le récit d'une épuration présentée comme salutaire renvoie l'image d'une ville gangrenée par ces acteurs interlopes. Le « milieu » n'est qu'une notion empruntée par les quotidiens locaux pour dénoncer la criminalité organisée. Ils ne l'emploient jamais en majuscule, preuve de la faible importance de la grande pègre dans la cité. C'est également l'occasion d'évoquer les lieux mal famés, bas-fonds de la cité. Les quartiers « louches » n'apparaissent qu'en périphérie du récit des chroniqueurs. La préoccupation reste le centre-ville, l'espace des honnêtes gens, et le lieu privilégié de l'écriture journalistique du crime.

Paradoxalement, la représentation du port de Nantes aux mains du « Milieu » provient d'une publication parisienne. En 1937, *Police Magazine* publie un article censé faire découvrir la « pègre nantaise ». Il évoque le port comme un lieu de crimes, de secrets et mystères. Pour Jean-Louis Bodinier, Jean Breteau et Nicolas de La Casinière, le récit plaque sur la ville une pègre « héritière des pirates et des trafiquants de chair noire » sans appuyer ses dires. Il alimente artificiellement le spectre d'un « Milieu » de Loire-Inférieure à grands renforts de faits divers locaux, plus anecdotiques que criminels, comme une simple bande de voleurs de voitures composée de fils de la bonne société<sup>394</sup>. Le magazine se fait l'écho de l'existence de la pègre nantaise, qui profite des activités de prostitution liées à son statut de grande ville<sup>395</sup>. La diffusion à des fins commerciales des récits d'une criminalité de la pègre pousse les journalistes parisiens à l'exagération des phénomènes. La presse locale dénonce l'invasion de la ville par les criminels des bas-fonds, les apaches et, dans une moindre mesure, la pègre. La peur des bandes, des organisations criminelles et de leurs attaques en provenance des quartiers mal famés, est retranscrite par les quotidiens régionaux en se focalisant

---

393 *L'Echo de la Loire*, 20 septembre 1936.

394 BODINIER Jean-Louis, BRETEAU Jean et DE LA CASINIÈRE Nicolas, *Le Quai de la Fosse*, op. cit., p. 78-79-80.

395 PIERRAT Jérôme, *Une histoire du Milieu. Grand banditisme et haute pègre en France de 1850 à nos jours*, Denoël, 2003, p. 144.

sur les rôdeurs, malfaiteurs et apaches. Une figure de ce monde interlope symbolise, non plus l'invasion, mais la rencontre entre les bas-fonds et les quartiers honnêtes : le souteneur. Il est à l'origine du passage des filles dans la prostitution puis la délinquance. En 1861, le commissaire central de Brest dénonce « un mauvais sujet qui ne vit que des produits de la prostitution de sa concubine, il est coutumier du fait et à craindre<sup>396</sup> ». Son rôle d'entremetteur avec le vice suscite l'opprobre des autorités civiles et militaires. Susceptible de contourner les règles encadrant la prostitution, son action menace les hommes. En 1861, le commissaire central de Brest dénonce l'établissement du sieur Brosse, homme connu « sous de très mauvais rapports » :

« Ce bouge fréquenté par des soldats et des marins sert de refuge aux femmes et aux filles vagabondes qui pullulent dans cette contrée et qui communiquent impunément des maladies vénériennes aux hommes assez imprudents pour les fréquenter. »

Chez lui, les clients paient 15 centimes « pour y acheter une crêpe et une tasse de lait » et sont « admis à monter au 1er étage où ont lieu les accouplements. » Ces agissements rendent marins et soldats susceptibles de se faire infecter. Le proxénète devient le gardien des mauvais lieux, tuteur de la perversion physique, d'où sa condamnation par les autorités. Dans une lettre adressée à la ville de Brest, le maire de Marseille dénonce « les souteneurs de la pire espèce » qui ont fait leur « QG » du « quartier réservé à la prostitution.<sup>397</sup> ». A Nantes, le commissaire central renseigne le maire de la ville sur le sieur Louis Josseau, marin vivant quai de la Fosse et demandant une réhabilitation. Le rapport laisse entendre son statut de souteneur :

« [...] il vivait maritalement avec une veuve Jung qui tenait une maison de tolérance, rue des 3 Matelots, laquelle est décédée depuis 3 mois environ, actuellement il vit avec une fille Gibier et ne se livre à aucun travail. Sa conduite et sa moralité laissent beaucoup à désirer, on le dit homme à tout faire<sup>398</sup>. »

De la débauche, le souteneur mène à la délinquance. *Le Phare de Bretagne* rapporte la venue à Lorient d'un couvreur d'Hennebont, qui « se laissa entôler par une fille soumise ». La police arrête

---

396 AM Brest, 114 : Commissariat Central : Rapports : registre de correspondance : 1860-1868. Lettre du 19 février 1861 au colonel d'artillerie.

397 AM Brest, 11159 : Police de la prostitution. Réglementation, correspondance, circulaires ministérielles. 1791-1958. Lettre du 5 septembre 1900, maire de Marseille à l'adjoint délégué à la police.

398 AM Nantes, 31130 : Demande de renseignements du maire de Nantes au commissaire central concernant des individus sollicitant une réhabilitation (1892-1908). Lettre du 16 mai 1900.

les responsables, les deux filles et un homme « chevalier de ces dames », servant mais aussi provoquant leur acte délictueux. Entraînant les femmes dans la prostitution et le vice, son image se confond avec celle du pourvoyeur de filles. Ce rôle renforce sa condamnation dont il est victime dans la presse. Il est « l'infâme trafiquant » qui pervertit les jeunes filles, dénoncé par *Le Courrier du Finistère* en 1922. Un marin de commerce fait la connaissance de deux jeunes filles de l'Assistance Publique et après des « promesses alléchantes » les décide à le suivre :

« Mais au lieu de les conduire à Versailles il les emmenait à La Rochelle, d'où, sans doute, ils auraient pris tous trois la direction de l'Amérique. L'infâme trafiquant a confié à quelqu'un qu'il devait toucher 10.000 francs pour chacune de celles qu'il devait livrer<sup>399</sup>. »

Le trafiquant conduit les jeunes filles innocentes à la prostitution en Amérique. L'article renvoie au mythe de la traite des blanches qui s'épanouit dans l'entre-deux-guerres, après son émergence au début du siècle. Le port se teinte d'une dimension inquiétante, lieu de départ pour les femmes livrées à la prostitution. Mais ces évocations restent rares. C'est Paris, qui aux yeux de la région Ouest, est le centre de cette perversion comme le relate un rapport de la police de Brest en 1931 :

« [...] le recrutement constitue la traite des Blanches, c'est entendu, Paris a des courtiers en femmes, les adresses sont connues, ces agents tiennent leurs assises dans les cafés spéciaux qui doivent aussi être connus, nous le savons tous<sup>400</sup>. »

Ce rôle de corrupteur préoccupe également les autorités qui voient en lui une menace pour l'ordre des villes, bien supérieure à celle que représentent les filles soumises. La police s'intéresse à la conséquence condamnable d'une débauche qu'elle tolère : le souteneur, figure noire de la prostitution portuaire, centralise l'opprobre. En 1936, l'article du *Phare de la Loire* intitulé « Encore une pauvre jeune fille victime d'un séducteur » relate « la carrière d'un jeune souteneur », Georges Papineau :

« Georges Papineau ne voulait point travailler et voulait quand même la « grande vie ». Ce n'est guère difficile, lui avaient expliqué les jeunes voyous qu'il fréquentait ; cela n'est guère difficile tu n'as qu'à trouver une amie qui te donne de l'argent. »

399 *Le Courrier du Finistère*, 17 juin 1922.

400 AM Brest 1159 : Police de la prostitution. Réglementation, correspondance, circulaires ministérielles. 1791-1958. 21/02/1931. Rapport sur la fermeture des maisons de tolérance de Brest.

« Il est inutile de donner des précisions sur la profession que Papineau voulait faire embrasser à la jeune fille. Ce fut le trottoir, et le jeune souteneur s'employa avec un beau zèle à « dresser » son amie. Il exigeait qu'elle lui rapporte 150 francs par jour ; et quotidiennement lui faisait des scènes violentes, la menaçait de son revolver qui ne quittait la poche de son veston que pour prendre place sur la table de nuit. Georges Papineau se prenait pour un véritable « caïd. »<sup>401</sup>. »

L'homme correspond à l'archétype du souteneur « bouc émissaire<sup>402</sup> », lien entre la prostitution et le crime. Il est celui qui guide les filles dans la prostitution et qui en est le seul bénéficiaire. L'article oscille entre dénonciation de son vice et de sa paresse, et une certaine fascination pour ce caïd en veston. Le récit se teinte également d'une dose de mépris pour son amie qu'il doit dresser.

Le souteneur est une réalité, une crainte liée aux villes. Dans les ports, sa figure se superpose à celle du tenancier malhonnête et de l'hôtesse abusant des matelots. Les observateurs de la vie maritime dénoncent ces deux figures, propre aux ports. Charles Géniaux décrit en 1912 pendant la crise sardinière les aubergistes et tenanciers de cabarets « omnipotents, [qui] tiennent leur clientèle endettée et sont les grands électeurs. » Il sont : « [...] les empoisonneurs persévérants d'une population qui fut magnifique de force, de sobriété, de raison.<sup>403</sup> » A cause d'eux « ces marins, les premiers du monde par leur héroïsme, victimes de l'alcool, atteindront un degré de démoralisation qui les mettra au-dessous des paysans. » Mais c'est l'hôtesse qui représente le plus grand danger pour les hommes. Les marins deviennent ainsi des victimes de cette personne qui exploite leur candeur :

« « L'hôtesse » le sait et en profite. Elle fait valoir au pauvre garçon qu'il trouvera chez elle, avec la nourriture et le logement, les avances qui lui seraient si précieuses. La cave de l'hôtel est abondamment garnie ; les bonnes sont jeunes et aimables. Il n'a qu'un signe à faire pour être « servi comme un monarque ». Quant à la note, on n'a garde de lui en souffler mot, et il est vrai qu'on sait pertinemment jusqu'où il sera possible de l'élever sans risquer un centime<sup>404</sup>. »

L'auteur dénonce le comportement des matrones qui accueillent des marins vulnérables. Ce sont elles qui plongent les hommes dans l'alcool, leur présentent des filles, ces jeunes bonnes

401 *Le Phare de la Loire*, 12 janvier 1936.

402 CORBIN Alain, *Les Filles de noce*, *op. cit.*, p. 230.

403 GENIAUX Charles, *La Bretagne vivante*, *op. cit.*, p. 164.

404 *Ibid.*, p. 7.



« aimables » implicitement présentées comme des prostituées. Face aux relations entre elles et les matelots, elles font preuve d'une « complaisance » « de catégories plus suspectes<sup>405</sup> » qui s'apparente à du proxénétisme. Les établissements du port deviennent des pièges pour les marins qui perdent leurs soldes pendant « la grande bordée » qui « dure exactement ce que dure l'argent du malheureux, cinq ou six jours, quelquefois moins.<sup>406</sup> » Ils finissent ruinés, obligés d'embarquer à nouveau dans des conditions les moins avantageuses, contraints de rembourser leurs dettes. Ces tenancières constituent parfois une figure plus positive. G. de La Landelle présente, en 1866, une image plus vertueuse de ces femmes : « Tout matelot a une hôtesse dans chaque port et ne jure que par elle. L'hôtesse le loge, le nourrit, le soigne s'il est malade, lui fait crédit et lui donne même de l'argent quand il n'en a plus<sup>407</sup>. » L'auteur, officier de marine, les perçoit prévenantes, comme des figures maternelles et protectrices des marins en bordée. Il fait preuve d'une grande indulgence envers leurs actes, servir de l'alcool répondant selon lui, aux besoins des gens de mer : « [...] si le délinquant est croché, un dernier verre de cognac lui sera offert pas sa logeuse elle-même avant que son escorte l'emmenne.<sup>408</sup> » L'hôtesse est une figure ambiguë, réconfortante, mais qui fournit aux marins les moyens de la débauche, leur permet d'échapper aux forces de l'ordre. La prise de conscience progressive des conséquences de la vie en mer entraîne une condamnation accrue. En 1949, Roger Vercel reprend la figure de la prédatrice. « Descendre en hôtesse », témoigne d'une tout autre image, celle d'une femme qui attend les marins pour les perdre et les plonger dans les bas-fonds :

« [...] se laisser remorquer par une des tenancières qui attendaient sur le quai, de s'en remettre à elle pour attraper, mais là, tout de suite, huit jours de noce où elle fournirait tout, la table, la chambre, l'argent de poche, les compagnes d'une nuit. Puis un matin, elle regardait le gars avec un visage devenu sérieux, des yeux qui ne riaient plus.

« Tu me dois assez. Je t'ai trouvé un bon embarquement. »

« [...] abruti de précision, incapable de rien distinguer dans cette traversée embrumée d'alcool qu'avait été le séjour à terre, le matelot se taisait, résigné, sinon convaincu. »

« L'hôtesse fournissait encore, comme anesthésique, la ribote du départ, le dernier plaisir de naviguer en travers, comme les crabes, sans calculer la dérive, une dérive que, paternes ou brutaux, les brasse-carré avaient tôt fait d'orienter vers le navire, où le

---

405 *Ibid.*, p. 7.

406 *Ibid.*, p. 8.

407 DE LA LANDELLE Gabriel, *Le Tableau de la mer. Mœurs maritimes*, op. cit., p. 8.

408 *Ibid.*, p. 9.

pauvre failli gâte-métier embarquait pour un voyage dont il avait déjà mangé l'argent. Il avait une femme, des gosses parfois. Il les avait noyé de tafia, au fond de sa mémoire, pendant huit jours, mais il allait les retrouver au sortir de la longue obscurité de l'ivresse<sup>409</sup>. »

L'écrivain confirme cette représentation des hôtesse attirant les marins dans l'obscurité des bas-fonds portuaires. Pourvoyeuses d'alcool et de prostituées, elles provoquent leur venue dans les établissements des quais. Il dénonce et utilise la figure de la tenancière vénale, devenue un motif littéraire plus qu'une réalité au milieu du XXe siècle.

« les ouvriers du mal » décrit par Victor Hugo sont un aspect de la représentation des ports mal famés. Ils existent essentiellement dans les écrits, journalistiques, littéraires et policiers, comme préoccupation urbaine. Intégrés à une logique fait-diversière, apaches, criminels, souteneurs sont l'émanation d'une angoisse sécuritaire. Pour les observateurs locaux, ils ne représentent en rien un élément constitutif de l'imaginaire portuaire. Seuls les regards extérieurs, parisiens en l'occurrence, sont à même d'associer port et monde criminel. A l'échelle locale, les criminels sont une conséquence du développement urbain, sans lien direct avec l'imaginaire maritime. Vue de Paris, l'imaginaire du port contribue à renforcer et à créer une vision criminogène et angoissante de la cité décrite.

---

409 VERCEL Roger, *Ceux de la Galatée*, *op. cit.*, p. 862-863.

## b) Le pauvre dans l'imaginaire des bas-fonds.

« Tous appartenait à cette classe indigente qui commence à partir du dernier petit bourgeois gêné et qui se prolonge de misère en misère dans les bas-fonds de la société jusqu'à ces deux êtres auxquels toutes les choses matérielles de la civilisation viennent aboutir, l'égoutier qui balaye la boue et le chiffonnier qui ramasse les guenilles<sup>410</sup>. » En 1862, Victor Hugo décrit, dans *Les Misérables*, cette « classe indigente », les miséreux au sein des bas-fonds. Classe sociale très large, elle recouvre deux types de pauvreté définie par André Gueslin : « une pauvreté de populations intégrées socialement par le travail et la famille et une grande pauvreté qui maintient aux marges ou qui exclut directement de la société.<sup>411</sup> » Au XIXe siècle, le misérable est celui qui est « incapable personnellement de s'intégrer dans le corps social », comme « le travailleur sans grande qualification et instable.<sup>412</sup> » L'exercice d'une activité permet d'échapper « au monde de la paresse et de l'abîme<sup>413</sup> ». Les pauvres des bas-fonds se caractérisent par leur oisiveté volontaire et leur vice qui les « exclus du pacte social.<sup>414</sup> » La différence reste floue pour les observateurs. L'Ouest de la France accueille ces deux catégories qui se fondent à leurs yeux. La représentation du pauvre dans les ports s'inscrit dans ce contexte. Il n'est pas en soi une figure propre aux bas-fonds portuaires, mais il s'intègre pleinement à l'imaginaire des mauvais lieux. Sa description au sein des villes maritimes contribue à étoffer leur dimension sordide. Dans une région rurale aux îlots urbains, l'indigence des campagnes côtoie celle des villes. Elle est l'occasion de raviver l'image noire d'une province arriérée ainsi que le thème de la cour des Miracles. Au sein des cités, la pauvreté extrême du travailleur inquiète les élites<sup>415</sup> au même titre que le vice des désœuvrés volontaires. Elle fait

---

410 HUGO Victor, *Les Misérables*, op. cit., p. 136-137.

411 GUESLIN André, *Gens pauvres, pauvres gens dans la France du XIXe siècle*, Aubier, 1998, p. 13-14.

412 *Ibid.*, p. 99.

413 KALIFA Dominique, *Les Bas-Fonds*, op. cit., p. 52.

414 *Ibid.*, p. 52.

415 *Ibid.*, p. 111.

l'objet d'enquêtes, d'études de ceux qui cherchent « à rendre lisible un monde social en mutation.<sup>416</sup> »

La description de la grande pauvreté se transpose progressivement des villages aux villes, en fonction de la croissance urbaine en Bretagne. La province reste marquée par sa représentation antérieure de région misérable, où les plus indigents envahissent les communes. En 1847, Gustave Flaubert décrit son arrivée en Bretagne, représentée comme arriérée, toujours marquée par l'Ancien

Régime :

« Dès que vous arrivez quelque part, les mendiants se ruent sur vous et s'y cramponnent avec l'obstination de la faim. Vous leur donnez, ils restent ; vous leur donnez encore, leur nombre s'accroît, bientôt c'est une foule qui vous assiège. Vous aurez beau vider votre poche jusqu'au dernier liard, ils n'en demeurent pas moins acharnés à vos flancs, occupés à réciter leurs prières, lesquelles sont malheureusement fort longues et heureusement inintelligibles. Si vous stationnez, ils ne bougent ; si vous vous en allez, ils vous suivent ; rien n'y remédie, ni discours, ni pantomime. On dirait un parti pris pour vous mettre en rage, leur ténacité est irritante, implacable. Comme on se prend à regretter alors les bonnes bassesses facétieuses du mendiant italien, faisant la roue devant votre carriole en vous traitant d'excellence, et l'aimable gueuserie insolente du gamin de Paris qui vous demande votre bout de cigare en vous appelant général et qui le ramasse dans la boue en riant au nez<sup>417</sup> ! »

Flaubert reprend le thème de l'image noire des campagnes bretonnes, peuplées de miséreux nuisant aux voyageurs. La Bretagne apparaît encore au XIXe siècle « comme un monde spécial [...] et pour beaucoup, le voyage dans cette contrée est un voyage dans le temps. Dans cette régression vers la barbarie, les mendiants tiennent justement un rôle important.<sup>418</sup> » L'évocation d'une foule de miséreux par Gustave Flaubert, démontre l'importance de la misère dans la région. Ce sont des hommes obstinés, mais passifs, pratiquant une religion mâtinée de superstitions. Le mendiant devient la preuve de l'archaïsme de la Bretagne. La comparaison avec la gueuserie parisienne ou italienne rend la pauvreté même de ces hommes méprisables, indigne. Elle est une menace pour des voyageurs, incapables de se débarrasser de ces miséreux envahissants.

Malgré l'effacement partielle de l'image noire de la province dans les années 1830, la

416 KALIFA Dominique, « Enquête et « culture de l'enquête » au XIXe siècle », *Romantisme*, 2010/3 n° 149, p. 3.

417 FLAUBERT Gustave, *Voyage en Bretagne*, *op. cit.*, p. 199.

418 HAUDEBOURG Guy, *Mendiants et vagabonds en Bretagne au XIXe siècle*, Rennes, PUR, 1998, p. 50.

dénonciation des mendiants comme révélateurs de la pauvreté bretonne perdue au XIXe siècle. Cette persistance traduit l'existence d'une « continuité avec l'Ancien Régime ; dans cette région la mendicité n'a, en effet, pas été remplacée par le paupérisme [...] »<sup>419</sup> et les formes anciennes de la misère subsistent. La représentation dans la littérature, de ces hommes sortis d'un temps révolu soulève des craintes et de l'intérêt, devant un spectacle folklorique. Ce constat ne concerne pas les villes, surtout celles qui connaissent le développement de l'industrie, ni la Normandie qui bénéficie d'une image plus positive, moderne et proche de Paris<sup>420</sup>. Le mendiant des villages rappelle l'abandon de la province devant le progrès. En 1836, Émile Souvestre relate les conséquences de cette misère héritée de l'Ancien Régime :

« Toutes les misères, toutes les infirmités, toutes les horreurs sociales semblaient avoir pris jour pour se montrer à la face du soleil. On eût dit que la pauvreté, qui se cache habituellement avec tant de soin, avait subitement perdu sa honte et voulait se montrer à la face du soleil. On eût dit que la pauvreté, qui se cache habituellement avec tant de soin, avait subitement perdu sa honte et voulait se montrer dans toute sa laideur. La compassion avait même bientôt cédé à la peur, quand on avait vu ces bandes de mendiants se grossir chaque jour. Elles traversaient incessamment les villes, les bourgs, les hameaux, disputant aux chiens sans maîtres les immondices jetées devant les portes »<sup>421</sup>.

A ses yeux, la Bretagne au début du XIXe siècle est encore envahie de ces mendiants, qui se montrent dans toute leur horreur à l'entrée des cités. Ils sont comparés à des animaux et leur visibilité contribue à renforcer l'image d'une province encore arriérée, domaine des miséreux et des chiens errants. La description d'Émile Souvestre montre la persistance des craintes anciennes, héritées du Moyen Âge et de l'Ancien Régime. Les miséreux sont ces « bandes misérables marchant à la faim comme des soldats à l'ennemi »<sup>422</sup> qui menacent la tranquillité des habitants et des voyageurs. La description des plus pauvres influence les lecteurs. Elle altère leur vision de la province bretonne, exclue de la civilisation, terre de misère physique et morale. Le pauvre devient un élément constitutif de son identité pour les observateurs extérieurs. Adolphus Trollope décrit

---

<sup>419</sup> *Ibid.*, p. 12.

<sup>420</sup> GUILLET François, *Naissance de la Normandie. Genèse et épanouissement d'une image régionale en France, 1750-1850*, Caen, *Annales de Normandie*, 2000.

<sup>421</sup> SOUVESTRE Émile, *Les Derniers Bretons*, *op. cit.*, p. 190 et 192.

<sup>422</sup> *Ibid.*, p. 193.

ainsi les vices des plus miséreux, observés dans les environs de Brest, comme spécifiques à une « nation » bretonne :

« Non loin de la ville précédente, nous passâmes devant un cabaret en bord de route, d'allure misérable, indiqué par un buisson de gui au-dessus de la porte, et d'où venaient de sortir un homme et une femme âgés, tout deux tellement ivres qu'ils ne pouvaient presque pas marcher. C'est un spectacle très laid, qui ne mériterait pas d'être rapporté si ce n'est comme exemple de ces vices qui empêchent la Bretagne d'avancer vers le progrès. C'est un péché national, pratiqué à un niveau encore plus élevé que par les Anglais qui ont déjà, hélas, la réputation de s'adonner à l'intempérance bien plus que les autres nations d'Europe<sup>423</sup>. »

La misère est à la fois une cause et une conséquence de l'ivresse des Bretons. Le délabrement du cabaret qui accueille leur vice misérable, souligne leur dénuement. L'importance de leur alcoolisme devient la cause du manque de développement de la province. La comparaison avec l'Angleterre montre la stigmatisation de la Bretagne, dont le vice des plus démunis constitue un pan important de son identité. La spécificité du climat, celui de Nord-Ouest, ravive la visibilité de la misère. L'humidité bretonne marque la vision des plus pauvres de la même façon qu'elle marque celle des bas-fonds :

« La pauvreté du Midi n'a rien qui attriste, elle se présente à vous, pittoresque, colorée, riieuse, insouciant, chauffant ses poux à l'air chaud et dormant sous la treille ; mais celle du Nord, celle qui a froid, celle qui grelotte dans le brouillard et patauge nu-pieds dans la terre grasse, semble toujours humide de pleurs, engourdie, dolente, et méchante comme une bête malade. Ils sont si pauvres<sup>424</sup> ! »

Le climat breton contribue à accabler la province. La représentation de la Bretagne, brumeuse et humide, se reporte sur les pauvres qui n'en sont que plus misérables. Leur présence constitue la preuve du retard économique de la région. Elle est aussi un repoussoir pour les voyageurs et les premiers touristes. En 1911, Charles Géniaux constate que « les touristes qui visitent la Bretagne sont frappés par le nombre de mendiants [...]»<sup>425</sup>. Leur évocation prouve la persistance de l'image noire jusqu'à la fin du XIXe siècle malgré son atténuation. La description de ces hommes relève à la

423 TROLLOPE Adolphus, *Un été en Bretagne*, op. cit., p. 353.

424 FLAUBERT Gustave, *Voyage en Bretagne*, op. cit., p. 199-200.

425 GENIAUX Charles, *La Bretagne Vivante*, op. cit., p. 33, cité par HAUDEBOURG Guy, *Mendiants et vagabonds en Bretagne au XIXe siècle*, Rennes, PUR, 1998, p. 61.

fois de la peur et du pittoresque. Le voyage en Bretagne devient l'occasion d'observer et de décrire ces miséreux échappés de l'Ancien Régime, agglutinés au bord des routes :

« Je réussis à n'écraser aucun des mendiants qui, le postérieur dans la boue, exhibent des moignons gélatineux et mobiles, des épaules veuves de leurs bras, des cuisses amputées aux genoux, des chairs rouges desséchées le long de tibias trop courts, des pieds recroquevillés par la paralysie, des mains sans doigts, des faces sans nez, des paupières collées, pour toujours, sur des yeux purulents. Contre tous les murs, à l'abri des arbres ruisselants, culs-de-jattes, aveugles et borgnes, coxalgiques et bossus, mille monstres en vie, sautillaient, psalmodiaient, rampaient, hurlaient et agitaient leurs haillons sordides, requéraient, par leurs lamentations et par le spectacle d'ulcères uniques, la pitié, d'ailleurs impassible, des cultivateurs cossus qui fouettaient leurs attelages pour épargner de la pluie à leurs costumes d'opéra<sup>426</sup>. »

La description des mendiants de Saint-Anne-d'Auray est empreinte aux représentations des misérables de la cour des Miracles de Victor Hugo. Pour cet auteur, la Bretagne accueille encore au tournant du siècle des rassemblements de miséreux et d'estropiés. Le mépris du narrateur qui se félicite de n'en écraser aucun montre le dédain qu'il éprouve envers ces hommes et leurs infirmités. Son énumération renvoie à l'image de ces faux mendiants, symbole de la gueuserie et du mauvais pauvre depuis le XIII<sup>e</sup> siècle<sup>427</sup>. La représentation des misérables permet d'utiliser l'image d'une province arriérée, dont les stigmates de la pauvreté sont un élément du folklore pour les voyageurs. Il convoque le thème popularisé par Victor Hugo en 1831 dans *Notre-Dame de Paris*<sup>428</sup> et intègre dans le récit une représentation littéraire qui attire l'attention du lectorat. La similitude est reprise par Joseph-Emile Gridel lors de son voyage à Lesneven : son hôtel est « situé en face des Halles, véritable Cour des Miracles qui sert d'asile à une foule de malingreux couverts de guenilles les plus fantastiques.<sup>429</sup> » La représentation du mendiant envahissant les villages et les cités est liée à la persistance du thème de la province reculée et arriérée. Il est successivement l'incarnation de la peur des bandes nomades héritées de l'Ancien Régime, l'occasion pour les auteurs d'y associer le thème de la cour des Miracles et un objet pittoresque associé aux communes locales, source d'effroi autant

426 ADAM Paul, *Le Serpent Noir*, *op. cit.*, p. 22-23.

427 KALIFA Dominique, *Les Bas-Fonds*, *op. cit.*, p. 78.

428 *Ibid.*, p. 95.

429 GRIDEL Joseph-Emile, *Notes et renseignements pris par un touriste dans un voyage de Bretagne*, 1862, in Ar Men, janvier 1991, n° 32, p. 67. Cité par HAUDEBOURG Guy, *Mendiants et vagabonds en Bretagne au XIX<sup>e</sup> siècle*, *op. cit.*, p. 61.

que d'amusement pour le voyageur. Son image s'étirole au XIXe siècle pour quasiment disparaître au début du XXe, au profit du miséreux des grands villes.

L'inquiétude envers la présence des plus pauvres au sein des villes bretonnes se retrouve dans les romans de la fin du XIXe siècle. Sans être un motif spécifique aux ports, la représentation du miséreux est amenée par la littérature au sein de Brest ou de Nantes. A la fin du XIXe siècle, les auteurs locaux construisent un autre aspect de l'image des gens de rien dans les grandes villes de l'Ouest. Elle s'inscrit dans une vision très duale de la pauvreté au XIXe siècle, où le « bon pauvre » s'oppose au « mauvais pauvre<sup>430</sup> ». En opposition à la figure, parfois héroïque, du miséreux accablé par la fatalité, les auteurs décrivent la malignité de l'indigent et son univers. Ces hommes vivent dans les lieux sordides et constituent une menace latente pour la société. Dans leur représentation domine le sentiment de la marginalité, par leur localisation comme par leurs attitudes morales. La présence de ces groupes dans les écrits locaux traduit la persistance de l'inquiétude envers le paupérisme au XIXe siècle<sup>431</sup>. Ces misérables, des « pourritures spirituelles et corporelles<sup>432</sup> », sont une source d'inquiétude pour les contemporains. L'existence même des catégories sociales les plus basses inquiète Émile Souvestre en 1836. Il s'alarme de l'épidémie de choléra, qui « dans les villes [à Brest notamment] apparut dans tout son luxe de hideur et d'épouvante.<sup>433</sup> » L'auteur fustige les conséquences, sur les classes sociales les plus défavorisées de la ville :

« Bientôt, au milieu de ces désastres, la débauche de la classe ouvrière devint plus hardie, éhontée, plus complète, comme si elle eût voulue prendre un acompte sur la mort ! Des hommes ivres parcouraient les rues, demi suffoqués par le vin, défiant le mal et criant à Dieu :

- Donne-nous donc le choléra à nous autres<sup>434</sup> ! »

La crainte du choléra, déjà répandue par les médecins et enquêteurs sociaux, apparaît dans la littérature. Elle cible des hommes, jugés responsables. Dans le texte d'Émile Souvestre, l'amalgame est manifeste entre classe ouvrière et pauvreté, et la frontière entre les bons et mauvais pauvres

430 GUESLIN André, *Gens pauvres, pauvres gens*, op. cit., p. 100.

431 *Ibid.*

432 GARNICA DE LA CRUZ Ludovic, *Nantes la brume*, op. cit., p. 90.

433 SOUVESTRE Émile, *Les Derniers Bretons*, op. cit., p. 51-52.

434 *Ibid.*, p. 53-54.



disparaît. La littérature fait des ouvriers des êtres de la débauche la plus misérable. En 1878, L. Simonin dénonce la vision de Saint-Nazaire émise par la population nantaise :

« Ecoutez les Nantais : Saint-Nazaire n'est peuplé que d'aventuriers, et les ouvriers de ses bassins les portefaix et les charretiers de ses quais, sont des vauriens de la pire espèce, qui mettent les gendarmes sur les dents. Il faut rabattre de cela, et Saint-Nazaire est après tout une ville presque aussi paisible et au moins aussi travailleuse que Nantes [...]»<sup>435</sup> »

Ces écrits condamnent l'opinion des Nantais. Mais ils révèlent que leurs propos véhiculent l'image d'ouvriers « de la pire espèce », se distinguant davantage par leur immoralité que par leur travail. L'exercice d'une activité rémunérée n'empêche pas la stigmatisation. Les catégories sociales les plus fragiles, ici les ouvriers du port, sont présentées comme menaçantes. Émile Souvestre et la population nantaise s'inquiètent à la fois de leur présence physique et de de leur attitude morale.

Pierre Loti dresse le même constat en observant l'arsenal de Brest :

« Des centaines et des centaines de sabots, piétinant avant jour, arrivant de partout, défilant dans cette rue basse ; une espèce de procession matinale de mauvaise aloi : - c'étaient les ouvriers qui rentraient dans l'arsenal, encore tout chancelant d'avoir tant bu la veille, la démarche mal assurée, et le regard abruti. Il y avait aussi des femmes laides, hâves, mouillées, qui allaient de droite et de gauche comme cherchant quelqu'un ; dans le demi-jour, elles regardaient sous le nez les hommes à grand chapeau breton, - guettant, là pour voir si le mari, ou le fils, étaient enfin sortis des tavernes, s'il irait faire sa journée de travail<sup>436</sup>. »

Le regard abruti, la démarche chancelante, le nombre donne le sentiment d'une procession misérable en provenance des bas quartiers non identifiés. La précarité de ces hommes est accentuée par la présence de leurs femmes, laides et dépendantes du vice de leurs maris, la taverne. Les classes les plus basses du monde ouvrier se voient associées à l'immoralité du plus pauvre sans distinction de travail ou de revenus. Le miséreux est cette figure inquiétante, cette classe vicieuse que décrit

Gilbert Dupé en 1946 :

« Après le festin de tout à l'heure ivres à tomber, le père et la mère s'étaient endormis dans la pièce commune où tout le monde roupillait pêle-mêle, sur des chiffons. Ils avaient si bien dormi que le nouveau-né, pris entre les deux corps, était mort étouffé, revenant sans bruit aux limbes d'où il était sorti pour son malheur. [...] »

435 SIMONIN Louis-Laurent, *Les Grands Ports de Commerce de la France*, Hachette, 1878, p. 164.

436 LOTI Pierre, *Mon Frère Yves*, *op. cit.*, p. 30.

« Pour se consoler du malheur, les parents avaient pris une nouvelle cuite [...] Si bien qu'avant de sombrer dans un somme crapuleux, les deux brutes, parmi la marmaille plus ou moins endormie, avaient pensé au remplacement du disparu<sup>437</sup>. »

L'écrivain nantais dénonce le mode de vie des plus pauvres. Sa description de la promiscuité et de leur sexualité dans leur vie quotidienne les rapproche des animaux. L'ivresse, la saleté du logis et l'inhumanité concourent à établir une représentation sordide de ces miséreux. Entre le XIXe siècle et le XXe, sans en inventorier les causes, la littérature continue à véhiculer l'image d'une pauvreté menaçante et immorale, principalement à Nantes et à Brest. L'évocation de ces miséreux au sein des villes révèle aussi la fascination qu'ils exercent. L'écriture de la vie des plus précaires est un moyen pour eux d'entrer dans le monde des bas-fonds, devenu objet à succès à la fin du XIXe siècle. Le récit ne se veut alors pas tant dénonciateur que descriptif.

Les pauvres vivent dans un monde du dessous, représenté comme tel. En 1897, l'héroïne *De toute son Âme* de René Bazin, « se rappelait un chemin noir de charbon, où les souliers s'enfonçaient jusqu'à la cheville » qui mène à son logement, « un logis bas - sans étage [...]»<sup>438</sup>. En 1907, *Nantes la Brume* de Ludovic Garnica de la Cruz atteste du lien entre la ville et ces bas-fonds de la misère. Il évoque le vieux Nantes comme « un séjour de misère ignoble, taudis glacial de pourritures spirituelles et corporelles. » Sa description des quartiers construit le sentiment de la présence de cour des Miracles au sein de la cité :

« Les coriaces maisons du quartier Sainte-Croix grimaçaient d'affectueux sourires de bienvenue à leur passage. Un peu d'air pur, leur froufrou, dans l'empuanteur d'un abandon lugubre de mauvais cris, d'attouchements canailles. Fantastique pâté que les voies nouvelles resserrent d'un cran à chaque tour de lustre. Des gueuleries crapuliennes émiettent le fouillis des rues Beauregard et du Vieil-Hôpital. La rumeur malsaine des grues de bas-étage l'infecte<sup>439</sup>. »

Les îles sur la Loire correspondent à la même description : « [...] c'est un immense quartier [...] habité presque exclusivement par des ouvriers, des viveurs de curieuses industries. Quartier croquemitaine de gens peureux. Passé minuit les détrousseurs de goussets sont les rois absolus du passage. Ils font payer les droits à la barbe des agents solidement armés de prudence.<sup>440</sup> » Le Champ-de-Mars accueille également une population miséreuse, les rebuts de la ville : « Cadavre nu, crevassé de fentes,

437 DUPE Gilbert, *Le Bateau à Soupe*, op. cit., p. 88-92.

438 BAZIN René, *De toute son âme* [1897], Nantes, Éditions Siloé, 2005, p. 25.

439 GARNICA DE LA CRUZ Ludovic, *Nantes la Brume*, op. cit., p. 89.

440 *Ibid.*, p. 89.

suppurant de vieux déchets, percé de kystes : chroniques cadeaux des expositions et des attractions extraordinaires. De pauvres diables y fumaient leur soupe, d'autres battaient une manille crasseuse<sup>441</sup>. »

La pauvreté des hommes est au cœur de ces descriptions. L'infect, le malsain, le fouillis sont la conséquence de leur présence. La précarité des ouvriers s'ajoute à celle des autres figures des bas-fonds. L'évocation des « détresseurs de goussets » et des « attouchements canailles » construit le lien entre l'individu misérable, le criminel et la prostituée. La présence de ces « pauvres diables », de leur entourage et du décor dans lequel ils vivent constituent l'atmosphère d'une cour des Miracles nantaise. La représentation de ces indigents au sein de quartiers pauvres nantais reprend les motifs de la cour des Miracles popularisés par Victor Hugo. A la fin du XIXe siècle, dans les romans ayant pour cadre l'Ouest de la France, cette thématique se transpose de l'univers rural à celui des villes.

A Nantes, la catégorisation d'une population spécifique des bas quartiers de la ville repose également sur la représentation péjorative de la population bretonne. Entre les années 1851 et 1891, Nantes accueille plus de 12 000 migrants Bas-bretons<sup>442</sup>, très souvent précaires et peu qualifiés<sup>443</sup>. Arrivés à Nantes, ils s'installent dans les quartiers les plus pauvres de la ville, Le Marchix, Barbin et surtout Chantenay, où se forme une véritable communauté, avec une paroisse qui lui est consacrée. Cette population souvent misérable est très mal considérée par les locaux. Nantes « a été régie par ce qu'il faut désigner comme une terrible xénophobie sociale<sup>444</sup> » écrit Alain Croix. Gilbert Dupé, dans *Le Bateau à Soupe* en 1946 revient sur la séparation entre Bas-bretons et Nantais, admise à la fin du XIXe siècle :

« Il y avait d'abord les Bretons, les « Brezonecs » ainsi qu'on disait à Nantes, serrés là en une sorte de pittoresque village avec ses mœurs, ses bruits, son langage, où les gens d'en bas se croyaient perdus. Ils fournissaient à la ville l'armée de travailleurs dont une grande cotée a besoin pour ses œuvres sordides, tassés dans la pénombre, parlant un langage rauque qui leur donnait l'air d'être en perpétuelle colère. Les débits aux enseignes incompréhensibles ne désemplissaient pas, servant le cidre et l'eau-de-vie,

441 *Ibid.*, p. 91.

442 *Venir à Nantes avant d'être damné. Migration rurale bas-bretonne vers Nantes XIX-XXe siècle*, Collectif, Morlaix, Skol Vreizh, 2000.

443 CROIX Alain (dir.), *Nantais venus d'ailleurs. Histoire des étrangers à Nantes des origines à nos jours*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, Association Nantes Histoire, 2007, p. 152.

444 *Ibid.*, p. 147.

fréquentés aussi bien par les gars que par les femmes et les vieilles fumeuses de pipe<sup>445</sup>  
[...] »

La littérature relaie la représentation d'une population distincte et à part. Les auteurs ne condamnent pas ces habitants, mais les présentent comme des hommes et des femmes aux mœurs spécifiques, victimes de la pauvreté. La particularité de leur origine bretonne marque les lieux qu'ils habitent. En 1897, René Bazin décrit ici la population bretonne du quartier de Chantenay, à l'Ouest de Nantes :

« C'était un monde étendu et incroyablement peuplé, que limitaient d'un côté la rue de l'Ermitage, de l'autre la ruelle du Roi-Baco. La première ligne de maisons, à peu près régulière, cachait un second plan de cours bâties, de mesures étagées sur l'échine du coteau, entourées de jardins minuscules, défendues par des palissades, et où régnait toujours une odeur de lessive. Les vieux ne manquaient pas, les enfants pullulaient. Il y avait la population ancienne et aristocratique, occupant le quartier depuis un demi-siècle ou même davantage, et les colonies vagabondes que l'huissier lève et relance, comme un limier, de place en place dans le champ de misère des villes, troupe lamentable qui n'a point d'amis, qui n'a pas le temps de s'en faire et pas le temps d'en pleurer<sup>446</sup>. »

La description des limites du quartier renforce le sentiment d'un groupe marginal. La présence des enfants qui « pullulaient » dans les rues et les jardins, annonce la pauvreté de personnes incapables d'éduquer leurs enfants. Les « mesures » au second plan accentuent cette idée. La présence d'une « population ancienne et aristocratique » ne masque pas l'image d'une « troupe lamentable » et « vagabonde » envahissant les lieux. René Bazin décrit la réalité d'une population minoritaire et stigmatisée, dont la transposition littéraire aboutit à renforcer l'imaginaire d'un bas quartier breton.

La figure du plus pauvre inquiète au XIXe siècle. Cette crainte est retranscrite dans la littérature. Les romanciers qui prennent pour objet les villes de l'Ouest récupèrent cette thématique. Leurs textes traduisent la crainte envers cette classe sociale, dont l'importance est proportionnelle à la taille de la cité. Ils se font à la fois observateurs et créateurs d'un imaginaire de la pauvreté. Ils sont les témoins d'une situation existante, les bas quartiers miséreux au cœur des villes. En reprenant l'imaginaire de la cour des Miracles pour les décrire, ils contribuent à arrimer cette

---

445 DUPÉ Gilbert, *Le Bateau à Soupe*, op. cit., p. 27-28.

446 BAZIN René, *De toute son âme*, op. cit., p. 37.

représentation à l'échelle de la province. Cet imaginaire se complète avec les réalités issues de l'enquête sociale.

Entre le début du XIXe siècle et l'entre-deux-guerres, l'homme misérable devient l'objet des enquêtes sociales et des reportages journalistiques. Dans l'Ouest, l'observation sociale des villes se construit en complémentarité de la littérature<sup>447</sup> et se détache de la campagne pour s'intéresser aux maux urbains. Ange Guépin et Eugène Bonamy, publient *Nantes au XIXe siècle* en 1835. Ils se veulent « les défenseurs du peuple auprès des classes riches, en faisant à celles-ci un tableau fidèle de ses misères ». Preuve de son importance, le *Dictionnaire Ogée* reprend leur analyse et leurs écrits sur les plus pauvres<sup>448</sup>. Les crises sardinières qui affectent les ports de pêche, dans les années 1880-1890 et 1901-1914<sup>449</sup>, focalisent l'attention sur les conditions de vie des pêcheurs et de leurs familles. Le développement du reportage journalistique dans l'entre-deux-guerres décrit la misère à Nantes et à Brest. Ces productions ont pour point commun, en plus de dénoncer leurs conditions de vie et leur déchéance, de décrire la misère des hommes. En s'intéressant aux plus pauvres, elles contribuent à transposer l'imaginaire des bas-fonds au sein des cités portuaires de l'Ouest.

L'enquête d'Ange Guépin et d'Eugène Bonamy tend à expliquer le fonctionnement et les caractéristiques de la société nantaise. Les auteurs divisent la population en huit classes parmi lesquelles les ouvriers pauvres et misérables<sup>450</sup>. Ils exposent les conditions de vie d'un homme au sein de ces catégories :

« Vivre pour lui, c'est de ne pas mourir. Au-delà du morceau de pain qui doit nourrir lui et sa famille, au-delà de la bouteille de vin qui doit lui ôter un instant la conscience de ses douleurs, il ne prétend à rien, il n'espère rien<sup>451</sup>. »

La situation des plus miséreux représente une menace pour la santé aux yeux des médecins qui constatent que le choléra s'abat « d'abord sur ces misérables familles, conséquence de leur cadre et

---

447 LYON-CAEN Judith, « Enquêtes, littérature et savoir sur le monde social en France dans les années 1840 », *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, 2007/2 n° 17, p. 99-118.

448 OGEE, *Dictionnaire historique et géographique de la province de Bretagne*, op. cit., p. 223.

449 DUBOIS Xavier, *La Révolution sardinière. Pêcheurs et conserveurs en Bretagne Sud au XIXe siècle*, Rennes, PUR, 2004, p. 199.

450 GUEPIN Ange, BONAMY Eugène, *Nantes au XIXe siècle*, op. cit., p. 455.

451 *Ibid.*, p. 484-485.

mode de vie. L'ouvrier ainsi observé « [...] mangeait ce qu'il pouvait ; et après avoir sué au travail pendant une journée de 14 heures, il ne changeait pas de linge en rentrant, parce qu'il n'en avait pas.<sup>452</sup> » L'enquête redoute la contagion et tend à déterminer les facteurs causant la maladie chez les indigents. Leur objectif est de connaître « la vie intime du prolétaire » et d'éclairer ainsi les gouvernements sur les améliorations hygiéniques à produire, et les remédiations possibles à la déchéance humaine. La description de la vie de ces hommes montre la volonté d'observation directe des auteurs. Pour la satisfaire, ils écrivent au contact des plus pauvres, dont les conditions d'existence sont ainsi diffusées auprès des lecteurs et de la société nantaise. Cette description veut expliquer mais aussi combattre. Elle se prévaut d'être réalisée à proximité des plus démunis, ce qui renforce sa légitimité. Les médecins se veulent les témoins directs de la grande pauvreté et de l'existence des hommes les plus misérables :

« Ils voient chaque jour ses souffrances physiques et morales ; ils ont monté souvent ces escaliers froids et sombres pour arriver à sa chambre où il gémit d'être malade, parce que sa femme et ses enfants n'ont pas chaque jour autant de pain qu'il leur en faut ; ils ont vu chez lui les maladies les plus légères dans leur principe s'aggraver à chaque heure sous l'influence de cette pensée déchirante<sup>453</sup>. »

André Guépin et Eugène Bonamy préconisent le rôle préventif du médecin, qui doit lutter contre une mauvaise organisation sociale. Les observations se veulent source de conseils, en s'adressant aux classes sociales les plus pauvres : « Soyez bien logés ; soyez bien vêtus ; ayez de bons aliments, ne vous exposez pas au froid quand vous êtes en sueur.<sup>454</sup> » La volonté des auteurs d'être les défenseurs du peuple les pousse à appliquer des conseils d'organisation et de prévention. Elle est aussi et surtout l'occasion d'une plongée dans la misère nantaise. *Nantes au XIXe siècle* révèle la pauvreté des hommes, l'ouvrage s'attelle aussi à dénoncer les lieux, à condamner ces bas-fonds de la pauvreté.

En Bretagne, ce sont les crises qui amènent les observateurs à rencontrer les plus démunis.

---

<sup>452</sup> *Ibid.*, p. 451.

<sup>453</sup> *Ibid.*, p. 452.

<sup>454</sup> *Ibid.*, p. 451.

Dans les années 1900, les conséquences sociales de la crise sardinière dans les ports du littoral<sup>455</sup> entraînent la multiplication des enquêtes et des reportages sur les conditions de vie des marins bretons. Les récits laissent une grande part à l'exagération et à la distorsion des faits. Un journaliste du *Figaro* rapporte avoir « vu une famille se jeter à travers un champ, arracher la terre des troncs de choux et les dévorer comme des bêtes.<sup>456</sup> » La volonté n'est pas tant d'informer que de choquer, pour provoquer la compassion et pour flatter le voyeurisme des lecteurs. Il en résulte l'image de communes du littoral que la misère pousse à la sauvagerie. En 1903, *La Revue* décrit les animaux que sont devenus les habitants des ports locaux :

« Dans une sorte de tanière froide et sombre, j'ai aperçu autour d'une table un homme, une femme et deux enfants qui gloutonnent, dévorant du varech, des herbes gluantes où quelques maigres coquillages s'attachaient. Leur pitié avait épargné au plus jeune enfant l'horreur de ce repas : couchée dans une cage en bois, une petite fille de deux ans mordait dans un morceau de pain noir, le dernier de la maison<sup>457</sup>. »

L'auteur abandonne le réalisme au profit du fantastique et met en scène une « humanité atroce<sup>458</sup> ». La crise sardinière est l'occasion pour les observateurs extérieurs à la Bretagne de décrire la misère de ces hommes à la fin du XIXe siècle. Ils reprennent les codes d'écriture à l'origine de l'image noire de la province. L'objectif n'est plus la diffusion du vrai, mais le spectacle écœurant de la déchéance des hommes. Le voyeurisme envers les victimes des mauvaises pêches se mêle au pittoresque. La dénonciation de la misère amène à décrire une humanité originale, romantique par son dénuement. Cette thématique se retrouve dans la littérature qui complète alors l'observation de l'enquête :

« La faim est venue en Bretagne  
La faim noire ! Ses os saillent à travers la peau  
Ses dents claquent comme des galets  
Roulés sur la grève par le flot  
Sa face est blême ; ses yeux brillants  
la font ressembler à un spectre  
Coiffée d'un chiffon sale, habillée

455 DUBOIS Xavier, *La Révolution sardinière*, op. cit., p. 318.

456 *Ibid.*, p. 553.

457 DE CROZE Austin, « La grande misère en Bretagne », *La Revue*, 1903, cité par DUBOIS Xavier, *La Révolution sardinière*, op. cit., p. 553.

458 KALIFA Dominique, *Les Bas-Fonds*, op. cit., p. 235.

D'une guenille ses cheveux gris en  
Broussaille sur son front

Elle est venue la misère impitoyable  
Le tablier empli de malédictions et de souffrances<sup>459</sup> »

La représentation d'une pauvreté pittoresque et fascinante se poursuit dans les reportages journalistiques de l'entre-deux-guerres. *La Dépêche de Brest* et *Le Populaire* de Nantes publient des reportages qui veulent « révéler les misères qui se cachent<sup>460</sup> ». Ils s'exercent dans « les quartiers les plus tristement réputés de la ville.<sup>461</sup> » Le reportage journalistique exhume les bas-fonds misérables des villes. L'objectif initial de cette mise au jour est d'attirer la sympathie envers les plus pauvres<sup>462</sup>, et de responsabiliser<sup>463</sup> le lecteur au sujet de la vie des plus démunis. Il repose sur la description de leurs « vraies » conditions d'existence :

« Voici l'heure du repas ; est-il en leur pouvoir de donner aux pauvres petits le confortable dîner que réclameraient leurs estomacs de jeunes affamés ? Hélas ! Sur la table, un vague café noir, froid aussi, accompagné de pain dur. Les malheureux s'approchent ; qu'elle est triste pour eux la réunion du soir autour de la table : le froid, la faim, le noir, voilà le continuel fardeau des pauvres, celui qui pèse chaque jour un peu plus sur eux ! Et si - comme cela n'est que trop fréquent - ils tombent malades, ils touchent alors le fond de la misère ! Et ceux-là qui souffrent indiciblement, ceux-là savent garder le silence ; si leur misère se cache, ce n'est pas qu'elle ait honte ; c'est au contraire, qu'elle est digne et qu'ils ne l'ont subie qu'après avoir lutté contre elle de toutes leurs forces. Mais ils ont tant souffert, qu'ils ne se plaignent plus, et ils attendent... Ils attendent que nous pensions à eux, que nous sachions les découvrir sans les blesser dans leur légitime amour propre<sup>464</sup>. »

Cet extrait de « La Misère à Brest » dévoile la misère occultée. Cachée, honteuse, silencieuse, le journaliste est celui qui l'observe directement et la révèle aux autres, ce « nous » qui découvre la grande pauvreté et se doit de lui porter assistance. La description des conditions de vie repose sur la tristesse, évoquée par la « vague » nourriture, le froid et le noir<sup>465</sup>. Elle joue sur le sentiment de

459 LE GOFFIC Charles, traduisant des vers de H. Le Carguet, Pont-Croix, 1902, cité par LE BOULANGER Jean-Michel, *Douarnenez de 1800 à nos jours. Essai de géographie historique sur l'identité d'une ville*, Rennes, PUR, 2000.

460 *La Dépêche de Brest*, 16 janvier 1921.

461 ROCHER Pierre, « La lèpre de Nantes », *op. cit.*

462 *La Dépêche*, 13 janvier 1921.

463 ROCHER Pierre, « La lèpre de Nantes », *op. cit.*

464 *La Dépêche de Brest*, 16 janvier 1921.

465 PASTOUREAU Michel, *Noir, histoire d'une couleur*, Seuil, 2008, p. 198.



culpabilité, attisé par la situation des enfants. L'intérêt du lecteur se base également sur sa propension au voyeurisme. Le récit lui offre l'occasion de contempler indirectement une déchéance qui lui est souvent cachée. Il peut s'effrayer par procuration devant ces parcours de vie marqués par la fatalité. L'enquête dans la ville du Finistère relate le destin qui frappe ces miséreux :

Dans une famille des plus démunies « le père, en ce moment, navigue sur un bateau charbonnier et ne touchera d'argent qu'à son retour. La mère allaite un enfant de sept mois et mène une existence des plus pénibles. Elle a d'ailleurs perdu un fils de 16 ans, emporté par la grippe : ce jeune homme était sur une barque de pêche où il remplaçait alors le père mobilisé [...] <sup>466</sup> »

La fatalité provient de la vie en mer, de la navigation. Elle renvoie directement aux conditions de vie des marins et à l'image de la dureté de l'attente féminine. La compagnie d'un homme de mer devient synonyme d'abandon et de pénibilité. L'inéluctabilité de la déchéance provoquée par le deuil causé par les dangers des océans imprime sa marque physique. Le reportage décrit une veuve, dont le mari qui travaillait au port a été emporté par un anévrisme. Elle est « atteinte d'une maladie des os : son corps est couvert de plaies ; elle vit dans de continuelles et dures souffrances. <sup>467</sup> » L'abandon de cette femme est là aussi provoqué par l'univers maritime. Sa situation suscite l'effroi, la description de son infirmité appelle la fascination devant ce que le lecteur devine comme une monstruosité. Le statut de la victime renforce ce sentiment. « La Lèpre de Nantes » décrit la misère et l'infirmité d'un jeune garçon :

« C'est un gamin malingre au visage long et pâle. Les yeux bruns sont tendres et tristes.

- Qu'est ce que tu as ?

- Vous voyez ma jambe.

Il la tend et la secoue. On croirait le membre désarticulé d'un pantin. Elle est plus courte que l'autre d'au moins dix centimètres.

- Un camion a passé dessus ?

- Non, je suis tombé dans l'escalier... avec maman.

- Il y a longtemps que tu es comme ça ?

L'infirme ne veut plus rien dire. Il a menti sans doute. Pourquoi ? Je ne sais pas.

Il s'en va en clopinant.

Tout à l'heure je l'apercevrai assis sur une marche branlante, ses dix doigts maigres appliqués sur le visage, comme si à tant de désespoir il était besoin d'en ajouter un

<sup>466</sup> *La Dépêche de Brest*, 13 janvier 1921.

<sup>467</sup> *La Dépêche de Brest*, 16 janvier 1921.

autre : celui d'un boiteux de douze ans, à qui les filles morveuses lancent des pierres<sup>468</sup>. »

La description de l'enfant que le lecteur devine victime, fait appel au voyeurisme comme à la compassion. Elle évoque une humanité atroce, celle des plus pauvres, violents entre eux. L'horreur du destin focalise l'attention du lecteur, fasciné devant cette détresse. L'humanité s'estompe même dans l'évocation des plus miséreux. L'enquêteur « Pierre Rocher » représente « deux petits garçons qui n'ont pas cinq ans à eux deux » comme partiellement déshumanisés :

« Ils se tiennent par la main, et marchent maladroitement, en s'embarrassant dans leur robe. On croirait deux gros bébés de bazar qu'on aurait barbouillés en jaune sale... Je pense à l'escalier sombre et à ses trous. Un jour ils se briseront la tête. Leur mauvais destin, alors sera fini plus vite. Ils me regardent sans étonnement avec des yeux bleus pâles, des yeux qui, s'ils étaient lavés, feraient penser aux pervenches d'avril. - As-tu faim ? Ils ne répondent pas. »

Leurs vêtements, leur destin qui les conduit à la mort, leurs yeux, donnent une dimension fantomatique à ces jeunes enfants. L'importance de la détresse la représente comme irréaliste. Elle en devient même poétique. Au sein de taudis à Nantes « quelque part, tout en haut, sous le toit semble-t-il, une femme chante. La voix est pure, aérienne. Insouciance, innocence, inconscience, on ne sait pas. Mais à cette heure, dans ce lieu, au fond de cette misère, c'est atroce !<sup>469</sup> » La beauté du chant est altérée par la misère. L'expression artistique en devient atroce. Plus loin dans le reportage, une femme parle à « ses « p'tits moineaux » » :

« Elle leur parle ; elle les gave de grains de mil et d'échaudé. Ils sont les compagnons de sa vie.

Elle en avait deux autres. Un jour il se sont envolés... Un des chats aux yeux verts, au poil hérissé qui rôdent sur les toits, s'accrochant aux gouttières, aura croqué les petits oiseaux aux plumes jaunes, dont les ailes étaient trop faibles pour lutter contre le vent. Mais maintenant la fenêtre est grillagée et les chats ne mangeront plus les serins imprudents et téméraires de Mme D...

Au-dessus de la cheminée sont encadrées des photographies. L'une, est presque effacée.

Mme D... dit : « C'est moi lorsque j'avais dix-huit ans. »

[...] Ce qui est bien sûr, c'est qu'elle est toute seule maintenant, que le soir, au-dessus de sa tête, les voisins cassent des verres, hurlent, se battent et qu'elle n'a pour tout

468 ROCHER Pierre, « La lèpre de Nantes », *op. cit.*

469 *Ibid.*

bonheur que trois petits serins dans une cage, « trois p'tits moineaux » qu'un rayon de soleil étourdirait<sup>470</sup>. »

Même les moineaux prennent une dimension pitoyable, fragiles et menacés par la fatalité. Malgré ce dénuement, la femme garde espoir dans trois oiseaux en cage. La fragilité de la situation l'embellit. Les serins sont la marque du poétique dans la misère. Ce décalage entre le sordide et le poétique accentue la compassion et la fascination.

Dans les cités portuaires de l'Ouest, les bas-fonds sont également le lieu d'accueil d'une population misérable. Sa représentation s'infléchit entre l'inquiétude d'une menace potentielle et la prise de conscience des conditions de vie des plus démunis. Envers ceux-ci le regard oscille entre le voyeurisme, la fascination et la volonté de dénoncer leur situation. Les plus pauvres constituent essentiellement une préoccupation pour les observateurs de la vie locale, notamment les enquêteurs sociaux et la presse. Le lien n'est établi avec le monde maritime que lors des crises économiques qui frappent cet univers. Sans appartenir spécifiquement à l'espace portuaire les plus pauvres constituent pour autant un aspect de la représentation des bas-fonds de cités du littoral.

### **c) Livrées à l'incurie : l'image des soldats dans les villes portuaires.**

« Le développement de la prostitution et la dégradation des mœurs constituèrent donc une conséquence négative, mais néanmoins bien réelle de la présence américaine.<sup>471</sup> » En 1919, le commissaire spécial de Saint-Nazaire dénonce auprès du préfet de Loire-Inférieure les conséquences du fort regroupement des soldats américains. Selon lui, leur présence dégrade la moralité de la ville et en révèle le vice. Le soldat s'apparente aux marins par son mode de vie et ses pratiques. Comme pour l'homme de mer, son portrait s'écrit dans la dualité. La représentation des soldats au début du XIXe siècle vante leur courage, « les exploits guerriers et les performances sexuelles<sup>472</sup> ». Mais son attitude est susceptible de condamnation. Loin de chez lui, célibataire en groupe, à même d'échapper temporairement à une autorité contraignante, le soldat est décrit comme

470 ROCHER Pierre, « La lèpre de Nantes », *op. cit.*

471 ADLA, 2R372, Rapport du commissaire spécial de Saint-Nazaire au préfet de Loire-Inférieure.

472 BERTAUD Jean-Paul, « La Virilité militaire », in CORBIN Alain, COURTINE Jean-Jacques, VIGARELLO Georges, *Histoire de la virilité*, vol. 2, *Le triomphe de la virilité, XIXe siècle*, Seuil, 2011, p. 178.

débauché. Au même titre que pour les matelots, « la tradition comme la volonté de l'administration militaire les poussent à satisfaire leurs désirs dans un établissement toléré.<sup>473</sup> » Violent, fréquentant des « filles à soldats » son comportement est un mal nécessaire, conséquence de son rôle et de son utilité. De par sa pratique des armes, sa violence, signe de sa virilité, fascine<sup>474</sup>. Les ports de l'Ouest, Cherbourg, Brest, Lorient, Nantes et Saint-Nazaire, sont marqués par les effets de la présence de militaires. Cherbourg est un port militaire depuis la fin du XVIIIe siècle. Le projet est mis en place par Louis XVI, repris et développé par Napoléon<sup>475</sup>. Brest doit à Richelieu sa vocation militaire qui se renouvelle en 1830 avec l'expédition d'Alger. Celle-ci perdure durant les XIXe et XXe siècles. Lorient se reconvertit au XVIIIe siècle en ville industrialo-militaire et cette transformation s'achève au XIXe siècle. En 1851 c'est une ville de garnison, où plus de la moitié de la population active est recensée parmi les ouvriers de l'arsenal<sup>476</sup>. Pour Brest et Nantes, c'est la présence des Américains de 1917 à 1919 qui leur confère provisoirement le caractère de port militaire<sup>477</sup>. Seuls, les agissements déviants des soldats sont relatés mais banalisés. Cette présence exceptionnelle et en groupe plonge la ville dans l'univers des bas-fonds aux yeux de ses habitants. La fonction d'encasernement de Lorient ne provoque pas d'arrivées et de départs massifs de soldats dans la cité. Cette situation explique son absence dans cette analyse. C'est la bande de militaires, de passage, qui révèle les bas-fonds.

Les faits divers parisiens dénoncent les militaires auteurs de crimes. Dans les articles des journalistes de la capitale, « Nulle indulgence pour ceux qui, policiers ou soldats, se rendent coupables d'une inversion sacrilège des rôles définis par les normes sociales.<sup>478</sup> » Cette thématique s'étend aux ports de l'Ouest de la France. En 1907, *Le Matin* dénonce à Cherbourg une « troupe de marsouins apaches, volant, violant et chourinant à l'envi.<sup>479</sup> ». Sous le titre « Fantassins et Artilleurs coloniaux terrorisent le port de Cherbourg », le quotidien parisien s'inquiète des conséquences de la présence de ces hommes sur le port militaire :

« De tous les ports de guerre, surtout de Brest et de Cherbourg, s'élève la plainte de la population civile, des municipalités, des autorités militaires, outrées de l'indiscipline des troupes coloniales. Presque chaque jour, le télégraphe apporte au ministère de la Guerre et aux journaux, le récit de désordres, de violences, même de crimes commis par des « marsouins ». Les environs de Lorient, de Brest, de l'île d'Ouessant, ont été le théâtre de scènes atroces : attaques de fermes, assassinats, viols, incendies. A

473 CORBIN Alain, *Les Filles de noce*, op. cit., p. 96.

474 BERTAUD Jean-Paul, « La Virilité militaire », op. cit., p. 158.

475 CABANIER Georges, *Les ports militaires de la France : notices historiques et descriptives*, Éditions du Palais Royal, 1974.

476 NIERES Claude, *Histoire de Lorient*, Toulouse, Privat, 1988, p. 177-178.

477 NOUAILHAT Yves-Henri, *Les Américains à Nantes et Saint-Nazaire, 1917-1919*, Les Belles Lettres, 1972.

478 KALIFA Dominique, *L'Encre et le Sang*, op. cit., p. 144.

479 *Le Matin*, 21 avril 1907.

Cherbourg, chaque nuit est marquée par un scandale ; chaque semaine, par une affaire criminelle<sup>480</sup>. »

Pour le quotidien parisien, la présence des soldats criminels pervertit les ports. Les actes qu'ils commettent les transforment en lieux « atroces ». Cherbourg est associée aux autres ports militaires de l'Ouest, Lorient et Brest, devenus lieux de désordre par l'action de ces militaires. L'article dénonce les agissements de ces hommes indisciplinés, comparés aux apaches. Ils en présentent les mêmes attributs : la violence, l'attaque de nuit, la menace envers les plus faibles, ici les femmes.

Selon *Le Matin*, cette comparaison est reprise, par les autorités municipales de la ville :

« Enfin, M. Mathieu, maire et député de Cherbourg, ses adjoints, son conseil municipal confirment :

« Ces marsouins sont les apaches de Paris. L'alcool et la stupide gloriole aidant, ils gâtent les régiments coloniaux. Ils emmènent avec eux leurs compagnes habituelles et continuent ici leurs opérations de Belleville ou de la Villette. Ceux qui reviennent des colonies se glorifient des pires atrocités ; on boit, on s'excite, à faire encore plus fort. Des officiers trouvent ça plus drôle. Sur les pékins, peuh<sup>481</sup> ! »

La citation indirecte renforce les arguments du journaliste. Le lien est explicite entre soldats de passage à Cherbourg et apaches de Belleville. Cinq ans après l'affaire Casque d'Or, la comparaison avec les hauts lieux de l'apachisme parisien assimile la petite ville de province à une banlieue parisienne mal famée. Le passage par les colonies renforce l'image de barbarie de ces hommes, fiers de leurs actes. Pour le journaliste, le récit de la situation cherbourgeoise est aussi l'occasion de dénoncer le laxisme des autorités militaires et la passivité des officiers devant les atrocités des troupes coloniales. La suite de l'article se base sur leurs agissements pour dénoncer les mauvais lieux des villes portuaires et envisager leur moralisation. *Le Matin* s'insurge des vols et assassinats commis selon lui par les soldats, dépassant par leur gravité les rixes et bagarres, considérées comme des aléas de la vie militaire<sup>482</sup>. La logique fait-diversière transforme Cherbourg en bas-fonds, infestés de criminels. Cette représentation est principalement portée par le quotidien parisien. Il précise, à propos de ces événements que « la presse locale, loin de les amplifier, tâche d'en atténuer l'effet.<sup>483</sup> ». Pour lui, « depuis le 1er janvier on relève un nombre effrayant d'attentats ». Cette situation ne se retrouve pas dans la presse locale, qui ne stigmatise pas les comportements des soldats au sein du port normand. Dans ces premiers mois de l'année 1907, elle ne propose pas d'image inquiétante de l'insécurité à Cherbourg. Les méfaits des soldats ne font pas l'objet d'une dénonciation particulière. Les faits divers du *Cherbourg Eclair* se contentent d'évoquer un homme

---

480 *Ibid.*

481 *Ibid.*

482 KALIFA Dominique, *L'Encre et le Sang*, op .cit., p. 145.

483 *Le Matin*, 21 avril 1907.

frappé « par un quartier-maître de son bord<sup>484</sup> », la condamnation par le conseil militaire à un jour de prison avec sursis pour un homme oubliant de se présenter aux dix jours<sup>485</sup>, et deux arrestations, pour ivresse et voies de fait<sup>486</sup> ainsi qu'absence illégale<sup>487</sup>. Il ne s'agit que d'évocations des faits, sans jugement ni mise en perspective. Ces faits divers ne contribuent en rien à construire l'image d'une ville infestée par les « marsouins apaches ». Le quotidien normand préfère « se soulever contre cette cruauté imbécile qui porte les désœuvrés à tirer sur les mouettes<sup>488</sup> » que dénoncer les hypothétiques agissements des nervis des ports militaires. Ce décalage montre la volonté de la presse parisienne de déformer la criminalité provinciale dans le but d'attirer un lectorat avide de faits divers. Cherbourg et Brest deviennent des villes lointaines gangrenées par le crime. Il révèle aussi l'acceptation des soldats. Au même titre que les débordements des marins, le comportement déviant des militaires est toléré par une presse qui admet les conséquences de leur présence dans une ville qui dépend de leurs activités. Cette bienveillance est une constante dans les quotidiens basés dans les ports militaires. Les soldats sont acteurs des faits divers sans qu'aucune dénonciation de leur moralité soit associée à ces récits. En 1912, *L'Ouest Eclair* relate des incidents de la première journée de l'année « fertiles en rixes et en accidents » :

« [...] Laurent Croc, 19 ans, marin de commerce raconta qu'il s'était battu avec des soldats coloniaux et qu'un de ces derniers lui avait porté un coup de baïonnette qui l'avait atteint à la hauteur du sein gauche. [...] A la même heure, deux soldats d'infanterie coloniale qui se trouvaient dans un débit de la rue Louis-Pasteur, eurent une discussion avec la débitante. Un des militaires saisit un verre et le lança à la tête de cette dernière qui fut blessée au front. Une enquête est ouverte. Enfin, toujours un soldat du 6e colonial, Auguste Charpentier, entra dans la soirée dans le débit Guillon, près de la porte du Moulin-à-Poudre. Le militaire se fit servir une consommation qu'il refusa de payer en disant qu'il n'avait pas d'argent, et comme le débitant insistait, Charpentier sortit sa baïonnette et se mit à menacer tout le monde de son arme. Le colonial qui paraissait très excité se blessa à la main droite en maniant sa baïonnette et tête nue, poursuivi par les témoins de la scène, se mit à courir dans la direction de l'hôpital maritime, où il fut arrêté par le garde-consigne de cet établissement, et conduit à la prison de la caserne Fautras<sup>489</sup>. »

L'article relate les agissements des soldats sans entrer dans une logique d'exagération ou de dénonciation. Il présente la nuit du 31 janvier et ses incidents, sans incriminer directement les soldats coloniaux. Ceux-ci ne sont que les acteurs de banales rixes et d'altercations. La violence, considérée comme naturelle pour ces soldats, n'amène pas à la condamnation. La presse locale fait également preuve de tolérance envers les agapes de ces « Soldats en goguette ». En 1927, le

484 *Cherbourg Eclair*, 10 janvier 1907.

485 *Cherbourg Eclair*, 7 février 1907.

486 *Cherbourg Eclair*, 20 février 1907.

487 *Cherbourg Eclair*, 20 avril 1907.

488 *Cherbourg Eclair*, 10 janvier 1907.

489 *L'Ouest Eclair*, 3 janvier 1912.

quotidien brestois rapporte que « quatre soldats algériens qui avaient trop fêté la Saint-Échelle étaient étendus dans la rue Président-Loubet, à l'endroit que franchit la voie ferrée. Les agents conduisirent ces ivrognes au poste où ils purent cuver leur ivresse tout à loisir.<sup>490</sup> » La consommation abusive d'alcool est présentée avec indulgence. Les festivités des soldats en permission sont vécues par leurs contemporains comme un phénomène normal, au même titre que la bordée des marins. Les articles s'intéressent aux comportements, ici la consommation de boisson et la violence. Le statut de soldat colonial n'est qu'une information complémentaire donnée au lecteur. C'est la résonance entre leurs actes et ceux des criminels, qui peut occasionner la condamnation des militaires. *Le Courrier du Finistère* relate l'agression d'un soldat par « trois coloniaux légèrement pris de boisson » : « Aperçus par les agents de police, les agresseurs furent poursuivis et arrêtés. Fouillés, ils furent trouvés porteurs de tout un arsenal d'apaches : casse-têtes, rasoirs et matraques en caoutchouc<sup>491</sup> ». La possession d'armes aggrave l'agression, entraîne l'association avec les apaches.

Aux yeux des quotidiens locaux, la présence des soldats ne menace pas les villes. Seules les pratiques criminalisent, pas la profession militaire. Leur attention se porte sur l'alcool, les attaques contre des passants innocents, sans incriminer le statut des agresseurs. Cette attitude est l'image de celle de la police et des maires, essentiellement préoccupés par l'influence physique et morale des prostituées sur les hommes. Dans les ports militaires, la présence des soldats est acceptée. Leurs débordements font partie de leur nature, ils sont la marque de leur virilité<sup>492</sup>. Leur rôle dans la cité rend les observateurs locaux, au premier plan la presse, conscients de leur nécessité. La dénonciation existe si la présence des militaires dépasse le cadre habituel. La représentation des soldats américains, en 1918 et 1919, illustre ce phénomène. Ces hommes transforment les villes en bas-fonds aux yeux d'une presse locale qui témoigne de leurs faits et gestes : « Comme au Far West<sup>493</sup> ». Le 12 octobre 1919, *La Dépêche de Brest* intitule ainsi un article relatant un fait divers violent impliquant « deux soldats américains. » :

« Ils furent reçus par la servante et soudain, tandis que cette dernière les servait, l'un des militaires étrangers s'arma d'un revolver et tira en l'air. Pendant ce temps, devant la bonne affolée, l'autre s'emparait du contenu du tiroir et s'enfuyait.

Plusieurs balles ont traversé le plafond et c'est par miracle que les locataires qui habitent au-dessus du débit n'ont pas été blessés<sup>494</sup>. »

Le récit relate les comportements déviants associés à la présence des Américains. En juin 1917, les

490 *L'Ouest Eclair*, 28 mai 1927, p. 6.

491 *Le Courrier du Finistère*, 17 juin 1922.

492 BERTAUD Jean-Paul, « La Virilité militaire », *op. cit.*, p. 158.

493 *La Dépêche de Brest*, 12 octobre 1919.

494 *Ibid.*

troupes en provenance des États-Unis s'installent aux alentours de Nantes et de Brest. Si l'accueil initial est très bon, les populations déplorent progressivement certaines de leurs attitudes et les conséquences de leur présence. La presse locale relaie ce sentiment : leur proximité transforme les villes qui deviennent mal famées. Le titre de *La Dépêche de Brest* renvoie à des pratiques, violentes et brutales, ici l'usage du revolver. La référence au « Far West », à la mythologie américaine d'une terre sauvage, relève du même procédé d'écriture que pour les « apaches »<sup>495</sup>.

La présence des soldats marque les villes concernées. La critique de leurs pratiques et de leur présence est progressive. *Le Courrier du Finistère* dénonce l'immoralité à Brest et affirme que la censure a empêché le quotidien de dénoncer ces faits plus tôt : « A deux ou trois reprises, nous avons essayé de dire équivalentement la même chose : Anastasie veillait. Nous espérons que cette fois elle laissera passer.<sup>496</sup> ». Indépendamment de la censure, la fin du conflit, la durée de leur présence et la répétition des débordements accentue la condamnation envers les troupes étasuniennes<sup>497</sup>. Les représentations ne sont pas systématiquement hostiles, mais elles révèlent comment la présence massive des troupes américaines transforme l'image des soldats.

« C'est la guerre ! » En mars 1918, *Le Courrier du Finistère* titre ainsi un article qui relate l'attaque d'une épicerie « par deux soldats étrangers ». Il transpose implicitement la violence du conflit au cœur de la Bretagne. L'origine des hommes n'est pas précisée, mais ils se distinguent par leurs « excentricités » en « tirant de nombreux coups de revolver.<sup>498</sup> ». En octobre de la même année, c'est un « vol à main armée » perpétré par « un individu, portant un uniforme américain » qui, après son méfait aurait pris place « dans un train de soldats américains<sup>499</sup> ». Le titre et les pratiques donnent au lecteur le sentiment d'une région sous la menace de soldats, dont l'origine est sous-entendue sans être explicitée. En 1919, la nationalité des soldats est annoncée. Le quotidien relate une « sanglante bagarre » entre Français et Américains où « une heure durant, les coups plurent de part et d'autre [...]»<sup>500</sup>. L'article relate qu'une autre rixe éclate dans la continuité de la première : « Un fort rassemblement se forma. Deux gendarmes, présents sur les lieux, voulurent alors s'interposer. Mais toute la colère se retourna contre eux.<sup>501</sup> » Les pratiques de violence entre les soldats ne donnent pas lieu à une condamnation excessive. L'inquiétude grandit lorsque les faits divers relatent des attentats commis par les soldats sur des civils. En juillet 1919, c'est une jeune fille qui est « assaillie près du camp américain par des militaires étrangers<sup>502</sup> ». Deux mois avant, le

495 KALIFA Dominique, *Crime et culture au XIXe siècle*, op. cit., p. 44-66.

496 *Le Courrier du Finistère*, 23 août 1919.

497 NOUAILHAT Yves-Henri, *Les Américains à Nantes et Saint-Nazaire*, op. cit., p. 209.

498 *Le Courrier du Finistère*, 23 mars 1918.

499 *Le Courrier du Finistère*, 12 octobre 1918.

500 *Le Courrier du Finistère*, 17 mai 1919.

501 *Ibid.*

502 *Le Courrier du Finistère*, 5 juillet 1919.



quotidien titrait « lâche agression ». Une jeune fille « lavait ses sabots dans un ruisseau lorsqu'elle fut assaillie par un militaire étranger et brutalement jetée à terre ». L'article sous-entend le viol et conclut : « espérons que le lâche auteur de cette agression sera retrouvé et puni comme il le mérite.<sup>503</sup> » Le statut de la victime, son innocence, renforce la dangerosité des auteurs.

L'usage courant du revolver, notamment par les policiers américains, est également un thème récurrent dans la presse. Les localités concernées par la présence américaine s'inquiètent des dangers de l'usage des armes à feu. « Les policiers américains abusent du revolver<sup>504</sup> » ; « Encore un drame du revolver<sup>505</sup> », sont les constats effectués par *L'Express de l'Ouest* en 1919. Le quotidien déplore : « Tout de même on avouera que les policiers américains « vont un peu fort » et il serait temps qu'en haut lieu on mit fin à cet abus vraiment dangereux du revolver<sup>506</sup>. » Les articles de la presse brestoise et nantaise témoignent du comportement « des soldats de l'Oncle Sam [qui] n'a pas toujours été exemplaire » et de leur pratique courante des armes à feu<sup>507</sup>. Le sentiment sur ces comportements oscille entre l'intérêt pour le pittoresque, lié à la mythologie de l'Ouest américain, et la dénonciation d'actes qui portent la guerre en Bretagne. En février 1919, *L'Express de la Loire* se félicite de la politique répressive des autorités américaines suite à un vol à main armée : « Disons d'ailleurs que nos amis américains ne badinent pas en pareil cas et que les soldats qui se livrent à de pareilles équipées pourraient bien les payer cher, très cher.<sup>508</sup> » Mais la récurrence des agissements étasuniens livrent les villes à l'incurie. Dès mai 1918, c'est sous ce titre que le quotidien brestois dénonce le comportement automobiliste des américains :

« Brest livré à l'incurie ».

« Il y a encore les chauffards. A voir les nombreuses automobiles qui circulent à travers la ville, à des vitesses à peine tolérables sur les routes désertes on admet difficilement que l'essence ou le pétrole soit aussi rare qu'on le dit. Vraiment les fils de l'Oncle Sam doivent user peu de chaussures. Tous les matins c'est une véritable course, rue de la Vierge notamment. Chaque conducteur essayant de dépasser le camarade qui le précède. On est surpris qu'il n'arrive pas plus d'accidents<sup>509</sup>. »

En 1919, les relations se dégradent et la presse nantaise publie un article sur une altercation provoquée entre quelques Nantais et les militaires américains et « [...] provoquée sans nul doute par l'attitude outrecuidante de ceux-ci.<sup>510</sup> ». Le journal dénonce le comportement des soldats :

503 *Le Courrier du Finistère*, 17 mai 1919.

504 *L'Express de l'Ouest*, 13 mai 1919.

505 *L'Express de l'Ouest*, 17 mai 1919.

506 *L'Express de l'Ouest*, 13 mai 1919.

507 HELIAS Claude, *Lambézellec au temps des Américains, 1917-1919, Cahiers de l'Iroise (Les)*, n° 153, 1992, p. 57.

508 *L'Express de l'Ouest*, 4 février 1919.

509 *Le Courrier du Finistère*, 25 mai 1918.

510 *Le Courrier du Finistère*, 26 septembre 1919, p. 3.

« Il nous semble que la courtoisie la plus élémentaire leur ordonnait d'attendre leurs collègues français et de leur fournir quelques explications sur ce qui se passait. Oui, mais la courtoisie est une chose à laquelle ils sont totalement étrangers. »

Les tensions s'aggravent pendant l'année 1919, et en septembre *L'Echo de la Loire* fustige leur propension aux meurtres :

« Deux assassinats à Paimbœuf.

Encore les Américains !

Ce meurtre comme bien l'on pense, a causé une profonde émotion parmi la population paimblotaise, laquelle se montre de plus en plus hostile à l'égard des Américains. Ces gens-là en effet, agissent avec une désinvolture étonnante. Il semble que pour eux, la vie d'un homme ne compte pas. En Amérique peut-être, mais en France non<sup>511</sup>. »

La présence des soldats américains s'accompagne d'une récurrence des crimes dont ils sont les auteurs. Leur fréquence est dénoncée par la presse locale qui construit à cette occasion l'image d'une ville négligée, dont le crime s'est emparé. L'origine des auteurs et les références à la pratique du revolver aboutit à la représentation des villes du Far West, marquées par la brutalité associée à cet imaginaire<sup>512</sup>. Mais le sentiment d'une ville envahie par les sauvages s'efface devant celui d'une vague de perversion liée aux boys américains. Dans les régions de Brest comme de Nantes, la présence des soldats américains s'accompagne du développement des trafics<sup>513</sup> et de la prostitution. Cette situation devient préoccupante pour les mairies et la police qui s'emploient à juguler l'augmentation de filles attirées par le nombre des étasuniens. Dès le mois d'avril 1918, le préfet maritime et le général commandant la XIe Région prennent de nombreux arrêtés d'expulsion à l'encontre de prostituées. En mai 1918, le maire de Lambézellec stipule dans un arrêté que les femmes surprises à rôder autour des installations américaines seront considérées comme étant de mauvaise vie<sup>514</sup>. Le commissaire spécial de Saint-Nazaire rapporte au préfet les conséquences morales de la présence de ces prostituées :

« Le développement de la prostitution et la dégradation des mœurs constituèrent donc une conséquence négative, mais néanmoins bien réelle de la présence américaine. A côté des prostituées proprement dites, il y eut en effet un assez bon nombre de filles ou de femmes qui, pour des raisons pécuniaires ou non, entourèrent les Américains.

« Il résulta de tout cela une atmosphère de relâchement moral que Nantes et Saint-Nazaire n'avaient pas connu dans les années d'avant-guerre. Ce phénomène n'avait d'ailleurs rien d'« américain ». Il était seulement la conséquence des forts contingents militaires stationnés dans la région. Le seul aspect « américain » résida peut-être dans

511 *L'Echo de la Loire*, 24 septembre 1919, p. 3.

512 PORTES Jacques, *Une fascination réticente. Les États-Unis dans l'opinion française*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 1990, p. 88.

513 HELIAS Claude, *Lambézellec au temps des Américains, 1917-1919*, op. cit., p. 154.

514 *Ibid.*, p. 154.

la richesse de ces soldats qui rendirent les prostituées de métier ou d'occasion encore plus entreprenante<sup>515</sup>. »

Le « relâchement moral » amène les quotidiens locaux à s'inquiéter de « la propreté morale des rues<sup>516</sup> ». En août 1919, *Le Courrier du Finistère* dresse le portrait d'une ville envahie par la prostitution :

« De temps immémorial, Brest fut trop riche de ces immondes créatures. Pendant la guerre, plus de deux mille autres y sont accourues du dehors. Aussi notre cité a-t-elle mérité le triste honneur d'être classée au rang des villes les plus débauchées de l'univers<sup>517</sup>. »

L'article induit la présence des prostituées comme courante à Brest. Il renvoie à l'acceptation traditionnelle de leur rôle dans une ville portuaire. C'est les circonstances exceptionnelles qu'il dénonce, l'arrivée de « plus de deux mille autres ». La présence des troupes américaines, liée à la guerre, transforme la ville en lieu de débauche. L'exagération, au niveau de la situation et du nombre permet à l'article d'accentuer son propos. La transformation de Brest en bas-fonds renforce le poids de l'argumentation et la dénonciation des rues mal famées.

L'accroissement de l'immoralité due aux soldats américains, déplorée par la police et la presse, affecte une opinion publique qui voit sa cité envahie par la débauche. Le commissaire central de Nantes, relaie cette « juste indignation » qui « s'élève de tous côtés à l'occasion de l'insuffisance des mesures de police qui livrent la ville et surtout nos principales rues au ramassis de filles et de leurs souteneurs devant lesquels les honnêtes et paisibles passants sont obligés de s'effacer, témoins de scènes scandaleuses et immorales... il est temps de nettoyer nos rues.<sup>518</sup> » La presse se fait le relais de ce sentiment. Dès le mois de juin 1918, *La Dépêche de Brest* cite une « mère de famille » qui déplore les agissements associés au camp des Américains :

« Une mère de famille écœurée nous signale les honteux agissements des personnages évoluant tout le jour aux abords des baraquements de la plaine du gaz, où sont campés nos alliés. Ce sont d'odieux mercantis exploitant cyniquement la clientèle : des filles aux gestes et aux propos obscènes ; des enfants ayant déserté l'école pour venir chaque jour quémander sous et cigarettes avec une insistance de mendiants professionnels<sup>519</sup>. »

Les soldats ne sont pas directement responsables, mais provoquent la situation. Le récit de la plainte dénonce l'exploitation des marchands, l'immoralité des filles de mauvaise vie et la fourberie des jeunes enfants. Les Américains sont associés à la crainte des miséreux, incarnée par la malhonnêteté

515 ADLA, 2 R 372, Rapport du commissaire spécial de Saint-Nazaire au préfet de la Loire-Inférieure.

516 *Le Courrier du Finistère*, 23 août 1919.

517 *Le Courrier du Finistère*, 23 août 1919.

518 NOUAILHAT Yves-Henri, *Les Américains à Nantes et à Saint-Nazaire 1917-1919*, op. cit., p. 129.

519 *La Dépêche de Brest*, 1er juin 1918.

des mendiants professionnels. L'édification de ces baraquements où vivent ces misérables, construit l'image d'une cour des Miracles à Lambazéllec, dans les environs de Brest, dénoncée par la population locale. Les soldats envahissent également le cœur des villes. En 1919, *L'Express de l'Ouest* cite « un père de famille écoeuré », qui demande le renforcement d'une « bonne police des mœurs » :

« Quand la pluie tombait, Nantais et étrangers étaient d'accord pour se plaindre de l'effroyable saleté de nos rues et de nos places envahies par la boue qui éclaboussait abondamment les devantures des magasins.

Hélas ! il est une autre saleté sous laquelle nos voies publiques sont submergées, qu'il pleuve, qu'il gèle ou que le soleil brille : je veux parler de ces légions de filles - trop souvent même des fillettes - qui pullulent sur nos trottoirs, offrant aux passants leurs charmes souvent faisandés et toujours tarifés.

Elles encombrant la voie publique, surtout dans les quartiers du centre, et leur grouillement n'est point fait pour donner aux étrangers une haute idée de la propreté morale de notre ville. Je sais bien que précisément ce sont certains de ces étrangers qui, par leur liberté d'allures et leur libéralité sont peut être une des causes de cet étrange grouillement de la dépravation précoce de ces recrues du monde interlope. Mais que croyez-vous que raconteront de retour chez eux, nos hôtes d'aujourd'hui ? Que Nantes est une ville dépravée et perverse, et les Nantaises de vertus faciles, comme si tout ce jolie monde était Nantais !

Enfin, la population Nantaise a droit à avoir des rues propres aussi bien moralement que matériellement<sup>520</sup>. »

L'auteur argumente par un parallèle entre la boue et les prostituées, qui confirme la dimension liquide des mauvais lieux et renforce l'image de saleté de la ville, la base de son propos. La description des corps des prostituées renvoie à l'idée d'une sexualité viciée. Elle lui permet de dénoncer le « grouillement » de ces filles. Il représente la cité comme infestée, au même titre qu'un morceau de viande est envahie par les vers. La référence à un « monde interlope » transforme la ville en bas-fonds, monde de la boue et de l'immoralité. La responsabilité des Américains est évoquée par le texte qui constate leur libéralité sans la dénoncer excessivement. La reconstitution de l'univers des bas-fonds est utilisée pour accentuer la demande de ce père de famille qui veut moraliser les lieux et dénoncer l'inactivité des autorités.

La venue des soldats américains dans les régions de Brest et Nantes est révélatrice du sentiment à leur égard. Leurs agissements et leurs débordements sont acceptés au niveau local, sans prêter à la condamnation. Ce sont les effets d'une présence trop massive et les conséquences de cette situation qui sont condamnés. La volonté de dénoncer ces éléments amène les auteurs à utiliser le registre des bas-fonds pour accentuer leur argumentation. C'est la ville dans son ensemble, qui finit ainsi par devenir mal famée et non pas des lieux précis. L'objectif devient alors de dénoncer ces

---

520 *L'Express de l'Ouest*, 16 mars 1919.

bas-fonds de circonstance. Mais l'héritage de leurs représentations ponctuelles, la similitude avec les marins, marquent la ville de son empreinte morale et contribuent à construire l'image des cités portuaires mal famées.

« Gens sans aveu, coquins aboutis à l'indigence, vaincus du duel social » observés par Victor Hugo à Saint-Malo composent la faune gravitant dans les cités portuaires. Majoritairement, l'intérêt pour ces figures, les criminels et les plus pauvres, les soldats débauchés, traduit l'inquiétude pour les maux de la ville, liés à sa croissance et à sa fonction. Les miséreux renvoient également à l'image noire et inquiétante de la province qui perdure pendant le XIXe siècle. La mise en avant de ces acteurs démontre les angoisses dominantes, tangibles et visibles pour les contemporains, au sein des cités du littoral. Leur place dans les écrits est aussi une marque du développement du thème des bas-fonds et du succès des faits divers. L'utilisation de ces figures est un moyen de distinguer la ville qui les accueille, de plaire à un lectorat avide de récits de crimes et d'enquêtes sociales. Membres du peuple des bas-fonds, ils n'ont pas de lien direct avec l'identité portuaire des villes, ou de façon détournée et abstraite. Le rôle maritime qui provoque la venue des soldats et encourage l'activité de souteneurs est également sans corrélation avec le caractère portuaire du lieu. L'association entre les criminels et le port provient d'observations éparses et extérieures. Délinquants, miséreux, agissements délictueux des soldats, sont des préoccupations qui marquent la représentation des villes dans l'instant, mais pas dans la durée. Les mutations de l'image de ces acteurs des bas-fonds entraîne l'étiollement de leur représentation au sein des ports, sans nostalgie ni regret.

## CHAPITRE IV

### **Appropriation, nostalgie et mémoire**

L'imaginaire des bas-fonds de l'Ouest correspond aux lieux mal famés, en retrait du port, animés par les marins et les femmes qui les fréquentent. La majorité des sources contribuent à en décrire les éléments, à les amplifier ou les minimiser et à les dénoncer. Mais cet univers est également l'objet de productions qui en revendiquent les caractéristiques, en relatent la disparition, en véhiculent sa mémoire ou expriment une nostalgie.

#### **1) L'appropriation des bas-fonds.**

Au-delà de la description ou de la dénonciation, le thème des bas-fonds est également utilisé et revendiqué pour ce qu'il est : l'expression du danger et du vice. Dans la littérature et la presse, l'image des bas-fonds de l'Ouest interfère avec celle d'autres ports, lointains et plus exotiques. Les caractéristiques de ces lieux étrangers sont alors utilisées pour comparer les ports et les marins. L'appropriation des bas-fonds locaux et internationaux permet aux auteurs d'amplifier leurs récits et de situer leur ville au sein d'un classement implicite des cités mal famées. Les récits du XIX<sup>e</sup> siècle construisent l'image des ports comme lieux de débauche. Une forme d'expression directe des matelots exprime ces aspects : la chanson par laquelle les marins se représentent comme marginaux et revendiquent leur déviance.

#### **a) Les similitudes entre ports de l'Ouest et bas-fonds étrangers.**

« Et puis il en avait assez, à la fin, de ces scènes de cabaret déjà répétées dans tous les pays du monde. Traîner ses nuits dans tous les bouges, à la tête des plus indomptés et des plus ivres, et se faire ramasser dans les ruisseaux, on se lasse à la longue de ces plaisirs, si bon matelot qu'on soit. D'ailleurs, les lendemains sont pénibles et se ressemblent tous, Yves savait cela et n'en voulait plus<sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> LOTI Pierre, *Mon Frère Yves*, op. cit., p. 17-18.

Aux yeux du matelot de Pierre Loti, tous les ports se ressemblent. Ils sont interchangeables dans leur dimension mal famée ; partout, les mêmes bouges et les mêmes plaisirs, la même débauche, les mêmes bordées et les lendemains pénibles. La représentation des ports de l'Ouest s'inscrit dans une thématique plus large. Elle est construite par la littérature maritime puis associée à l'émergence des bas-fonds. Il résulte de cet ensemble une interaction entre les différents imaginaires, renforcée par la nature ouverte des ports. Ils sont des interfaces, des lieux d'arrivée et de départ, fréquentés par des marins d'origines et de cultures différentes. Lors de leurs voyages, les matelots découvrent d'autres villes avec leur propre identité, déviante ou criminelle. La représentation des ports bretons et normands interfère avec celle des cités lointaines. Cette coexistence conduit les observateurs à comparer les lieux, à confronter les ports et les matelots de l'Ouest à l'exotisme de ces contrées :

« Ils s'étaient croisés, à plusieurs reprises, au cours de leur vie aventureuse, tantôt en des ports lointains, tantôt en France, au Havre, à Nantes, où les voiliers, alors, apportaient leur gloire<sup>2</sup>. »

La représentation des ports dans la littérature présente de nombreuses similitudes, notamment leur dimension mal famée. Elles donnent le sentiment de lieux identiques. Les bas-fonds portuaires semblent constituer un imaginaire unique. Les écrivains ne précisant pas le port d'origine, le caractère maritime peut suffire à faire naître l'imaginaire de lieux en marge. En 1903, Joseph Conrad reconnaît l'interchangeabilité de ces espaces et la porosité entre les thèmes : « Inutile de spécifier davantage l'endroit, car cette sorte de chose aurait pu se passer partout où il y a des navires, des capitaines, des remorqueurs et des nièces orphelines d'une indicible splendeur<sup>3</sup>. »

Lieux de mouvements, les ports favorisent la rencontre des hommes et des cultures. Ces traits sont retranscrits comme tels dans la littérature maritime. C'est dans l'originalité des lieux et des acteurs qu'elle trouve ses sources initiales. Son succès popularise ces thématiques. La découverte de ces romans amène les lecteurs à se confronter à des univers plus exotiques et à leurs

---

2 DUPÉ Gilbert, *La Figure de Proue*, *op. cit.*, p. 11-12.

3 CONRAD Joseph, *Typhon* [1903], *Nouvelles complètes*, Gallimard, 2003, p. 551.

caractéristiques. Dans son ouvrage destiné aux élèves des écoles, Gabriel Compayre fait de son personnage central le témoin de ces échanges et de cette diversité :

« Et alors il entrevoyait, par l'imagination surtout, dans les rues éclairées par la lumière du gaz ou par l'électricité, la foule des marins qui circulaient avec leurs familles ; les magasins remplis d'objets exotiques, apportés de tous les coins du monde<sup>4</sup>. »

Le port devient le lieu d'un exotisme réel autant que fantasmé. Il accueille hommes et objets du monde entier, devient le creuset des cultures. Les apports de l'étranger marquent la perception des ports bretons et normands. L'image des ports de l'Ouest de la France intègre autant qu'elle côtoie ces thèmes provenant des ports lointains.

Les marins sont au cœur de la perception des ports mal famés. La littérature témoigne de l'homogénéité du groupe et de son comportement. Aux similitudes de la race des gens de mer se superposent des particularités, des différences physiques et morales dues à leurs origines. Jack London distingue les peuples par leur efficacité dans la violence :

« Mais sur toute la surface du globe, les gens de couleur ont appris à respecter le poing du Blanc : ce furent les batailles gagnées par des générations de marins [...] qui lui donnèrent la victoire<sup>5</sup>. »

Les marins bretons appartiennent à un groupe unanimement considéré comme rude et turbulent. La littérature témoigne de leur présence sur les océans au XIXe siècle. Pierre Mac Orlan décrit un équipage ainsi composé : « Un mulâtre, un nègre, un Breton, un Italien, trois Espagnols et trois hommes du Nord [...] »<sup>6</sup>. Jean-Baptiste Bazouge dépeint leur réputation, connue dans les ports du monde entier :

« De Sébastopol à Pékin, de Pékin à Mexico, l'intrépidité du marin cancalais est connue, en effet : c'est le type accompli du matelot breton, prompt à l'action, supportant les fatigues et les privations avec la force des stoïques, se jouant sur les flots dans sa barque comme la mouette rasant la plage ; plein de confiance en Dieu et en Notre-Dame-de-Bon-Secours quand vient l'heure du péril<sup>7</sup>... »

La spécificité des milieux s'appuie sur des imaginaires existants, la particularité des gens de mer,

4 COMPAYRE Gabriel, *Yvan Gall, le pupille de la marine*, op. cit., p. 39.

5 LONDON Jack, *Dans la baie de Yeddo* [1985], *Romans maritimes et exotiques*, Robert Laffont, 1982, p. 816.

6 MAC ORLAN Pierre, *Le Chant de l'équipage*, op. cit., p. 89.

7 BAZOUGE Jean, *Guide du Touriste et du Baigneur à Saint-Malo*, op. cit., p. 162.



des peuples, comme celle de la province bretonne ou normande. L'escale devient le lieu de croisement des imaginaires. Dans *Les Amours Jaunes*, Tristan Corbière classe les marins en différentes catégories se côtoyant dans un bouge du port :

« Au fond de la venelle est la lanterne rouge,  
Phare du matelot, Stella maris du bouge...  
Une porte s'ouvrit. C'est la salle allumée.  
Silhouettes grouillant à travers la fumée :  
Les amateurs beuglant, ronflant, trinquant, rendus ;  
- Des Anglais, jouissant comme de vrais pendus,  
Se cuvent, pleins de tout et de béatitudes ;  
- Des Yankees longs, et roide-soûls par habitude,  
Assis en deux, et, tour à tour tirant au mur  
Leur jet de jus de chique, au but, et toujours sûr,  
- Des Hollandais salés, lardés de couperose ;  
- Des blonds Norvégiens hercules de chlorose ;  
- Des Espagnols avec leurs figures en os ;  
- Des baleiniers huileux comme des cachalots ;  
- D'honnêtes caboteurs bien carrés d'envergures ;  
Calfatés de goudrons sur toutes les coutures ;  
- Des Nègres blancs, avec des mulâtres lippus ;  
- Des Chinois, le chignon roulé sous un gibus,  
Vêtu d'un frac flambant neuf et d'un parapluie ;  
- Des chauffeurs venus là pour essuyer leur suie ;  
- Des Allemands chantant l'amour en orphéon,  
Leur patrie et leur chope ... avec accordéon ;  
- Un noble Italien jouant avec un mousse  
Qui roule deux gros yeux sous sa tignasse rousse ;  
- Des Grecs plats ; des Bretons à tête biscornue ;  
- L'escouade d'un vaisseau russe, en grande tenue ;  
- Des Gascons adorés pour leur galant bagoût...  
Et quelques renégats - écument du ragoût<sup>8</sup>. »

Le « Phare du Matelot », « bouge » des quais, est le lieu où les peuples se rencontrent, tous liés par l'appartenance au monde de la mer. Tristan Corbière relaie l'idée des nationalités et des professions. Sa classification reprend les attributs des marins, le chant, l'alcool, la débauche, accentués par leurs origines. Dans les récits, les ports permettent l'interférence des figures maritimes. Les voyageurs au long cours croisent des marins d'autres contrées. Ils présentent eux aussi des caractéristiques physiques et morales qui leurs sont propres et qui influent sur l'image qu'ils donnent. Cette

---

8 CORBIERE Tristan, *Les Amours Jaunes*, op. cit., p. 220.

interdépendance des lieux et des hommes, conséquence de l'ouverture qu'incarnent les ports, se retrouve dans la représentation des espaces portuaires.

Les écrivains, quelque que soit leur origine évoquent les marins bretons qui s'aventurent ou relâchent dans des ports étrangers. Et les écrivains de la région Ouest situent partiellement leurs aventures dans des contrées lointaines. Il en résulte un monde marin, à la fois homogène et spécifique. L'origine géographique devient susceptible de compléter la dimension mal famée des ports, en rajoutant l'étranger au danger. Roger Verceel témoigne de l'aventure des marins français, aux noms bretons, dans les bas quartiers de San Francisco : « De Market Street, Guézennec glisse à présent à droite, dans Pine Street et Bush Street, les rues des Reds Lamps. Beaucoup trop de Françaises dans les maisons<sup>9</sup>. »

Les marins de l'Ouest rencontrent quatre types principaux de bas-fonds, ceux du Sud de l'Europe, ceux d'Amérique Latine, d'Amérique du Nord et ceux d'Asie. L'Orient semble jouer un rôle secondaire dans cet imaginaire. Ces ports du Sud présentent des éléments distincts de ceux du Nord, comme le climat. Ils sont les espaces d'une « pouillierie ensoleillée<sup>10</sup> » qui les définit. Mac Orlan distingue particulièrement Naples et Marseille. Il constate que dans la ville italienne : « la crasse napolitaine collait à mes mains<sup>11</sup>. » Dans la cité phocéenne, il décrit « ses extraordinaires bas-fonds, alors incomparables [...]<sup>12</sup> » :

« Plus la lumière est éclatante, plus l'ombre est épaisse ; c'est toujours dans l'ombre que l'humanité aime à rechercher ses angoisses ; c'est l'ombre des villes les mieux éclairées qui nourrit peut-être les plus étranges larves<sup>13</sup>. »

Ils se distinguent par le rôle de la lumière du climat du Sud. Éclatante, elle renforce la dimension mal famée des lieux. L'auteur confirme l'essor de la thématique des bas-fonds dans les ports d'Europe. Les marins arpentent ainsi les ports du nouveau monde, dont l'importance est accrue par

9 VERCEEL Roger, *Ceux de la Galatée*, *op. cit.*, p. 955.

10 MAC ORLAN Pierre, *Ports d'Europe et Père Barbançon*, *op. cit.*, p. 23.

11 *Ibid.*, p. 28.

12 *Ibid.*, p. 46.

13 *Ibid.*, p. 42.

les migrations internationales<sup>14</sup>. Au Venezuela, ils fréquentent les lieux « sordides qui ont accès sur le port<sup>15</sup> » et où « se trouve une manière de maison de danse transformée, selon l'heure et la clientèle en bar anglais<sup>16</sup>. » Mac Orlan constate la similitude des ports tout en reconnaissant un caractère particulier à ceux d'Amérique Latine :

« Tous les ports du monde possèdent leur Pablo et leur señora, leurs bars cosmopolites, leurs rafraîchissements, leurs belles filles et leurs ruffians. [...] Et pour trouver une danseuse aussi belle, aussi animale, aussi parfaite, aussi dorée, il est inutile de faire le tour du monde en passant par Port-Saïd, Colombo, Hanoï et San Francisco. Car des mulâtresses comme cette chula féline, il n'en est qu'une, et c'est Chita, la novia la plus souple, la plus sauvage et la plus servile. Chita danse pour ceux qui n'ont pas de famille, pas de fiancée, pas de patrie ; pour ceux qui sont seuls avec leurs larges épaules, leur couteau et la sensibilité que la nature leur a choisie<sup>17</sup>. »

La spécificité du lieu repose sur l'identité des filles y travaillant. Les ports mal famés se différencient par l'érotisme des prostituées. Elles sont un marqueur distinctif des quartiers portuaires et leur permet de se singulariser. La particularité des mœurs caractérisent les bas-fonds, celles des filles comme celles des hommes. Pierre Loti dénonce ces pratiques en cours en Uruguay :

« Nous connaissions ce jeu, qui est en usage dans les mauvais lieux de cette côte : enivrer les marins, leur faire signer quelques engagements insensés, et puis les embarquer de force quand ils ne tiennent plus debout. Ensuite on appareille, bien vite, et, quand l'homme revient à lui, le navire est loin ; alors il est pris, sous un joug de fer, on l'emmène, comme esclave, pêcher la baleine, loin de toute terre habitée. Un fois là, d'ailleurs, plus de danger qu'il s'échappe, car il est déserteur à son pays, perdu<sup>18</sup>... »

Cette pratique est présentée comme propre à ces contrées. L'éloignement augmente le risque de se retrouver perdus, loin de leur pays. Les périls encourus est le deuxième élément qui distingue les ports étrangers. Le danger est présent en Amérique du Nord, qui possède ses bas-fonds<sup>19</sup>. Roger Vercelet témoigne de l'existence de « Pine Street, le quartier réservé de San Francisco<sup>20</sup>. » A San

14 KALIFA Dominique, *Les Bas-Fonds*, op. cit., p. 31.

15 MAC ORLAN Pierre, *Le Chant de l'équipage*, op. cit., p. 108.

16 *Ibid.*, p. 108.

17 *Ibid.*, p. 109.

18 LOTI Pierre, *Mon Frère Yves*, op. cit., p. 45.

19 LATAPIE Didier, *La fabuleuse histoire de la Ruée vers l'Or, Californie XIXe siècle*, Toulouse, Privat, 2001, p. 125 ; ASBURY Herbert, *The Barbary Coast, an informal history of the San Francisco Underworld* [1933], Publisher Group West, 2002, p. 3.

20 VERCELET Roger, *Remorques* [1935], Omnibus, 2000, p. 716.

Francisco, la bordée des marins les amène à fréquenter la « fosse aux lions » dans le building de la police :

« C'était une immense rotonde grillée, une cage circulaire où les hommes prenaient spontanément des attitudes de bêtes enfermées, les uns ramassés en boule dans un coin, les autres allant et venant sur quelques pieds carrés, avec une obstination d'ours, d'autres enfin, debout le long des grilles qu'ils empoignaient à deux mains, comme de grands singes à barbes sales. Et il sortait de là, comme d'une cage mal tenue, d'affreuses odeurs animales. »

« Il y avait de tout dans la fosse, des clochards en guenilles, aux yeux vitreux, avec des faces mortes, où s'était empreinte la terrible abjection américaine, capable de pomper l'âme d'un corps jusqu'à ses dernières traces, des fêtards aussi en habits et en capes doublées de satin blanc. Les cops les avaient ramassés avec la même indifférence impartiale, parce qu'ils étaient saouls comme le reste. Mais les matelots, surtout, étaient nombreux, de tous les navires, de tous les pays. »

« [...] les récidivistes, les mauvaises têtes, les grandes gueules, les fainéants, on les abandonnait au juge qui passerait dans l'après-midi pour liquider le lot. Ils en seraient quittes pour trois jours à la prison de Martinez, trois jours au régime du riz pourri, après quoi, ils galoperaient droit sur la cambuse...<sup>21</sup> »

Les dangers de la ville dépendent des matelots rencontrés aussi bien que des autorités qui les arrêtent. San Francisco apparaît comme un village sauvage. La police y plonge les marins dans une fosse, aux côtés de la lie de la cité. Le danger provient autant de la fréquentation des ports que des bas-fonds légaux que constituent les prisons américaines. Le Guérec, personnage de Simenon, se voit séparé de ses matelots « conduits dans une autre prison et enfermé à Sing Sing »,<sup>22</sup> où il devient une « brute parmi d'autres brutes. » :

« Je crois que j'en avais bien pour dix ans encore... Dans ce pays-là, on ne sait jamais... La moindre faute contre le règlement, et la peine s'allonge, en même temps que pleuvent les coups de matraques... J'en ai reçu des centaines... Et des coups de mes compagnons<sup>23</sup> !... »

Les risques de la vie carcérale se rajoutent aux aléas de la vie maritime. Dans les ports américains, ils sont confrontés aux dangers de l'emprisonnement et à la violence policière. L'éloignement géographique signifie de nouvelles menaces et des codes différents, propres aux ports où les matelots relâchent. Charles Le Goffic et Roger Vercelet décrivent la pratique des « shangaïeurs » et

21 VERCELET Roger, *Ceux de la Galatée*, op. cit., p. 958-959.

22 Prison américaine située sur les rives de l'Hudson réputée par la dureté de ses conditions de détention.

23 SIMENON Georges, *Le Chien Jaune* [1931], Presses de la Cité, 2011, p. 149.

des « boarding masters ». S'aventurer à terre, c'est « la certitude d'être assommé » « passé six heures du soir » par ces « marchands d'hommes » qui « écrémaient<sup>24</sup> » les équipages. Portland est représenté comme une cité dangereuse pour les marins, qui se font piéger et empoisonner lors de leurs libations à terre :

« C'est une ville où il ne faisait pas bon jadis se hasarder au voisinage des boarding-masters. Ces traitants sans scrupules ne se contentaient pas d'enivrer les hommes pour les inciter à désertir : ils mêlaient des narcotiques à leurs consommations et, le lendemain, les malheureux avaient la surprise de se réveiller à 50 milles de leur base, dans quelque campement perdu des Green-Hills<sup>25</sup>. »

Les auteurs font directement référence à la pratique du shangaïage<sup>26</sup>, qui consiste à embarquer des hommes contre leur gré. Le nom « vient du fait que la plupart des bateaux sur lesquels ces hommes étaient embarqués partaient vers l'Orient, avec souvent une escale à Shangaï, port qui semble être à l'origine de cette pratique.<sup>27</sup> » Elle se développe à San Francisco vers 1848-1849 et permet de fournir aux clippers une main-d'œuvre rendue plus difficile à trouver à cause de la Ruée vers l'Or. Le shangaïage prospère dans la ville jusque dans les années 1920 et le déclin de la marine à voile. Potentiellement cette pratique concerne les marins de l'Ouest. Bill Picklehaupt relate qu'en 1867 « un parasite des bouges de Pacific Street » se fit attraper alors qu'il incitait plusieurs marins français à désertir le navire *Limousin*<sup>28</sup>. C'est du risque encouru par les matelots que s'émeut Charles Le Goffic. La pratique contribue également à entourer San Francisco, et plus largement les ports américains du Pacifique d'une « aura de mystère » reposant sur la liberté et l'absence de la loi. Un récit de 1937, décrit une scène d'abordage par « une centaine de recruteurs et de rabatteurs [...] qui se mirent à grouiller de partout<sup>29</sup>. » L'histoire, qui exagère très largement les faits, nourrit l'imaginaire des lecteurs<sup>30</sup>. Roger Vercel reprend et alimente cette représentation dans les années 1940. Les ports de l'Amérique du Nord sont des bas-fonds. Ces traits contribuent à l'image d'une

24 VERCEL Roger, *Ceux de la Galatée*, op. cit., p. 961.

25 LE GOFFIC Charles, *Contes de l'Armor et de l'Argoat*, Terre de brume Éditions [1897], 2004, p. 113.

26 PICKLEHAUPT Bill, *Voleurs d'hommes. Les Shangaïés de San Francisco*, Louviers, L'Ancre de Marine, 2004.

27 *Ibid.*, p. 9.

28 *Ibid.*, p. 31.

29 SMYTH Sackville, « Liverpool to Melbourne and Frisco About the Year 1875 », *Sea Breezes*, vol. 22, juillet 1937, cité par PICKLEHAUPT Bill, *Voleurs d'hommes*, op. cit., p. 27.

30 PICKLEHAUPT Bill, *Voleurs d'hommes*, op. cit., p. 27.

terre où la seule loi est celle de la force. La sauvagerie est une constante dans la représentation des ports étrangers. Pour Fenimore Cooper, l'Asie en est le foyer et le littoral malaisien un danger réel pour les matelots :

« Dormir en plein air avec l'estomac vide dans cette ville, dans cette ville et dans cette saison, c'était s'exposer à une mort presque certaine ; si j'échappais à la fièvre, je courais le risque d'être dépouillé et massacré par des Malais<sup>31</sup>. »

La différence culturelle de l'Asie repose avec la même intensité sur l'étrangeté du lieu et les risques rencontrés. Pierre Loti constate à propos d'un port de Thaïlande, où : un gabier français vide quinze verres avec « le terrible sérieux de l'ivresse bretonne » : « Ici, on sentait qu'il y avait des coups de poing dans l'air, que les bras avaient besoin de se détendre et de frapper<sup>32</sup>. » Le danger vient des ports et aussi de l'exotisme des prostituées locales :

« En haut, à la table d'honneur, on se lançait même à parler d'aventures drôles. Ceci se croisait, en breton, entre ces hommes qui, tous, à leur époque, avaient roulé le monde.

« A Hong Kong, les maisons, tu sais bien, les maisons qui sont là, en montant dans les petites rues...

- Ah ! oui, répondait du bout de la table un autre qui les avait fréquentées - oui, en tirant sur la droite quand on arrive ?

- C'est ça ; enfin chez les dames chinoises quoi !... Donc, nous avons consommé là-dedans, à trois que nous étions... Des vilaines femmes, ma Doué, mais vilaines<sup>33</sup> !... »

Les échanges de la vie en mer amènent les marins de l'Ouest à fréquenter des univers relevant d'une représentation étrangère. L'éloignement géographique accentue généralement la violence, l'érotisme et les dangers. Après l'avènement du thème des bas-fonds, de nombreuses villes s'approprient cet imaginaire. Chacune présente des spécificités, qui interfèrent entre elles. Il en résulte une graduation qui repose sur leur caractère plus ou moins criminel. Les cités de l'Ouest de la France participent à cette comparaison. Journalistes et romanciers confrontent leurs images à celles des grandes villes criminelles et des ports lointains. Ce phénomène accompagne le développement de la littérature maritime locale et des faits divers provinciaux.

31 COOPER Fenimore, *La Vie d'un matelot*, op. cit., p. 121-122.

32 LOTI Pierre, *Mon Frère Yves*, op. cit., p. 107.

33 LOTI Pierre, *Pêcheur d'Islande*, op. cit., p. 259.

Dans les romans, la comparaison vise à valoriser les singularités. Elle tend à susciter l'intérêt du lecteur, en lui donnant un élément auquel se référer. Le récit utilise des images qu'il doit déjà connaître. Il suscite un sentiment de connivence entre le lecteur et l'auteur. Auguste Dupouy constate la préséance de Toulon sur Brest, tout en défendant les qualités du port breton :

« Toulon a la préséance depuis 1900. C'est le port de la facilité, dit-on, de la joie de vivre, des petites alliées, des fumeries d'opium. C'est le port de la lumière en fête. Les quais, de niveau avec la mer, sont comme une large passerelle invitée, et des cafés accueillants s'y alignent au spectacle d'une eau bénévole. Mais Brest était bien le port d'une époque où le service hésitait encore à s'humaniser. L'envol hebdomadaire des Bordaches au pont Gueydon, dans la rue de Siam, les brochettes des cols bleus de pompons rouges et de chemisettes rayées, d'intermittentes et naïves bordées rompant la monotonie des exercices, cela pouvait faire illusion : mais la règle était stricte et tout Brest était soumis à la règle. L'horaire brestoïse se marquait par des bruits de tambours, de fifres, de clairons, de canons<sup>34</sup>. »

Son texte reprend les éléments, constituants habituels des bas-fonds portuaires. Toulon est un lieu de fêtes et de débauche. Brest a des traits identiques mais moins prégnants. Son objectif est de construire une image spécifique à la ville bretonne. La référence à la cité du Sud permet de doter d'une identité propre le port du Finistère. La comparaison peut exister à une échelle plus large. L'auteur fait découvrir ainsi un lieu étranger, forcément fascinant. Marc Elder compare Nantes à Batavia :

« Si tu connaissais Batavia, mon oncle, le ciel de Nantes te paraîtrait sans prix. On vante la rade, la ville bien tracée, richement bâtie, arrosée de canaux, mais c'est un marécage. Cette Hollande orientale transpire, grelotte et pourrit sur sa vasière, sans pouvoir desserrer l'étreinte des végétaux et du soleil. Tout y est mou, gluant, en gésine. Huit jours suffisent à la bile pour y corrompre le sang. On se regarde avec des yeux jaunes. La pestilence des eaux, chargées d'excréments et d'ordures, ajoute sa terreur aux innombrables canons de la place. Je vois que les Hollandais enrôlent la fièvre parmi les gens d'armes qui défendent furieusement l'abord de toutes leurs possessions et vous prient de lever l'ancre aussitôt qu'elle a touché le fond<sup>35</sup>. »

Le rapprochement avec Nantes, dont le lecteur à l'image de l'oncle du narrateur connaît les particularités, permet de mettre en évidence les traits du port de Batavia<sup>36</sup>. La dimension liquide des

34 DUPOUY Auguste, *Face au couchant*, op. cit., p. 201.

35 ELDER Marc, *La Belle Eugénie*, Éditions Pittoresques, 1929, p. 128.

36 Actuelle Djakarta.

bas-fonds est accentuée par les caractéristiques propres aux lieux : l'eau stagnante est encore plus qu'en Europe une source de danger.

La violence est plus grande dans un port étranger. Cet argument est repris par la presse qui l'intègre au sein des rhétoriques sécuritaires qui se développent à la fin du XIXe siècle. Les quotidiens comparent la situation locale à des référents connus de tous. Il en résulte une échelle de classification de la ville criminelle, utilisée pour évaluer la délinquance dans la cité observée et en dramatiser les conséquences. En 1919, *L'Express de l'Ouest* cite plusieurs capitales comme modèle, pour dénoncer le comportement des soldats américains présents dans la ville :

« De grâce, que nos hôtes soient de Pékin ou de Tombouctou, de Tananarive ou de Londres, de Chicago ou d'ailleurs, qu'on les défende contre eux-mêmes et qu'on nous défende en même temps, qu'on défende la rue de la punaise de trottoir, de la fille de joie !

Quand on mène les enfants en visite quelque part, on leur fait la leçon : être sage et se tenir. Les soldats, de quelques pays qu'ils soient, sont de grands enfants – exceptés les Boches qui ne sont pas dignes de ce nom.

O vous donc, qui avez charge de grands enfants qui ne sont pas les nôtres, visiteurs que nous sommes si heureux de recevoir chez nous, faites leur la leçon – j'entends bien qu'ils ne sont pas des petites filles – mais faites qu'en public au moins ils se tiennent en garçons bien élevés, qu'ils évitent de se faire du tort et de nous chagriner. Nous vous en aimerons davantage, s'il se peut<sup>37</sup>. »

L'article rapproche les comportements des visiteurs et les conséquences sur la ville. Il insiste sur la provenance géographique supposée et établit un amalgame entre leur attitude et leurs origines. Ce sont des villes identifiées comme criminelles ou perçues comme exotiques et dangereuses. Paris, capitale des bas-fonds, est la référence principale pour la littérature et surtout pour la presse. Sa représentation permet d'évaluer l'importance de la délinquance locale. En 1937, *Le Populaire* de Nantes compare la misère du quartier du Marchix à celle de la capitale : « C'est une ville dans la ville qui a ses mœurs et ses habitants spéciaux. Le Marchix est à Nantes ce que le faubourg Saint-Marceau est à Paris. » Dès 1902, la criminalité dans la capitale est la référence pour situer celle de la province. Le quotidien constate :

« Nantes n'a décidément rien à envier à Paris sous le rapport des crimes. Assassinats,

---

<sup>37</sup> *L'Express de l'Ouest*, 10 janvier 1919.



attaques nocturnes, meurtres, cambriolages s'y succèdent d'une façon inquiétante et avec une fréquence qui devrait finir par préoccuper les pouvoirs publics<sup>38</sup>. »

L'utilisation littéraire de Paris est différente. C'est est un lieu de débauche, l'ancre de perdition des provinciaux. Théodore Botrel révèle ces Bretons, montés à la capitale et qui masquent leur déchéance derrière le faste de la vie parisienne :

« Mais combien en ai-je entendu, par contre, de ces déracinés battant la plus affreuse dèche à Paris, qui, venus « en vacances » au pays, fagotés en nouveaux riches, s'écriaient fiérots et crâneurs : « Ça va ! Ça va très bien ! A Paris voyez-vous, on n'a qu'à se baisser pour en prendre ! » En prendre quoi ? De la « mouise » Ah ! Ça oui, tant qu'on en veut !

Et si, méfiant, quelqu'un ose objecter : « Mais tu n'as cependant point une bien bonne mine, mon pauvre ami », le malheureux « crève la faim » insinue, à mi-voix et en clignant de l'œil : « Ah, dame ! La fine vie de Paris, vous savez : c'est dancing et cinémas, petits boules et ribouldingues ! » Pauvre, pauvre bougre qui préfère se calomnier, plutôt que d'avouer sa détresse !... Et le plus triste, c'est qu'on l'écoute bouche bée au village, et qu'on l'admire, et qu'on l'envie, et que l'on n'attend plus, dès lors, qu'une bonne et rapide occasion de l'imiter<sup>39</sup>. »

La capitale est représentée comme l'espace des plaisirs, qui plonge les habitants du littoral breton dans la « mouise ». L'image du « moloch parisien<sup>40</sup> » véhiculée par l'auteur breton, correspond également à une réalité tangible, les difficultés pour les Bretons migrants à Paris, notamment le risque de tomber dans la prostitution pour les jeunes filles<sup>41</sup>. Ville modèle du crime et de la déviance, Paris permet de situer villes et campagnes de l'Ouest. Similaires ou opposées, leur image se construit en vis-à-vis de celle de la capitale.

Paris, plus proche géographiquement et culturellement, est donc la référence centrale dans la comparaison. L'Amérique est aussi prise en modèle et Chicago occupe une place particulière au sein de cet imaginaire. Dans les années 1920, la ville incarne les dangers de l'Amérique<sup>42</sup> et ses excès. Le quotidien nantais fait référence à un dessin de Caran d'Ache, « représentant, dans toute sa longueur,

38 *Le Populaire*, 1er mars, 1912.

39 BOTREL Théodore, *Souvenirs d'un barde itinérant* [1926], Éditions Brittia, 1946, p. 61-62.

40 Expression utilisée par la presse angevine en 1907. CAILLOUX Damien, *L'Armée du crime dans la presse angevine et nantaise de 1902 à 1912*, mémoire de maîtrise, Université Catholique de l'Ouest, (dir.) S. Audouin-Rouzeau, 2007, p. 56.

41 CORNETTE Joël, *Histoire de la Bretagne et des Bretons*, op. cit., p. 320.

42 CIMENT Michel, *Le crime à l'écran. Une histoire de l'Amérique*, Gallimard, 1992, p. 14-17.

la coupe d'un train express lancé vers Chicago<sup>43</sup>. » Le train est la scène d'une fusillade improvisée, causée par la désinvolture des cheminots. L'article analyse : « On croyait à cette époque que [l'auteur] exagérait. Nous serions peut être aujourd'hui d'une opinion contraire. » La cité symbolise la rencontre entre la criminalité urbaine et les dangers du Far West. L'expression est reprise par Auguste Dupouy, qui voit dans la Bretagne un « Far West armoricain<sup>44</sup> » animé par un « frémissement de vie ». L'appellation convoque l'image d'une terre mystérieuse et dangereuse, transposition française d'un motif américain<sup>45</sup>. Les villes du Sud de l'Europe sont aussi à l'honneur. Suite à « un drame hideux du couteau et de l'alcoolisme » en 1924 *Le Populaire* s'inquiète : « Maintenant, les mœurs des apaches se sont imposées à nous à tel point qu'à la lecture des journaux, certains jours, l'on est tenté de se demander si nous vivons dans les profondeurs de la Calabre<sup>46</sup>. ». Le terme évoque le Sud de l'Italie et les criminels de cette région. La localisation est parfois moins précise. Dès 1884, suite à une recrudescence des crimes, *Le Phare de la Loire* constate que « Nantes n'aura rien à envier à des villes populeuses<sup>47</sup>. » Une classification des cités en fonction de leur représentation criminelle, accompagne le développement des récits de crimes. L'avènement des bas-fonds donne un contenu supplémentaire à ce comparatif. Les villes voient leur image évaluée au prisme d'autres cités, considérées comme mal famées. Ces rapprochements démontrent l'imbrication des représentations, leur mondialisation, et la place des bas-fonds dans ce registre. La similitude avec Paris, Chicago, Londres, ou la Calabre ne prend sens pour le lecteur que s'il connaît et admet l'existence d'éléments criminels communs.

Progressivement, la presse admet l'origine littéraire de la représentation des bas quartiers. Elle identifie directement sa ville à un objet de roman. En 1924, *Le Populaire* assimile une commune des environs de Nantes au décor d'un roman de Zola : « Couëron avec ses deux cheminées qui fument au bord de la Loire, ses usines noires, la tristesse des maisons basses écrasées

---

43 *L'Express de l'Ouest*, mai 1919.

44 DUPOUY Auguste, *Face au couchant*, op. cit., p. 28.

45 PORTES Jacques, *Une fascination réticente. Les États-Unis dans l'opinion française*, op. cit., p. 88.

46 *Le Populaire*, 5 avril 1924.

47 *Le Phare de la Loire*, 30 janvier 1884.

sous le ciel gris de fer, aurait trouvé sa place dans un roman de Zola [...]»<sup>48</sup> ». La même année, le quotidien compare à deux reprises la ville aux romans de Francis Carco<sup>49</sup> :

« La tragédie qu'on a évoquée hier, jusqu'à l'obsession, apparaît comme la scène de quelque drame réaliste de Francis Carco.

Quatre jeunes gens qui font ce que l'un deux a appelé la « petite tournée » des filles peintes, insolentes, mauvaises marchandes d'amour, une rue étroite, bordée de volets clos, et au bout, le port, silencieux, complice, formidable dans la nuit<sup>50</sup>. »

L'article se réfère aux écrits du poète et journaliste montmartrois qui observe le milieu parisien. La comparaison permet de dramatiser le fait divers en lui donnant pour cadre un décor connu. En reprenant des références littéraires, le quotidien démontre l'amalgame et l'utilisation des différentes représentations des bas-fonds.

#### **b) « Les gars de la marine », la marginalité revendiquée.**

« Dans la rue, des bandes joyeuses de jeunes gens avinés passent et, à tue-tête, chantent un refrain local :

« Les gars de Saint-Pierre,  
Sont de braves enfants.  
Qui ne travaillent guère  
Mais se saoulent souvent<sup>51</sup>. »

En 1936, Auguste Bergot décrit un groupe qui arpente les rues de Brest, affirme son appartenance à la ville et revendique son ivresse. Les chansons contribuent, au même titre que la littérature, à développer le thème des bas-fonds. Elles sont aussi une trace peut-être plus directe des acteurs eux-mêmes. Les chants de marins restituent l'univers des gens de mer. La « connaissance de ces répertoires ouvre donc l'intimité de société dont il est si difficile de retrouver des confidences écrites de pareilles qualités.<sup>52</sup> » Ils offrent quelques indices sur la façon dont les marins perçoivent leur

48 *Le Populaire*, 15 janvier 1924.

49 *Le Populaire*, 30 avril et 5 octobre 1924.

50 *Le Populaire*, 5 octobre 1924, p. 3.

51 BERGOT Auguste, *Poupée Bretonne*, *op. cit.*, p. 54.

52 KECHMANN Thierry, « L'intérêt des collectes de chants et de contes pour l'historien », p. 38, in *La chanson maritime. Le patrimoine oral et chanté dans les milieux maritimes et fluviaux*, Actes du colloque de L'Aiguillon-sur-Mer 16-17 juillet 1998, t. 1, L'Harmattan, 2010.

monde et leurs pratiques. Contrairement aux écrits des capitaines ou des voyageurs lettrés, ils permettent d'appréhender l'image que les matelots souhaitent renvoyer d'eux-mêmes. Ils composent la culture orale des navigants sur les grands voiliers, des terres-neuves, des pêcheurs côtiers, des dockers, des femmes de marins. Sans ancrage local spécifique, ils sont diffusés par les Bretons, majoritaires dans la marine. Pour les observateurs du XIXe siècle, « les gens de la côte de Lorient à Bordeaux ont facilement introduit leurs chants sur tous les bâtiments de la flotte. Nantes et La Rochelle sont le plus souvent les lieux où se passe le récit.<sup>53</sup> » Chansons à boire, allusion aux plaisirs des bordées, attente des femmes, constituent des motifs récurrents de ce corpus. Celui-ci est défini en utilisant les références fournies par la principale bibliographie sur ce sujet, *La chanson maritime. Le patrimoine oral et chanté dans les milieux maritimes et fluviaux*<sup>54</sup>, les textes provenant des observateurs de la vie maritime au XIXe siècle, comme Jules Lecomte ou Auguste Jal et les bases d'associations ou de sites internet compilant les chansons maritimes. Les chansons étudiées montrent que les marins assument leur particularisme vis-à-vis de la société terrienne, reconnaissent leurs déviances et perçoivent le port comme lieu de débauche.

L'apogée des chants de marins correspond à celui de la marine à voile, au développement de la pêche à la baleine et à la morue dans les années 1820-1860<sup>55</sup>. Dans les années 1860-1930, les coutumes perdurent et les milieux maritimes continuent à témoigner de leurs traditions<sup>56</sup>. A cette période, « les quais des grands ports de commerce retentissent [...] des chants des matelots en bordée ou des dockers et des haleurs au travail [...]»<sup>57</sup> et ceux qui les côtoient vont parler des chants qu'ils entendent. Pour les terriens, les chants sont indissociables des réjouissances des hommes de mer. Ils constituent le paysage sonore de ces lieux. Leurs contemporains voient dans les chansons marines la manifestation de la dualité morale des marins :

---

53 LE PRISME, *Encyclopédie Morale du dix-neuvième*, op. cit., p. 389.

54 *La chanson maritime. Le patrimoine oral et chanté dans les milieux maritimes et fluviaux*, Actes du colloque de L'Aiguillon-sur-Mer 16-17 juillet 1998, t. 1, L'Harmattan, 2010.

55 COLLEU Michel, « Témoignage des « hommes de l'arrière » et enquêtes des folkloristes », in *La chanson maritime. Le patrimoine oral et chanté dans les milieux maritimes et fluviaux*, op. cit., p. 55.

56 *Ibid.*, p. 64.

57 *Ibid.*, p. 55-56.

« [...] elles disent combien d'imagination et de sensibilité réelle se trouve enfoui sous l'écorce rude et cynique de ces hommes qui se complaisent au récit de leurs propres souffrances. A travers les refrains obscènes, celui qui écoute gravement un certain nombre de ces rondes découvrira comme une veine d'or au milieu de la fange, un mot, une phrase, un couplet pour le dévouement, pour le courage, pour la reconnaissance, pour la piété filiale surtout, cette vertu sacrée du marin qui connaît à peine sa vieille mère, et qui l'aime tant<sup>58</sup> ! »

Les chants décrivent la vie des navigateurs : leur courage, leurs souffrances et leur dévouement. Ils révèlent leurs qualités mais aussi leur immoralité. Les vertus qu'ils expriment sont parfois noyés dans la « fange » de leurs obscénités. Au XIXe siècle, le patrimoine oral des marins constitue un pan important de la représentation des ports. Les observateurs associent images des quais et refrains des matelots. Pour Jules Lecomte, « il est peu de personnes qui, étant allées dans un port de mer, ne se souviennent d'avoir entendu le long des quais, les marins s'aidant dans leur travail par ces chants pleins d'harmonie<sup>59</sup>. » L'auteur du *Dictionnaire pittoresque de Marine* reconnaît la spécificité de leurs pratiques à travers leurs paroles :

« Les paroles des chants de marins ne sont pas d'une poésie spéciale. Il y a bien dans les travaux des ports, au débarquement des marchandises, quelques couplets dont le sens a pour but d'inviter au travail ; les promesses du délasserement au cabaret sont les refrains obligés de ces strophes libres<sup>60</sup>. »

Il distingue la dureté de leur travail, mais surtout leur volonté de réjouissance. La fréquentation du cabaret est récurrente dans leurs refrains. Ils sont également marqués par la grivoiserie et les sous-entendus sexuels. Cela paraît normal aux yeux des observateurs, à l'instar de leurs débordements à terre. Les chants confirment la vision de l'intempérance des matelots retranscrite par la littérature. C'est le constat que fait Auguste Jal en 1832 :

« Je n'oserai citer un couplet, même le plus innocent, de certaines de ces chansons ; les lecteurs les moins prudes ne pourraient me le pardonner. Elles ne sont de mise qu'entre le mât de beaupré et les drômes. Là on les écoute sans rougir, sans en être offusqué le moins du monde ; on en rit de bon cœur, pourquoi ? Parce que cette orgie de l'esprit est une distraction grandement nécessaire, et après tout assez innocente ; parce que cette définition violente donnée à l'imagination fait oublier les fatigues corporelles qui sont si fréquentes et si rudes à bord pendant certaines navigations : c'est un rêve grossier,

58 LE PRISME, *Encyclopédie Morale du dix-neuvième*, op. cit., p. 392.

59 LECOMTE Jules, *Dictionnaire pittoresque de marine*, Bureau central de la France maritime, 1835, p. 7.

60 *Ibid.*, p. 7.

mais enfin c'est un rêve ; et rêver, c'est oublier son mal. Je mettrais volontiers sur la même ligne ces chansons excitantes et les boissons qui enivrent<sup>61</sup>. »

L'historiographe de la marine évoque le caractère grossier des refrains à marins. Il annonce l'édulcoration de leurs chants, jugés trop grivois pour des lecteurs, confirmant l'immoralité des marins. Auguste Jal, comme ses contemporains, reconnaît l'usage de ces chants excitants chez les matelots. Entonnés au port, ils le définissent comme un lieu mal famé. Les observateurs de la vie maritime entérinent l'analyse de Michel Colleu à propos des travaux d'Armand Guéraud, qui visait à recueillir les chants populaires entre 1856 et 1861 :

« Ce notable nantais, s'il aime fréquenter le monde paysan, n'a pas dû oser s'aventurer dans les bouges à matelots du quai de la Fosse ! Il aurait pourtant eu l'occasion d'y noter des chants étrangers, assurément traditionnels [...]»<sup>62</sup> »

La tradition orale des matelots contribue à la perception des ports comme bas-fonds. A quai, l'écoute des chants relatant les vices des marins renforce leur image. Les paroles démontrent surtout la tolérance des gens de mer à l'égard d'eux-mêmes. En entonnant ces refrains, ils revendiquent leur courage, leur marginalité et leur débauche. De nombreux chants reposent sur les difficiles conditions de vie en mer, la bravoure des marins et leur capacité à surmonter les dangers de la navigation. Ils se réclament les héritiers d'une culture ancienne et se reconnaissent dans les exploits de leurs ancêtres, les grandes figures de la flibuste. Gabriel de La Landelle rapporte le succès de « *Duguay Trouin*<sup>63</sup> » ou des exploits du corsaire « *Jean Bart* » chez les navigants :

« Simple corsaire il commença  
Et par ses exploits surpassa  
Tous les plus fameux en vaillance  
Des ennemis c'était l'effroi<sup>64</sup>... »

Le couplet signale la témérité du corsaire, son courage et les exploits qu'il accomplit lors d'un abordage. Ces paroles renforcent la filiation entre la flibuste et les marins du XIXe siècle. Elles montrent l'intégration par les matelots de cet héritage. La valorisation des prouesses en mer et au

61 JAL Auguste, *Scènes de la vie maritime*, vol. 3, Librairie Charles Gosselin, 1832, p. 195.

62 COLLEU Michel, « Témoignage des « hommes de l'arrière » et enquêtes des folkloristes », in *La chanson maritime. Le patrimoine oral et chanté dans les milieux maritimes et fluviaux*, op. cit., p. 74-75.

63 DE LA LANDELLE Gabriel, *Le Gaillard d'Avant. Chansons Maritimes*, Éditions Dentu, 1865, p. 135.

64 *Ibid.*, p. 12.

combat accompagne la reconnaissance par les marins du danger et de la dureté de la vie maritime. Le matelot navigant à bord de *La Carmeline* est confronté aux excès d'autorité et aux injustices de la hiérarchie du bord :

« Je croyais en m'embarquant à bord de La Carmeline  
Faire un voyage d'agrément de Bordeaux jusqu'à la Chine  
Mais je me suis baisé à fond la barque n'est qu'une sapine  
Mais je me suis baisé à fond la barque n'est qu'un ponton  
Le cap'taine n'est qu'un requin, le second n'est qu'un soldat  
Le lieutenant un failli chien, le bosco qu'un renégat  
Ils se promènent comme des morpions sur l'arrière de la sapine  
Ils se promènent comme des morpions sur l'arrière du vieux ponton<sup>65</sup> »

La chanson dépeint le sort du marin, engagé naïvement sur une traversée qu'il pensait bénéfique. Il est soumis à la dureté de son capitaine et à la longueur du voyage. Les paroles soulignent le sort malheureux du matelot, victime de la fatalité de la vie en mer. La conscience de la précarité est un thème récurrent. *Adieu, cher camarade* évoque le moment du départ pour une traversée qui s'annonce difficile :

« Jours de fête et dimanches on nous fait travailler  
Comm' les bêtes de somm' qui sont chez nos fermiers  
Pour ration, des gourganes, des biscuits pleins de vers  
Le quart de vin en bas et la nuit, les pieds aux fers,  
La nuit, les pieds aux fers<sup>66</sup>. »

Le travail harassant et le cadre très strict de la vie à bord normalisent le chant et les paroles des couplets. Le retour au pays après la traversée justifie l'ivresse à laquelle invite la chanson : « Buvons un coup mes amis, patrons remplissez nos verres<sup>67</sup> [...] ». Le départ s'affirme comme le moment des chansons et des festivités destinées à anticiper les privations de la vie en mer : « Adieu, cher camarade, adieu, faut nous quitter. Faut quitter la bamboche, à bord il faut aller<sup>68</sup> ! » Les conditions de vie justifient leurs excès. *Jean-François de Nantes* compare le mode des vie des gens de mer et celui des terriens :

<sup>65</sup> *La Carmeline*, <http://www.cnsi.fr/la-carmeline/>

<sup>66</sup> *Adieu, cher camarade*, <http://diato.org/paroles/adieu.htm>

<sup>67</sup> *La Carmeline*, *op. cit.*,

<sup>68</sup> *Adieu cher camarade*, *op. cit.*,

« Jean-François de Nantes  
 Marin de la Sémillante  
 Ne doit s'priver de rien  
 C'est bon pour un terrien<sup>69</sup> »

Les paroles sont le programme de leur comportement à terre. L'absence de privation lors des escales est revendiquée par les marins dans leurs chants. Ils appuient la vision de leurs contemporains, celle de la nécessité des débordements à terre. Le patrimoine oral détermine les formes que sont à même de prendre ces réjouissances et les lieux où elles se déroulent, le port et ses cabarets. La culture orale rend possible l'adaptation des paroles au lieu fréquenté et la circulation des références. La thématique du retour à quai est répétitive dans les refrains. *Le Corselet* repose sur la bordée d'un marin dans les rues de Nantes. Après s'être engagé à ramener un vêtement à son amie, il oublie sa promesse dans les tavernes du port :

« Mais quand à Nantes fut arrivé (bis)  
 Au corselet n'a plus pensé (bis)  
 N'a plus pensé qu'à la ribote  
 Au cabaret avec les autres.  
 Mon Dieu, qu'est-ce que ma mie dira ? (bis)  
 Tu lui diras, tu mentiras (bis)  
 Tu lui diras que dans tout Nantes  
 Y'a pas d'corset comme elle demande<sup>70</sup>. »

La chanson s'achève sur un couplet plus positif, marqué par le refus du mensonge. Elle renforce néanmoins à renforcer l'image du marin volage et débauché. Sa promesse, dans son port d'origine, est oubliée lors des ribotes pendant l'escale. La chanson dit la propension des hommes de mer à mentir aux femmes pour assouvir leurs plaisirs. La reprise en chœur du refrain exprime l'appropriation de leur image. En chantant, ils sont à la fois le matelot refusant de mentir, le marin festoyant dans le cabaret et celui incitant au mensonge pour dissimuler sa débauche. *Le Corselet* comme *Le retour du marin*, symbolisent les espoirs et l'attente du port :

« Après trois ans d'absence

<sup>69</sup> *Jean-François de Nantes*, <http://www.chansonsdemarins.com/index.php?param1=M100/M115.php>, cf. aussi *La chanson maritime. Le patrimoine oral et chanté dans les milieux maritimes et fluviaux*, op. cit., p. 73.

<sup>70</sup> *Le Corselet*, <http://www.chansonsdemarins.com/index.php?param1=M100/M184.php>



Loin de France  
 Ah ! Quel beau jour  
 Que le jour du retour.

« Les parents, les amis, les femmes et les filles,  
 Les filles de chez nous, des gaillardes gentilles,  
 Embrassent les marins rendus à leurs familles.

Aux matelots bonne chance  
 Et bombance !  
 Vivent le vin et l'amour  
 Tour à tour !

Catherine Œil-de-bœuf, Jeanneton Clair-de-Lune,  
 La Gamelle aux Amours Madeleine la brune  
 Rose, Annette ou Margot, chacun a sa chacune<sup>71</sup>. »

Les paroles expriment les différentes thématiques qui construisent la représentation du port par les marins eux-mêmes. Elle repose sur les agapes, le vin et l'ivresse, les amours volages. La consommation d'alcool est un motif fréquent dans les refrains maritimes, où les marins souhaitent « du vin à discrétion<sup>72</sup> » et chantent « Remplis mon verre de bon vin ; Parlez moi d'être au cabaret, Trinquant avec du vin clairet<sup>73</sup> ». Ces propos renvoient à l'image du buveur débonnaire et sociable<sup>74</sup>. Dans *Le Retour du marin*, les « trois ans » sous-entendent la précarité des conditions de vie et les excès sont justifiés par la durée de l'absence. Les références à l'attente des familles démontrent les qualités morales du marin, des bons fils et pères. La présence des femmes est plus ambiguë. Leur lien avec les marins n'est pas directement établi, oscillant entre fiancée et fille séduite. Les femmes peuvent être victimes du décès en mer de leur mari. C'est le cas dans *Brave marin*<sup>75</sup>, où en rentrant au port il retrouve une veuve pleurant son époux. Malgré la possibilité d'une atténuation des versions les plus grivoises, *Le retour du marin* laisse entendre les amours volages et tarifées. Les paroles des *Filles de Lorient*, « Ce sont les filles de Lorient, jolies ; Ce sont les filles de Lorient ; Mon Dieu, qu'elles sont jolies<sup>76</sup> » soulignent la beauté fantasmée des femmes pendant la traversée.

71 « Le Retour du marin », cité par DE LA LANDELLE Gabriel, *Le Gaillard d'Avant, op. cit.*, p. 51.

72 « Les Contes du Gaillard d'Avant », cité par DE LA LANDELLE Gabriel, *Le Gaillard d'Avant, op. cit.*, p. 122.

73 « La Mort de Nelson », cité par DE LA LANDELLE Gabriel, *Le Gaillard d'Avant, op. cit.*, p. 154.

74 NOURISSON Didier, *Le buveur du XIXe siècle*, Albin Michel, 1990, p. 122.

75 *Brave Marin*, [https://www.youtube.com/watch?v=Oe\\_RfmZjhLU](https://www.youtube.com/watch?v=Oe_RfmZjhLU)

76 *Les Filles de Lorient*, <http://www.chansonsdemarins.com/index.php?param1=M100/M111.php>

Cette notation fait indirectement référence à la misère sexuelle des marins en mer. Frustrés, ils affirment dans la chanson *Les Lorientaises*, leur désir de prendre les filles rencontrées :

« Les Lorientaises sont comme des homards  
Elles ont toutes des rubans rouges et noirs  
Les gars de la flotte voudraient bien les voir  
Pour les embrasser sur la bouche le soir<sup>77</sup> »

La chanson évoque l'espoir des matelots envers les femmes des cités portuaires, leur volonté de se les approprier. La fascination exercée par les gens de mer revient régulièrement dans leurs paroles. Dans *Nous étions trois marins*, la fille rencontrée à Nantes est revue en Angleterre « couchant<sup>78</sup> » avec le marin de passage. Entonner *Les Filles de La Rochelle* c'est revendiquer la perte morale que représente, pour une jeune fille, la fréquentation des marins :

« Sont les filles de La Rochelle  
Qu'ont armé un bâtiment, qu'ont armé un bâtiment  
Pour aller faire la course, Dedans les mers du Levant  
Ah! la feuille s'envole, s'envole, Ah! la feuille s'envole au vent

La grand' vergue est en ivoire  
Les poulies en diamant  
La grand' voile est en dentelle  
La misaine en satin blanc [...]  
Qu'avez-vous, jeune brunette  
Qu'avez-vous à pleurer tant ?  
Avez-vous perdu votr' mère  
Ou quelqu'un de vos parents ?  
Je n'ai pas perdu ma mère  
Ni quelqu'un de mes parents  
J'ai perdu mon avantage  
Qui s'en fut la voile au vent<sup>79</sup> »

La transmission des traditions orales tend à édulcorer les références sexuelles les plus manifestes des chansons marines. Pourtant, les sous-entendus grivois des *Filles de La Rochelle* sont explicites.

Ils font référence au dépucelage à bord de la jeune fille. La reprise des paroles montre l'image

<sup>77</sup> *Les Lorientaises ; Les filles de Lorient*, <http://www.chansonsdemarins.com/index.php?param1=M100/M174.php>

<sup>78</sup> *Nous étions trois marins*, « Ça ne fait rien marin ; Nous coucherons ensemble ; Dans un beau lit carré ; Aux quatre pommes d'orange ; Jusqu'au jour qui viendra ; D'un bateau en partance ; Qui nous ramènera ; Vers notre douce ville de Nantes ; Nous saluerons Chantenay ; Et Sainte-Anne de Nantes » <http://www.chansonsdemarins.com/index.php?param1=M100/M273.php>

<sup>79</sup> *Les Filles de La Rochelle*, <http://www.chansonsdemarins.com/index.php?param1=M100/M110.php>

d'eux-même que les marins souhaitent renvoyer. La conquête des femmes peut se faire plus directe encore, à l'instar d'un abordage :

« Trois matelots courant bordée  
 De cabaret en cabaret  
 Vont faire tête à l'embarquée  
 Contre la fille à Cadoret  
 Sans mollir, la fille du maître  
 Dit « Brasse à culer, halte-là ! »  
 - Elle fait sa fière peut-être,  
 A l'abordage crochons-là !  
 En douceur! [...] <sup>80</sup> »

*La fille à Cadoret* est fondée sur la pratique de la bordée, reconnue et chantée par les marins qui imposent leur présence auprès des filles des cabarets. La chanson est preuve de la virilité des matelots, qui dominent les femmes par la force de l'abordage autant que par la douceur. Ces chants disent également la conscience des marins d'être les victimes des filles de ports. *A Lorient la jolie*, la fille de la taverne est à la fois l'espoir et la perte du marin. Le refrain « A Lor, à Lor, à Lor, A Lorient la Jolie » ancre géographiquement la chanson. Un compagnon engage le narrateur à venir « au bistrot du port » signer son engagement :

« Dans la taverne sombre,  
 l'avait un' jeune fille,  
 Aux yeux bleus, cheveux blonds  
 Et sentant la vanille.  
 Mon cœur reçut un choc,  
 Ne voyait plus qu'la belle,  
 Plus question de partir,  
 Voulais rester près d'elle.  
 Le Maître d'équipage  
 Appelle la servante;  
 Verse nous donc à boire,  
 De ton vin d'Alicante.  
 Me réveillai soudain,  
 J'étais sur un navire,  
 J'entendais les matelots  
 Crier Ho ! vire, vire ! [...]
 Visant loin sur le quai,

80 « La fille à Cadoret », in DE LA LANDELLE Gabriel, *Le Gaillard d'Avant*, op. cit., p. 167.

Une silhouette blanche,  
 C'était elle oh mon Dieu !  
 Avec son visage d'ange.  
 Adieu mon beau pays  
 Adieu ma toute belle,  
 Reviendrai pour l'aimer,  
 Et pour rester près d'elle.<sup>81</sup> »

L'univers des bas-fonds, celui de la « taverne sombre », est le décor de la scène relatée. La présence en ces lieux d'une « jeune fille » évoque autant l'espoir d'amour sincère que les relations tarifées. Le cabaret est l'espace de la rencontre et des réjouissances. C'est aussi le lieu de la perte pour le marin, contraint de s'engager sous l'effet de l'ivresse. La chanson démontre la présence des marins dans les bouges du port et leur connaissance de cet univers. *Jean-François de Nantes* représente le port, lieu du débarquement des hommes, endroit de leurs festivités comme de leur déchéance :

« C'est Jean-François de Nantes Oué! oué! oué!  
 Gabier de la Fringante, Oh! mes boués! Jean-François!  
 Débarque de campagne  
 Fier comm' un roi d'Espagne  
 En vrac dedans sa bourse  
 Il a vingt mois de course [...]  
 Branl'-bas chez son hôtesse,  
 Carambole et largesse  
 La plus belle servante,  
 L'emmèn' dans sa soupenne  
 De concert avec elle  
 Navigue sur la mer belle  
 En vidant la bouteille  
 Tout son or appareille  
 Montre, chaîn' se balladent  
 Jean-François est malade  
 A l'hôpital de Nantes  
 Jean-François se lamente  
 Et les draps de sa couche,  
 Déchire avec sa bouche  
 Pauvr' Jean-François de Nantes!  
 Gabier de la "Fringante"<sup>82</sup> »

81 *A Lorient la jolie*, <http://www.chansonsdemarins.com/index.php?param1=M100/M127.php>

82 *Jean-François de Nantes*, <http://www.chansonsdemarins.com/index.php?param1=M100/M115.php>

*Jean-François de Nantes* offre une vision romancée, véhiculée par les marins eux-mêmes, de la débauche dans les ports. Les paroles confirment les éléments de la descente dans les bas-fonds portuaires, tels qu'ils sont représentés par la littérature. Elles évoquent la dépense de la solde après une campagne en mer, la fréquentation des bouges et des hôteses, le recours à la prostitution<sup>83</sup>. La chanson s'achève par la situation du matelot, victime de ses largesses et de ses vices, qui termine sa bordée à l'hôpital. Reprise par les marins, elle prouve leur connaissance de l'univers sordide du port. Elle révèle surtout leur volonté d'affirmer leur identité d'hommes maîtrisant ces espaces. Témoignage de l'auto-représentation des marins, chanter les mauvais lieux du port contribue à revendiquer leur image autant qu'à s'appropriier le monde des bas-fonds.

Les romanciers relaient la pratique des chants marins. Paul Adam décrit des « marins alertes et poilus » « chantant les refrains de la côte<sup>84</sup>. » Occasionnellement, la littérature s'appuie sur les chansons maritimes pour compléter sa propre représentation des ports mal famés. Leur reprise renforce la crédibilité de la représentation. Aux lecteurs, elle donne le sentiment d'un témoignage direct. Sans en préciser l'origine, chants de marins réels ou invention romanesque, Gilbert Dupé rapporte ces couplets entonnés dans le port de Nantes :

« C'est alors qu'il avait chanté pour se prouver que les longs-courriers ne sont pas des mousses :

Les putains  
Leur ventre et leur sein  
Et leurs coups de reins  
C'est fait pour les marins  
Tous ensemble encore un coup, mat'lots  
Oh ! Oh !  
Mollissez pas garçons !  
Torche dur pour les putains !

La vieille chanson de mer avait raison. C'est ça l'amour. Quant aux putains, c'est un petit nom d'amitié qu'on donne aux femmes sans trop de malice<sup>85</sup>. »

Ce sont là les mêmes propos que ceux entonnés par les marins. Avant d'être un objet littéraire, les

83 Il existerait une version plus grivoise de *Jean-François de Nantes*, reposant sur les prouesses sexuelles du marin à terre et se terminant de la même manière, par la déchéance physique du marin.

84 ADAM Paul, *Le Serpent Noir*, Société d'Éditions Littéraires et Artistiques, 1905, p. 327.

85 DUPE Gilbert, *La Figure de Proue* [1943], Louviers, Éditions l'Ancre de Marine, 2003, p. 155.

chants marins sont un des rares témoignages directs de la culture des gens de mer. Une partie de ces chants assume et revendique les pratiques liées à la bordée, signale leur acceptation des attitudes déviantes. Elle démontre l'intégration partielle par les acteurs des thèmes du vice et de la débauche. L'image issue des chants maritimes perdurera et est à l'origine de la mémoire du port comme lieu de rencontres féminines éphémères et de consommation d'alcool.

## **2) La disparition des bas-fonds.**

A la fin du XIXe siècle l'univers maritime connaît des mutations. La navigation se modernise, la pêche s'industrialise<sup>86</sup>. Des quartiers des villes sont rénovés avant que la Seconde Guerre mondiale ne modifie profondément leur physionomie. Face à la disparition des bas-fonds, des auteurs expriment leur nostalgie. L'expression de ce sentiment est concomitante de l'avènement de la thématique. Les auteurs à l'origine du succès des bas-fonds maritimes sont ceux qui relatent leur effacement. L'avènement des codes de cet univers est contemporain du sentiment de leur déclin. La disparition côtoie l'affirmation. La déception se porte sur la disparition de la figure du loup de mer, centrale dans l'univers maritime. Elle concerne l'univers général des bas quartiers tout en accordant une place particulière aux lieux de la prostitution.

### **a) L'effacement des mystères de la mer.**

La figure du « loup de mer » exprime toute la dualité des hommes de mer. Autour d'elle s'agglomèrent les vices et les dangers liés aux navigants. Elle symbolise le marin déviant, inspirant la peur autant que la fascination. Paradoxalement, son succès dans les romans du XIXe siècle s'accompagne de regrets envers sa disparition. Sa mise en scène côtoie le sentiment de son effacement. L'avènement du loup de mer en bordée est contemporain de sa déchéance. La littérature

---

86 CABANTOUS Alain, LESPAGNOL André, PÉRON François, *Les Français, la terre et la mer, op. cit.*, p. 483.

se fait le témoin d'une époque qui n'est plus. Les bas-fonds romanesques sont la scène d'un numéro déjà obsolète.

Dès 1843, Gabriel de La Landelle prend la défense du thème littéraire que constitue le loup de mer. Pour l'auteur « maint lecteur » voit dans sa figure un motif récurrent de roman, stéréotypé et disparu de toute réalité maritime. Ceux qui le rencontrent dans un roman pensent :

« [...] que le loup de mer est un vieux personnage de comédie et de roman, une vieille tradition menteuse, un type démodé, bon à reléguer aux oubliettes avec les oncles d'Amérique, les tuteurs jaloux et les baillis de village.

Il nous semble entendre certains de nos amis s'écrier avec dédain :

- Loup de mer !... connu, rococo ! Je sais à l'avance tout ce qu'il va me conter. Il s'agit d'un vieux grognard, brave comme un sabre, marin comme l'écoute du grand foc, franc et brutal, vrai bourru bienfaisant ; il s'agira d'un dur-à-cuire modèle, batailleur et buveur... connu, connu ! Encore une fois, sornette, conte bleu ! La race en est perdue<sup>87</sup>. »

Pour Gabriel de La Landelle, la boisson, la bagarre, la brutalité et la bravoure, sont devenus des poncifs littéraires. Les aventures du marin, ses exploits en mer et à terre, ne sont que des « sornettes ». L'usage du « loup de mer » traduit le manque d'originalité des écrivains qui ne font que recycler un motif hérité des romans de flibustes. Le romancier défend cette image tout en reconnaissant ses modifications. Il dresse le portrait d'un autre modèle du « loup de mer », plus conforme selon lui à la réalité :

« Le loup de mer dont nous nous occupons a le museau frais et rosé, la joue vermeille, l'œil ardent, la langue prompte, la cervelle pétillante, la main leste et le pied léger. Il existe bien réellement en France, il est notre contemporain et notre compatriote, il abonde surtout par 48°24'14" de latitude nord et 6°49' de longitude ouest, c'est-à-dire à Brest, département du Finistère ; enfin, il a beaucoup plus longtemps séjourné sur la terre ferme que sur l'eau salée<sup>88</sup>. »

Le récit présente une image plus policée du marin. S'il conserve certaines caractéristiques physiques et morales, sa dimension déviante est atténuée. Les extraits démontrent l'ambiguïté de G. de La Landelle qui dénonce à la fois les poncifs littéraires et affirme la particularité des gens de mer. L'observation de l'univers maritime donne à l'auteur le sentiment d'un changement qu'il exprime en

1865 dans *Le Tableau de la Mer* :

87 DE LA LANDELLE Gabriel, *Une Haine à bord*, Bruxelles, Melines, Cans et Compagnie, 1843, p. 13.

88 *Ibid.*, p. 14.

« Voilà quels sont les successeurs des farouches écumeurs de mer d'autrefois. Le forban dégénéré s'amuse à des tours de gobelet ; lui qui jadis faisait disparaître les galions d'Espagne et les vaisseaux de la compagnie des Indes, lui dont les jeux étaient l'incendie et l'abordage, spéculait à présent sur des bâtiments fantastiques.

C'est ainsi que les grandes figures de la mer se sont racornies comme toutes les autres, à mesure que les progrès ont effacé les distances, et que le monde s'est resserré sous un réseau de chemins de fer et de machines à vapeur<sup>89</sup>. »

Chez Gabriel de La Landelle, l'évocation des figures de la mer se double de la nostalgie de leur disparition. La volonté de défendre l'image du « loup de mer » s'associe à l'idée qu'il appartient à un monde déjà révolu et qu'il a dû s'effacer devant la modernité. La volonté de réalisme oblige l'auteur à atténuer l'image et à limer ses caractères déviants dont il reconnaît l'exagération. La littérature maritime du milieu du XIXe siècle enregistre la disparition de cette figure tutélaire, le marin aventureux et courageux. Dès 1849, Fenimore Cooper constate avec regret l'effacement du caractère originel de l'homme d'équipage. Ils « [...] étaient des hommes actifs et capables, et ne craignaient pas de monter au besoin dans les vergues. », écrit-il, et déplore : « Aujourd'hui que les marins devenus délicats sont abattus par deux ou trois jours de quart réitérés, on peut penser avec orgueil à une traversée comme la nôtre<sup>90</sup>. »

Au milieu du XIXe siècle, les observateurs sociaux reconnaissent l'influence de cet univers disparu sur le lecteur. Les romans maritimes modifient la vision de la mer :

« Ces honnêtes citadins que la lecture des romans maritimes a vivement impressionnés infestent, pendant la belle saison, le cours paisible de la Seine ou de la Marne, avec l'intime croyance qu'ils se donnent ainsi une idée exacte des joies et des terreurs de l'Océan. [...] C'est ici surtout que les canotiers sont curieux à observer. Un moment a suffi pour transformer des commis, des clercs de notaire ou d'huissier, des étudiants, des rentiers, voire même des hommes de lettres, en flambards, en scélérats, en corsaires, en loups de mer pur sang, qui fument, qui prisent, qui chiquent, qui jurent à outrance, et dont la conversation ne saurait être comprise par les communs des martyrs<sup>91</sup>. »

Le « loup de mer pur sang » devient une figure du dimanche et non plus la terreur des océans.

Scélérats et corsaires n'existent plus que dans un imaginaire nourri par le roman maritime.

89 DE LA LANDELLE Gabriel, *Les Marins. Tableau de la Mer*, op. cit., p. 120.

90 COOPER Fenimore, *La Vie d'un matelot*, op. cit., p. 27.

91 LE PRISME, *Encyclopédie Morale du dix-neuvième*, op. cit., p. 224.



Au tournant du XXe siècle, le sentiment d'une époque révolue s'accroît. Les romanciers mettent en avant les exploits passés des marins, en mer comme à terre. En 1897, Charles Le Goffic exprime la nostalgie de la pêche à la baleine et des festivités à terre associées. Sous le titre « Les derniers baleiniers<sup>92</sup> », il regrette leur disparition dans de nombreux ports et se félicite de la persistance de leurs traditions dans le port du Havre :

« La plupart de ceux-ci étaient Bretons, et, dans le nombre, beaucoup de Paimpol, de Lézardrieux et de Bréhat. Excellents catholiques, ils n'avaient point entendu dire chez eux qu'un verre de gwin-ardent en plus de la ration ordinaire fût un empêchement rédhibitoire aux béatitudes éternelles<sup>93</sup>. »

Ce sont des hommes « aux barbes fauves, au cuir rouge, tanné par les vents polaires, leurs gros muscles saillant sous la vareuse neuve à boutons de métal, plongeaient leurs mains larges ouvertes dans la sacoche aux « décomptes » et, à poignée, avec des rires de dieux, jetaient aux portefaix qui se battaient à leurs pieds les dollars chiliens mêlés aux louis d'or...<sup>94</sup> » Charles Le Goffic se réjouit des débordements et regrette les absences de ces « grands enfants gâtés, à qui la police même restait indulgente, ces baleiniers du Havre ont emporté avec eux le dernier sourire de Saint-François<sup>95</sup> ». Il présente les marins sur un mode folklorique. Ces débordements des baleiniers sont d'autant plus tolérés qu'ils n'existent plus.

Le constat que « les temps ont changé » dépasse le cadre breton. Il est partagé par l'ensemble des auteurs maritimes. Jack London déplore la disparition du romanesque qui ne survit selon lui que dans les paroles et les écrits : « On parle sans cesse du romanesque et de l'aventure, mais j'affirme que le romanesque et l'aventure ont disparu. La civilisation les a tués. Il n'existe plus d'aventure au XXe siècle<sup>96</sup>. » Conrad se fait l'écho de cette mutation sans en dater le tournant. Dans *A cause des dollars*, il évoque l'effacement de l'univers flibustier qui subsiste seulement dans la littérature naïve : « Il n'y avait plus, de nos jours, de pirates [...] si ce n'est dans les livres pour enfants<sup>97</sup>. » Ce

92 LE GOFFIC Charles, *Gens de Mer, Sur la Côte*, Armand Colin, 1897, p. 25-35.

93 *Ibid.*, p. 42-43.

94 *Ibid.*, p. 38.

95 *Ibid.*, p. 38.

96 LONDON Jack, *Faire route à l'Ouest* [1915], *Romans maritimes et exotiques*, Robert Laffont, 1982, p. 860.

97 CONRAD Joseph, *A cause des dollars* [1915], *Nouvelles complètes*, Gallimard, 2003, p. 1195.

sentiment est partagé par Pierre Mac Orlan qui fait référence à l'île de la Tortue, « autrefois le centre de la flibuste » et dont un des personnages exprime son intérêt pour cet univers : « [...] et à mon avis, ça devait être plutôt curieux<sup>98</sup>. » Le regret et la fascination envers une époque révolue ne concerne pas que les traits des gens de mer, hérités de la flibuste ou de la piraterie. En 1903, Joseph Conrad parle de l'effacement des mystères de la mer :

« Nous parlions de la mer et de ses travaux. La mer ne change pas, et ses travaux, malgré tous les récits des hommes, demeurent enveloppés de mystères. Mais nous nous accordions à trouver que les temps avaient changé. Nous parlions de vieux navires, de sinistres maritimes, d'avaries, de voiliers démâtés : et d'un homme qui avait réussi à ramener son navire sain et sauf de River Platte jusqu'à Liverpool avec un gouvernail de fortune. Nous parlions de naufrages, de rations comptées et d'héroïsme - ou du moins de ce que les journaux auraient appelé de l'héroïsme marin - manifestation de vertus totalement différentes de l'héroïsme des temps primitifs<sup>99</sup>. »

Pour le romancier, la spécificité de l'univers des gens de mer dure encore mais s'étirole au point de disparaître devant le progrès. La modernisation signe le déclin des vieux navires, du courage et de l'héroïsme qui leur étaient associés. Les vertus des marins s'effacent derrière la modernisation des mers. Les hommes ne sont plus les mêmes, perdent leurs qualités et leurs défauts. La nostalgie est visible derrière ce constat, parfois directement exprimée. Dans un récit de Jack London, un second de marine déclare : « Ya pus d'marins; z'étaient morts avant qu'vous naissiez. » Il correspond au portait type du marin déviant. Le narrateur constate que « son haleine empestait le whisky à chaque mot. Pourtant il ne titubait pas et ne montrait aucun signe extérieur d'ivresse. » Le second en question s'insurge contre le déclassement du métier : « N'importe quel cul terreux ou bouseux vous fra un marin maint'nant ; y s'présentent comme ça et on les paie comme ça<sup>100</sup>. » Il se lamente sur les conséquences envers les pratiques de ces hommes : « C'est qu'le marin est devenu un gentleman : pas question d'élever la voix et encor' moins d'lever la main sur lui<sup>101</sup>. » Et il regrette la disparition des marins : « J'aurais dû mourir y a des années, dit-il, plutôt que d'voir les marins et les bateaux

98 MAC ORLAN Pierre, *Le Chant de l'équipage*, op. cit., p. 15.

99 CONRAD Joseph, *Typhon* [1903], *Nouvelles complètes*, Gallimard, 2003, p. 550.

100 LONDON Jack, *Les mutilés de l'« Elseneur »*, op. cit., p. 886.

101 *Ibid.*, p. 889.

disparaître des mers<sup>102</sup>. » Jack London évoque ainsi la disparition d'hommes et de pratiques. La race des gens de mer, buveurs et bagarreurs, n'est plus et est remplacée par des terriens, sans identité, trop gentlemen pour correspondre aux codes antérieurs de l'univers maritime. Cette transformation n'est pas datée par les auteurs. Les changements renvoient toujours à une époque antérieure, non spécifiée. Ce sont toujours des pratiques d'un temps précédent indéterminé et jamais précisé. Ces références trouvent leur origine dans la tradition qui les précède sans que le tournant soit perceptible, d'où la persistance des deux représentations : le loup de mer à son apogée et son image regrettée et mythifiée.

Cette nostalgie s'exprime particulièrement dans la littérature ayant pour cadre l'Ouest de la France. En 1918, Pierre Mac Orlan relate l'histoire de Joseph Krühl, un Hollandais installé dans un « coin perdu de Bretagne » et qui incarne la rencontre entre l'imaginaire du loup de mer flibustier et la réalité de la région :

« Les mémoires d'Exquemelin ne gardaient plus de secrets pour lui. Son imagination facile lui permettait d'évoquer avec une précision absolue, les soirs de bataille au large de la Vera-Cruz ; les pendaisons décoratives ; la vie tumultueuse des bouges exotiques ; les nuits ardentes des tropiques que des éclairs de chaleur traversaient comme des rapides coups de couteau un soir de rixes. [...] Il recherchait les traces d'un passé si rare sur les figures hâlées des matelots thoniers venus de Groix ou de Concarneau<sup>103</sup>. »

A l'image de Joseph Krühl, la nostalgie environne l'univers des bouges exotiques et dangereux.

#### **b) La nostalgie des bas-fonds.**

« En vérité ces histoires violentes et grises sont bien des histoires de cabaret. Elles naissent et meurent dans le domaine métaphysique de l'alcool. L'humidité sale développe leurs germes<sup>104</sup>. »

Pour Mac Orlan, la représentation des bas-fonds se meurt. Elle n'est que le fruit de propos rapportés dans les bouges sous l'effet de l'alcool. Le XXe siècle marque la « lente résorption des bas-

<sup>102</sup> *Ibid.*, p. 887.

<sup>103</sup> MAC ORLAN Pierre, *Le Chant de l'équipage*, *op. cit.*, p. 16.

<sup>104</sup> MAC ORLAN Pierre, *La Lanterne sourde* [1953], Gallimard, 1982, p. 209.

fonds<sup>105</sup> ». Ceux issus de l'imaginaire portuaire ne font pas exception. Leur disparition est la conséquence de la modernisation des villes et des mutations de la navigation. Cet effacement provoque la nostalgie des romanciers. Ces bas-fonds apparaissent comme des lieux qui n'ont jamais été réels, qui avaient déjà disparu au moment où ils étaient évoqués. Le regret concerne principalement la figure du loup de mer, accusée de n'avoir jamais existé, de n'être qu'un effet de l'imagination des auteurs. Mais les bas-fonds portuaires, entre l'absence et le regret sont aussi représentés, dès leur développement, comme un univers fantasmé. Dès son origine, l'image des bas-fonds portuaires est parfois perçue comme une création ex-nihilo. Certains récits mettent en cause le romanesque de cet univers, pourtant source principale de sa représentation. La volonté de crédibiliser le récit entraîne les auteurs à déconstruire les représentations trop exagérées, notamment les références à la flibuste. Dès le XVIIIe siècle, Claude Forbin dénonce le « recours à des aventures purement imaginées ou tout au moins accompagnées de tant de fausses circonstances, que le vrai, mêlé et confondu avec le faux, n'y est presque plus reconnaissable.<sup>106</sup> » Il dresse le portrait d'une littérature induisant le lecteur en erreur, déformant sa vision des marins et des ports. Pour lui, les auteurs :

« [...] abusent de la crédulité du lecteur, qui souvent peu instruit d'ailleurs reçoit des fables pour des vérités, ou se forme de fausses idées sur quantité d'événements qui mériteraient d'être sus tels qu'ils se sont passés : en sorte qu'au lieu d'avoir employé son temps à une lecture qui pût l'instruire solidement, il ne rapporte de son travail que le misérable avantage que peut produire la lecture d'un frivole roman<sup>107</sup>. »

La littérature témoigne de la prise de conscience des exagérations présentes dans les récits maritimes. Elle remet en cause la vision déformée proposée par les romanciers et les poètes. Les observateurs de la vie maritime constate les difficultés à appréhender cet univers et la nécessité d'y ajouter une dimension poétique. Amédée Grehan voit dans la poésie le prisme nécessaire pour dépeindre la navigation et les terres traversées :

« Mais quand le romancier aura raconté ces scènes de mœurs, et quand l'historien aura

105 KALIFA Dominique, *Les Bas-Fonds*, op. cit., p. 271.

106 FORBIN Claude, *Mémoires du Comte de Forbin*, Marseille, Chez Jean Mossy imprimeur, 1781, p. 1.

107 *Ibid.*, p. 2.

buriné ces faits éclatants quel poète pourra nous dépeindre les mille impressions de celui, qui, pour la première fois [...] s'élançe vers les contrées lointaines<sup>108</sup> ? »

Dès son succès littéraire, entre l'époque moderne et le XIXe siècle, le monde maritime est déformé par le prisme de sa représentation littéraire. Les romans manquent, pense-t-on, de fiabilité pour en cerner les caractéristiques. Le constat vaut particulièrement pour ceux qui traitent de la Bretagne. En 1912, Charles Géniaux dément l'image noire de la Bretagne, toujours entretenue par certains auteurs :

« Ces dernières années, des romanciers se sont montrés sévères envers les Bretons. M. Henri Céard consacra près de neuf cents pages d'ailleurs souvent exactes à démontrer la stupidité et la brutalité alcoolique des habitants de la presqu'île de Quiberon. Son ouvrage respire le pli sombre du pessimisme. Avant lui Georges d'Esparbès et Austin de Crozes avaient annoncé la fin des marins paimpolais, tués par le tafia. Or, Morbihannais ou Trégorrois vivront encore longtemps et se multiplieront<sup>109</sup>. »

Le romancier accuse les auteurs d'exagérer la noirceur des conditions de vie en Bretagne, présentée comme un espace dangereux et mal famé. S'il y a là une part de vérité, il estime nécessaire de la nuancer en la présentant comme une exagération littéraire :

« Vient-on à parler des qualités intimes des habitants ? Ils passent tantôt pour désintéressés, fidèles, honnêtes, timides, et tantôt on dénonce leur amour du gain ; l'effronterie de leurs filles dans les ports sardiniens, la mendicité de leurs enfants dans les centres de tourisme, l'ivrognerie des marins et l'indifférence des paysans aux bienfaits. Sans doute ces blâmes et ces compliments ne portent point tous à faux, mais leur exagération n'a pas besoin d'être démontrée. Toujours l'esprit de généralisation tend à faire supporter par tout un peuple les fautes ou les vertus de quelques-uns. A la vérité, la Bretagne prolifique, agricole et maritime demeurera une pépinière d'hommes énergiques malgré l'alcoolisme qui pourrit le sang et le cœur de ses enfants<sup>110</sup>. »

L'auteur reconnaît les maux qui touchent la société bretonne, comme la pauvreté et l'alcoolisme. Il nuance leur importance et les présente comme une généralisation de quelques traits éloignés de la province et de sa réalité. En dénonçant cette description, Charles Géniaux espère modifier la représentation des cités du littoral, faite à ses yeux de fantasmes d'auteurs ignorants.

Le XXe siècle définit donc un tournant dans la perception de ce type d'espace. Au siècle

108 GREHAN Amédée, *La France maritime*, IVe volume, Chez Pilout et Cie, 1841.

109 GENIAUX Charles, *La Bretagne vivante*, Honoré Champion Éditeur, 1912, p. 37.

110 *Ibid.*, p. 39.

précèdent les bas-fonds portuaires apparaissent mais ne focalisent pas l'attention. Pendant l'entre-deux-guerres leur représentation s'affirme et en même temps les auteurs signalent leur disparition. Pierre Mac Orlan est un des principaux acteurs du développement de l'image des bas-fonds portuaires. Mais il est aussi celui dont les ouvrages témoignent de leur disparition. En 1926, il regrette les conséquences sur la ville et le quartier de Recouvrance, de la fermeture du bagne et du départ de la chiourme :

« C'est dans les venelles sordides du Pont-Merdou que ces messieurs de la chiourme caressaient leurs maîtresses. Rien ne remplace, dans cette belle ville morte, cette population défunte, où j'aurai certainement trouvé des personnages de choix pour la conversation du soir<sup>111</sup>. »

En disparaissant, ces hommes de la chiourme et leurs maîtresses causent la mort de la ville. Le vice constituait un pan de son identité. L'auteur déplore d'être le seul à regretter cette transformation :

« A Brest, en dehors de moi, tel que j'étais en ce temps-là, je peux vous affirmer que personne ne se souciait de l'ancienne présence des forçats dans le bagne de Kéravel, dont il ne restait d'ailleurs que peu de vestiges<sup>112</sup>. »

Dès les années 1920, Pierre Mac Orlan constate et regrette la disparition des mauvais lieux de la cité portuaire. Pour lui, ces bas-fonds contribuaient à une représentation romantique de la ville. Il ne décrit pas la violence de la chiourme et du bagne, la misère de la prostitution à Recouvrance, mais l'érotisme de leur relation, renforcé par le cadre des rues sordides. L'auteur se réclame comme l'un des seuls connaisseurs de cet univers disparu. Cette posture renforce le sentiment du lecteur d'avoir affaire à un monde éphémère et révolu. La modernisation accentue sa destruction. En 1926, Pierre Mac Orlan anticipe l'évolution de Brest :

« Une gare incandescente se prolongera de docks en docks jusqu'au port de commerce, où des filles, cette fois insolentes, triompheront au seuil des bars trop nickelés<sup>113</sup>. »

La modernisation du port et des docks conduit à la disparition des ruelles sordides et des prostituées qui les fréquentent. Elle entraîne l'aseptisation des quartiers mal famés devenus « trop nickelés ».

111 MAC ORLAN Pierre, *Sous la Lumière froide* [1926], Omnibus, 2004, p. 198-199.

112 MAC ORLAN Pierre, *Chansons pour accordéon*, Gallimard, 1953, p. 58.

113 MAC ORLAN Pierre, *Brest* [1946], Terre de brume Éditions, 2009, p. 62.

Le romantisme des bouges et des filles en détresse s'efface devant les transformations de la cité. Les bas-fonds portuaires de l'Ouest s'inscrivent toujours dans un univers plus large, celui des mauvais lieux en général, notamment ceux des autres villes portuaires. Cette nostalgie envers la disparition des bas quartier est un phénomène d'ensemble concernant aussi bien les capitales que les ports. L'œuvre de Pierre Mac Orlan témoigne de la péremption de cet univers urbain :

« Les malentendus peuvent naître d'un décor sentimental anéanti, ou quelquefois, périmé. Des mots colorés comme : Batignolles, la Chapelle, Montmartre, la Villette, l'Arsenal, la Bastoche, etc., ont totalement perdu les étranges pouvoirs de séduction qui purent nourrir l'œuvre poétique d'Aristide Bruant, de Jean Lorrain, parfois de Jules Jouy et des nombreux anonymes de l'université lyrique des rues et des boulevards extérieurs dont la triste réputation n'est pas douteuse<sup>114</sup>. »

L'auteur connaît la séduction du décor des mauvais quartiers. Il voit dans leur disparition le déclin d'un univers poétique. L'extrait témoigne à la fois de la fascination envers cet univers et du sentiment de son déclin. Pour Pierre Mac Orlan, les bas-fonds demeurent un monde qu'on ne peut appréhender directement, qui disparaît en même temps qu'il s'affirme. En 1953, *La Lanterne sourde* relate le changement des quartiers portuaires londoniens et leur évolution vers une sécurité renforcée :

« C'est ici que viennent mourir tous les souvenirs de l'ancienne Ratcliff Highway, qui, à une époque où Eugène Sue et A. Dumas célébraient à l'envi les tapis-francs et les assommoirs de Paris, offrait aux curieux d'une "tourné des grands ducs" des périls non frelatés et des meurtriers bon teint. De vrais bouges accueillait les matelots et, par l'intermédiaire de sirènes couperosées, les conduisaient vers les petits sentiers et la mort violente.

C'était le quartier obscur et bien vivant des cris dans la nuit. L'homme qui en revenait sain et sauf pouvait tirer vanité de ce succès et le consigner sur son journal de bord, avec ou sans commentaires<sup>115</sup>. »

Pour l'auteur, l'image de ces quartiers est véhiculée par la littérature. Il confirme les codes, portés par les romans, de cet univers et en annonce la disparition. Ce monde de périls et de bouges à matelots disparaît, la représentation éphémère des bas-fonds, lieux d'aventure et de danger, se meurt. Le sentiment de l'auteur oscille entre le soulagement et le regret. C'est un phénomène global,

114 MAC ORLAN Pierre, *Chansons pour accordéon, op. cit.*, p. 13.

115 MAC ORLAN Pierre, *La Lanterne sourde, op. cit.*, p. 144.

dans lequel s'imbriquent les cités de l'Ouest de la France. L'association des différentes échelles de cet espace donne au lecteur l'idée que c'est l'ensemble des mauvais lieux qui déclinent devant l'avancée de la modernité. Il ne sera toujours que celui qui assiste à leur inéluctable perte, le romancier étant le trait d'union entre ces différentes étapes : l'avènement et la disparition des bas-fonds. Pour Auguste Dupouy les bouges de Brest sont le dernier lieu où l'on peut observer figures et comportements déviants popularisés par la littérature :

« Où donc trouver dans Brest, l'accent le plus breton ? Les amateurs de pittoresque humain peuvent explorer Keravel - "la cité du Vent" - autrefois quartier des "tueries", c'est-à-dire, des boucheries et des abattoirs. C'est là, dans ces venelles tristes où vivent des chats pelés, et sur le lugubre escalier de la voûte, qu'on a le plus de chance de rencontrer encore Mme Quémeneur et Mme Kervella - telle que Loti les a vues au temps où il composait *Mon Frère Yves* - mégères pitoyables et un peu effrayantes, qui alliaient alors la petite coiffe du pays, rarement fraîche, à un mantelet miteux et à une jacquette boufonne, comme il n'était portée nulle part ailleurs<sup>116</sup>. »

L'auteur met en avant la disparition du pittoresque inquiétant des venelles lugubres. Il présente Keravel comme un quartier en prise aux effets du temps. C'est un lieu qui existe seulement par son passé. La situation décrite par l'auteur est perçue comme éphémère. Dernière poche lugubre dans la ville, ce bas quartier est amené à voir inéluctablement son image muter.

Au XIXe siècle, le développement de la littérature maritime et bretonne entraîne l'interrogation des auteurs sur la véracité des récits de leurs confrères. Le doute s'installe envers ces images issues des romans, notamment celles de danger ou de misère. L'avènement des bas-fonds s'accompagne d'un autre phénomène : l'annonce prochaine de leur disparition ou le regret envers leur effacement. Entre la critique de l'exagération au XIXe siècle et la nostalgie de l'entre-deux-guerres les bas-fonds portuaires deviennent intemporels, toujours remis en cause. Ce sentiment d'irréalité constitue une facette de leur représentation particulièrement présente autour des lieux et des formes de prostitution.

---

116 DUPOUY Auguste, *Face au couchant, Brest, la côte et les îles*, op. cit., p. 95.



### 3) Mémoire et persistance des bas-fonds.

En 1938, Marcel Carné adapte au cinéma le roman de Pierre Mac Orlan, *Le Quai des Brumes*. L'action ne se passe plus à Paris mais au Havre. En arrivant dans la ville, Jean, incarné par Jean Gabin, trouve refuge Chez Panama, un fourbi au bord de l'eau. L'établissement est le lieu d'un affrontement avec une bande de malfrats, de nuit, dans le brouillard. Le lendemain, pour défendre une femme Jean engage une rixe contre les trois hommes sur les quais avec en arrière-plan les grues de docks, les navires et la mer<sup>117</sup>. Le choix de transposer l'action dans un port permet d'utiliser les éléments propres à cet imaginaire. Ils contribuent à la poésie du film et à la dimension romantique de certaines scènes. Mais ils démontrent également le caractère dangereux des hommes et des situations. La brume et l'eau entourent Chez Panama, accentuant l'incertitude de la scène et l'attitude des hommes. La vocation criminelle de l'eau est rappelée : « [...] au bord de l'eau, tu l'accules, tu le pousSES, il tombe<sup>118</sup>. » *Le Quai des Brumes* de Marcel Carné démontre le succès du thème du port, lieu incertain partiellement mal famé. Le film annonce également la persistance des bas-fonds. Pour l'Ouest, c'est dans les années 1960 que les bas quartiers des cités du littoral voient leurs caractéristiques déviantes mises en avant. Le cinéma, la littérature, les chansons et la presse continuent à maintenir la force de cet imaginaire social et à entretenir la mémoire des bas-fonds portuaires. Cet univers sombre et mal famé persiste mais son déclin est également souligné dans les sources qui le décrivent. Deux dimensions s'entremêlent. Il demeure un lieu criminel, déviant, et son aspect érotique occulte le caractère sordide et misérable.

---

117 CARNE Marcel, *Le Quai des Brumes*, Ciné Alliance Mondial - Les films Osso , 1938, 36 – 37:43.

118 *Ibid.*, 51:40 – 51:43.

### a) La persistance des mystères du port.

La littérature, la chanson, le cinéma contribuent à déterminer l'imaginaire de l'univers portuaire, dans la lignée de la représentation finalisée dans l'entre-deux-guerres. Le port continue à être présenté dans la dualité de son image, notamment par son ambivalence entre lieu de séduction et de perte. Les thèmes des bas-fonds persistent. C'est toujours le comportement des marins qui marquent des lieux, qui existent par leur caractère criminel et sont encore décrits de nuit, humides et pluvieux. On ne peut que constater leur effacement devant les transformations des villes.

La diversité des références démontre les points communs dans la permanence de l'image des marins déviants. En 1956, Georges Rollin de Vertury peint *Marin de dos* et met en scène un matelot urinant dans le port.



Georges Rollin de Vertury, *Marin de dos*, 1956.

L'œuvre établit la représentation habituelle des marins ainsi que leur mépris des convenances et leur refus de l'ordre traditionnel.

En 1988, le groupe lorientais dans sa chanson « Du rhum des femmes et de la bière nom de Dieu » décrit les pratiques des navigants, héros de comptoirs :

« Tout est gravé quelque part sur ma peau  
 Tell'ment qu'j'en ai les bras  
 Comme des romans-photo  
 Blessures de guerre, culs d'bouteilles, coups d'couteaux

Tant qu'y'aura des comptoirs  
On aura des héros<sup>119</sup>. »

Le sens des paroles repose sur la vie aventureuse des marins et leur proximité avec le danger, en mer comme à terre. L'auteur Yvon Etienne dans la chanson « La race des mat'lots » évoque également la fréquentation des bistrotts comme étant une de leurs particularités. Il déplore aussi le déclin de leur identité :

« Y'a qu'les bistrotts qui semblent s'agiter  
Pour empêcher le désert d'avancer  
Marins d'occase agglutinés au bar  
Banquiers, chômeur ou fonctionnaires pistards  
On oublie qu'entre deux ventrées d'bière  
Y'avait souvent une sacrée dose de mer<sup>120</sup>. »

L'auteur exprime le sentiment de la disparition des hommes de mer, tout en faisant référence à leur fréquentation des bars et leur consommation d'alcool. Il réaffirme le lien entre la mer et les excès au port, ici les « ventrées d'bière » dans les bistrotts, et regrette l'effacement du véritable loup de mer, remplacé par des « marins d'occasion ».

Le danger des villes est toujours à même de concerner directement les marins. En octobre 2014, sous le titre « Brest, ville de tous les dangers<sup>121</sup> » *Le Monde* relate l'escale à Brest de l'équipage d'un sous-marin français.

« Le second avait prévenu : « Faire un peu la fête, d'accord. Mais reprendre le service à l'heure prévue est une obligation. Je veux que vous reveniez avec les yeux en face des trous. Je serai intraitable ». [...] Je ne découvrirai que le lendemain matin le bilan de cette première soirée :

- alors qu'il passait le pont de Recouvrance avec trois camarades pour rentrer se coucher à la base, un des jeunes barreaux du bateau a été tabassé par un marin polynésien à la force décuplée par l'ecstasy. Il a dû être hospitalisé. Il n'a miraculeusement eu à déplorer qu'un œil poché. Mais cela suffisait pour rendre caduc l'objectif du commandant en second.

- un matelot en caleçon, délesté de son jean, de son portable et de son badge militaire, s'est rendu encore ivre au petit matin trouver de l'aide chez une commerçante du centre-ville. La dame lui a gentiment prêté un pantalon et... une

119 SOLDAT LOUIS, « Du rhum des femmes et de la bière nom de Dieu », *Première Bordée*, 1988.

120 YVON Étienne, « La race des mat'lots », *Ma compil de chez compil*, 2001.

121 *Le Monde.fr*, 2 octobre 2014 ; <http://unmoissouslesmers.blog.lemonde.fr/2014/10/02/brest-ville-de-tous-les-dangers/>

paire d'après-ski qui traînait par là, lui permettant de rentrer à la base sans triomphe.

- un troisième a été récupéré dans la cellule de dégrisement du poste de police, après avoir passé la nuit dans son vomit sur un banc de la ville.

- un des jeunes embarqués du bord a flambé 700 euros, la moitié de sa solde, pour les beaux yeux d'une fille qui l'a convaincu de lui payer un magnum de champagne dans une boîte de nuit.

Brest, ville de tous les dangers. « *Ce sont vraiment des gosses* », a commenté de sa voix grave Franck V., le « prési », qui a couru de l'un à l'autre<sup>122</sup>. »

Le texte souligne et alimente la représentation des marins au port. Le bilan reprend point par point les pratiques qui leur sont traditionnellement associées, affirmant la persistance de leurs agissements. L'imaginaire de la bordée dans les bas-fonds sert de référence au texte. Il valide ce que le lecteur s'attend à découvrir des comportements des marins. Le ton de l'article est similaire aux textes antérieurs et oscille entre la sympathie et l'ironie. Les matelots sont présentés comme des coupables mais aussi comme des victimes des filles et des mauvaises rencontres. La presse établit l'existence réelle de ces représentations en dépit des exagérations.

Ces hommes se distinguent toujours par la dureté de leur vie, leur rapport privilégié au danger et leur indépendance vis-à-vis des normes. La réutilisation du thème permet de constituer un ensemble de références dans lesquelles le lecteur ou l'auditeur vient appuyer l'image qu'il se construit. Cette permanence vise à séduire le public, en lui proposant des éléments, objets d'intérêt, de fascination ou d'amusement. Elle lui offre la possibilité de s'effrayer à distance, en côtoyant un monde dangereux, proche mais néanmoins inaccessible. Ce monde est celui des gens de mer et il ne s'exprime que dans la sphère réservée des quais et de l'univers portuaire. Ces lieux et ces pratiques ne constituent plus une menace, d'autant moins que la modernité entraîne leur disparition. La figure déviante du marin s'accompagne d'autres figures marginales, potentiellement dangereuses. Celles-ci correspondent partiellement à la typologie des acteurs des bas-fonds qui s'affirme à la fin du XIXe siècle et dans l'entre-deux-guerres. Elles démontrent la persistance des motifs, et le sens qu'ils véhiculent. Sur les ports, les marins côtoient les criminels et les miséreux. Eddie, personnage du

---

122 *Ibid.*

*Quai de la Fosse* d'Hervé Jaouen, incarne la survivance de la déviance des lieux et rappelle la proximité avec le « Milieu ». Il identifie les protagonistes de l'établissement qu'il fréquente, un bar PMU du quai, et leur rôle criminel :

« Eddie n'ignorait pas que son homologue avait gardé des attaches solides avec le « Milieu », ce qui lui coûtait cher d'ailleurs. Joseph était « protégé » et ses bienfaiteurs lui piquaient autant que le fisc. En contrepartie, on lui assurait, outre la sécurité, une rotation rapide et régulière du matériel. Le client n'avait pas le temps de se lasser qu'on chargeait les étalages de poupées neuves ou, du moins, que l'on n'avait pas encore bercé à l'Ouest<sup>123</sup>. »

Le texte réutilise le thème d'une communauté d'hommes criminels se retrouvant dans les ports. La vision donnée est imprécise, et joue sur l'ambiguïté entre proximité et éloignement de ce « Milieu ». L'ombre criminelle est suffisamment diffuse pour ne pas décrédibiliser le récit, assez présente pour raviver les fantasmes d'un univers interlope. En 2002, *Le guide du routard en Normandie*, confirme dans ses pages consacrés à Cherbourg, la persistance de l'image du port comme lieu de beuverie :

« Dans un port digne de ce nom (et Cherbourg en est un à l'évidence), difficile de ne pas consacrer un chapitre au meilleur ami du marin en escale : le bar, le bistrot, le rade, le pub, la taverne, la buvette, l'estaminet, le mastroquet<sup>124</sup>... »

Il évoque les agissements des marins et leur penchant pour la bagarre dans son article consacré à l'établissement Yalta, sur les quais :

« Quant à l'ambiance, elle y est souvent chaude, pour ne pas dire survoltée ! Après 1 h du matin, l'endroit peut être un peu limite pour les âmes sensibles : tous les « chauds » du fond du port y débarquent, avec les poings qui sortent assez vite des poches<sup>125</sup>. »

Le texte met ainsi en avant les caractéristiques des bas-fonds portuaires, les bars et la bagarre, destinées à attirer et à séduire les touristes. La mémoire du port mal famé renforce le sens de la description, l'intérêt de Cherbourg provient notamment de sa représentation de port débauché.

Les miséreux sont toujours présents. Hervé Bellec décrit « deux clochards » aux « tronches défaites<sup>126</sup> » dans la ville de Brest. Le procédé d'écriture est similaire et déforme leur humanité en

123 JAOUEN Hervé, *Quai de la Fosse* [1981], Éditions de la Chapelle, 2002, p. 81.

124 GLOAGUEN Philippe (dir.), *Le guide du routard en Normandie, 2002-2003*, Hachette, 2003, p. 515.

125 *Ibid.*, p. 515.

126 BELLEC Hervé, *Un bon Dieu pour les ivrognes*, in ALLE Gérard, BELLEC Hervé, COATMEUR Jean-François, FERREY Caryl, Marie HELIA, JODY Jean-Paul, *Brest, l'ancre noire*, Éditions Autrement, 2003, p. 179.

altérant leur visage. Mais il ironise sur l'exagération de la pauvreté dans les romans policiers. En les décrivant, il constate : « [...] on les croirait sortis tout droit d'un roman noir de Coatmeur. » :

« Il se contente de se balader dans les vieux quartiers de Brest, de regarder autour de lui, d'enregistrer toute la détresse du monde. Facile, c'est écrit en gros sur leur trogne avinée. Une fois rentré à la maison, il n'a plus qu'à s'installer devant sa machine à écrire, le père Coatmeur, et par ici les royalties<sup>127</sup>. »

La détresse des villes est un thème d'écriture facile pour les auteurs. Leur vision démontre le succès du thème et l'attrait que représente encore les « trognes avinées » héritées de la cour des Miracles. Elle prouve aussi le changement dans la perception des « gens de rien » et la montée de l'indifférence à leur égard<sup>128</sup>.

La marginalité se rencontre également auprès des dockers, qui incarnent dorénavant le lien entre misère et univers maritime. Ils se distinguent par leur physique et sont reconnaissables « à leurs mains » et à leur visage : « Chou rouge au nez, poils de carotte au menton, les molaires au diable vauvert et deux fentes à la place des orbites [...]»<sup>129</sup>. Dans la continuité de l'écriture traditionnelle des plus misérables, la précarité les constitue en infra-humanité. Les conditions de vie et de travail s'allient aux origines bretonnes pour accentuer la déviance de ces hommes :

« Les dockers avaient tous leur surnom. C'était marrant, et ça faisait passer la pilule : une vie à attendre le bateau qui ne vient pas, ou alors à bosser la nuit jusqu'à plus rien, une vie à croiser sa femme et ses gosses, à picoler et fatalement à divorcer, ce qui n'arrangeait pas l'affaire question picole. Une vie en boucle. Laissez un Breton seul, il boit. Laissez-en deux ensemble, ils boivent le double<sup>130</sup>. »

La description des dockers démontre l'utilisation constante des thèmes de l'attente, de la boisson et de la misère dans les ports. Elle repose aussi sur l'accentuation des spécificités locales, ici la consommation d'alcool des Bretons. L'accroissement de la figure du docker dans les récits va de pair avec les mutations de la navigation. La disparition des matelots peu qualifiés laisse place aux ouvriers du port dans la représentation des hommes marginaux. Cette situation explique

<sup>127</sup> *Ibid.*, p. 179.

<sup>128</sup> GUESLIN André, *Les gens de rien*, *op. cit.*, p. 379.

<sup>129</sup> FERREY Caryl, *Fond de cale*, in ALLE Gérard, BELLEC Hervé, COATMEUR Jean-François, FERREY Caryl, Marie HELIA, JODY Jean-Paul, *Brest, l'ancre noire*, *op. cit.*, p. 41.

<sup>130</sup> *Ibid.*, p. 47.

l'augmentation des références aux dockers après la Seconde Guerre mondiale proportionnellement aux sources antérieures. L'imaginaire du port mal famé est accentué par sa représentation criminelle et déviante. A Nantes, Hervé Jaouen associe au quai de la Fosse la persistance d'un lieu dangereux :

« Enchâssée dans un immeuble affaissé sur ses cariatides datant du XVIIe, la boîte à strip avait les yeux fermés sur les barreaux en fer forgé de ses huis clos à travers lesquels, en semaine, bruissait le quai des appels des dockers, des coups de sirènes, des fracas de la ferraille martelée, des klaxons des grues mobiles. Et, parfois, des coups de feu des règlements de comptes entre petits macs ou ceux de hold-up manqués comme celui de la Capitainerie du port, deux années auparavant<sup>131</sup>. »

Le caractère déviant s'inscrit dans la continuité des représentations antérieures des bas-fonds portuaires tout en reflétant l'évolution des pratiques marginales. La boîte à strip-tease remplace les maisons closes, fermées depuis la loi Marthe-Richard en 1946. Les dockers remplacent les marins et les matelots, moins nombreux depuis la modernisation des techniques de navigation. Avec ces mutations la violence persiste, liée aux souteneurs et aux braqueurs gravitant autour des quais. La presse locale confirme cette impression. A Nantes, *Le Journal du Dimanche* démontre en 2013 cette proximité entre le port, son passé, et le monde criminel. Sous le titre « Amour, cocaïne et trahison<sup>132</sup> », l'hebdomadaire établit le lien entre le quai de la Fosse et le monde des trafiquants de drogue. L'article évoque une série d'arrestations pour trafics de cocaïne et présente les origines nantaises d'un dénommé Alain Coelier, « l'un des rares Français à avoir acquis une stature internationale dans le trafic de drogue ». Celui-ci est présenté comme commençant sa carrière dans les bas-fonds de la ville : « Pour Coelier, l'histoire a démarré à Nantes quai de la Fosse, surnommé « quai de la Fesse », avec le contrôle des bars à filles<sup>133</sup>. » L'article se base sur une réalité tangible, notamment l'existence des bars à hôtesse et le parcours de leurs tenanciers. Mais le procédé tient aussi de l'exagération et repose sur l'image ancienne du port. Le lien directement établi entre le quai et le trafic de drogue n'a que peu de fondement. Le texte démontre surtout la persistance des

131 JAOUEN Hervé, *Le Quai de la Fosse*, op. cit., p. 10.

132 *Le Journal du Dimanche*, 27 juillet 2013, « Amour, cocaïne et trahison » <http://www.lejdd.fr/Societe/Faits-divers/Actualite/Amour-cocaine-et-trahison-621170>

133 *Ibid.*

surnoms et de la rumeur dans l'imaginaire des lieux ma famés<sup>134</sup>. Ceux-ci sont toujours représentés comme sombres et humides. Jacques Coatmeur décrit ainsi Brest en 1976 :

« La nuit était encore noire, mais les premiers signes de la vie déjà apparaissaient : jappements des vélomoteurs, grincements d'une porte de hangar. Les lumières jaunes des bistrotts éparpillés le long du quai tachaient le bitume luisant. Au pied des réverbères, les flaques tremblaient comme de l'argent rissolé. Infatigable, la corne de brume lâchait ses mugissements<sup>135</sup>. »

L'humidité, le délabrement, l'obscurité où perce la lumière des enseignes et des réverbères sont récurrents dans la représentation des cités portuaires après la Seconde Guerre mondiale. Les descriptions évoquent « les ruelles sombres de l'arrière port<sup>136</sup>», masquées par l'obscurité. Ces images renforcent le mystère des lieux, qu'ils soient romantiques ou marginaux. Dans *Lola*, Cécile et Roland déambulent sur le quai de la Fosse à la nuit tombée. Le fleuve est invisible, il marque les limites de la ville de manière sombre et indistincte. Seule la lumière des ruelles, des cafés et des lampadaires éclaire l'endroit<sup>137</sup>. Pour le spectateur le port est l'espace de l'inconnu, des bouges, de la vie nocturne. Arpenter l'endroit traduit l'ambivalence des individus. Les quais sont autant la marque d'un nouveau départ que le retour aux activités de nuit, le cabaret où officie Cécile<sup>138</sup>. Dans *Les Parapluies de Cherbourg*, c'est le soir, successivement sur les quais et en s'en éloignant, que Guy et Geneviève se font la cour<sup>139</sup>. C'est aussi l'heure où il accompagne à l'hôtel, Jenny rencontrée au Bar du Port, cabaret à marins<sup>140</sup>. Philippe Hadengue, détermine la spécificité de la nuit dans un port de l'Atlantique nord qui s'apparente à Brest par la présence d'un arsenal et de sous-marins nucléaires :

« La nuit portuaire, plus qu'aucune autre, conserve son mystère. Avec ses quais mouillés, dernière marche avant l'état mouvant ; ses odeurs laquées, de bois de coupe, d'huiles et de marées mêlées ; ses phares obsédants qui projettent leurs éclats jusqu'au plafond des insomniaques ; ses navires clos, citadelles interdites, qui apparaissent un jour pour se retirer en toute hâte, escamotés sans bruit, aussitôt remplacés ; d'où sortiront les inconnus cherchant les femmes : d'autres visages avides, parlant d'autres dialectes, avec d'autres passés. La nuit portuaire ne se

134 BODINIER Jean-Louis, BRÉTEAU Jean et DE LA CASINIERE Nicolas, *Le Quai de la Fosse*, op. cit., p. 73.

135 COATMEUR Jean-François, *Les Sirènes de minuit* [1976], Albin Michel, 2004, p. 16.

136 HADENGUE Philippe, *Petite chronique des gens de la nuit dans un port de l'Atlantique Nord*, Maren Sell & Cie, 1988, p. 65.

137 DEMY Jacques, *Lola*, Rome-Paris Films, 1961, 47:03 – 47:55.

138 *Ibid.*, 47:47 – 47:48.

139 DEMY Jacques, *Les Parapluies de Cherbourg*, Parc Film, 1964, 12:06 – 13: 49.

140 *Ibid.*, 1:14:02 – 1:14:09.



laisse approcher. La police le sait, plus circonspecte sur un quai que sur un trottoir interlope<sup>141</sup>. »

La nuit fait revivre et entretient les représentations antérieures des bas-fonds portuaires : c'est le temps du danger et de la débauche. La représentation des cités de l'Ouest, humides et venteuses, persiste après la Seconde Guerre mondiale. Elles abritent les « eaux souillées du port » « plaie béante qui noya tant de désespérés<sup>142</sup>. » C'est toujours cette eau stagnante, celle des canaux sans la marée, et des caniveaux alimentés par la pluie. Elle fausse la vision de l'espace, seulement éclairé par « une mauvaise lumière de réverbère brouillée par le crachin<sup>143</sup>. » Filmer le port sous la pluie en accentue sa dimension lugubre. Dans *Les Parapluies de Cherbourg*, l'asphalte qu'arparent Guy et une prostituée Jenny en quittant le Bar du Port est luisant d'humidité, et le lendemain c'est dans la brume et le crachin que le bassin portuaire se dévoile. La perdition morale se doit d'être mise en scène dans cette humidité des bas-fonds. La chanson confirme cette mise en scène du climat. *Brest* chanté par Gérard Delahaye est une ville avec « ses rues sans âme » seulement animée « [...] par le vent, qui rôde de la rue de Siam au Pont Levant [...] soulève les jupons des filles et les caresse<sup>144</sup>. » Les intempéries sont les seules capables d'animer une ville transformée par la guerre. Elle ravive la dimension séductrice des lieux et des filles qui les fréquentent. Le vent, moins négatif que la pluie donne un supplément d'âme grivois à la cité. La chanson de Miossec, *Brest*, en 2004, repose également sur l'influence des éléments sur la cité. L'expression « Tonnerre de Brest », popularisée par le capitaine Haddock d'Hergé est propice à la référence aux intempéries pour accentuer la mélancolie des paroles :

« Tonnerre, tonnerre, tonnerre de Brest  
 Mais nom de Dieu, que la pluie cesse  
 Tonnerre, tonnerre, tonnerre de Brest  
 Même la terre part à la renverse

Le Recouvrance que l'on délaisse  
 La rue de Siam, ses nuits d'ivresse

141 HADENGUE Philippe, *Petite chronique des gens de la nuit dans un port de l'Atlantique Nord*, op. cit., p. 9.

142 *Ibid.*, p. 45.

143 HADENGUE Philippe, *Petite chronique des gens de la nuit dans un port de l'Atlantique Nord*, op.cit., p. 143.

144 DELAHAYE Gérard, « Brest », *Le Printemps*, 1979.

Ce n'est pas par manque de politesse  
Juste l'usure des nuages et de tes caresses<sup>145</sup> »

L'utilisation de la nuit et du climat permet d'y associer un ensemble de références déjà existantes comme la débauche et la déviance. Les ports demeurent des bas-fonds sombres et nocturnes, vicieux et dangereux.

La persistance de cet imaginaire côtoie les regrets envers sa disparition. Ils sont décrits comme déclinants, inexistantes, animés seulement par le spectre de leur histoire. Les transformations liées au progrès causent la disparition de cet univers. Jean Rolin témoigne des mutations du Havre, des « transformations du port<sup>146</sup> » envahi par les conteneurs. Philippe Hadengue dresse le même constat pour la ville de Brest :

« Les spectacles ayant grimpé dans la haute ville pour y suivre la prospérité qui n'était plus le long des quais, où s'amarraient les navires, mais le long du boulevard où sont les banques et les bureaux des compagnies du XXe siècle. Le port n'étant plus la cité, mais le port<sup>147</sup>. »

Aseptisé, le port ne fascine plus. Le rôle du port est remis en cause et brise son romantisme.

« C'est vrai qu'il naviguait dans le monde entier et qu'une nuit d'escale il t'a vue sur le port... et qu'il n'est plus jamais reparti ?  
- Non plus. Ce n'est pas si romantique : on s'est trouvés au pied d'un mur, et il est arrivé par les terres<sup>148</sup>. »

Le port perd son identité. Les progrès techniques, la modernisation des villes, le rôle croissant des activités de service, réduisent l'animation des quais. Il n'est plus l'endroit du spectacle et n'accueille plus les marins avec lesquels ce lieu « résonnait du chahut des voix, enhardies par l'alcool<sup>149</sup>. » Le monde interlope est également perçu comme déclinant. Plus que jamais, les bas-fonds sont toujours ceux d'une époque antérieure. La littérature met en avant le déclin d'un monde criminel. A Brest, Marie Hélie dans *Les Princesses de la Piste*, joue sur l'ambivalence du caractère de la ville :

« Ils passent le bunker de la chambre de commerce. A tribord, le jardin Kennedy. Repère de fantasmes interlopes. C'est ce qui se dit... Ils croisent un joggeur. Il a peu

145 MIOSSEC, « Brest », 1964, 2004.

146 ROLIN Jean, *Terminal Frigo*, POL, 2005, p. 195.

147 HADENGUE Philippe, *Petite chronique des gens de la nuit dans un port de l'Atlantique Nord*, op. cit., p. 12.

148 *Ibid.*, p. 84.

149 *Ibid.*, p.12.

de risques d'être assassiné. Le taux de criminalité de la ville est un des plus bas de France<sup>150</sup>. »

Cette évocation repose sur la connaissance partagée de la déviance de Brest. C'est en tenant compte des références passées que ce monde interlope prend du sens pour le lecteur : sa propre représentation de Brest et de ses bas-fonds se greffe à la vision de l'auteur. Mais Marie Hélia contredit aussi cette image en la présentant seulement comme le fruit de rumeurs. L'existence de lieux mal famés est mise à mal par la réalité statistique de la très faible criminalité de Brest. *Le Quai de la Fosse* d'Hervé Jaouen démontre également l'effacement du milieu criminel :

« Le bistrot-tabac-PMU occupait le rez-de-chaussée d'un de ces autres immeubles classés du quai, châteaux en ruine des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, anciennes demeures de prestige des grands marchands [...] Le rade était plein comme un œuf d'une société hétérogène : filles faciles se remettant d'une nuit d'amour avec dans les yeux les nuages soyeux du septième ciel ; loubards se décapant au muscadet du goudron de la nuit passée dans une boîte enfumée, ouvriers sacrifiant au dieu de l'espérance [...]

Évidemment, ce n'était pas l'ambiance des troquets de Pigalle et Blanche où Eddie avait côtoyé l'élite du Milieu. Mais le vieux mac s'en contentait. Il était respecté et les habitués supposaient qu'il avait été quelqu'un. Aux tapis de belote, entre deux annonces, trois coupes et une fausse donne, on lui prêtait même des aventures qu'il n'avait jamais connues. C'est pourquoi il portait de belles fringues comme une croix de guerre qu'il n'avait pas méritée<sup>151</sup>. »

La description rappelle l'apogée de l'activité portuaire et la diversité des figures des bas-fonds. Là encore les représentations antérieures, partagées par l'auteur et ses lecteurs, renforcent l'identité des hommes et de l'endroit. Le café du quai de la Fosse est un lieu équivoque dont la présence est logique dans un univers portuaire propre à abriter la marginalité. La mise en scène par Hervé Jaouen de la « société hétérogène » est déterminée par la comparaison avec Pigalle et le Milieu parisien. Le bar et la clientèle qu'il abrite ne peuvent rivaliser. Cette remise en cause crédibilise le récit, et renforce la réalité des quelques caractères déviants soulignés.

L'imaginaire portuaire perdue après la Seconde Guerre mondiale et les mutations des villes.

Le cinéma, la chanson, la littérature en reprennent les éléments hérités des motifs constitutifs du

150 HELIA Marie, « Les Princesses de la Piste », in ALLE Gérard, BELLEC Hervé, COATMEUR Jean-François, FERREY Caryl, Marie HELIA, JODY Jean-Paul, *Brest, l'ancre noire*, op. cit., p. 24.

151 JAOUEN Hervé, *Le Quai de la Fosse*, op. cit., p. 58.

port mal famé. Ils en soulignent la cohérence et véhiculent l'image marginale et mystérieuse du lieu. Celle-ci persiste autant qu'elle est remise en cause. L'affirmation de l'existence de cet univers passe par l'expression de son déclin. Ces représentations confirment la définition des bas-fonds comme réalité mouvante et impalpable. Elles introduisent la persistance du caractère dangereux et érotique des ports.

#### **b) La persistance d'un lieu érotique.**

« L'idée de meurtre évoque souvent l'idée de mer, de marins. Ce qui s'ajoute naturellement à l'idée de mer et de meurtre, c'est l'idée d'amour et de volupté<sup>152</sup>. »

La nostalgie à l'égard des mauvais quartiers s'étend à la prostitution et aux bordels. Ce sont eux qui incarnent principalement la persistance de l'érotisme du port. Dès le XIXe siècle et surtout dans l'entre-deux-guerres, la littérature témoigne des mutations du système prostitutionnel et de l'attitude des filles dans les cités portuaires. Des auteurs s'inquiètent de leur disparition et des transformations qui altèrent l'esprit de ces lieux. Il en résulte la construction d'une figure idéalisée des maisons closes et des filles. Elle présente l'image d'une prostituée séduisante et mystérieuse, de lieux accueillant complaisamment les hommes de mer. Ce constat se retrouve dans la littérature et aussi de façon éparse dans l'historiographie locale concernant les maisons closes des ports. Le port, lieu de débauche et d'érotisme demeure un élément majeur dans la mémoire des bas-fonds portuaires. A partir des années 1950, la littérature, le cinéma, la chanson et la presse témoignent de l'intérêt envers le port comme lieu de pratique de la sexualité des marins. Les prostituées en sont la figure centrale. La virilité du marin, parfois teintée d'homosexualité, reste un objet de fascination.

Au XIXe siècle, Gustave Flaubert se désole déjà de la disparition de la fille de joie lors de son *Voyage en Bretagne* :

« Que pleurez-vous ? Est-ce la monarchie ? Sont-ce les croyances, est-ce la noblesse ou le prêtre ? Moi, je regrette la fille de joie.

---

152 FASSBINDER Rainer Werner, *Querelle*, *op. cit.*, 00:30 – 00:42.

... Sur le boulevard, un soir encore, je l'ai vue passer, aux feux du gaz, alerte, muette, lançant ses yeux, et glissant sur le trottoir sa semelle traînante. J'ai vu sa figure pâle aux coins des rues et la pluie tomber sur les fleurs de sa chevelure, quand sa voix douce appelait les hommes et que sa chair grelottait sur le bord du satin noir. [...] La rue balayée de sa présence a perdu la seule poésie qui lui restât encore ; on a filtré le ruisseau, tamisé l'ordure<sup>153</sup>. »

Gustave Flaubert regrette les prostituées qui arpentaient le trottoir et voit dans leur disparition un signe de déclin. Il propose une vision romantique de la prostitution, qui transcende l'humidité des bas-fonds et y apporte une dimension poétique. L'auteur déplore l'aseptisation des lieux. Pour lui, les mesures visant à l'enfermement des prostituées<sup>154</sup> vident les rues de la figure fragile et séduisante de la fille de joie. Par cette transformation dommageable, celles-ci perdent leur charme et leur poésie. Dès 1881, avant le succès littéraire du thème des bas-fonds portuaires, ce texte donne au lecteur le sentiment d'un univers disparu. L'essor de la représentation des espaces de la prostitution est lié au regret de leur disparition. La conjonction des deux thématiques en trouble l'image. Selon Gustave Flaubert, le lecteur voit un univers dont la quintessence s'efface au moment où il l'observe.

Ce sentiment se développe et s'accroît dans la littérature de l'entre-deux-guerres. Il est concomitant des mutations dans les pratiques de prostitution et dans la perception des filles qui s'y adonnent, représentées comme victimes. Ce regret accompagne également le développement d'une poésie liée aux bas-fonds. Le thème de la disparition est universel et concerne les centres de la prostitution, les cités « capitales du vice ». Il s'étend à l'ensemble des prostituées des quais. Une fois encore, Pierre Mac Orlan se fait le témoin de « ces tristes et séduisants docks<sup>155</sup> » arpentés par les prostituées :

« Le contact des femmes ne me débilait pas. Les filles publiques de Londres, imbibées d'alcool comme des mèches de lampes, ne savent pas créer cette extraordinaire atmosphère de débauche conquérante que l'on trouve ailleurs. A quel règne de la nature appartiennent ces créatures à la chair de champignons de couche ? Elles possèdent la cruauté innocente et les ruses molles des poissons d'abysses et il faut remonter à plus de cinquante ans en arrière dans la vie des docks de Londres pour retrouver l'épanouissement coloré de leur force insolente.

La police a coupé les plus belles roses d'un arbre dont toute la sève se perd dans le sol

153 FLAUBERT Gustave, *Voyage en Bretagne*, op. cit., p. 278-279.

154 CORBIN Alain, *Les Filles de noce*, op. cit., p. 166-167.

155 MAC ORLAN Pierre, *Sous la Lumière froide*, op. cit., p. 263.

et ne donne plus de fleurs. L'assassinat est refoulé à coups de trique au fond de la gueule des assassins. Le sang ne coule que lorsque l'amour s'en mêle, et les pauvres filles grelottantes craignent plus le vent de la mer du Nord que le petit appel timide de Jack l'Eventreur<sup>156</sup>. »

L'extrait démontre à la fois le déclin des lieux criminels et l'avilissement des prostituées. Les espaces décrits perdent leur caractère de débauche. Les filles ne sont plus que cruelles et rusées. Le regret est visible dans le texte de Pierre Mac Orlan. L'auteur déplore la disparition d'un univers dont il ne date pas précisément l'existence. Les transformations aboutissent à ce délitement des univers de débauche. Les « plus belles roses » des bas-fonds deviennent une rareté. La figure de la prostituée accompagne cette mutation. Au moment où l'image d'une prostituée victime s'instaure, elle cohabite avec le déclin de ces filles d'« une profonde honnêteté sentimentale.<sup>157</sup> » Plus rares, elles deviennent exceptionnelles parmi « les coquines pittoresques des grands ports de commerce, dont l'unique préoccupation était de s'emparer de la solde des matelots.<sup>158</sup> » La prostituée idéalisée devient un mythe, dont Pierre Mac Orlan, comme son lecteur, ne peut que constater la disparition. Originaire de cette époque imprécise mais toujours révolue, elle existe alors seulement grâce à la littérature :

« En lisant les chansons de chambrée de Rudyard Kipling, on retrouve le goût populaire pour le soldat ou le matelot sorti des classes dangereuses de la société. La fille de la " Pension Fisher ", que l'on appelait Anne d'Autriche, est une héroïne singulièrement émouvante et la chanson qui la célèbre peut donner à ceux qui en subissent la valeur humaine à travers douze matelots accoudés au promenoir d'un music-hall, ce goût inquiétant de l'aventure dans les impasses, entre minuit et le petit jour, avec des peines de cœurs transpercés d'un couteau en guise de flèches<sup>159</sup>. »

Le texte présente une fille fréquentant les soldats et les matelots, dans une relation incertaine qui oscille entre séduction et prostitution. Le rapport entre le matelot et la fille repose sur l'amour et l'aventure au sein des classes dangereuses. Mais cette figure héroïque est issue des chansons, de l'imagination des romanciers. Ce constat nourrit son irréalité. L'héroïne des bouges à matelots n'appartient plus qu'aux histoires anciennes.

<sup>156</sup> *Ibid.*, p. 263-264.

<sup>157</sup> MAC ORLAN Pierre, *Chansons pour accordéon*, *op. cit.*, p. 56.

<sup>158</sup> *Ibid.*, p. 56.

<sup>159</sup> MAC ORLAN Pierre, *La Lanterne sourde*, *op. cit.*, p. 67.

Ce regret envers des figures disparues s'étend aux maisons de tolérance. La nostalgie envers ces lieux de prostitution s'affirme vers l'entre-deux-guerres, au moment où leur nombre est en diminution et où ils se transforment<sup>160</sup>. A Nantes, Gilbert Dupé regrette le délaissement des maisons par les marins arrivant à terre sur les voiliers :

« L'hôtesse était brave, un peu lamentante d'abord. Damé ! le métier se mourrait depuis que les voiliers, les uns après les autres, désarmaient, fatigués de battre la houle pour rien. Autrefois, la maison était pleine, toujours, les uns arrivaient, les autres préparaient leur sac ; accostages et partances rythmaient la vie du port. Heureuse de ces revenants, elle leur promit une vie de capitaine<sup>161</sup>. »

L'auteur exprime implicitement le sentiment de la tenancière et se lamente lui aussi de la mort du métier. Il lie l'activité à l'apogée de la navigation à voile et associe son déclin à celui des établissements de prostitution. Le pittoresque, la fascination de la vie en mer et des grandes traversées sont liés à l'activité des bordels. Leur disparition entraîne la mort de cet univers, maritime et prostitutionnel, représentés comme inséparables dans l'identité d'un port. L'intérêt pour la vie en mer occulte la réalité sordide des maisons. « Autrefois » devient encore un temps incertain et déformé, celui du faste de l'activité portuaire, dont l'hôtesse et ses filles sont un élément regretté. Le lecteur éprouve ainsi le sentiment d'observer les derniers fantômes d'un univers en perdition dont il travestit l'image et la réalité.

L'image du port comme lieu de prostitution perdure après la Seconde Guerre mondiale, bien après la fermeture des maisons closes. Son image reste celle d'un lieu accueillant les bouges et les relations tarifées. Ce motif demeure un thème général. Le succès des chansons, d'Edith Piaf à Jean-Pierre Mader, témoigne de cette représentation. Dans *C'est à Hambourg*, en 1955, Edith Piaf évoque la vision des ports comme lieux de rencontre. La liste des cités, « Hambourg, Santiago, White Chapel, ou Bornéo, Rotterdam, Frisco » démontre la dimension interchangeable des ports et le succès du motif. L'héroïne, dans un « Hambourg, au ciel de pluie » rencontre un homme qui lui dit « je t'aime » et l'incite à venir avec lui : « Laisse donc là tous tes marins ! Laisse donc la mer, et puis

160 CORBIN Alain, *Les Filles de noce*, op. cit., p. 172-178-182.

161 DUPE Gilbert, *La Figure de Proue*, op. cit., p. 81.

viens ! » Elle évoque sa vie, « dans les bastringues à matelots » ou « elle trimbale encore (sa) peau<sup>162</sup> ». Trente ans après, la chanson *Macumba* de Jean Pierre Mader évoque une fille s'offrant aux hommes contre « quelques dollars ». L'héroïne côtoie les « dockers du port, qui ne pensent qu'à boire » et « les marins largués qui cherchent la bagarre ». Les établissements des quais demeurent le lieu de la sexualité des marins, de l'arrivée et des espoirs. Ce constat se retrouve pour les ports de l'Ouest de la France. Jean François Coatmeur dans *Les Sirènes de minuit*, évoque les « putains de Recouvrance » et décrit Brest comme livrée à la prostitution suite à l'arrivée d'une escadre américaine :

« De Lorient et de Cherbourg des renforts de putains étaient accourus, en prévision de la demande. Les autorités fermaient les yeux : l'amitié des États-Unis valait bien quelques fesses. Dès l'obscurité venue, chaque coin de rue s'adornait une grue. Brest n'était plus qu'un gentil bordel au bord de l'eau. Jusqu'à très avant dans la nuit, les bars étaient pleins de marins yankees ivres et chantants<sup>163</sup>. »

Le texte fait référence à la présence des soldats américains à Brest après la Seconde Guerre mondiale. Il ravive le thème de l'acceptation des prostituées par les autorités, en lien avec la vocation maritime ou militaire de la ville. Ces deux éléments développent l'image du port et de la cité devenue un « bordel au bord de l'eau ». Dans *Les Parapluies de Cherbourg*, le Bar du Port, dans une rue perpendiculaire aux quais accueille des matelots et des hôtessees qui se livrent à la prostitution<sup>164</sup>. A Nantes, sur *Le Quai de la Fosse* d'Hervé Jaouen, Alexia, personnage du roman homonyme, ouvre un établissement en obtenant l'argent grâce à la prostitution :

« Après quelques années de cours préparatoires entre Clichy et Blanche, Alexia avait fait carrière à Nantes : en province, les macs sont moins gourmands ou de trop peu d'envergure pour s'imposer à des filles solides et indépendantes [...]. Elle avait mis un tas de pognon à gauche et à trente-trois ans s'était payé ce rade à marins<sup>165</sup>. »

L'évocation de l'univers parisien dramatise la vie de prostituée d'Alexia. Elle confirme la classification des bas-fonds provinciaux en fonction de l'univers parisien.

162 PIAF Édith, *C'est à Hambourg*, 1955.

163 COATMEUR Jean-François, *Les Sirènes de minuit* [1976], Albin Michel, 2004, p. 96.

164 DEMY Jacques, *Les Parapluies de Cherbourg*, *op. cit.*, 1:12:15 – 1:14:00.

165 JAOUEN Hervé, *Le Quai de la Fosse*, *op. cit.*, p. 10.



Les récits correspondent à un croisement entre prostitution contemporaine, faits divers réels et héritage des bas-fonds. Les articles de presse crédibilisent cet amalgame dans l'imaginaire collectif. En 2006, *Le Télégramme*, journal breton, enquête sur le « Nouveau Milieu » entre Brest et Nantes :

« Troisième mamelle du grand banditisme : la prostitution. Sur les trottoirs (souvent des filles venues d'Afrique), mais pas seulement. Nantes a ses spécificités. Les « bars de nuit ». Longtemps concentrés quai de la Fosse (rebaptisé « quai de la Fesse »), en plein centre-ville, ils représentent une activité très lucrative. Bars de nuit : la bouteille à partir de 150 €. Pour espérer les faveurs d'une hôtesse et accéder au petit salon du fond, il faut boire. Pas n'importe quoi : du champagne. [...] Des dizaines d'interpellations et, à ce jour, une trentaine de mises en examen pour proxénétisme, abus de biens sociaux et blanchiment d'argent<sup>166</sup>. »

L'article établit l'existence des établissements consacrés à la prostitution sur les quais, à nouveau évoquée en 2007 lors d'une « descente impromptue dans les bars nocturnes du quai de la Fosse à Nantes. » où « la patronne est soupçonnée de proxénétisme<sup>167</sup>. » La présence sur les quais de ces établissements anciennement fréquentés par les marins est une réalité pour les contemporains. Cette situation est exagérée par les références à l'histoire et à la tradition des villes, comme l'utilisation du surnom « quai de la Fesse » ou l'explication du passé des lieux. En 2000, *L'Hebdo de Nantes* revient sur « Les particularismes nantais » liés à la prostitution. Le numéro associe bar à hôtesse, tradition du quai de la Fosse et nostalgie d'une époque :

« En revanche, on trouve ici de nombreux établissements pratiquement inexistant ailleurs : les « bars à hôtesse » ou « bars à filles », héritiers de la tradition du quai de la Fosse ne sont pas pour autant des maisons closes. [...] « Du XIV<sup>e</sup> siècle à aujourd'hui, le quai de la Fosse a vu passer beaucoup de bateaux, de marins... et de filles. Des « galantes » qui ont marqué à jamais la vie du quai de la Fosse. [...] « Aujourd'hui il ne reste plus qu'une quinzaine de cafés, beaucoup plus propres, alignés près de la sérieuse médiathèque. Le pont transbordeur, depuis 1958, n'est plus. Avec lui c'est toute une époque qui a disparu<sup>168</sup>. »

L'activité du quai permet à l'image des bas-fonds portuaires de perdurer. La presse accentue ce lien

166 *Le Télégramme*, 3 juillet 2006, <http://www.letelegramme.fr/ig/dossiers/algret/nantes-enquete-sur-le-nouveau-milieu-3-juillet-2006-30-12-2008-184313.php>

167 *Ouest France*, 6 mai 2007, [http://www.lemans.maville.com/actu/actudet\\_-la-gerante-de-bars-a-hotesses-interpellee-p-\\_14-402669\\_actu.Htm](http://www.lemans.maville.com/actu/actudet_-la-gerante-de-bars-a-hotesses-interpellee-p-_14-402669_actu.Htm)

168 *L'Hebdo de Nantes*, 11 mai 2000.

en mêlant les faits et des représentations anciennes. Elle renforce l'intérêt des récits en enjolivant l'univers où ils se déroulent et en créant une connivence avec le lecteur, à même de connaître la réputation de l'endroit. Associés au rôle latent de la rumeur, ces éléments véhiculent une image des quais érotisée, où le réel se mêle aux fantasmes. Ce phénomène démontre aussi l'importance d'un lieu précis pour la mémoire des bas-fonds. La grandeur de la ville est propice à la mise en avant de ce type d'espace. A Nantes, le quai de la Fosse, facilement identifiable et lieu historique de la prostitution offre un cadre idéal pour le développement de cette image. Ce sentiment de maisons accueillantes et érotisées se renforce encore au lendemain de leur fermeture. C'est le cas pour Nantes. *Nantes, les maisons closes* révèle comment l'image tronquée des quartiers réservés et des bordels fausse la représentation d'un auteur :

« A Nantes, le quai de la Fosse, que d'aucuns, avec nostalgie ou ironie, appellent toujours quai de la Fesse, garde pour les anciens les images colorées, et souvent déformées, de ces heures chaudes où les hommes se payaient du plaisir sur le ventre des femmes. Curieusement, la disparition des bordels a précédé de peu celle de la vie portuaire, comme si les bateaux, en rompant leurs amarres, avaient emporté les filles vers d'autres bords. En s'éteignant, les lumières qui les signalaient aux chalands en quête d'aventures faciles, ont plongé le quartier dans l'anonymat si proche de la mort. Le quai de la Fosse et ses mystères n'existe-t-il plus que dans les livres jaunis des auteurs qui l'ont connu dans sa splendeur interlope ?<sup>169</sup> »

Le texte d'histoire locale reconnaît autant qu'il transmet la vision déformée du port et de la prostitution. Il admet l'existence d'une image enjolivée des quais, où l'érotisme et la grivoiserie l'emportent sur le sordide. Il confirme la source de cette représentation, « les livres jaunis » du temps de « sa splendeur ». Cette apogée ne correspond à aucune date précise et appartient toujours à une époque révolue. L'ouvrage propage une image tronquée de la « splendeur » des quais et des bordels :

« Avec ses rondeurs prometteuses étalées sans pudeur à tous les coins de rue, avec ses recoins cachés que l'on découvre au hasard de son enhardissement, avec ses ruelles étroites et humides qui ne demandent qu'à s'ouvrir, avec ses lanternes rouges pointant au-dessus de portes palières comme des tétons turgescents dominant le nombril, avec ses escaliers de pierre bordés de toutes les tentations que l'on gravissait comme autant de stations sur le chemin du plaisir, la réputation du quai de la Fosse avait su largement

169 BLOYET Dominique, BOISLÈVE Jacques, Jean-Marie MANSON, PAJOT Stéphane, SIGOT Jacques, *Nantes, les maisons closes, mémoire d'une ville*, Nantes, Éditions C.M.D, 1997, p. 5.

dépasser les octrois de la cité des Ducs de Bretagne. Dire que le quai était bien famé serait ignorer la concentration massive et voyante des femmes de petite vertu<sup>170</sup>. »

L'analyse reprend des codes de représentation des bas-fonds, plaqués sur la topographie du quai. L'objectif est de provoquer une fascination rétrospective. Elle s'accompagne du regret envers la disparition des marins et des filles qui le fréquentaient :

« Bobinards tapageurs et sordides des permissionnaires du Six-Cinq, ou maisons de dentelle sublimées par les bateliers de la Loire et de la Vilaine, les bordels ont éteint leur lanterne écarlate depuis des lustres<sup>171</sup>. »

L'ouvrage entretient la nostalgie des bordels et des pratiques associées, dont la fermeture ôte une part de son identité à la ville. Le retrait envers les grandes heures de la navigation et des ports, déteint sur les bouges et les bordels et fausse la vision de la cité portuaire. Cette complaisance envers la misère sexuelle perpétue rétrospectivement l'idée du marin avec une femme dans chaque port.

L'écriture des lieux de la prostitution portuaire s'accompagne du sentiment d'une disparition permanente, qui s'achève toujours avant le moment de l'observation et de l'écriture. Cet univers laisse place à un monde fantasmé et regretté. Cette nostalgie est renforcée après la Seconde Guerre mondiale et la disparition définitive des maisons closes. La représentation ainsi biaisée associe dès le début du XXe siècle les bas-fonds portuaires à l'image de lieux de plaisirs et de réjouissances. Leur passé devient celui d'une débauche festive, de marins séducteurs et de filles complaisantes. C'est cette vision qui l'emporte partiellement dans les mémoires.

La figure des femmes renforce le caractère érotique des quais et des établissements qu'ils accueillent. Celles-ci oscillent autour des mêmes polarités que leurs représentations antérieures. Si le modèle de Pénélope ou de la jeune fille victime s'efface, elles sont toujours des sirènes séduisant les matelots, par leur grâce ou leur agressivité. A Brest, Hervé Bellec décrit une « mangeuse d'hommes » , consommant les marins :

---

170 *Ibid.*, p. 43.

171 *Ibid.*, p. 46.

« A moins bien sûr qu'elle ne soit en train de s'envoyer en l'air avec un malfrat de la pire espèce, un pochtron de bas étage, ce qui ne m'aurait guère étonné, connaissant la mangeuse d'hommes qu'elle était et qu'à défaut de loups de mer aux avant-bras tatoués d'ancres marines elle consommait sans modération<sup>172</sup>. »

Le récit affirme la permanence de la figure du loup de mer, à la virilité exhibé et affirmé par ses tatouages et la fréquentation des femmes. Les femmes demeurent des « filles-de-ces-quais<sup>173</sup> » ou des « filles-allumeuses<sup>174</sup> », séductrices et prostituées. Elles officient à séduire les marins et les hommes de passage sont représentés avec des physiques enjôleurs. Ces sont ces dames qui charment les marins, dans *Les Parapluies de Cherbourg*<sup>175</sup>, Lola marchant sur les quais avant de se rendre à son cabaret, ou Lucienne et Lolla décrites par Philippe Hadengue :

« Deux objets du désir, savamment éclairés par la lumière d'un réverbère - deux enseignes pour ceux qui passent - révélaient la présence de Lucienne et de Lolla : une paire de seins joufflus débordant d'un corsage et une longue paire de jambes croisées. La poitrine était si exagérément bombée par le soutien-gorge bâti à cet effet, que Lolla n'aurait pu s'agenouiller sans que l'on prenne ses seins pour une paire d'autre chose<sup>176</sup>. »

La « fille des quais » est toujours un motif littéraire et cinématographique qui séduit les marins comme les spectateurs. Les établissements des quais sont le lieu opportun pour leur mise en scène. Elles accompagnent le marin dont la virilité se base sur la sexualité. Les prostituées demeurent les compagnes des matelots de retour à terre et sont susceptibles de leur porter chance :

« Les marins la touchaient pour qu'elle leur porte chance avant de s'embarquer et les mousses, le plus souvent aux frais de l'équipage, ne devaient plus être dépucelés que par elle. Ce qui donna enfin au port, dit la chronique, une génération d'hommes convenablement déniaisés, grâce à son naturel doux et consciencieux.

Le Breton est souvent bégueule. C'est une question de crachin. Mais le marin - c'est une question de vents - reste superstitieux. Le double L porte-bonheur de La Livarde et de La Louise se multipliait, gravé sur les vergues ou tatoué sur les bras. Cela donnait un petit côté grand siècle aux bas-fonds du port<sup>177</sup>. »

172 BELLEC Hervé, *Un bon Dieu pour les ivrognes*, in ALLE Gérard, BELLEC Hervé, COATMEUR Jean-François, FEREY Caryl, HELIA Marie, JODY Jean-Paul, *Brest, l'ancre noire*, op. cit., p. 187.

173 HADENGUE Philippe, *Petite chronique des gens de la nuit dans un port de l'Atlantique Nord*, op. cit., p. 74.

174 *Ibid.*, p. 74.

175 DEMY Jacques, *Les Parapluies de Cherbourg*, op. cit., 1:12:15 –1:14:00.

176 HADENGUE Philippe, *Petite chronique des gens de la nuit dans un port de l'Atlantique Nord*, op. cit., p. 43.

177 *Ibid.*, p. 60.

La fréquentation des prostituées au port est perçue comme un rite de passage, à même de porter chance. Les chansons contribuent à la persistance de cette figure du loup de mer viril, s'imposant aux femmes. Le groupe musical Soldat Louis met en parole, avec bienveillance, ces matelots s'emparant des « gonzesses » aux escales :

« Ça fait une paye qu'on a pas touché terre  
Et même une paye qu'on s'fait  
Des gonzesses en poster  
Tant pis pour celle qui s'pointera la première  
J'lui démonte la pass'relle  
La cale, la dunette arrière<sup>178</sup>. »

A l'inverse de cette présentation très crue, dans *Les Demoiselles de Rochefort* ce sont des jeunes filles qui mettent en chanson des matelots charmeurs et séducteurs. Elles quittent leurs compagnons, forains, pour des marins « bien plus marrant que tous les forains réunis<sup>179</sup> » qui « font de bons amants<sup>180</sup> » et qui leur ont « fait la cour<sup>181</sup>. » L'ambivalence demeure à propos de la figure des marins notamment dans leur rapport aux femmes. Brutaux ou charmants, ils incarnent toujours la liberté de la vie en mer envahissant le port. Présentés avec bienveillance, amusement, respect ou grivoiserie, l'image du marin après la Seconde Guerre mondiale doit provoquer l'intérêt du public auquel elle est destinée, sans provoquer de condamnation. Les traits plus négatifs s'atténuent, les évocations de la misère ou du dénuement sont rares. Il en résulte une présentation du marin viril et érotique exerçant ses charmes de retour à terre, destinée à plaire, à fasciner et non à servir de repoussoir. Elle accompagne les transformations du métier. Le regret face à la modernisation s'entoure du besoin d'en utiliser les images devenues traditionnelles.

L'image du port comme lieu érotique passe aussi par l'homosexualité. Celle-ci est assumée et non plus cachée dans le cas de *Querelle* de Fassbinder, adaptation cinématographique du roman de Jean Genet en 1982. Elle est incarnée par Nono, le patron de La Féria à Brest, qui joue aux dés avec les marins pour déterminer s'ils vont avec une fille ou avec lui<sup>182</sup>. L'affiche du film repose sur un

178 SOLDAT LOUIS, « Du rhum des femmes et de la bière nom de Dieu », *op. cit.*

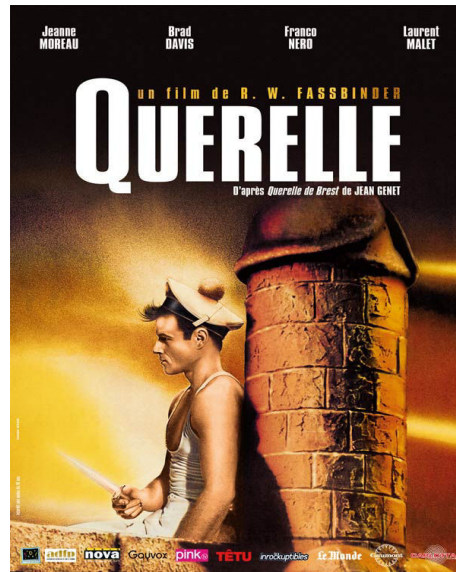
179 DEMY Jacques, *Les Demoiselles de Rochefort*, Parc Film Madeleine Films, 1967, 47:35 – 47:37.

180 *Ibid.* 47:43 – 47:45.

181 *Ibid.* 48:51 – 48:52.

182 FASSBINDER Rainer Werner, *Querelle*, *op. cit.*, 4:29 – 4:39.

symbole phallique évident, et met en scène un matelot, musclé, armé symboliquement d'un couteau.



Affiche du film *Querelle*, de Fassbinder en 1982.

Le quai, représenté par la bitte d'amarrage transformée en pénis devient le lieu de l'homosexualité assumée, présente dans le film. Le corps du matelot est ambivalent, destiné autant à séduire les hommes que les femmes. Le marin des publicités de Jean-Paul Gaultier symbolise aussi cette ambiguïté.



Publicités pour le parfum Jean Paul Gaultier, 2013.

Il devient l'amant destiné à plaire aux deux sexes. Sa virilité repose sur son physique, révélateur de

force, ses vêtements qui démontrent sa profession et son identité, et l'imaginaire qui s'associe automatiquement à son image, celui de la mer et des ports. Cette représentation confirme son rôle central dans l'imaginaire de l'univers maritime. Le port demeure ce lieu ambivalent, parfois inquiétant, potentiellement érotique. De nombreux supports contribuent à véhiculer cette représentation, reposant sur les legs antérieurs, constructifs des bas-fonds portuaires. Ils prouvent l'ancrage, la persistance et le succès du motif. L'érotisme du port mal famé persiste à travers la prostitution et les maisons closes.

## CONCLUSION

« Dans le port de Hambourg, trois marins javanais,  
Parlaient du grand amour  
Comme si ça existait,  
Comme si pour ce prix là,  
Les filles de Hambourg,  
Aux marins de Java,  
Offraient le grand amour.

- Vous aimez ?  
- C'est sinistre.  
- Et puis ça a traîné partout.  
Les marins, les filles et les bateaux, il y en a marre<sup>1</sup>. »

Cette chanson proposée par les *Demoiselles de Rochefort* ne suscite pas l'adhésion des forains qui y voient un thème sinistre et trop convenu. Cette scène de 1967 montre la persistance des caractéristiques des bas-fonds portuaires, ainsi que leur universalité. L'échange signale aussi la prise de conscience de la répétition du motif et de la lassitude qui en émane. Cette deuxième moitié du XXe siècle est marquée par la disparition des bas-fonds. Ce phénomène s'accompagne alors de la nostalgie envers l'imaginaire des ports mal famés. Mais avec la dissolution de cet univers subsiste la permanence des éléments qui le composent, assemblés depuis le XIXe siècle. Les marins de retour à terre, les prostituées, les bouges et les bordels du port, en sont toujours les figures dominantes que complètent les autres caractéristiques principales des bas-fonds : le crime et la misère. Ensemble, ils mettent en évidence quelques espaces spécifiques des villes du littoral de l'Ouest. Pour ceux-ci, l'importance de leur image dans les sources est proportionnelle à la taille de la cité qui les abrite.

Le quai de la Fosse à Nantes et ses ruelles attenantes, les quartiers des Sept-Saints, de Recouvrance, la rue Kéravel à Brest cristallisent les représentations et la postérité la plus forte. Dans l'Ouest ce sont les rues voisines des quais, souvent anonymes, dont le port d'appartenance n'est pas toujours précisé, ce sont les établissements mal famés du port. Mais ce sont aussi les

---

1 DEMY Jacques, *Les Demoiselles de Rochefort*, Parc Film Madeleine Films, 1967.



poches de pauvreté des villes, cloaques de la misère et les bas-fonds éphémères, définis comme tels pour condamner les maux qui les habitent et le danger qu'ils représentent. L'analyse de ces mauvais lieux permet de réunir à la fois l'histoire des bas-fonds et celle des ports. Ces bas-fonds portuaires occupent une place originale et indépendante au sein de l'imaginaire des lieux mal famés. Ils permettent également de comprendre l'image que l'on se fait d'une société, celle des gens de mer, des habitants du littoral et de ses villes. Cette recherche met au jour plusieurs points dominants.

L'étude de ces représentations nous renseigne sur la lecture des mauvais lieux et sur le sens qu'ils portent pour leurs contemporains. Liés au crime et à la misère, ils expriment les angoisses urbaines. Ils déterminent et amplifient les réalités locales. Ils disent l'inquiétude envers les poches de misère, la délinquance et la prostitution. Dans les villes portuaires, l'image des bas quartiers démontre la perméabilité des différentes préoccupations sociales. La pauvreté en est une, constante, sans lien avec la dimension portuaire. Pendant toute la période étudiée, les enquêteurs sociaux, la presse, s'inquiètent des cloaques urbains, de l'insalubrité au sein des villes. Ils dénoncent également la délinquance et les lieux qu'elle affecte. Les apaches, les bagarres, les agressions sont au cœur des appréhensions dans la mesure où ils menacent le centre des villes et les honnêtes gens. L'imaginaire des bas-fonds est alors convoqué de façon ponctuelle, par les riverains qui les dénoncent, la presse, épisodiquement par les municipalités, pour signaler un phénomène particulier et souvent éphémère. Ce procédé démontre la maîtrise des codes de cet univers, mais la faible place qu'il occupe dans les préoccupations quotidiennes. Le port, les rues voisines font partie du décor des récits de crime. Ils accueillent aussi bien les rixes des marins, des soldats, des apaches, que l'immoralité des prostituées. Les bas quartiers sont alors un point d'ancrage qui permet de dénoncer les maux de la ville, même si la crainte principale demeure l'invasion du centre, beaucoup plus redoutée que l'existence des quartiers spécifiques. Mais l'étude des bas-fonds portuaires démontre aussi la force d'acceptation de la marginalité. La volonté d'encadrer plus que de combattre ces mauvais lieux est flagrante, particulièrement dans les écrits des maires ou des forces de police. Les bas-fonds

portuaires relèvent ainsi davantage d'une vision émanant de la littérature et des récits de voyages que des autorités municipales ou de la presse. Pour celles-ci, le rôle économique du port justifie les débordements et la prostitution. Leur priorité est d'encadrer et non pas de combattre.

La littérature met en évidence la puissance des représentations d'un univers maritime marginal. L'imaginaire du marin déviant renforce la perception de ces lieux. La littérature détourne la peur ancienne des gens de mer pour accentuer la débauche et la violence de ces espaces et ainsi intensifier la fascination qu'ils exercent. Son analyse démontre alors la persistance de l'inquiétude et de la fascination envers la mer et ceux qui la fréquentent, dans la représentation des ports. L'étude confirme l'existence d'une spécificité des hommes de mer, portée par les observateurs et la littérature, dont la réalité est amplifiée pour en forger les distinctions physiques et morales. Le tournant qui s'opère au XVIIIe siècle, celui d'une perception positive des océans et des rivages, n'efface pas l'héritage de cette représentation ancienne et persistante des marins. Celle-ci s'avère déterminante dans la construction puis dans l'identité des bas-fonds portuaires. Pendant l'Antiquité, la marginalité de l'univers maritime alimente la défiance envers les ports, et à la période moderne celle du littoral. Au XIXe siècle, c'est celle des marins qui marque en premier la représentation de ces lieux. La méfiance envers ces hommes est primordiale. Dès les années 1830, ils sont à la fois les acteurs centraux des bas-fonds portuaires mais aussi la figure, qui du fait de l'antériorité de sa représentation déviante, guide écrivains et lecteurs vers l'imaginaire du port mal famé.

Cette étude révèle comment au XIXe siècle la littérature accorde une place grandissante aux cités portuaires, aux ruelles et aux quais. La représentation de ces espaces contribue à définir l'image des bas-fonds portuaires, dans la continuité des mystères urbains. Ils sont à la croisée du monde criminel et misérable des grandes villes et de la déviance maritime. Suite à l'avènement des bas-fonds, les caractéristiques de la ville mal famée concernent un ensemble de cités, dont les cités portuaires. Simultanément, les traits dominants du marin déviant et du port mal famé viennent s'intégrer à cet imaginaire déjà organisé. Plusieurs regards convergent : celui des romanciers, des

enquêteurs sociaux, de la presse, des autorités municipales et de la police. Cet imaginaire des bas-fonds portuaires relève d'un croisement et d'échanges entre ces différentes visions, dans lesquelles la littérature occupe une place primordiale. Dans les années 1880, les bas-fonds portuaires deviennent des figures autonomes des récits.

Les romans mettent en scène la déviance des marins, puis celle des ports. Les exagérations de ces récits en font leur succès. Ils construisent l'imaginaire des bas-fonds portuaires en reprenant des thèmes exprimés par d'autres sources. Ainsi, la littérature devient catalyseur de l'ensemble des éléments qui construisent la représentation du port mal famé, retranscrits de façon indépendante. Les récits des voyageurs et des observateurs mettent l'accent sur leur vision du littoral et de l'urbanisme des cités. La presse s'inquiète des maux affectant le centre des villes et la vie des honnêtes citoyens. La police et les maires cherchent à encadrer les activités liées aux gens de passage et à l'activité maritime. La récurrence des procédés d'écriture construit les points dominants de leur perception. L'étude démontre l'imbrication de thèmes locaux dans un univers plus large, national autant qu'international, issu de la marginalité maritime et urbaine. Le climat humide de l'Ouest, la nuit, la descente dans les dessous de la ville, les établissements mal famés en sont des caractéristiques centrales. Ces éléments révèlent l'exagération envers ces lieux, et la mise en avant du romantisme de cet univers. Ils contribuent à en faire un objet littéraire, destiné à séduire le lecteur, familier de ces codes.

La description des lieux est marquée par son ancrage géographique qui détermine une spécificité locale. Les bas-fonds de l'Ouest acquièrent alors des traits singuliers. L'image noire de la province, particulièrement bretonne, si elle s'étirole, survit pendant plus d'un siècle et déteint sur les mauvais lieux urbains. La vision des bas-fonds constitue le miroir de celle de la province. L'ancrage local met au jour une particularité des bas-fonds portuaires de l'Ouest. A l'origine, ceux-ci sont une réalité urbaine, d'où leur présence dans les grandes villes bretonnes et normandes. D'autres espaces occupent une place importante dans la littérature et les récits de voyage du XIXe siècle. Cet aspect

est renforcé par la force de la représentation provinciale. Le regard se focalise sur des lieux, définis comme des poches de pauvreté, abandonnés du progrès, perçus comme originaires d'un temps ancien, normalement révolu. Ce sont les cales des navires à quai, le baigne ou la colonie de Belle-Île, les côtes sauvages du littoral ou les îles. Pendant l'ensemble du XIXe siècle, malgré l'effacement progressif de leur caractéristiques principales ils cristallisent la misère et la déviance. Jusqu'au début du XXe siècle, ce sont eux les vrais bas-fonds de l'Ouest.

L'étude des bas-fonds portuaires de l'Ouest nous renseigne sur la représentation des gens de mer et les sociétés du littoral. Elle démontre comment l'héritage de la vision négative des marins détermine leur image au XIXe puis au XXe siècle. Il en résulte une figure ambivalente de l'homme de mer, oscillant entre l'éloge, l'inquiétude et la condamnation. Les traits déterminants sont constants pour une partie d'entre eux. Le matelot au long cours, le loup de mer au physique marqué par la dureté de sa condition, le marin souvent absent, est cet homme bagarreur, indiscipliné, festoyant. Leur comportement lors des descentes à terre focalise l'attention. La « masse confuse de marins » représente alors la menace qu'ils incarnent par leur violence notamment, autant que la liberté qu'ils symbolisent pour une société terrienne. L'image de ce groupe souligne aussi leur acceptation dans la société. Pour la presse, les autorités municipales, ils sont admis comme une conséquence nécessaire de l'activité des ports. Leurs agissements sont aussi un objet d'inquiétude pour eux-mêmes. Les marins sont également perçus comme des victimes, qu'il faut protéger de l'alcool qui les avilit et des hôtes qui les exploitent. Leurs caractéristiques physiques et morales déterminent la construction de la virilité maritime. La représentation de leurs pratiques sexuelles participe à l'image du marin imposant sa présence aux femmes. Cette figure cristallise ainsi les maux au sein d'une société vivant en mer : l'intempérance, le recours à une sexualité tarifée et l'homosexualité perçue comme un « secret des mers ». Les chansons et les tatouages témoignent de la revendication de ce que ces hommes considèrent comme leurs spécificités. Ils prouvent leur connaissance de codes et révèlent qu'ils affirment eux-mêmes leur image déviante au sein des ports.

L'analyse démontre le rôle et les différentes perceptions des acteurs relevant à la fois de l'univers maritime et de celui de la débauche et du crime : les prostituées, l'autonomie des tenancières de bordels, la duplicité des hôteses et la crainte des souteneurs. En sélectionnant le critère de la déviance, le regard se focalise sur les figures liées au vice ou à la débauche.

A l'issue de cette étude des interrogations demeurent. Les dockers n'occupent qu'une place très marginale dans les sources à l'origine de la représentation des bas-fonds portuaires. Organisés, politisés, ils apparaissent très peu dans une littérature de la mer qui réutilise l'image bien plus ancienne des marins. Ils sont pourtant des acteurs centraux et constituent un mythe dans les cités portuaires<sup>2</sup>. L'iconographie des ports, si elle n'est pas déterminante dans le cadre de l'Ouest de la France, est néanmoins un pan de leur représentation. Le lien avec les imaginaires portuaires mal famés d'autres cités du littoral, notamment en Angleterre, aux États-Unis ou dans les pays du Sud est également à développer. La spécificité de leurs représentations reste à déterminer.

L'avènement des bas-fonds portuaires est presque concomitant de leur effacement. A partir du moment où la représentation du port mal famé se structure, dans les années 1880, elle s'écrit déjà à travers le prisme du regret et de la disparition. Ces lieux sont associés au sentiment persistant d'un âge d'or introuvable, systématiquement révolu. Les bas-fonds portuaires deviennent alors le symbole d'un univers maritime et portuaire romancé, trouvant ses origines dans la flibuste et les récits maritimes des années 1830. Dans la seconde moitié du XXe siècle, la mémoire des lieux et des hommes occulte partiellement les traits de la misère, de la violence gratuite, et de la perte morale. Elle tait également la pauvreté, et dans une moindre mesure la délinquance. Seul subsiste alors le milieu comme référence criminelle. Si ce travail sur la mémoire des bas-fonds est à approfondir, le phénomène dit la fascination envers les principaux motifs de cet imaginaire : les femmes, les bouges, la force des hommes, l'ivresse et la débauche. Cette étude démontre comment l'imaginaire des bas-fonds portuaires correspond à une représentation des espaces maritimes dont les points saillants structurent notre façon de penser les ports et les marins aujourd'hui.

---

2 MARNOT Bruno, *Les villes portuaires maritimes en France XIX-XXIe siècle*, Armand Colin, 2015.

## INVENTAIRE DES SOURCES

**1) Archives manuscrites :****Archives Municipales Cherbourg.**

2 D 109 Correspondance relative à la santé publique, l'instruction publique, la police, les affaires maritimes, etc, 1831.

1 I 15 Rapports quotidiens de police 1892-1893.

1 I 38 Maisons de tolérance, femmes publiques An IX - 1866, 1869-1879.

1 I 45 Correspondance du commissaire de police, états des extraits de jugements. Crimes et délits. An X - 1863.

**Archives Municipales Brest.**

1 I 1 : Réglementation générale, arrêtés, instructions, ordonnances, règlements. 1795-1895.

1 I 2 : Mise en place d'une police municipale : lois, arrêtés. 1791-1947.

1 I 3 : Organisation, fonctionnement des services : correspondance, instruction, rapports. 1836-1947.

1 I 4 : Commissariat central : rapports : registre de correspondance : 1860-1868.

1 I 5 : Commissariat central : rapport des permanences. Registre 1893-1897.

1 I 6 : Commissariat central : rapport des permanences. Registre 1897-1901.

1 I 7 : Commissariat central : comptes rendus correspondance, rapports 1882-1974.

1 I 8 : Commissariat central : comptes rendus rapports journaliers, 1868-1889.

1 I 95 : Escales d'escadres et de navires. Fêtes et cérémonies d'accueil, organisation. 1890-1959.

1 I 159 : Police de la prostitution. Réglementation, correspondance, circulaires ministérielles. 1791-1958

1 I 122 : Débits de boissons. Surveillance, contraventions, plaintes et réclamations, correspondance. 1794-1973.

1 I 181 : Police locale. Incidents. Morts violentes. Suicides. Accidents. Incendies.

**Archives Départementales Loire-Atlantique.**

1 M 95 : Correspondance du préfet. Situation politique brigandage.

4 M 16 : Organisation du commissariat central de Nantes (correspondances). 1854-1939.

4 M 17 : Notes de Service.

4 M 23 : Service de la Sûreté. Organisation des correspondances. 1920-1927.

4 M 24 : Service de police. Correspondance. 1920-1939.

4 M 31 : Police Générale. Statistiques, arrestations, mœurs. 1939.

4 M 98 : Police Générale. Rapport du commissaire spécial. 1892-1899.

4 M 102 : Police Générale. Rapport du commissaire central. 1896-99.

4 M 103 : Police générale. Rapport du commissaire central. 1896-99.

4 M 158 : Police Municipale de Nantes. Arrêtés, correspondances. 1920-1922.

4 M 219 : Arrêtés, circulaires, incidents divers. 1854-1929.

4 M 220 : Arrêtés, circulaires, incidents divers. 1854-1929.

4 M 2123 : Affaires diverses, Navires allemands, soviétiques, publications, paris clandestins (1922-1939)

4 M 1746 : Outrage aux bonnes mœurs. Homosexualité. 1924-1931. (Cf. M2)

4 M 2126 : Rapports des sous-préfets et commissaires de Saint-Nazaire au préfet. 1910-1919.

### **Archives Municipales de Nantes.**

3 I 100 : Tribunal de police municipale : notification de jugement, injures et tapages nocturnes, racolage, vidanges clandestines, jets sur la voie publique, déclaration des étrangers, animaux errants, encombrements de la voie publique. 1844-1851.

3 I 118. Tribunal Criminel.

État sommaire des jugements rendus par le dit tribunal et par la cour d'Assises de Loire-Inférieure. (1796-1814 ; 1832-1842).

3 I 130 : Demande de renseignements du maire de Nantes au commissaire central concernant des individus sollicitant une réhabilitation (1892-1908).

3 I 131 : Enquêtes du commissaire central et de la préfecture à l'attention du maire de Nantes concernant des Nantais ayant des comportements douteux dans leur vie professionnelle ou privée.

## 2) Sources imprimées :

Sauf mention contraire, Paris est le lieu d'édition.

### Études et essais.

ASBURY Herbert, *The Barbary Coast, an informal history of the San Francisco Underworld*, [1933], Publisher Group West, 2002.

BARTHELEMY Ch., *Histoire de la Bretagne ancienne et moderne*, Ad Mame et Cie Imprimeurs-Libraires, 1863.

BAZOUGE Jean, *Guide du Touriste et du Baigneur à Saint-Malo*, Saint-Malo et Saint-Servan, Édité par les principaux libraires, 1865.

CORBIERE Édouard, *La Mer et les marins, Scènes maritimes*, Jules Bréauté, 1833.

DESPRES Armand, *La prostitution en France, études morales et démographiques*, J.-B. Baillière, 1883.

DE LA LANDELLE Gabriel, *Une Haine à bord*, Bruxelles, Melines, Cans et Compagnie, 1843.

DE LA LANDELLE Gabriel, *Le Tableau de la mer. Les Marins*, 1865.

DE LA LANDELLE Gabriel, *Tableau de la mer. La vie navale*, Librairie Hachette et Cie, 1862.

DE LA LANDELLE Gabriel, *Le Gaillard d'Avant. Chansons Maritimes*, E. Dentu, 1865.

DE LA LANDELLE Gabriel, *Le Tableau de la mer. Mœurs Maritimes*, Hachette, 1866.

DE LA LANDELLE Gabriel, *Le Tableau de la mer. Naufrages et sauvetages*, Librairie Hachette, 1867

DE PROXY Daniel, *Brest, son château, sa cité, son port*, Brest, 1857.

DORE Gustave, *London, a pilgrimage*, Grant, Londres, 1872.

FOUQUET Alfred, *Guide des Touristes et des Archéologues dans la Morbihan*, Vannes, A. Caudéran éditeur, 1854.

FRÉGIER Honoré Antoine, *Des classes dangereuses, de la population dans les grandes villes et des moyens de la rendre meilleure*, Baillières, 1840.

GAUMONT Aldrick, *Des gens de mer*, Auguste Durand, 1863.

GENIAUX Charles, *La Bretagne vivante*, Honoré Champion Éditeur, 1912.

GIRARD B., *La Bretagne Maritime*, Rochefort-sur-Mer, Société Anonyme de l'Imprimerie Ch. Thèze, 1889.



GLOAGUEN Philippe (dir.), *Le guide du routard en Normandie, 2002-2003*, Hachette, 2003.

GLOAGUEN Philippe (dir.), *Le guide du routard en Bretagne, 2002-2003*, Hachette, 2003.

GREHAN Amédée, *La France maritime*, vol. 1,2,3,4, (1837-1842), Éditions Dutertre.

GUEPIN Ange et BONAMY Eugène, *Nantes au XIXe siècle. Statistique topographique, industrielle et morale* [1835], Rochefort-sur-Mer, Maison des Sciences et de l'Homme, Ange Guépin, Nantes, 2000.

GUIOL Octave Louis André, *Du tatouage, le tatouage dans la marine*, thèse pour le doctorat en médecine, Faculté de médecine de Bordeaux, 1896.

HUGO Abel, *France pittoresque ou description pittoresque, topographique et statistique des départements et colonies de la France, tome second*, Delloye Éditeur, 1835.

JOLY Henri, *La France criminelle*, Léopold Cerf, 1889.

JOUY Étienne de, *L'Hermitte en Province ou observations sur les mœurs et les usages français au commencement du XIXe siècle*, tome VI, Chez Pillet Ainé, 1826.

LECOMTE Jules, *Dictionnaire pittoresque de marine*, Bureau central de la France maritime, 1835.

LE GOFFIC Charles, *Contes de l'Armor et de l'Argoat* [1897], Terre de Brume Éditions.

LE GOFFIC Charles, *Gens de Mer, Sur la Côte*, Armand Colin, 1897.

LE PRISME, *Encyclopédie Morale du dix-neuvième*, L. Curmer Éditeur, 1841.

LEVO Prosper, *Histoire de la ville et du port de Brest sous le Directoire et le Consulat*, Brest, édité par l'auteur, 1875.

LOMBROSO Cesare, *L'homme criminel* [1876], Félix Alcan, 1887.

LOMBROSO Cesare, *La femme criminelle et la prostituée*, Félix Alcan, 1896.

MICHELET Jules, *Tableau de la France : géographie physique, politique et morale* [1875], Éditions Omnibus, 2007.

OGÉE, *Dictionnaire historique et géographique de la province de Bretagne*, Tome I, Rennes, Molliex Éditeur, 1843, Tome II, Rennes, Deniel Éditeur, 1853.

PARENT-DUCHATELET A.-J.-B. (dir.), *De la prostitution dans la ville de Paris : considérée sous le rapport de l'hygiène publique, de la morale, de l'administration ; suivi d'un Précis hygiénique, statistique et administratif sur la prostitution dans les principales villes de l'Europe*, tome II, Baillièrre et fils, 1857.

PRIME I.-STEVENSON Edward, *Du Similisexualisme dans les armées et de la prostitution homosexuelle (militaire et civil)* [1909], Quintes-Feuilles, 2003.

PROAL Louis, *Le crime et le suicide passionnel*, F. Alcan, 1900.

SEBILLOT Paul Yves, *Le Folklore de Bretagne*, G.-P. Maisonneuve et Larose Éditeurs, t.1, 1968.

SIMONIN Louis-Laurent, *Les Grands Ports de Commerce de la France*, Hachette, 1878.

TARDIEU Ambroise, *Étude médico-légale sur les attentats aux mœurs* [1857], J.-B. Baillièrre et fils, 1867.

VALOIS Yves, *Entretiens sur les vérités fondamentales de la religion pour l'instruction des officiers et gens de mer*, Lyon, André Périssier, 1751.

### **Mémoires et récits de voyages.**

*Voyages en France et Pays circonvoisins, depuis 1775 jusqu'en 1807*, (Auteur Anonyme), Tome IV, Guillaume et Cie, 1818.

BERNARDIN DE SAINT-PIERRE, *Voyage à l'Ile-de-France*, Tome Premier, A. Illiard Éditeur, 1835.

BOISGOBEY Du Fortuné, *Voyage en Bretagne*, 1839, Rennes, Éditions Ouest France, 2001.

BOURDE DE LA ROGERIE Henri, *Les Voyageurs en Bretagne, Le Voyage de Mignot de Montigny en 1752*.

BROUSMICHE Jean-François, *Voyage dans le Finistère en 1829, 1830 et 1831* [1891], Quimper, Morvran, 1977.

CALAN, La Lande de, *La Bretagne dans les romans d'aventures* [1903], Nîmes, Lacour Éditeur, 1993.

CAMBRY Jacques, *Voyage dans le Finistère. Voyage d'un conseiller du département chargé de constater l'état moral et statistique du Finistère en 1794* [1836], Éditions du Layeur, 2000.

CLEIRAC Pierre, *Us et coutumes de la mer*, Bordeaux, Jacques Mongiron Millanges, 1661.

DE COUDÉ, *Voyage dans la Bretagne*, Tournai, Casterman et Fils Éditeurs, 1855.

DE MARCHANGY Louis-François, *Tristan le Voyageur ou La France au XIV<sup>e</sup> siècle*, Urbain Canel Éditeur, 1825.

DEPASSE M. A., *Souvenirs et tableaux poétiques, Paris et la Bretagne*, Librairie de Charles Gosselin, 1842.

DESJOBERT Louis, *Notes d'un voyage en Bretagne en 1780*, Vannes, Lafolye frères, 1910.

DUGUAY-TROUIN René, *Mémoires de Duguay-Trouin : 1689-1715*, Foucault Éditeur, 1820.

EXQUEMELIN Alexandre-Olivier, *Histoire d'aventuriers qui se sont signalés dans les Indes* [1686], Éditions Du Carrefour, 1930.

FORBIN Claude, *Mémoires du Comte de Forbin*, Marseille, Chez Jean Mossy imprimeur, 1781.

FOURNIER Georges, *Hydrographie contenant la théorie et la pratique des toutes les parties de la navigation*, Michel Soly Éditeur, 1667.

JAL Auguste, *Scènes de la vie maritime*, vol. 1,2,3, Librairie Charles Gosselin, 1832.

JAL Auguste, *Voyages dans quelques ports de la Normandie et de la Bretagne*, Imprimerie Royale, 1845.

JOANNE Adolphe, *De Paris à Nantes et à Saint-Nazaire par la Loire*, Hachette et Cie, 1867.

JOANNE Adolphe, *La Normandie*, Hachette, 1867.

LA VALLEE Joseph, *Voyage en Bretagne, 1793-1794* [1795], Huelgoat, Éditions Morbran, 1978.

LE BRETON DE LA HAIZE, *Mœurs et coutumes de l'Ancienne Armorique*, Bordeaux, Imprimerie G.M. De Moulins, 1854.

LE PELLETIER Almire-René-Jacques, *Voyages en Bretagne*, Plon Frères, 1853.

NEUVILLE Jean, « « Géographie nostalgique » du Vieux Brest », in *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 14 – 1957.

PRADERE Onésime, *Brest, son château, son port, sa rade et ses environs*, Brest, A. Dumont, 1889.

PIGANIOL DE LA FORCE, *Nouveau voyage de France*, t. 1 et t. 4 [1724], Guillaume Desprez, 1755.

RAVENEAU DE LUSSAN Jacques, *Journal du Voyage fait à la mer du Sud avec les Flibustiers de l'Amérique en 1684*, Jacques Le Febvre, 1705.

SOUVESTRE Émile, *Le Finistère en 1836*, Brest, Librairie de Côme fils aîné, 1838.

SOUVESTRE Émile, *Les Derniers Bretons*, Charpentier, 1836.

SOUVESTRE Émile, *Le Foyer Breton*, Édité par W. Coquebert, 1845.

TROLLOPE Adolphus, *Un été en Bretagne. Journal de voyage d'un Anglais en Bretagne pendant l'été 1839* [1840], Éditions du Layeur, 2002.

TOUCHARD-LAFOSSE G., *La Loire historique pittoresque et biographique*, Tours, Lesbienné Éditeur, 1751.

VALLIN Édouard, *Voyage en Bretagne Finistère*, Comptoir de la librairie de province, 1859.

VIDOCQ, *Mémoire de Vidocq*, Tenon, 1828.

YOUNG Arthur, *Voyages en France, pendant les années 1787-88-89 et 90*, Chez Buisson, 1794.

### Œuvres littéraires.

« Ils ont vu Recouvrance... » in *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 92 – 1976.

ADAM Paul, *Le Serpent Noir*, Société d'Éditions Littéraires et Artistiques, 1905.

ALLE Gérard, BELLEC Hervé, COATMEUR Jean-François, FERREY Caryl, HELIA Marie, JODY Jean-Paul, *Brest, l'ancre noire*, Éditions Autrement, 2003.

ANCEAUX J., *Matelot malgré lui*, Delagrave Éditeur, 1895.

APOLLINAIRE Guillaume, BILLY André, *La Bréhatine* [1917], Archives des Lettres Modernes, 1971.

BALZAC Honoré de, *Œuvres illustrées*, Chez Marescq et Compagnie, 1852.

BALZAC Honoré de, *Scènes de la vie privée*, t. IV, Bruxelles, Louis Hauman, 1832.

BAZIN René, *De toute son âme* [1897], Nantes, Éditions Siloé, 2005.

BERGOT Auguste, *Poupée Brestoïse*, Brest, Éditions Poésia, 1936.

BERGOT Auguste, *Au Bar des Trois Marsouins*, Brest, Éditions Poésia, 1957.

BONNELIER Hippolyte, *Les vieilles femmes de l'île de Sein*, J. Killian Libraire, 1826.

BOUËT Alexandre, *Breiz-Izel ou la Vie des Bretons de l'Armorique*, B. Dusillon, 1844.

BOTREL Théodore, *Souvenirs d'un barde itinérant* [1926], Éditions Brittia, 1946.

BRIZEUX Auguste, *Marie*, Éditions Paul Masgana, 1840.

BRIZEUX Auguste, *Les Bretons*, Éditions Paul Masgana, 1848.

BRUNO Georges, *Le Tour de France par deux Enfants*, Belin, 1877.

CEARD Henry, *Terrain à vendre au bord de mer*, Éditions Fasquelle, 1906.

CHALLE Robert, *Journal d'un Voyage fait aux Indes Orientales*, t. 1, Rouen, Jean-Batiste Machuel Éditeur, 1750.

COATMEUR Jean-François, *Les Sirènes de minuit* [1976], Albin Michel, 2004.

COATMEUR Jean-François, *La Nuit rouge*, Albin Michel, 1984.

COATMEUR Jean-François, *Escale à Brest*, Terre de Brume Éditions, 2000.

- COBB William, *Les Mystères de New York*, Librairie Sartorius, 1874.
- COMPAYRE Gabriel, *Yvan Gall, le pupille de la marine*, Paul Delaplane, 1908.
- CONRAD Joseph, *Jeunesse* [1902], Nouvelles complètes, Gallimard, 2003.
- CONRAD Joseph, *Cœur des ténèbres*, [1902], Nouvelles complètes, Gallimard, 2003.
- CONRAD Joseph, *Typhon* [1903], Nouvelles complètes, Gallimard, 2003.
- CONRAD Joseph, *Un sourire de la fortune (une histoire de port)* [1912], Nouvelles complètes, Gallimard, 2003.
- CONRAD Joseph, *Freya des Sept-îles (une histoire d'eaux peu profondes)* [1912], Nouvelles complètes, Gallimard, 2003.
- CONRAD Joseph, *L'associé* [1915], Nouvelles complètes, Gallimard, 2003.
- CONRAD Joseph, *A cause des dollars* [1915], Nouvelles complètes, Gallimard, 2003.
- CONRAD Joseph, *L'officier noir* [1924], Nouvelles complètes, Gallimard, 2003.
- COOPER Fenimore, *La Vie d'un matelot*, éd. revue et corrigée, Limoges, Eugène Ardant et Cie, 1887.
- COOPER Fenimore, *Le Pilote*, Éditions Barba, 1824.
- COOPER Fenimore, *Le Corsaire Rouge*, Firmin Didot Frères, 1837.
- CORBIERE Tristan, *Les Amours Jaunes*, Léon Vanier, 1891.
- DUMAS Alexandre, *Capitaine Paul*, Michel Lévy Frères, 1858.
- DUPE Gilbert, *La Figure de Proue* [1943], Louviers, Éditions l'Ancre de Marine, 2003.
- DUPE Gilbert, *Le Bateau à Soupe*, La Table Ronde, 1946.
- DUPOUY Auguste, *Face au couchant, Brest, la côte et les îles* [1934], Éditions Calligrammes, Ar Voren, 1984.
- DUPOUY Auguste, *Pêcheurs Bretons*, Le Guilvinec, Éditions Le Signor et Puget, 1920.
- DUPOUY Auguste, « Ombres brestoises » in *Les Cahiers de l'Iroise*, n°6 – 1955.
- ELDER Marc, *La Maison du Pas-Périlleux* [1924], Nantes, Éditions aux portes du large, 1947.
- ELDER Marc, *La Belle Eugénie*, Éditions Pittoresques, 1929.

- ELDER Marc, *Les Dames Pirouettes*, Édition Le Livre Moderne Illustré, Éditions Ferenczi et Fils, MCMXXXII.
- FARRERE Claude, *Fumée d'opium* [1904], Kailash Éditions, 1996.
- FARRERE Claude, *Dix-Sept Histoires de Marins*, Ernest Flammarion Éditeur, 1914.
- FARRERE Claude, *Les Petites Alliées*, Librairie Paul Ollendorf, 1910.
- FARRERE Claude, *Dix-Sept Histoires de Marins*, Ernest Flammarion Éditeur, 1914.
- FERE Octave, *Les Mystères de Rouen* [1845], Rouen, Charles Haulard, 1861.
- FERE Octave, *Les Invisibles*, Cheppe, 1860.
- FEVAL Paul, *Les Mystères de Londres* [1843], Achille Fort, 1866.
- FEVAL Paul, *Contes de Bretagne*, Walle Editeur, 1844.
- FEVAL Paul, *Les Dernières Fées*, Michel Lévy Frère Éditeurs, 1857.
- FLAUBERT Gustave, *Voyage en Bretagne. Par les champs et par les grèves* [1847], Éditions Complexe, 1989.
- FLOCH Michel, « Si ta soif, Brestois, si ta soif... », in *Les Cahiers de l'Iroise*, janvier-mars 1963.
- FOUINET Ernest, *La Salle d'Asile au bord de la mer* [1845], Tours, Ad Mame et Cie, 1859.
- FOURRE Maurice, *La nuit du Rose-Hôtel* [1950], Gallimard, 1970.
- GARNICA DE LA CRUZ Ludovic, *Nantes la Brume*, Librairie Française, 1905.
- GENET Jean, *Querelle de Brest* [1947], Gallimard, 1953.
- GRACQ Julien, *La forme d'une ville* [1985], J. Corti, 1995.
- HADENGUE S. Philippe, *Petite chronique des gens de la nuit dans un port de l'Atlantique Nord*, Maren Sell & Cie, 1988.
- JACQUES Henry, *Jean-François de Nantes* [1928], Nantes, Éditions aux portes du large, 1947.
- KERNOC Augusta, *Le Mousse*, Bruxelles, Meline, 1833.
- KERATRY Auguste, *Les derniers des Beaumanoir ou la Tour d'Helvin*, Librairie de Charles Gosselin, 1824.
- LECOMTE Jules, *Histoire de flibustiers*, Hippolyte Souverain Éditeur, 1837.
- LE BORGNE DE KERAMBOSQUER Joséphine, *Le Sorcier de la Roche Noire. Légende de Bretagne*, Paris, E. Dentu / Nantes A. Guéraud éditeur, 1857.

- LONDON Jack, « Dans la baie de Yeddo » [1985], *Romans maritimes et exotiques*, Robert Laffont, 1982.
- LONDON Jack, « Le Loup des Mers » [1904], *Romans maritimes et exotiques*, Robert Laffont, 1982
- LONDON Jack, « Contes de mer du Sud » [1911], *Romans maritimes et exotiques*, Robert Laffont, 1982.
- LONDON Jack, « Fils du soleil » [1912], *Romans maritimes et exotiques*, Robert Laffont, 1982.
- LONDON Jack, « Les mutilés de l'« Elseneur » » [1914], *Romans maritimes et exotiques*, Robert Laffont, 1982.
- LONDON Jack, « Faire route à l'Ouest » [1915], *Romans maritimes et exotiques*, Robert Laffont, 1982.
- MONFREID Henry de, *Pilleurs d'épaves* [1955], Grasset, 1972.
- MONFREID Henry de, *Le Naufrageur*, Gallimard, 1950.
- HUGO Victor, *Les Misérables* [1862], Le Livre de Poche, 1985.
- HUGO Victor, *Les Travailleurs de la Mer* [1866], Éditions du Seuil, 1963.
- JAOUEN Hervé, *Quai de la Fosse* [1981], Éditions de la Chapelle, 2002.
- LAURENT Charles, « Le carnet de chansons d'un ouvrier du Port de Brest, il y a cent cinquante ans », in *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 76 – 1972.
- LE SAGE, *Aventures du chevalier de Beauchêne*, Chez Antoine Augustin Renouard, 1732.
- LOTI Pierre, *Pêcheur d'Islande* [1886], Jean de Bonnot, 1989.
- LOTI Pierre, *Fleurs d'ennui* [1882], Éditions Passage du marais, 2003.
- LOTI Pierre, *Mon Frère Yves* [1883], Bibliothèque des Classiques, 2001.
- LOTI Pierre, *Matelot*, [1893], Calmann Levy, 1923.
- MAC ORLAN Pierre, *Le Chant de l'équipage* [1918], Omnibus, 2004.
- MAC ORLAN Pierre, *Sous la lumière froide* [1926], Omnibus, 2004.
- MAC ORLAN Pierre, *Les dés pipés ou Les aventures de Miss Fanny Hill* [1929], Gallimard, 1986.
- MAC ORLAN Pierre, *L'Ancre de Miséricorde* [1941], Gallimard, 1974.
- MAC ORLAN Pierre, *La Lanterne sourde* [1953], Gallimard, 1982.

- MAC ORLAN, Pierre, *Le Quai des Brumes*, Gallimard, 1927.
- MAC ORLAN Pierre, *Brest* [1946], Terre de Brume, 2009.
- MAC ORLAN Pierre, *Filles, Ports d'Europe et Père Barbançon* [1932], Gallimard, 1950.
- MAC ORLAN Pierre, *Chansons pour accordéon*, Gallimard, 1953.
- MAC ORLAN Pierre, *Capitaine Alcindor, contes et nouvelles*, Gallimard, 1988.
- MASEFIELD John, *La Course au Thé* [1933], Phébus, 1992.
- MASEFIELD John, *Par les moyens du bord* [1938], Phébus, 1994.
- MAUPASSANT Guy de, *Le Port*, Ollendorff, 1899.
- MELVILLE Herman, *Moby Dick*, Phébus, 2005.
- MELVILLE Herman, *Billy Budd matelot* [1924], Éditions Amsterdam, 2004.
- ROLIN Jean, *Terminal Frigo*, POL, 2005.
- ROUBAUD Louis, *Les Enfants de Caïn*, Les Cahiers Verts, 1925.
- SAVAY Eugène, *Keravel, mon quartier mémoires d'un p'tit voyou*, Éditions Du Liogan, 1994.
- SAINT PIERRE Bernardin de, *Paul et Virginie*, 1829.
- SCHWOB Marcel, *La lampe de Psyché* [1903], P.O.L, 1993.
- SIMENON Georges, *L'Âne Rouge* [1933], Presses de la Cité, 2005.
- SIMENON Georges, *Le Chien Jaune* [1931], Presses de la Cité, 2005.
- SIMENON Georges, *Les Mémoires de Maigret* [1951], Presses de la Cité, 2011.
- SOUVESTRE Pierre, ALLAIN Marcel, *L'arrestation de Fantômas* [1911], Genève Edito-Service, cop. 1971.
- SUE Eugène, *Les Mystères de Paris* [1842], Robert Laffont, 1989.
- SUE Eugène, *La Salamandre* [1832], Denoël, 1966.
- SUE Eugène, *Atar-Gull* [1831], Robert Laffont, 1993.
- SUE Eugène, *La vigie de Koat-Vën* [1833], Robert Laffont, 1993.
- SUE Eugène, *La Morne au Diable* [1842], Robert Laffont, 1993.
- SUE Eugène, *Kernok le Pirate* [1830], Gallimard, 1983.



STEVENSON Robert Louis, *L'île au Trésor* [1883], Lausanne, Éditions Rencontres, 2004.

TANGUY Guy, *La cité des dupes*, Nantes, Siloé, 1994.

TOUDOUZE Gustave, *Le bateau de Sorcières*, Tours, A. Mame, 1898.

TOUDOUZE Gustave, *Péri en mer !*, Ernest Flammarion, 1890.

VERCEL Roger, *En dérive* [1931], Omnibus, 2000.

VERCEL Roger, *Au large de l'Eden* [1932], Omnibus, 2000.

VERCEL Roger, *Remorques* [1935], Omnibus, 2000.

VERCEL Roger, *La Clandestine* [1941], Omnibus, 2000.

VERCEL Roger, *Rafales* [1946], Omnibus, 2000.

VERCEL Roger, *La Caravane de Pâques* [1948], Omnibus, 2000.

VERCEL Roger, *Ceux de la Galatée* [1949], Omnibus, 2000.

VERCEL Roger, *La Peau du Diable* [1950], Omnibus, 2000.

VERCEL Roger, *Atalante* [1951], Omnibus, 2000.

ZOLA Émile, *L'Assommoir* [1877], Gallimard, 1978.

### **3) Sources périodiques :**

*Cherbourg Eclair* : 1907, 1912, 1924, 1937.

*L'Abeille de Lorient* : 1851

*La Dépêche de Brest* : 1903, 1921.

*L'Assiette au Beurre* : 1903.

*L'Avenir du Morbihan* : 1876

*L'Echo de la Loire* : 1919, 1924, 1925, 1936.

*Le Courrier du Finistère* : 1907, 1912, 1918, 1919, 1924, 1937

*L'Eclaireur du Finistère* : 1918, 1919

*L'Express de l'Ouest* : 1919.

*Le Matin* : 1907.

*Le Monde* : septembre 2014.

*Le Petit Journal* : 1903, 1908.

*Le Phare de Bretagne* : 1907, 1912.

*Le Phare de la Loire / Le Phare* : 1861, 1870, 1884, 1899, 1902, 1907, 1912, 1919, 1924.

*Le Populaire* : 1902, 1906, 1907, 1912, 1919, 1924, 1925, 1936, 1937.

*Ouest Éclair* : 1902, 1907, 1912, 1919, 1924, 1925, 1937.

*Paris-Soir* : 1923.

#### **4) Films et chansons :**

##### **Films.**

CARNE Marcel, *Le Quai des Brumes*, Ciné Alliance Mondial - Les films Osso , 1938.

DEMY Jacques, *Lola*, Rome-Paris Films, 1961.

DEMY Jacques, *Les Parapluies de Cherbourg*, Parc Film, 1964.

DEMY Jacques, *Les Demoiselles de Rochefort*, Parc Film Madeleine Films, 1967.

FASSBINDER Rainer Werner, *Querelle*, Gaumont, 1982.

##### **Chansons.**

DELAHAYE Gérard, « Brest », *Le Printemps*, 1979

SOLDAT LOUIS, « Du rhum des femmes et de la bière nom de Dieu », *Première Bordée*, 1988.

MIOSSEC, « Brest », *1964*, 2004.

YVON Étienne, « La race des mat'lots », *Ma compil de chez compil*, 2001.

JONCQUIERES Ernest de, *Poésie d'un marin*, Paris, Calmann Lévy, 1911.

## BIBLIOGRAPHIE

Sauf mention contraire Paris est le lieu d'édition.

**Ouvrages généraux.**

AMBRIERE Madeleine (dir.), *Dictionnaire du XIXe siècle européen*, Presses Universitaires de France, 1997.

ARIES Philippe et DUBY Georges (dir.), *Histoire de la vie privée*, t. 4, *De la Révolution à la Grande Guerre*, Seuil, 1987.

DELPORTE Christian, MOLLIER Jean-Yves, SIRINELLI Jean-François (dir.), *Dictionnaire d'histoire culturelle de la France contemporaine*, Presses Universitaires de France, 2010.

DUBY Georges (sous la direction), *Histoire de la France urbaine*, t. 4, *La ville de l'âge industriel*, Seuil, 1984.

DUPAQUIER Jacques, *Histoire de la population française*, 3/ *De 1789 à 1914* [1988], Presses Universitaires de France, 1995.

KALIFA Dominique, *La Culture de masse en France*, t. 1., *1860-1930*, Éditions de la Découverte, 2001.

MARZANO Michela (dir.), *Dictionnaire de la violence*, Presses Universitaires de France, 2011.

RIOUX Jean-Pierre et SIRINELLI Jean-François (dir.), *La culture de masse en France de la Belle Époque à aujourd'hui*, Fayard, 2002.

**La représentation de la mer et des sociétés littorales.**

*La Ville Maritime, temps, espaces et représentations*, Actes du colloque de Brest, 9-10-11 juillet 1996, Université de Bretagne Occidentale, Brest, 1996.

AUGERON Mickaël, TRANCHANT Mathias (dir.), *La violence et la mer dans l'espace atlantique, XIIIe-XIXe siècles*, Presses Universitaires de France, 2004.

BAUDOIN Thierry, COLLIN Michèle, PRELORENZO Claude, *Urbanité des cités portuaires*, L'Harmattan, 1997.

BOUSQUET-LABOUERIE Christine, « Être marin au Moyen Âge », in STURMEL Philippe (dir.), *Navires et gens de mer du Moyen Âge à nos jours*, L'Harmattan, 2010.

CABANTOUS Alain, LESPAVOL André, PERON Françoise, *Les Français, la terre et la mer, XIIIe-XXe siècles*, Fayard, 2005.

- CABANTOUS Alain, *Les Côtes Barbares. Pilleurs d'épaves et sociétés littorales en France 1680-1830*, Fayard, 1993.
- CABANTOUS Alain, *Le Ciel dans la mer*, Fayard, 1990.
- CABANTOUS Alain, *Les Citoyens du large. Les identités maritimes en France (XVIIe-XIXe siècles)*, Aubier, 1995.
- CABANTOUS Alain, *Histoire de la nuit, XVIIe-XVIIIe siècle*, Fayard, 2009.
- CASSARD Jean-Christophe, *Les Bretons et la mer au Moyen Âge*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1998.
- CHAUVAUD Frédéric et PERET Jacques, *Terres marines. Études en hommage à Dominique Guillemet*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2005.
- CORBIN Alain, *Le Territoire du vide. L'Occident ou le désir du rivage, 1750-1840* [1988], Flammarion, 1990.
- CORBIN Alain, *Le Miasme et la Jonquille* [1986], Flammarion, 2008.
- CORBIN Alain, RICHARD Hélène (dir.), *La mer, terreur et fascination*, BNF / Seuil, 2004.
- CORVISIER Nicolas, *Les Grecs et la mer*, Les Belles Lettres, 2008.
- FIGEAC-MONTHUS Marguerite et LASTECOUCERES Christophe (dir.), *Territoires de l'illicite : port et îles. De la fraude au contrôle (XVIe-XXe siècles)*, Armand Colin, 2012.
- JAEGER Gérard (dir.), *Vues sur la piraterie, des origines à nos jours*, Tallandier, 1992.
- JACQUIN Philippe, *Sous le pavillon noir, pirates et flibustiers*, Gallimard, 1988.
- KOWALSKI Jean-Marie, « Les marins et la mort. Actualité d'un mythe. » *La Revue Maritime*, n° 492, décembre 2011.
- LAGET Frédérique, *La perception de la mer dans l'Europe du Nord-Ouest à la fin du Moyen Âge, XIII-XVe siècles*, thèse de doctorat, Jean-Luc Sarrazin (dir.), Université de Nantes, 2011.
- LE BOUËDEC Gérard et GUERBER Éric, *Gens de mer. Ports et cités aux époques ancienne, médiévale et moderne*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2013.
- LE BOUEDEC Gérard, « Le temps des crises dans les sociétés littorales (XVIe-XIXe siècles) », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, 117-3, 2010.
- LE BOUEDEC Gérard, « Les petits ports bretons du XVIe au XIXe siècle », *Rives méditerranéennes*, n° 35, 2010.
- MOLLAT Michel, *La vie quotidienne des gens de mer en Atlantique, IXe-XVIe siècles*, Hachette, 1993.

MOREAU Jean-Pierre, *Une histoire des pirates, des mers du Sud à Hollywood*, Tallandier, 2006.

PICKLEHAUPT Bill, *Voleurs d'hommes. Les Shanghaïés de San Francisco*, Saint-Malo, L'Ancre Marine, 2004.

REDIKER Marcus, *Les Forçats de la mer. Marins, marchands et pirates dans le monde anglo-américain, 1700-1750* [1987], Libertalia, 2010.

REDIKER Marcus, *Pirates de tous les pays*, Libertalia, 2008.

RIETH Éric, VILLAIN-GANDOSSI Christiane (dir.), *Pour une histoire du fait maritime. Sources et champ de recherche*, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2001.

ROUX Michel, *L'imaginaire marin des français. Mythe et géographie de la mer*, L'Harmattan, Maritimes, 1997.

SALOME Karine, *Les îles bretonnes. Une image en construction (1750-1914)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2003.

SALOMÉ Karine, « Temps et identités : l'exemple des îles bretonnes au XIXe siècle », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, 117-3, 2010.

TEMPERE Delphine, *Vivre et mourir sur les navires du siècle d'or*, Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2009.

### **Les villes et leurs aménagements.**

APRILLE Sylvie, RETAILLAUD-BAJAC Emmanuelle, *Clandestinités urbaines. Les citadins et les territoires du secret (XVIe-XXe)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2008.

BOLOGNE Jean-Claude, *Histoire des cafés et des cafetiers*, Paris Larousse, 1993.

CABANTOUS Alain (dir.), *Mythologies urbaines. Les villes entre histoire et imaginaire*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2004.

FOURCAUT Annie (dir.), *La ville divisée. Les ségrégations urbaines en question. France XVIIIe-XXe siècles*, Grane, Créaphis, 1996.

FRABOULET Danièle, RIVIERE Dominique (dir.), *La Ville sans bornes, la ville et ses bornes*, Actes du Colloque de Villeteuse, 17-18 mars 2005, Nolin, 2006.

KOKOREFF Michel, PERALDI Michel, WEINBERGER Monique, *Économies criminelles et mondes urbains*, Presses Universitaires de France, 2007.

MARNOT Bruno, *Les villes portuaires maritimes en France XIXe-XXIe siècles*, Armand Colin, 2015.

MERRIMAN John M., *Aux marges de la ville, faubourgs et banlieues en France, 1815-1870*, Seuil, 1994.

MORRISET Lucie K., NOPPEN Luc (dir.), *Identités urbaines. Échos de Montréal*, Québec, Éditions Nota Bene, 2003.

SANSOT Pierre, *Poétique de la ville*, Paris, 1973.

### **La province, la Bretagne et la Normandie.**

BERTHO Catherine, *La Naissance des stéréotypes régionaux en Bretagne au XIXe siècle*, Écoles des hautes études en sciences sociales, 1979.

BERTHO Catherine, « L'invention de la Bretagne [Genèse sociale d'un stéréotype] », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 35, novembre 1980.

CORBIN Alain, « Paris-Province » dans P. Nora (dir.), *Les Lieux de mémoire, t. 3, Les France, vol. 1 : Conflits et partage*, Gallimard, 1992.

CORNETTE Joël, *Histoire de la Bretagne et des Bretons. Des Lumières au XXIe siècle*, Seuil, 2005.

CROIX Alain, LESPAGNOL André (dir.), *Les Bretons et la mer. Images et histoire*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2005.

CROIX Alain (dir.), *Nantais venus d'ailleurs. Histoire des étrangers à Nantes des origines à nos jours*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2007.

DE WISMES Armel, *La vie quotidienne dans les ports bretons aux XVIIe et XVIIIe siècles*, Hachette, 1973.

DUBOIS Xavier, *La Révolution sardinière. Pêcheurs et conserveurs en Bretagne Sud au XIXe siècle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2004.

GEORGE Jocelyne, *Paris Province de la révolution à la mondialisation*, Fayard, 1998.

GRUY Jacques, « Une épidémie de choléra à Brest en 1866 », in *Les Cahiers de l'Iroise*, octobre-décembre, 1968.

GUILLET François, *Naissance de la Normandie. Genèse et épanouissement d'une image régionale en France, 1750-1850*, Caen, *Annales de Normandie*, 2000.

LAGRÉE Michel, *Religion et cultures en Bretagne, 1850-1950*, Fayard, 1992.

LE BOUËDEC Gérard, *Les Bretons sur la mer*, Rennes, Éditions Ouest France, 1999.

QUÉNÉTAIN Bertrand de, *La vie maritime à Saint-Malo et à Cancale au début du siècle, bisquines, terre-neuvas...*, Saint-Malo, L'Ancre de Marine, 1993.

SEGALEN Auguste-Pierre, *Géographie littéraire de Bretagne*, Rennes, Institut culturel de Bretagne, 1995.

### Les villes de l'Ouest.

AUFFRET-QUINTIN Jane, « La ville de Brest entre les deux guerres », in *Les Cahiers de l'Iroise*, octobre-décembre 1992.

BAUDUZ Paul, DANET Sophie, *1850-1918 Saint-Nazaire, naissance d'une ville*, Montreuil-Bellay, Éditions C.M.D, 1997.

BAUDUZ Paul, DANET Sophie, *1919-1939 Saint-Nazaire, l'Entre-Deux-Guerres*, Montreuil-Bellay, Éditions C.M.D, 1998.

BOULAIRE Alain, LE BIHAN René, *Brest*, Plomelin, Éditions Palantines, 2004.

CHAPPE François, *L'épopée islandaise 1880-1914 Paimpol. La République et la mer*, L'Albaron, 1990.

CROIX Alain (dir.), *Nantes dans l'histoire de France*, Nantes, Nantes-Histoire, Ouest Éditions, 1991.

COAT Paul, « Recouvrance, quartier à matelots? », in *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 92, 1976.

COCHARD Nicolas, *Les Marins dans la ville : gens de mer et société urbaine au Havre (1830-1914)*, thèse de doctorat, André Zysberg, (dir.) Université de Caen, 2013.

COCHARD Nicolas, *Les gens de mer à Cherbourg 1816-1883*, mémoire de maîtrise d'histoire contemporaine, (dir.) Jean-Louis Lenhof, Université de Caen, 2003.

GRANDET Florence, *Le port de Granville au XIXe siècle (1820-1914)*, mémoire de maîtrise, Université de Nantes, 1985-1986.

GUYVARCH Didier, *La construction de la mémoire d'une ville : Nantes 1914-1992*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 1997.

HELIAS Claude, « La présence américaine à Saint-Marc en 1918-1919 » in *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 146, 1990.

LE BOULANGER Jean-Michel, *Douarnenez de 1800 à nos jours. Essai de géographie historique sur l'identité d'une ville*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2000.

LE GALLO Yves (dir.), *Histoire de Brest*, Toulouse, Privat, 1976.

LE GOÏC Pierre, *Brest en reconstruction. Antimémoire d'une ville*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2001.

LEROUX Émilienne, *Histoire d'une ville et des ses habitants. Nantes des origines à 1914*, Nantes, Éditions Arts, Cultures, Loisirs, 1984.

LEROUX Émilienne, *Histoire d'une ville et des ses habitants. Nantes de 1914 à 1939*, Nantes, Éditions Arts, Cultures, Loisirs, 1985.

LESPAGNOL André, *Histoire de Saint-Malo et du pays malouin*, Toulouse, Privat, 1984.

LUKAS Yann, *Lorient, Histoire d'une ville*, Quimper, Éditions Palantines, 1997.

NIERES Claude, *Histoire de Lorient*, Toulouse, Privat, 1988.

NOUAILHAT Yves-Henri, *Les Américains à Nantes et Saint-Nazaire, 1917-1919*, Les Belles Lettres, 1972.

PINSON Daniel, *L'indépendance confisquée d'une ville ouvrière, Chantenay*, Nantes, Éditions Arts, Cultures, Loisirs, 1982.

SIMON Anne, *Chantenay et les Bretons au XIXe*, mémoire de maîtrise, Université de Nantes, 1996,

THOMAS Georges-Michel, « Présence américaine (1917-1919) », in *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 129, 1986.

### **Littérature.**

*La Bretagne des grands auteurs, regards croisés*, textes réunis par Florence Arzel, Rennes, Éditions Ouest France, 1996.

*Le rêve d'une ville, Nantes et le surréalisme*, Ouvrage collectif, Réunion des musées nationaux, musée des Beaux-Arts de Nantes, 1994.

ALLAIN Patrice, « Quai de la Fosse : dérives et des rêves littéraires », *Talents 44, Le magazine des arts et de la culture en Loire-atlantique*, n° 34, février 1999.

AMOSSY Ruth et HERSCHBERG PIERROT Anne, *Stéréotypes et clichés*, Armand Colin, 2005.

BALCOU Jean, « Brest dans la littérature », in *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 131, 1986.

BERTRAND-SABIANI Julie, LEROY Géraldi, *La vie littéraire à la Belle Époque*, Presses Universitaires de France, 1998.

BERTUCCIOLI Americo, *Les Origines du roman maritime français* [1931], Livorno, S. Belforte et C. Editori, 1937.

BLANC Jean-Noël, *Polarville, Images de la ville dans le roman policier*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1991.

BROCHE Laurent, SARROT Jean-Christophe, *Le roman policier historique. Histoire et polar : autour d'une rencontre*, Nouveau Monde Éditions, 2009.

BROSSE Monique, *La littérature de la mer en France, en Grande-Bretagne et aux États-Unis (1829-1870)*, thèse présentée devant l'université de Lille le 9 octobre 1978, Université de Lille III, 1983.

BROSSE Monique, « Un grand conteur de la mer La Landelle », in *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 155, 1992.



- BROSSE Monique, « Aspects de Brest dans les textes du romantisme », in *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 103, 1979.
- BOULLARD Bernard, *Littoral normand et écrivains*, Condé-sur-Noireau, Éditions Corlet, 2001.
- CONSTANS Ellen, VAREILLE Jean-Claude (dir.), *Crime et châtement dans le roman populaire de langue française du XIXe siècle*, Actes du colloque international de mai 1992 à Limoges, Presses Universitaires de Limoges, 1994.
- DUSMAY-QUEFFELEC Lise, « Univers et imaginaires du roman populaire », in Loïc Artiaga, *Le Roman populaire*, Autrement, Mémoires/Histoire, 2008.
- GANNIER Odile, *Le roman maritime : émergence d'un genre en Occident*, Presses de l'Université Paris Sorbonne, 2011.
- GONDOLLE Sophie, (dir.), *Bretagne et Mer en écriture*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2008.
- GREILSAMER Laurent, *Le dictionnaire Michélet. Un voyage dans l'histoire et la géographie française*, Perrin, 2012.
- GURY Jean-Philippe, « Brest et la littérature policière avant 1970 », in *Scènes de crimes à Brest, Les Cahiers de l'Iroise*, 2014.
- LE COZ Jacques, « « Le crime à Brest » c'est aussi ... J.F. Coatmeur », in *Scènes de crimes à Brest, Les Cahiers de l'Iroise*, 2014.
- LYON-CAEN Judith, « Le romancier, lecteur du social dans la France de la Monarchie de Juillet », *Revue d'Histoire du XIXe siècle*, n° 24, 2002.
- LYON-CAEN Judith, « Enquêtes, littérature et savoir sur le monde social en France dans les années 1840 », *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, n° 17, 2007.
- LYON-CAEN Judith, « Saisir, décrire, déchiffrer : les mises en texte du social sous la monarchie de Juillet », *Revue historique*, n° 630, 2004.
- MANOTTI Dominique, « Roman noir », in *Le Mouvement Social*, n° 219-220, 2007.
- MONIOT BEAUMON René, *Histoire de la littérature maritime*, La Rochelle, La Découvrance, 2008.
- MICHEL Pierre, *Un mythe romantique, les barbares, 1789-1848*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1981.
- POUY Jean-Bernard (dir.), *Saint-Nazaire, port de toutes les littératures*, Autrement, 1992.
- RINCE Dominique, *La littérature française du XIXe siècle*, Presses Universitaires de France, 1991.
- SEGALEN Auguste-Pierre, « Eugène Sue et la mer », in *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 133, 1987.

SEGALEN Auguste-Pierre, « Esquisse d'une histoire littéraire de l'estuaire du Blavet (Hennebont, Port-Louis, Lorient) », in *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 132, 1986.

THOVERON Gabriel, *Deux siècles de paralittératures*, Éditions du CÉFAL, 1996.

TODOROV Tzvetan, « Typologie du roman policier », in *Poétique de la Prose*, Seuil, 1971.

VAREILLE Jean-Claude, *Le Roman Populaire Français, 1789-1914. Idéologies et pratiques*, PULIM / Nuit Blanche Éditeurs, 1994.

### **La presse et l'enquête.**

AMBROISE-RENDU Anne-Claude, *Peurs privées, angoisses publiques, un siècle de violences en France*, Larousse, 20/21, 2001.

AMBROISE-RENDU Anne-Claude, *Petits récits des désordres ordinaires. Les faits-divers dans la presse française des débuts de la IIIe République à la Grande Guerre*, Seli Arslan, 2004.

CHAUVAUD Frédéric, « Le fait divers en province », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, n° 116-1, 2009.

KALIFA Dominique, *L'Encre et le Sang. Récits de crimes et société à la Belle Époque*, Fayard, 1995.

KALIFA Dominique, *Crime et culture au XIXe siècle*, Perrin, 2005.

KALIFA Dominique, « Enquête et « culture de l'enquête » au XIXe siècle », *Romantisme*, n° 149, 2010.

KALIFA Dominique, « Policier, détective, reporter » Trois figures de l'enquêteur dans la France de 1900, *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, n° 22, 2004.

LAGRÉE Michel, HARISMENDY Patrick, DENIS Michel, *L'Ouest-Eclair, Naissance et essor d'un grand quotidien régional*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2000.

QUELLIEN Jean, MAUBOUSSIN Christophe, *Journaux de 1786 à 1944, l'aventure de la presse écrite en Basse-Normandie*, Éditions Cahiers du Temps, 1998.

QUINCY-LEFEBVRE Pascale, « Les campagnes de presse : un creuset militant pour l'enfance. L'engagement d'Alexis Danan, reporter à *Paris-Soir* dans les années trente. », *Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière »*, n° 13, 2011.

FERENCZI Thomas, *L'invention du journalisme en France. Naissance de la presse moderne à la fin du XIXe siècle* [1993], Payot, 1996.

FEYEL Gilles, *La presse en France des origines à 1944*, Ellipses, 1999.

LEGUEN Marcel, *Deux siècles de Presse écrite en Bretagne*, Langoëlan, Coop Breizh, 2002.

MARTIN Marc, *La presse régionale. Des Affiches aux grands quotidiens*, Fayard, 2002.

### **La délinquance et la déviance.**

AUDISIO Gabriel, CHIFFOLEAU Jacques, TILLOY Michèle (dir.), *Histoire et clandestinité du Moyen Age à la Seconde Guerre Mondiale*, Colloque de Privas, mai 1977.

BERLIERE Jean-Marc, *La police des mœurs sous la IIIe République*, Seuil, 1992.

BLANCHARD Véronique, « Centre d'exposition « Enfants en justice ». Bagnes d'enfants, campagnes médiatiques XIXe-XXe siècles », *Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière »*, n° 13, 2011.

CHAUVAUD Frédéric (dir.), *Histoires de la souffrance sociale, XVIII-XXe siècles*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2007.

CHAUVAUD Frédéric (dir.), *Justice et déviance à l'époque contemporaine. L'imaginaire, l'enquête et le scandale*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2007.

CHAUVAUD Frédéric (dir.), *La dynamique de la violence. Approches pluridisciplinaires*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2010.

CHAUVAUD Frédéric, « Le fait divers en province », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, n° 116, 2009.

CHEVALIER Louis, *Classes laborieuses et classes dangereuses à Paris, pendant la première moitié du XIXe siècle [1958]*, Perrin, 2002.

CHESNAIS Jean-Claude, *Histoire de la violence en Occident de 1800 à nos jours*, Hachette Littérature, 1982.

CHESNEY Kellow, *Les Bas-Fonds de Londres. Crime et prostitution sous le règne de Victoria [1970]*, Texto Tallandier, 2007.

CIMENT Michel, *Le crime à l'écran. Une histoire de l'Amérique*, Gallimard, 1992.

FLEURIAUD Geoffrey, « Du maraudeur à l'espion international », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, n° 116-1, 2009.

FOUCRIER Annick, *Les gangsters et la société américaine (1920-1960)*, Ellipses, 2001.

GUESLIN André, *Gens pauvres, Pauvres Gens dans la France du XIXe siècle*, Aubier, 1998.

GUESLIN André, *Les Gens de rien. Une histoire de la pauvreté dans la France du XXe siècle*, Fayard, 2004.

GUESLIN André et KALIFA Dominique (sous la direction), *Les exclus en Europe 1830-1930*, Les Éditions de l'Atelier, 1999.

GODFROY Marion F., *Bagnards*, Tallandier, 2008.

HAUDEBOURG Guy, *Mendiants et vagabonds en Bretagne au XIXe siècle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1998.

KALIFA Dominique, *Les Bas-Fonds. Histoire d'un imaginaire*, Seuil, 2013.

MARX Roland, 1888, *Jack l'Éventreur et les fantasmes victoriens* [1987], Éditions Complexes, 2007.

MANCINI Jean-Gabriel, *Prostitution et proxénétisme*, Presses Universitaires de France, 1967.

MONTEL Laurence, *Marseille, capitale du crime. Histoire croisée de l'imaginaire de Marseille et de la criminalité organisée (1820-1940)*, thèse de doctorat, (dir.) F. Démier, Paris X, 2008.

MONTEL Laurence, « Les vieux quartiers de Marseille au XIXe siècle » Naissance des bas-fonds, *Histoire urbaine*, n° 36, 2013.

MURAIRE André (dir.), *Le crime organisé à la ville et à l'écran, États-Unis 1929-1951*, Éditions du Temps, 2001.

PERROT Michelle, *Les ombres de l'histoire, crime et châtement au XIXe siècle*, Flammarion, 2001.

PETIT Jacques-Guy, CASTAN Nicole, FAUGERON Claude, PIERRE Michel et ZYSBERG André, *Histoire des galères, bagnes et prisons, XIIIe-XXe siècles*, Toulouse, Privat, 1991.

PIERRAT Jérôme, *Une histoire du Milieu. Grand banditisme en France de 1850 à nos jours*, Denoël, 2003.

RAPPAPORT Sylvain, *La chaîne des forçats, 1792-1836*, Aubier, 2006.

REVENIN Régis, *Homosexualité et prostitution masculine à Paris, 1870-1918*, L'Harmattan, 2005.

ROUSSEAU Xavier, DAUVIN Bernard, MUSIN Aude, « Civilisation des mœurs et/ou disciplinarisation sociale ? Les sociétés urbaines face à la violence en Europe (1300-1800) », in MUCCHIELLI Laurent et SPIERENBURG Pieter, *Histoire de l'homicide en Europe*, La Découverte « Recherches », 2009.

SALLES Catherine, *Les Bas-Fonds de l'Antiquité*, Robert Laffont, 1982.

TAMAGNE Florence, *Mauvais genre ? Une histoire des représentations de l'homosexualité*, Éditions de La Martinière, 2001.

TOUREILLE Valérie, *Vol et brigandage au Moyen Âge*, Presses Universitaires de France, 2006.

### **Délinquance et déviance dans l'Ouest de la France.**

*Venir à Nantes avant d'être damné. Migration rurale bas-bretonne vers Nantes XIXe-XXe siècles*, Collectif, Morlaix, Skol Vreizh, 2000.

BLOYET Dominique, BOISLÈVE Jacques, Jean-Marie MANSON, PAJOT Stéphane, SIGOT Jacques, *Nantes, les maisons closes, mémoire d'une ville*, Nantes, Éditions C.M.D, 1997.

BODINIER Jean-Louis, BRETEAU Jean et DE LA CASINIERE Nicolas, *Le Quai de la Fosse*, Apogée, 1977.

BOURQUIN Jacques, « Une maison de correction », *Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière »*, Hors série, 2007.

CAILLOUX Damien, *L'Armée du crime dans la presse angevine et nantaise de 1902 à 1912*, mémoire de maîtrise, Université Catholique de l'Ouest, (dir.) S. Audouin-Rouzeau, 2007.

CAILLOUX Damien, *Les Bas-Fonds nantais, XIXe-XXe siècles, réalités et représentations*, mémoire de master 2, Université Paris 1, (dir.) D. Kalifa, 2008.

CARRIERE Bruno, EMON Geneviève, « Être forçat à Brest au XIXe siècle », in *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 107, 1980.

CHEVALIER Karine, *La violence dans Le Phare de la Loire en 1880 et 1910*, mémoire de maîtrise, Université de Nantes, 1997.

CHIAPPINI Stéphane, *La Criminalité dans Ouest Eclair de 1899 à 1914*, maîtrise, (dir.) M. Tanguy, Rennes II, 1997.

COATIVY Yves, « Brest, la Marine et l'Opium aux XIXe et XXe siècles », *Scènes de crimes à Brest, Les Cahiers de l'Iroise*, 2014.

DESERT Gabriel, « Aspects de la criminalité en France et en Normandie » in *Cahier des Annales de Normandie*, n° 13, 1981. *Marginalité, déviance et pauvreté en France (XIVe-XIXe siècles)*.

ERIC Nicolas, *L'Amour vénal en Ille-et-Vilaine : 1870-1914*, mémoire de maîtrise, (dir.) Mme Sainclivier, 1991, Rennes II.

FARIAT Philippe, *La criminalité en Loire-Inférieure, sous le Consulat et l'Empire (1800-1815)*, mémoire de maîtrise, Université de Nantes, 1976.

GARDET Mathias, « Ker Goat/Belle-Île : deux centres mythiques », *Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière »*, n° 4, 2002.

GILLOT Isabelle, *Criminalité et délinquance dans l'Arrondissement Malouin sous le Second Empire 1852-1870*, mémoire de maîtrise, (dir.) Claude Geslin, Rennes II, 1999.

GRAVIS Lenaïc, *Les Grandes Affaires Criminelles de la Manche*, Romagna, De Borée, 2007.

HAUDEBOURG Guy, *Mendiants et vagabonds en Bretagne au XIXe siècle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1998.

HELIAS Claude, « Lambézellec au temps des Américains, 1917-1919 », in *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 153, 1992.

HENWOOD Annie, HENWOOD Philippe, « Le Bagne haut lieu du tourisme brestois : impression d'une voyageuse en 1840 », in *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 107, 1980.

HENWOOD Annie, HENWOOD Philippe, « Quand les filles de joie couchaient au château de Brest... », in *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 104, 1979.

HENWOOD Philippe, *Bagnards à Brest*, Rennes, Ouest France Université, 1986.

JOANNIC-STETA Frédérique, *Le bagne de Brest. Naissance d'une institution carcérale au siècle des Lumières*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2000.

INGOUF-KNOCKER Paul, *Fraudes et trafics en Cotentin* [1970], Lassy, Paoland Connaissance, 2000.

LEDENMAT Gisèle, *Les faits divers dans Le Journal de Rennes et Le Journal d'Ille-et-Vilaine en 1873 et 1883*, mémoire de maîtrise, (dir.) J.-F. Tanguy, Rennes II, 1996.

LEMASSON Angélique, *Société et criminalité dans le port de Nantes au début du XVIIIe siècle, 1699-1723*, mémoire de maîtrise, (dir.) M. Quéniard, Rennes-Nantes, 1989.

LOMBARDINI Audren, *La criminalité en Loire-Inférieure, 1871-1881, Aspects et facteurs*, mémoire de maîtrise, Université de Nantes, 2004.

OLIER François, « Filles galantes au Conquet sous l'Empire », in *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 116, 1982.

PADER Jean-François, *La Presse et le crime en Ille-et-Vilaine, 1894-1914. A partir de deux journaux : Le Nouvelliste de Bretagne et l'Avenir de Rennes*, (dir.) M. Tanguy, Université Rennes II.

PAQUIER Jacques, *La criminalité en Loire-Inférieure, 1891-1914*, mémoire de maîtrise, Université de Nantes, 1977.

PESNEAU Sarah, *La femme du crime à la prison, la criminalité féminine en Ille-et-Vilaine, 1871-1914*, maîtrise d'histoire, (dir.) J.-F. Tanguy, Rennes II, 1996.

PICHOT Fabrice, *Les faits divers dans la presse rennaise entre 1870-1873 et 1890-1893. Journal d'Ille-et-Vilaine – Journal de Rennes*, mémoire de maîtrise, (dir.) J.-F. Tanguy, Rennes II, 1996.

RICHARD Françoise, *La criminalité en Loire-Inférieure, 1850-1870*, mémoire de maîtrise, Université de Nantes, 1980.

TRICOT Dominique, *Les crimes dans l'Arrondissement de Saint-Malo, 1816, 1826, 1836*, mémoire de maîtrise, (dir.) J. Leonard, Université de Haute Bretagne, 1984.

### **La déviance féminine.**

ARON Jean-Paul (dir.), *Misérable et glorieuse la femme du XIXe siècle*, Fayard, 1980.

BARD Christine, CHAUVAUD Frédéric, PERROT Michelle, PETIT Jacques-Guy (dir.), *Femmes et justice pénale, XIXe-XXe siècles*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2002.

CADIET Loïc, CHAUVAUD Frédéric, GAUVARD Claude, SCHMITT-PANTEL Pauline, TSIKOUNAS Myriam, *Figures de femmes criminelles, de l'antiquité à nos jours*, Publications de la Sorbonne, 2010.

CHARPENTIER Emmanuelle, « Incertitude et stratégies de (sur)vie : le quotidien des femmes « des partis en voyage sur mer » des côtes nord de la Bretagne au XVIIIe siècle », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, 2010.

CHAUVAUD Frédéric, MALANDAIN Gilles (dir.), *Impossibles victimes, impossibles coupables, Les femmes devant la justice, XIXe-XXe siècles*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2009.

CORBIN Alain, *Les Filles de Noce. Misère sexuelle et prostitution aux XIXe et XXe siècles*, Aubier, 1978.

DUBY Georges, PERROT Michelle, (dir.), *Histoire des femmes en Occident, IV : le XIXe siècle* [1991], Tempus, 2002.

TSIKOUNAS Myriam, (dir.), *Éternelles coupables, les femmes criminelles de l'Antiquité à nos jours*, Autrement, 2008.

LE STRAT Michelle, « Les voleuses dans la rubrique des faits divers de la seconde moitié du XXe siècle », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, 116-1, 2009.

### **Représentations des pratiques sociales.**

*La chanson maritime. Le patrimoine oral et chanté dans les milieux maritimes et fluviaux*, Actes du colloque de L'Aiguillon-sur-Mer, 16-17 juillet 1998, tome 1, L'Harmattan, 2010.

*Foi chrétienne et milieux maritimes, XVe-XXe siècles*, Actes du colloque, Paris, Collège de France, 23-25 septembre 1987.

BIHL Luc, *Des tavernes aux bistrots : histoire des cafés*, L'Âge de l'homme, Lausanne, 1997.

CORBIN Alain, *Le Miasme et la Jonquille* [1982], Champs Histoire Flammarion, 2008.

CORBIN Alain (dir.), *La pluie, le soleil et le vent, une histoire de la sensibilité au temps qu'il fait*, Aubier, 2013.

CABANTOUS Alain, *Histoire du Blasphème en Occident, XIVe-XIXe siècles*, Albin Michel, 1998.

DELATTRE Simone, *Les Douze heures noires. La nuit à Paris au XIXe siècle* [2000], Albin Michel, 2003.

DELUMEAU Jean, *La peur en Occident*, Fayard, 1978.

GUILLET François, *La mort en face. Histoire du duel de la Révolution à nos jours*, Aubier, 2008.

LATAPIE Didier, *La fabuleuse histoire de la Ruée vers l'Or, Californie XIXe siècle*, Toulouse, Privat, 2001.

MICHEL Pierre, *Un mythe romantique : les barbares, 1798-1848*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1981.

NOURRISSON Didier, *Le buveur du XIXe siècle*, Albin Michel, 1990.

NOURRISSON Didier, *Crus et cuites. Histoire du buveur*, Perrin, 2013.

NOURRISSON Didier, *Histoire sociale du tabac*, Éditions Christian, 2000.

PASTOUREAU Michel, *L'étoffe du diable. Une histoire des rayures et des tissus rayés*, Seuil, 1991.

PASTOUREAU Michel, *Noir, Histoire d'une couleur*, Seuil, 2008.

PERROT Michelle, *Histoire des chambres*, Seuil, 2009.

PORTES Jacques, *Une fascination réticente. Les États-Unis dans l'opinion française*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 1990.

URBAIN Jean-Didier, *L'idiot du voyage, histoires de touristes* [1991], Payot, 2002.

VENAYRE Sylvain, *La Gloire de l'aventure. Genèse d'une mystique moderne*, Aubier, 2002.

VIGARELLO Georges, *Histoire des pratiques de santé. Le sain et le malsain depuis le Moyen Age* [1993], Seuil, 1999.

### **L'alcool.**

BERNAND Carmen (dir.), *Désirs d'ivresse. Alcools, rites et dérives*, Autrement, 2000.

CASTELAIN Jean-Pierre, *Manières de vivre, manières de boire. Alcool et sociabilité sur le port*, Éditions Imago, 1989.

### **La drogue.**

BACHMANN Christian, COPPEL Anne, *Le dragon domestique. Deux siècles de relations étranges entre l'Occident et la drogue*, Albin Michel, 1989.

DE TAILLAC Pierre, *Les Paradis Artificiels. L'imaginaire des drogues de l'opium à l'ecstasy*, Hugo Doc, 2007.

RAPIN Ami-Jacques, « La « divine drogue » : l'art de fumer l'opium et son impact en Occident au tournant des XIXe et XXe siècles », in *A contrario*, 2003.

RETAILLAUD-BAJAC Emmanuelle, *Les paradis perdus. Drogues et usagers de drogues dans la France de l'Entre-deux-guerres*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2009.

YVOREL Jean-Jacques, *Les poisons de l'esprit. Drogues et drogués au XIXe siècle*, Quai Voltaire, 1992.



### **La représentations des corps.**

CORBIN Alain et PERROT Michelle, « Des femmes, des hommes et des genres », *Vingtième Siècle, Revue d'histoire*, n° 75, 2002.

CORBIN Alain, COURTINE Jean-Jacques, VIGARELLO Georges, *Histoire du corps*, vol. 1, *De la Révolution à la Grande Guerre*, Seuil, 2005.

CORBIN Alain, COURTINE Jean-Jacques, VIGARELLO Georges, *Histoire de la virilité*, vol. 2, *Le triomphe de la virilité, XIXe siècle*, Seuil, 2011.

CORBIN Alain, COURTINE Jean-Jacques, VIGARELLO Georges, *Histoire de la virilité*, vol. 3, *La virilité en crise ? XX-XXIe siècle*, Seuil, 2011.

COURTINE Jean-Claude, HAROCHE Claudine, *Histoire du visage, XVIe-XIXe siècle*, Rivages / Histoire, 1988.

FARGE Arlette, *Essai pour une histoire des voix au dix-huitième siècle*, Bayard, 2009.

MOSSE Georges L., *L'image de l'homme. L'invention de la virilité moderne* [1996], Éditions Abbeville, 1997.

PIERRAT Jérôme, GUILLON Eric, *Les gars de la marine*, Éditions Larivière, 2004.

REVENIN Régis (coordination), *Homme et masculinités de 1789 à nos jours. Contributions à l'histoire du genre et de la sexualité en France*, Autrement, 2007.

REVENIN Régis, *Homosexualité et prostitution masculine à Paris, 1870-1918*, L'Harmattan, 2005.

SOHN Anne-Marie, « *Sois un Homme !* ». *La construction de la masculinité au XIXe siècle*, Seuil, 2009.

TAMAGNE Florence, *Histoire de l'homosexualité en Europe, Berlin, Londres, Paris, 1919-1939*, Seuil, 2000.

### **Sitographie.**

*Chansons de marins.com* [En ligne] Blanche Net, Disponible sur : <http://www.chansonsdemarins.com/index.php>

CNSL [En ligne] CNSL 2016, Disponible sur : <http://www.cnsl.fr/>

Dastum [En ligne] Dastum 2010, Disponible sur : <http://www.dastum.bzh/>

Ortolang [En ligne] CNRTL, 2012, Disponible sur : <http://www.cnrtl.fr/>

**Les Mystères de l'Ouest**  
**Les représentations des bas-fonds portuaires dans l'ouest de la France (XIX-XXe s.)**

L'image du port mal famé est un thème reconnu dans la culture contemporaine. Elle se construit autour des bouges des quais, des marins en bordée et des prostituées. Ils déterminent la représentation des bas-fonds portuaires, continuité des lieux de misère, du vice et du crime. Espaces spécifiques des villes, leur image est construite par la littérature et la presse, au milieu du XIXe siècle. L'héritage de vision négative des ports, les récits de flibuste, la défiance envers les marins construisent leur représentation. Les bas-fonds de l'Ouest de la France s'inscrivent dans un univers plus large : celui des marins déviants, des quartiers mal famés des villes mais aussi d'une province arriérée et dangereuse. Dans le premier XIXe siècle, les mauvais lieux du rivage en cumulent les caractéristiques. Dans les années 1880, le port, révélé par la bordée, focalise l'attention des romanciers. En parallèle, la misère et l'insécurité constituent des thèmes privilégiés pour la presse, les observateurs sociaux et les autorités. Les figures de l'homme de mer, des prostituées, des soldats, des miséreux et des criminels jouent un rôle central de fascination et de condamnation. Cet univers revendique ses codes. La disparition des bas-fonds est annoncée dès l'entre-deux-guerres. L'effacement des mystères de la mer laisse place à la nostalgie des observateurs de la vie maritime. Leur mémoire perdure alors après la Seconde Guerre mondiale.

Mots clés :

Délinquance - Littérature et société - Marginaux - Marins - Ports - Prostitution - Quartiers pauvres.

**The Mysteries of the West.**  
**The representations of the harbour's slums in the West of France (XIXth/ XXth century)**

The image of ill-reputed harbour is a common pattern in modern culture. It's built on harbour's slum , sailor's bender, prostitutes and docks, that define the representation of this area. This image echoes other places of misery, vice and crimes. The representation of those harbour's slums, that occupy specific neighbourhoods in cities, are created by writers and journalists in mid XIXth century. This image is also the legacy of negative vision of port, of buccaneering's stories and sailor's distrust. The harbour's slum is part of a broader universe : sailors with deviant behaviour, ill-reputed neighbourhood, backward and dangerous province. During the first part of the XIXth century, some places of the coastline has rough reputation but in the 1880's, the novelists, who discover sailor's bender, focus on ports. At the same time, journalists, social commentators and authorities focus on misery and insecurity. Seafarers, who claim his belongings to the slums, prostitutes, soldiers, poor and criminals play a central rôle in the fascination and the condemnation of the harbour's slum. During the inter war period, the harbour's slum is seen as dying out. As the mystery vanishes, the nostalgia begins, that lasts after World War II.

Key words :

Delinquency - Literature and Society - Marginal - Sailors - Harbours - Prostitution - Poor-neighborhoods.